

UNIVERSITE de PARIS-I

Thèse de doctorat en Géographie

Sous la direction de Monsieur le Professeur Roland Pourtier

Frédéric Giraut

*La petite ville,
un milieu adapté aux paradoxes
de l'Afrique de l'ouest*

*Etudes sur le semis, et comparaison
du système spatial et social de sept localités :
Badou et Anié (Togo) ;
Jasikan et Kadjebi (Ghana) ;
Torodi, Tamaské et Keïta (Niger)*

Le 22 février 1994

Jury composé de Messieurs les Professeurs :

Alain Dubresson,

Jean-Paul Laborie,

Jean-Luc Piermay,

Michel Rochefort

*A Anne, compagne de terrains et d'aventures,
mais aussi de doutes et d'efforts.
Pour son aide dans le travail
comme dans sa relativisation.*

Remerciements

Que soient ici remerciés :

Gilles Sautter, l'initiateur.

Roland Pourtier qui a bien voulu assurer la direction de mes travaux avec respect et efficacité.

Jean-Paul Duchemin et Alain Morel dont la confiance et sa traduction matérielle me furent toujours renouvelées.

Emile Lebris et l'équipe d'INTERURBA pour leur bienveillance et leur confiance.

Jean-Claude Barbier pour la grande qualité de son accueil tant scientifique que matériel, et son soutien jamais démenti.

François Moriconi-Ebrard, avec qui nous avons pu conjuguer amitié, travail et encouragements. Sans son œuvre considérable, mise à ma disposition, le travail statistique et cartographique à l'échelle de l'Afrique de l'ouest n'aurait pas été possible.

Claudine Charles pour son aide précieuse dans le travail de relecture.

Bruno Stary, qui m'a amicalement accompagné et aidé dans les dernières heures de confection technique de ce travail.

Edith et René Giraut, mes parents, pour leur dévouement et leurs attentions.

Une telle entreprise, avec sept terrains répartis sur trois pays est une longue suite de rencontres, d'aides et de collaborations ; et, par-delà l'Orstom, de nombreuses personnes méritent toute ma reconnaissance.

Ainsi au Togo : Amona Kossi et Yaovi Alodzissodé qui m'accompagnèrent sur le terrain et dont la sympathie, le dévouement et la connaissance des lieux firent des deux séjours à Badou des expériences inoubliables ; Benoît Antheaume et Yves Marguerat, dont l'hospitalité dépassa le cadre scientifique ; Michelle Pasteur, Jean-Louis Lierdeman et Komlan Odjih qui chacun à leur manière ont aidé ces travaux.

Au Ghana : Godwin Djietror, Patrick Nelson Asare, Gérard Marciniak, Docteur N'Krumah, Docteur Benning.

Au Niger : Jean-Claude Bruneau, qui m'a chaleureusement accueilli et avec qui a été réalisée l'étude de l'armature urbaine du pays ; Sidikou Arouna Hamidou, qui a guidé mes premiers pas sur le continent. Je tiens également à souligner la collaboration active sur le terrain de Abdou Bontianti, Ibrahim Djibo, Arouna Mounkaila, Mahamane Mansour Moutari, Moussa Niameize, Abdou Nouhou, Mahamadou Oumarou et Aliman Tanko, étudiants en maîtrise de géographie à l'Université de Niamey.

Notons que les Administrations centrales ou locales, parfois décourageantes, sont aussi riches de personnalités, de compétences et de gentillesse à l'image de Abalo Dontema (Technicien Supérieur Géomètre à la préfecture d'Atakpamé), de Francis Kingsley Nyarko (Planning officer, Kadjebi) et Awuru Kudozia (District administrative officer, Kadjebi) ou encore du très désabusé chef de poste administratif de Torodi.

Enfin, je pense aux citadines et citadins enquêtés, au contact si enrichissant, souvent patients et accueillants malgré mon impuissance à résoudre en quoi que ce soit leurs problèmes. Avec l'espoir de pouvoir leur être ici un porte-parole objectif.

Livre premier : Le phénomène petite ville en expansion à travers l'Afrique de l'ouest

I. Des familles et des générations de petites villes

A. Loin du centre, l'émergence de nouveaux milieux urbains

B. L'hétérogénéité des petites villes

C. Vers une génération spontanée de centres ruraux ?

Conclusion : *Héritages et transition urbaine*

II. La place des petites villes dans la constitution des armatures nationales

A. Le Niger : déséquilibres et hétérogénéité d'un réseau récent

B. Le Togo : dernière la macrocéphalie

C. Le Ghana : la marque d'une urbanisation diffuse et ancienne

III. Des conditions d'émergence variées pour sept petites villes

A. Les positions

B. Les dynamiques locales

Conclusion : *La petite ville et son environnement, Quel bilan des relations ?*

Livre second : Le milieu petite ville : un système à l'interface ville/campagne

I. L'espace

A. Centres et périphéries des petites villes

B. Des problèmes de fonctionnement spécifiques

II. La société

A. Le pouvoir local urbain ou la sphère des élites

Conclusion : *existe-t-il des défenseurs de la petite ville ?*

B. Entre le rural et l'urbain : Un profil du "citadin de petite ville"

III. Un système social et spatial

A. La genèse des sociétés et du paysage urbains

B. Un modèle socio-spatial

Conclusion Générale:

De la pertinence de l'objet "petite ville"

Les rôles affectés aux petites villes et l'autonomie de leurs acteurs

Introduction

"Où est le commencement de nos actes ? Notre destin, quand nous voulons l'isoler, ressemble à ces plantes qu'il est impossible d'arracher avec toutes leurs racines"

François Mauriac,
Thérèse Desqueyroux.

"J'irai reconnaître les pays contemporains, j'irai parcourir toute la géographie du globe, et saluer courtoisement chaque ville grande et petite et ses travailleurs"

Walt Whitman,
Feuille d'herbe.

"Et j'ai toujours eu, en ce qui me concerne, une sorte de préférence pour les zones de civilisation française où l'on pouvait garder un dialogue, où l'on se connaissait, où, lorsque l'on se parle, on peut situer ceux qui sont originaires du coin à travers les générations, puis ceux qui sont venus plus récemment et sont parfaitement répertoriés, intégrés, dont on connaît le nom mais aussi le prénom. Il y a une relation humaine directe qui donne aux affaires que vous avez à traiter une toute autre signification, un tout autre contenu humain que dans les villes plus importantes"

François Mitterrand,
Allocution prononcée aux
premières assises des petites villes de France,

"Du moins l'Afrique noire, avec sa variété extraordinaire de milieux naturels, de sociétés, de systèmes de production et d'encadrements, n'est-elle sans doute pas un mauvais observatoire "

Gilles Sautter,
La recherche géographique française,

Pourquoi s'intéresser aux petites villes ?

Pour ce qui est de mes motivations et de mon itinéraire, plutôt que de m'étendre longuement, la combinaison des quatre citations en épigraphe résume assez bien, au-delà du non analysable ici, la quête d'aventure, de découverte et de sécurité qui peuvent amener à un tel objet d'étude.

Il est plus intéressant de cerner les enjeux qui font des petites villes un thème digne d'intérêt pour un travail scientifique :

C'est dans la petite ville que se crée la ville par le bas, sans base citadine préalable. On doit donc pouvoir y observer **l'émergence de l'urbain** et y éclairer certains ressorts du phénomène extraordinaire qu'est l'urbanisation.

Les petites villes sont les **organismes de base des armatures** et des réseaux urbains. Elles permettent à ces réseaux de se **connecter aux économies et aux territoires locaux**. Il doit donc être possible d'y saisir en partie la logique d'un système urbain par rapport au substrat économique.

Les petites villes correspondent autant à **un lieu** qu'à **un moment**, celui du basculement possible d'un établissement humain vers l'urbain et ses marchés. Cela en fait donc un observatoire privilégié des acteurs qui, pour des raisons éventuellement opposées, voient des opportunités dans un milieu ruralo-urbain dont le devenir ou la conservation sont en jeu. Chacun peut espérer participer à une évolution ou à une stagnation, sans qu'aucune ne soit jamais garantie. **Devenir citadin de petite ville est un pari !**

Les réalités africaines contemporaines et leurs paradoxes rendent la compréhension de l'objet petite ville urgente et passionnante. La croissance urbaine y est extraordinairement forte, mais la crise urbaine y est particulièrement aigue, et se traduit par un rétrécissement de l'écart ville-campagne (Jamal et Weeks, 1988 ; Pourtier, 1991). "L'exode métropolitain" semble ne plus être un phénomène marginal et "la multi-implantation" des unités familiales, réparties sur différents types d'organismes géographiques, devient une modalité dominante des pratiques spatiales africaines (Chaléard et Dubresson, 1989). Autant de tendances qui contribuent à affecter aux petites villes une signification particulière, et l'on peut s'interroger avec H. Nicolai : "Représenteront-elles une forme spécifiquement africaine du développement urbain ?" (1987, p. 485). De plus, suivant D. Requier-Desjardins (1991), "Il nous semble que l'Afrique sub-saharienne, qui apparaît comme la grande oubliée du développement, est un terrain privilégié pour faire émerger ce type d'interrogation [La ville est-elle un facteur de développement ?]".

Dans un contexte de crise, les petites villes peuvent apparaître comme des refuges ou des niches pour des citadins sinistrés, mais aussi pour tous ceux qui se penchent sur le développement et qui voient dans ces organismes une panacée en tant qu'établissements humains intermédiaires ancrés dans "le local". D'autant que deux des thèmes majeurs des politiques africaines contemporaines - le développement autocentré et la rétention des populations qui aspirent à la vie citadine - passent par le réseau de ces petits organismes urbains. Tout en restant sceptique vis-à-vis de ces idéalizations de la petite ville, nous ne pouvons que souscrire à cet avertissement : "Il y a dans la réhabilitation des petites villes et des villes moyennes, maintenues au contact des campagnes, un espoir qu'il serait dangereux de décevoir" (de Maximy, 1987, p. 371). Pour ne pas courir ce risque il est donc impératif de savoir précisément comment elles fonctionnent et à quoi elles servent !

Une approche d'«écologie urbaine» comparative

Parce que la problématique est de science sociale, parce que l'objet est spatial, parce que le chercheur est géographe : **l'espace restera au cœur de notre démarche**, en tant que support d'un système, en tant que projection au sol de sa réalité sociale, en tant qu'ensemble de formes produites par lui, mais aussi en tant qu'enjeu fondamental pour les acteurs internes et externes qui interviennent sur la scène locale. Cette profession de foi géographique n'exclut évidemment pas l'adoption parallèle d'une démarche anthropologique attentive, tant dans les enquêtes, que dans les entretiens et la collecte de biographies. Le primat est alors accordé aux pratiques, et à leurs transcriptions spatiales, les représentations ne nous intéressant que comme facteurs explicatifs. En fait, c'est une approche d'«écologie urbaine»¹ qui s'impose à nous pour appréhender un milieu complexe.

Nous suivons en cela Rémy et Voye (1992) lorsqu'ils nous entraînent *vers une nouvelle définition de la ville* : "Ces trois modalités d'intégration de l'espace [aux systèmes social, culturel et de la personnalité] s'articulant entre elles donnent lieu à des effets de milieu et donc d'interdépendance qui n'existent et ne peuvent se comprendre qu'à travers leurs connexions spatiales. Ceci nous amène à affirmer le statut explicatif de l'espace et à récuser l'idée qu'il ne serait qu'une simple projection au sol d'une réalité sociale se constituant en toute indépendance vis-à-vis de lui. Les compositions spatiales sont plus qu'un reflet ou qu'un effet de surface ; elles sont un déterminant dont on ne peut interpréter tout le poids qu'en le saisissant dans ses liens avec les autres dimensions" (p. 168) Ce qui ne nous empêche pas d'adhérer à la mise en garde de M. Roncayolo : "Le dispositif écologique n'est pas un acteur social, même collectif ; ce qui n'implique pas une totale neutralité ; le dispositif intervient comme une matrice et comme enjeu, au moins. Quant à l'institution et la communauté, en faire l'acteur collectif, global, consensuel d'une ville quelque peu «anthropomorphisée» comporte les risques de mal identifier les acteurs réels, leurs rivalités ou leurs divisions" (Roncayolo, 1990, p. 20.)

Parce que les petites villes ouest-africaines sont très variées, tant du point de vue des dynamiques, des fonctions, des héritages, des principes de localisation, que de celui des environnements géographiques et culturels, il convenait d'adopter **une démarche comparative**, reposant sur des **études de cas** qui permettent d'intégrer les principales variables. Il était donc impératif de travailler en aire francophone et anglophone, mais aussi de choisir des villes dans différentes zones écologiques, correspondant à des histoires, à des mises en valeur agricole et à des économies totalement différentes. Il a donc fallu aller des espaces pastoraux du Sahel nigérien aux cacaoyères ghanéenne et togolaise, en passant par de petites vallées surpeuplées dans un contexte de désertification, et par le centre d'une région de colonisation agricole au cœur du Togo. Les situations frontalières, d'étape routière et à la grande périphérie d'une métropole ont également présidé au choix des sept petites villes : Keita, Tamaské et Torodi au Niger ; Anié et Badou au Togo ; Jasikan et Kadjebi au

¹ Pour la définition et le contenu de la notion d'écologie urbaine, voir la présentation de l'Ecole de Chicago faite par Y. Grafmeyer et I. Joseph "La ville-laboratoire et le milieu urbain" in *L'Ecole de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris Editions du Champ urbain, 1979, 5-52

Ghana. Un écueil n'a cependant pas pu être évité : la relative surreprésentation des positions frontalières au sein de notre échantillon, il s'agit toutefois d'une variable dont il est assez facile d'isoler les conséquences.

Parce qu'il n'est de systèmes en sciences sociales qu'ouverts, l'objet urbain ne saurait être appréhendé comme une "enclave". La tentation étant bien plus forte lorsque l'objet est petit. Aussi les aspects externes seront nécessairement pris en compte avec **les relations villes/campagnes dans une acception large et renouvelée**. C'est-à-dire pas seulement cantonnée aux études de l'encadrement par les services urbains, de la fonction de collecte et de redistribution des biens, et des flux migratoires ; mais qui prenne en compte la dimension politique (notamment la question des "investissements politiques" des notables en direction de la ville ou au contraire vers la campagne en provenance de son centre, c'est-à-dire la question du contrôle des institutions locales) et la dynamique économique, en s'intéressant à la direction des investissements et à celle des innovations.

Parce que la réalité fonctionnelle des petites villes ne peut être saisie que dans la compréhension des réseaux urbains nationaux et sous-continentaux ; parce que les approches fonctionnalistes et historico-fonctionnalistes ne rendent plus compte de la dynamique contemporaine des armatures urbaines d'Afrique noire ; parce que de nouveaux outils sont à notre disposition (base de données harmonisées), il nous est apparu évident de travailler sur **la place des petites villes dans les armatures urbaines contemporaines**. La compréhension du support fonctionnel du semis des petites villes passe dès lors par **une nouvelle interprétation de la dynamique des réseaux urbains** dans leur ensemble.

L'ambition est donc avouée, il s'agit, à partir de cas ouest-africains, d'**identifier un éventuel système socio-spatial propre à la petite ville sub-saharienne et de situer sa fonction dans le dispositif spatial des économies contemporaines**. Dans un tout autre contexte, la France des années 70, J.-P. Laborie a déjà montré qu'"Affirmer l'individualisation des petites villes dans l'articulation à l'espace du mode de production ne revient pas à reconnaître un espace hors des stratégies dominantes ni même avancer que cet espace est le théâtre d'enjeux secondaires. Au contraire, c'est indiquer comment en fonction de l'évolution récente du mode de production, les conditions produites dans un type d'espace peuvent être mises à profit par une nouvelle division spatiale du travail" (Laborie, 1979, p. 8).

Cette volonté d'appréhender globalement une réalité urbaine est d'ailleurs encouragée par des maîtres de la discipline : "Deux regards complémentaires restent indispensables, sans qu'ils révèlent pour autant des mécanismes de nature différente : la ville peut être considérée comme un tout, dans ses relations avec le territoire qui l'environne et d'autres villes ; elle se définit comme un point ou un lieu privilégié. La ville révèle aussi, à travers ses paysages, une structure, un aménagement, des divisions internes. Distinction classique. Mais le fondement de la société urbaine, des idéologies qui supportent, justifient ou modèlent la ville, des représentations de ceux qui l'habitent ou la fréquentent ne peut être saisi qu'au-delà de cette coupure, dans l'articulation entre l'intérieur et l'extérieur." (Roncayolo, 1990, p. 34). Par ailleurs, P. George, lorsqu'il appelle à *une étude systématique des petites villes* (1968) estime que "la classification fonctionnelle est statique et seulement signalétique", il préconise donc en complément trois approches : la première concerne la dynamique propre à chaque situation ; la seconde concerne les formes de l'urbanisation et les équipements ; et la troisième concerne le mode et le niveau de l'existence des populations urbaines (p. 745).

Notre ambition est apparemment démesurée pour une thèse, mais elle est rendue possible par l'état actuel de la recherche urbaine sur l'Afrique sub-saharienne. De nombreux apports individuels, collectifs² et institutionnels³ sont aujourd'hui disponibles sur les processus spatiaux et sociaux dont les villes secondaires sont le champ, sur le rôle et la nature des relations qu'elles entretiennent avec la campagne et l'ensemble du système urbain, sur le pouvoir local urbain et les potentialités de gestion urbaine décentralisée. De plus ces apports sont le fait de géographes, de sociologues, de juristes, d'urbanistes, d'historiens et d'économistes ; qu'il s'agisse de monographies ou d'études comparatives thématiques, ils s'éclairent parfois mutuellement. Le travail d'analyse bibliographique n'est donc pas ici le simple préalable à nos recherches de terrains et à nos analyses ; la masse de travaux systématiquement dépouillés constitue aussi une source importante et abondante, permettant de repérer certains processus ou d'isoler leur contexte d'émergence. Pour certains thèmes,

² Des programmes académiques de recherche fédèrent des chercheurs de différentes nationalités, ce fut le cas de 1979 à 1986 aux États Unis (Madison : African Studies Program, University of Wisconsin) autour de A. Southall (1979 et 1986) ; c'est actuellement le cas en Suède à l'Institut scandinave d'études africaines d'Uppsala dans le cadre du Programme sur "le développement urbain dans un contexte rural" (UDRC) dirigé par J. Baker (1990 et 1992). Des programmes plus limités ont également été entrepris, comme aux Pays-Bas à l'Université d'Amsterdam sur toute une série de villes secondaires maliennes, ou à Londres (IURD) autour de Hardoy et Satterthwaite (1986 et 1988) sur l'ensemble du Tiers-Monde. En 1984, un colloque international intitulé *Equity with growth. Planning perspectives for small towns in developing countries*, s'est tenu à Bangkok (Asian Institute of Technology) et a été publié (Detlef Kammeir et Swan, 1984). Notons enfin qu'un groupe de travail du GDR "Interurba" sur les villes petites et moyennes africaines regroupe une dizaine de chercheurs français qui représentent différentes institutions, différents terrains et différentes approches.

³ Des études émanent ainsi de l'USAID (nombreuses publications de Rondinelli et colloque à Yamoussoukro en 1989 sur les «villes-marchés»), de la CEE (série de 12 rapports nationaux avec synthèse réalisée par l'Agence Coopération et Aménagement en 1984 et intitulée : *Les Villes Secondaires en Afrique, leur rôle et leurs fonctions dans le développement national et régional*), et du Centre des Nations Unies pour les Établissements Humains (Habitat) basé à Nairobi (série d'études sur la gestion des villes secondaires publiée en 1991).

les hypothèses et les interprétations s'appuieront sur des études réalisées en Afrique centrale (démographie) ou en Afrique orientale et australe (dynamique sociale).

Par ailleurs, la mise à notre disposition d'une base de données harmonisées sur les agglomérations ouest-africaines depuis les années 50⁴, constituait une fantastique opportunité pour une analyse dynamique des semis de petites villes et des armatures urbaines. Enfin, le soutien logistique, matériel et scientifique de l'Orstom a rendu possible notre projet de travail sur sept terrains différents répartis dans trois pays, qui a nécessité également le soutien bienveillant et ponctuel de l'Institut de Géographie Alpine et du Laboratoire de Géographie et de Sociologie Africaines.

Nous avons donc bénéficié de la conjonction de différentes opportunités, qui constituaient un moment privilégié pour l'étude des petites villes ouest-africaines.

⁴ Il s'agit de la base de données "Géopolis" mise au point par F. Moriconi-Ebrard qui recense, selon une même définition, toutes les agglomérations de plus de 10 000 hab. à la surface du globe. Ce seuil a été abaissé en Afrique de l'ouest à 5 000 hab. pour les besoins de notre étude.

Deux projets, Deux questions, Deux parties :

D'une part, **mesurer et interpréter le développement et la variété du «phénomène petite ville»**, et d'autre part, **isoler l'éventuelle spécificité d'un milieu propre aux petites agglomérations**.

Derrière ces deux projets, qui mettent en jeux des échelles différentes, il n'y a qu'un seul objectif, celui de **tester la pertinence d'une catégorie petite ville**, non encore réellement définie, mais qui semble émerger de nombreuses observations.

En fait, deux axes problématiques et la série de questionnements qu'ils engendrent traversent ces deux projets. Outre : "Comment se constituent et évoluent les armatures urbaines par le bas ?" et "Y a t-il une spécificité spatiale et sociale des petites villes ?", se posent les questions suivantes :

Quel est le bilan des relations entre les petites villes et leurs arrière-pays ?

Y a t-il une réelle autonomie des acteurs locaux ?

L'objectif de départ [l'identification éventuelle d'un système et d'un milieu] passait donc par des travaux qui se situent à des échelles différentes : échelles sous-continentale et nationale pour les semis et les réseaux, échelle régionale pour les relations villes/campagnes et échelle locale pour le système interne de la petite ville. Aussi est-il apparu évident et logique d'enchaîner ces analyses successives de la petite à la grande échelle autour de deux grandes parties, l'une consacrée à l'étude des petites villes dans leurs relations externes, et l'autre consacrée à la réalité interne de ces organismes. Ceci en posant en permanence les deux questions transversales, et donc sans recourir à des exposés monographiques.

Une définition dimensionnelle de la petite ville, sans à priori

Les petits centres sont souvent qualifiés de "pseudo" ou de "semi-urbains" par la recherche qui ne retrouve pas en eux les attributs de l'urbanité⁵. Se pose donc la question des critères d'identification d'une catégorie regroupant les centres urbains élémentaires.

Plutôt qu'une définition fonctionnelle des petites villes, qui surreprésenterait les centres administratifs, nous préférons une définition dimensionnelle des agglomérations. La prise en compte du seul critère de la masse de population permet de réunir des centres qui ont trois caractéristiques principales :

- Ils juxtaposent des couches ou classes sociales déjà fortement différenciées, mais les relations entre personnes y gardent un caractère direct.
- Ils constituent le premier niveau authentiquement urbain bien distinct du système villageois, mais le dernier échelon en contact direct avec la campagne et la vie rurale. (d'après Sautter, 1978).
- Ils ont des besoins d'équipements, de planification, d'entretien, de coordination, en deux mots, de gestion urbaine. Ces besoins s'imposent et sont progressivement reconnus par l'administration et ses services techniques⁶.

Devant la difficulté de définir le seuil fonctionnel ou dimensionnel du passage à l'urbain, différents chercheurs proposent d'ailleurs de retenir directement comme critères de définition, des caractéristiques et des processus liés au fonctionnement interne. Pour Chaléard, Dembele et Dubresson qui s'intéressent en 1990 aux petites villes de Côte-d'Ivoire, il s'agit d'"indicateurs" relevant de la dynamique foncière, immobilière et urbanistique (p.14). M. Santos (1971 a) préfère utiliser des critères socio-économiques pour définir les «villes embryonnaires» du Tiers-Monde. Dans tous les cas, le risque est de substituer un modèle à la définition, et donc d'exclure les cas atypiques et les variations au modèle.

Nous faisons correspondre à cette définition dimensionnelle le seuil inférieur de 5 000 habitants et le seuil supérieur de 20 000 habitants⁷. Le premier a été récemment franchi par une localité de notre échantillon, Torodi. Franchissement qui s'est accompagné de la constitution d'une petite agglomération avec un village suburbain, de l'apparition du travail salarié, d'un plan d'urbanisme et d'une dotation en équipement. A l'inverse, Anié, en

⁵ K. Nyassogbo remarque "le caractère rural de la plupart des centres urbains (togolais) qui pose au chercheur l'éternel problème de la définition de la ville encore basée, au stade actuel de la recherche, sur la présence de l'administration" (1984, p 135)

⁶ Les services d'urbanisme nigériens et togolais qui élaborent des documents d'urbanisme pour un certain nombre de petits centres, administratifs ou non. Il s'agit souvent là d'une première étape permettant d'envisager l'adduction d'eau, voire l'électrification. Ainsi la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat à Lomé a décidé depuis 1988 de réaliser des Plans d'Urbanisme Sommaire pour seize agglomérations de plus de 5 000 habitants auxquelles sont venus s'adjoindre, en 1991, quatre nouveaux chefs-lieux de préfecture. En 1992, seul un PUS était disponible, trois en cours de réalisation, trois autres programmés et les treize autres "prévus". La priorité semble aller aux centres industriels et miniers, ainsi qu'aux centres frontaliers.

⁷ G. Veyret-Verner (1970) retient également les seuils de 5 000 et 20 000 hab. pour définir les petites villes françaises composées, selon sa typologie, de "petites villes classiques" qui encadrent leur pays, de "petites villes spécialisées", de centres suburbains ou satellites et de "petites villes d'armature linéaire"

s'approchant du seuil supérieur de la catégorie (vraisemblablement franchit en 1992), voit la connaissance directe de tous les habitants souffrir de plus en plus d'exceptions. Dans un autre domaine, la mise en place d'une navette en autocar pour l'acheminement des travailleurs citadins vers le complexe sucrier suburbain est un indicateur du passage progressif dans la catégorie des villes moyennes.

Notre définition est donc plus large que celles de certains instituts statistiques,

L'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) du Bénin, considère comme ville tout chef-lieu de district "ayant au recensement un effectif de 10 000 habitants ou plus et ayant au moins quatre des infrastructures suivantes : PTT, Perception, Trésor Public, Agence bancaire, adduction d'eau, électricité, Centre de santé, Collège d'Enseignement Secondaire cycle long", soit 23 villes en 1986, alors que les 84 chefs-lieux de district issus de la réforme de l'administration territoriale de 1978, sont considérés par l'administration comme des communes urbaines.

La Direction de la Statistique du Ministère de l'Intérieur Ivoirien dans son exploitation des résultats provisoires du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, considère comme ville : "les agglomérations de plus de 5 000 habitants dont au moins 50 % des chefs de ménage ont une activité non-agricole et non-artisanale". Elle identifie ainsi 68 villes, soit seulement deux de plus qu'en 1975

ou de certains chercheurs qui combinent dimensions et indicateurs d'infrastructures d'encadrement, ou encore, dimension et part des actifs hors du secteur agricole.

F. Dureau dans son étude sur la Côte-d'Ivoire estime, après avoir observé la distribution des centres de peuplement selon leur taille, qu'est urbaine "toute agglomération de plus de 5 000 habitants équipée d'un marché, de boutiques modernes, d'un centre de santé et d'une maternité" (1987, p. 186). Yves Marguerat pour le Togo (1985, p. 12) rejette la définition officielle de la ville, qui ne retient que les vingt et un chef-lieu de préfecture, et propose d'utiliser conjointement le seuil minimal de 2 500 habitants agglomérés et de 50 % de la population active hors du secteur primaire. Il identifie ainsi 28 villes, mais doit finalement prendre en compte le centre d'Anié dans ses analyses prospectives (p. 147).

Notre but est d'englober des agglomérations dont la morphologie architecturale et économique n'est à priori pas encore urbaine, mais qui par leur taille et leur dynamique constituent un milieu qui doit être comparé à celui des petites villes de même taille déjà avérées. Le retour à une "définition dimensionnelle primaire" est un préalable à la définition complexe d'une catégorie sans à priori fonctionnaliste.

Nous retenons donc la leçon de P. George concernant l'étude des petites villes françaises : "A priori, aucune exclusive fonctionnelle ne doit être portée. L'existence de la ville est un fait qui s'exprime en surface, en volume bâti, en nombre d'habitants. C'est en second lieu, une réalité sociale, c'est-à-dire un groupement auquel ses habitants ont conscience d'appartenir. La fonction principale, y compris celle de domination rurale et d'exploitation agricole, ou le groupement de fonctions, ne doivent intervenir qu'au niveau de l'élaboration des classifications." Il revendique donc une *définition dimensionnelle*, "condition fondamentale d'une confrontation utile des observations collationnées à l'échelle universelle", mais il ajoute : "un seuil ou une fourchette statistique ne sauraient suffire à fournir cette «dimension». On proposera, en revanche, un gabarit superficiel et un mode d'existence approprié. La petite ville est le groupement dense d'habitations à l'intérieur duquel tous les déplacements, y compris fonctionnels, se font à pied, dont les limites peuvent être atteintes, d'un point quelconque de la surface bâtie, en moins de vingt minutes de marche, et où le recours aux transports publics ne concerne que les relations avec l'extérieur." (1968, p. 745).

C'est en fait la seule définition de base qui permette de poser la question suivante :
Pourquoi dans le contexte ouest-africain contemporain des hommes et des femmes se groupent-ils ou restent-ils groupés dans de petites agglomérations ?

Livre premier :

Le phénomène petite ville en expansion à travers l'Afrique de l'ouest

I. Des familles et des générations de petites villes

Introduction : Les recensements et leurs traitements statistiques et cartographiques

Sources et méthodes

Cette étude repose sur l'exploitation exhaustive de toutes les données disponibles et exploitables sur le nombre d'habitants des localités des pays d'Afrique de l'ouest, collectées rassemblées et harmonisées pour la base de données GEOPOLIS⁸. Excepté pour le Ghana, où des recensements ont été effectués régulièrement depuis le début du siècle, la première vague de véritables recensements modernes dans cette région ne date que des années 1970⁹. Une seconde série de recensements a été effectuée entre 1984 et 1988, sauf au Togo. Les données antérieures à 1970 sont approximatives, mais cependant suffisantes pour connaître la population des localités de 5 000 habitants ou plus, qui étaient à l'époque peu nombreuses en dehors du Ghana.

Les localités correspondent à des **agglomérations physiques**. Lorsqu'il est possible de distinguer la population agglomérée de la population totale de la localité, c'est seulement la première qui a été retenue. C'est le cas pour la Côte-d'Ivoire, le Niger, le Mali et le Liberia ; partiellement pour le Togo, le Ghana et la Mauritanie ; mais pas pour le Burkina Faso.

Lorsque le bâti s'étend de manière continue sur plusieurs localités, celles-ci sont réunies statistiquement en une seule agglomération. Ainsi, au Togo, l'agglomération d'Atakpamé englobe la ville centre et les deux bourgs suburbains de Hihéatro et Agbonou. Au sein de notre échantillon, Torodi est une petite ville nigérienne à laquelle est agglomérée le village suburbain de Pingona. A l'inverse, quelques localités n'apparaissent pas dans les statistiques, alors qu'avec l'apport d'un village coalescent, elles constitueraient des agglomérations de la taille d'une petite ville. Ce type d'agglomérations est assez rare et quelques unes ont été prises en compte lorsque la connaissance du terrain a permis de les

⁸ GEOPOLIS, base de données enregistrant toutes les agglomérations de 10 000 habitants dans le monde (nom, localisation dans la trame administrative, coordonnées géographiques, nombre d'habitants de 1950 à 1990) Pour les besoins de l'étude, la base a été étendue jusqu'à 5 000 habitants

⁹ MANSELL PROTHERO R., 1961, "Post-war West African Censuses" in *Essays on African population*, Barbour K.M. et Prothero R.M. (eds.), Londres Routledge and Kegan Paul, pp 7-15.

identifier, c'est le cas du bourg de Tomégbé, voisin de Badou, qui dépassa les 5 000 habitants en 1970 avec la localité agglomérée d'Akloa.

Par ailleurs, la prise en compte des agglomérations effectives fait disparaître certaines localités passant pour des "petites villes" en raison de leur nombre d'habitants. Deux cas de figure se présentent. Le premier est le plus rare, il s'agit de la constitution de **conurbation**. Le second cas de figure est le plus fréquent, il s'agit de l'extension d'une grande ville par **englobement** de centres périurbains qui constituent alors sa banlieue.

Les cas de conurbation affectant des petites villes sont donc peu nombreux, cependant au sein de notre échantillon une telle agglomération est en voie de constitution réunissant la petite ville ghanéenne de Jasikan et le bourg d'Okadjakrom. D'autres exemples nous sont donnés autour d'un complexe minier ghanéen (Tarkwa-Abosso) ou, entre Lomé et Kpalimé, avec deux petites localités (Kévé et Assahoun) qui sont désormais coalescentes et méritent d'être regroupées pour ne constituer qu'une agglomération assimilable à une petite ville. Pour les cas d'englobement dans le tissu métropolitain, citons à titre d'exemple : Lamordé aux portes de Niamey, ou le port ghanéen de Téma, happé dès 1960 par la capitale Accra.

Afin de rendre les chiffres comparables, le nombre d'habitants de toutes les localités a été interpolé sur la base du taux de variation annuel moyen observé entre deux recensements, pour les années multiples de 5 (1955, 1960, etc.). En l'absence de données suffisantes, certains chiffres ont été extrapolés ou rétropolés, à condition que la période séparant cette estimation du recensement ne dépasse pas deux années. On ne connaît donc pas le nombre d'habitants des localités du Togo en 1955 et 1985, du Liberia en 1955 et de la Mauritanie en 1985.

L'état des sources disponibles est résumé dans le tableau ci-dessous. Les chiffres indiquent l'année des recensements de la population. Les dates en gras renvoient à des données utilisables : recensements (r) ou estimations officielles (e) et non officielles (n), enquêtes démographiques (d), recensements administratifs (a). Les dates en italique renvoient à des données inutilisables.

Données disponibles et couverture de l'Afrique de l'ouest

ÉTAT	DATE DES RECENSEMENTS			
1) Les États pris systématiquement en compte				
Mauritanie	1955(a)	1961(p)	1976(r)	<i>1988(r)</i>
Mali	1955(a)	1966(n)	1976(r)	1987(r)
Niger	1956(a)	1962(a)	1977(r)	1988(r)
Burkina Faso	1955(a)	1961(d)	1975(r)	1985(r)
Togo	1959(r)		1970(r)	1981(r)
Ghana	1948(r)	1960(r)	1970(r)	1984(r)
Côte-d'Ivoire	1955(a)	1965(r)	1975(r)	1988(r)
Liberia	<i>1956(e)</i>	1962(r)	1974(r)	1984(r)
2) Les États partiellement pris en compte				
Gambie	1951(r)	1963(r)	1973(r)	1983(r)
Guinée Bissau	1950(r)	1960(r)	1970(r) et 79(r)	
Cap-Vert	1950(r)	1960(r)	1970(r)	1980(r)
Bénin	<i>1955(a)</i>	<i>1961(d)</i>	1979(r)	
3) Les États non pris en compte				
<i>Sierra-Leone</i>	<i>1947(e)</i>	<i>1963(r)</i>	<i>1974(r)</i>	<i>1985(r)</i>
<i>Nigeria</i>	<i>1952(r)</i>	<i>1963(r)</i>	<i>1973(annulé)</i>	<i>1991(r)</i>
<i>Sénégal</i>	<i>1955(e)</i>	<i>1964(e)</i>	<i>1976(r)</i>	<i>1988(r)</i>
<i>Guinée</i>	<i>1958(a)</i>	<i>1967 e)</i>	<i>1972(r)</i>	<i>1983 r)</i>

Tab. 1

Pour l'étude cartographique et dynamique qui nécessitait des données homogènes sur une longue période, seuls huit pays qui offrent des bornes censitaires suffisamment éloignées ont été retenus. Cinq (Niger, Côte-d'Ivoire, Ghana, Mali, Burkina Faso) ont fait l'objet d'une couverture de 1955 à 1985, deux autres de 60 à 80 (Liberia, Togo) et le dernier (Mauritanie) de 1955 à 1975. Trois petits pays (Gambie, Guinée Bissau et Cap Vert) n'ont pas été retenus dans la cartographie compte tenu de l'inexistence d'une véritable armature urbaine nationale et de leur position relative au Sénégal (enclave ou bordure), pour lequel nous ne disposons pas de données.

Un état des lieux en 1980 permet par contre de disposer de 9 pays, en admettant que la seule série complète pour le Bénin (recensement de 1979) soit assimilable à cette date, et sans prendre en compte les nouveaux centres apparus en Mauritanie depuis 1976.

Les études statistiques dynamiques, et notamment l'étude des cohortes de petites villes, prennent en compte le plus grand nombre de pays possible (jusqu'à 10) selon la date initiale retenue.

Le Nigeria a été exclu de l'étude pour différentes raisons : manque de fiabilité des données statistiques et notamment urbaines ; spécificité de l'armature urbaine (réseau précolonial, taille des métropoles, fonctionnement administratif de type fédéral) ; poids écrasant dans le sous-continent qui efface statistiquement les autres dynamiques urbaines ; et enfin impossibilité matérielle de se livrer à ce travail démesuré dans le cadre de cette étude.

Le Sénégal, le Sierra-Leone et la Guinée n'ont pu être intégrés dans l'étude car les données disponibles à différentes dates ne prennent en compte que les définitions officielles restrictives. Au Sénégal par exemple, les statistiques n'isolent que les "communes", donc les seules héritières de l'armature urbaine coloniale. Une étude générale réalisée sur l'ensemble des petites villes du pays (Mainet, 1988 et 1991), ainsi qu'une étude régionale (Kane, 1989) permettent seulement d'évaluer leur poids global dans la population urbaine à un moment donné.

Le biais statistique

Une sous représentation des petites villes dans nombre d'études est introduite par la non prise en compte de nombreux centres secondaires qui ne relèvent pas de la définition officielle¹⁰ (qui ne prend en compte que le réseau des centres administratifs pour 8 des 12 pays étudiés¹¹), et donc dans la catégorie urbaine des documents statistiques.

Ainsi Guingnido Gaye (1992) critique la définition officielle béninoise en rappelant "qu'il n'est pas rare de trouver des communes rurales qui présentent un caractère urbain plus prononcé que le chef-lieu de district", mais il se range finalement à la définition plus restrictive encore de l'INSAE¹². Ces problèmes de définition poussent d'ailleurs Chaléard, Dembele et Dubresson (1990) à s'interroger : *Villes, villages et recensement de Côte-d'Ivoire ; Qui est fou ?* Ils montrent comment différentes définitions peuvent aboutir à des analyses opposées de l'évolution du semis urbain de la part de deux grandes administrations, celle ayant en charge les Statistiques (Direction de la Statistique) et celle ayant en charge les Grands travaux et l'aménagement urbain, (Direction et Contrôle des Grands Travaux). La

¹⁰ La liste exhaustive est compilée dans le *World Urbanization Prospect* annuel publié à New York, par les Nations Unies

¹¹ Au Ghana, c'est au contraire la taille des agglomérations au recensement précédent, qui détermine la reconnaissance urbaine (5 000 hab.) et notamment l'institution d'un conseil urbain, octroyé à toutes les villes de plus de 15 000 hab. De même au Libéria, toute localité de plus de 2 000 hab est considérée comme urbaine. Au Mali, c'est la combinaison extensive des deux définitions qui est retenue, seuil minimal de 5 000 hab ou chef-lieu administratif. Enfin, nous voyons dans le texte que des définitions très différentes cohabitent officiellement en Côte-d'Ivoire

¹² Voir note 2.

première combine critère de taille (5 000 hab.) et de non ruralité (50% d'actifs hors du secteur primaire au minimum), la seconde ne retient que le critère administratif et englobe tous les chefs-lieux de sous-préfecture et les communes avec leur population non agglomérée. Notons qu'au sein de cette administration les urbanistes se distinguent des aménageurs en ne retenant comme critère que le seuil minimal de 4 000 habitants réellement agglomérés. Le résultat est que les statisticiens enregistrent une part de la population urbanisée dans le pays inférieure à 40 %, le nombre de villes n'ayant quasiment pas augmenté depuis 1975, alors que les aménageurs et les urbanistes observent une très forte croissance du nombre de petites villes qui participe à tirer l'ensemble de la population urbaine au dessus de la barre des 40 %. Par contre, les critères retenus font que pour les planificateurs le semis de petites villes n'est que le strict reflet de l'encadrement régulier du territoire administratif dans sa maille la plus fine¹³, alors que le semis des urbanistes laisse apparaître des aires d'émergence de nouvelles agglomérations opposées à des aires sans dynamisme urbain de base (centre et nord-est).

En fait, ce problème de définition et de sources se pose dans la plupart des États africains (Preston S.H., 1988 cité par P.O. Pedersen, 1990). Rappelons qu'au Sénégal, Touba (40 000 hab. au minimum en 1988), la très importante cité de la confrérie mouride, n'est pas officiellement comptabilisée dans les centres urbains, de même qu'à une échelle plus modeste, le centre d'Anié au Togo avec ses 20 000 hab. n'est toujours pas considéré comme une ville dans les documents statistiques et scientifiques (Marguerat, 1985).

Outre ce problème général de définitions et de catégories statistiques, certaines approximations et inexactitudes sont liées à la globalisation des données dans certains recensements et à leur amélioration progressive. Le problème se pose pour les localités dont la population non agglomérée représente une part significative du total. Ce sont donc surtout des petites villes de régions d'habitat dispersé, et notamment des centres comme Badou¹⁴, pour lesquels une dispersion secondaire de l'habitat s'est effectuée à partir de quelques villages en accompagnant un front pionnier. Les chiffres de population enregistrés dans la base de données peuvent d'abord correspondre à la totalité de la population de la localité, puis correspondre à la seule population agglomérée, les taux de croissance calculés ne reflètent donc pas la réalité. Ces approximations dans les données et les estimations

¹³ Il s'agit là d'une démonstration du fait que le modèle de distribution régulière des places centrales s'applique avant tout à la logique du maillage administratif, fruit de décisions souvent technocratiques qui prennent peu en compte les dynamiques endogènes et les hiérarchies commerciales

¹⁴ La population de Badou au recensement de 1959 était de 5 918 habitants, onze ans plus tard la population de la localité (dont les limites ont légèrement évolué dans le sens d'une diminution de sa superficie) est de 10 575 âmes, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 5,4 %, mais les résultats du recensement de 1970 permettent d'isoler la seule population agglomérée (6 501 hab.), c'est évidemment ce chiffre qui est retenu dans notre base de données (nous sommes alors sûrs qu'il s'agit bien d'une petite ville, ce qui, selon notre définition, n'était vraisemblablement pas encore le cas en 1959), c'est donc avec un taux de croissance moyen minimisé (0,9 %) que les estimations inter-censitaires s'effectuent à partir d'une base surestimée

disparaissent à partir de la date du premier recensement où il est possible d'isoler les agglomérations¹⁵ (1970 pour le Togo). Jusque-là, les chiffres de population sont surestimés et les taux de croissance sous-estimés. Cela doit être pris en compte dans l'analyse, ce qui n'est pas toujours le cas¹⁶.

¹⁵ A l'inverse, une reclassification qui étend le périmètre d'une agglomération en englobant des localités voisines, peut amener à surestimer la croissance de celle-ci, comme le souligne B. Ganne (1990) pour le Burkina Faso, mais à bien y regarder, l'englobement est un mode de croissance qu'il est logique de comptabiliser avec la croissance démographique proprement dite, à partir du moment où la coalescence est avérée.

¹⁶ Ainsi dans sa thèse, par ailleurs remarquable, Dupont V (1986) cherche à expliquer la faiblesse du taux de croissance de Badou dans les années 60, alors qu'il est en réalité aussi élevé que celui des villes moyennes de la région qui lui sont comparées

A. Loin du centre, l'émergence de nouveaux milieux urbains

"Obligatoirement, à une certaine distance des grands centres, surgit la petite ville"

Fernand Braudel.

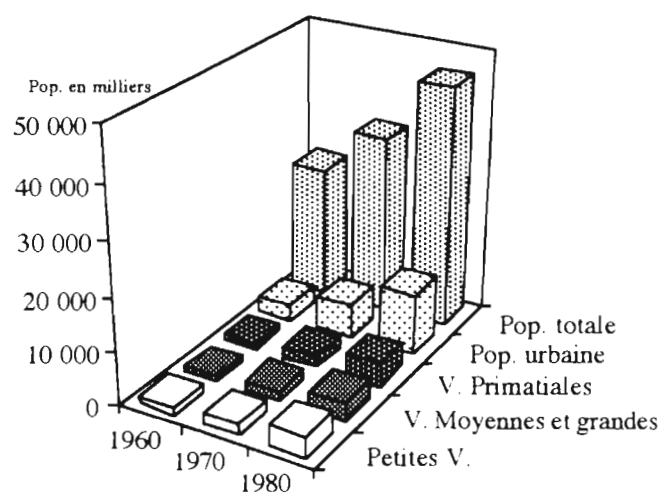
*Civilisation matérielle, économie et capitalisme :
Les structures du quotidien.*

1- Le poids croissant du groupe des petites villes

a) Une vague d'émergence de petites villes

Sur l'ensemble de l'Afrique de l'ouest, un constat s'impose : les petites villes de 5 000 à 20 000 habitants prolifèrent. Entre 1960 et 1980, pour dix pays (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana¹⁷, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Togo, Guinée Bissau, Gambie), qui illustrent la variété des milieux et des histoires régionales, leur nombre est passé de moins de 200 (182) à près de 500 (470), tandis que 54 étaient promues dans les catégories supérieures. Ce sont donc 342 nouvelles petites villes qui ont émergé durant cette période. Elles regroupent une proportion sans cesse croissante de la population : les citoyens de petites villes passent en vingt ans de près de 1,5 à environ 4 millions d'individus, leur part dans l'ensemble de la population passant de 5,8 à 8,6 %.

L'urbanisation post-coloniale en Afrique de l'ouest



Données concernant 10 pays : Mali, Niger, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Ghana, Togo, Guinée Bissau, Gambie, Libéria, Mauritanie. Sources : Géopolis

Fig. 1

¹⁷ Notons que le Ghana représente le quart de la population totale de l'échantillon et le tiers de sa population urbaine, il imprime donc plus fortement sa marque à la tendance générale que les autres États.

Malgré le fait que des petites villes quittent régulièrement leur catégorie pour nourrir celles des villes plus grandes, leur part dans l'ensemble de la population urbaine régresse de plus en plus lentement (passant de 45 % à 36 % entre 60 et 70, puis à 34% en 1980). De plus elles assurent le renouvellement urbain par le bas, par intégration de nouveaux centres.

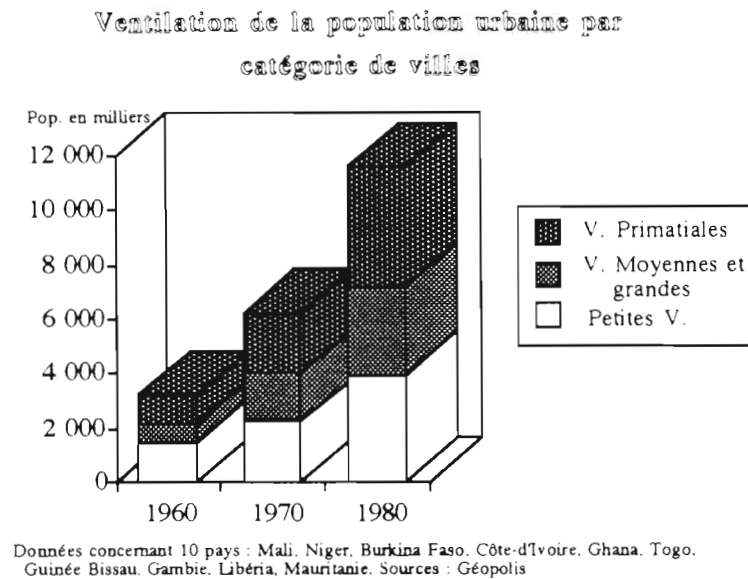


Fig. 2

Phénomène remarquable : **l'accélération de la croissance des petites villes dans un contexte de légère régression de la croissance urbaine** (qui passe d'une moyenne annuelle de 6,9 % à 6,4 %), et tandis que celle des villes moyennes, grandes et primatiales tend à diminuer.

En effet, durant la **décennie 60**, la population des petites villes croît au rythme annuel de 4,3 %, alors que la catégorie des villes moyennes et grandes est gonflée par l'émergence de nombreux centres qui amènent un taux de croissance annuel très élevé de 9,5 %. Les 8 % de la catégorie des villes primatiales sont tout aussi remarquables, dans la mesure où ils ne reposent que sur les dix nouvelles capitales nationales, qui se développent alors en tant que métropoles.

La **décennie 70** voit la forte croissance des 10 capitales ralentir légèrement en perdant un peu plus de 1 % sur le taux de croissance annuel moyen. Dans le même temps, on observe un net ralentissement de la croissance de la catégorie des villes moyennes et grandes, déjà bien dotée en nombre d'agglomérations (40) et moins prompte à accueillir de nouvelles localités (pour arriver à 68 villes en 1980, leur nombre a cru au rythme de 5,4 % par an, contre plus de 11 % sur la décennie précédente, où leur nombre était passé de 14 à 40).

En revanche, le dynamisme de la catégorie des petites villes s'accroît avec un quasi doublement de ses effectifs, qui passent de 269 unités à 471, alors qu'ils étaient de 182 en 1960 (Fig. 3). Cela se traduit par un accroissement annuel moyen du nombre de localités en augmentation (5,8 %). Accroissement moyen qui dépasse dorénavant celui des villes moyennes et grandes. Cela se traduit également par l'augmentation de la part des petites villes dans le nombre total d'agglomérations (de 84 à 86 %), alors que cette part avait régressé durant la décennie précédente (de 88 à 84 %).

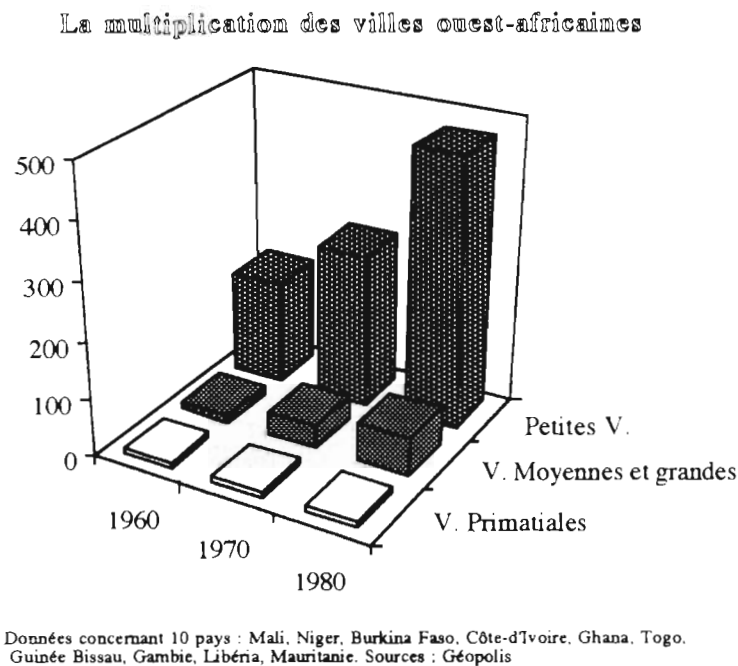


Fig. 3

C'est donc une vague d'émergence de petites villes qui explique l'accélération de la croissance de leur catégorie¹⁸, qui, rappelons-le, subit l'évasion des plus dynamiques. En effet, en rythme annuel moyen, le croît passe, d'une décennie à l'autre, d'un peu plus de 4 % à près de 6 %.

Évidemment ces tendances gommement des réalités nationales contrastées. Ainsi, la régression de la croissance urbaine durant la décennie 70 ne semble toucher que certains pays côtiers dont les rythmes s'établissent pourtant à des niveaux très différents¹⁹ : Ghana, Côte-d'Ivoire et Togo ; tandis que la plupart des pays soudano-sahéliens voit leur croissance

¹⁸ Pour réaliser son *Image à long terme de l'Afrique au sud du Sahara*, J.-M. Cour (1984) s'est d'abord livré à un diagnostic sur l'évolution de 1950 à 1980, dans lequel il estime que pour l'ensemble de l'Afrique noire, le nombre de villes de plus de 5 000 hab. est passé de 670 à 2700, dont 173 villes de plus de 100 000 hab. (32 en 1950).

¹⁹ Inférieur à 5 % annuels pour le Ghana (4,3 % et 3,1 % de moyenne annuelle pour les décennies 60 et 70) et d'environ 10 % pour la Côte-d'Ivoire (11,3 puis 8%).

augmenter. Mais les clivages ne respectent pas tous cette césure écologique et économique. En effet, le phénomène, conforme à la décennie précédente mais inverse à la tendance générale, d'accélération de la croissance des villes moyennes, affecte aussi bien le Mali et la Mauritanie, que le Togo et le Liberia. Par contre, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire et le Ghana présentent une catégorie "petite ville" plus dynamique que les autres, dans des contextes de ralentissement de la croissance urbaine pour les deux derniers²⁰, ou au contraire d'expansion pour le premier.

Enfin, précisons que le poids réel des citoyens de petites villes dans l'ensemble de la population est variable d'un pays à l'autre : il dépend à la fois de l'ancienneté et de l'ampleur du fait urbain, mais aussi de la taille du pays. Il sera faible, mais en augmentation rapide si l'urbanisation est encore marginale (Niger : 3 ; 2 et 4 % en 1960, 1970 et 1980 ; Burkina Faso : 1 ; 2 et 9 % ; Mali : 3 ; 3 et 6 %), et il sera fort si l'urbanisation est ancienne, généralisée et répartie sur une armature hiérarchisée (Ghana : 12 ; 10 et 12 %), ou au contraire si l'urbanisation est récente dans un petit pays où tous les centres secondaires sont encore petits (Togo : 8 ; 19 et 17 % ; Liberia : 5 ; 9 et 9 %), enfin, il sera moyen si une armature de villes secondaires est en cours de constitution dans un contexte de forte croissance urbaine (Côte-d'Ivoire : 6 ; 6 et 7 %).

b) Des tendances confirmées par les évolutions contemporaines

Les lacunes et les disparités dans les données disponibles récentes concernant un grand nombre de pays d'Afrique de l'ouest ne permettent pas une harmonisation au-delà de 1980. La seule possibilité d'évaluation des tendances postérieures à cette date réside dans l'observation des évolutions nationales des pays qui ont réalisé et communiqué une série de recensements dont le dernier date au moins de la fin des années 80. En Afrique de l'ouest, hors Nigeria, cinq pays sont dans ce cas, le Mali (recensements en 1966 ; 76 et 87), la Côte-d'Ivoire (65 ; 75 et 88), le Niger (62 ; 77 et 88) et le Sénégal (64 ; 76 et 88²¹).

Partout la croissance urbaine diminue (de 6 à 5,1 % d'un recensement à l'autre au Sénégal ; de 8,6 % à 7,4 % au Niger ; de 10,1 à 6,1 % en Côte-d'Ivoire ; de 10,3 à 4,5 % au Mali). Partout, celle de la capitale diminue également, pour s'établir à un niveau inférieur à celui de la croissance urbaine (de 6 à 4,2 % au Sénégal ; de 11,5 à 5,2 % au Niger ; de 10,8 à 5,6 % en Côte-d'Ivoire ; de 10,5 à 4,2 % au Mali), qui repose donc majoritairement sur les villes secondaires.

²⁰ En Côte-d'Ivoire, ce sont toutes les catégories urbaines pour lesquelles le rythme de croissance diminue, même si cette diminution est proportionnellement moindre pour les petites villes, alors qu'au Ghana le ralentissement épargne la catégorie petite ville.

²¹ Les résultats n'étant pas disponibles dans le détail pour les villes sans statut municipal, nous avons eu recours aux données globales par catégorie de villes, compilées par G. Mainet (1988).

La tendance générale des années 70 est donc confirmée. Cependant, si le groupe des petites villes s'est incontestablement renforcé en nombre (de 40 à 84 unités au Sénégal ; de 25 à 52 au Niger ; de 56 à 111 en Côte-d'Ivoire et de 44 à 69 au Mali), il souffre de la constitution d'une armature de villes moyennes à partir de la base qu'il constitue. C'est particulièrement le cas pour les quelques pays ici considérés, ainsi, le Niger, la Côte-d'Ivoire et le Mali, voient le taux de croissance annuel moyen de leur catégorie "petite ville" durant leur dernière période inter-censitaire s'établir respectivement à 7 %, 4,5 % et 1,9 %, soit à des taux inférieurs à ceux de la période précédente et à celui de la croissance urbaine globale, sauf pour le Niger. Gageons que ce phénomène s'estompera dans les années 90, avec la poursuite du gonflement du groupe des petites villes et l'accès beaucoup plus sélectif au groupe déjà fourni des villes moyennes. Ce qui se passe déjà depuis la fin des années 70, pour des pays plus urbanisés comme le Ghana, et vraisemblablement le Sénégal (Mainet, 1988 et 1991).

D'autres parties du continent offrent d'ailleurs des évolutions de ce type. Dès 1988, une étude sur *Le développement des villes en Ouganda de 1970 à 1980* portait en sous titre : *Changement politique, déclin d'une capitale nationale et expansion des petites villes* (Mugabi, 1988). En Tanzanie (Holm, 1992, p. 240), sur 10 ans, du recensement de 1978 à celui de 1988, la croissance moyenne de la capitale, Dar es Salam, est de 4,7 %, tandis que celle des "villes intermédiaires" est de 6,4 % pour les plus petites (de 5 à 10 000 hab.), et de 7 % pour les plus grandes (10 à 35 000 hab.), les cinq chefs-lieux de région (35 à 175 000 hab.) croissent pour leur part au rythme annuel de 5,6 %.

2- Les rythmes de croissance des petites villes

a) Une tendance derrière des trajectoires urbaines variées

Des dynamiques contrastées

Un premier constat s'impose : les petites villes connaissent une vaste gamme d'évolution, de la régression à la traversée fulgurante de la catégorie, en passant par la stagnation ou la croissance lente, régulière ou graduelle, on observe même des cas pour lesquels alternent phases de régression et de croissance.

Pour les **cas de régression**, outre les spectaculaires disparitions de camps sur les plantations libériennes et quelques cas de villes minières "fantômes" comme Bibiani²² au Ghana, le Mali et le Burkina Faso offrent quelques exemples, citons Tenenkan sur le

²² Où se maintiennent tout de même près de 10 000 résidents, après que la ville en ait accueilli presque 15 000 au début des années 60.

Moyen-Niger ou Villy Sandogo dans la province burkinabé de Boulkiemde. Ces deux pays offrent également le plus grand nombre de **cas de stagnation**, citons : Sabou, Bogandé, Imasgo, Kolologho, Tenkodogo et Koupéla pour le Burkina Faso, et Macina et Niafunké au Mali. Mais les pays côtiers fournissent aussi quelques cas de régression (Rubino en Côte-d'Ivoire) et de nombreux cas de stagnation, notamment au Ghana.

A l'inverse **les traversées fulgurantes de la catégorie**, relèvent de quelques cas particuliers, comme la nouvelle capitale ivoirienne Yamoussoukro ou mauritanienne Nouakchott, ou encore comme les cités minières d'Arlit au Niger et de Camp IV au Liberia et le terminal minier mauritanien de Nouadhibou (Tireka, 1986). Mais si ces itinéraires sont exceptionnels, **les fortes croissances** qui permettent à des petites villes de se hisser rapidement dans la catégorie des villes moyennes sont nombreuses, citons par exemple Banfora (Ouattara, 1981 ; Hartog, 1983 ; Ganne, 1988 ; Goislard, 1991) et Ouahigouya (Ganne, 1986, 87 et 88) au Burkina Faso, Abengourou et Soubré en Côte-d'Ivoire et Koutiala (Bertrand, 1990) au Mali.

Les cas de croissance lente ou moyenne mais régulière sont également légion et peuvent être illustrés par Rosso et Atar (d'Hont, 1986 ; Kamara et alii, 1988) en Mauritanie, Koulikoro et Bougouni (Bertrand, 1990) au Mali, Odienné (Cotten, 1969), Ferkessedougou, Dabou ou Bouna (Boutillier, 1993) en Côte-d'Ivoire (Dureau, 1987, p. 242-243), et Fada N'Gourma (Ganne, 1988, 89 et 91) et Tenkodogo au Burkina Faso.

Pour **les cas d'évolutions irrégulières**, Dire et Goudam au Mali se "réveillent" vers 1965, après être restées au stade élémentaire de l'urbain. Bingerville en Côte-d'Ivoire se met à croître vers 1975, après avoir stagné au cœur de la catégorie petite ville. Une telle évolution a également marqué la cité ghanéenne de Nsawam, centre de collecte du cacao, elle végétait dans les années 30 et 40, avant d'être emportée par la dynamique métropolitaine voisine au cours de la décennie suivante, puis de connaître à nouveau une stagnation relative de ses effectifs au stade de ville moyenne. Bandiagara en pays dogon connaît quand à elle, une décroissance de ses effectifs depuis 1975, faisant suite à une lente ascension parmi les petites villes. Enfin la cité mauritanienne de Tidjikja (d'Hont, 1986) a connu un parcours heurté à un niveau urbain élémentaire. Deuxième ville du territoire mauritanien en 1955 avec 6 000 hab., elle a d'abord régressé, avant de connaître une très légère croissance depuis les années 60, dans le même temps, elle a rétrogradé à la dixième place de l'armature urbaine nationale naissante.

Des cohortes de petites villes de plus en plus stables

Par-delà ces constats empiriques, il faut maintenant s'interroger sur le poids relatif des différentes modalités d'évolution. Pour cela, livrons-nous à l'observation du devenir de l'ensemble des cohortes de petites villes à cinq années d'intervalle, par le biais de matrices de transition.

Celles-ci se présentent sous la forme de tableaux sur lesquels la première ligne correspond au nombre de petites villes à une date donnée et les lignes suivantes correspondent à la distribution ultérieure des villes du groupe initial. Il est donc possible de suivre de cinq ans en cinq ans le devenir de tout le groupe de villes qui appartenait à la même catégorie à une date donnée.

Exemple : Sur les 94 petites villes que comptaient huit pays ouest-africains en 1955 (Tab.2b), 50 sont restées petites trente ans après, et 44 sont devenues des villes moyennes, dont 5 dépassent les 80 000 hab. Les 94 petites villes de 1955 étaient constituées de 76 localités de moins de 10 000 hab. et de 18 localités entre 10 et 20 000 hab. (Tab 2a) Parmi ces dernières, seules deux sont toujours dans la même catégorie en 1985.

Ainsi, ce sont cinq générations successives de petites villes (celle de 1955 ; 60 ; 65 ; 70 et 75) que nous pouvons suivre jusqu'en 1985.

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)											
	<5		5*10		10*20		20*40		40*80		80*160	
55	76 100											
60	1	1	56	74	18	24	1	1				
65			46	61	26	34	4	5				
70	1	1	32	42	32	42	10	13	1	1		
75	1	1	25	33	34	45	14	18	2	3		
80			20	26	36	47	16	21	4	5		
85			16	21	32	42	22	29	5	7	1	1
55	18 100											
60					15	83	3	17				
65					9	50	9	50				
70					4	22	14	78				
75					4	22	7	39	7	39		
80					3	17	6	33	9	50		
85					2	11	6	33	6	33	4	22

			<5	5*20	20*40	40*80	80*160
55			94		100		
60	1	1	89	95	4	4	
65			81	86	13	14	
70	1	1	68	72	24	26	1 1
75	1	1	63	67	21	22	9 10
80			59	63	22	23	13 14
85			50	53	28	30	11 12 5

8 pays : Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Ghana, Haute-Volta, Guinée Bissau, Gambie. Sources : Géopolis

Tab. 2a et 2b : Le devenir des petites villes de 1955

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)											
	<5		5*10		10*20		20*40		40*80		80*160	
60	147 100											
65	1	1	123	84	22	15	1	1				
70	4	3	92	63	47	32	4	3				
75	6	4	74	50	55	37	12	8				
80	4	3	65	44	57	39	20	14	1	1		
85	5	3	58	39	46	31	34	23	4	3		
60	35 100											
65	25 71 10 29											
70	1 3 12 34 21 60 1 3											
75	1 3 11 31 16 46 7 20											
80	1 3 10 29 15 43 9 26											
85	1 3 8 23 15 43 7 20 4 11											

		<5	5*20	20*40	40*80	80*160	
60			182	100			
65		1	170	93	11	6	0
70		4	152	84	25	14	1
75		6	141	77	28	15	7
80		4	133	73	35	19	10
85		5	113	62	49	27	11

Mauntanie, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Ghana, Haute-Volta, Libéria, Togo, Guinée Bissau, Gambie
Sources : Géopolis.

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)									
	<5	5*10	10*20	20*40	40*80	80*160	160*320			
65	180 100									
70	4	2	143	79	33	18				
75	5	3	115	64	57	32	3	2		
80	3	2	98	54	65	36	13	7	1	1
85	6	3	81	45	62	34	28	16	3	2
65	51 100									
70		1	2	34	67	16	31			
75		1	2	26	51	22	43	1	2	1 2
80		1	2	21	41	26	51	2	4	1 2
85		1	2	15	29	28	55	6	12	1 2

		<5		5*20		20*40		40*80		80*160		160*320	
65				231		100							
70		4	2	211	91	16	7						
75		5	2	199	86	25	11	1	0	1	0		
80		3	1	185	80	39	17	3	1			1	0
85		6	3	159	69	56	24	9	4			1	0

Mauntanie, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Ghana, Haute-Volta, Libéria, Togo, Guinée Bissau, Gambie
Sources : Géopolis

Tab. 3a et b et 4a et b : Le devenir des petites villes de 1960 et 1965

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)											
	<5		5*10		10*20		20*40		40*80		80*160	
70	200 100											
75	3	2	166	83	31	16						
80	3	2	143	72	51	26	3	2				
85	6	3	118	59	60	30	16	8				
70	67 100											
75	56 84 11 16											
80	43 64 23 34 1 1											
85	31 46 31 46 4 6 1 1											

		<5		5*20		20*40		40*80		80*160	
70		267 100									
75		3	1	253	95	11	4				
80		3	1	237	89	26	10	1	0		
85		6	3	209	78	47	18	4	1	1	0

Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Ghana, Haute-Volta, Libéria, Togo, Guinée Bissau, Gambie
Sources : Géopolis.

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)											
	<5		5*10		10*20		20*40		40*80		80*160	
75	305 100											
80	5	2	268	88	31	10	1	0				
85	11	4	220	72	69	23	4	1	1	0		
75	94 100											
80	77 82 16 17											
85	1 1 55 59 37 39 1 1											

		<5		5*20		20*40		40*80		80*160	
75		399 100									
80		5	1	376	94	17	4				
85		11	3	345	86	41	10	2	1		

Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Niger, Mali, Ghana, Haute-Volta, Libéria, Togo, Guinée Bissau, Gambie.
Sources : Géopolis.

Tab. 5a et b et 6a et b : Le devenir des petites villes de 1970 et 1975

Une réalité concerne la dynamique de l'ensemble des cohortes de petits centres urbains, il s'agit de la propension des deux tiers d'entre eux à rester dans cette catégorie de taille plus de vingt ans²³ (Tab. 2b, 3b, 4b, 5b et 6b).

On peut donc parler du caractère généralement stable des petites villes, dont la plupart n'ont qu'un dynamisme fort restreint. En effet, les villes de plus de 40 000 hab. issues depuis moins de vingt ans du groupe des petites villes sont assez rares : 9 cas, soit 10 %, issus de la classe 1955, 10 cas (5 %) de 1960, et encore 10 cas (4 %) pour 1965.

²³ Ils sont même 9 sur 10 à y rester plus de 10 ans

La stagnation ou le manque de dynamisme démographique affecte davantage le groupe le plus fourni, celui des toutes petites villes (5 à 10 000 hab.). Au bout de 10 ans, 61; 66; 67; 74 et 72 % des villes de moins de 10 000 hab. des cohortes successives (1955; 60; 65; 70 et 75), n'ont pas franchi ce seuil ; au bout de vingt ans, et pour les trois premières cohortes, ce sont encore 34; 47 et 48 % des effectifs qui sont dans ce cas. Par contre, dans le groupe des villes de 10 à 20 000 hab., et pour les mêmes périodes, on enregistre des taux de stagnation à 10 ans de 50; 37; 52; 64 et 59 %, et à 20 ans de 22; 32 et 31 %, (pour l'analyse par sous-catégorie de petites villes, voir les parties «a» des tableaux ci dessus).

Remarquons que les générations successives de petites villes sont de plus en plus nombreuses, mais aussi de plus en plus stables, c'est-à-dire de moins en moins fécondes en villes moyennes et grandes. Cependant cette évolution constante est très peu rapide, elle n'est d'ailleurs pas avérée en valeurs absolues, puisque ce sont toujours plus de petites agglomérations qui deviennent des villes moyennes. De plus la stabilité était déjà la caractéristique de la majorité des petites villes de 1955, dont plus de la moitié l'était encore trente ans après.

On peut donc affirmer que depuis la fin des années 50, la catégorie petite ville fonctionne comme un piège et un filtre à petites agglomérations, attirant de plus en plus de localités, pour n'en laisser échapper que peu dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine.

b) Les cités déchues²⁴

Parmi les figures de petites villes stagnantes, on trouve d'anciennes cités qui ont occupé des positions importantes dans les armatures urbaines coloniales ou précoloniales. Celles-ci sont de plusieurs types, et il convient de s'interroger sur la part réelle qu'elles prennent dans le phénomène de stagnation relative qui affecte un grand nombre de centres de la catégorie.

Les "ports"

Ce type de "cités déchues" est le plus représenté dans la catégorie : des ports commerciaux, premiers points d'ancrage des intérêts économiques et politiques européens (quelques exemples d'ouest en est sur le golfe de Guinée : Grand Lahou, El Mina, Keta,

²⁴ L'expression est d'Henri Berron (1980), elle qualifie Grand Lahou, en pays lagunaire ivoirien.

Aného, Grand Popo), voient avec certains ports d'un autre rivage, celui du Sahel (Say au Niger, Dia et Djenné dans le Macina malien), ainsi qu'avec quelques cités précoloniales secondaires (Notsé capitale historique du pays éwé togolais ou Bouna, Odienné, Salaga, Yendi, Bassar, Sansané-Mango : étapes caravanières et commerciales entre la côte et les «ports» sahéliens).

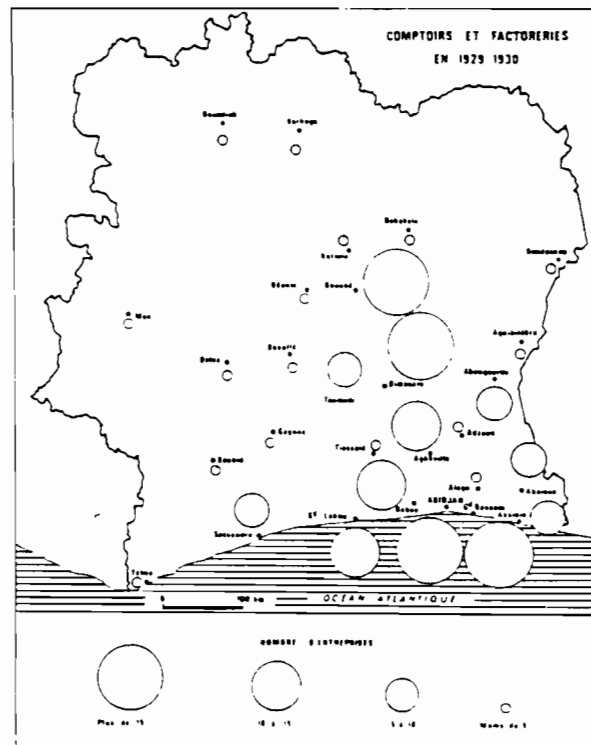
Les centres évoqués ont tous la particularité de se maintenir dans la catégorie des petites villes par une stagnation relative de leurs effectifs. C'est Keta, dont le site, sujet à l'érosion littorale, se réduit depuis le début du siècle, qui offre le cas de stagnation le plus évident. Sa population fluctue entre 11 000 et 17 000 hab. au cours de la seconde moitié du vingtième siècle, après avoir atteint les 10 000 en 1921. Dia et Djenné passent de 5 000 hab. au début du siècle (Gallais, 1984, p. 147) à respectivement 5 200 et 12 200 en 1987. Aného atteint juste les 15 000 hab. en 1981, après avoir été la première capitale togolaise à la fin du siècle dernier (de 1887 à 1897), tandis que Notsé forte de 10 000 hab. la suit de peu dans l'armature urbaine togolaise. El Mina et Bassar se hissent péniblement dans la catégorie des agglomérations de plus de 15 000 hab. en 1984 et 1981, alors que Bouna et Sansané-Mango se situent un peu en-dessous de ce seuil, respectivement en 1988 et 1981. Say et Salaga, avec respectivement un peu plus de 6 000 résidents en 1987 et environ 10 000 en 1984, retrouvent une taille urbaine après presque un siècle d'éclipse. Grand Lahou est sur le point de faire de même avec ses presque 5 000 hab. en 1988, seuil juste franchi par Grand Popo en 1979. C'est parmi les cités commerçantes précoloniales de la savane ivoirienne, ghanéenne et béninoise (Fig. 11) que des cas de légère promotion contemporaine apparaissent, qu'il s'agisse de Odienné, de Yendi ou de Djougou qui dépassent les 20 000 habitants au cours des années 80.

Les centres de traite et d'encadrement administratif coloniaux

Les centres choisis comme relais par l'administration coloniale et l'économie de traite²⁵ ont incontestablement subi une banalisation de leurs fonctions d'encadrement et de collecte. Le devenir des premières capitales coloniales recensées par Y. Marguerat (1991, p. 401-402) pourrait laisser penser que la destinée de petite ville est majoritaire parmi les places coloniales. En effet, 25 des 41 anciennes capitales du continent noir végètent dans la catégorie des petites villes voire des bourgs, mais l'auteur précise qu'il s'agit alors de capitales éphémères retombées dans l'anonymat dès la période coloniale.

²⁵ «Ce système économique a connu son apogée dans les années cinquante et a permis l'urbanisation physique de nombreux comptoirs ou escales (J. Dresch, 1950 : 200-230) qui ont parfois disparu ou décliné par la suite : Saint-Louis ou Kaolack au Sénégal, Manfé ou Yabassi au Cameroun. Nombre de petites villes ou cités de moyenne importance isolées gardent aujourd'hui encore ces caractères de l'économie de traite «singulièrement primitive et paresseuse» (Dresch J., 1946 : 63). Seul changement notoire : le Dioula ou l'Ibo ont remplacé l'agent de la C.F.A.O. ou de l'U.A.C.» (Courade et Bruneau, 1983, p. 76).

Plus généralement, il faut rappeler avec G. Sautter (1981) que si les centres coloniaux ont pu constituer un réseau hiérarchisé, "les deux niveaux (trois dans les plus vastes États) n'étaient représentés que par les centres dont les plus importants avaient au plus la taille de petites villes, tandis que les plus modestes étaient loin de mériter ce nom" (p. 412). La comparaison de la carte des nombreux comptoirs et factoreries de Côte-d'Ivoire en 1930 (Fig. 4), avec celle de la très chétive armature urbaine de l'époque (Fig. 40, Dureau, 1987) est à ce titre éloquent.



Source (Rep) : KIPRE P, 1975 - La place des centres urbains dans l'économie de la Côte d'Ivoire de 1920 à 1930. *Annales de l'Université d'Abidjan série I, tome III, Histoire*, pp. 93-120.

Fig. 4
(Dureau, 1987)

Les villes coloniales sont-elles alors si nombreuses à stagner dans la catégorie des petites villes ?

En fait non, la plupart des villes coloniales sont aujourd'hui des villes importantes, même si leur position régresse dans l'armature urbaine. Citons le cas de Kaédi (Koua,

1989), première ville mauritanienne en 1955 avec moins de 10 000 hab., qui dégringole à la troisième place de la hiérarchie urbaine en trente ans, alors que sa population, gonflée par la sédentarisation de nombreux nomades, a été multipliée par quatre !

Par contre, des points d'ancrage secondaires de l'administration coloniale et par conséquent du commerce de traite et des missions, accèdent depuis deux ou trois décennies à une taille urbaine élémentaire.

Prenons l'exemple sénégalais : nombre d'«escales» fluviales ou ferroviaires figurent actuellement dans la catégorie des petites villes (Galaup, 1991). Certaines doivent cette position dans l'armature urbaine à la très faible progression de leurs effectifs, comme Mékhé ou Bambey dont les populations passent respectivement de 5 600 et 6 200 hab. en 1955 à 12 200 et 17 000 hab. en 1988, d'autres la doivent à un passage récent dans la catégorie, puis à la relative stagnation de leurs effectifs, citons Matam, Linguère et Podor dont les populations se situaient entre 1 500 et 3 500 hab. en 1955 pour avoisiner les 10 000 en 1988, après avoir franchi le seuil des 5 000 dans les années 60. Podor, ancienne petite escale fluviale légèrement à l'écart de la route principale, est d'ailleurs la plus stagnante des petites villes précitées, puisque ses effectifs sont quasiment stables d'un recensement à l'autre (1976 et 1988), aux alentours de 7 000 hab. Cette évolution contraste avec celle de deux centres voisins (Kane, 1989), une autre «escale», Dagana, et un centre agro-industriel récent qui lui est périphérique, Richard Toll (Le Roy, 1991). Ce dernier est actuellement une ville moyenne (30 000 hab. en 1988), tandis que Dagana connaît une croissance lente, qui lui permet de figurer encore dans la catégorie des petites villes, avec 16 000 hab. en 1988. Notons que toutes les localités évoquées correspondent à des centres commerciaux et administratifs élémentaires dans le dispositif colonial, la quasi-totalité des «escales», considérées comme des villes avant 1960, a rejoint les catégories des villes moyennes ou grandes, malgré la perte ou la banalisation de leurs fonctions originelles.

c) Le déterminisme administratif en recul

Longtemps, le fait administratif est apparu comme déterminant dans la genèse de la ville ouest-africaine et dans sa dynamique ultérieure. Les fonctions commerciales, dans le cadre de l'économie de traite, et les fonctions sociales, scolaires et sanitaires se sont greffées sur le dispositif lâche de quadrillage du territoire de l'administration coloniale. Ceci est particulièrement vrai pour l'empire colonial français, alors que les colonies britanniques étaient organisées selon un schéma beaucoup plus diffus, mais il est vrai, sur un substrat urbain plus développé, tant au Ghana qu'au Nigeria.

Le statut administratif au cœur de l'urbanité, est une réalité qui s'est maintenue au delà de la première décennie postcoloniale, avec un double mouvement, celui de l'extraordinaire promotion des capitales nationales et celui de la diffusion de l'encadrement administratif. Cette diffusion de l'encadrement administratif, s'accompagne pour les centres élus d'une dotation en équipements et en infrastructures (qui sont autant de formes urbaines) et de l'arrivée d'un groupe de fonctionnaires que la théorie économique traduit en emplois de base.

Durant cette phase, les promotions administratives ne font pas que s'abattre sur quelques bourgs et chefs-lieux de canton, elles viennent parfois à la rencontre d'un dynamisme démographique et/ou économique devenu évident. Il est alors beaucoup plus difficile d'identifier le poids réel de l'administration dans la genèse urbaine. Même les centres sans statut particulier, s'ils croissent de manière importante, accueillent quelques services scolaires, sanitaires et policiers et voient donc leur croissance soutenue par un apport de fonctionnaires.

Constatant la croissance de nombreux centres du delta intérieur du Niger durant les décennies 60 et 70, J. Gallais lie ce phénomène au "développement considérable, excessif de la fonction publique depuis vingt années en Afrique occidentale et dont on trouverait difficilement des exemples comparables" (1983, p. 220). Selon lui, et pour le Mali, chaque fonctionnaire agrège 20 à 30 personnes, parents ou dépendants économiques. La fonction de chef-lieu d'arrondissement -Konna et Sofara étudié par O.M. Ba (1981) par exemple- avec ses 30 à 50 fonctionnaires correspond donc à un croît de 500 à 1 000 habitants ; celle d'un modeste chef lieu de cercle (Ténenkou et Djenné) à un croît de 2 000 à 3 000 habitants. "Tout se passe comme si chacun des niveaux administratifs conférait à la bourgade ou à la petite ville choisie un apport de population relativement fixe" (p. 220).

Cette tentative, pour intéressante qu'elle soit, est hasardeuse dans la mesure où tous les fonctionnaires n'ont pas tous la même capacité à engendrer des emplois domestiques par opposition aux emplois de base qu'ils occupent. Les fonctionnaires qui dirigent les antennes de base de l'administration et des services publics ont bien évidemment des revenus moins

importants et donc une capacité d'achat, d'investissement, d'emploi et d'épargne inférieure à celle de leurs collègues mieux placés dans la hiérarchie. Par ailleurs, si un centre offre un accès aisé aux services publics, des opportunités de pluriactivité familiale et que le coût de la vie y est bas, un fonctionnaire accueillera des parents en plus grand nombre que dans un centre moins bien doté ou moins accueillant. Enfin des fonctionnaires, en l'absence de bourgeoisie locale, peuvent se faire entrepreneurs et créer des emplois qui existeraient déjà dans un autre milieu socio-économique. Aussi le multiplicateur à appliquer à chaque fonctionnaire pour obtenir le nombre de citoyens supplémentaires est certainement inférieur pour les villes au développement spontané dont la reconnaissance administrative est réduite et tardive. Mais des effets de seuil existent et un apport, même limité, de fonctionnaires peut constituer un marché d'appoint pour des activités commerciales, artisanales ou de service qui peuvent ainsi se développer.

Pour important qu'il soit, le statut administratif rend de moins en moins compte des dynamiques urbaines de base. C'est ce que remarquent Dureau (1987, p. 267), Chaléard et Dubresson (1989) pour la Côte-d'Ivoire : "L'examen des biographies administratives montre que si la fonction a bien joué un rôle fondamental dans l'émergence de l'armature urbaine ivoirienne («la sous-préfecture crée la ville»), son poids varie dans le temps et dans l'espace. L'administration demeure certes un facteur essentiel, mais pas unique, de l'urbanisation du nord²⁶, mais ses effets ont diminué au sud où l'érection en sous-préfecture ne constitue plus un discriminant explicatif du peuplement des petites localités" (p. 281). Constat similaire pour A. Galaup (1991) qui remarque qu'au Sénégal, la fonction administrative n'est pas un support de la croissance des «villages-centres», souvent plus dynamiques que leurs sous-préfectures (p. 201).

Ce sont donc d'autres facteurs explicatifs qu'il faut trouver ou combiner à celui-ci, pour expliquer l'accession à la catégorie des petites villes de centres non encore reconnus par l'administration et dans lesquels, par conséquent, les formes urbaines de référence sont absentes.

Le contexte postcolonial est aussi celui de l'émergence de frontières nationales, de la constitution de grandes métropoles et du développement du trafic routier, autant d'éléments éminemment géographiques qui offrent des opportunités à certains établissements humains selon leur nouvelle localisation relative.

²⁶ Dabakala (ancien chef-lieu de subdivision de cercle puis de sous-préfecture, érigé en chef-lieu de préfecture depuis le 31 décembre 1976) émerge comme petite ville isolée au début des années 80, dans un contexte démographique régional marqué par l'exode rural, il s'agit là du principal et quasi unique exemple récent de promotion urbaine liée à la seule fonction administrative

Par ailleurs, la dynamique rurale environnante est un facteur de différenciation des bourgs potentiellement déterminant pour leur décollage. Ceci n'est d'ailleurs pas nouveau et a été relevé dans le contexte malgache des années 1960 par P. Le Bourdieu (1971). Il reconnaît l'influence du développement agricole sur la croissance des 19 petites villes qu'il a identifiées (population entre 7 500 et 25 000 hab.), la moitié d'entre elles (situées sur les foyers périphériques de développement agricole) croît ainsi beaucoup plus vite que l'ensemble de la population urbaine, tandis que l'autre moitié connaît une croissance faible.

La compréhension des facteurs contemporains de l'urbanisation par le bas nécessite donc de corréler la dynamique du semis des petites villes à toute une série de faits géographiques, qui peuvent constituer des principes de localisation générateurs de fonctions urbaines.

3- Le Bénin : vers un réseau pyramidal qui intègre toutes les générations de villes ?

Avant de passer à la confrontation systématique du semis de petites villes avec différents faits géographiques, nous souhaitons évoquer le cas béninois²⁷. Il montre comment nombre de cités précoloniales (capitales royales et cités-palais²⁸ ou premiers points d'ancrage côtiers du commerce européen), et de centres d'encadrement coloniaux ont finalement pris place dans le réseau urbain contemporain après avoir parfois subi des crises importantes. Par ailleurs, le cas du Bénin nous offre l'évolution d'un réseau urbain colonial embryonnaire et macrocéphale vers un réseau pyramidal²⁹, en passant par une situation de "macrobicéphalie" (Fig. 5).

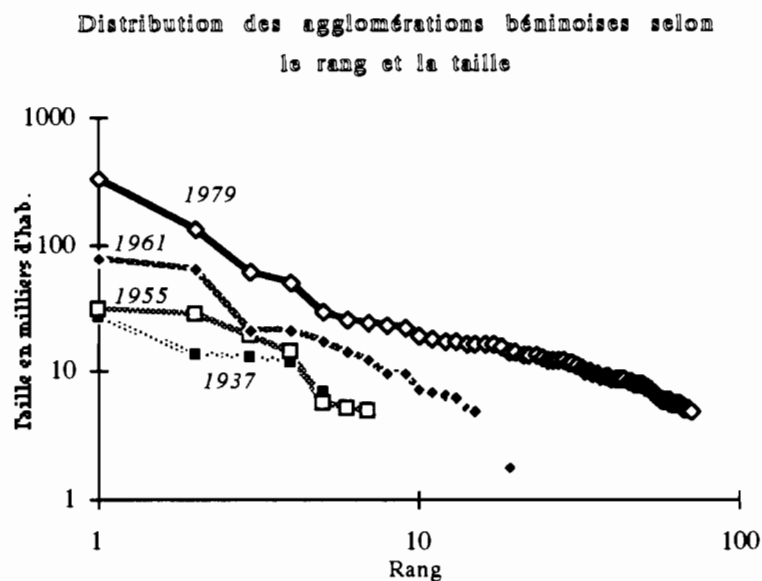


Fig. 5 : L'évolution du profil "rang/taille" du Bénin

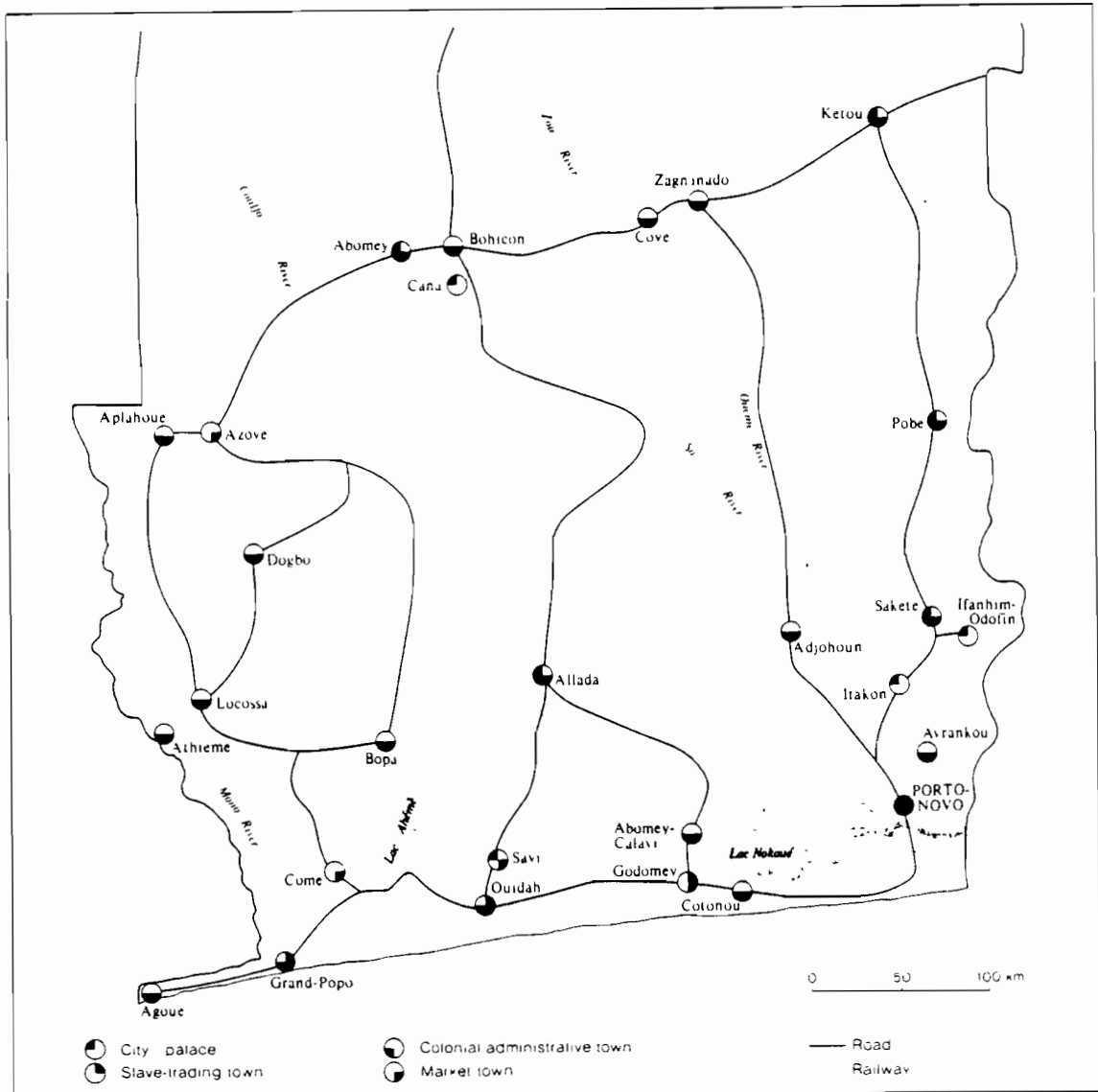
En 1947, Porto Novo domine nettement (30 000 hab.) deux villes secondaires, Cotonou et Abomey (20 000 et 17 000 hab.). Huit ans plus tard, la promotion de Cotonou, qui gagne près de 10 000 habitants, contraste avec la stagnation des deux autres villes importantes et de la petite ville de Parakou, point de rupture de charge au terminus de la voie

²⁷ La dynamique de l'armature urbaine béninoise (ex-dahoméenne) est ici développée à partir de séries statistiques lacunaires, puisqu'il existe un hiatus entre 1961 et 1979. Par ailleurs, les recensements administratifs coloniaux (1937, 1947 et 1955) ainsi que l'enquête démographique de 1961 ne donnent pas la population de toutes les petites agglomérations, à la différence du dernier, et déjà ancien, recensement général de la population et de l'habitation de mars 1979.

²⁸ Celles du royaume méridional Fon, du royaume côtier de Porto Novo et des royaumes septentrionaux Bariba et Boko.

²⁹ Notre analyse de l'évolution du réseau urbain béninois va à l'encontre de celle réalisée dans le cadre d'une étude démographique du CEPED et de l'UEPA par Julien K. Guinguido Gaye et intitulée *Croissance urbaine, migrations et population au Bénin* (1992), l'auteur y affirme : "l'une des caractéristiques majeures de l'urbanisation au Bénin est la macrocéphalie" (p 43)

ferrée. La nouvelle situation de bicéphalisme se développe à la fin des années 50, où, seule parmi les villes importantes, l'ancienne cité d'Abomey stagne, à l'image de la plupart des centres administratifs secondaires, dont certaines anciennes villes précoloniales déchuës, telles Djougou au nord et Ouidah au sud.



Generations of towns in South Benin

Fig. 6 . Héritages et semis urbain au sud du Bénin
(Mondjannagni, 1982)

Au cours des années 60 et 70, le réseau urbain béninois est d'abord marqué par l'ascension au rang de métropole de Cotonou, devenue la vraie capitale économique et politique du pays et dont la croissance moyenne annuelle est supérieure à 8 %. Cependant, de grandes cités d'origine précoloniale, avec une croissance beaucoup plus faible, se sont maintenues comme grandes villes à l'échelle du pays, c'est le cas de Porto-Novo et d'Abomey. Rares sont les cités précoloniales qui n'ont pas pu se maintenir dans l'armature

urbaine, que se soit par un vif redressement après une décadence importante, comme Djougou, ou après une stagnation à un niveau réduit de population urbaine, comme Ouidah et Kouandé. En fait le semis dense, notamment dans le sud (Mondjannagni, 1977 et 1982), de petites cités précoloniales se retrouve dans le semis actuel des petites villes (Fig. 6), dont la plupart a cru durant les années 70 : Nikki, Pobé, Kétou, Kandi, Allada, Dassa Zoumé ; les cas de stagnation à un niveau élémentaire de population sont rares : Grand Popo et Ifangni. Parallèlement, les centres d'encadrement administratifs et commerciaux coloniaux ou postcoloniaux se sont également imposés parmi les villes secondaires, avec notamment l'exceptionnelle croissance de Parakou, devenue troisième ville du pays. Parmi les villes moyennes Bohicon, qui exploite sa situation de carrefour à quelques kilomètres d'Abomey, est également un centre de cette génération, mais la plupart de ceux-ci se retrouvent dans la catégorie des petites villes dynamiques, citons les marchés frontaliers de Malanville, Athiémé et Comé, les centres régionaux de Natitingou et Lokossa ou encore l'étape routière de Savalou et ferroviaire de Savé. Seule Cové, quatrième ville du pays en 1961, connaît une inquiétante stagnation de ses effectifs et rétrograde en neuvième position dans l'armature urbaine (Fig. 8).

Peut-on néanmoins parler de réseau urbain hiérarchisé sur l'ensemble du territoire ? Il semble que celui-ci soit encore lacunaire, notamment dans le nord du pays. Les provinces septentrionales sont les moins densément peuplées³⁰, et les moins urbanisées. Aussi, le S.E.R.H.A.U., dans son *Atlas cartographique de la région nord du Bénin*, constate qu'il existe "un déséquilibre important dans la hiérarchie urbaine, dans la répartition spatiale des villes et dans la desserte des localités", pour conclure "qu'il n'existe pas réellement une armature urbaine régionale, mais un ensemble de réseaux hétérogènes qui fonctionnent de manière plus ou moins indépendante." (1992, p. 32). Pour nuancer ce jugement, nous devons souligner que, malgré les contrastes réels avec les provinces littorales, il est difficile de considérer la province du Zou comme partie intégrante d'une vaste "Région Nord du Bénin", dans la mesure où son principal bassin de peuplement, autour des centres de Savé, Savalou et Dassa-Zoumé, est aussi proche du littoral et de la métropole nationale que de Parakou ; de plus, la cité précoloniale de ce bassin, Dassa-Zoumé, est historiquement située aux marges de l'aire littorale, sans lien direct avec les routes commerciales qui traversaient le nord savanien. Il n'en demeure pas moins vrai que la prise en compte des réalités géographiques et de la forme spatiale de l'armature urbaine permet de constater que l'existence d'un organisme urbain qui émerge comme métropole régionale ne suffit pas à structurer un véritable réseau urbain régional dans un contexte de faible densité et de bassins de peuplement dispersés et mal reliés entre eux.

³⁰ De 10 hab. par km² en 1979 pour le Borgou, à 31 pour le Zou, en passant par 15 pour l'Atakora, contre plus de 120 pour deux provinces du sud, et plus de 200 pour la Province Atlantique

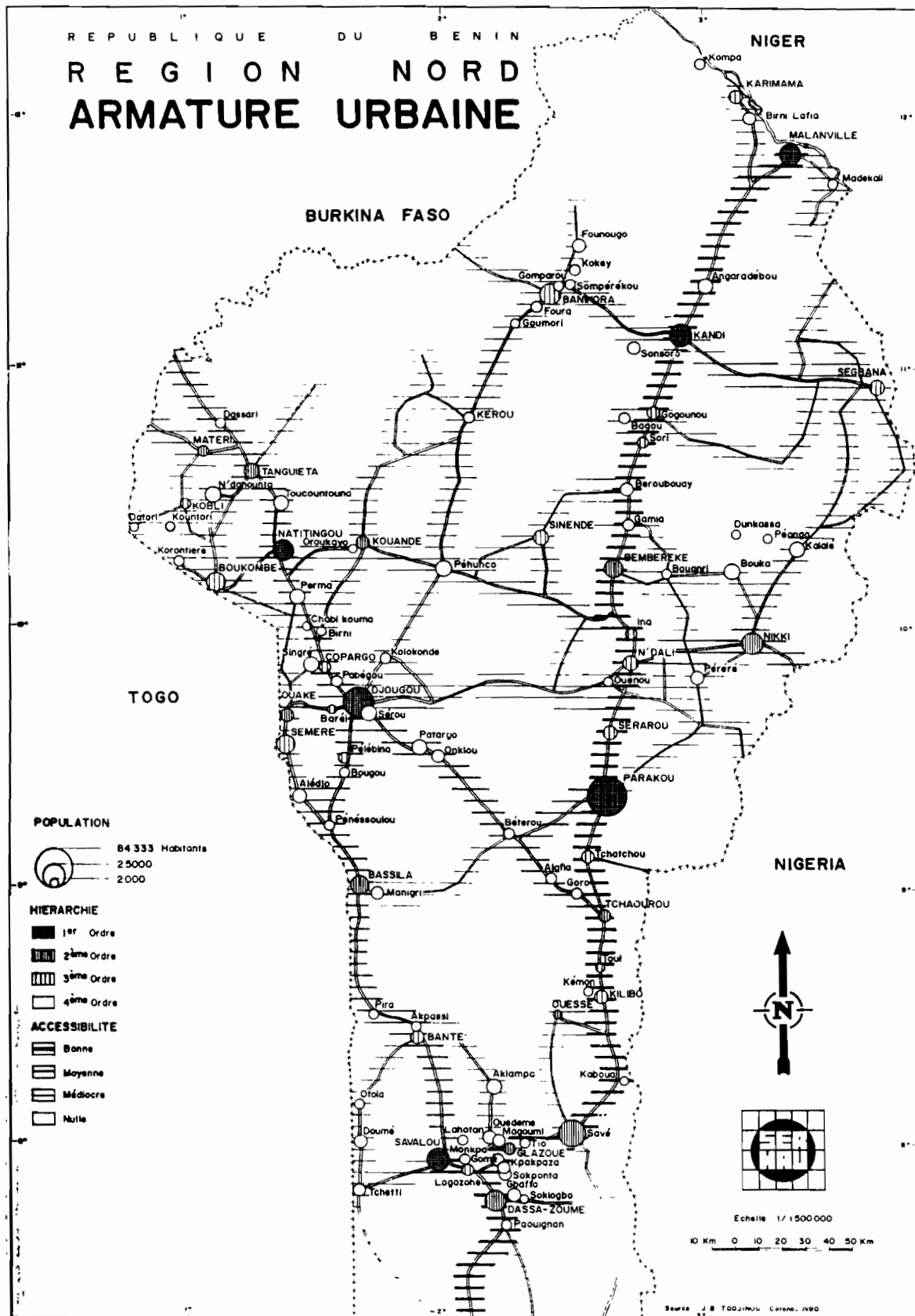


Fig. 7 : L'armature urbaine du Bénin septentrional
(SERHAU, 1990)

Les enseignements du cas béninois sont donc nombreux. Ils montrent qu'après une période de transition durant laquelle les hiérarchies héritées sont mises à mal (Fig. 7), un double phénomène de sélection et d'émergence, permet l'établissement d'un véritable réseau urbain à partir d'un semis plus dense et mieux hiérarchisé. Dans ce contexte, les cas de décadence sont peu nombreux, par contre les positions évoluent et les rétrogradations sont fréquentes tandis que des promotions sont remarquables. Le cas de Parakou et de sa croissance très rapide, durant les deux premières décennies du Dahomey puis du Bénin indépendant, réhabilite la position de point de rupture de charge dans l'économie urbaine de l'Afrique de l'ouest postcoloniale.

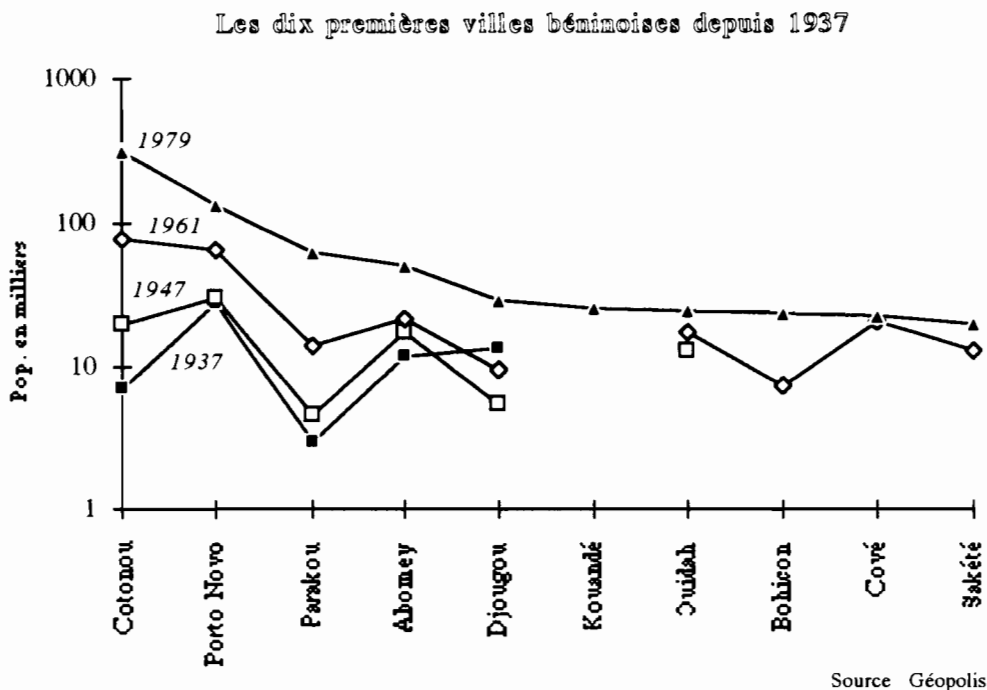


Fig. 8 : Évolution des positions au sommet de l'armature urbaine béninoise

L'évolution béninoise permet de s'interroger sur la thèse du court-circuitage invoquée à juste titre pour les exemples plus classiques de réseaux urbains évoluant vers la macrocéphalie (Sénégal, Côte-d'Ivoire), mais qui ne rend pas compte de la croissance de villes secondaires "court-circuitées", telles que Louga ou Saint Louis au Sénégal, Dimbokro en Côte-d'Ivoire ou Koforidua au Ghana.

Si les villes coloniales principales dont les fonctions sont en crise restent ou deviennent des villes moyennes, en revanche, les embryons urbains précoloniaux et coloniaux béninois peuvent toujours faire partie de la catégorie des petites villes tout en connaissant une certaine croissance. Cela accentue le caractère hétérogène de cette catégorie étoffée par l'apparition de centres plus récents.

La figure de la ville déchue reste donc tout à fait exceptionnelle en Afrique de l'ouest et il est bon de se rappeler avec Marcel Roncayolo (1990, p. 20) "que la ville dépasse généralement par son souffle le temps des modes de production, même si elle en porte l'empreinte ; encore mieux les conjonctures, même si elle doit affronter des cycles de gloire ou de misère". Il faut également tenir compte, selon son expression, de "l'inertie du semis urbain" liée à la capacité de "résistance plus ou moins longue et victorieuse d'une société localisée" (p. 66).

L'explication de la modestie de la croissance de nombreuses petites villes une fois qu'elles ont acquis cette taille, se trouve donc ailleurs que dans le court-circuitage d'anciens centres d'encadrement.

B. L'hétérogénéité des petites villes

1- Grands contrastes régionaux et familles de petites villes

La cartographie systématique du semis de petites villes -tous les cinq ans de 1955 à 1985- et sa mise en rapport avec des phénomènes géographiques, nous permettent d'analyser les modalités de la densification du semis. Certains faits de localisation peuvent être isolés et certains héritages soulignés. Ainsi émergent des générations et des familles de petites villes.

a) Les regroupements, les axes

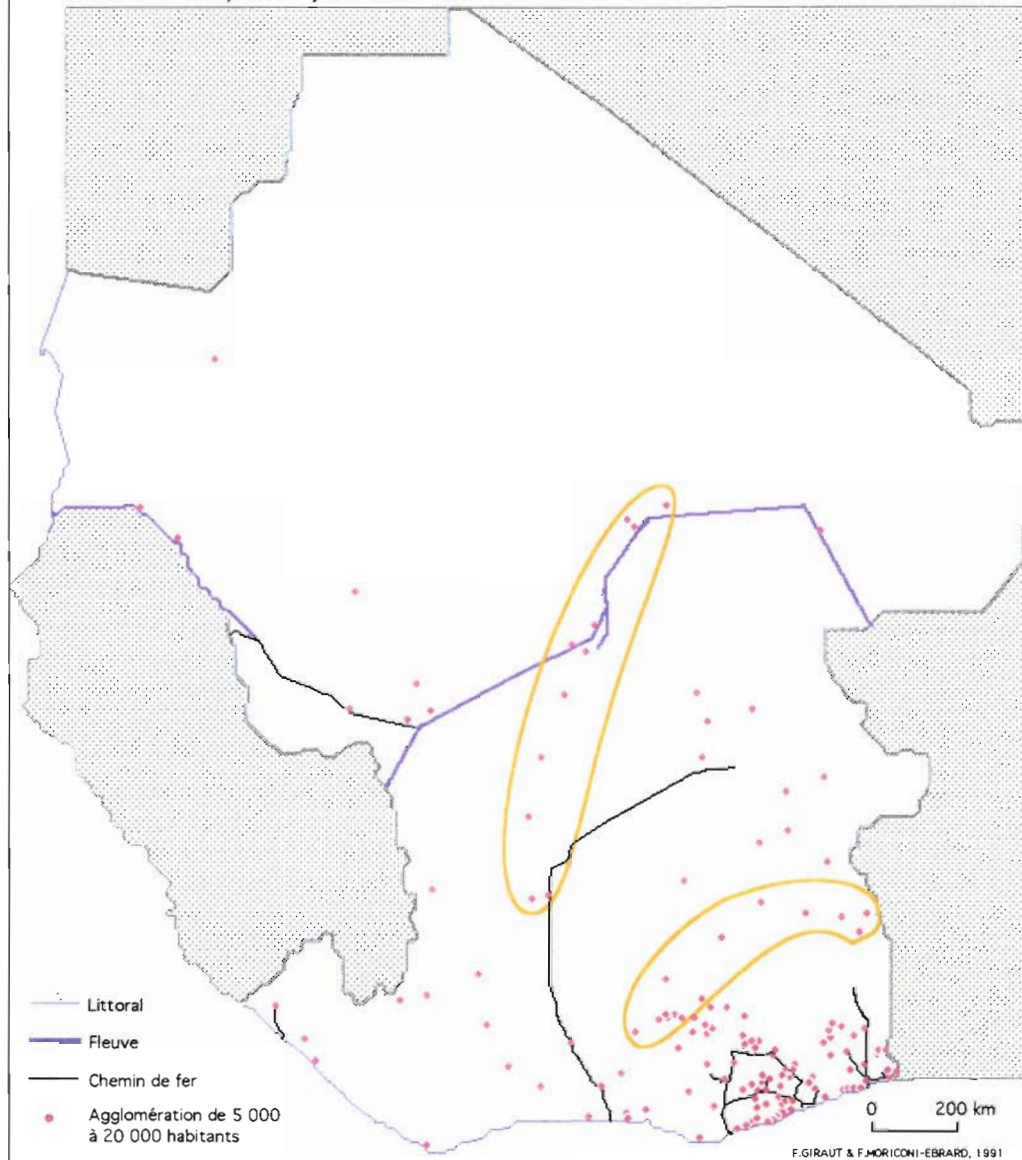
La simple observation de l'évolution du semis laisse apparaître des regroupements et des différences structurelles entre pays ou régions :

- un semis dense dès le début des années 60, dans les parties méridionales du Togo et du Ghana notamment (Fig. 9),
- des regroupements sur des axes qui perdurent (Littoral ghanéen et togolais, fleuve Sénégal et Niger) ou qui s'effacent (Du nord ivoirien à Tombouctou et du centre-est ghanéen au centre-nord togolais : Fig. 9), au profit d'autres (route nord-sud au Togo, route ouest-est au sud de la Mauritanie : Fig. 10),
- des nébuleuses qui apparaissent et se renforcent durant la période, au Burkina Faso, en pays mossi et dans le sud-ouest autour de Bobo Dioulasso, et au centre ouest ghanéen (Fig. 10),
- des trames plus ou moins denses qui se mettent en place sur la quasi totalité des espaces ouest africains.

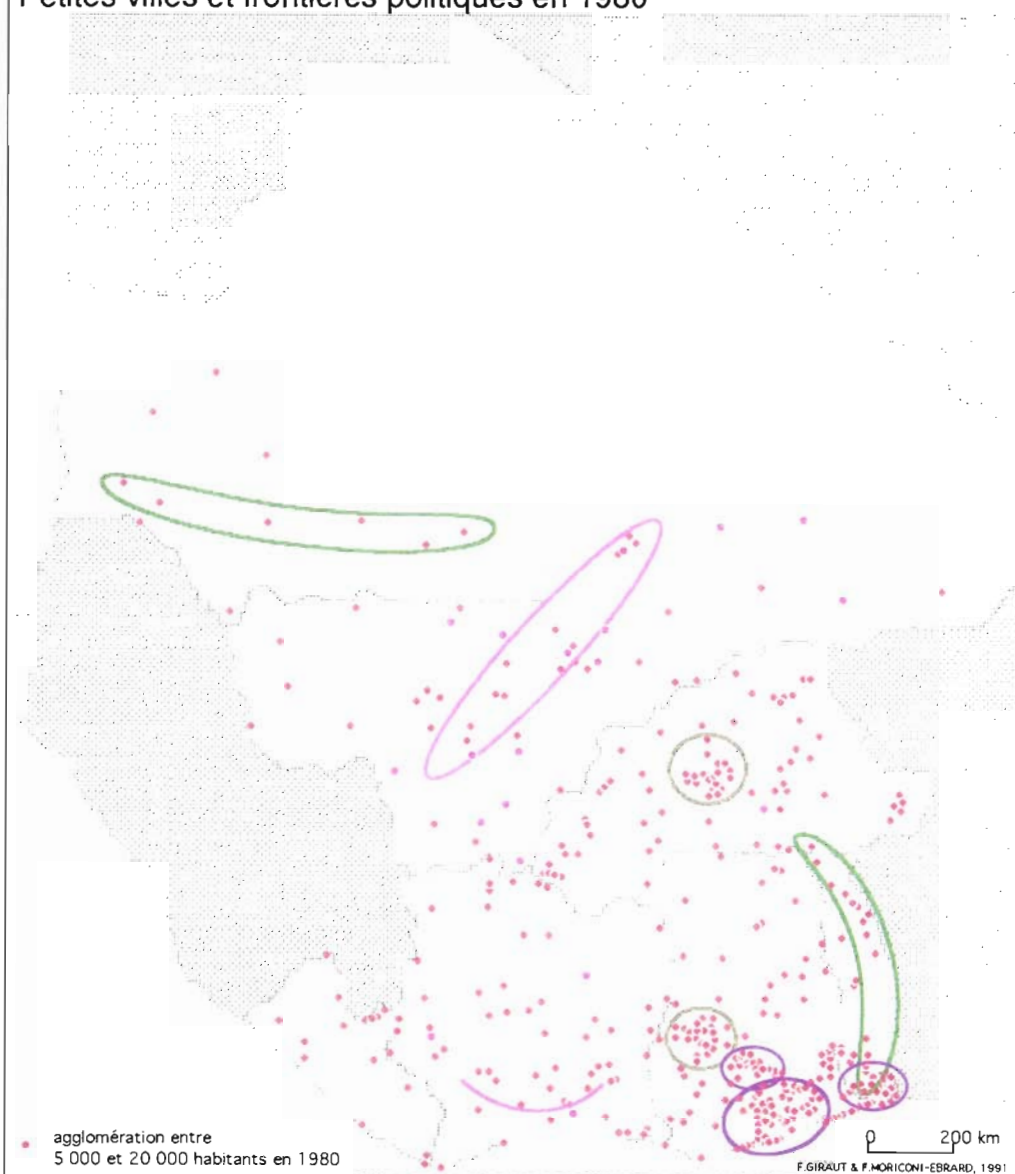
Il faut bien sûr invoquer :

- les héritages précoloniaux : formations politiques et économiques (pays ashanti, mossi...), axes commerciaux (Fig. 10) ("routes de la cola" notamment, et "ports" du Sahel) ;
- les héritages coloniaux : avec notamment le développement des plantations et le privilège accordé aux axes littoraux et ferroviaires ;
- la tendance postcoloniale au renforcement de la trame administrative, et au développement du trafic routier.

- Petites villes, littoral, fleuves et chemin de fer en 1960



Petites villes et frontières politiques en 1980



Page précédente :

Fig. 9 :
Petites villes, littoral, fleuves et chemin de fer en 1960

Fig 10 :
Petites villes et frontières politiques en 1980

Des facteurs de concentration sous-jacents

D'anciens axes commerciaux apparaissent nettement (contours orange) en 1960. En 1980, émergent des nébuleuses de petites villes apparues (marron) ou densifiées (bleu) pendant la période, ainsi que des axes routiers nationaux (vert). Deux éléments naturels (mauve) sont également soulignés par le semis urbain : l'axe de la vallée du Niger au Mali, et le contact forêt-savane avec un léger décalage vers le sud forestier.

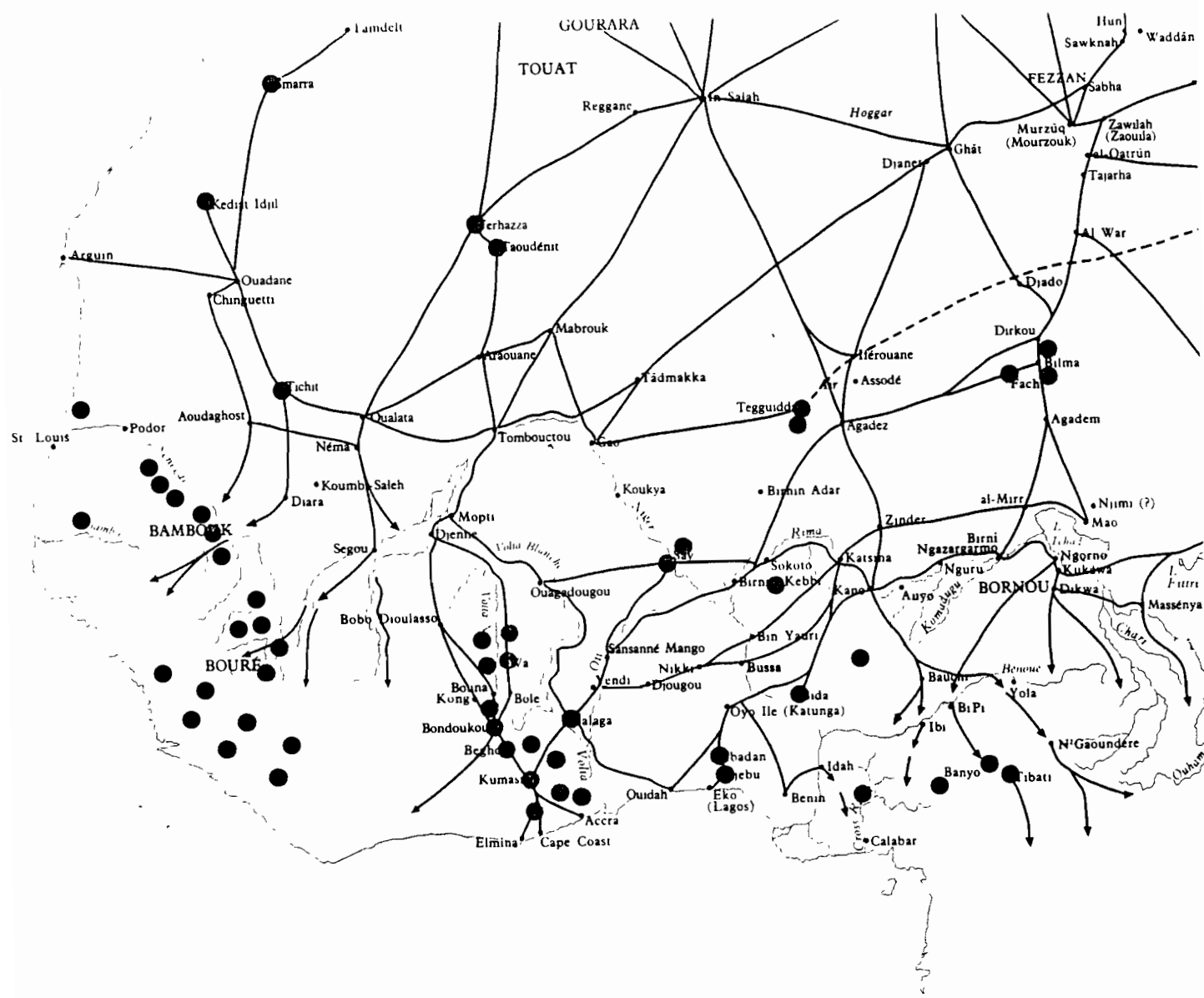


Fig. 11 :
Routes, ressources et places commerciales ouest-africaines à la fin du XIX^e siècle
(Atlas Historique de l'Afrique, 1985)

b) Milieux et petites villes

Les grands contrastes de milieux et de mise en valeur agricole jouent également un rôle : à petite échelle l'opposition désert/Sahel et l'opposition savane/milieu forestier. Cette dernière est d'ailleurs bien nette en Côte-d'Ivoire (Chaléard et Dubresson, 1989) où le contact entre ces domaines est également souligné par une série de petites villes qui redessinent un "V" baoulé.

Cependant, au sein d'une même entité écologique, les différences de milieu ne peuvent expliquer des évolutions divergentes. C'est le cas pour la partie sahélienne du Mali où J. Gallais (1988), lorsqu'il s'intéresse aux conséquences migratoires de la sécheresse, note des évolutions urbaines contrastées. La plupart des grandes et moyennes villes (Segou, Mopti, Gao, Tombouctou, mais pas Kayes) ont fonctionné comme refuge avec une croissance soutenue au cours des années 70 et 80. Les petits centres urbains ont pu jouer le même rôle (Nioro) voire même, pour de tout petits centres, fonctionner comme "niche de repli" et émerger comme petite ville, c'est le cas notamment de plusieurs localités du Gourma sinistré autour de Gao : Gossi, Tonka, Gourma Rharous, Badji Gourma, Bourem, Ansongo et Ménaka ; dans le même temps, le Moyen-Niger, voit la plupart des petites villes, solidaires de leur environnement, stagner ou perdre une partie de leurs effectifs (Djenné), même si quelques-unes émergent (Konna, Sofara...).

L'exploitation du milieu tropical humide sous forme de plantations, ou celle des richesses naturelles locales sous la forme de mines, peut également générer des agglomérations. Le semis urbain du Liberia, avec d'une part les plantations d'hévéa de Firestone et de la bourgeoisie américano-libérienne, et d'autre part les mines, dont la plus importante est celle de la LAMCO (Liberian-American Minerals C° Joint Venture) sur les flancs du mont Nimba, est celui qui fait la part la plus belle à des organismes qui s'apparentent davantage à des camps qu'à des villes (Salles, 1979 ; Marguerat, 1985). Ainsi mis à part les centres principaux (Harbel pour les plantations Firestone ; Yekepa et Camp IV pour la LAMCO), les autres sites voient leur population fluctuer et surtout relever de différentes entités selon les recensements³¹ ; des plantations de plusieurs milliers d'habitants disparaissent ("Firestone Div. 10, 44, 45"³² ; "Goodrich Plantation") tandis que d'autres apparaissent ("Cocopa plantation"), de même pour des concessions minières sur les sites de Mano River, Bongo Mine et Bomi Hill. Ce phénomène reste marginal dans les autres pays d'Afrique de l'ouest, tandis qu'il est fondamental dans la constitution de l'armature urbaine

³¹ Voir à ce sujet l'analyse du recensement de 1984 et le tableau récapitulatif (p. 9) réalisé par K.-H. Hasselmann en 1989, sous le titre *Urbanization in Liberia. An analysis of the 1984 Census Data*

³² "L'habitat-camps de travailleurs, ports, centres industriels et urbains vit et meurt en fonction des calculs économiques de la firme d'Akron" (Bruneau et Courade, 1983, p. 79)

libérienne, pays forestier sous-peuplé, où les centres secondaires liés à une fonction d'encadrement des campagnes (des plantations³³) sont rares. Ils doivent plutôt leur fortune à une position frontalière (Zorzor, Kolahun, Voinjama, Saniquellie, Ganta) ou de carrefour (Zwedru, Tappita, Kakata, Gbarnga).

Mais quelles que soient leurs origines -géographique, historique ou économique-, de grandes différences structurelles se maintiennent, notamment dans l'architecture des armatures urbaines. Depuis 1970, le nombre des petites villes ivoiriennes ne constitue que 73 à 80 % des centres urbains du pays, alors que celles du Ghana représentent plus de 85 %, celles du Togo et du Burkina, plus de 90 %, enfin celles du Niger, du Mali et du Liberia se situent autour de 80%.

2- Une génération fonctionnelle spécifique

Nous avons vu que la catégorie des petites villes est traversée par des localités en pleine expansion, tandis que d'autres s'y attardent ou s'y installent. En fait, il est possible de distinguer des générations de petites villes. Ces générations sont constituées de différents types selon les localisations relatives aux éléments structurants de l'espace. Cette typologie n'est évidemment qu'un moyen d'isoler des facteurs dominants, mais elle n'exclut pas les combinaisons qui sont bien souvent la règle, notamment avec la nature du milieu rural environnant qui sera abordé dans la partie suivante. Rappelons la mise en garde de Catherine Coquery-Vidrovitch (1993) lorsqu'elle tente d'établir une typologie historique des villes africaines précoloniales : "il est bien évident que toutes les villes africaines sont des hybrides et que ces hybrides se sont parfois constitués sur une très longue durée. Plus qu'une typologie, tout au plus pourrait-on proposer une chronologie de l'urbanisation africaine, tout en gardant bien en l'esprit qu'un tel schéma est nécessairement réducteur." (p. 45)

a) Les étapes routières

Il semble bien qu'au cours des années 1960 et 1970, la localisation sur un axe routier devient un facteur majeur d'émergence d'une nouvelle génération de centres (Fig. 10). Les routes Abidjan-Yamoussoukro et Abidjan-Man via Gagnoa sont ainsi redessinées par le semis des petites villes de 1980.

Si nombre de nouvelles petites villes profitent de l'existence de la route, toutes ne sont pas des étapes ou des carrefours. Par exemple, le long de la nouvelle route de l'Unité au

³³ A partir du cas camerounais, Bruneau et Courade remarquent que "la ville fait figure de parasite pour les plantations mais de nécessité sociale pour leurs salariés" (1983, p. 84).

sud de la Mauritanie, s'égrènent nombre de petits centres commerciaux qui fonctionnent comme refuges pour populations sinistrées (D'hont, 1986). Qui plus est, les routes principales sont bien souvent greffées sur un ou plusieurs autres éléments structurants de l'espace qui peuvent aussi engendrer des fonctions urbaines contemporaines (frontière), ou qui constituent des héritages non négligeables (chemin-de-fer, littoral, fleuve).

Une étude systématique (F.W. Young, 1989) réalisée sur les pays côtiers d'Afrique de l'ouest (Bénin, Togo, Ghana, Côte-d'Ivoire, Liberia, Sierra Leone, Guinée, Guinée Bissau) confirme ce qui pour nous est une évidence cartographique et géographique, que nous approfondirons pour les trois cas nationaux traités dans la seconde partie de ce livre premier. Cette étude, basée sur l'exploitation des données portées sur la carte Michelin sur l'Afrique du nord et de l'ouest, montre que la densité du réseau routier et son taux de revêtement, sont des variables qui jouent positivement pour expliquer la densité du semis de petites villes, ainsi que celui des villes moyennes (Tab. 7). Ces variables sont d'ailleurs étroitement corrélées à la densité de population, et le taux de revêtement est utilisé par l'auteur comme un indicateur de développement des régions subnationales qui servent de cadre à l'étude (43 pour 8 pays).

Hypothesized Factors For Two Segments of Regional Urban Hierarchies.

	Number of medium urban centres (levels 2 & 3)	Number of urban centres (level 1)
Level of development of region (PPAVED)*	+	+
Area, km ² (LROADS)	+	+
Population(LROADS)	+	+
Non-road transportation (FERRIERS, KMTRAIN)	+	+
Hinterland resource exploitation (MINERALS)	+	+
Metropolitan organization (METRO)	+	-
Presence of a provincial centre (NURBAN 4)	-	+

+ = positive influence

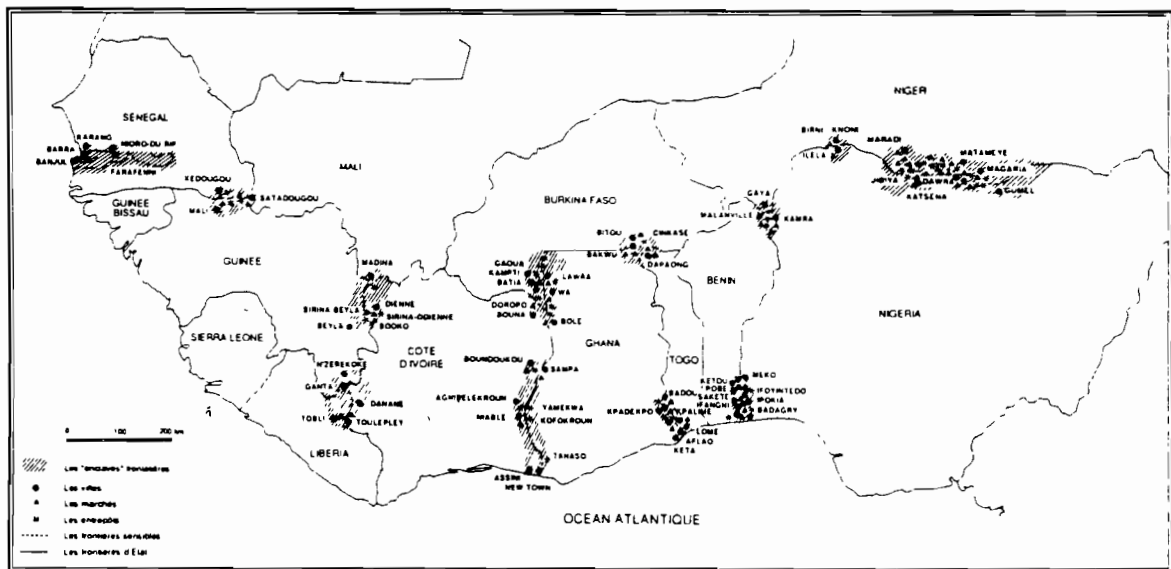
- = negative influence

* = Variables in parentheses are proposed indicators. See discussion and justification in text.

Tab. 7
(Young, 1989)

b) Les centres frontaliers

Durant la même période, et particulièrement après 1970, la proximité d'une frontière d'État (Fig. 10), rend compte de la localisation de toute une série de petites villes, centres douaniers et commerciaux. A ce titre, toutes les frontières n'ont pas la même valeur, les frontières monétaires, qui correspondent aux anciennes limites inter-impériales, sont davantage génératrices de petites villes. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau, voir l'émergence à la fin du siècle dernier d'une double place commerciale de part et d'autre de la Volta : Kete l'allemande et Krachi l'anglaise, cités frontalières, jumelles et rivales (voir II-C-2).



Les périphéries nationales d'Afrique occidentale

Fig. 12
(Igué, 1989)

J.O. Igué, qui s'intéresse aux «périphéries nationales» en Afrique de l'ouest (1989) définit un certain nombre d'«enclaves frontalières» (Fig. 12) animées par des villes secondaires, souvent petites. Celles-ci sont quasi-totalement situées aux frontières monétaires, c'est-à-dire au pourtour de la «zone franc», à laquelle n'appartiennent pas le Nigeria, le Ghana, le Liberia, la Guinée, la Gambie, la Guinée Bissau et le Sierra Leone. Selon l'auteur ce sont ces «périphéries nationales» qui "réalisent ce que les négociations inter-étatiques et les projets n'ont pu bâtir" (p. 605), c'est-à-dire, l'intégration des politiques économiques de la sous-région. Une telle approche se focalise donc essentiellement sur l'existence de réseaux marchands parallèles et clandestins organisés à partir de micro places

centrales frontalières, elle ne doit pas faire oublier que le fait frontalier participe à l'émergence de petites villes isolées par rapport aux «enclaves frontalières» identifiées. C'est le cas notamment pour les marges maliennes au contact du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie.

c) Les satellites

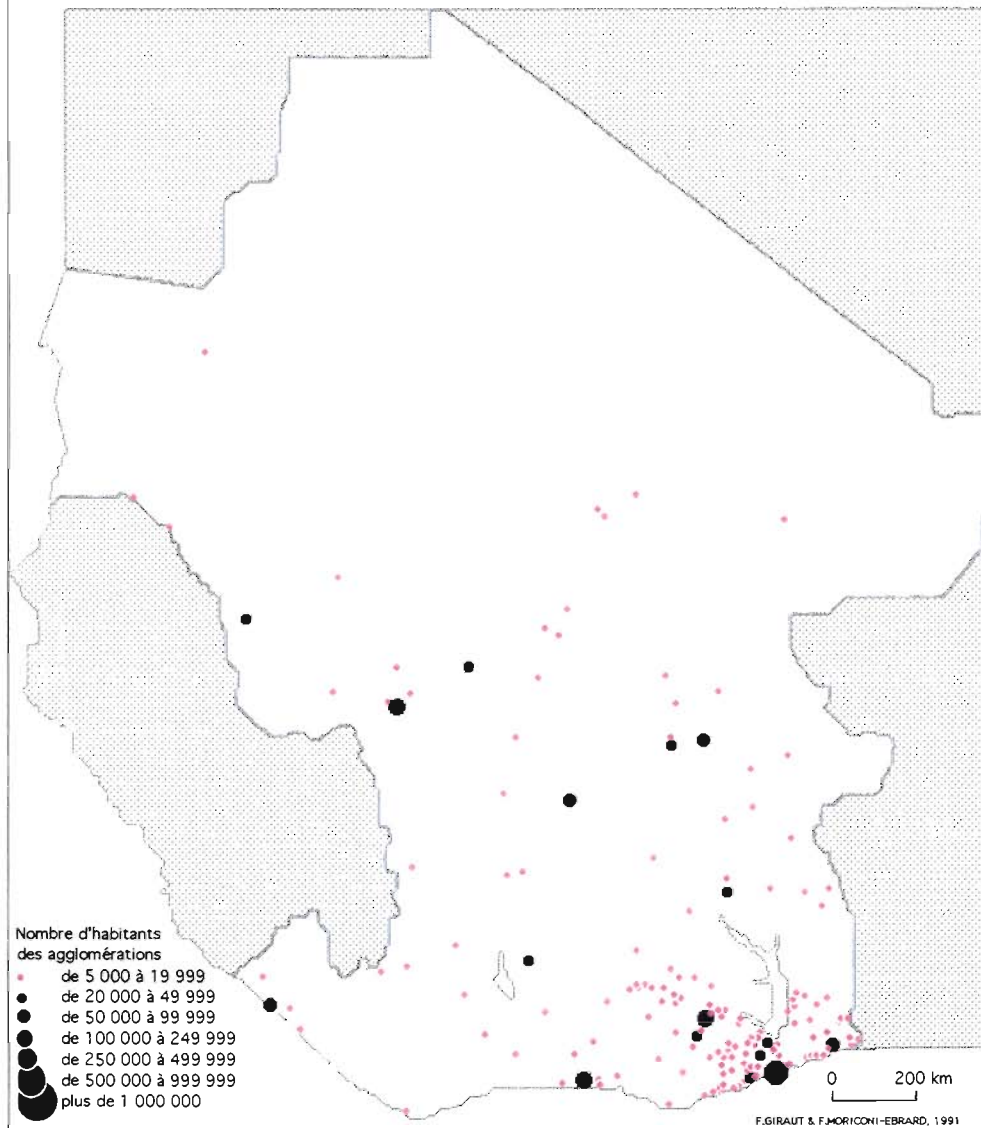
La localisation relative au reste de l'armature urbaine (Fig. 13 et 14) joue de manière différente selon les périodes, les régions et la taille des villes. Au début de la décennie 60, certaines grandes villes fonctionnent comme "repoussoir" pour les petits centres, c'est le cas de Ouagadougou et Bamako, et, dans une moindre mesure, d'Accra, Abidjan et Monrovia. C'est également le cas de villes moyennes comme Bouaké et Bobo Dioulasso. Dans le même temps, certaines grandes villes sont déjà accompagnées de satellites et constituent progressivement de véritables nébuleuses : Kumasi, Lomé. Elles sont rejointes en cela au cours des années 70 et 80, par quelques grandes villes (Accra, Abidjan et dans une moindre mesure Bamako), et villes moyennes comme Koudougou au Burkina Faso, coeur d'une véritable nébuleuse urbaine depuis 1980, alors que la capitale, Ouagadougou à l'est n'agrège des centres périphériques qu'à partir de la fin des années 80. Seule la capitale mauritanienne, Nouakchott, continue à dominer un «désert urbain» périphérique. L'étude de F.W. Young (1989) montre de manière générale que pour l'ensemble des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, la proximité d'une métropole est un élément stimulant pour le semis de petites villes, mais inhibant pour celui des villes moyennes, par contre, la proximité d'un «centre provincial» est une source de stérilité pour la trame de petites villes (Tab. 7).

Page suivante :

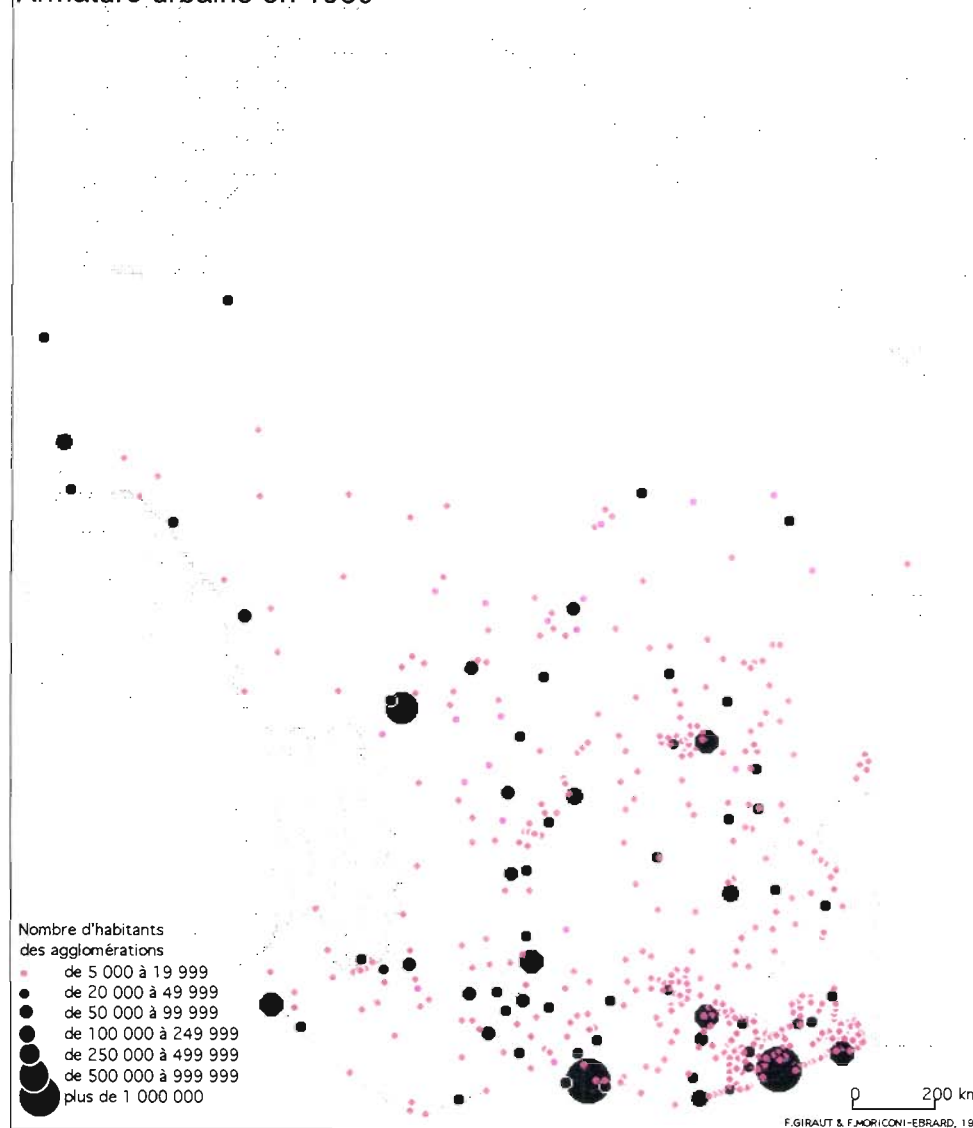
Fig. 13 :
Armature urbaine en 1960

Fig. 14 :
Armature urbaine en 1980

- Armature urbaine en 1960



Armature urbaine en 1980



C. Vers une génération spontanée de centres ruraux ?

1- Comment isoler le phénomène ?

Le constat de la multiplication des petites villes, basée en partie sur des créations spontanées qui répondent à de nouveaux besoins locaux, n'est pas nouveau ; il figure en bonne place dans l'ouvrage sur *les villes du Tiers Monde* de M. Santos publié en 1971. Déjà, il s'accompagnait de la définition des «villes locales» : "organismes urbains répondant aux nécessités primaires et immédiates des populations locales" (p. 352). La même année, l'auteur, dans son ouvrage sur *Le métier de géographe en pays sous-développés*, utilisait également le qualificatif d'«embryonnaire» pour définir le bas des armatures urbaines dans le cadre d'une classification en quatre groupes. Ces villes embryonnaires regroupaient aussi bien des centres coloniaux externes que des "villes naissantes" et des "embryons urbains". Autrement dit le type fonctionnel des villes locales est hétérogène, s'il peut relever d'une création spontanée liée à la satisfaction du bassin demandeur environnant, il peut aussi correspondre à un ancrage local de centres externes ou de centres qui exploitent par ailleurs une position d'échelle régionale ou interrégionale.

Au Burkina Faso, nombre de petites agglomérations dépassent le seuil des 5 000 habitants au dernier recensement de 1985. Derrière les 13 villes officielles, 120 centres ont en fait acquis une taille urbaine minimale, contre 63 en 1975³⁴. A l'ouest de Tenkodogo, en pays bissa, à la limite du pays mossi, deux localités voisines font partie des nouvelles petites villes. Il s'agit d'un petit centre rural, Niaogho, et d'une place commerciale située sur l'ancienne route de la cola, Beghedo (Faure, 1993). L'élite commerçante de cette dernière est aujourd'hui reconvertie dans le négoce d'une production locale recherchée, l'oignon. Mais les commerçants de Beghedo tendent à intégrer toute la filière de production de cette culture spéculative, ils se font producteurs et entrent en conflit avec la cité voisine de Niaogho et ses élites, détentrices du terroir, mais dépendantes économiquement des commerçants, usuriers à

³⁴ Notons qu'au Burkina Faso, il est parfois difficile d'identifier les véritables petites agglomérations notamment dans le sud-ouest (préfecture de Houet autour de Bobo Dioulasso) et en pays mossi (centre du pays), caractérisé par de très fortes densités et l'existence de nombreux petits chefs-lieux qui sont de potentielles petites agglomérations. Cependant, la notion de village ou de localité peut y "correspondre à des groupements de petits hameaux ou de cases isolées ou à des rassemblements en grappe, très éloignés de l'agglomération qui forme le village selon la définition géographique" (Sirven, 1987). Aussi avons nous dû éliminer quelques localités de plus de 5 000 hab. ne correspondant manifestement pas à des agglomérations (comme «Vallée du Kou» en Pays bobo et ses 11 500 hab. à proximité des aménagements agricoles en 1985), il se peut néanmoins que le semis de petites villes y soit encore très légèrement surreprésenté. Par ailleurs, l'existence de nombreuses localités à la limite de l'urbain, fait que de nombreux centres émergent à partir de 1975, certains pour un passage éphémère dans la catégorie, relayés alors par d'autres, ce phénomène est particulièrement observable autour (nord et ouest) de Koudougou dans la province de Boulkiemde.

l'occasion. Le conflit s'est étendu à la question politique avec l'enjeu du statut de chef-lieu d'arrondissement que les centres se disputaient, et que chacun a fini par obtenir. On voit avec cet exemple que des genèses différentes n'empêchent pas deux localités d'émerger simultanément et d'être concurrentes en tant que centres locaux dans un contexte agricole dynamique.

Le milieu rural peut donc générer des centres locaux, soit par réappropriation de centres externes soit par l'émergence de petites villes à partir du réseau de bourgs. Madagascar, par son histoire urbaine, offre un bon observatoire extérieur à notre aire d'étude. La plupart des centres, y compris à l'échelle locale, sont d'origine extérieure, créés par la monarchie Hova ou plus tard par l'administration coloniale. Cependant dès les années 60, les observateurs notent un enracinement de ce semis de base. R. Gendarme, cité par Santos (1971, p.34), voit se développer "une quarantaine de petites villes très bien adaptées à l'économie rurale prédominante". P. Le Bourdieu précise en 1971 que les 48 chefs-lieux de district qui n'ont pas été élevés au rang de commune urbaine "prennent racine". Dans une discussion concernant l'évolution de la fin des années 70³⁵, il estime que le mouvement d'enracinement se poursuit dans le cadre du recul de l'État et que l'on assiste en fait à la mutation de nombreux centres en «villes authentiques». Le phénomène est interprété différemment par G. Rossi (cité par Y. Marguerat, 1982, p. 22) qui parle de désurbanisation en constatant la mort lente de nombreux centres urbains qui redeviennent de «gros villages».

Avec ces exemples, on voit les difficultés à isoler le phénomène du développement des petites villes sur fond de mutation de la demande rurale. En effet, il peut procéder de l'émergence de gros bourgs dans lesquels les observateurs ne perçoivent pas l'urbanité, ou de la «naturalisation» de centres exogènes.

Dans ce contexte, quels indicateurs utiliser pour identifier les ressorts locaux de l'urbanisation par le bas ? La richesse paysanne ? Oui, mais le cas d'une infortune paysanne structurelle ou conjoncturelle peut également créer une «demande» en ville locale. Ce fut le cas dans le Sahel des années 70 et 80 aux prises avec la sécheresse, où nombre de petites localités servirent de «niches de repli» (D'Hont, 1986 ; Gallais, 1988). De plus, la richesse paysanne peut se traduire par une urbanisation sociologique et architecturale des campagnes, sans urbanisation physique et agglomération. Phénomène déjà décrit dans les années 50 par J.-L. Boutillier (1960) dans la région ivoirienne de plantation de Bongouanou, puis confirmé trente ans plus tard par Chaléard et Dubresson (1989)³⁶, mais qui est commun à de

³⁵ Séminaire de Montpellier : *Les grandes villes africaines*, publié en 1982 dans BSLG 16(1-2), p. 24.

³⁶ Beaucoup de paysans, surtout dans les aires forestières où les disponibilités monétaires sont importantes et où les liens avec la ville sont intenses, cherchent à posséder leur maison en dur : murs crépis de ciment, toit en tôle ondulée, plan de villa avec plusieurs pièces pour le chef d'exploitation, voire pour les plus riches, maison à étage.

nombreuses régions de plantation dès cette époque, comme le Litimé et le pays Buem autour de Badou, Jasikan et Kadjebi que nous avons étudiés.

Au-delà des réserves sur un tel indicateur, nous ne disposons pas de données quantitatives harmonisées permettant de cartographier la richesse rurale. A défaut, les densités rurales apparaissent comme un indicateur intéressant à corrélérer avec le semis urbain de base.

La multiplication des lotissements, notamment en régions de plantations, créés à l'initiative des paysans avec l'aide de l'État, donne aux villages un aspect extérieur radicalement nouveau, né de modèles urbains : plan en damier qui rompt avec la structure traditionnelle, maison en dur, électrification bien souvent" (1989, p)

2- L'adéquation croissante entre le semis de petites villes et les densités rurales

Concernant le cas ivoirien, J.-L. Chaléard et A. Dubresson, utilisent également l'indicateur des densités rurales, à défaut d'études sur la répartition spatiale des revenus, pour conclure que "l'un des ressorts de l'urbanisation ivoirienne est l'osmose entre les dynamismes ruraux et urbains", cela après avoir observé que "le dynamisme démographique et économique du milieu rural forestier bénéficie plus aux villes petites et moyennes (qu'il s'agisse de leur nombre ou de leur croissance) qu'aux grands centres urbains, avec toutefois de fortes disparités internes à l'aire forestière³⁷" (1989, p. 280).

Au delà des cas de densification récente, de fortes densités rurales correspondent souvent à d'anciennes formations politiques ou d'anciennes aires d'activités commerciales denses, promptes à faire renaître ou entretenir un réseau urbain ancien (Pays mossi du Burkina Faso, yoruba du Nigeria, ashanti du Ghana, haoussa du Niger et du Nigeria, marka du Mali, fon du Bénin), ou à en générer un sans tradition (Pays ibo du Nigeria, bamiléké du Cameroun, mina et ouatchi du Togo). Il peut alors s'agir d'une armature hiérarchisée (Yoruba, Ashanti, Ibo, Haoussa, Fon) ou d'un semis de petites villes d'où émergent une ou plusieurs villes moyennes ou grande (Mossi, Marka, Bamiléké) ou encore d'une nébuleuse de centres élémentaires (Ouatchi, Mina).

Page suivante :

Fig. 15 et 16 :
Petites villes et densité rurales en 1960 et 1975

Un net renforcement des corrélations

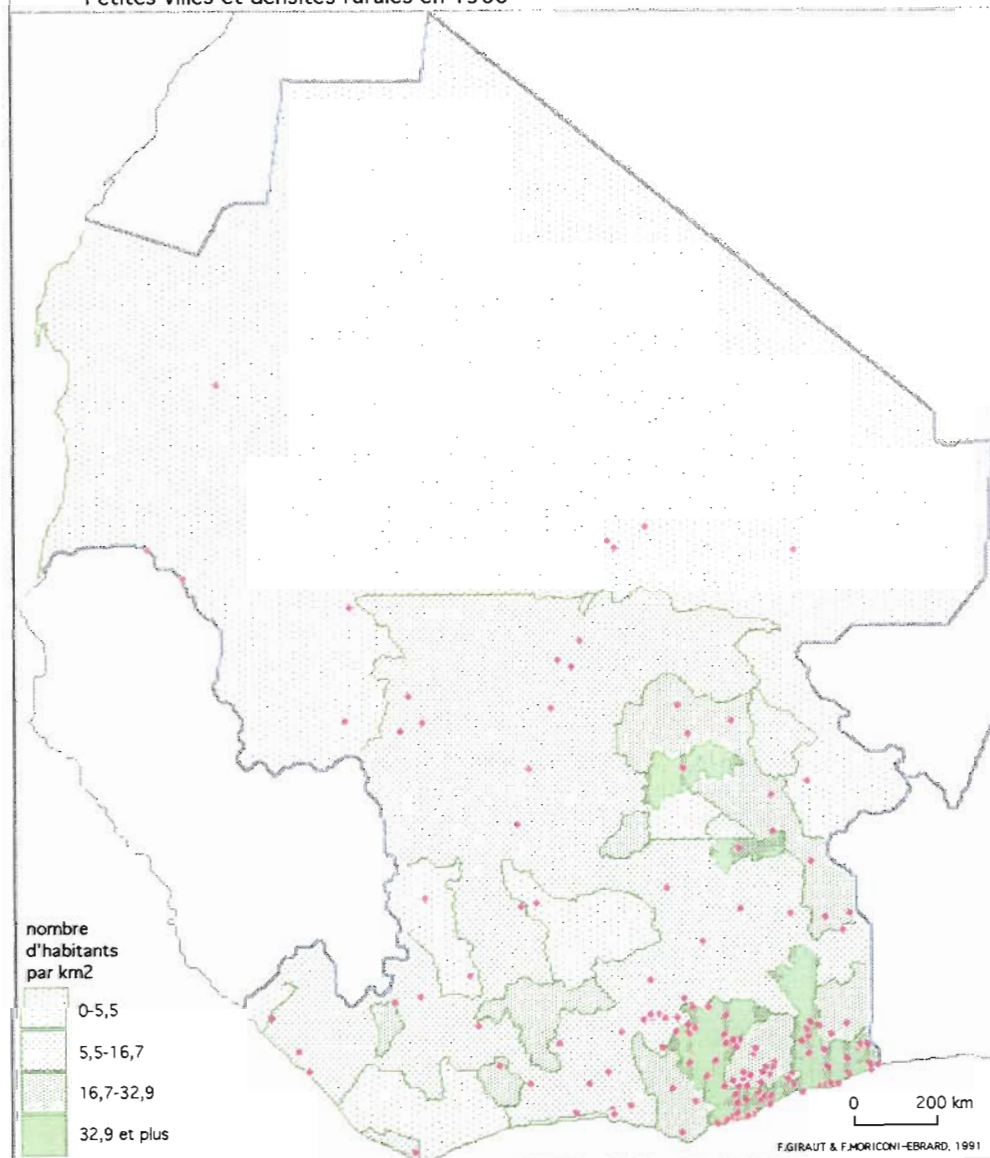
Les relations entre semis de petites villes et densités rurales se renforcent nettement entre 1960 et 1975.

En 1960 elles ne sont étroites que pour les parties méridionales du Ghana et du Togo, ainsi que pour les régions arides du Sahel septentrional et du Sahara, ou forestière du sud-ouest ivoirien et du sud-est libérien.

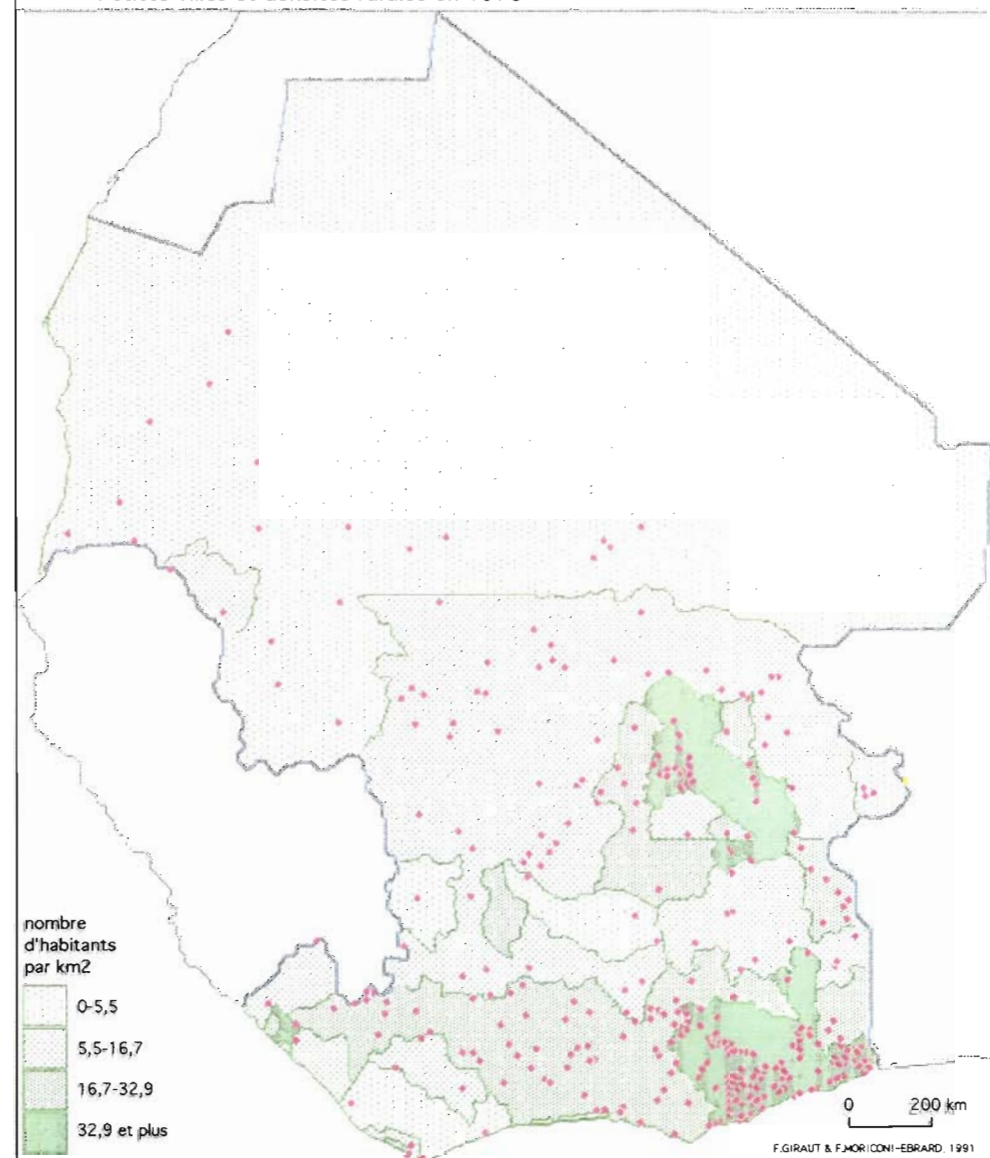
En 1975, les corrélations se généralisent : les fortes densités du plateau mossi se traduisent par un semis dense ; la partie amont du Niger malien est devenue un axe de petits centres urbains ; les régions ivoiriennes de plantations, dont les densités rurales se sont fortement accrues, connaissent un renforcement de leur armature de petites villes.

³⁷ Ils notent un ralentissement et une "uniformisation des rythmes annuels de croissance au sud-est", et "une accélération brutale au centre-ouest". Phénomènes qui se traduisent dans la cartographie de l'évolution du semis de petites villes.

Petites villes et densités rurales en 1960



Petites villes et densités rurales en 1975



Il faut souligner que pour la plupart des aires culturelles urbanisées de la zone forestière, le développement urbain contemporain a pour base un développement agricole qui repose sur l'adoption de cultures de rente : cacao pour les Ashanti et les Yoruba, palmier à huile pour les Ibo, café arabica pour les Bamiléké. A partir de là, les modalités du développement urbain dépendent des héritages (centralisation politique et urbaine ashanti, nébuleuse urbaine yoruba) et des comportements (aptitude au commerce des Ibo, esprit entreprenant et lien au milieu d'origine des Bamiléké³⁸). Le dénominateur n'est toutefois pas commun à toutes les formations sociales denses et urbanisées, en effet, quelques cas dans la zone forestière (Fon, Mina, Ouatchi) et surtout les cas savaniens et soudaniens ne relèvent pas de cette adoption contemporaine des cultures de rente. Pour ces régions, c'est seulement la densité rurale et le dynamisme commerçant de certains groupes qui expliquent la permanence ou le développement du fait urbain.

Prenons le cas des villes Marka dans le delta intérieur du Niger (Gallais, 1984, p. 143). Ce groupe commerçant hétérogène domine un ensemble de petits centres urbains qui constituent aujourd'hui un véritable réseau régional autour des centres de Mopti et de San. La tradition urbaine marka remonte à l'empire du Ghana avec le centre de Dia. Un processus d'essaimage de cette bourgeoisie permet à la fois le développement de petits centres cosmopolites, sortes d'embryons urbains, et l'émergence de nouvelles places centrales qui prennent le relais des précédentes. Ainsi de l'empire du Ghana à l'empire colonial français, en passant par celui du Mali, les villes de Dia, de Djenné et de Mopti se sont succédé comme capitales régionales sans jamais s'éclipser totalement. Outre cette chaîne historique de centres, il est intéressant de constater l'émergence de nombreuses petites villes dans cette aire culturelle, citons : Konna, Sofara, Diafarabé, Ténenkou, Macina... Il s'agit là de gros villages commerçants cosmopolites remarqués dès le début du siècle par les colonisateurs et dont certains ont acquis une taille urbaine dès les années cinquante ou soixante et stagnent depuis à la limite inférieure de la catégorie des petites villes. Elles répondent ainsi au modèle urbain traditionnel de ces villes marka, dont l'une des caractéristiques selon J. Gallais (1984, p. 148) est de "s'épanouir durablement entre 5 000 et 10 000 habitants", il précise qu'il a

³⁸ "Le peuplement des villes bamiléké (de petite taille, sauf une : Bafousam) s'explique non par des causes économiques (appel de main-d'œuvre par exemple), mais par une volonté délibérée des autochtones de prendre en charge leur ville et de la développer ; pour commercer ils la peuplent de façon à lui donner une taille démographique respectable" (Dongmo, 1978, p. 231). Il s'agit donc d'une dynamique qui anticipe sur les possibilités d'emploi, comme le fait remarquer G. Sautter. Bruneau et Courade soulignent d'autres aspects de l'urbanisation en pays bamiléké : "Les villes administratives et commerçantes de la colonisation ont été investies sur le plan commercial par les populations rurales, et les revenus de la diaspora se sont investis dans les villes du pays. Les villes secondaires vivent en symbiose avec la riche campagne environnante qui fournit l'essentiel du peuplement. Elles concentrent coopératives agricoles et grands marchés et interviennent pour le traitement et la commercialisation de la production agricole. Les bénéfices réalisés hors du secteur agricole sont souvent réinvestis dans celui-ci sous la forme de création de caféières. Les paysanneries reliées au réseau urbain existant ne se sentent pas délaissées." (1983, p. 84).

fallu les conditions politiques récentes pour que la dernière née des «métropoles» locales dépasse cet ordre de grandeur.

A la base de cette "civilisation urbanisante", il y a le commerçant marka, dont l'activité s'intègre dans les réseaux internationaux, mais ne néglige pas la mise en place d'un réseau ramifié et hiérarchisé de marchés locaux. "L'économie marchande aux deux niveaux -continental et régional- fortement intégrés, et un certain capitalisme urbain sont à l'œuvre depuis plusieurs siècles dans cette Afrique du Moyen-Niger." (p. 158). De plus, cette société ouverte par sa nature professionnelle, a su, avec l'adoption de l'Islam, créer des cités accueillantes et cosmopolites qui sont autant de germes urbains, puisque "la préoccupation de faciliter l'installation et l'activité de toutes les colonies étrangères, parce que l'enrichissement de la ville en dépend, se retrouve dans les centres-marchés plus modestes" (p.149). La dimension commerciale du groupe marka s'est même développée au cours du vingtième siècle malgré l'intermède européen et libanais. En effet, avec la disparition du commerce saharien, et donc de la fonction de transit en direction de Tombouctou, les négociants maures se sont effacés de la direction du commerce du Moyen Niger. Les Marka dominant désormais sans partage une activité commerciale où l'exportation du poisson, l'approvisionnement régional et le contrôle des échanges internes se sont presque totalement substitués au transit des produits d'origine forestière dans un sens, et du sel dans l'autre.

3- Des germes urbains potentiels dans le semis régulier des marchés

Partant d'une interrogation sur le dynamisme rural et l'urbanisation, nous nous sommes orientés vers les dynamismes commerciaux locaux et régionaux. L'imbrication entre ces deux termes -dynamisme rural et dynamisme commercial- semble permanente, malgré les différentes tentatives étatiques de contrôle des échanges agricoles. Il s'agit là d'un trait particulier des "régions d'économie primaire"³⁹ dont parle M. Rochefort (1990), et qui "possèdent chacune un réseau de ville particulier, dont les caractéristiques sont issues de celles de la base économique." (p. 226).

Concernant la forme de ces réseaux urbains régionaux en "économie primaire", différents auteurs s'accordent pour estimer que "dans un monde à prédominance rurale : il faut une trame serrée de lieux centraux pour que tous puissent y avoir accès, mais leur hiérarchisation n'est pas nécessaire" (Claval, 1981). Dans le cadre du Tiers-Monde, M. Santos (1971, p. 183 et 184) estime que c'est dans les petites villes que la population pauvre trouve les services urbains qui lui sont accessibles, il n'y a donc pas pour elle de réseau urbain hiérarchisé, seule la bourgeoisie, peu nombreuse, a accès à une hiérarchie de services. Une telle analyse se focalise sur les notions de services et de polarisation, négligeant momentanément les dynamiques productives internes à la sphère urbaine. Elle permet d'isoler la question des fonctions, et pour les petites villes, celle des relations avec l'arrière pays.

Une étude récente sur «les villages-centres» du bassin arachidier sénégalais (Galaup, 1991), révèle les ressorts contemporains de l'émergence de nombreuses petites villes. Une réorganisation administrative (introduite en 1972) et commerciale promeut de nombreux villages en "villages-centres" de "communautés rurales" (317 pour l'ensemble du Sénégal). Cela se traduit par la diffusion d'équipements, d'infrastructures et d'antennes de services publics d'encadrement du développement. Un réseau de micro places centrales se met donc en place qui va bénéficier de la systématisation du marché hebdomadaire qui remplace définitivement le système de traite. Il faut noter que quelques localités étaient déjà héritières d'une certaine centralité, en marge du système colonial. Il s'agit des bourgs du Sine Saloum qui rassemblaient quelques milliers d'habitants au début du siècle, et qui servirent de centres de collecte élémentaire de l'arachide. Situés à l'amont des compagnies de traite basées le long de la voie ferrée, ces petits centres étaient tenus par le commerce libanais.

³⁹ Expression qui peut se traduire par région d'économie essentiellement agricole et artisanale, dans laquelle les systèmes de production reposent peu sur le salariat et les économies d'échelle. Une telle économie serait primaire, par référence à la chronologie économique occidentale, où elle correspond à un stade pré-mercantiliste, et pré-industriel.

Parmi les villages-centres, et donc au sein du réseau de bourgs-marchés d'essence rurale, émergent de nombreuses petites villes, qui rattrapent d'anciennes communes voisines (« escales » et centres administratifs coloniaux)⁴⁰. Cela correspond d'ailleurs à l'accomplissement du projet initial qui souhaitait lier, centralité, développement urbain de base et développement local, et qui projetait l'émergence de quelques dizaines de villages-centres dans une catégorie urbaine élémentaire jusqu'alors occupée par quelques communes.

Les facteurs qui expliquent ces émergences sont nombreux, mais ils n'opèrent pas tous au même niveau de sélection. Il semble que la nature même des villages-centres en fait des organismes particulièrement adaptés aux besoins du monde rural du Bassin arachidier, cela par l'offre de services et d'infrastructures commerciales qu'ils proposent et qui sont en partie réappropriés par ce monde rural. En effet, l'économie agricole du Bassin arachidier connaît une crise profonde qui se traduit par une mutation et une diversification des productions, l'arachide ne disparaît pas, mais sa culture est plus systématiquement complétée par celle du mil, par le maraîchage et par l'élevage. Ce sont ces productions qui ont permis de rétablir à la campagne le double flux des échanges que la suppression de la traite avait tari⁴¹. C'est par le réseau des villages-centres que s'effectue l'encadrement technique, commercial et organisationnel de cette économie en mutation. Cependant, une sélection s'opère au sein de ce réseau de villages-centres et de marchés ; une partie seulement connaît une croissance importante, qui lui permet de s'élever dans la catégorie des petites villes. C'est là qu'intervient une seconde série de facteurs, qui ne relèvent plus seulement des évolutions économiques locales. Il s'agit notamment, selon A. Galaup, de la position relative aux axes routiers. Le fait d'être au bord d'une route, et plus particulièrement en position de carrefour, est un facteur de dynamisme. Une telle position facilite l'insertion de la localité dans les réseaux d'échanges, et elle correspond souvent à un meilleur équipement en infrastructures et en services urbains, qui sont des éléments attractifs pour les populations rurales. L'auteur relève aussi comme facteur stimulant : la proximité de la frontière gambienne, celle de la frontière économique-écologique entre la zone sylvo-pastorale et le bassin arachidier, et enfin le dynamisme des commerçants locaux qui peut venir s'ajouter comme facteur secondaire. Les différents facteurs évoqués viennent tous jouer sur l'importance du marché, en lui offrant de plus ou moins grandes possibilités d'accroître son ou ses bassins ; et c'est bien sur le marché, principal pilier de la vie économique de ces localités, que repose la hiérarchisation des « villages-centres » (p. 205).

⁴⁰ Le bourg de Passi atteint presque les 4 000 hab. en 1988 après une progression de ses effectifs de 9,5 % par an depuis 1976 ; dans le même temps, la commune voisine de Sokone a connu une croissance annuelle de 3,3 % pour établir sa population à moins de 9 000 hab. Évolution comparable pour Niakhar, un village-centre de près de 5 000 âmes, et Gossas la commune voisine qui agrège un peu moins de 10 000 hab., le différentiel de croissance s'établit toujours au profit du village centre mais il s'établit sur des taux annuels nettement plus bas, respectivement 4 et 2 %.

⁴¹ Voir R. Bonnardel, 1978, *Vie de relations au Sénégal. La circulation des biens*, Dakar : IFAN, cité par Galaup.

Le cas du pays marka, déjà évoqué, nous permet de retracer une forme d'urbanisation par le bas, également liée aux dynamismes ruralo-commerçants des marchés. En effet, le Moyen-Niger, fécond en petites villes, est d'abord marqué par un réseau dense de marchés ruraux qui sont les "antennes tendues par le commerce urbain pour capter, à son profit et au profit de l'économie continentale qu'il représente, l'économie locale." (Gallais, 1984, p. 160). Nombre de ces marchés, développés au début du siècle, ont été entravés ou même supprimés par le pouvoir colonial, jusque dans les années 30, avant d'être encouragés et parfois relayés par des fonctions administratives. Parallèlement, la révolution contemporaine des transports, en facilitant la circulation des biens et des vendeurs, a participé à la diffusion du fait commercial sous la forme du gros marché hebdomadaire, dont l'armature s'est renforcée. Ce mouvement s'est accompagné de l'émergence de petites villes au sein de cette armature. Petites villes aux potentialités de croissance somme toute limitées, et dont la fonction de marché rural est la base économique, éventuellement renforcée par un rôle administratif.

Enfin les marchés ruraux du sud-est togolais, étudiés par E. Le Bris (1984), nous montrent comment la fonction commerciale peut être à la base d'un réseau dense de petites villes et de bourgs peu hiérarchisés. Ces places, comme les filières qui les animent, sont en fait dominées par la métropole voisine et ses acteurs économiques. L'auteur analyse comment la réorganisation du commerce dans cette région a modifié la hiérarchie des nombreuses places de marchés, dont les principes de localisation sont davantage en rapport avec les axes routiers que pendant la période de traite (p. 70) durant laquelle les voies d'eau dominaient. Cependant, il remarque que la hiérarchie des marchés périodiques ne se décalque pas exactement sur la hiérarchie démographique des localités (p. 71). Il faut donc conclure à l'intervention de facteurs secondaires pour différencier les dynamismes urbains de base à partir du réseau de marchés ruraux périodiques.

Conclusion : Héritages et transition urbaine

Nous avons constaté que derrière la multiplication des petites villes, cohabitent dans cette catégorie, des générations et des familles de centres qui se distinguent par leurs fonctions, leurs origines et leurs dynamiques, et dont certains continuent leur croissance pour constituer des villes moyennes. Aussi, nous sommes conduits à nous poser la question de la pertinence du schéma macrocéphale pour expliquer les dynamiques urbaines en cours depuis la décennie 1980. En effet, ce schéma explique la multiplication des organismes "semi-urbains" de base ("poussière de petites villes"), comme la seule forme urbaine autorisée par la croissance des métropoles qui se nourrissent d'un court-circuitage des villes secondaires et d'une diffusion des fonctions d'encadrement élémentaires (Marguerat, 1978⁴² et 1982). Cette analyse s'inspire donc de l'approche historique des réseaux urbains qui insiste sur la perte des fonctions d'étape de certaines villes secondaires avec les progrès des communications. F. Braudel (1985) résume ainsi le processus : "Que la circulation, sans même modifier ses routes préférentielles, précipite son allure, des relais sautent, cessent de servir et dépérissent." (p. 444), il ajoute : "le mouvement général de la vie économique seul est responsable, il épuise les points secondaires des réseaux urbains au bénéfice des essentiels" (p. 445).

Si l'évolution d'un certain nombre de centres secondaires coloniaux⁴³ accrédite incontestablement l'idée d'une déchéance fonctionnelle -citons notamment les études réalisées sur les centres de Louga (Sar, 1973) ou Saint Louis (Bonnardel, 1986 et 1992) au Sénégal et de Dimbokro en Côte-d'Ivoire (Bertoncello, 1988 ; Brédeloup, 1989)-, elle se traduit rarement par une décadence démographique⁴⁴ et ces cités sont finalement peu nombreuses dans la catégorie des petites villes, si ce n'est certaines "escales" fluviales, quelques gares et certains postes administratifs qui n'ont jamais pu être considérés comme de véritables villes durant la période coloniale.

Le schéma évolutionniste de la tendance à la macrocéphalie des réseaux urbains d'Afrique noire n'explique donc pas la diversité des organismes urbains de base, ni la

⁴² L'auteur précise notamment : "Les villes moyennes d'Afrique Noire ont été créées de l'extérieur, comme instruments de la mise en exploitation des espaces colonisés ; quand ce rôle disparaît, elles n'ont aucune raison de subsister, aucune force interne qui puisse les soutenir. L'extrême concentration d'un pouvoir sans «corps intermédiaires» aboutit logiquement à l'extrême centralisation d'une métropole unique, régnant sans relais sur un espace homogénéisé." (1978, p. 181)

⁴³ Et plus particulièrement les centres de l'économie de traite situés dans le bassin arachidier sénégalais et les secteurs de plantation cacaoyère et caféière de Côte-d'Ivoire et du Cameroun dans lesquels l'État a consolidé sa présence, alors que les grandes compagnies commerciales se retiraient sur les plus grandes villes ou les métropoles.

⁴⁴ Malgré les sombres perspectives envisagées par certains observateurs, comme Brigitte Bertoncello dans sa position de thèse sur Dimbokro intitulée "Les mutations du commerce alimentaire dans une ville moyenne en déclin" (1988) : "Les perspectives de développement régional de Dimbokro sont ramenées à un rôle local : une ville moyenne dont le statut pourrait évoluer vers le bourg rural avec une image de ville fantôme aux équipements surdimensionnés"

persistance de la croissance démographique de nombre d'entre eux qui quittent la catégorie des petites villes, ni enfin le contraste qui existe entre leur fonctionnement et celui des villes moyennes dans le cadre des réseaux urbains régionaux.

Dans ces conditions on peut se demander si la phase contemporaine d'évolution des armatures urbaines ne correspond pas à la mise en place transitoire d'un réseau urbain arrivant à maturité. C'est-à-dire d'un réseau urbain qui, à la différence de l'embryon colonial, repose sur des villes, sur des métropoles et sur une population urbaine nettement plus nombreuses et donc moins superficielles ; et dont le fonctionnement est adapté aux sociétés africaines postcoloniales et au contexte de crise économique aiguë qu'elles traversent. Pour nombre de centres secondaires cela pourrait vouloir dire que les activités internes de production et de services, ainsi que de nouvelles fonctions, apparemment moins urbanisantes que les précédentes sur le plan morphologique, ont pris le relais. Cette hypothèse ne rejette pas l'approche historique, bien au contraire, mais elle postule que les fonctionnements contemporains ne peuvent être appréhendés avec les outils conceptuels élaborés dans un autre contexte⁴⁵. Yves Marguerat, dont la contribution à l'élaboration du schéma macrocéphale fut déterminante, estimait d'ailleurs dès 1978, que, "quand apparaissent des distorsions à ce schéma général, comme de fortes capitales régionales (Cameroun, Ghana...), cela signifie qu'entrent en jeu d'autres forces sociales (économiques ou politiques). C'est pourquoi", remarquait-il, "l'étude des réseaux urbains se révèle un instrument privilégié d'analyse de la société." (p. 173).

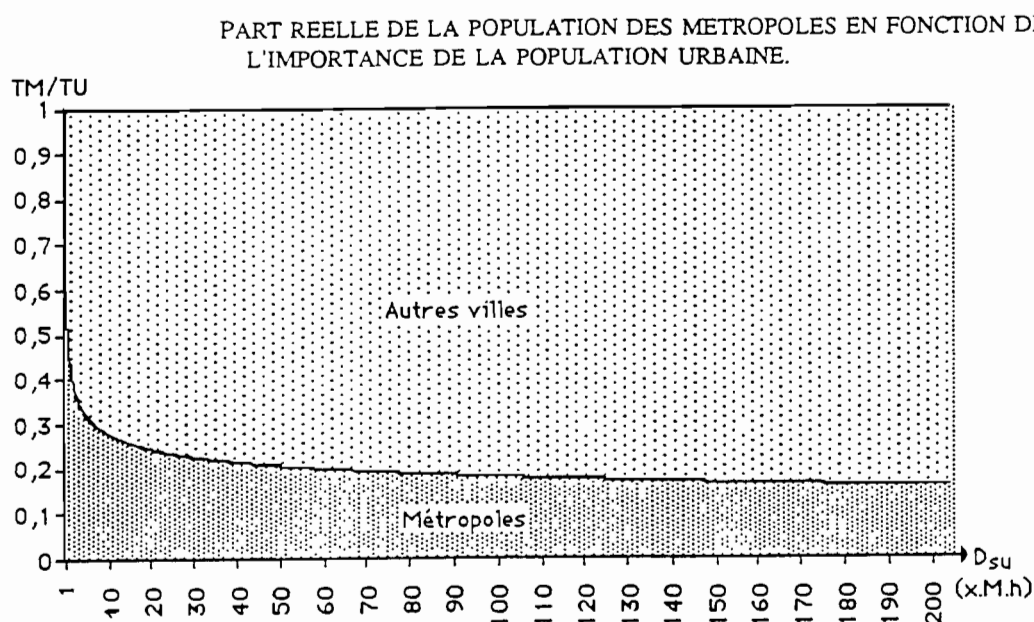
Un réseau embryonnaire de villes embryonnaires, puis une période contemporaine de transition urbaine

Les "villes embryonnaires" qui constituaient la trame coloniale initiale ont connu des fortunes diverses. C'est néanmoins parmi elles qu'il faut chercher le haut des armatures

⁴⁵ Nous rejoignons en cela l'avis d'un spécialiste de la ville qui évolue en permanence au contact de l'école historique française des Annales, M. Roncayolo : "Les formes urbaines sont le produit de l'histoire, sous le nom de ville, s'accumule une somme d'expériences historiques plus que ne se profile la rigueur d'un concept." (1990, p. 29). Concernant *les fonctions de la ville*, il précise : "Les fonctions ne sont que des catégories, dont le contenu réel change dans le temps et plus qu'une histoire cloisonnée des fonctions, c'est la place relative qu'elles occupent, c'est leur combinaison, caractéristique d'une société, d'une civilisation, ou d'une formation historique, qu'il faudrait définir" (p. 57). Pour la notion de réseau urbain, il souligne son ambiguïté : "cette notion combine un fonctionnement lié à certaines règles, à un type de développement économique ou politique, et une armature, héritée de phases, de «strates historiques différentes, soit un ensemble de formes urbaines dont le jeu et l'utilisation varient dans le temps, sans aboutir le plus souvent à un effacement total. La ville n'est presque jamais une table rase" (p. 72). M. Roncayolo peut donc constater sans surprise que "le rôle des villes de colonisation -villes d'administration et villes de comptoirs- persiste dans le dessin politique de l'Afrique indépendante. Mais le fonctionnement n'est pas demeuré intact et les centres relais, les centres purement spécialisés dans l'économie coloniale, ont perdu tout ou partie de leur rôle ancien" (p. 71).

urbaines contemporaines, dont la ville primatale qui apparaît souvent hypertrophiée. Par contre, les petites villes sont des organismes hétérogènes et en pleine expansion.

Cette évolution morphologique des armatures urbaines semble en contradiction avec l'évolution fonctionnelle, pourtant elle est conforme à une loi qui régit l'évolution des systèmes urbains (Moriconi-Ebrard, 1993). Cette loi permet d'intégrer ce qui jusqu'à présent relevait de l'anormalité, c'est-à-dire l'hypertrophie apparente de nombreuses métropoles nationales, ou au contraire la polycéphalie de certains systèmes urbains. Elle postule en effet que la notion de métropole au niveau national est constituée par l'ensemble des grandes villes séparées des suivantes par le hiatus le plus important dans la distribution en fonction du rang et de la taille. Pour l'Afrique de l'ouest, seuls le Burkina Faso (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) et le Cap-Vert (Praia et Mindelo) présenteraient une population métropolitaine supérieure à la population primatale, car constituée par les habitants de plusieurs villes ; le Bénin (Cotonou et Porto Novo), le Ghana (Accra et Kumasi) et le Nigeria (Lagos et Ibadan) échappent de peu, ou depuis peu, à cette situation. A partir de cette définition, la loi lie la taille de l'organisme supérieur (la métropole) à celle de l'ensemble du système urbain selon la fonction simplifiée suivante⁴⁶ : $P_m = P_u^{0,815}$.



TM/TU: part de la population des métropoles dans la population urbaine
D_{su}: Dimension du système urbain (population urbaine en millions d'habitants).
Comme les limites de D_{su} tendent vers l'infini, nous avons coupé arbitrairement, pour des questions de présentation, le graphique à 200 millions d'habitants, ce qui correspond à la dimension plus grand système urbain national du Monde (Chine).

Fig. 17
(Moriconi-Ebrard, 1993)

⁴⁶ P_m = Population métropolitaine. P_u = Population urbaine totale

Ainsi, il devient normal que la forme d'un système urbain évolue considérablement avec l'augmentation de ses dimensions. La petite taille d'un pays et la jeunesse d'un système urbain, seraient deux facteurs pouvant expliquer qu'un système urbain se confonde presque avec son ensemble métropolitain. Dès lors les termes d'hypertrophie et de macrocéphalie ne peuvent plus servir qu'à décrire un état temporaire, mais normal et non pas pathologique, du système urbain. Cette loi nous intéresse ici très directement, car elle décrit également l'évolution de l'ensemble des petites villes dans le système (Fig. 17). Celles-ci, peu nombreuses, sont les seules à accompagner la métropole dans les premiers développements du système urbain. A ce stade, elles constituent des embryons potentiels de métropoles régionales ; leur nombre croît ensuite très rapidement en même temps que se différencie le plus vaste ensemble des villes secondaires. Il s'agit là d'une phase de transition urbaine⁴⁷, dans laquelle semble largement engagée l'Afrique de l'ouest, et qui précède une phase de relative stabilité du système.

Schématiquement la phase de transition urbaine intervient lorsque la métropole nationale, apparemment hypertrophiée, domine quelques villes secondaires, certaines ont alors déjà une taille de ville moyenne, ce sont celles qui ont une position de métropole régionale, d'autres toutes petites constituent le semis de base en pleine densification.

Dans le cas de l'Afrique de l'ouest, le semis de base est constitué de certaines anciennes cités qui stagnent car leurs potentialités métropolitaines se sont évanouies avec l'évolution des transports ou du système administratif, ou encore en fonction des dynamiques rurales locales. Ce semis est constitué également de petits centres locaux aux potentialités d'expansion futures variées. La perte de fonctions ne se traduit pas toujours par une perte de population car des dynamiques internes et des dynamiques commerciales informelles sont à l'œuvre et doivent être appréhendées. On peut donc parler d'une catégorie polygénique, récemment renforcée par l'émergence d'importants marchés ruraux. Ceux-ci accompagnent et organisent les mutations des économies locales et la promotion de la commercialisation de produits d'origine rurale en direction des marchés de consommation africains du sous-continent. Cependant, les nouveaux centres élus cumulent presque systématiquement cette fonction de marché avec un avantage de position, lié aux principaux éléments structurants de l'espace économique : route, frontière, métropole.

⁴⁷ Notons que la plupart des auteurs réserve cette expression pour qualifier la phase de croissance significative du taux d'urbanisation qui correspond au passage d'un stade d'urbanisation embryonnaire à un stade de saturation urbaine. Cette phase étant elle-même subdivisée en deux périodes successives, la première (concavité de la courbe) correspondant au décollage urbain avec une croissance exponentielle du taux d'urbanisation, et la seconde (convexité de la courbe) au ralentissement du processus d'urbanisation avec une croissance logarithmique de la part relative des citadins. Cette définition de la transition urbaine n'est pas contradictoire avec celle ici retenue qui l'assimile à la phase de décroissance relative de l'ensemble métropolitain, car les deux processus sont simultanés et corrélés.

Les villes de huit pays ouest-africains en 1980

F. Girard
Sce : Géopolis

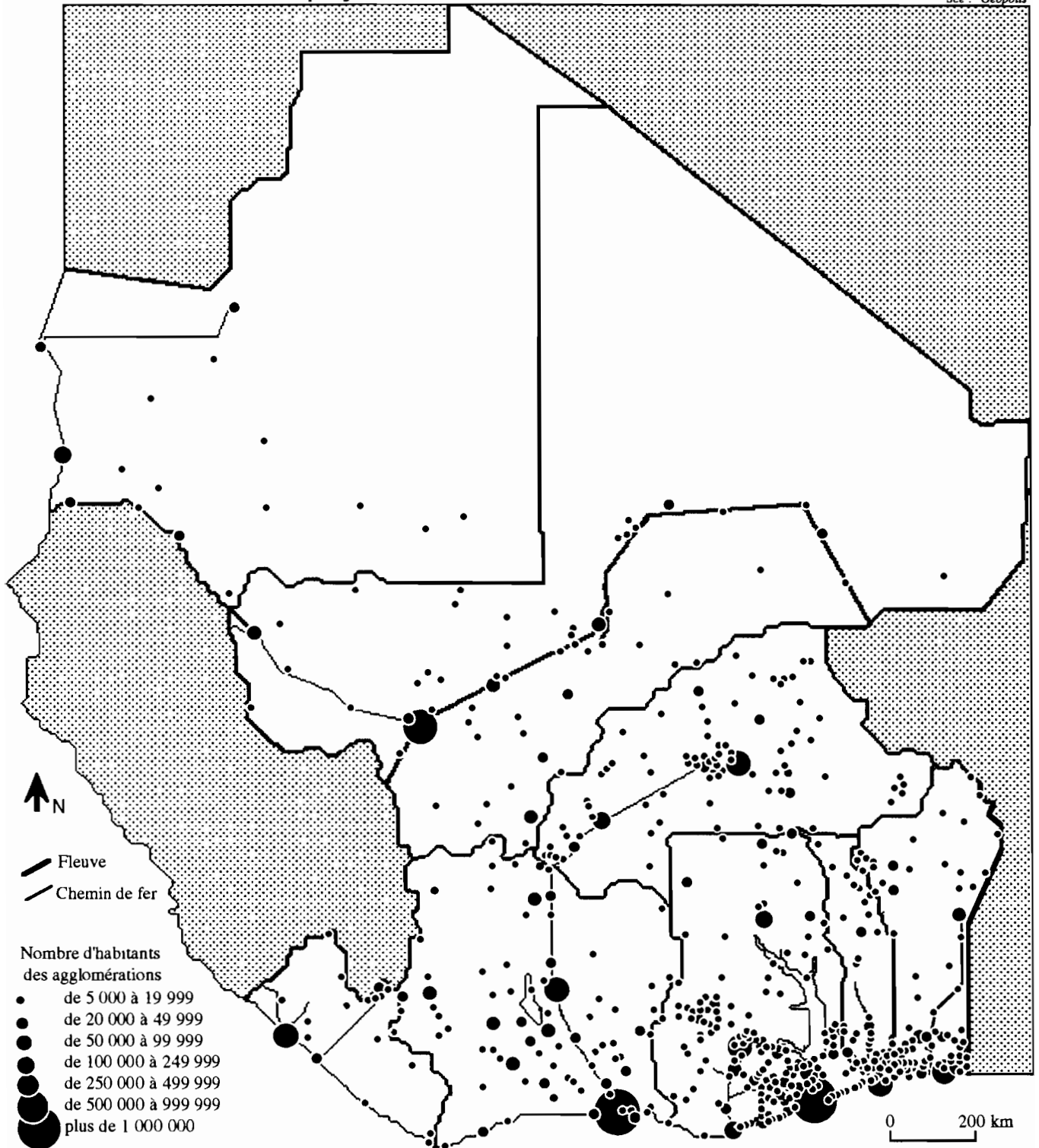


Fig. 18

Une description plus approfondie des réseaux urbains nationaux, qui intègre la dimension fonctionnelle, permet leur décomposition en sub-réseaux de villes de terroir, de villes commerciales et de centres administratifs. La même ville peut relever de plusieurs catégories fonctionnelles par superpositions successives ou simultanées, produisant des agencements mouvants. Concernant l'histoire des villes européennes, P. Claval (1981, p. 67) souligne déjà que théorie des lieux centraux et modèle mercantiliste (réseau des centres de collecte pour l'exportation) ne sont pas exclusifs dans la mesure où ils naissent de besoins différents. M. Roncayolo (1990, p. 56) se défie également des exclusives en rappelant la part de subjectivité dans la thèse de Henri Pirenne sur les villes médiévales, qui attribue la reprise de l'activité commerciale à la demande locale des seigneurs, rentiers du sol, plus qu'à la fixation dans les villes de marchands itinérants.

Parallèlement aux sub-réseaux fonctionnels, il est également possible d'identifier des réseaux régionaux qui s'organisent à partir d'une métropole régionale. Reprenant le cas camerounais développé également par Cotten et Marguerat (1976), Dongmo (1981), Champaud (1983) et Frenay (1987), et s'appuyant surtout sur le cas zaïrois⁴⁸, H. Nicolai (1987, p. 481), constate qu'à défaut de réseaux nationaux simples et bien hiérarchisés, on rencontre des systèmes régionaux plus proches des modèles théoriques.

L'étude dynamique de la place des petites villes dans les armatures et les réseaux de trois pays aux histoires urbaines très contrastées s'impose maintenant pour nous permettre d'aller plus loin dans la compréhension du rôle contemporain des organismes urbains de base.

⁴⁸ Il mentionne deux régions pour lesquelles la densification du semis de base s'accompagne de la mise en place d'un réseau structuré et relativement autonome : le Kwilu huilier, sous la domination de Kikwit, et le Kivu septentrional, où la plupart des centres dominés par Butembo sont encore «semi-ruraux». Par contre, il observe une désagrégation du réseau urbain du Kivu occidental, ainsi qu'une domination écrasante de la capitale sur le bas Zaïre, où émerge tout de même Matadi, et de Lubumbashi sur le Shaba minier.

II. La place des petites villes dans la constitution des armatures nationales

L'objectif de cette partie est d'isoler les spécificités morphologiques et dynamiques de trois armatures urbaines nationales réparties sur deux aires écologiques (sahélienne et tropicale humide côtière) et sur deux aires politico-culturelles (anglophone et francophone), pour s'interroger sur le rôle respectif des spécificités culturelles et des histoires économiques, politiques et administratives.

Concernant ce dernier point, précisons que l'évolution des systèmes d'administration territoriale s'effectue toujours sous un double mouvement, le premier, que nous aborderons systématiquement ici, concerne la carte administrative proprement dite, avec les modifications de frontières et les créations d'entités et de chefs-lieux ; le second, que nous aborderons dans le second livre avec la question du pouvoir et de la gestion urbaine, concerne l'organigramme et la distribution des compétences, des prérogatives et des moyens entre les différents échelons administratifs.

Parmi les trois pays que nous avons retenus pour cette étude, deux -le Ghana et le Togo- ont déjà fait l'objet d'études historiques et fonctionnalistes de leurs réseaux urbains (Ghana : Benneh G. et Dickson K.B., 1988 ; Dickson K.B., 1969 ; Grove D. et Huszar L., 1964 ; Marguerat Y., 1975, 1978 et 1988. Togo : Marguerat Y., 1985 ; Nyassogbo G.K. 1984, 1990 a et b.). Il ne s'agit donc pas, pour ces deux États, de renouveler de telles analyses, mais plutôt de s'interroger sur la place des petites villes dans les spécificités de leurs urbanisations respectives.

A. Le Niger : déséquilibres et hétérogénéité d'un réseau récent

La base de ce chapitre est constituée par un article : "Villes nigériennes. L'émergence d'une armature urbaine nationale en pays sahélien.", réalisé en collaboration avec Jean-Claude Bruneau et François Moriconi-Ebrard, à paraître dans un numéro spécial Niger de la Revue de Géographie Alpine.

Le présent travail constitue la première approche géographique globale de la question. Il est directement fondé sur la compilation et le traitement de trois recensements généraux réalisés au Niger en 1956, en 1977 et en 1988. Nous avons disposé aussi des résultats du recensement de 1962.

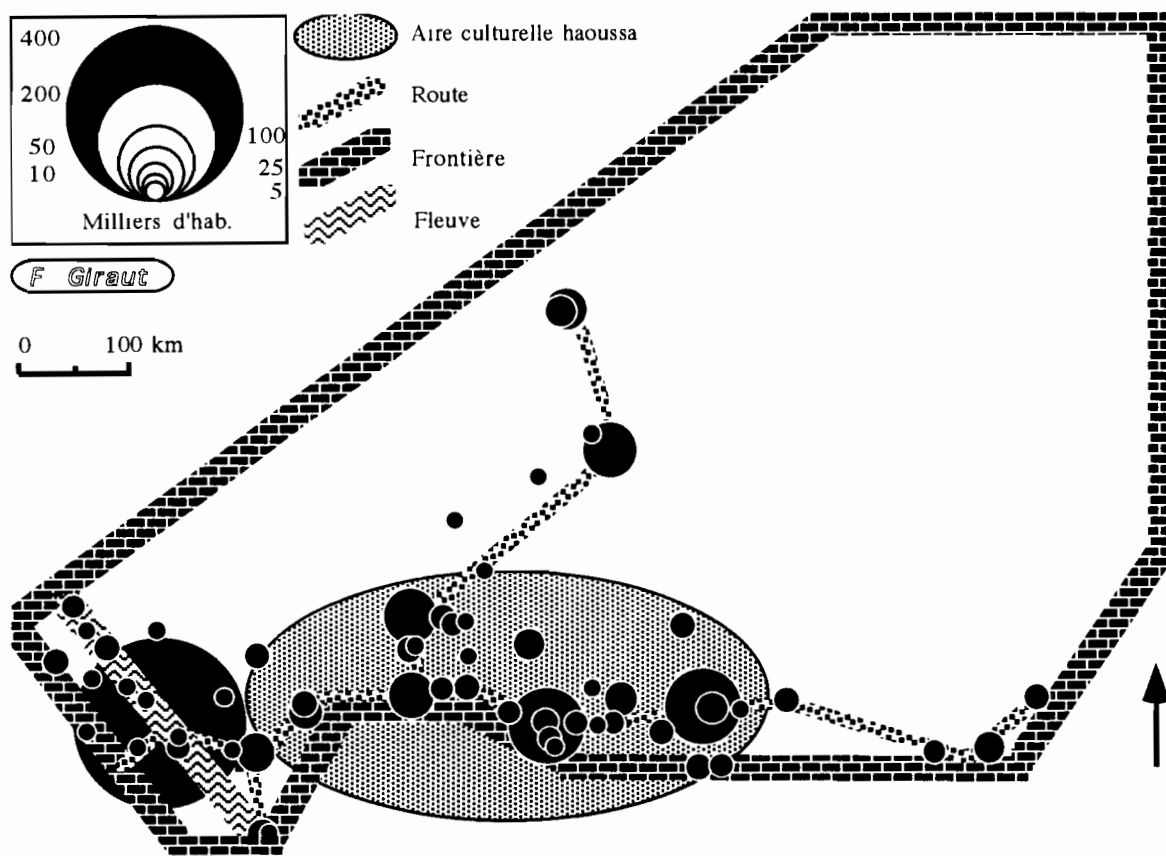
Note sur les recensements Au total donc quatre recensements. Les deux premiers (1956, Territoire du Niger, Afrique occidentale française ; 1962, République du Niger) sont qualifiés d'administratifs, tandis que les deux suivants sont appelés : Recensement Général de la Population de la République du Niger. Les résultats sont suffisamment fiables pour mener une étude à l'échelle nationale. A noter que les données de 1988 sont issues du Répertoire National des Villages du Niger sous sa forme de document informatique non publié et disponible au Bureau Central du Recensement. A la différence du répertoire publié, ce document permet d'isoler la population réellement agglomérée pour chacune des localités.

La population urbaine du pays a fait l'objet de définitions variées selon l'époque et les circonstances, mais généralement liées au statut administratif. On a écarté ici ce critère, pour les raisons exposées en introduction. Compte tenu des ruptures observées dans la distribution des villes pour l'ensemble des recensements, on retiendra ici comme urbains les centres ayant une population agglomérée d'au moins 4 500 habitants (plutôt que 5 000). Seront appelées "petites villes" les centres ayant entre 4 500 et 25 000 habitants. Au-dessus de ce chiffre, et jusqu'à 120 000 habitants, on parlera de "villes moyennes" que l'on englobera dans la catégorie des "grandes villes". Si l'on excepte la capitale Niamey (et encore, à partir du recensement de 1977 seulement), aucune agglomération ne peut prétendre à la qualité de "métropole". On présentera d'abord une image d'ensemble de l'armature urbaine actuelle du pays, avant de rendre compte de son évolution passée à travers les données des trois enquêtes démographiques, et en tirant divers éléments d'explication de sources bibliographiques comme de l'expérience directe du terrain.

1- Une image de l'armature urbaine contemporaine

La répartition actuelle des villes au sein de l'espace nigérien exprime d'emblée un total déséquilibre, qui est aussi celui des potentialités bioclimatiques, de la répartition des hommes et des activités agro-pastorales. C'est en effet au sud de la limite des cultures sous pluie (soit à peu près l'isohyète de 350 mm) que se cantonne la bande de territoire "utile" du pays : soit 1 200 km de long, des confins du Burkina au lac Tchad (en suivant la frontière du Bénin, et surtout celle du Nigeria), et en moyenne 250 km de profondeur. En 1988, cette bande méridionale sahélienne rassemble 96 % de la population rurale, sur 20 % du territoire national ; sa densité rurale moyenne est de 24 hab/km², contre 0,25 hab/km² pour la zone saharienne du nord. Quoi d'étonnant, à priori, à ce que ce Sahel nigérien possède la même année 90 % de tous les citoyens ? On y trouve la capitale Niamey (près de 400 000 hab.), cinq villes moyennes sur sept (dont Zinder et Maradi, qui toutes deux dépassent 100 000 hab.), et 47 petites villes sur 52. A y regarder de plus près, certes, on constate que le taux d'urbanisation est deux fois plus élevé au nord qu'au sud : 33 % (et même 52 % pour le seul département d'Agadez) contre 16 %, cette proportion étant assez proche de la moyenne nationale puisque, globalement, un Nigérien sur six vit en milieu urbain. La sururbanisation du nord n'est un paradoxe qu'en apparence, puisque dans le désert la population rurale est par définition presque absente, et qu'elle se concentre de plus en plus autour des points d'eau. Cela ne change rien de toute façon à la prééminence écrasante des villes du sud.

Sur la carte modélisée (Fig. 19), la localisation des villes paraît obéir à plusieurs principes. Globalement, elle est plutôt linéaire : on reconnaît au sud-ouest l'axe du fleuve Niger, au sud et au sud-est celui de la grand-route qui relie Niamey à N'guigmi (sur le lac Tchad), au centre et au nord celui de la "route de l'uranium" qui relie la précédente à Arlit. Cette dernière (comme sa jumelle Akokane) a une localisation atypique, liée à son activité minière. Ce cas mis à part, la capitale et toutes les villes moyennes font figure d'étapes sur un des axes précités : Niamey et Dosso sur le fleuve ; Birni N'Konni, Maradi et Zinder sur la route du sud ; Tahoua et Agadez sur la route du Sahara. C'est aussi le cas d'un certain nombre de petites villes, marchés ruraux jalonnant les itinéraires, tandis que d'autres se disposent plutôt en nébuleuses, sur une profondeur de 100 à 150 km à partir des axes principaux. Une variante de ce système est représentée par les petites villes satellites, que l'on trouve notamment autour de Niamey, de Maradi, de Zinder, de Tahoua et même d'Agadez.



Les familles de villes nigériennes en 1988

Fig. 19

Étant donné la configuration du pays et son enclavement complet, le phénomène de frontière joue lui aussi un rôle éminent dans la localisation des villes. Mais à l'exception peut-être des confins du Bénin (avec Gaya), ce rôle n'apparaît décisif que dans le cas de la très longue frontière nigériane : contrairement aux autres, elle existe depuis l'époque coloniale, et sépare deux États d'importance fort inégale, et aux systèmes économiques et monétaires bien différents, mais somme toute complémentaires ; elle tranche aussi dans le vif l'aire de peuplement haoussa, monde pluriséculaire de paysans mais aussi de commerçants et de citadins. A partir de la grand-route sahélienne, une dizaine d'axes bitumés se dirigent vers le Nigeria, c'est-à-dire vers les métropoles géantes des régions littorales, via d'autres grandes villes bien plus proches, Kano, presque deux fois millionnaire, Sokoto ou Zaria, comparables à Niamey, etc. Autant de routes vers le sud, autant de postes-frontières devenus des villes, côté nigérien : c'est le cas de Dan Issa, de Matamèye ou de Magaria, sans compter les villes de la grand-route elle-même, qui n'est nulle part à plus de 100 km de la frontière, et la longe parfois de beaucoup plus près, à Birni N'Konni ou à Diffa par exemple.

VILLE	D	1956	1962	1977	1988	R	F	P	M	H	
Balevara	ti				5,8						
Ouallam	ti	2,1	2,5	3,8	6,2						
Tchintabaraden	ta			3,8	5,2						
Keïta	ta	2,8	3,4	3,6	6,7						
Dargol	ti				4,8						
Dakoro	m	1,1	1,2	7,9	14,6						
Illéla	ta	6,1	7,4	5,8	11,7						
Tanout	z	1,2	1,7	5,4	11,6						
Tamaské	ta			4,9	10,0						
Filingué	ti	5,4	6,1	7,0	9,4						
Matankari	do			6,3	8,7						
Mayahi	m	0,9	1,6	3,3	5,7						
Bouza	ta			3,7	5,5						
Ibohamane	ta				4,5						
Magaria	z	2,4	3,1	7,4	11,7						
Matameye	z			6,3	11,2						
Dan Issa	m				6,2						
Bengou	do				5,0						
Doungass	z				5,0						
Madarounfa	m			3,3	6,3						
Téra	ti	4,9	6,7	6,4	12,3						
Ayorou	ti			6,3	7,8						
Gaya	do	3,3	3,9	8,2	14,9						
Diffa	di			4,0	13,4						
N'Guigmi	di	2,7	3,2	7,9	9,2						
Mainé-Soroa	di	1,0	1,2	3,9	7,3						
Maradi	m	11,4	17,5	45,9	109,3						
Birmi n'Konni	ta	7,0	7,9	15,3	29,0						
Dogondoutchi	do	4,9	7,5	10,3	20,4						
Madaoua	ta	2,1	2,7	8,7	11,7						
Galmi	ta				7,3						
Guidan Roumdji	m			3,1	7,0						
Tchadaoua	m				6,7						
Gazaoua	m			3,6	6,3						
Aguié	m			3,2	6,0						
Zinder	z	14,3	22,9	58,5	119,9						
Tahoua	ta	13,1	17,9	31,3	50,0						
Tessaoua	m	4,8	5,8	12,1	19,6						
Guidimouni	z				5,0						
Badégouchiri	ta				4,5						
Mirriah	z			8,5	13,3						
Tibiri	m			8,3	10,3						
Torodi	ti				5,8						
Niamey	n	23,0	40,2	225,4	392,2						
Abalak	ta				5,3						
Agadès	a	4,6	6,9	20,5	49,4						
Dosso	do	2,5	3,4	10,0	26,4						
Gouré	z	1,2	1,3	6,1	9,0						
Birmi N'Gaouré	do	2,2	2,2	4,6	6,2						
In-Gall	a			3,4	5,9						
Tillabéri	ti	1,5	1,6	5,8	8,4						
Mehanna	ti				4,8						
Gotheye	ti				5,8						
Kollo	ti			2,0	5,8						
Say	ti	2,2	3,4	4,9	6,3						
Karma	ti				4,8						
Tchirozerine	a			0,7	5,5						
Arlit	a			9,4	32,3						
Akokan	a			0,9	13,8						
Dogona	ti				4,8						

Dpts (col 2) a=Agadès, di=Diffa, do=Dosso, m=Maradi, ta=Tahoua, ti=Tillabéri, z=Zinder

Pop en Milliers (col 3,4,5,6)

Matrice (col 7,8,9,10,11,12) Route, Frontière, Fleuve, Périphérie, Mne, Haoussa

Fig. 20 : Types de villes nigériennes

L'armature urbaine du Niger semble donc finalement résulter de l'articulation de plusieurs familles⁴⁹ de villes, celle du fleuve, celle de la route, celle de la frontière, sans compter les cités minières ou les simples centres ruraux, chaque ville pouvant d'ailleurs participer à la fois de plusieurs catégories. Il est également possible d'identifier un véritable réseau urbain hiérarchisé en pays haoussa nigérien. Celui-ci étant méridional dans le cadre national, frontalier et traversé par "la route de l'unité", on peut penser qu'il est logique, indépendamment du fait culturel, que de nombreux types de villes secondaires y soient représentés ; mais deux éléments, du côté nigérien, donnent à penser que cette vaste région ethnique transnationale constitue un milieu spécifiquement urbanisant. D'une part, de grandes villes (Maradi et Zinder, elles-mêmes dominées par Kano, Katsina et Sokoto, grandes villes haoussa du Nigeria septentrional avec lesquelles elles sont en relation) dominent l'armature régionale (constituée de 32 des 60 villes nigériennes en 1988), et d'autre part, l'on y trouve plus de la moitié des simples centres d'encadrement ruraux du pays (8 sur 13 en 1988), qui ne doivent pas leur vocation urbaine aux avantages de localisation précités.

La composition et l'agencement de l'armature urbaine nigérienne, plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord, est en fait l'héritage d'une longue histoire, qu'il importe à présent de reconstituer dans ses grandes lignes.

⁴⁹ La détermination de ces «familles» est le fruit d'une typologie réalisée de deux manières, par Analyse Factorielle des Correspondances, et par matrice ordonnable de Bertin (qui apparaît sur le tableau) ; six facteurs de localisation ont été retenus : frontière, route principale, site d'extraction minière, périphérie de grande ville, fleuve et aire culturelle haoussa.

2- Trois phases pour une genèse complexe

a) A l'aube de l'indépendance : sur fond de villes très anciennes, le paradoxe d'une armature urbaine embryonnaire

En 1956, à la fin du temps colonial, le Niger est un pays très peu urbanisé : les citadins, au nombre de 100 000, n'y représentent que 3,6 % de la population totale. La carte de l'armature urbaine (Fig. 21) se résume à onze localités, d'ailleurs fort discrètes : la capitale, Niamey, n'a que 23 000 âmes, et seulement trois autres villes, Zinder, Tahoua et Maradi, dépassent les 10 000 habitants. A l'exception d'Agadez, toutes sont situées dans la frange agricole méridionale ; huit sont en pays haoussa, au long ou à proximité (sauf Tahoua et Filingué) de la route qui suit la frontière du Nigeria, alors sous domination britannique.

Si l'on considère l'histoire, une telle situation peut sembler paradoxale. La colonie française du Niger est en effet située au coeur même des contrées sahéliennes, où la tradition urbaine est une des plus anciennes de l'Afrique noire. Les villes sont nées ici du grand commerce qui reliait, à travers le Sahara, le Maghreb et l'Egypte aux grands États de la région : le Sonrhäï (le long du fleuve Niger) et le Kanem (autour du lac Tchad), attestés dès le VII^{ème} siècle, et plus tard les cités-Etats haoussa, entre les deux empires en déclin. C'est peut-être au X^{ème} siècle que fut fondée Agadez, dans l'Aïr, plaque tournante des routes transsahariennes bientôt placée sous la protection d'un puissant sultanat touareg. Au XV^{ème} siècle, alors que renaît l'État sonrhäï à Gao, que le Borno ressuscite l'ancien Kanem, et que les États haoussa sont au faîte de leur puissance, le fait urbain est ici à son apogée. Des caravanes relient Kano et les autres villes de la région au littoral méditerranéen, via Tombouctou, Agadez ou le Djado, et les relations se développent aussi avec les cités du pays yorouba et du littoral du Golfe de Guinée. Centres économiques, culturels et religieux, les villes du Sahel sont en plein essor démographique ; une architecture originale s'y développe et des structures politiques et sociales de plus en plus complexes s'y mettent en place. Agadez, par exemple, est au XVI^{ème} siècle une ville fortifiée incluant vingt quartiers et un faubourg extra-muros, avec de nombreuses maisons à étage et peut-être 50 000 habitants, Haoussa du Gobir et du Katsina, Sonrhäï, Touareg, Arabes, etc. Peu de villes en revanche en pays djerma, dans la vallée du fleuve Niger : des guerres locales incessantes en détournent le grand commerce, facteur essentiel de l'urbanisation.

Le XV^{ème} et le XVI^{ème} siècles vont voir le maintien de la riche civilisation urbaine du monde haoussa (qui prend le relais de l'empire de Gao détruit par les Marocains),

mais dans le même temps l'activité des comptoirs européens du littoral atlantique détourne progressivement vers ce dernier les courants d'échanges internationaux, condamnant à terme la **première génération** des villes du Sahel. Un regain intervient pourtant au début du XIX^{ème} siècle, avec la guerre sainte d'Ousman dan Fodio et de Mohammed Bello : nouvelles fondations urbaines (dont Sokoto), mais aussi, par exemple, essor de Maradi où s'est réfugiée la dynastie haoussa chassée de Katsina. Dans le nord, Agadez a perdu son ancienne splendeur : en 1850, l'explorateur Barth y trouvera surtout des ruines et une impression d'abandon, jusque dans le palais du sultan. A l'époque, on note en revanche au centre-est l'essor de Zinder, capitale de l'État du Damagaram, dont le sultan opposera une vive résistance à la conquête française, à la fin du siècle. Citons aussi les villes de Tessaoua et de Birni N'Konni en pays haoussa, et dans l'ouest la ville de Say qui est, sur la rive droite du fleuve, un marché et un centre religieux fort important, mais dont le déclin sera spectaculaire et très rapide : de 30 000 habitants vers 1850, sa population sera tombée à quelques centaines en 1902.

Ce déclin relatif des villes anciennes, qu'il ait été lent ou rapide, va se trouver confirmé par la restructuration économique de l'espace nigérien tout au long du temps colonial. Ce dernier voit en effet l'émergence d'une **seconde génération** de centres urbains, nés des impératifs militaires et politiques de la conquête, puis confortés par la nouvelle organisation administrative du pays. Celle-ci est mise en place en 1910 : division du territoire en seize cercles ayant chacun son chef-lieu, et création d'un certain nombre de postes administratifs (ils seront 31 à la fin de la période). Tantôt reprenants des villes précoloniales (comme à Zinder, à Maradi, à Tahoua ou à Agadez), tantôt implantés en des sites nouveaux (comme à Niamey, Tillabéri ou Filingué), ces chefs-lieux deviendront des centres d'échange dans le cadre d'une économie coloniale essentiellement agricole. La plupart sont situés dans la "bande utile" méridionale où se développe notamment la culture de l'arachide, et c'est ce que confirme a contrario le cas d'Agadez, la plus ancienne et la plus prestigieuse des villes d'autrefois : après l'écrasement de la révolte sénoussite de Kaocen, la vieille cité saharienne achève de se vider de ses habitants en 1921, et il lui faudra trente ans pour faire à nouveau figure de centre urbain. Zinder elle-même, malgré sa localisation méridionale, souffre déjà d'un problème aigu de ravitaillement en eau. Aux yeux du colonisateur, elle a de plus le désavantage d'être soumise à l'influence des villes et du réseau de communications du Nigeria britannique tout proche. Elle perdra donc assez vite son rôle de chef-lieu de la Colonie, même si l'économie arachidière garantit à terme sa prospérité.

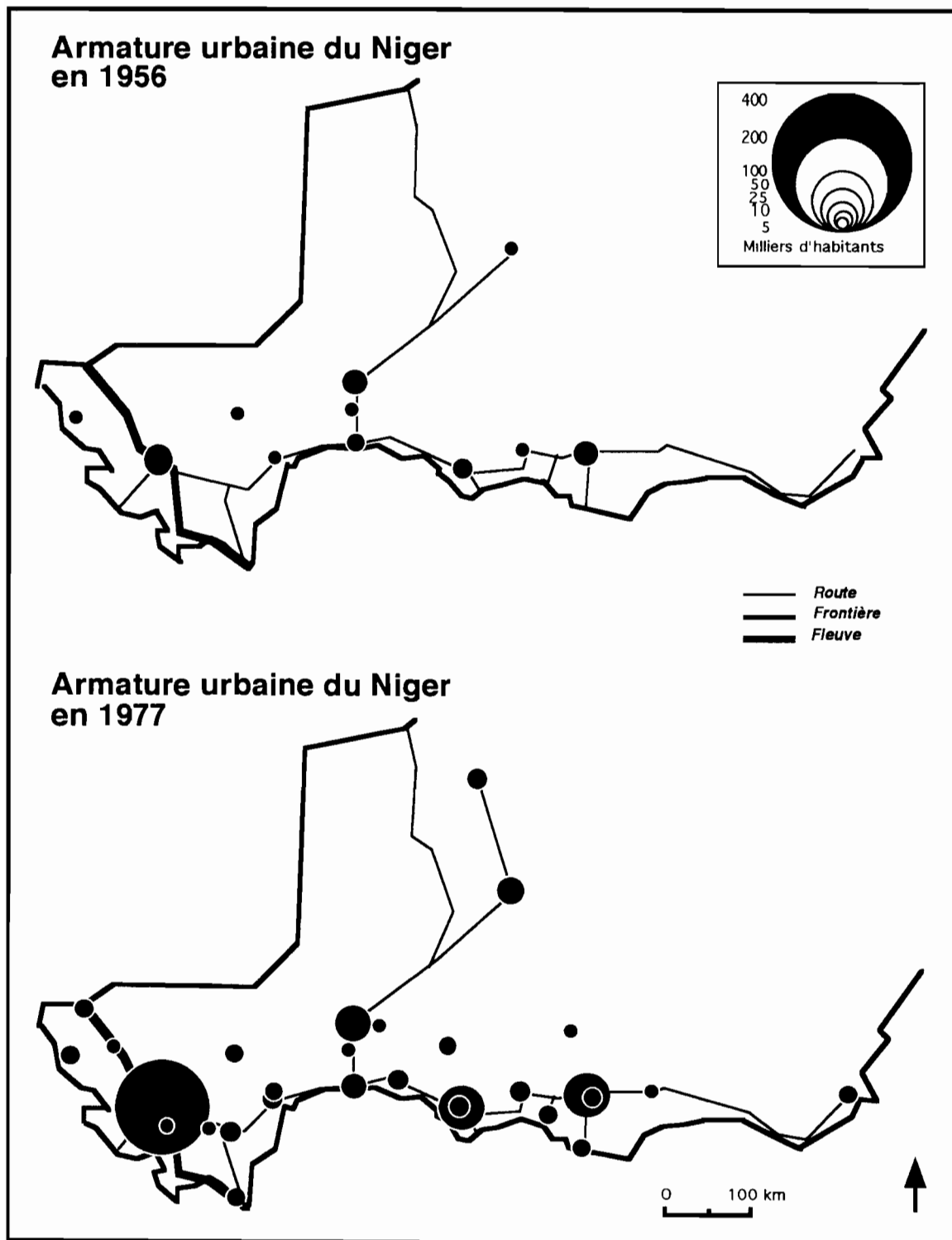


Fig. 21

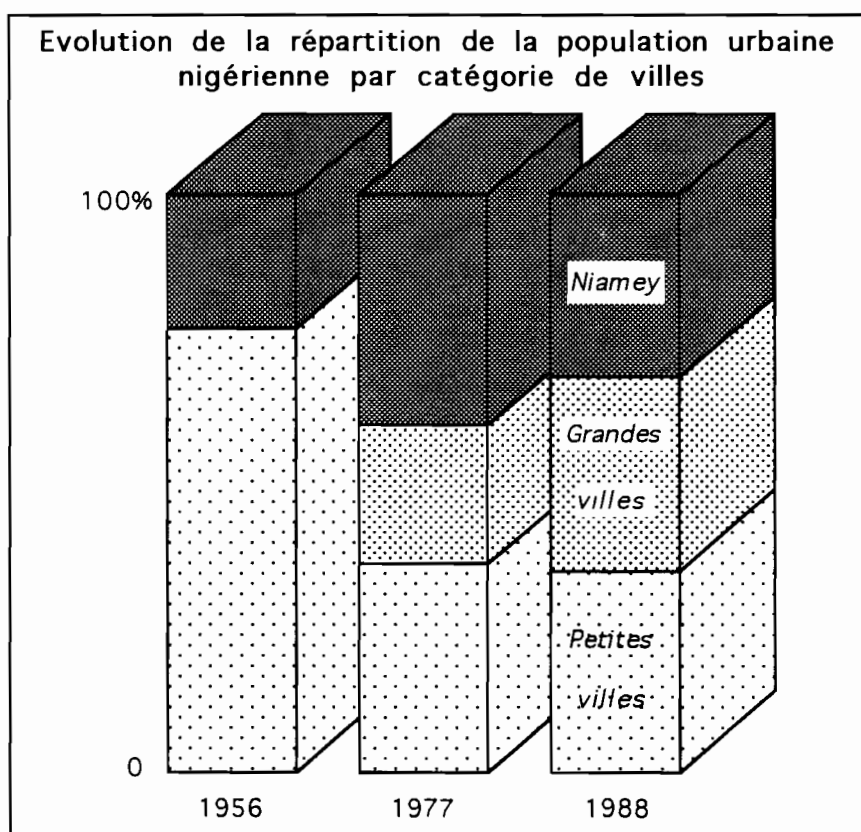
Le fait essentiel est l'ascension, d'ailleurs assez progressive, de **Niamey**, poste fondé par les Français en 1901 et devenu, après une brève éclipse, chef-lieu définitif du Territoire du Niger en 1926. Bien plus tournée vers le reste de l'A.O.F. que Zinder, et riveraine du grand fleuve, la ville ne compte encore que 2 500 habitants en 1932, mais elle va connaître un développement important après la Grande crise et plus encore après la Seconde guerre mondiale. C'est au début des années 50 qu'elle rattrape puis dépasse Tahoua et Zinder : au moment de l'indépendance, elle regroupera à elle seule plus du tiers de la modeste population citadine du Niger. Car à l'exception (somme toute tardive) de la capitale, la croissance démographique globale des centres urbains aura été ici assez faible (guère supérieure au solde naturel), et tous restent de **petites villes** en 1956. En fait, le système colonial aura tout à la fois anéanti les fondements politiques et économiques traditionnels de la puissance urbaine, et instauré une paix permettant aux populations de s'installer et de vivre en toute sécurité en milieu rural. L'enclavement du Niger, son faible peuplement, le caractère fort traditionnel de ses sociétés rurales (et citadines) ont évidemment entravé eux aussi le déclenchement du processus d'urbanisation "moderne" qui affectait, à la même époque, bien d'autres territoires africains. Le contexte allait beaucoup changer après 1960, comme on va le voir.

b) Au plus fort du boom de l'uranium : Niamey et le "désert nigérien"

Le recensement de 1977 révèle une situation de l'armature urbaine nigérienne bien différente de celle de 1956. On compte désormais 565 000 citadins, soit 11 % de la population totale du pays, et le nombre des villes (29) a presque triplé en deux décennies. Le taux moyen de croissance de la population citadine, 8,7 % par an, a été au cours de cette période un des plus élevés de toute l'Afrique tropicale. Avec dix à vingt ans de décalage par rapport aux États riverains du Golfe de Guinée, l'explosion urbaine a fini par atteindre le Niger, qui reste pourtant un pays globalement sous-urbanisé à l'échelle du Monde, et même du continent noir. Dans l'espace national, la grand-route qui longe la frontière méridionale s'affirme comme l'axe vecteur essentiel de l'urbanisation (8 des 11 villes de 1956 étaient "routières", elles sont toujours plus de la moitié en 1977, 16 sur 29). A l'ouest, le fleuve commence à jouer un rôle similaire en accueillant 5 villes sur ses berges, contre la seule Niamey 11 ans plus tôt, et l'on voit par ailleurs apparaître ici et là quelques localités secondaires en périphérie des villes principales (Say pour Niamey, Tibiri pour Maradi et Mirria pour Zinder). Un centre nouveau sur quatre, cependant, est né en plein milieu rural, et cela est vrai surtout dans l'aire ethnoculturelle haoussa. Une certaine diffusion spatiale du fait urbain paraît ainsi s'amorcer, même si, à considérer la carte (Fig. 21) et les chiffres, le

contraste est frappant entre Niamey et ce qu'on est tenté d'appeler (sans jeu de mots) le désert nigérien.

	1956		1962		1977		Ac 56/77	1988		Ac 77/88
	Milliers d'hab	%	Milliers d'hab	%	Milliers d'hab	%	%	Milliers d'hab	%	%
Petites villes	77	77%	84	57%	204	36%	4,8%	431	35%	7,0%
Grandes villes	0	0%	23	16%	136	24%		416	34%	10,7%
Niamey		23%		27%		40%			32%	
Niger urbain	100	100%	147	100%	565	100%	8,6%	1 240	100%	7,4%
	Nombre		Nombre		Nombre			Nombre		
Petites villes	10	91%	9	82%	25	86%	4,5%	52	87%	6,9%
Grandes villes	0	0%	1	9%	3	10%		7	12%	8,0%
Total	11	100%	11	100%	29	100%	4,7%	60	100%	6,8%



Tab. 8 et Fig. 22 :
Poids relatif des catégories de villes nigériennes

Par rapport à la situation de 1956, et comme l'illustre le graphique de la répartition "rang-taille" (Fig. 26), le changement statistique le plus significatif est en effet d'ordre structurel. La part des **petites villes** dans l'effectif urbain total a chuté de moitié, passant de 77 % à 36 %, alors même que leur nombre grimpait de 10 à 25 entre 1956 et 1977. Une catégorie intermédiaire est apparue, celle des **villes moyennes** (de 25 000 à

60 000 hab.) : on y retrouve Zinder et Maradi dont la croissance a été très forte (autour de 7 % par an), ainsi que Tahoua qui semble désormais à la traîne. Surtout, la macrocéphalie du système s'affirme avec vigueur, puisque **Niamey** regroupe désormais 225 000 habitants, soit 40 % de tous les citoyens. La population de la capitale a été multipliée par dix, ce qui correspond à une croissance de 11,5 % par an en moyenne au long de ces deux décennies. Le tableau est certes classique, s'agissant d'un pays africain, mais on peut se demander à quelles causes spécifiques attribuer ici ce brusque démarrage du processus d'urbanisation.

Le premier facteur, chronologiquement et par ordre d'importance, tient (comme déjà au début du temps colonial) à la réorganisation administrative qui a suivi l'indépendance. La réforme de 1964 a redécoupé le pays en sept départements, eux-mêmes subdivisés en arrondissements (il y en aura finalement 35) et en cantons ruraux. Les chefs-lieux des départements (préfectures) correspondent logiquement aux villes principales, Niamey, Zinder, Maradi, Tahoua et Agadez, auxquelles s'ajoutent les localités plus modestes de Dosso à l'ouest, et de Diffa, créée pour la circonstance à l'extrême sud-est du Niger. Chacune de ces villes, dont les six premières sont érigées en commune entre 1966 et 1972, a reçu un ensemble de services et d'équipements correspondant à son ressort territorial. On a fait de même, à un niveau inférieur, pour les chefs-lieux d'arrondissements (sous-préfectures), redonnant vie parfois à des centres traditionnels comme Say, Tessaoua ou N'guigmi, mais favorisant plus souvent de simples bourgs ruraux, subitement assimilés pour la circonstance à des centres urbains.

Cette promotion, et ce rôle nouveau, ont évidemment contribué au renforcement d'un exode rural, jusqu'alors bien modeste, et en partie détourné vers les grandes villes du Nigeria septentrional ou vers les ports des pays littoraux. Les nouveaux chefs-lieux se comportent désormais comme autant de relais d'une migration qui s'oriente vers les villes moyennes et vers Niamey. A cet égard, la diffusion (même limitée) de l'enseignement dans les campagnes apparaît comme un des éléments moteurs du processus, facilité aussi par la mise en place d'un réseau routier moderne et performant. Mais l'origine de l'exode doit être recherchée dans la crise structurelle qui affecte le monde rural nigérien : défrichements, raccourcissement des jachères et surpâturage provoquent l'érosion des sols et l'avancée du désert, et globalement la production vivrière ne parvient pas à suivre la progression démographique. Cette crise va s'aggraver encore lors de la grande sécheresse qui frappe les pays du Sahel en 1973-74, et dont Niamey est ici la principale "bénéficiaire" : en une seule saison, la capitale ne voit-elle pas affluer alors quelque 16 000 nouveaux citoyens ? La fonction d'accueil des réfugiés de la sécheresse explique sans doute aussi, en partie, l'émergence des villes moyennes au cours de la période.

Un autre facteur déterminant est le développement, à la même époque, de l'exploitation de l'uranium, découvert quelques années plus tôt sur les marges occidentales de l'Aïr. Créée en 1971 en plein désert, la ville minière d'Arlit va constituer (avec l'agglomération jumelle d'Akokane qui verra le jour un peu plus tard) l'élément le plus spectaculaire de la **troisième génération** des villes nigériennes. Bâtie pour accueillir 5 000 habitants, elle en compte déjà près de 10 000 en 1977. Surtout, la manne de l'uranium procure à l'État nigérien de très substantiels revenus, utilisés notamment au développement du réseau routier, et à la construction de nouveaux équipements et services collectifs de toutes sortes dans la capitale et dans les différents chefs-lieux, d'un bout à l'autre du territoire national. L'effet "urbanisant" très rapide de cette nouvelle prospérité se trouve dans une certaine mesure conforté par l'essor, depuis 1960, des industries légères fournissant le marché local : on trouve une cinquantaine de ces entreprises en 1977, installées pour la plupart à Niamey et (très secondairement) à Maradi, avec quelques implantations ponctuelles à Tillabéri, Dosso, Malbaza ("ville nouvelle" de moins de 5 000 habitants autour d'une cimenterie), Madaoua, Matamèye, Magaria et Zinder, dans l'intérieur du pays.

c) Les évolutions récentes : crise économique et rééquilibrage du processus d'urbanisation

L'image de l'armature urbaine du Niger en 1988 exprime à la fois la continuité et une certaine rupture par rapport à la situation de 1977. Continuité sans doute, puisque le décor planté de longue date n'a pas fondamentalement changé, et que les tendances observées naguère sont, dans l'ensemble confirmées. Avec un croît annuel moyen qui a un peu fléchi (7,4 %), la population citadine nationale a plus que doublé, pour atteindre 1 240 000 habitants : 17 % des Nigériens vivent désormais dans les villes, soit un taux encore assez faible pour le continent noir. Le fait nouveau est que, contre toute attente (ou en dépit des idées reçues), la macrocéphalie tend à s'estomper : **Niamey**, que l'on s'attendait à voir quasi millionnaire à l'horizon 1990, n'a "que" 392 000 habitants en 1988. Ceci équivaut à 32 % du total des citadins (contre 40 % onze ans plus tôt), soit depuis 1977 un taux d'accroissement annuel de 5,2 %, inférieur de plus de moitié à celui de la période précédente. En revanche, il y a désormais ici 60 centres urbains (contre 29 précédemment), dont 52 sont des petites villes et sept des villes moyennes, en plus de la capitale. S'ajoutant à Zinder, Maradi et Tahoua, les agglomérations d'Agadez, Arlit, Birni N'Konni et Dosso accèdent à ce dernier groupe en franchissant la barre des 25 000 habitants. Le croît démographique annuel de ces **villes moyennes** a atteint 10,7 % par an depuis onze ans

(mais 6,8 % seulement pour les trois principales). Aussi les effectifs cumulés de cette catégorie (inexistante, rappelons le, en 1956) sont-ils passés, entre 1977 et 1988, de 24 % à 34 % de la population urbaine totale.

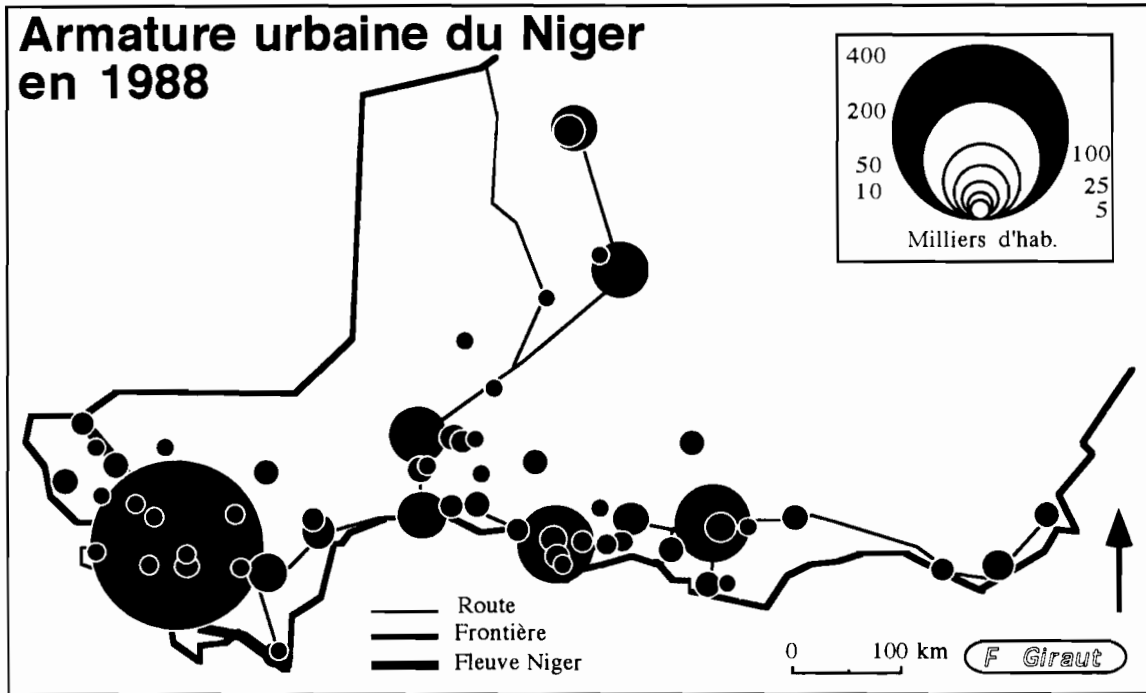


Fig. 23

C'est d'ailleurs la "promotion" de quatre agglomérations qui explique que le poids relatif des **petites villes** n'ait pas augmenté : 35 % des citadins en 1988, contre 36 % précédemment. La stagnation n'est qu'apparente puisque le nombre des petits centres est passé de 25 à 52, et que le croît démographique global du groupe a grimpé de 4,8 % à 7 % par an, de la période 1956-1977 à la suivante. A cette catégorie appartient logiquement la trentaine de centres qui apparaissent pour la première fois : sans cette floraison soudaine, le tassement d'ensemble de la croissance de la population citadine aurait été beaucoup plus marqué, puisque 23 des 26 centres urbains, ou (initialement) semi-urbains, dont on peut suivre l'évolution démographique depuis 1956, ont vu leur croît annuel fléchir nettement entre 1977 et 1988. Quant à cette **quatrième génération** de villes nigériennes, et à l'exception de quelques créations ponctuelles dans le nord désertique et dans l'extrême sud-est, elle se répartit assez équitablement entre la région haoussa d'une part, la région du fleuve de l'autre (Fig. 23). Perdus au fond des campagnes ou jalonnant les axes majeurs, tout proches parfois d'une ville plus importante (c'est le cas de Kollo, Karma et Torodi autour de la capitale ou Madarounfa à proximité de Maradi), anciens bourgs pour la plupart ou plus rarement chefs-lieux créés de toutes pièces (comme Aguié, Guidan-Roumji, et récemment

Tchirozérine), les centres élémentaires forment ici de nos jours la trame essentielle du phénomène urbain.

3- Le renouvellement par le bas : l'organisé et le spontané

On est donc en présence d'un renouvellement par le bas de l'ensemble du système, et le recensement de 1988 n'en révèle sans doute que les prémices. A l'origine du processus, on retrouve la greffe administrative, qui date, comme on sait, des lendemains de l'indépendance, mais qui continue de produire ses effets. Ce n'est pas un hasard si 38 petites villes sur 52 ont un rôle d'encadrement territorial qui va de celui de chef-lieu de département (dans le cas de Diffa et, depuis 1987, de Tillabéri) à celui de chef-lieu de canton, le rôle de chef-lieu d'arrondissement étant de loin le plus fréquent. Du reste, 33 des 35 sous-préfectures du Niger sont statistiquement des centres urbains en 1988, selon les critères adoptés dans ce travail. La même année, la population moyenne d'un arrondissement (celle que "commande" chaque chef-lieu) est de l'ordre de 200 000 habitants. Ce sont en grande majorité des ruraux, et en ce sens les petites villes jouent le rôle de lieux centraux qui encadrent les terroirs environnants, par leurs institutions et par leurs services, mais aussi parce qu'y sont basés la plupart des multiples projets de développement opérant au Niger. Notons en outre la présence dans la liste de 1988 des trois "communes rurales"⁵⁰ de Tibiri, Tamaské et Matankari, dont la population dépasse ou approche les 10 000 habitants, et dont la promotion administrative relative (elles ne sont pas devenues des sous-préfectures pour autant) a cette fois suivi, au lieu de la précéder, la mutation du rural à l'urbain. Par ce système de convergence, 11 des 13 petites villes qui ne doivent leur taille urbaine qu'à leurs fonctions d'encadrement du monde rural, sont des centres administratifs : outre les 3 nouvelles "communes rurales", 8 (Keïta, Tchintabaradem, Ouallam, Bouza, Dakoro, Tanout, Filingué et Illéla) sont des sous-préfectures promues en 1964, une (Baleyara) est poste administratif depuis 1971 ; en fait, seules Ibohamane et Dargol émergent comme simples centres ruraux sans aide, ni reconnaissance administrative.

⁵⁰ La commune rurale de Tibiri date de 1972, mais Tamaské et Matankari furent promues justement cette année là (1988), accompagnées de 9 préfectures qui obtinrent le statut de commune urbaine et vinrent rejoindre dans cette catégorie les 6 préfectures "municipalisées" en 1966 et 1972.

Les centres administratifs nigériens en 1993

- PREFECTURE
- Sous-préfecture
- Poste administratif

Villes non chef-lieu administratif

○ 1 Dargol	□ Commune rurale
2 Dogona	
3 Mehana	
4 Kanna	12 Matankan
5 Bengou	13 Tamaské
6 Badégouchi	14 Tibiri
7 Ibohamane	
8 Galmi	
9 Dan Issa	
10 Tchadaoua	
11 Gudimou	

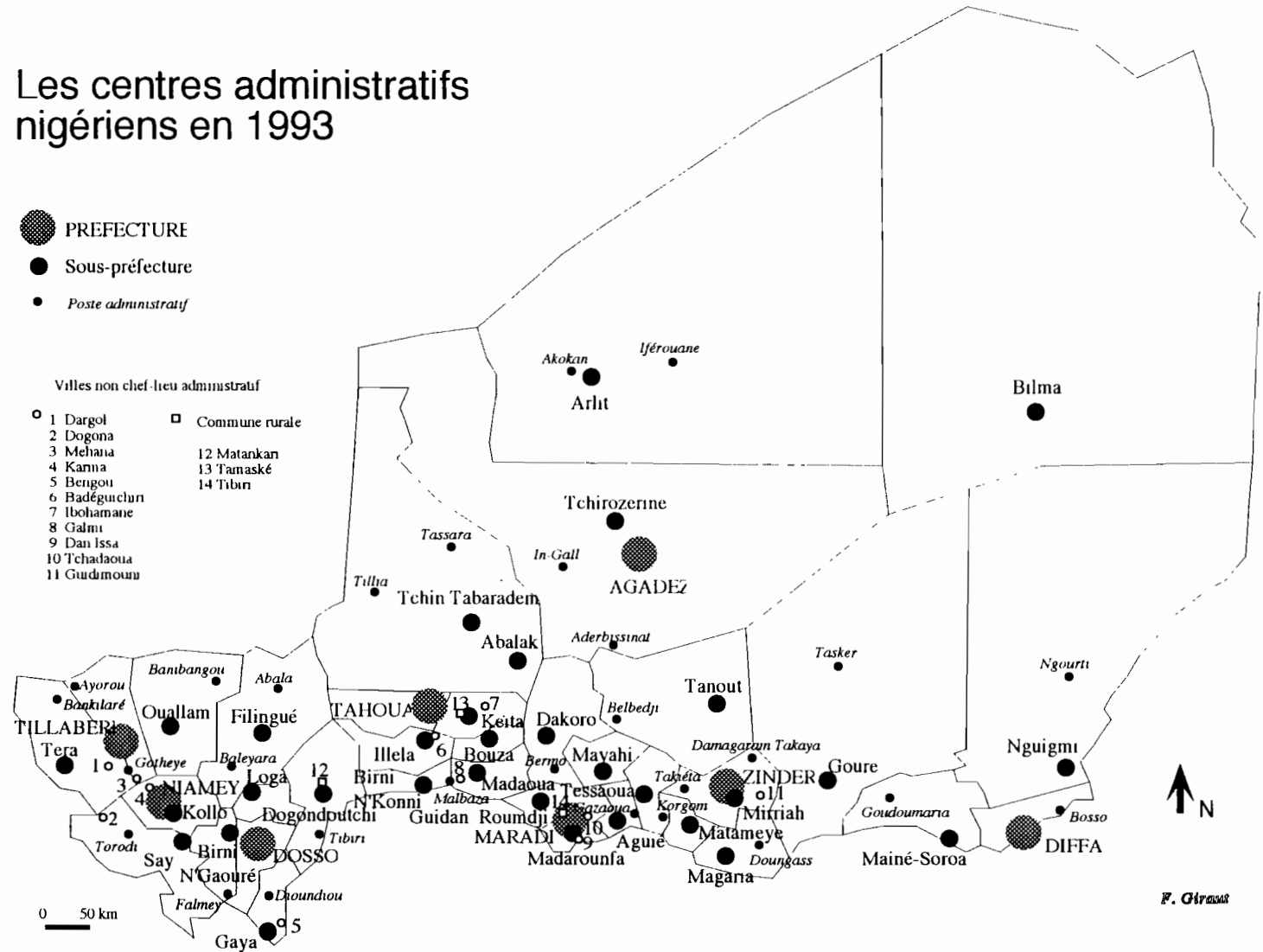


Fig. 24

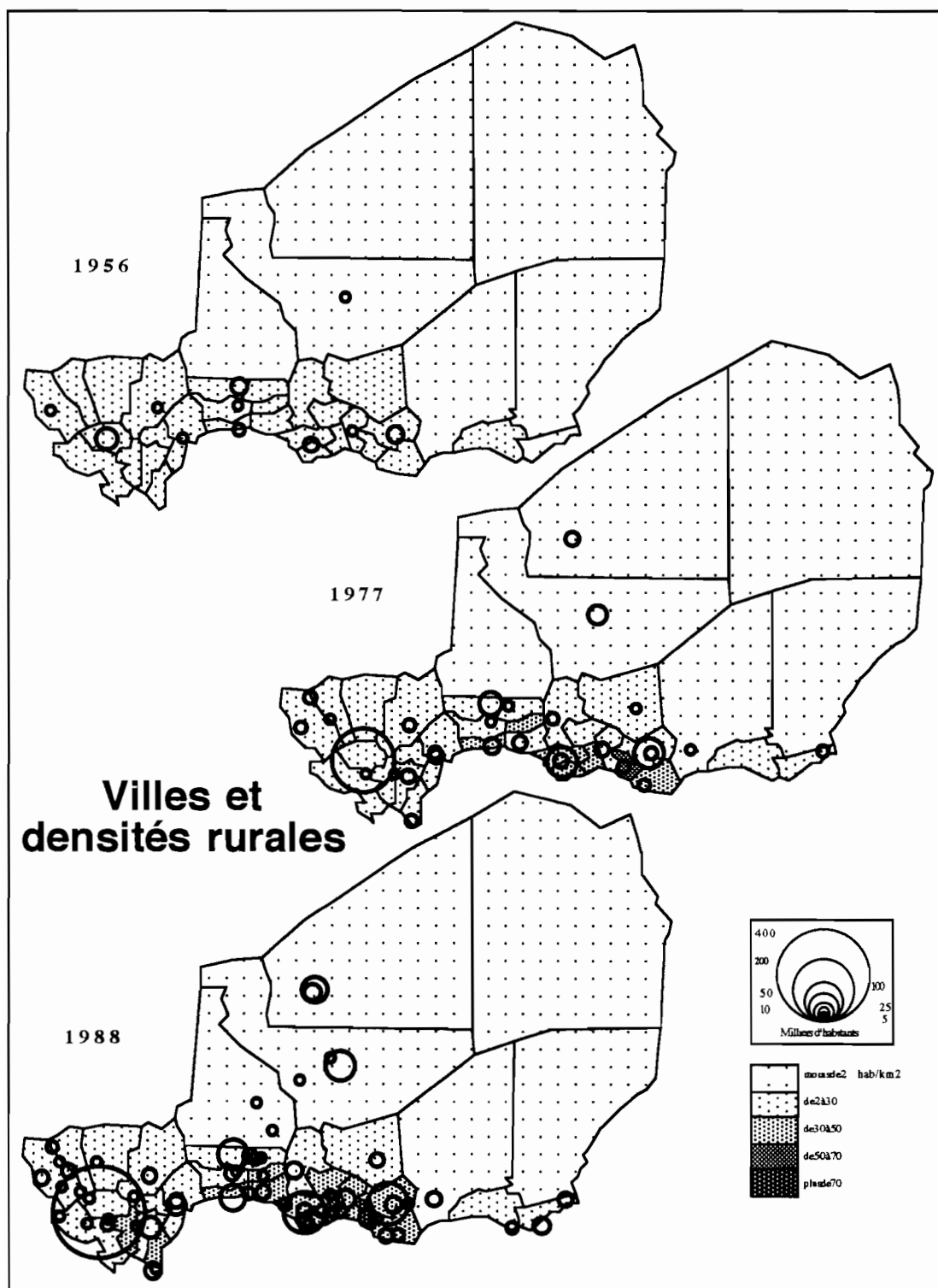


Fig. 25

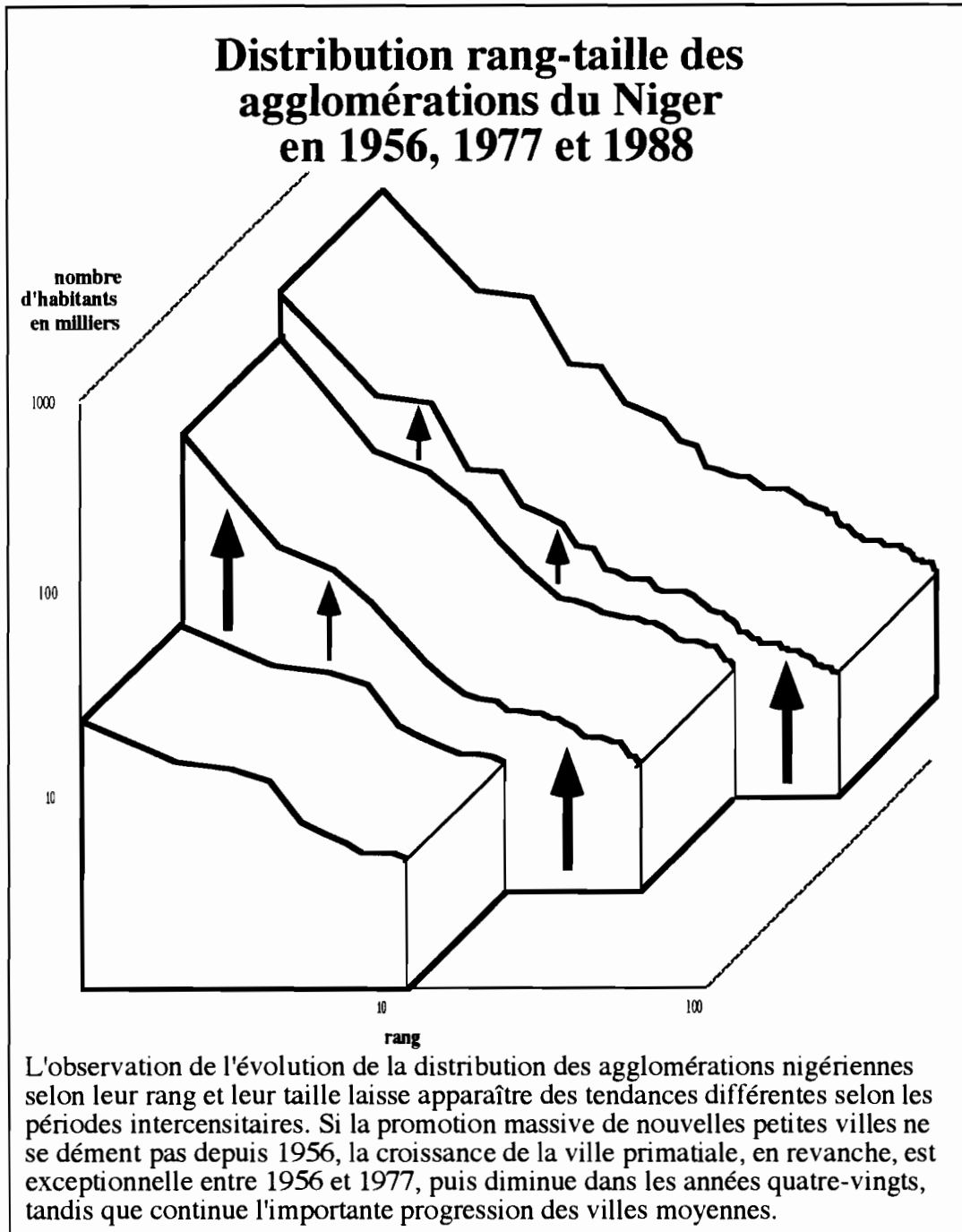


Fig. 26

La corrélation paraît évidente, en général, entre la localisation des petites villes (notamment les plus récentes) et les zones de forte densité rurale (Fig. 25), ou celles qui ont connu l'accroissement démographique le plus fort au cours de la dernière décennie. On trouve dans la première catégorie les arrondissements les plus méridionaux des départements de Tahoua, de Maradi et de Zinder, où les fortes densités rurales (plus de 40 hab/km² en

général, parfois plus de 100) s'expliquent par des facteurs à la fois naturels et historiques, puisque nous sommes ici en plein pays haoussa.

Dans la deuxième catégorie se range la région du fleuve, du moins au sud de Niamey ; au nord de la capitale en effet, l'émergence de divers petits centres vient en contrepoint d'une certaine stagnation démographique des milieux ruraux. Il en va de même au long de la route de l'uranium, comme aux abords du lac Tchad, tandis que l'essentiel du nord saharien demeure vide d'hommes, et de villes. Cette zone mise à part, le semis urbain se diffuse et se densifie partout, prenant l'allure d'une galaxie étirée tout au long de la "bande utile" méridionale. Concurrément avec les villes moyennes, ces petites villes imbriquées en milieu villageois fixent à l'évidence une part décisive d'un exode rural qu'alimente toujours la crise profonde des campagnes. Les flux reçus par la capitale s'en trouvent diminués d'autant. Divers indices témoignent même d'un début d'inversion de l'exode, du haut vers le bas de la pyramide urbaine, ce qui ne peut évidemment que contribuer au renforcement relatif des petits centres, et à leur multiplication.

Ainsi le rééquilibrage contemporain de l'armature urbaine nigérienne, que traduit fort bien l'évolution de la distribution "rang-taille" au cours de la période (Fig. 26), résulte moins d'une action concertée du pouvoir public que de la récession économique qui frappe brutalement le pays depuis le début des années 80.

La chute des cours de l'uranium, la contraction des investissements et celle de l'aide internationale, ont considérablement réduit l'activité économique moderne du Niger, et par là même les revenus d'un État qui se trouve désormais en cessation de paiement. On comprend que le temps des "villes nouvelles" semble révolu : la dernière, Akokane, date de 1978, et ce n'est pas le charbon d'Anou Araghène qui est responsable de l'essor récent de Tchirozérine, pas plus que le phosphate d'Aneker ne soutient le développement bien ralenti de Tahoua. Fondée sur l'exploitation artisanale de l'or, la fortune (toute relative) de Dogona, sur la frontière burkinabé, est l'exception qui confirme la règle. Même si les chiffres n'en rendent pas toujours bien compte (le fort accroissement moyen d'Arlit et Akokane, par exemple, est hérité des dernières années fastes de l'uranium), les effets de la crise ont été particulièrement sévères dans les cités minières du nord et dans la capitale, qui concentraient l'essentiel d'un emploi industriel maintenant en pleine déconfiture. Le commerce officiel et les services (secteur public excepté) ont subi la même contraction, et c'est finalement le monde urbain "moderne" dans son ensemble qui a perdu de son attrait. Quoique plus nombreuses qu'avant, les villes moyennes échelonnées le long de la grand-route semblent tirer moins de dynamisme désormais de leur fonction administrative, comme de leur rôle de carrefour régional et international, même si le trafic frontalier (légal ou non) apparaît à Birni N'Konni et ailleurs comme la principale source d'enrichissement. De là le fléchissement relatif mais

général de la croissance urbaine. De là aussi et surtout la fixation partielle des flux migratoires par un semis de petites villes ou de gros bourgs associant urbanité et ruralité, et qui ménagent à leurs habitants une gamme variée de petites activités fondées sur leur rôle de marché rural, d'étape routière, voire de poste-frontière⁵¹, tout en assurant l'encadrement de terroirs qui restent, en dépit ou à cause de la crise, la base économique primordiale du pays.

⁵¹ Leur nombre a plus que doublé parmi les villes durant la dernière période inter-censitaire, passant de 10 à 22.

B. Le Togo : derrière la macrocéphalie

Plusieurs éléments peuvent décourager une utilisation des données du recensement électoral de 1992 dans le cadre d'une analyse de l'armature urbaine togolaise. Tout d'abord les données que nous avons pu recueillir auprès du CENETI sont incomplètes, le nombre d'électeurs de toute une série de localités ne nous a pas été communiqué⁵². Ensuite les données concernent exclusivement les électeurs, autrement dit la population adulte, elles nécessitent donc une extrapolation pour obtenir une estimation sur le nombre de résidants. Cette estimation est obtenue par l'application d'un multiplicateur proche de 2,2 au nombre d'électeurs de la localité (sur les indications de Y. Marguerat) : 2,1 pour les localités dans lesquelles les hommes sont surreprésentés (Sex Ratio >102) ; 2,2 pour Lomé et lorsque le S.R. est proche de 100 ; et 2,3 si les femmes adultes sont surreprésentées (S.R. <95). Le cas de Lomé pose particulièrement problème, dans la mesure où le nombre d'électeurs y est certainement supérieur à celui des adultes effectivement résidants, compte tenu du nombre de fonctionnaires et d'étudiants qui peuvent être des résidants intermittents sans leur famille. Enfin les données de base sont elles-mêmes sujettes à caution dans la mesure où des doubles inscriptions sont possibles : nous avons personnellement rencontré un étudiant inscrit sur les listes électorales de la capitale ainsi que sur celles de sa localité d'origine dans le centre du pays.

Malgré toutes ces réserves sur la fiabilité des données déduites du recensement électoral, nous avons choisi de les exploiter. Il ne s'agit pas de prétendre dresser la carte exacte de l'armature urbaine togolaise du début des années 90, mais d'identifier les tendances qui l'affectent et d'émettre des hypothèses quant à leur interprétation.

⁵² Il s'agit notamment de localités qui avaient déjà atteint la taille de petite ville en 1981 : Sika Kondji, Gapé, Zafi, Anfoin, Afagnangan Gbleta et Ahépé pour la Région maritime ; Agbatitoé, Kpové Lokoévé et Djama Kpota pour la Région des Plateaux. Nous avons choisi d'affecter à ces localités leur nombre d'habitants de 1981, indépendamment de leur rythme de croissance entre 1970 et 1981. Par ailleurs, quatre des neuf nouvelles préfectures de 1991, (Mandouri, Tandjoaré, Kévé et Agougadzépé) dont la population dépassait ou approchait les 3 000 hab. en 1981, comme les cinq autres, ne figurent pas dans la liste des localités de plus de 2 200 électeurs en 1992 (soit environ 4 500 hab.), et n'apparaissent donc pas comme des petites villes qu'elles sont vraisemblablement.

1- Les enseignements du recensement électoral

a) Les premiers signes de la transition urbaine ?

Le caractère macrocéphalique de l'armature urbaine togolaise est flagrant. Il est d'ailleurs toujours souligné par les études urbaines qui s'intéressent à ce pays (Nyassogbo, 1990 a et b ; Marguerat, 1985). Quelques indicateurs expriment cette tendance :

- Le poids écrasant de la capitale dans la population urbaine ne se dément pas : 41 ; 32 ; 39 et 44 % en 1959, 70, 81 et 92. De ce fait son poids dans la population totale est en constante augmentation, passant d'environ 6 % en 1959 à plus du cinquième en 1992.

- L'indice de primatie (rapport de la population de la première ville sur celle de la seconde) s'accroît sur toute la période. Il est de 5,7 ; 5,7 ; 7,9 et 11,4 aux recensements successifs.

Croissances comparées des catégories de villes togolaises

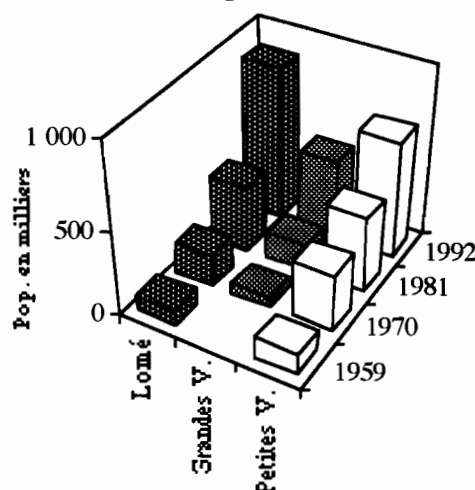


Fig. 27

Outre la vraisemblable surestimation de la population métropolitaine en 1992, il faut prendre en compte simultanément d'autres éléments qui relativisent cette tendance :

- Le taux de croissance de la catégorie des villes moyennes et grandes (population > 20 000 hab.) avoisine les 10 % par an depuis la décennie 60, il est ainsi toujours supérieur à celui de la capitale qui oscille entre 6,5 et 8 %.

- Un indice de primatie calculé en faisant le rapport de la population métropolitaine sur celle des trois premières villes secondaires donne des résultats différents de la seule prise en compte de Sokodé. En effet de 1970 à 1992, cet indice ne double plus mais passe de 2,5

à 4,2. Si l'on fait le rapport entre la capitale et la catégorie des villes moyennes et grandes, l'indice diminue même, passant de 3,3 en 1970 à 2 en 1992. Cela traduit l'arrivée régulière de nouvelles cités dans cette catégorie.

- Si la catégorie petite ville représente une part toujours plus faible de la population urbaine (Fig. 28), elle agrège toujours plus de localités (34 nouvelles petites villes entre 1981 et 1992, contre 15 pour la période équivalente précédente) et regroupe toujours plus de citoyens (Fig. 27). Pourtant c'est elle qui nourrit la catégorie des villes moyennes par une hémorragie de ses composantes les plus dynamiques.

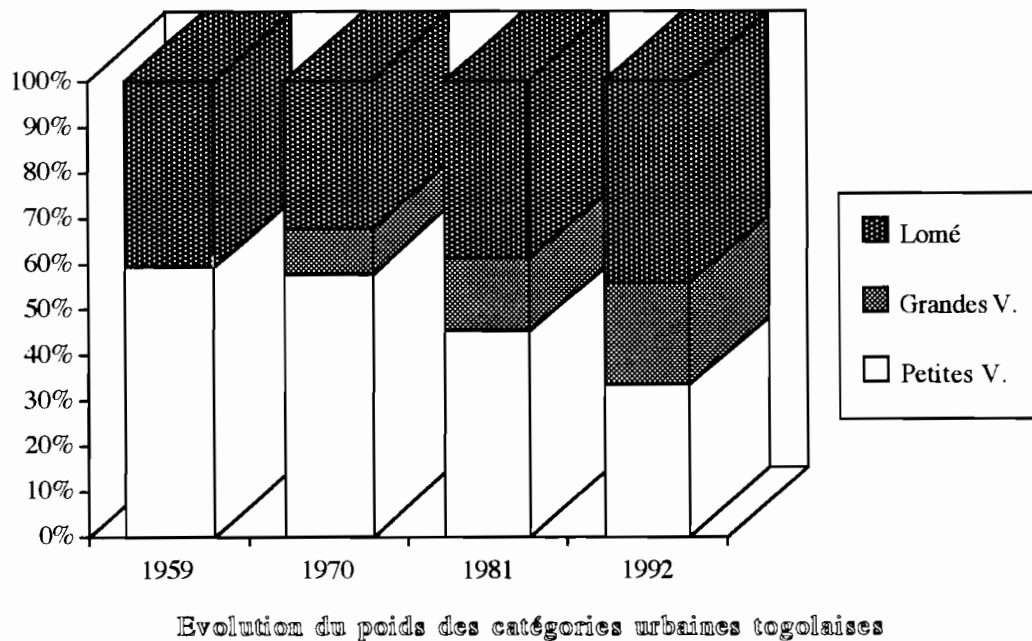


Fig. 28

Le Togo est un petit pays : moins de quatre millions d'habitants pour une superficie inférieure à 60 000 km². Cette caractéristique exacerbe la tendance normale à la macrocéphalie d'un système urbain en voie de constitution. En effet, nous avons vu qu'une loi régissait l'évolution des systèmes urbains (Moriconi-Ebrard, 1993) et que plus ils étaient petits, plus l'ensemble métropolitain était prépondérant (Fig. 17). Le Togo cumule les facteurs d'étroitesse de son système urbain : taille réduite du pays et jeunesse de l'urbanisation.

De plus, un petit pays se doit d'être ouvert sur l'extérieur, ne pouvant se contenter d'un étroit marché intérieur. Cette tendance est facilitée par le fait qu'un petit pays ne constitue pas une puissance et peut se présenter comme une nation médiatrice sur le plan géopolitique. Dans le contexte ouest-africain, le Togo a pendant deux décennies (70 et 80) joué le jeu d'une vocation supposée de "Suisse" du sous-continent et éventuellement de

premier "dragon", à l'image des petits états industriels extrêmes orientaux. Cette ouverture sur l'extérieur et cette intégration internationale se traduit par une très forte connexité du système économique et politique national en général, et du système urbain en particulier, au système global. Cependant, cette ouverture s'est effectuée dans un contexte très centralisé, avec une porte officielle sur l'extérieur quasi unique : Lomé. Seule Kara a accueilli quelques investissements secondaires en rapport avec l'ouverture du pays au tourisme, à la diplomatie internationale et aux capitaux ; les petits centres frontaliers assurent pour leur part une ouverture non métropolitaine limitée, essentiellement commerciale et non officielle sur les pays voisins. On peut résumer cet état de fait par la formule suivante : le système urbain togolais apparaît comme fortement connexe mais peu connecté à l'ensemble des systèmes urbains. Dès lors la capitale cumule les facteurs de croissance.

F. Moriconi-Ebrard (1993, p. 498) montrait que l'écrasante primatie loméenne en 1980 (près de huit fois plus peuplée que la seconde ville du pays) était normale compte tenu de la taille du système urbain. Les estimations que nous proposons pour 1992, rendent cette fois la domination loméenne nettement supérieure à ce que la loi prédit⁵³ : environ 500 000 hab. prédits et près de 900 000 estimés ! Le gonflement artificiel du nombre d'électeurs dans la capitale, et la sous-estimation de la population de certaines villes secondaires sont vraisemblables, mais ne peuvent expliquer à eux seuls cette distorsion. On peut penser que c'est au cours de la décennie 80 que les effets de la situation décrite ci-dessus (très forte connexité du système économique togolais au système continental et mondial, parallèle à une très faible connexion de son système urbain aux systèmes englobants) se sont fait sentir en exacerbant la croissance de la capitale.

Depuis 1990 la crise politique aiguë que traverse le pays, s'est transformée en crise économique et s'est traduite par une régression formidable de la présence, de la fréquentation, des investissements et des achats étrangers dans le pays. Il s'agit là d'un phénomène conjoncturel, que la fossilisation politique d'une part, et l'ouverture politique et économique du voisin béninois d'autre part, risque de rendre structurel. On peut donc penser que la fuite de la capitale de près de 300 000 personnes, consécutive au climat de terreur instauré par l'armée, avec comme point d'orgue la répression sanglante de janvier 1993, marquera définitivement son déclin relatif. D'ores et déjà, une partie des exilés est revenue dans la ville, mais le temps de la croissance effrénée semble révolu. Nombre de réfugiés pourraient envisager un retour au Togo sous la forme d'une installation dans une ville secondaire plus sûre et moins sinistrée que la capitale.

⁵³ L'estimation reste cependant nettement inférieure à l'hypothèse haute envisagée par des experts d'«Architectes Sans Frontière» chargés en 1984 d'une étude prospective sur l'urbanisation intitulée *Implications spatiales des scénarios économiques*. R. Bouat et S. Plisson estimaient possible qu'une grande région métropolitaine agrège un peu moins de 2,5 millions d'habitants en l'an 2000 (p. 302).

La macrocéphalie est donc avérée et ne semblait pas en voie de régression jusqu'aux événements politiques les plus récents, cela n'empêchait pas le reste de l'armature urbaine de faire preuve de dynamisme. Nous pensons donc que le Togo est engagé dans la voie de la transition urbaine depuis les années 80. Cette phase est marquée par l'étoffement du groupe des villes secondaires et par sa hiérarchisation. En effet, de nombreuses petites villes émergent et renouvellent la catégorie par le bas. Par ailleurs, de nombreuses villes petites, moyennes et grandes poursuivent leur croissance à des rythmes annuels élevés, ainsi neuf des dix premières villes secondaires du pays en 1992 ont connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 5 % au cours de la décennie précédente.

b) L'affirmation d'axes urbains

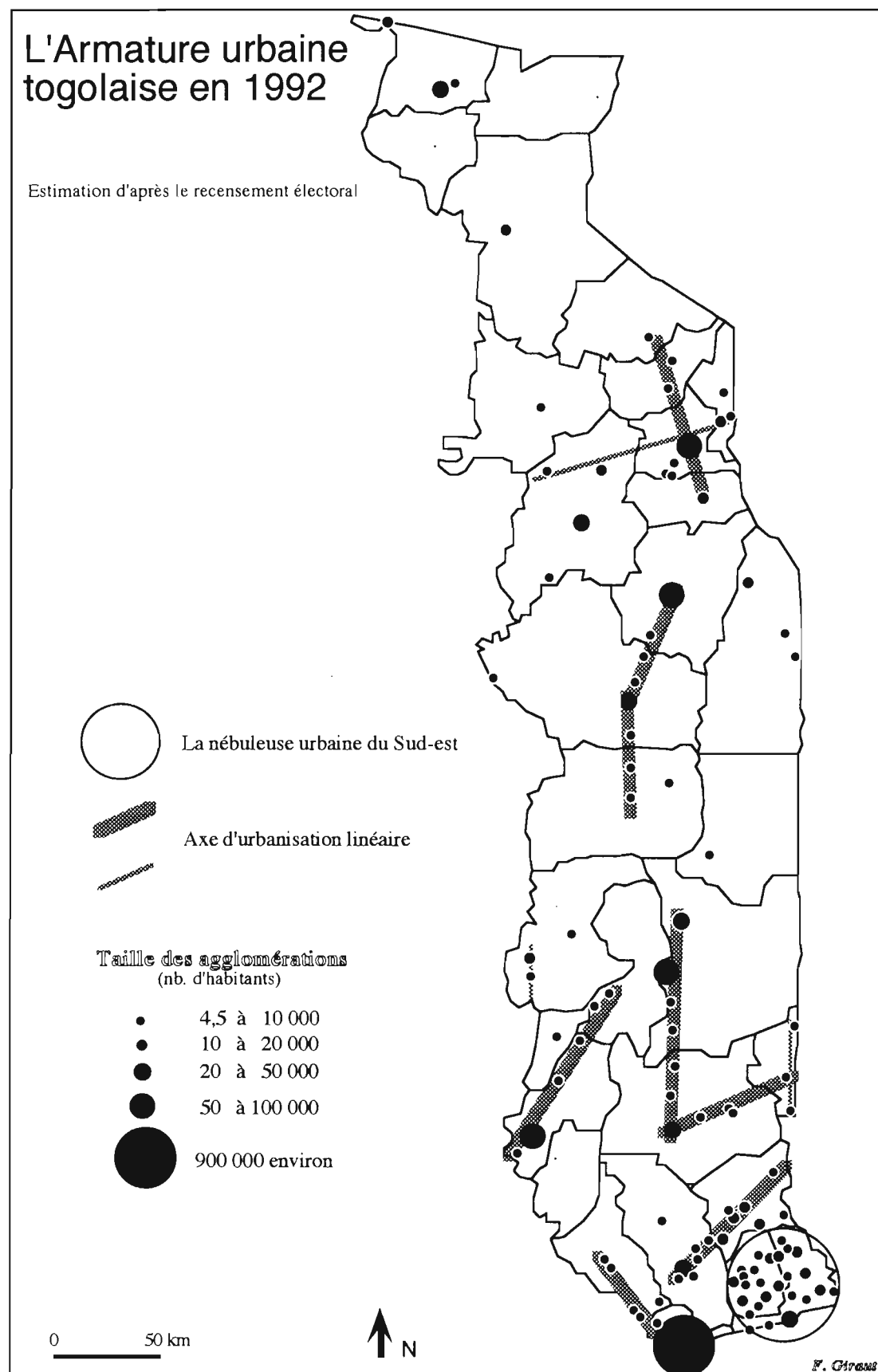
Page suivante :

Fig. 29 :
Une estimation de l'armature urbaine togolaise en 1992

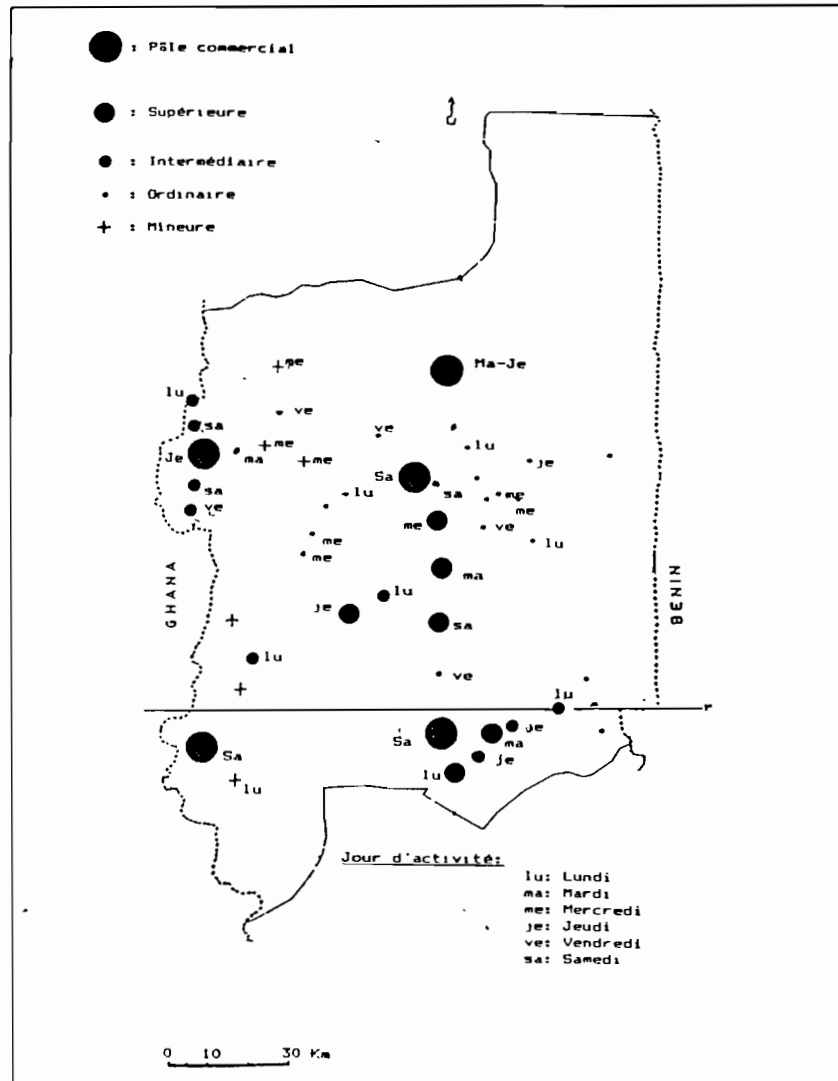
De véritables rues d'agglomérations se mettent en place par densification du semis sur les axes urbains préexistants. Ceci lorsqu'une route emprunte un axe topographique qui canalise peuplement et circulation. Outre la route méridienne qui structure le pays, c'est le cas des principaux axes de communication de la région littorale et des routes secondaires qui épousent les talus des plateaux de la chaîne atakorienne. Notons que certaines localités devenues coalescentes peuvent former une véritable conurbation sans pour autant perdre leurs caractéristiques de petites villes, c'est le cas de l'agglomération, maintenant continue qui regroupe Kévé et Assahoun. Notons également que sur ces axes, certaines petites villes sont des agglomérations de bourgs coalescents, il en est ainsi de Tomégbé qui atteint juste la taille d'une petite ville avec l'appoint du village suburbain d'Akloa durant les années 70 et 80, ou de la préfecture d'Amlamé dont une partie des infrastructures et des services sont implantés dans la localité mitoyenne d'Agadji.

L'Armature urbaine togolaise en 1992

Estimation d'après le recensement électoral



Carte n°2.14: Localisation des places de marché par type et par jour d'ouverture.



Source: Enquête commerce.

Fig. 30
(Lançon, 1990)

On voit, avec l'exemple de la région de plateaux que la disposition axiale de nombre de nouveaux centres urbains est en rapport avec la configuration du réseau de marchés ruraux dont se nourrit l'urbanisation de base.

En 1970 et concernant la France, G. Veyret-Verner notait l'existence d'une catégorie de petites villes d'armature linéaire qui forment des rues de villes et qui regroupent des organismes de familles différentes, issus de tous les types qu'elle avait préalablement définis. Cependant, elle estimait que "les maillons urbains d'une armature linéaire souffrent de déséquilibre : outre la faiblesse du sentiment d'appartenance, aucun ne forme un tout, et l'ensemble linéaire ne constitue pas toujours un ensemble cohérent, complémentaire et complet", autrement dit, un réseau. "Les zones d'influence des villes plus grandes se recoupent et sont inorganiques." (p. 61).

Une telle analyse peut s'appliquer en partie au cas togolais et aux sous-ensembles linéaires de son armature. Ces sous-ensembles paraissent hétérogènes et surtout fonctionnent comme une juxtaposition d'agglomérations souvent petites, non complémentaires et dominées par les places centrales régionales, situées à un bout de ces armatures linéaires. Mais ces caractéristiques ne sont-elles pas celles de la plupart des petites villes ? Il s'agirait bien en définitive d'une modalité de positionnement et d'émergence des centres urbains secondaires dans un contexte régional et national particulier.

2- L'administration et la dynamique des villes

a) Homogénéisation de la trame et resserrement de la maille administrative

Pages suivantes :

Fig. 31 et 32
(Barbier)

Évolution du maillage administratif du Togo

La mise en place de la trame administrative s'est réalisée progressivement pendant la période coloniale. A l'issue de la première guerre mondiale, le passage de la colonie allemande au mandat français s'est effectué sans rupture réelle dans l'administration territoriale, si ce n'est pour deux cercles (Bezirk) : Bassar et Kpalimé, dont l'hinterland fut amputé de territoires dorénavant sous mandat britannique. Bassar rétrograda dans l'organigramme et se retrouva momentanément à la tête d'une simple subdivision du cercle de Sokodé. Au cours des années 30, 40 et 50 cinq cercles et quatre subdivisions furent exactement multipliés par deux, avec quelques à-coups pour les places de Kpalimé, Mango et Aného.

Le Togo indépendant, transforme dès 1960, les dix-sept cercles coloniaux et leurs subdivisions en circonscriptions administratives. Parallèlement, quatre « régions administratives » sont créées : la Région Maritime (Chef-lieu : Lomé), la Région des Plateaux (Chef-lieu : Atakpamé), la Région Centrale (Chef-lieu : Sokodé) et la Région des Savanes (Chef-lieu : Mango).

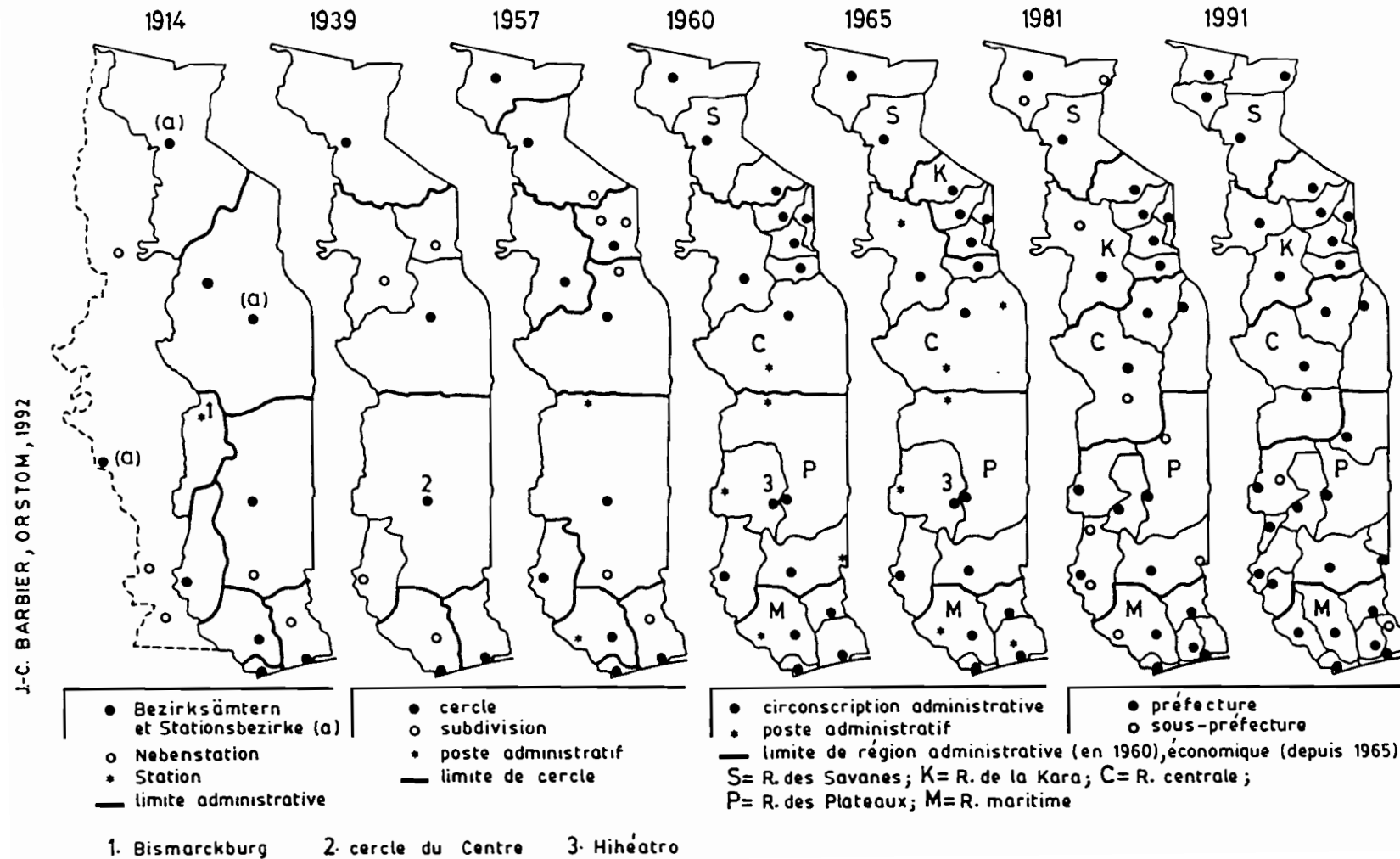
Les décennies 60 et 70 ne connaissent pas de bouleversements à la base : elles voient la création de sept postes administratifs et de quatre nouvelles circonscriptions⁵⁴, mais le découpage régional est modifié en 1965. Les quatre « régions administratives » se transforment en cinq « régions économiques » à partir de 1965. La nouvelle entité est la région de la Kara avec pour chef-lieu Lama Kara. Son émergence se traduit par l'amputation du nord-est de la Région Centrale, et par celle du sud de la Région des Savanes, qui, par la même occasion, connaît un transfert de son chef-lieu de Mango à Dapaong.

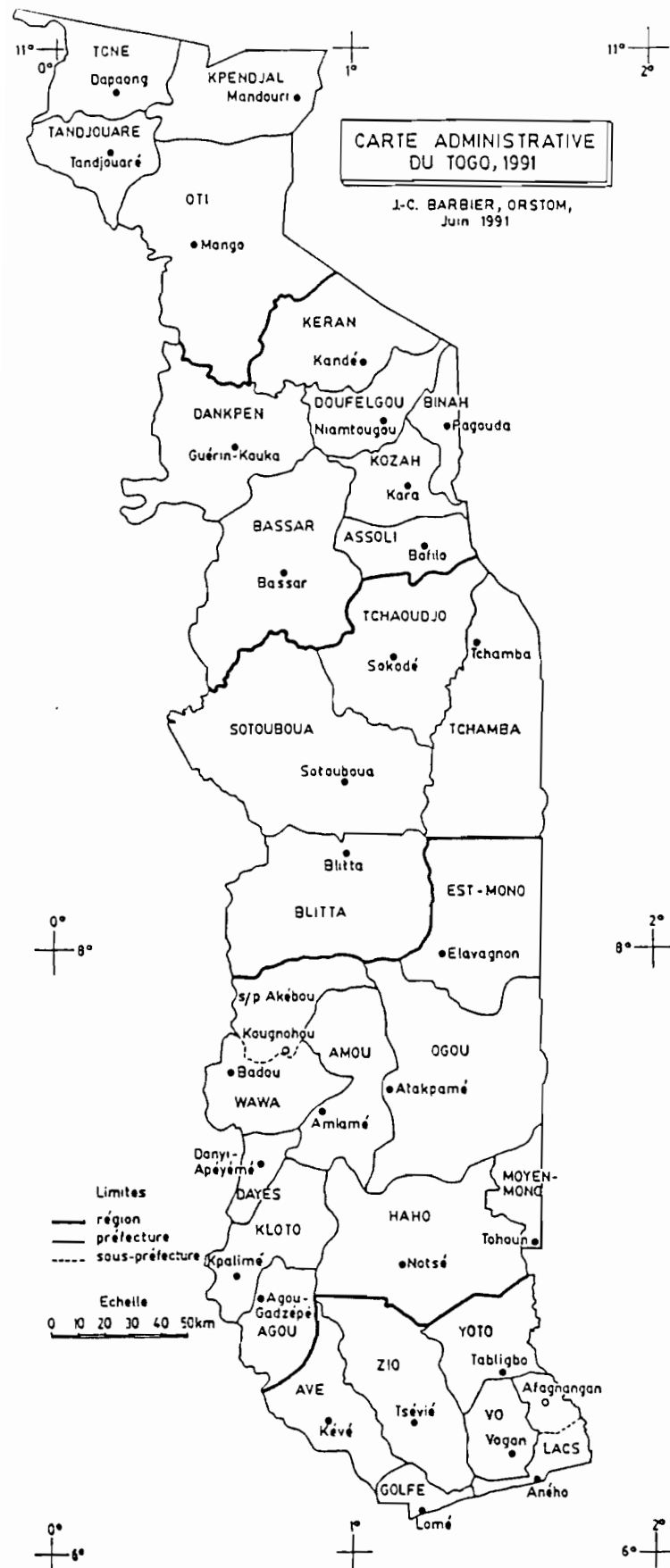
La réforme administrative de 1981 et 1982 transforme les vingt et une anciennes circonscriptions en préfectures, et les neuf postes administratifs en sous-préfectures. La principale innovation, outre "l'africanisation" des dénominations dans le cadre de la politique "d'authenticité", est la création d'institutions communales pour chacun des chefs-lieux de préfecture. La "ville du président" et sa région bénéficient également de cette réforme : en effet, la Région économique de la Kara s'étend à la faveur d'un nouveau découpage. Cette extension s'effectue au détriment de la Région Centrale qui perd la préfecture de Bassar, mais rogne au sud la sous-préfecture de Blitta, prélevée sur la Région des Plateaux.

Le début des années 90 voit les sous-préfectures accéder au rang préfectoral et deux nouvelles sous-préfectures apparaître (Kougnohou et Afagnangan).

⁵⁴ Sources pour l'histoire de l'administration territoriale togolaise : J.- C. Barbier et Y. Marguerat (1988).

EVOLUTION DU MAILLAGE ADMINISTRATIF DU TOGO





b) Relativiser le poids des fonctions administratives dans les fortunes urbaines

L'héritage administratif français a bien évidemment produit une concentration des infrastructures et des investissements sur les premiers et principaux chefs-lieux administratifs. Ceux-ci occupent d'ailleurs les premières places dans l'armature urbaine nationale. Le cas de Aného montre cependant que la fonction administrative ne permet pas d'entraver un déclin économique profond et une relative stagnation démographique qui se traduisent par une rétrogradation régulière dans la hiérarchie urbaine. Mais au-delà de ces places centrales, quasi-originelles dans l'histoire urbaine togolaise, nous devons nous intéresser aux conséquences des décisions administratives ultérieures sur l'urbanisation.

Pour le Togo la fonction de chef-lieu de région est importante, bien qu'elle ne corresponde pas à une collectivité territoriale. En effet c'est au chef-lieu de région que se concentrent les directions régionales des services techniques, cela se traduit par la présence permanente d'un plus grand nombre de fonctionnaires que dans une simple préfecture. De plus ces places fonctionnent comme plaques tournantes entre le niveau national et le niveau local ; la fréquentation de ces centres par les hauts fonctionnaires aussi bien que par les agents de l'administration est donc régulière. Ainsi la rétrogradation de Mango et la promotion de Dapaong en tant que chef-lieu de région, en 1965, s'accompagnent de la relative stagnation de la première (environ 2 % de croissance annuelle moyenne entre 1959 et 1981) et de la forte croissance de la seconde (près de 6 %). Cependant, la taille de ce chef-lieu de région reste proportionnelle à celle de son réseau urbain et se voit devancée par trois simples préfectures d'autres régions togolaises. Parallèlement, il faut noter que l'extraordinaire croissance de "la ville du président"⁵⁵, Lama Kara (bourg de 3 000 hab. en 1959 et vraisemblablement troisième ville du pays en 1992 avec 80 000 hab., soit une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 10 % sur toute la période), ne se nourrit pas exclusivement de promotion administrative, mais aussi d'investissements publics dans différents domaines (Nyassogbo, 1990). Dans le même temps, la capitale de la région centrale, dont le territoire s'est réduit au profit de celle de la Kara, continue à connaître une croissance soutenue (de l'ordre de 5 %) et reste la seconde ville du pays.

Aussi puissantes que puissent être les décisions administratives sur les devenir urbains, une promotion s'accompagnant d'une dotation importante en services et infrastructures et de l'arrivée de nombreux fonctionnaires, elles ne peuvent donc à elles seules bouleverser les hiérarchies urbaines régionales. En Afrique centrale, H. Nicolai (1972

⁵⁵ A l'instar de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, Franceville au Gabon et, plus récemment, Garoua au Cameroun.

et 1987) rapporte le cas zaïrois de Bandudu, "chef-lieu en 1930 d'un très grand district (l'équivalent jadis d'une ou de deux provinces), ramenée ensuite au niveau d'un petit chef-lieu de territoire, ballottée d'un district à l'autre, puis promue enfin peu avant 1970 au rang de capitale provinciale. Cela a gonflé un peu sa population. Mais le coup de fouet n'a pas été suffisant. La croissance est restée très modeste. Les équipements bancaires, par exemple, n'ont pas quitté la ville de Kikwit, qui lui est maintenant subordonnée, mais qui compte presque deux fois et demie plus d'habitants." (1987, p. 475).

Evolution comparée des petites villes de l'indépendance et des centres administratifs des années 50, 60 et 70

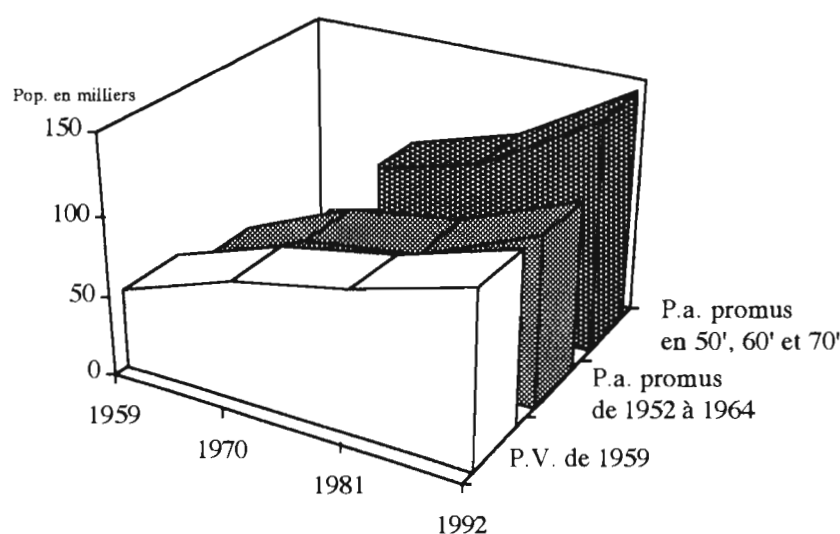


Fig. 33

Penchons nous maintenant sur les générations contemporaines de centres administratifs issus de promotions récentes à la base. Il est possible pour cela de comparer les rythmes de croissance des centres promus dans la dernière décennie de l'administration coloniale et dans les deux premières du Togo indépendant⁵⁶ avec celui des petites villes de 1959. On constate alors que la croissance des nouveaux postes administratifs n'est que légèrement supérieure à celle de l'ensemble des petites villes. Après avoir enregistré quelques effets au cours des années 60 (6 % de croissance annuelle moyenne et doublement des effectifs), la croissance des postes administratifs de la génération 52-64 est même inférieure à celle de la catégorie des petites villes durant les années 70 (1 % par an, contre 2 %).

⁵⁶ Soit les centres suivants (entre parenthèses la date de promotion au rang de Poste administratif ou de chef-lieu de Subdivision administrative) : Kandé (P. a. 1952), Blitta (P. a. 1953), Niamtougou (S.a. 1954), Tabligbo (S. a. 1954), Notse (S.a. 1954), Kévé (P. a. 1955), Bafilo (P. a. 1956), Pagouda (S.a. 1958), Sotoboua (P. a. 1959), Badou (P. a. 1959), Tohou (P. a. 1959), Tchamba (P. a. 1964), Vogan (P. a. 1964), Guérin Kouka (P. a. 1964), Elavagnon (P. a. 1967), Tandjouré (P. a. 1967), Agou (P. a. 1967), Danyi-Apeyeme (P. a. 1975), Mandouri (P. a. 1975).

Bafilo illustre de manière caricaturale ce comportement. Promue Poste administratif en 1956, puis chef-lieu de Subdivision administrative un an plus tard, la cité double sa population durant la décennie 60, en englobant statistiquement le village mitoyen de Tchon Oro, pour atteindre plus de 12 000 hab., mais les années 70 sont marquées par une spectaculaire stagnation de ses effectifs qui régressent même légèrement. Après un «coup de pouce» originel, la fonction administrative n'a donc pas permis de soutenir une croissance exogène. A l'inverse, Anié offre le cas d'une petite cité en très forte croissance (dans les années 70, elle enregistre la plus forte progression relative de population après Lama-Kara), bien qu'écartée de l'organigramme administratif.

3- Les milieux urbanisants

a) Le semis du sud-est togolais : un révélateur de la complexité du phénomène

Pour souligner la variété des conditions d'émergence des petites villes, nous pouvons analyser les facteurs expliquant la densité du semis de petites agglomérations en pays mina et ouatchi du sud-est togolais⁵⁷. En effet, interviennent ici :

- . l'organisation politique et commerciale précoloniale qui a donné lieu à de très fortes densités rurales et à un réseau serré de marchés ruraux,
- . les proximités : du littoral, de la frontière béninoise et de grandes villes (Lomé, Cotonou) avec leurs marchés de consommation.
- . les principaux gisements de matières premières du pays (phosphate et calcaire) et l'existence de lignes de chemin de fer qui leur sont liées.

A la périphérie du royaume esclavagiste du Dahomey et au contact des comptoirs européens, l'activité commerciale s'est tôt développée, dès le XVIII^e siècle. Traite des esclaves puis des oléagineux (produits du palmier), et approvisionnement vivrier des comptoirs activent les marchés ruraux. Ceux-ci sont également connectés au commerce actif de l'arrière-pays. Le négoce est au main d'une bourgeoisie d'origine brésilienne et sierra léonaise, qui "parviendra à impliquer progressivement les masses paysannes dans la vie de marché en utilisant les femmes comme intermédiaires" (Le Bris, 1984, p. 85). Un véritable semis dense de marchés ruraux est en place dès le début du siècle, lorsque la conquête coloniale se réalise. A défaut de rupture radicale, des mutations affectent alors le commerce régional. Mutations dans les filières et les structures commerciales : les factoreries européennes s'implantent sur le littoral et des boutiques de brousse apparaissent ; par ailleurs, une réglementation stricte encadre les marchés et vise à limiter le nombre d'intermédiaires. Mutations dans les productions commercialisées : bien vite les oléagineux sont accompagnés du maïs, du manioc et du poisson séché ; le maïs togolais est d'ailleurs un produit d'exportation coté à Hambourg. Mutations dans les infrastructures de transport et l'orientation des flux : parallèlement à l'ouverture de nouveaux marchés urbains et au déclin des comptoirs⁵⁸, les flux de marchandises (de plus en plus vivrières) sont détournés des

⁵⁷ Cette concentration tout à fait exceptionnelle de marchés ruraux de taille urbaine n'est pas prise en compte dans l'analyse de l'armature urbaine togolaise qu'a menée Y. Marguerat (1985) : "Les terres du Sud-Est surpeuplées accueillent la moitié de la bonne trentaine de gros villages (5 000 à 8 000 hab.). Mais ni le pouvoir d'achat de ces agglomérations paysannes, ni leur rapport de masculinité, ni surtout leur rythme de croissance (elles n'ont cru en moyenne que de 25 % en douze ans, soit moins que la population rurale) ne sont ceux de véritables villes (p. 11)

⁵⁸ Lomé passe de 3 000 hab. en 1900 (date de la mise en service de son wharf) à 6 500 en 1908 (alors que la rade d'Aného est fermée au trafic maritime), puis à plus de 30 000 en 1950. Y. Marguerat montre bien comment en

voies originelles ; malgré l'aménagement du système lagunaire en 1909, les voies d'eau et notamment le Mono perdent de leur importance, non pas au profit du chemin de fer⁵⁹, mais des routes carrossables nombreuses sur le plateau ouatchi où s'étend le dispositif commercial lagunaire dès le début du siècle.

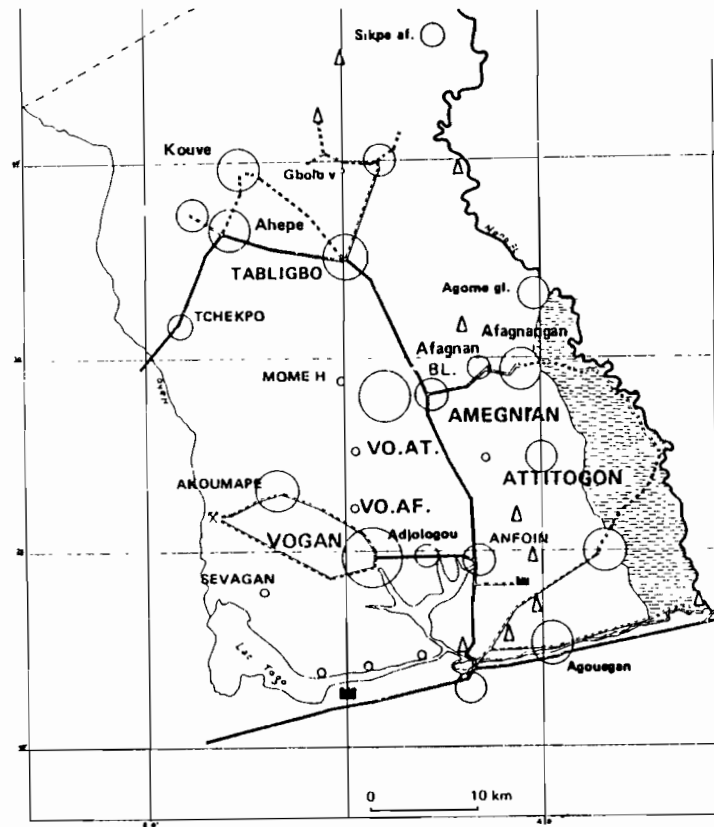


Fig. 20 - La hiérarchie des marchés ruraux dans le sud-est du Togo

LÉGENDE

Hierarchie des places	Niveau des centres (popul agglom.)	Hierarchie des places	Niveau des centres (popul agglom.)
I	VOGAN plus de 10 000 hab	IV	SEVAGAN de 2 000 à 5 000 h
II	TABLIGBO de 7 500 à 10 000 h	V	Agome gl.
III	Afagnan de 5 000 à 7 500 h	VI	
		VII	

Fig. 34 :
(Le Bris, 1984)

Au sein du dense semis de marchés ruraux, certaines localités se sont vu affecter des fonctions administratives ou industrielles. Outre Aného, la capitale déchue, qui reste depuis

l'espace de quelques années la centralité tant politique que commerciale passe de Aného à Lomé (1985, p. 24-25), la traduction démographique de ce transfert ne se faisant pas attendre.

⁵⁹ La ligne côtière de 44 km., qui relie Aného à Lomé, ouvre en 1905, mais la «ligne des palmistes» projetée par les allemands ne verra pas le jour.

1897 un chef-lieu de cercle, puis de circonscription administrative et de préfecture, Tokpli, en tant que poste frontière allemand, fonctionna comme premier poste administratif de l'intérieur du sud-est togolais. Fonction bientôt transférée de manière éphémère à Tabligbo (1914), qui redevint place administrative 40 ans plus tard et acquit le statut de chef-lieu de circonscription administrative en 1960. En 1964, c'est Vogan qui devient Poste administratif, elle rattrape Tabligbo en 1969. Ce dispositif composé de trois préfectures pour la région est complété en 1991 par la sous-préfecture de Afaniangan.

L'histoire industrielle de la région est assez riche, mais chaque réalisation semble marquée par un déclin après une première phase prometteuse. Ainsi la Compagnie du Bénin qui exploitait la féculerie de Ganavé a cessé son activité de transformation du manioc en 1980 en licenciant 90 personnes. Les autres activités industrielles sont entièrement liées aux gisements de matières premières. Les gisements de phosphate des secteurs de Hahotoé-Akoumapé et de Kpogamé, sont exploités depuis 1961 par la Compagnie Togolaise des Mines du Bénin, la commercialisation est assurée depuis la nationalisation de 1974 par l'Office Togolais des Phosphates. Une ligne de chemin de fer de 22 km. relie les mines au terminal de Kpémé équipé d'une usine d'enrichissement et d'un wharf pour accueillir les minéraliers. En 1978, l'activité phosphatière employait directement presque 3 000 personnes, mais l'actuelle crise des cours et l'importance des stocks accumulés limitent le nombre d'emplois à un peu plus de 2 000, en 1990. Le gisement de calcaire de Sika Kondji fut valorisé⁶⁰ de 1981 à 1984 par la CIMAO (Société des Ciments de l'Afrique de l'Ouest) implantée à Tabligbo pour la fabrication du clinker, et reliée par chemin de fer à la ligne centrale par un tronçon de 52 km. L'exploitation de cette liaison cessa avec celle de l'usine et le licenciement en plusieurs vagues de plus de 500 employés.

Forte de ces fonctions superposées, l'urbanisation du sud-est togolais⁶¹ se présente actuellement sous la forme d'une nébuleuse de petites agglomérations qui continue de l'autre côté de la frontière béninoise (Fig. 6 et 18). D'après nos estimations, trois ou quatre localités dépasseraient les 15 000 hab. en 1992, onze auraient entre 10 et 15 000 résidents et vingt trois regrouperaient chacune plus de 4 700 habitants agglomérés.

Si le semis dense de marchés ruraux est ancien, il ne se traduit que depuis peu par une nébuleuse urbaine ou ruralo-urbaine. En effet, en 1960 on ne dénombrait que six agglomérations approchant ou dépassant les 5 000 hab. : la vieille cité d'Aného, Vogan, le plus gros marché togolais, et quatre autres marchés ruraux importants, deux en pays mina -Aklakougan et Zooti- et deux en pays ouatchi -Ahépé et Kouvé-. C'est dans les années 60

⁶⁰ Après celui de Tokpli qui fut exploité pendant la période coloniale.

⁶¹ Soit la moitié orientale de la Région maritime, située à l'est de la route nationale 1 et au sud de la forêt de Togodo.

que de très nombreux bourgs connaissent une forte croissance de leurs effectifs pour accéder à la catégorie des petites villes (les marchés de Vo Attivé, Vo Afouimé, Vo Koutimé, Amégnran, Attitogon, Afagnangan, Afagnan Gblita, Anfoin, Momé Hounkpati, Dagbati et les cités minières de Hahotoé et Akoumapé connaissent une croissance annuelle moyenne supérieure à 7 %, et même souvent à 10 %), dans le même temps les premières petites villes stagnent (Aného, Zooti) ou croissent faiblement (Ahépé, Kouvé et Vogan). Un coup d'arrêt à la croissance de nombreuses localités intervient durant les années 70⁶², avec de nombreux cas de stagnation (les marchés secondaires de Vo, Momé Hounkpati, Sévagan et toujours Vogan et Aklakougan), quelques cas de décroissance (Anfoin, Afagnangan, Afagnan Gbleta) et enfin des croissances faibles mais continues (Attitogon, Ahépé, Zafi, Hahotoé). Parallèlement, on note l'émergence de quelques nouvelles petites villes toutes situées en pays ouatchi (Kpessou, Sika Kondji et Tabligbo), bénéficiant pour les deux dernières de l'extraction du calcaire, de sa transformation en ciment et d'une promotion administrative. Les années 80 semblent marquées à nouveau par une vague d'émergence de petites agglomérations parmi le semis des bourgs et des villages, notamment à proximité des sites extractifs et industriels de Tabligbo et d'Hahotoé. Les évolutions au sein du groupe des petites villes préexistantes sont très contrastées, mais aucune n'atteint véritablement la catégorie des villes moyennes, même si Aného et Vogan renouent avec la croissance pour dépasser légèrement ou avoisiner le seuil de 20 000 hab.

Y a-t-il alors un réseau urbain régional derrière la nébuleuse ?

E. Le Bris (1984) est catégorique : "l'apparition d'un réseau intégré de villes et de bourgades [est bloqué] (...), le principe d'organisation spatiale [est réduit] à un système de marchés dendritique et extraverti" (p. 86). Cet ensemble est organisé en sous-systèmes peu connectés entre eux, du coup les têtes de ces sous-systèmes (Vogan, Tabligbo et Aklakou) n'émergent pas comme "métropoles locales", malgré la superposition de fonctions administratives pour deux d'entre-elles.

Les deux causes de ce blocage résident dans la proximité de la capitale et dans le fait que le commerce local est dominé par un capitalisme marchand exogène ou dépendant. L'absence de réinvestissements sur place de la part des commerçantes loméennes et du système commercial étatique, n'est pas compensée par un enrichissement significatif du paysannat. Le dense semis de petites villes est donc seulement composé de marchés ruraux actifs et nombreux, dont la taille idéale se situe entre 5 et 10 000 hab. Notons que le très actif marché d'Anfoin a paradoxalement une taille légèrement inférieure à ce profil type.

⁶² Au recensement de 1981, on dénombre 25 petites villes, soit seulement 6 de plus que onze ans auparavant, de plus, le nombre d'agglomérations d'environ 10 000 hab. ou plus diminue, passant de 7 à 5.

L'agglomération étant un fait avéré, on ne peut taxer ces localités de gros villages qui ne devraient leur taille qu'aux densités locales, car un actif commerce fréquenté par des agents allochtones est présent dans la quasi totalité de ces centres et des fonctions secondaires, industrielles ou administratives, viennent parfois renforcer le dispositif. Il est donc incontestable que ces agglomérations constituent un milieu spécifique qui relève du monde rural certes, mais qui offre des opportunités économiques à ses résidents (pluriactivité dans la Petite Production Marchande et de Service), ou aux acteurs externes qui s'y investissent.

Ces aires culturelles ont donc en commun d'avoir généré précocement des places centrales importantes. Leur émergence en tant que ville date de la période coloniale durant laquelle ces cités sont devenues des centres administratifs. Mais ces villes se sont développées sur des embryons urbains précoloniaux, que J.-C. Barbier analyse comme étant des "agglomérations multicentrées" dont l'archétype serait Sokodé (Barbier, 1989). Évidemment chaque cas est spécifique : Mango est originellement le chef-lieu d'une ethnie guerrière et conquérante, Sokodé fut avant tout une place commerciale devenue capitale politique avec l'adoption de l'Islam à la veille de la colonisation, Bassar rayonna en tant que cité proto-industrielle dominée par l'activité métallurgique. Mais ces cités ont en commun leur position d'étape commerciale sur le faisceau de routes ("routes de la cola" par lesquelles transitaient en fait toute une série de produits) qui reliaient l'arrière pays de la Gold Coast, et notamment le pays ashanti, au pays haoussa. Elles ont aussi en commun de relever d'une famille ethnico-politique identifiée par J.-C. Barbier sous la dénomination de "chefferies du Centre". Ces chefferies se seraient constituées par apports successifs. Le pays kotokoli constitue en quelque sorte un modèle de ce que J.-C. Barbier appelle "une civilisation urbanisante" dans le contexte ouest-africain : le premier apport fut le plus déterminant, c'est celui d'origine gourma, avec lequel arrive l'organisation en chefferie qui assure mobilité et sécurité, ainsi que l'ouverture au commerce, le phénomène d'agglomération est dès lors rendu possible. L'ouverture ultérieure à des commerçants et artisans d'origine mandingue et l'adoption de l'Islam vinrent compléter le dispositif de "multicentrage" des agglomérations kotokoli. Une telle genèse explique également l'attachement des populations à leur cité d'origine, ces agglomérations multicentrées disposent donc de défenseurs qui investiront d'une manière ou d'une autre dans leur ville, même s'ils n'en sont plus résidents.

Outre les pays tchamba, bassar et anûlom qui constituent chacun des variantes de ce modèle, celui-ci peut vraisemblablement s'appliquer aux autres aires traversées par les routes de la cola et qui ont généré des étapes commerciales précoloniales (Salaga pour l'actuel Ghana et Djougou pour l'actuel Bénin, furent les plus importantes).

Nombre de ces cités ont acquis une taille urbaine au début du siècle mais ont ensuite stagné voire décliné lorsqu'elles ont été marginalisées par rapport aux nouveaux réseaux routiers et administratifs. Actuellement, ces agglomérations se retrouvent à différents niveaux de l'armature urbaine togolaise. Si Sokodé et Bassar font partie des quatre villes les plus importantes du centre et du nord du pays avec les centres administratifs de Lama-Kara et de Dapaong, en revanche Tchamba, Mango et Bafilo sont d'importants rouages du réseau régional mais se situent toujours dans la catégorie des petites villes. On relève également au bas de la catégorie des petites villes, la présence de quelques anciennes agglomérations commerciales secondaires : Kabou (gros marché voisin de Bassar) et Kambolé (centre

frontalier en pays tchamba), tandis que d'autres, marginalisées, se sont effacées totalement (Fazao qui jouit pourtant d'une certaine notoriété en tant que porte du parc national du même nom) ou partiellement (Bangéli et ses anciennes forges qui réémerge comme bourg frontalier).

Outre les embryons urbains précoloniaux qui ont connu des fortunes diverses, une grande partie de l'urbanisation du centre-nord du pays est à mettre à l'actif de cette "civilisation urbanisante", en effet si les ressorts de l'urbanisation du pays kabyé et nawda (losso), sont surtout liés à la volonté des pouvoirs publics⁶³, ceux du reste de la région centrale (au sens large) reposent d'abord sur le dynamisme de certaines populations issues des "chefferies du centre". En effet, plus que les quelques promotions administratives (Guérin kouka, Sotouboua, Blitta), c'est l'activité commerciale et artisanale dominée par les Kotokoli et les Tchamba qui explique l'émergence comme petites villes de nombre de bourgs situés dans les régions de colonisation, au nord de Bassar et au sud de Sokodé.

Outre Sotouboua, on note ainsi l'émergence le long de la Route nationale 1 de Lama-Tessi, Aouda, Adjengré, Tchébébé, Blitta et Agbandi. La mise en valeur récente (1986) d'un axe secondaire, la route nationale 19, reprend le tracé d'une ancienne route de la cola en joignant Yendi (Ghana) à Djougou (Bénin), via Kabou et Kara. En pays bassar, la petite ville de Kabou, qui doublerait ses effectifs entre 1981 et 1992, et les gros bourgs de Kagbanda et Bandgéli profitent de l'amélioration de cette voie. Enfin il faut évoquer les centres périphériques de Pagala⁶⁴, Tindjassé, Koussountou et Kamboli qui constituent des portes sur les pays voisins, Ghana et Bénin.

Un véritable réseau urbain régional hiérarchisé⁶⁵ semble se mettre en place. Il est segmenté, à l'image de l'occupation humaine de la région et à l'image du réseau urbain du nord Bénin qui est dans sa continuité (Fig. 7). Il est également bicéphale et la concurrence entre Sokodé et Kara pour le statut de métropole régionale illustre la cohabitation de genèses urbaines différentes : "civilisation urbanisante" contre fait du prince et de son administration en quelque sorte.

⁶³ "Lama-Kara reste une enclave urbaine dans une immense ruralité (...) Ces sociétés rurales sont durement confrontées à un univers urbain et, au-delà, à un système mondial, sur lesquels elles n'ont aucune prise et aucun moyen d'action" (Gu-Konu, 1992, p. 369).

⁶⁴ Le centre double de Pagala est à la fois une gare, une étape sur une antenne routière, un marché au débouché du plateau adélé et une porte sur le nord de la région ghanéenne de la Volta.

⁶⁵ "Les négociants kotokoli et haoussa [de Sokodé] rayonnent sur toute la Région Centrale et la préfecture de Bassar, avec une hiérarchie de marchés et d'intermédiaires qui collectent, par exemple, de Guérin Kouka sur Kabou, de Kabou sur Bassar, de Bassar sur Sokodé et de Sokodé sur la Côte. Mais quelle est la proportion du trafic se faisant ainsi par étapes (chacune étant donc une maille du réseau urbain), ou sautant certaines ? (...) Quant au potentiel commercial de Dapaong, Kara ..., il paraît faible et rarement d'origine locale. il y a vraisemblablement bien peu d'accumulation de capital sur place, donc peu de véritable dynamisme urbain endogène" (Marguerat, 1985, p. 104).

C. Le Ghana : la marque d'une urbanisation diffuse et ancienne

1- Un réseau ancien et stable

a) D'une côte à l'autre : stabilité et dynamisme

Côte-d'Ivoire d'un côté, ancienne Côte de l'Or (Gold Coast) de l'autre, les contrastes sont saisissants, qu'il s'agisse du semis urbain à une date donnée ou de son évolution. Ainsi, le semis des petites villes ivoiriennes est beaucoup plus récent que celui du Ghana. Il est aussi bien moins dense, car à la différence des villes ghanéennes plus nombreuses, les villes ivoiriennes semblent poursuivre souvent leur croissance pour accéder au statut de ville moyenne ou grande. Il y a donc là pour deux espaces nationaux voisins, des différences structurelles que nous avons déjà soulignées dans le commentaire des cartes (Fig. 15 et 16), mais qu'il convient maintenant d'approfondir et d'analyser.

Pour évaluer ces différences structurelles et dynamiques, la méthode des matrices de transition appliquée aux cohortes de petites villes de 1965 et de 1970 s'avère bien adaptée. L'observation du devenir de ces cohortes permet de quantifier les différences de comportement d'un pays à l'autre. Moins de la moitié des 32 petites villes ivoiriennes de 1965 le sont encore vingt ans plus tard (13 soit 41 %) et même quatre villes (10 %) ont plus que quadruplé leur population, tandis que du côté ghanéen sur la même période, plus de 8 petites villes sur 10 le restent (90 soit 81 % de l'effectif de départ, 107), et aucune n'a quadruplé sa population. Cette opposition entre dynamisme démographique des petites villes ivoiriennes et stabilité des ghanéennes est un phénomène qui tend à s'accroître au cours des trois dernières décennies⁶⁶. Si l'on s'intéresse à l'évolution des cohortes sur 15 ans, on s'aperçoit que le différentiel de comportement s'est accru entre les villes de 1965 et celles de 1970, les comportements antagonistes se sont donc affirmés de part et d'autre. En 1985, ce sont moins de la moitié des petites villes ivoiriennes de 1970, et plus de 9 ghanéennes sur 10 que l'on retrouvait dans la même catégorie ; cinq ans plus tôt c'étaient encore 6 ivoiriennes sur 10 de 1965 et juste 9 ghanéennes sur 10 qui stagnaient.

Une conséquence de ce phénomène est le renouvellement beaucoup plus rapide de la catégorie des petites villes du côté ivoirien que du côté ghanéen. Cependant en valeur absolue, ce sont quand même davantage de petites villes qui émergent au Ghana (15 entre 1965 et 1970) qu'en Côte-d'Ivoire (7 entre 1965 et 70).

⁶⁶ Cette opposition se retrouve dans les comparaisons intercontinentales entre "anciens" et "nouveaux Mondes", les villes secondaires latino américaines sont ainsi moins nombreuses et connaissent des progressions plus rapides que celles de l'Inde et du monde arabo-musulman, par exemple (Moriconi, 1994)

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)									
	<5	5*10		10*20		20*40		40*80		80*160
65	21100									
70	15	71	6	29						
75	7	33	13	62	1	5				
80	3	14	14	67	3	14	1	5		
85	2	10	10	48	8	38	0	0	1	5
65	11100									
70			7	64	4	36				
75			4	36	7	64				
80			2	18	8	73	1	9		
85			1	9	7	64	3	27		

		<5	5*20	20*40	40*80	80*160				
65			32	100						
70			28	88	4	13				
75			24	75	8	25				
80			19	59	11	34	2	6		
85			13	41	15	47	3	9	1	3

Côte-d'Ivoire

	<5 5*10 10*20 20*40 40*80 80*160									
6 5	8 3 100									
7 0	2	2	72	87	9	11				
7 5	2	2	67	81	14	17				
8 0			62	75	20	24	1	1		
8 5			56	67	24	29	3	4		
6 5	2 4 100									
7 0			1	4	15	63	8	33		
7 5			1	4	15	63	8	33		
8 0			1	4	14	58	9	38		
8 5			1	4	9	38	14	58		

		<5		5*20		20*40		40*80		80*160	
65				107		100					
70		2	2	97	91			0			
75		2	2	97	91	8	7				
80				97	91	10	9				
85				90	84	17	16				

Ghana

Tab. 9a et b et 10a et b : Matrices de transition
des petites villes ivoiriennes et ghanéennes de 1965

ANNEE	Nombre et pourcentage de Villes par classe de tailles (en milliers)					
	<5	5*10	10*20	20*40	40*80	80*160
70		22	100			
75		12	55	10	45	
80		7	32	13	59	2 9
85		5	23	10	45	7 32
70			13	100		
75			9	69	4	31
80			6	46	6	46 1 8
85			2	15	9	69 1 8 1 8

		<5	5*20	20*40	40*80	80*160
70			35	100		
75			31	89	4	11
80			26	74	8	23 1 3
85			17	49	16	46 1 3 1 3

Côte-d'Ivoire

	<5	5*10	10*20	20*40	40*80	80*160
70		89	100			
75		84	94	5	6	
80		77	87	12	13	
85		69	78	20	22	
70			23	100		
75			23	100		
80			21	91	2	9
85			15	65	8	35

		<5	5*20	20*40	40*80	80*160
70			112	100		
75			112	100		
80			110	98	2	2
85			104	93	8	7

Ghana

Tab. 11a et b et 12a et b : Matrice de transition des petites villes ivoiriennes et ghanéennes de 1970

Tab. 9 ; 10 ; 11 et 12

L'évolution des cohortes de petites villes au Ghana et en Côte-d'Ivoire

Au sein de la catégorie "petite ville", la stabilité constatée au Ghana est surtout le fait des organismes les plus réduits, ceux dont la population est inférieure à 10 000 hab. Pour la génération de 1965, ils sont 67 % à rester sous le seuil de 10 000 hab. vingt ans plus tard, alors que seulement 38 % des centres dont la population se situait entre 10 et 20 000 hab. en 1965 sont toujours compris entre ces bornes démographiques en 1985.

En Côte-d'Ivoire les deux sous-catégories de petites villes apparaissent aussi instables (en vingt ans seuls 10 % des deux types de petites villes de 1965 stagnent dans leurs dimensions originelles). Mais les progressions les plus spectaculaires (multiplication par trois ou plus de la population, qui impliquent le passage dans deux classes supérieures au cours des vingt années), sont davantage le fait des villes les plus petites : 43 % de celles de moins de 10 000 hab. contre 2 % de celles comprises entre ce seuil et celui de 20 000 hab.

L'ancienneté et la stabilité de l'armature urbaine ghanéenne est également attestée par l'étude comparative réalisée sur les composantes de l'accroissement urbain au Ghana et en Sierra Leone (T.J. Makannah, 1988). En effet, l'auteur constate qu'entre 1960 et 1970 le croît naturel rend compte de plus de la moitié de l'augmentation du nombre de citoyens ghanéens, contre moins de 40 % pour le Sierra Leone entre 1963 et 1974. Pourtant les taux sont voisins pour les villes primatiales : Freetown s'est accrue d'un peu moins de 5 % par an, le solde migratoire contribuant pour moitié à ce mouvement, dans le même temps Accra et Tema, son satellite industriélo-portuaire, ont connu une croissance annuelle légèrement supérieure à 5 %, avec une contribution migratoire voisine de 50 %. C'est donc l'évolution des villes secondaires qui explique la différence enregistrée entre ces deux pays. Les villes secondaires ghanéennes, déjà nombreuses, croissent essentiellement de manière endogène, l'attraction migratoire étant devenue un facteur secondaire de croissance, avec de notables exceptions cependant⁶⁷. Notons que durant cette décennie 60, une part importante (28 % contre 13 % pour le Sierra Leone) de la croissance urbaine ghanéenne est due à des reclassifications, c'est-à-dire au passage d'un certain nombre de bourgs dans la catégorie des petites villes. Ce constat n'infirme pas la stabilité de l'armature urbaine, y compris à son échelon élémentaire. En effet, le franchissement du seuil des 5 000 habitants agglomérés n'implique pas une forte croissance des effectifs. Ainsi, 36 localités intègrent le domaine urbain durant la décennie 60, tandis que deux le quittent. Au total, il y a donc 121 agglomérations de plus de 5 000 habitants sur le territoire ghanéen en 1970 ; mais, parmi les 36 nouvelles, 28 avaient déjà une population supérieure à 4 000 habitants dix ans plus tôt.

⁶⁷ Comme la ville nouvelle d'Akosombo qui se développe autour du complexe hydroélectrique grâce à un afflux migratoire qui contribue à près de 95 % à sa croissance. Celle-ci est d'ailleurs éphémère, puisque Akosombo enregistre une stagnation relative au niveau d'une petite ville entre 1970 et 1984 (de 7 700 à 9 800 hab.).

b) Une spécificité ghanéenne ?

Le cas ghanéen apparaît comme spécifique par rapport à la Côte-d'Ivoire et au Sierra Leone, mais en fait, il n'est que l'exacerbation ou la caricature de tendances observables à l'échelle de l'Afrique de l'ouest.

L'exceptionnalité ghanéenne provient essentiellement de trois causes :

- Existence de **fortes densités** : en moyenne pour le pays tout entier elle s'élève à 51 hab./km² en 1984, contre 34 un an plus tard en Côte-d'Ivoire, les densités rurales atteignent respectivement les valeurs de 35 et 19. De fortes densités se trouvent dans le nord, en pays Manprusi sur les interfluves des Volta rouge et blanche, mais aussi en région forestière où le pays ashanti connaît, dès la première moitié du siècle, des densités de population supérieures à 100 hab./km² (Fig. 39), de même que les monts de l'Akwapim où les cacaoyères se sont développées précocement à la suite de la culture de la cola. En Côte-d'Ivoire les terroirs forestiers sont en moyenne bien moins peuplés et leur occupation intensive est un phénomène plus récent (Fig. 15 et 16), mise à part la région montagneuse de Man.

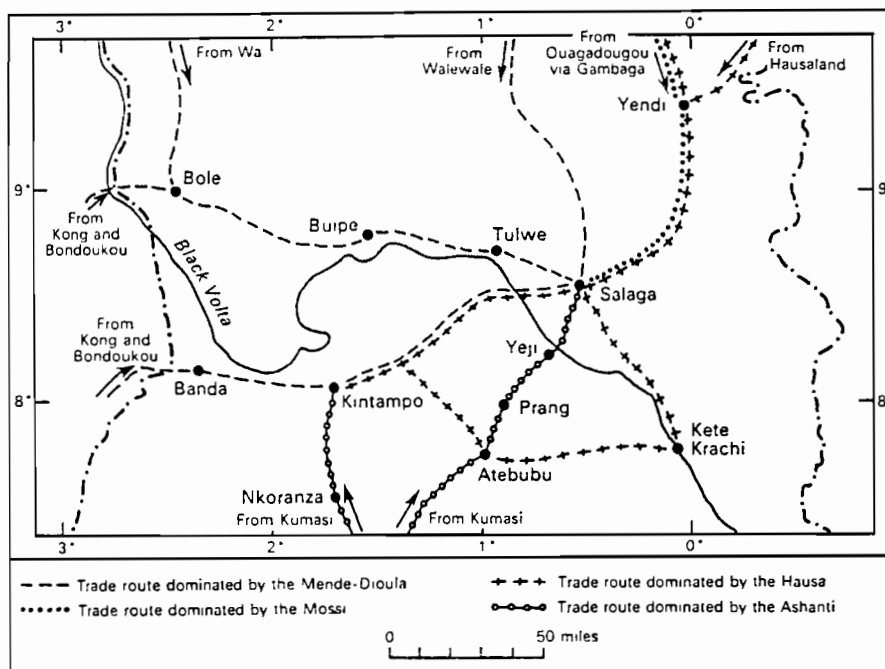
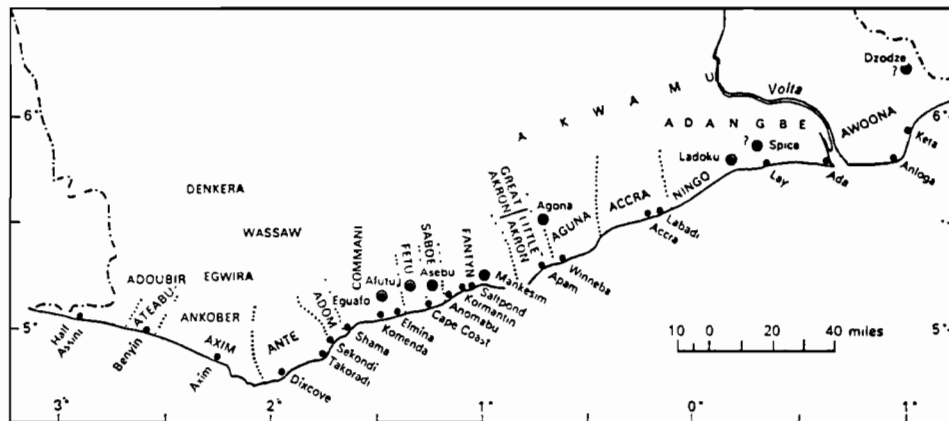
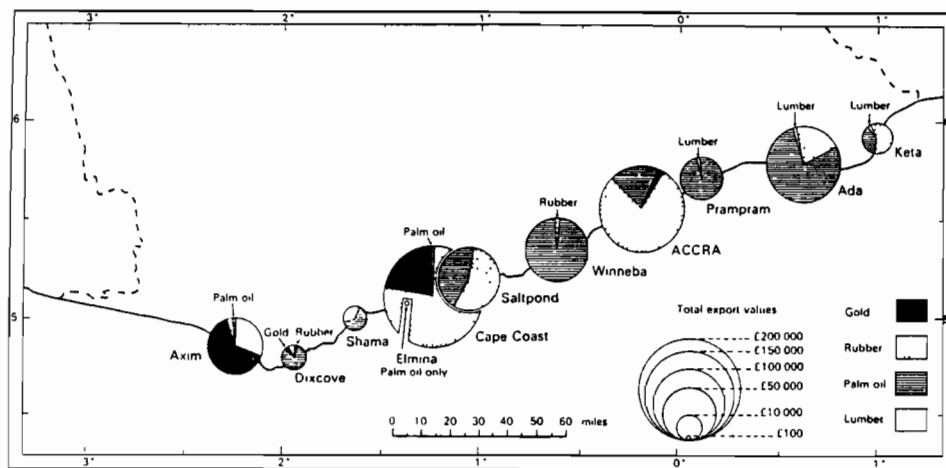


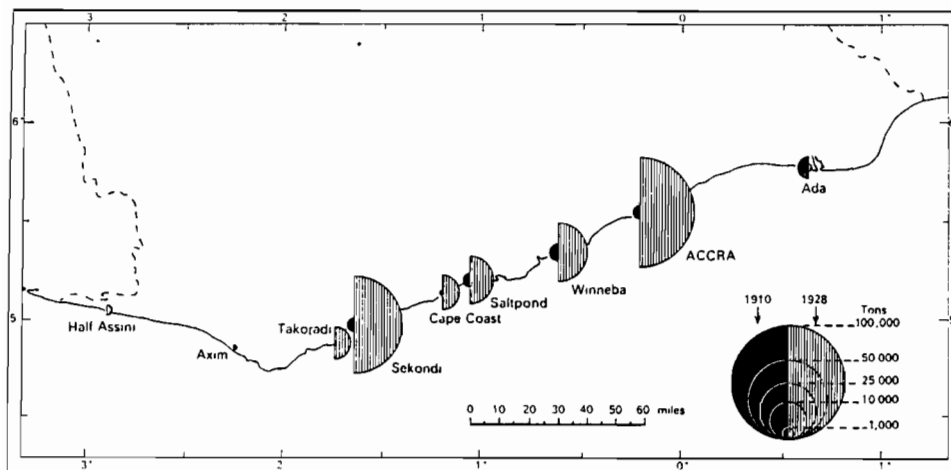
Fig. 36 : Principales places commerciales au nord de la Gold Coast en 1890
(Dickson, 1969)



Some major coastal and sub-coastal settlements, c. 1702. ⊙ Sub-coastal settlement, ● coastal settlement, ... approximate tribal boundaries



Export of palm oil, rubber, gold and lumber, 1895



Cocoa exports, 1910 and 1928

Fig. 37 et 38 a et b : Les comptoirs de la Côte de l'Or et les premiers ports de la colonie britannique
(Dickson, 1969)

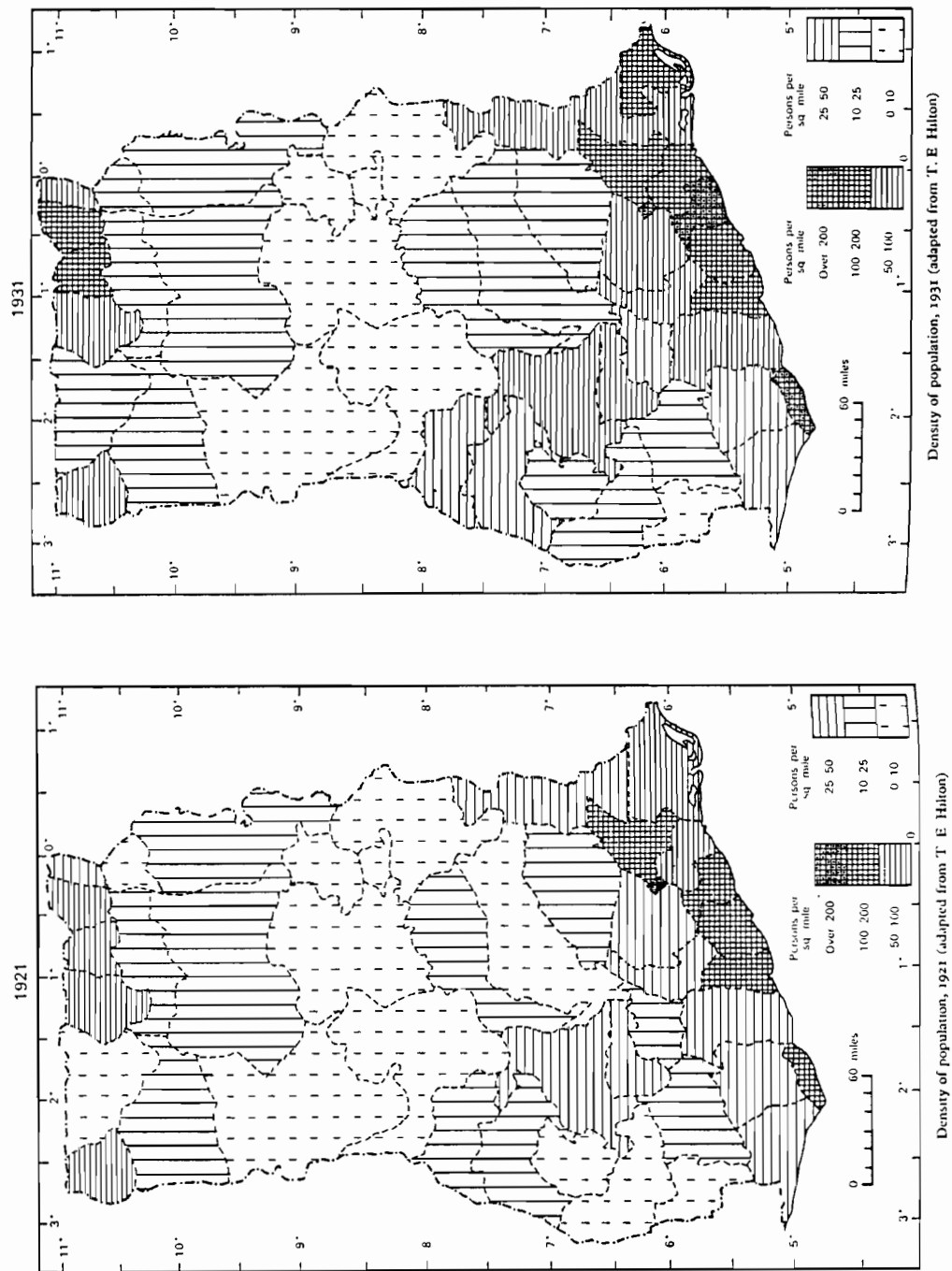


Fig. 39 : Les densités de population au Ghana, en 1921 et 1931
(Dickson, 1969)

- Héritages de **noyaux urbains anciens**, qu'il s'agisse des nombreux comptoirs établis par différentes puissances coloniales sur la Côte de l'Or (Fig. 37 et 38), qu'il s'agisse des anciennes places commerciales établies sur les routes caravanières en direction du nord et du nord-est, dont Salaga est la plus fameuse (Fig. 36), ou qu'il s'agisse enfin des cités établies par l'empire ashanti sur son aire d'extension. L'armature urbaine en place dans les années 20 (Fig. 41) est l'héritière de ces implantations antérieures, le contraste est total avec le quasi désert urbain que constitue la Côte-d'Ivoire à la même époque (Fig. 40).

- **Politique coloniale anglaise** qui limite la présence administrative et diffuse les infrastructures au maximum, ce qui empêche la constitution de métropoles locales par "l'effet chef-lieu", à la différence des pays francophones. Au début des années 60 une étude fonctionnaliste distribue des points aux localités ghanéennes, et l'exercice s'avère plus complexe que pour les pays voisins car les dotations en services ne sont pas purement décalquées sur la trame administrative. La diffusion des infrastructures et des services au niveau local, rend d'ailleurs les études fonctionnalistes urbaines des années 60 et 70 plus intéressantes du côté ghanéen (Grove D. et Huszar L., 1964) que du côté ivoirien (Chevassu J., 1972 ; Cotten A.M. 1969 et 1972), puisque le système d'attribution de points lié aux fonctions polarisantes, n'est pas la rigoureuse réplique des positions dans l'organigramme administratif : il n'est pas rare au Ghana, que le centre sanitaire ou judiciaire d'un district ne soit pas son centre administratif.

Il y a donc des éléments structurels et historiques qui expliquent la particularité ghanéenne, et notamment la relative stabilité de son peuplement. La plupart des régions qui ont connu une très forte croissance au vingtième siècle grâce à l'économie de plantation et à l'extraction minière, n'ont pas été, à la différence de la Côte-d'Ivoire, des fronts pionniers, l'ancienneté de leur mise en valeur en ont fait des espaces ruraux en mutation et en développement, avant la crise contemporaine. Seules la région de la Volta dans sa partie centrale (au nord de Ho), ainsi que la partie occidentale du Brong-Ahafo : "la nouvelle aire cacaoyère" autour de Sunyani (Dickson, 1969, p.168 et 169 ; Benneh et Dickson, 1988, p. 142), ainsi que l'actuel front pionnier de la partie occidentale de la Région Ouest, ont connu une évolution comparable au sud ivoirien⁶⁸, renforcée par la proximité de la frontière politique et monétaire, génératrice d'échanges licites ou non.

A cette évolution essentiellement endogène, premier facteur de stabilité relative du peuplement, il faut donc rajouter les effets d'une pratique administrative moins centralisée qui a permis de diffuser dans les campagnes (par le réseau de bourgs et de petites villes) les retombées de la croissance économique sous forme d'équipements. Les nombreuses micro-places centrales ainsi renforcées, n'ont que très rarement pu croître de manière importante, car un réseau de villes moyennes était déjà en place. Si l'on ajoute à ce phénomène, celui du court-circuitage effectif des nombreux ports, dont le trafic a été confisqué par les têtes de ponts du réseau ferroviaire (Accra-Téma et Sekondi-Takoradi), qui sont aussi les deux seuls ports aménagés⁶⁹ pour accueillir des navires modernes, on est en mesure de comprendre la stagnation d'une majorité des petites villes ghanéennes.

⁶⁸ Voir l'évolution des "surfaces de développement" au cours des années 60 et 70, cartographiées par K. Adarkwa (1981), qui montre l'émergence ou le renforcement de "pointes" dans ces régions marginales

⁶⁹ Le port exportateur de Takoradi au débouché du pays ashanti ouvre en 1928, il est modernisé en 1953; neuf ans plus tard, c'est le port industriel de Téma qui voit le jour, à proximité de la capitale et au débouché des lignes à haute tension en provenance d'Akosombo.

- Les localités urbaines par classes de taille -
1926 à 1975

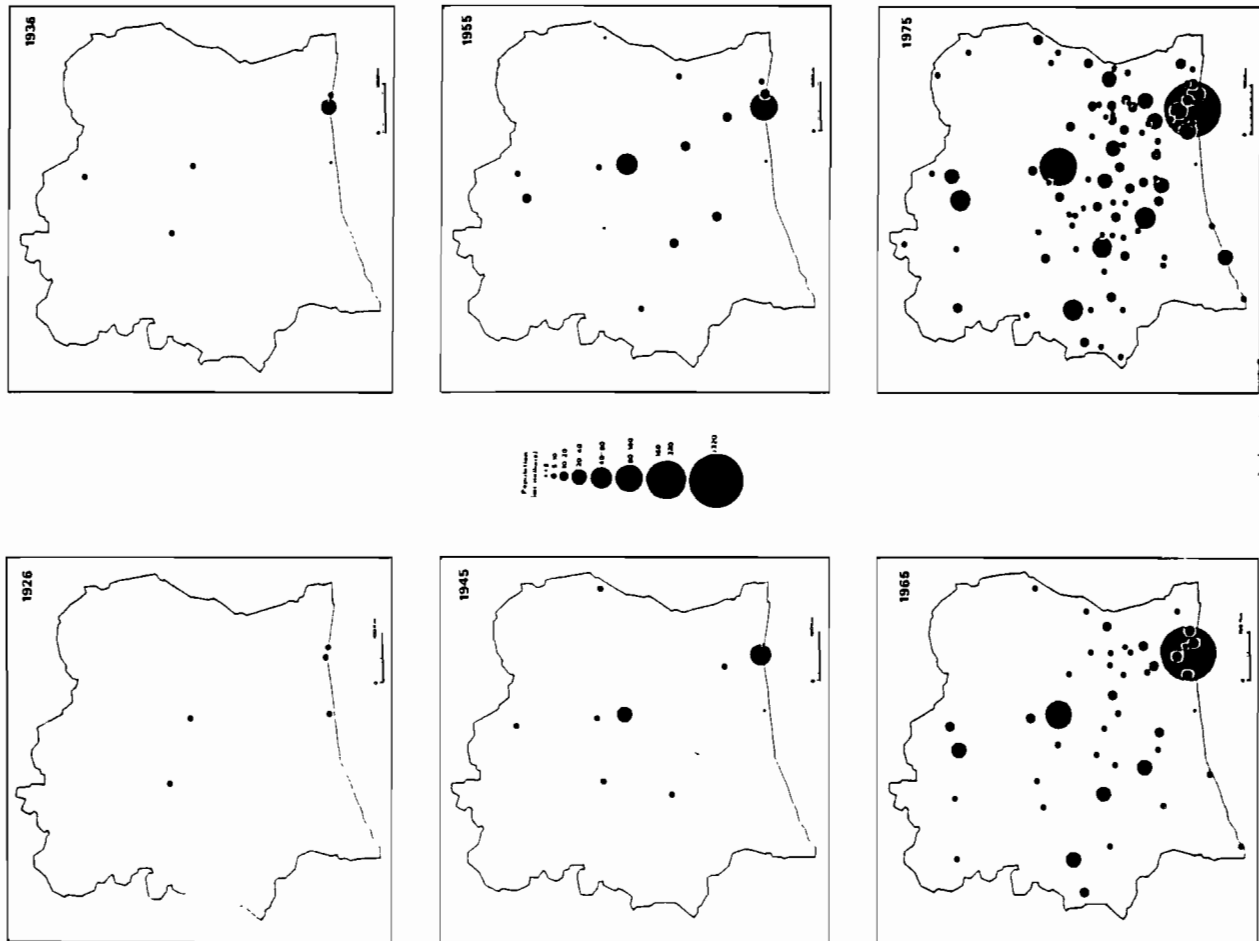
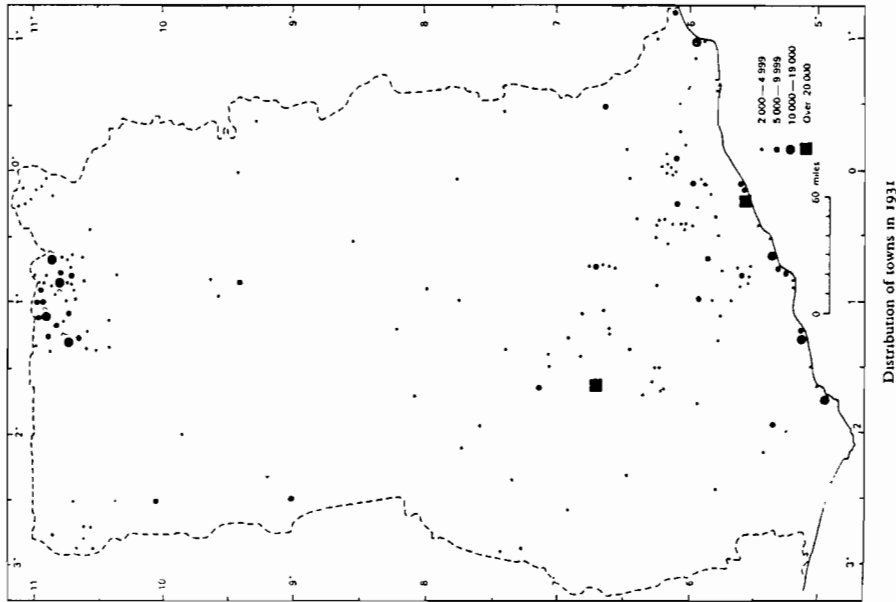


Fig. 40 : Mise en place d'une armature urbaine ivoirienne
(Dureau, 1987)

Fig. 41 : Une armature urbaine ghanéenne héritée
(Dickson, 1969)



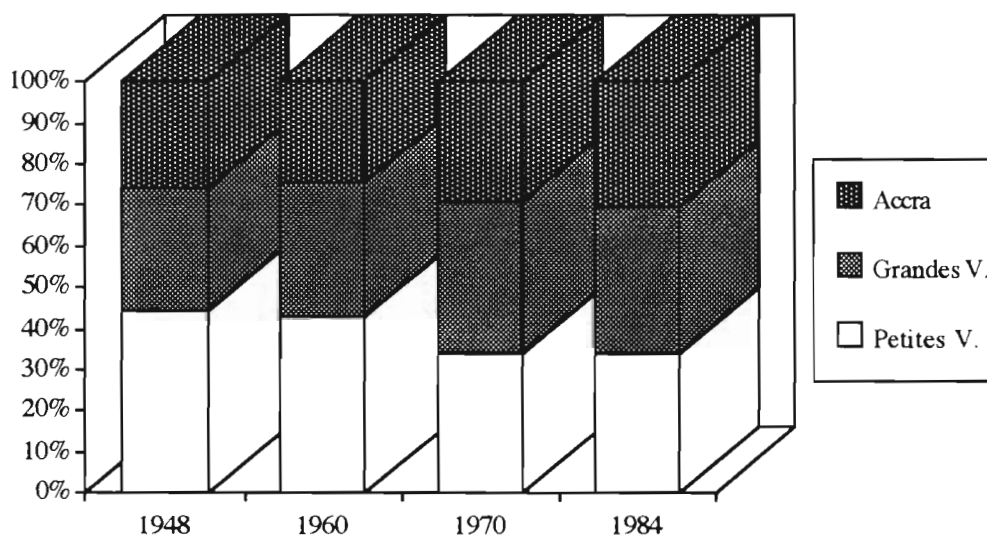
Sur un substrat plus dense (17 hab./km² en 1948 contre 8 en Côte-d'Ivoire en 1955) et plus urbanisé (14 % de population urbaine contre 9), une croissance démographique ghanéenne plus lente (3 % par an de 1948 à 1984, contre 5 % en Côte-d'Ivoire de 1955 à 1985) s'est donc traduite par une progression limitée de l'urbanisation (31 % en 1984) et une certaine stabilité de l'armature urbaine, à la différence de la Côte-d'Ivoire, pour qui la forte croissance de la population et de l'économie, s'est accompagnée d'une véritable explosion urbaine (43 % de citadins en 1985) et de la constitution d'un réseau de centres secondaires.

Nous sommes donc en présence de deux cas nationaux, tout aussi spécifiques l'un que l'autre⁷⁰, mais qui par delà leurs originalités historiques constituent peut être les caricatures de deux moments différents de l'évolution des réseaux urbains dans le contexte ouest-africain.

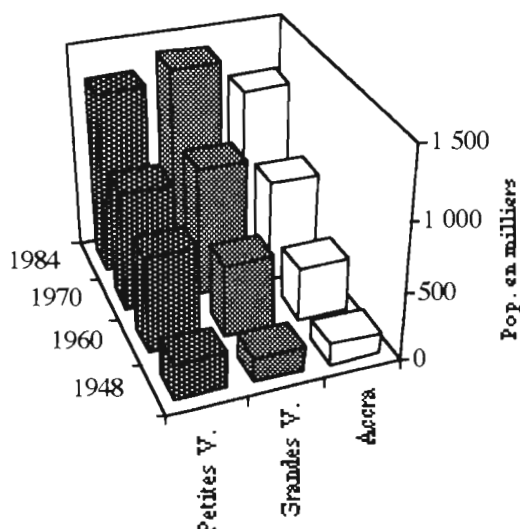
⁷⁰ La spécificité ivoirienne est d'ailleurs soulignée par F Dureau en conclusion (p. 265) de son analyse de la dynamique de l'armature urbaine resituée dans le cadre de l'Afrique de l'ouest francophone.

c) Un stade avancé de la transition urbaine ?

Lors du colloque de Bordeaux de 1985, intitulé "les petites villes du Moyen-âge à nos jours" et concernant le cas français, Y. Babonaux constatait "qu'à l'époque contemporaine il y a bien peu de promotions de petites villes. Cela parce que le semis et le réseau urbain français sont établis depuis très longtemps. En fait -et pour un géographe c'est une idée d'une importance considérable- on s'aperçoit que là où sont les grandes villes, là se trouvent les meilleures situations géographiques. En même temps, on voit que là où les grandes villes sont trop proches, elles se gênent.". Derrière ce truisme et cette vision intemporelle de la notion de situation, il y a l'idée plus intéressante qu'une armature urbaine constituée et qu'un semis dense ne sont pas extensibles indéfiniment, et que compte tenu de l'inertie urbaine, les réaménagements d'une armature sont finalement assez réduits à partir d'un certain stade d'évolution. Or, au Ghana, on constate la stagnation d'un grand nombre de petites villes, qui, selon ce schéma, ne pourraient plus occuper les places déjà prises dans l'armature des villes grandes et moyennes, mais on constate aussi la promotion de nombre de petits centres dans la catégorie des petites villes.



Distribution de la population urbaine selon les catégories de villes



Croissances comparées des catégories de villes
ghanéennes

Fig. 42 et 43

La croissance urbaine, continue sur toute la période, s'accompagne depuis 1970 d'une stabilité de la structure de l'armature des villes. Auparavant une importante érosion de la part des petites villes, catégorie dominante jusqu'en 1960, accompagnait la forte croissance de la capitale et des villes moyennes et grandes.

Croissances comparées des catégories urbaines ghanéennes

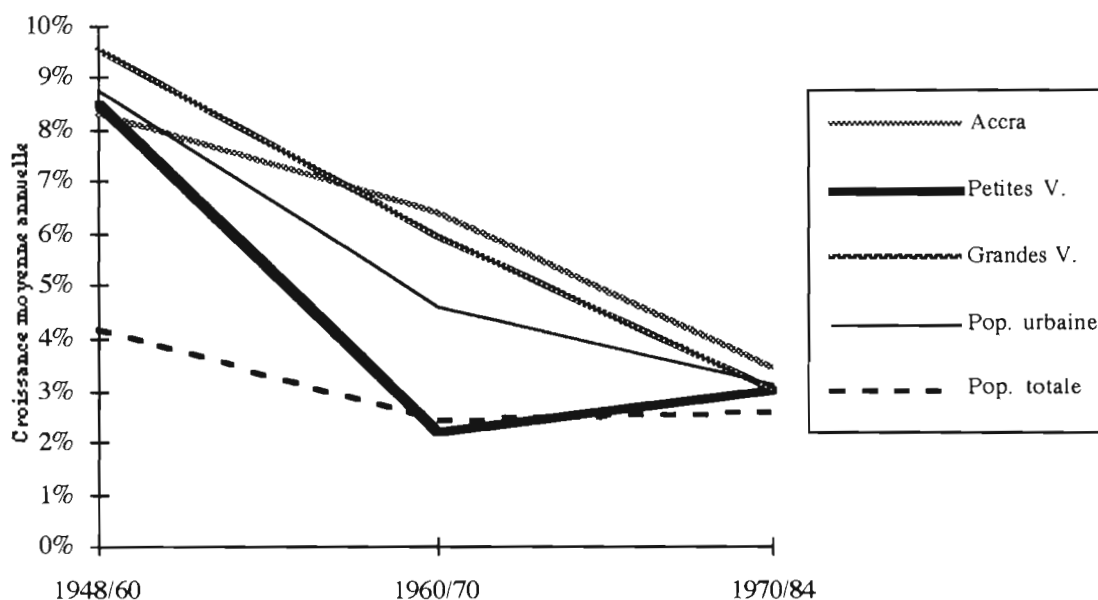


Fig. 44

On note une accélération de la croissance de la catégorie des petites villes au cours des années 70, à l'image de la population ghanéenne toute entière. Parallèlement, la croissance des villes de niveaux supérieurs s'amenuise.

Ces mouvements contradictoires font que les taux de croissance de toutes les catégories de populations urbaines convergent vers la dynamique démographique nationale moyenne

Cela peut laisser penser que dans le contexte contemporain, la partie supérieure de l'armature urbaine ghanéenne est presque arrivée à maturité, alors que la partie inférieure est encore en phase d'expansion.

Serait-ce le second stade de la transition urbaine pour un pays d'Afrique de l'Ouest ? Certes non puisqu'il apparaît que l'évolution est en partie propre à un pays ayant connu la colonisation anglaise, cependant on peut parler d'une modalité d'évolution dans le cadre de la transition urbaine pour un pays anciennement urbanisé et densément peuplé.

2- La dilution de la fonction administrative

"L'«indirect rule», qui laissait aux mains des chefs politiques traditionnels la plus grande partie possible de l'administration locale, ne visait qu'à l'économie de gestion. La cohérence de l'ensemble n'importait nullement : l'actuel Ghana, par exemple, comptait trois modes d'administration -quatre si l'on y inclut le «Togoland» sous tutelle- complètement différents. De plus les services généraux (travaux publics, santé, aménagements ruraux...) n'étaient coordonnés qu'au niveau de la capitale et avaient souvent chacun leurs propres découpages territoriaux et leurs réseaux de chefs-lieux" (Marguerat, 1978, p. 175). Effectivement, ce qui frappe le plus dans l'héritage de l'administration territoriale britannique de la Gold Coast, c'est l'hétérogénéité des structures mises en places et de leurs chefs-lieux. Il ne s'agit pas là des conséquences de la souplesse d'un système décentralisé théorisé qui commanderait l'esprit de l'administration des territoires de l'Empire britannique, mais bien davantage du pragmatisme déployé dans cette partie de l'Afrique occidentale pour soumettre, intégrer et encadrer des territoires très différents, dont l'intérêt économique et géopolitique est considérable.

a) Hétérogénéité et remaniements de la marqueterie territoriale

Les régions héritières de l'histoire politique complexe du pays

La constitution d'une colonie britannique s'est concrétisée en 1874, à partir des bastions anglais côtiers centrés autour de Cape Coast depuis 1818. Celle-ci est capitale de la colonie pendant trois ans, jusqu'en 1877, elle reste ultérieurement chef-lieu de province, puis de région. Le noyau colonial originel se retrouve dans la toponymie régionale actuelle. Le territoire de la colonie britannique de la Gold Coast était subdivisé en trois provinces (Fig. 45) : celles du Centre (chef-lieu : Cape Coast), de l'Est (chef-lieu : Sekondi) et de l'Ouest (chef-lieu : Koforidua) qui correspondent aux trois régions actuelles du même nom,

plus celle du "Grand Accra". Lors des premières années du Ghana indépendant, ce territoire fut redécoupé momentanément en trois régions : Orientale, Occidentale et du Grand Accra.

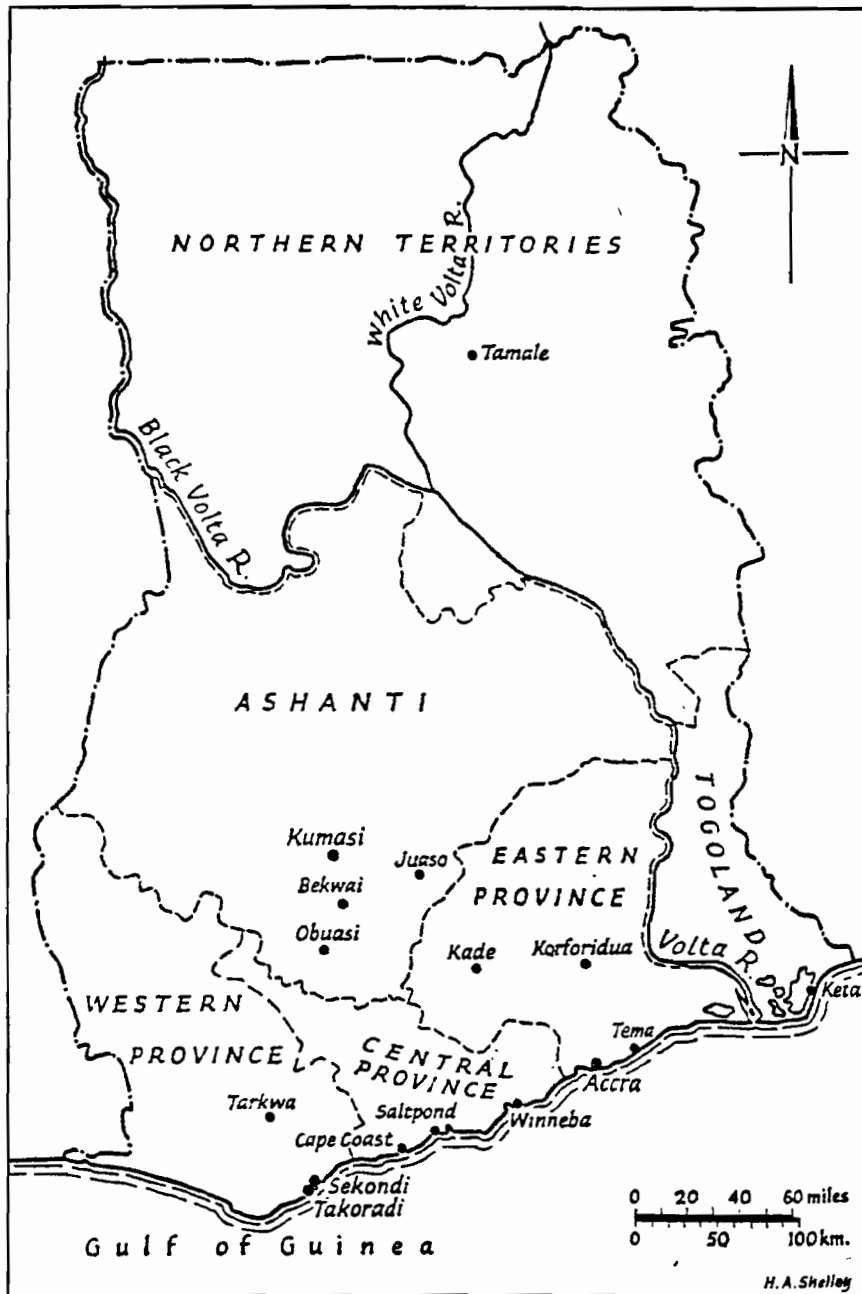


Fig. 45 : Provinces et territoires sous administration coloniale britannique en 1945

Les autres régions sont issues de l'intégration puis du redécoupage des conquêtes ultérieures. La confédération ashanti autour de Kumasi, d'abord défaite, fut intégrée à la couronne britannique (1902), puis reformée et reconnue administrativement en 1935, avant d'être amputée de sa partie méridionale et occidentale, dont la sécession se marque par la création d'une région, le Brong-Ahafo en 1954 (chef-lieu : Sunyani).

L'actuelle région de la Volta -la "vraie" région orientale- (chef-lieu : Ho) correspond à la partie occidentale du Togoland allemand dont le mandat fut confié aux britanniques par la Société Des Nations à l'issue du premier conflit mondial (1919).

La moitié septentrionale du Ghana contemporain est l'héritière du protectorat britannique des Northern Territories (1901), dans lequel fut d'ailleurs intégrée la partie nord du Togoland, en principe sous mandat. Au sein de cette vaste Région Nord (Chef-lieu Tamale), on distingua d'abord (entre 60 et 68) une Région Haute (chef-lieu : Bolgatanga), qui fut ensuite (1984) subdivisée en Région Haute Orientale (chef-lieu : Wa) et Région Haute Occidentale.

Le passage des six régions coloniales aux dix régions actuelles traduit une tendance à l'harmonisation et à la rationalisation de la trame au nord. Au sud, il faut voir une tentative de limitation de l'influence d'Accra, enfermée dans une étroite région. Ces redécoupages vont dans le sens des propositions qui reposent sur l'étude des polarisations et des centres de services potentiels (Fig. 46 et 47) ; ils vont aussi dans le sens de la limitation des contre-pouvoirs régionaux potentiels.

L'échelon régional, celui de la coordination des services publics et de l'administration territoriale depuis 1972, ne semble plus être une priorité pour le pouvoir central, lancé depuis 1988 dans une politique de décentralisation au profit de la trame locale des districts.

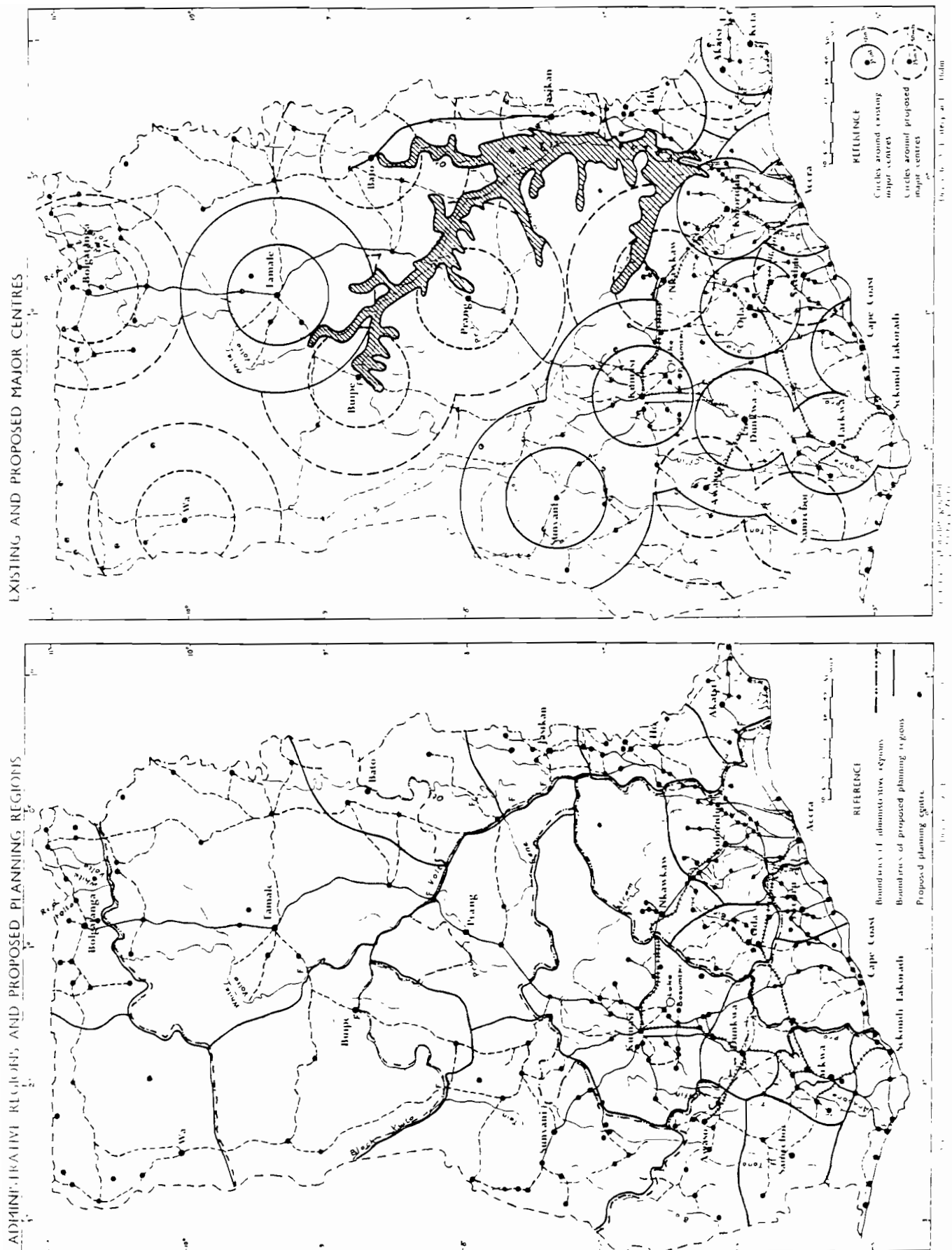


Fig. 46 et 47 : Proposition de redécoupage régional,
 selon les polarisations effectives et les centres de services à promouvoir, en 1964
 (Grove et Huszar, 1964)

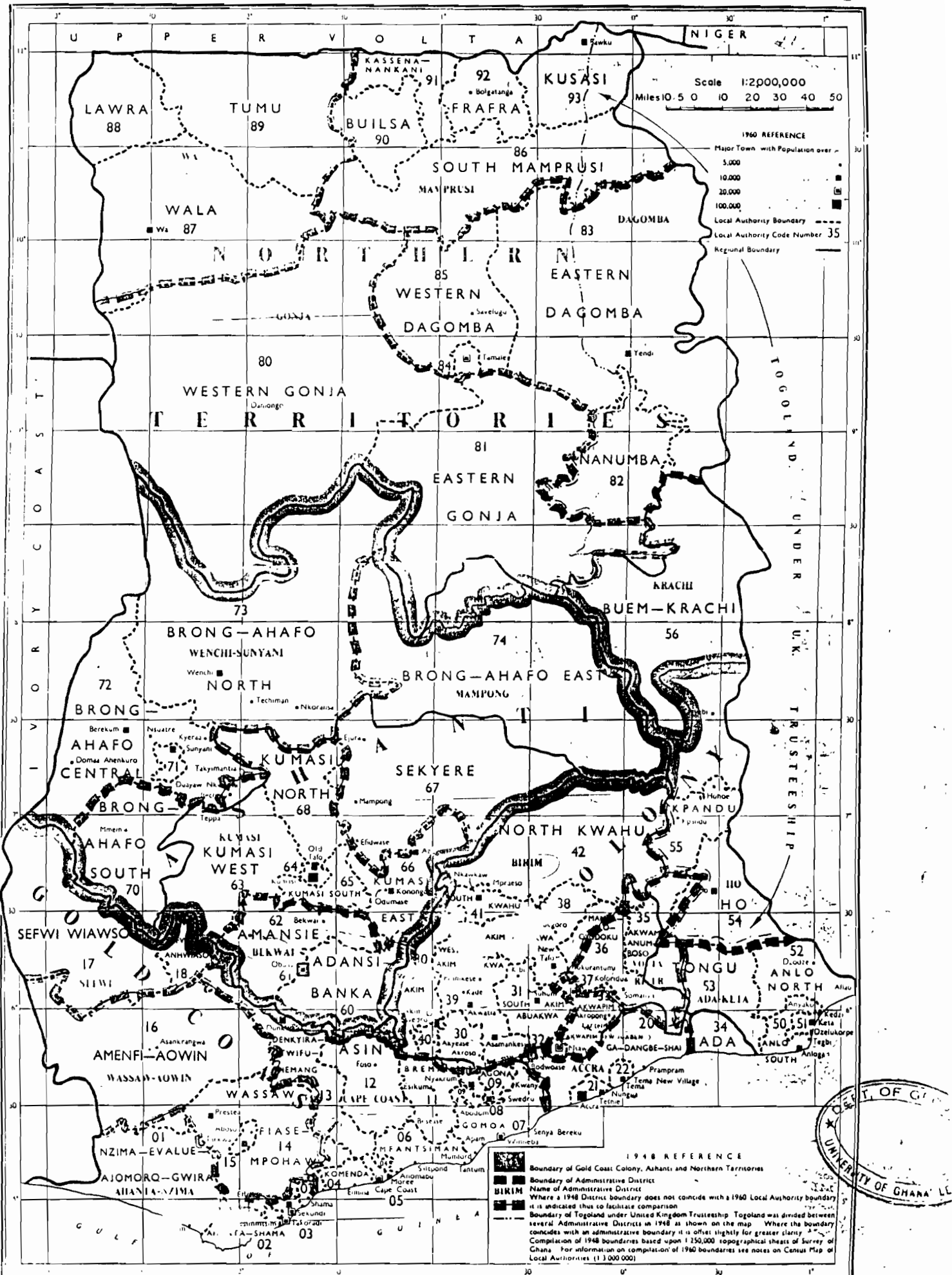
Le maillage administratif local : imbrications, superpositions et inconstance

Page suivante :

Fig. 48 : Les dix neuf districts de la colonie britannique en 1948 et les 69 Local Authorities (districts et local councils) de 1960
(Dpt. of Geography, University of Legon)

La colonie britannique de la Gold Coast était administrée à la base dans le cadre des "Local Authorities" dévolues aux "Native Authorities". Le premier niveau de représentation du pouvoir central était assuré en Gold Coast par les districts, subdivisions des provinces puis des régions, avec pour particularité une présence diffuse et peu homogène de l'administration et de ses services, dans une maille plus large⁷¹ que celle des subdivisions de cercles de l'A.O.F. et du territoire du Togo. L'administration territoriale de base était donc plus serrée, mais surtout plus systématique, plus centrée et plus homogène du côté français, cela n'étonnera personne !

⁷¹ En 1948, 12 000 km² en moyenne pour les vingt districts de Gold Coast et 5 700 km² pour les dix subdivisions de cercle du Togo. Ce rapport de un à deux est également valable pour la population moyenne.



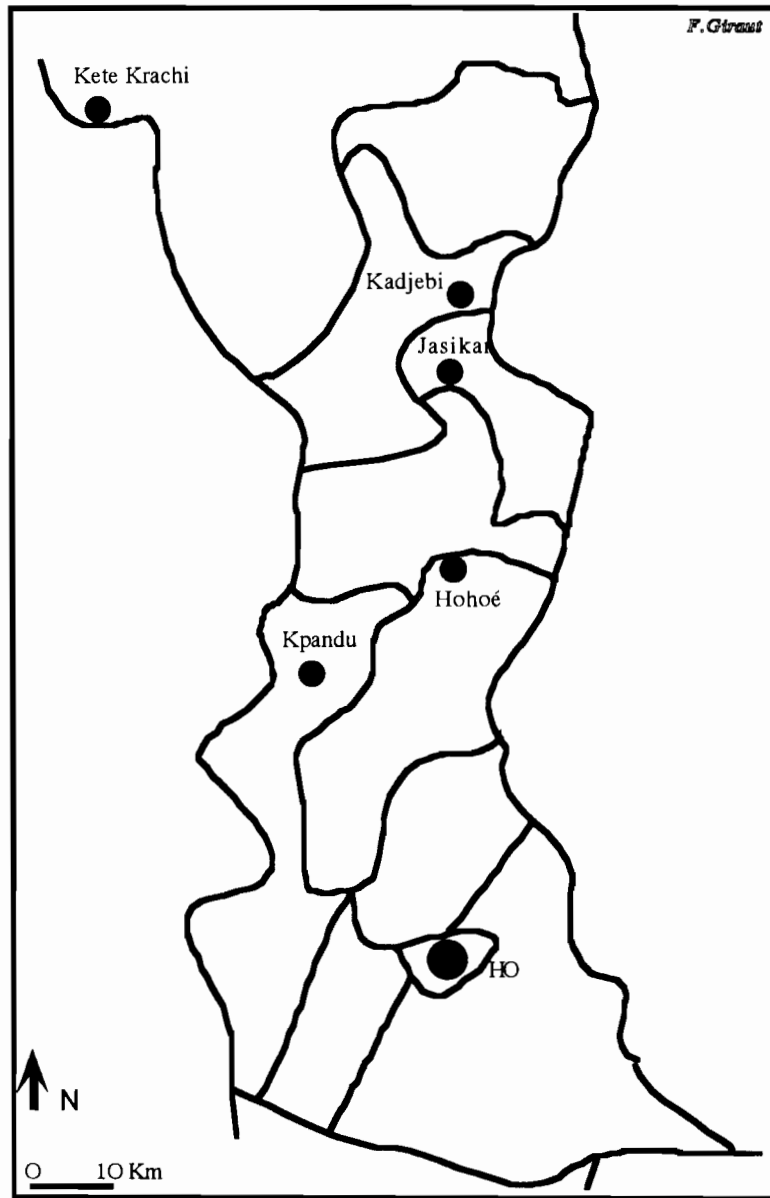


Fig. 49 : Imbrication des local councils et des districts dans la Région de la Volta en 1969

Transformations de la trame locale au cours des premières années de l'indépendance

Le Ghana accède à l'indépendance en 1957, mais dès 1951 les districts changent de nature dans une maille plus fine, tandis que des "Local Councils" apparaissent et marginalisent les "Native Authorities". Durant la première décennie du Ghana indépendant, les contours et le nombre de ces nouvelles institutions évoluent et se confondent :

De 252 "Local and Urban Councils" en 1957 à 183 en 1966, en passant par 70 (1958) puis 153 (1962), conjugués aux districts.

Héritage de la tradition britannique : La présence de l'État n'est pas uniforme dans cette maille composite où les chefs-lieux sont parfois bicipales, un pour le district, un pour le local council.

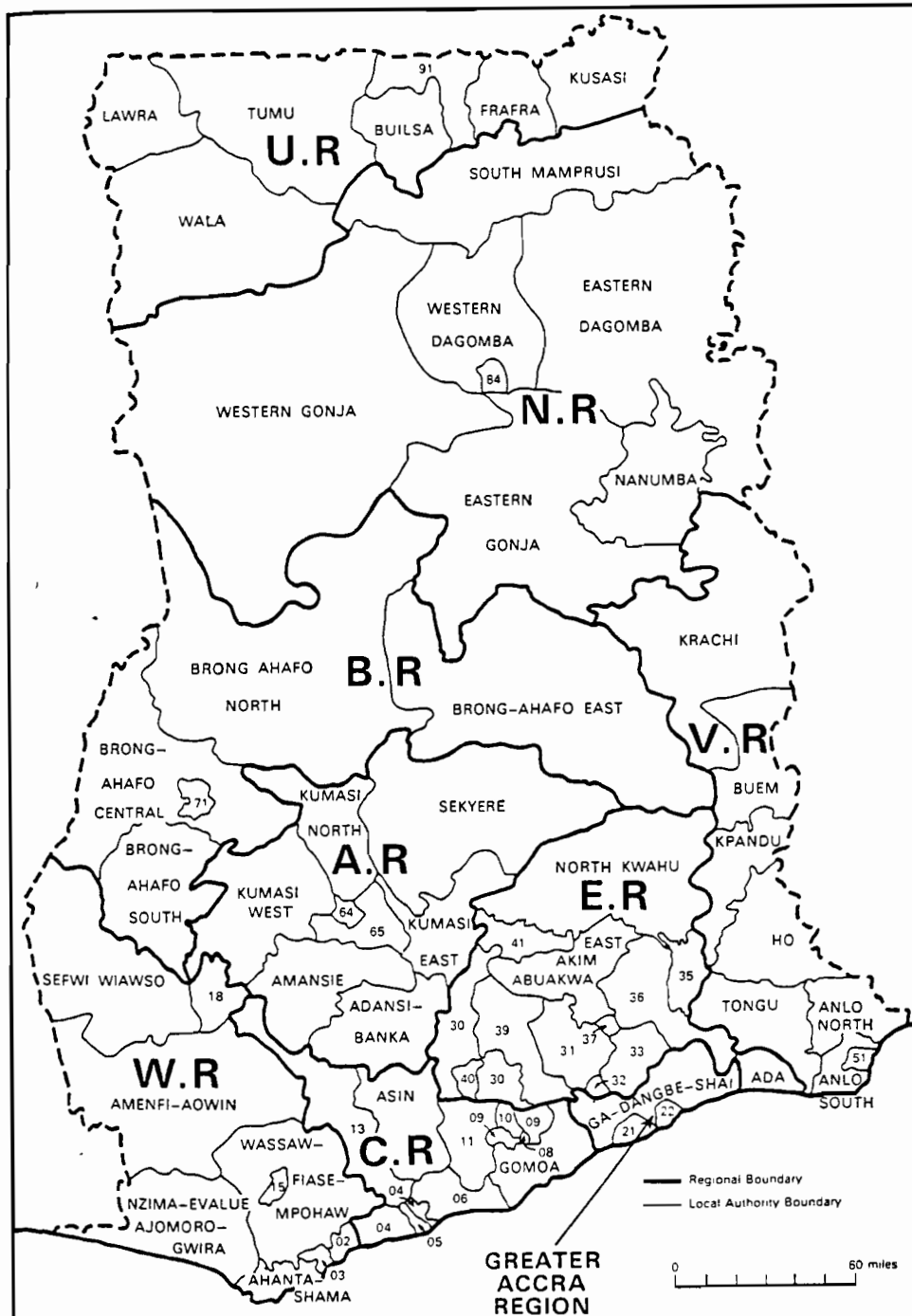


Fig. 50 : la trame des districts et des conseils urbains au début des années 70
(Dickson, 1969)

A partir de 1966, rationalisation de la trame et affirmation des districts

Une certaine rationalisation intervient après le coup d'État de 1966. Tout d'abord, le nombre de districts est ramené de près de 160 à 47.

Mais, c'est après le coup d'État de 1972 qu'une véritable réforme administrative intervient.

Le niveau du district, dont le nombre augmente un peu, est celui d'une collectivité territoriale à part entière. Cela n'empêche pas différentes institutions locales de subsister : 273 "Municipal, Urban and Local Councils" sont reconnus.

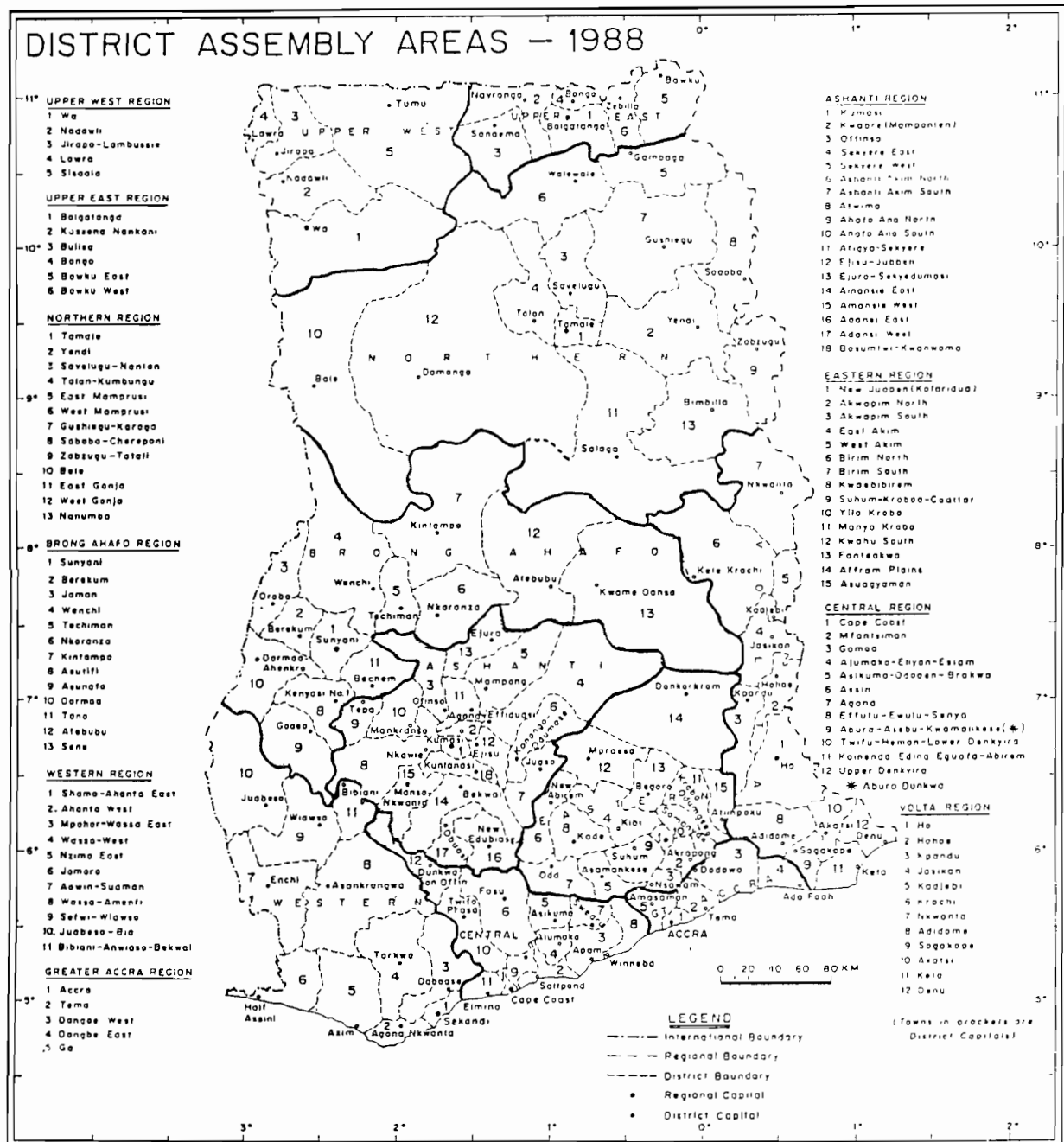


Fig. 51 : Le découpage administratif ghanéen actuel
(Dpt. of Geography, University of Legon)

Décentralisation et reconnaissances administratives

En 1988, avec la "PNDC Law 207", le nombre des districts, grands bénéficiaires de la décentralisation est multiplié par deux, passant de 65 à 110 dont trois sont "métropolitains". Cette multiplication des districts marque la reconnaissance de véritables petites villes qui deviennent chefs-lieux, alors qu'elles n'avaient plus de statut administratif supérieur au local council depuis les années 60 (Kadjebi) ou qu'elles n'en avaient jamais eu (Hohoe). De plus avec les urban councils de 1991, c'est une véritable reconnaissance urbaine en fonction de la seule taille qui est instituée, puisque tous les centres de plus de 15 000 habitants bénéficient de ce statut alors que certains n'étaient pas capitale de district en 1988 : Nkawkaw (district de Mpraeso) ; Anloga ; Agogo ; Prestea ; Akwatia.

La tendance récente est donc au maillage régulier du territoire par reconnaissance administrative de certaines croissances urbaines spontanées, lorsqu'elles rentrent dans la logique du maillage. Des injustices par non reconnaissance sont donc commises, cela est partiellement corrigé par l'institution infra-municipale⁷² de l'Urban Council.

Une telle histoire administrative a-t-elle pu, à l'instar du modèle francophone, provoquer un "effet chef-lieu", sensible dans la concentration des activités et la croissance démographique des centres administratifs ?

b) Absence d'"effet chef-lieu"

Le sort des premières places administratives coloniales

Les plus grandes villes ghanéennes correspondent aux principaux centres administratifs coloniaux et postcoloniaux, c'est-à-dire aux dix actuelles capitales régionales : Accra, Kumasi⁷³, Tamale, Sekondi-Takoradi, Koforidua, Cape Coast, Ho, Sunyani, Wa et Bolgatanga. Seules cinq villes d'origine coloniale s'intercalent dans le "Top 15" des villes ghanéennes. Il s'agit des cités minières de Tarkwa et Obuasi, des villes de plantation méridionales de Nkawkaw et Nsawam, et du marché frontalier septentrional de Bawku.

Il s'avère bien difficile d'isoler la composante administrative dans la fortune urbaine des capitales régionales, qu'accompagnent des centres purement économiques. Cependant, leurs fonctions administratives de niveau supérieur furent acquises successivement, aussi est-il possible de comparer la dynamique démographique postérieure à l'acquisition du statut avec la dynamique antérieure (Fig. 52). Dès lors on constate que certaines villes ont connu leur croissance la plus forte dans la période inter-censitaire immédiatement postérieure à leur promotion, c'est le cas de Koforidua et Sekondi qui croissent à des rythmes annuels proches des 10 % dans les années 20, de Sunyani qui connaît presque de tels taux dans les années 50, et de Bolgatanga pour qui cela arrive à partir des années 60. Mais ces rythmes de croissance apparaissent conformes à ceux des principales villes des parties nord ou sud du pays et s'expliquent au moins autant par les histoires économiques régionales que par la politique d'administration territoriale. Très forte croissance des trois principales villes du pays (Accra, Kumasi et Sekondi/Takoradi) jusqu'en 1970 ; très net ralentissement des deux métropoles secondaires du sud (Koforidua et Cape Coast) dès 1960 ; au contraire, très forte

⁷² Ce ne sont pas des collectivités territoriales, car ces conseils restent dépendants des assemblées de District.

⁷³ L'histoire de la capitale du pays ashanti est tout à fait singulière (Marguerat, 1988) : elle s'affirma politiquement et économiquement, d'abord contre le pouvoir colonial, puis avec sa reconnaissance.

croissance des métropoles périphériques (Tamale, Wa et Bolgatanga : les principales villes septentrionales, ainsi que Sunyani et Ho) au cours des années 50 et 60, anticipant ainsi une promotion administrative pour Wa, ou en récoltant tardivement les fruits pour Tamale et Ho.

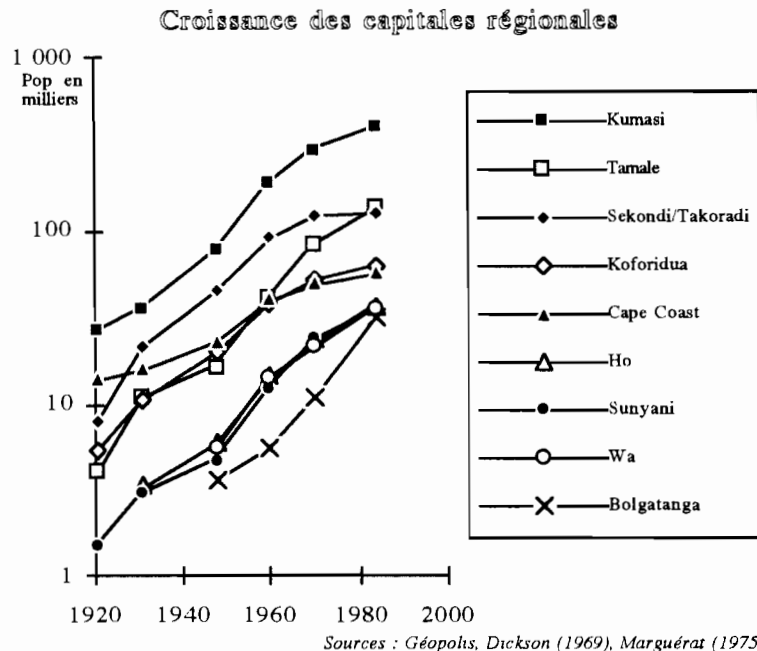


Fig. 52

Si l'on s'intéresse aux premières places administratives secondaires, on constate également que leur fonction administrative épisodique, rend moins compte de leur évolution que leur position commerciale et économique dans la longue durée.

Kete Krachi, est ainsi passée en un peu plus d'un siècle d'une ville double frontalière dynamique à un chef-lieu de district isolé. En effet, Kete dut sa fortune mais aussi son déclin à sa situation temporaire de frontière intercoloniale. L'ancienne situation de carrefour et de point de rupture de charge sur la Volta, qui faisait de Kete une «petite Salaga» fut exploitée dès la fin du siècle dernier par les Allemands, qui en firent un poste administratif en 1894, puis un chef-lieu de cercle. Ils souhaitaient attirer les commerçants déstabilisés par la conquête anglaise de l'Ashanti et des Northern Territories. Les anglais contrèrent l'expansion économique de la ville en isolant la rive gauche de la Volta à partir de leur petit centre rival de Krachi. Après la première guerre mondiale l'agglomération étendue sur les deux rives, mais dont le dynamisme économique était stoppé depuis le début du siècle, troqua sa fonction frontalière pour le statut de chef-lieu de district dans le Togoland sous mandat britannique, et de ce fait rattaché à la colonie de Gold Coast. Cette fonction administrative, banalisée par la multiplication des districts, s'est maintenue, par contre, le

centre est totalement marginalisé dans une situation de «cul de sac»⁷⁴ depuis la mise en eau du barrage d'Akosombo et la création du lac Volta au début des années 60. La population du centre n'a cependant plus décliné depuis les années 60, elle est en effet passée d'environ 3 000 hab. en 1931 à plus de 7 000 en 1984 en passant par 2 000, 4 000 et 5 000 aux recensements de 1948, 1960 et 1970.

Kintampo puis Gambaga furent les éphémères chefs-lieux des Territoires du Nord en cours de constitution, de 1897 à 1901 pour la première, et de 1901 à 1907, pour la seconde. Ces deux anciens chefs-lieux n'ont jamais constitué de véritables villes coloniales. Il s'agit en fait de places commerciales sur lesquelles s'est greffée momentanément l'administration conquérante, cette fonction n'a pas stoppé leur déclin dans le nouvel ordre britannique, Kintampo passe de plus de 7 000 hab. en 1921 à environ 2 000 en 1931. Aussi est-il logique de les retrouver aujourd'hui dans la catégorie des petites villes qu'elles ont réintégrées dans les années 60 pour la première, et 80 pour la seconde. Kintampo n'est d'ailleurs devenu chef-lieu de district que dans les années 60. Gambaga, pour sa part, bien que chef-lieu du district de South Manprusi depuis la période britannique, doit partager pouvoir local et polarisation avec Nalerigu sa voisine (7 500 hab. en 1984), centre coutumier, judiciaire et sanitaire du district.

Les paradoxes de la fonction administrative

Réalisée en 1985, une étude ghanéo-allemande sur la petite industrie dans 35 villes secondaires du pays, permet d'isoler le poids moyen des activités relevant de l'administration gouvernementale, parmi les activités non agricoles des villes ghanéennes, hors métropoles. Il s'avère paradoxalement que ce poids est significatif (supérieur à 5 %) dans les villes les plus petites (moins de 10 000 hab.) et dans les plus grandes (plus de 50 000 résidents), alors qu'il est très faible (inférieur à 4 %) dans les catégories intermédiaires. Il faut voir là, les effets d'une politique administrative et territoriale héritée qui diffuse les services publics à la base, et dont le premier niveau réel de concentration est la région, aussi les plus petites villes ont leur part d'administration et d'équipements publics, dont le poids relatif est très important pour l'économie interne.

Il est donc essentiel de relever que la présence de fonctionnaires dans un centre n'est pas conditionnée uniquement à son statut éventuel de chef-lieu administratif. Dès lors, il n'est plus possible de corréler la taille et la dynamique des petites villes ghanéennes à leur fonction et à leur histoire dans l'administration territoriale. Du moins dans la partie sud, où le

⁷⁴ Sa situation riveraine lui valut cependant une reconstruction partielle, accompagnée d'une modernisation des équipements et de la voirie, ainsi que de la réalisation d'un port lacustre.

semis urbain est dense, tandis qu'à l'extrême nord du pays, quasiment toute ville est aussi chef-lieu administratif⁷⁵, avec de notables exceptions cependant, telle que Nalerigu.

Ainsi dans le bassin de la Volta, une série de petites villes s'égrènent le long de la route qui joint Tamale à Kumasi par Salaga. Il s'agit à partir du nord : de Salaga, Yeji, Prang, Atebubu, Amentin et Ejura. Leur hiérarchie dimensionnelle est sans rapport avec leur histoire administrative. Bien sûr, Salaga, la plus fameuse de ces villes par son riche passé, atteint à nouveau la taille remarquable de 10 000 hab. en 1984, patiemment revivifiée par ses fonctions administratives et d'étape depuis les années 30. Par ailleurs, les deux dernières petites villes à émerger sur cet axe routier (Amentin, 5 300 hab. en 1984, et Prang, 5 600 hab.) n'apparaissent effectivement pas dans l'organigramme administratif, mais Yeji non plus, qui pourtant, avec plus de 10 000 hab. en 1984, dépasse en taille l'important et ancien chef lieu de district d'Atebubu. De même, la ville d'Ejura est la plus importante de ces étapes routières, alors qu'elle n'a retrouvé qu'en 1988 son éphémère statut de chef-lieu de district acquis de 1962 à 1964. Au total, la fonction administrative apparaît donc comme secondaire pour expliquer l'évolution contemporaine de ces marchés et étapes routières. Elles ont bénéficié d'un certain dynamisme agricole pour les plus méridionales (Ejura et Amentin), et d'une extraordinaire situation de rupture de charge pour Yeji, embarcadère pour le bac lacustre, depuis la mise en eau du barrage d'Akosombo, près de trois cents kilomètres en aval.

Pour résumer, on peut dire que l'héritage colonial britannique et les pratiques des premières années de l'indépendance ont rendu le fait administratif beaucoup plus diffus au Ghana que chez ses voisins francophones. Aussi, les fonctions administratives rendent bien moins compte des fortunes urbaines de base, tandis qu'elles accompagnent la croissance des villes principales.

L'actuelle (1988) rationalisation de la trame des districts et des autorités locales se traduit par la promotion ou la reconnaissance apparente de nombreux centres. Mais, la plupart du temps, ceux-ci avaient déjà bénéficié d'une présence administrative à un titre ou à un autre. Ce n'est généralement pas le cas des petites villes ivoiriennes qui ont bénéficié du mouvement de multiplication des sous-préfectures et des communes. Cependant, avec des héritages différents, au Ghana comme en Côte-d'Ivoire, la promotion administrative à la base ne semble plus être un facteur de dynamisme dans les régions où le semis de villes est déjà dense.

⁷⁵ C'était le cas pour les vingt quatre villes de la Région Haute répertoriée par Grove et Huszar en 1964.

Conclusion

Trois évolutions différentes, mais des régularités :

- La transition urbaine, gonflement de la catégorie des villes moyennes, ralentissement de la croissance métropolitaine et explosion des petites villes.

- Le rôle ambigu du statut administratif, générateur ou enregistreur de l'urbanité. Il procède d'une double logique, d'une part assurer un maillage régulier et de plus en plus fin du territoire (d'abord pour la construction de l'Etat-Nation puis pour le désengagement de l'État dans un contexte de crise) et d'autre part, pourvoir en infrastructure et en institutions de gestion (municipalités) les centres urbains émergents. Avec sa banalisation, le fait administratif devient un facteur d'urbanisation parmi d'autres, sauf dans les régions sous-urbanisées où il est toujours un des moteurs du décollage urbain.

- L'existence de générations et de familles de petites villes, avec des phénomènes de stagnation plus ou moins affirmés selon l'ancienneté de l'armature urbaine.

- Des milieux plus ou moins urbanisants, avec des régions culturelles génératrices de villes petites et grandes, où les secteurs économiques primordiaux sont pris en charge par des autochtones, et avec des régions économiques (vivrière ou de plantation) dont l'encadrement commercial serré génère un semis dense de petites villes.

Sinon chaque cas donne à voir des processus particuliers :

Avec le **Niger**, c'est la diversification et la densification d'une trame urbaine, ainsi que l'amorce du phénomène de transition que nous pouvons observer.

Espace partagé entre un immense nord désertique et un sud "utile" réduit à l'étroite bande sahélienne, le Niger apparaît pourtant dans son ensemble comme un pays de très vieille tradition urbaine, mais où la ville est restée paradoxalement, jusque vers l'indépendance, un élément statistiquement marginal. La généralisation du fait urbain est donc ici un phénomène contemporain, et d'ailleurs plutôt tardif par rapport à bien des pays de l'Afrique tropicale. Sur un tiers de siècle environ, le processus peut se décomposer en deux périodes bien distinctes. A une première phase d'essor économique lié à la fièvre de l'uranium correspond le temps des forts taux de croissance urbaine et de l'hypertrophie de la capitale. A la phase suivante, qui est celle de la crise, correspond le temps de la croissance ralentie, et du renforcement relatif des villes moyennes et des petites villes. La densification du semis urbain qui en résulte, essentiellement dans le sud, oblitère quelque peu par son ampleur la diversité des facteurs d'émergence et des types de localisation.

Le **Togo** est un petit pays qui offre toutes les caractéristiques d'un réseau urbain macrocéphale. La taille du pays, outre l'effet statistique (par l'étroitesse d'un système urbain embryonnaire), induit une ouverture sur l'extérieur, systématiquement développée lors de la décennie précédente. Cependant, cette ouverture a exacerbé la connexité (ouverture à l'extérieur) du système urbain, cela dans un contexte où la connectivité (densité de points de contact avec l'extérieur) du système était très faible, autrement dit, la métropole nationale confisque les activités et les fonctions d'ouverture sur l'extérieur qui se multiplient. L'hypertrophie de la capitale trouve là ses principales sources. Cela n'empêche pas le système d'entrer dans une phase de transition, où les villes secondaires s'affirment toujours plus nombreuses en se différenciant et en se hiérarchisant. Ce processus est le fait de milieux urbanisants qui relèvent d'une dynamique endogène (pays kotokoli) ou non (pays ouatchi).

Enfin, le **Ghana** se présente sous la forme d'un pays anciennement urbanisé. Les caractéristiques du système urbain, rendent compte à la fois d'un stade avancé dans la transition urbaine et des modalités proprement ghanéennes et anglophones de l'urbanisation.

Au chapitre des spécificités ghanéennes notons :

- un riche passé de relations commerciales entre groupes autochtones et puissances européennes qui est à l'origine d'un semis urbain littoral dense.
- l'existence dans l'intérieur du pays d'une région culturelle et politique (le pays ashanti), qui n'a pu être marginalisée durant la période coloniale grâce à son dynamisme économique et urbain.
- l'ancienneté du développement économique contemporain, sur la base des activités extractives et de plantation.
- l'isolement politique et monétaire du pays, qui a stimulé les activités parallèles, légales ou non, aux frontières.

Les spécificités de l'héritage colonial britannique sont d'un autre ordre. Il s'agit de la dispersion des infrastructures et des services, et de la légèreté de l'appareil administratif.

Autant d'éléments qui ont favorisé la mise en place d'un réseau urbain hiérarchisé, et la stagnation relative des effectifs d'un grand nombre de localités, une fois qu'elles ont accédé à la catégorie de petites villes.

III. Des conditions d'émergence variées pour sept petites villes

"Frampol. C'était le nom de la ville. On y trouvait tout ce qu'on doit trouver dans une ville : une synagogue, une maison d'étude, une maison des pauvres, un rabbin et quelques centaines d'habitants.

A Frampol le jour du marché était le jeudi et les paysans arrivaient des hameaux voisins pour vendre des céréales, des pommes de terre, des volailles, des veaux, du miel et pour acheter du sel, du pétrole, des souliers, des bottes, enfin tout ce dont un paysan peut avoir besoin."

Isaac Bashevis Singer,
Histoire des trois souhaits,
Contes, Stock

Introduction- Une illustration de la variété des cas

VILLE	PAYS	Statut administratif	Année	Activité particulière	Position particulière	POPULATION*				
						1960	1970	1980	>1980	Acc %
Keïta	Niger	Chef-lieu de canton Sous-préfecture	1913 1964		Centre d'un projet de développement régional intégré	3,2	3,5	4,3	88	80/88
Tamaské	Niger	Chef-lieu de canton Commune rurale	1901 1988	Marché régional	Origine d'une diaspora commerçante			9,0	10,0	1,1%
Torodi	Niger	Chef-lieu de canton Poste administratif	1902 1971	Marché interrégional (bétail)	Etape routière Centre frontalier Périphérie de la capitale			3,0	5,8	8,6%
Anié	Togo	Chef-lieu de canton Commune rurale	1987 1993	Marché interrégional (vivrier) Usine	Etape routière Gare				92**	80/92
Badou	Togo	Chef-lieu de canton Préfecture Commune ME***	1932 1974 1981	Collecte du cacao Marché régional	Centre frontalier					
Jasikan	Ghana	Native authorities Chef-lieu de district	1915 1952	Collecte du cacao Marché régional					84	80/84
Kadjebi	Ghana	Native authorities Chef-lieu de district	1915 1988	Collecte du cacao	Centre frontalier					

* En milliers d'hab et en pourcentage moyen annuel d'accroissement Sources : Géopolis ** Estimation d'après le recensement électoral *** Moyen Exercice

Tab. 13 :

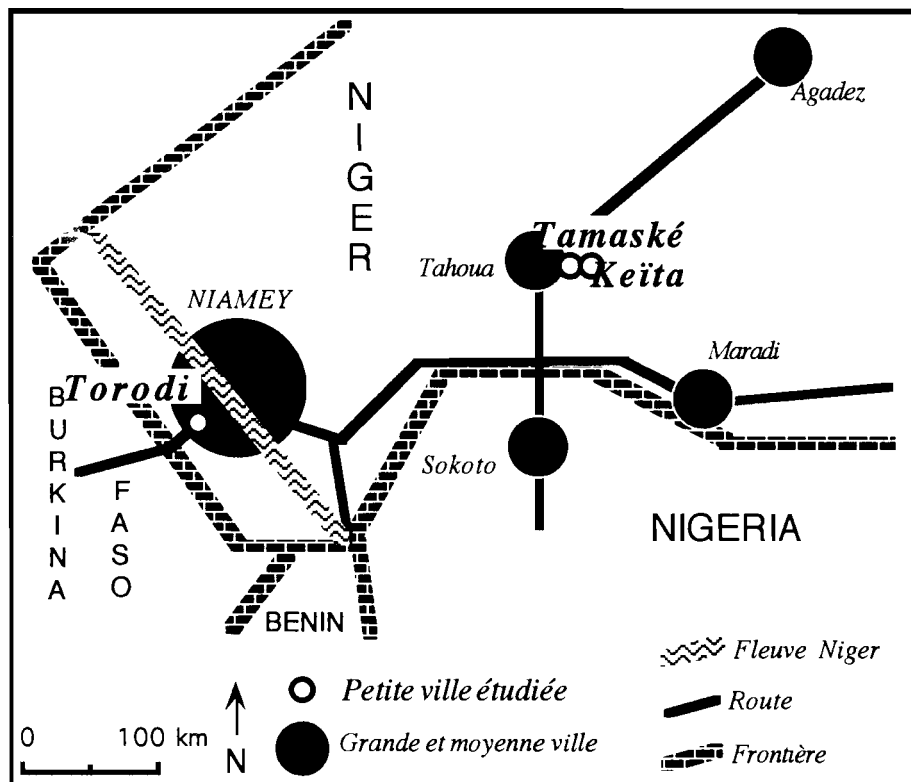


Fig. 53

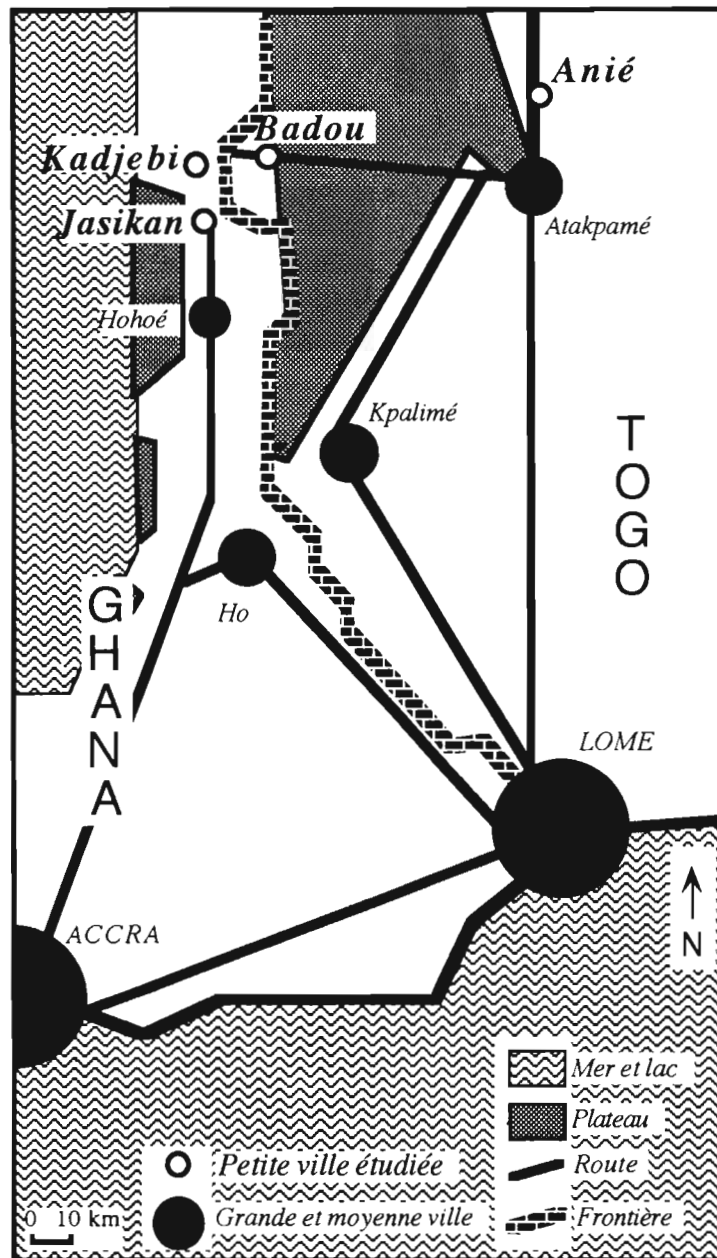


Fig. 54

Tableau de présentation et cartes de localisation :

Derrière la variété des localisations, la variété des fonctions

Deux centres dans l'isolement sahélien : Keïta et Tamaské

Une petite sous-préfecture isolée

Keïta est une sous-préfecture de l'Ader Doutchi. Il s'agit d'un centre dominé politiquement par des populations touareg minoritaires. Outre sa fonction administrative, l'essentiel de son activité est lié à l'exploitation d'un terroir de fond de vallée particulièrement attractif⁷⁶, compte tenu de la dégradation des terroirs régionaux au cours des deux dernières décennies. Avec une population de 6 700 habitants en 1988 et une croissance moyenne annuelle de plus de 5 % sur 11 ans, Keïta est dépassée du point de vue de la taille et du dynamisme par le centre voisin de Tamaské.

Une commune rurale, berceau d'une diaspora commerçante

Tamaské, 10 000 habitants et une très faible croissance de ses effectifs depuis 1977, se présente comme un gros marché et une agglomération de deux villages de fond de vallée fertile. C'est également le lieu d'origine et d'ancrage d'une population haoussa très mobile qui constitue une diaspora en Afrique de l'ouest et centrale. Un groupe s'est notamment installé au Nigeria avec des cas de réussites commerciales exceptionnelles. Sa taille et le poids économique de ses ressortissants lui ont permis d'obtenir, en 1988, le statut de commune rurale avec son cortège de services administratifs, affirmant ainsi son indépendance vis-à-vis de la sous-préfecture voisine.

Deux grands marchés en position d'étape routière : Torodi et Anié

Un marché frontalier cosmopolite

Torodi est un poste administratif qui vient de dépasser en taille (5 800 hab. en 1988) sa sous-préfecture, Say. Son dynamisme démographique est lié aux opportunités commerciales qu'offre sa localisation. Il s'agit d'une étape frontalière sur l'une des principales voies de désenclavement du pays qui relie Niamey aux ports de Lomé et d'Abidjan, via le Burkina Faso. La localité est également l'un des plus gros marchés à la grande périphérie de la capitale. Elle est située en rive droite du Niger, au cœur d'une région rurale sous peuplée. A la population autochtone, qui associe la chefferie peule et un fond de peuplement djerma et gourmantché, sont venues s'ajouter des populations haoussa, djerma

⁷⁶ Cela malgré la rupture en 1978 d'une retenue d'eau qui facilitait considérablement les cultures de décrue.

et maliennes qui s'adonnent, dans le cadre d'une pluriactivité familiale, à l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le commerce.

Un grand marché dans une agglomération dynamique non reconnue

Anié est située sur l'artère routière principale du pays, à proximité d'une ville qui fait office de métropole régionale. Son exceptionnel dynamisme commercial et démographique ne peut se comprendre qu'au regard de sa position de débouché d'un vaste bassin vivrier drainé là par la topographie, la voie de chemin de fer et la route. De plus, un des rares projets agro-industriels réalisé dans cette aire de colonisation agricole s'est greffé à la cité sous la forme d'un complexe sucrier. Autant d'éléments qui expliquent l'émergence de cette ville d'un peu moins de 10 000 habitants en 1981 (qui est vraisemblablement en passe d'intégrer la catégorie des villes moyennes) en plein désert urbain des anciennes terres vierges du Togo central. Cette "anomalie" urbaine apparente n'est d'ailleurs toujours pas reconnue par l'administration.

Trois places centrales en région de plantation transfrontalière : Badou, Jasikan et Kadjebi

La capitale d'une enclave frontalière

Badou est une petite ville d'environ 8 000 habitants en 1981. C'est le chef-lieu de la Wawa, une préfecture de la région des Plateaux. Il faut surtout la situer au sein d'une plaine : le Litimé⁷⁷, véritable enclave ou appendice en territoire ghanéen dans le bassin de la Volta, aux pieds du rebord occidental du plateau Akposso, élément de la chaîne atakorienne. Cette position lui a valu de fonctionner d'abord comme base de départ d'un front pionnier cacaoyer, puis d'être la place centrale d'une région isolée mais stratégique, en tant qu'ouverture sur la cacaoyère ghanéenne. Le faible dynamisme démographique de la ville est à l'image de sa région qui subit la crise de l'économie de plantation et le carcan de son affectation économique-stratégique.

⁷⁷ L'histoire, la géographie et l'économie du Litimé ont fait l'objet de quelques publications : Comevin R. (1955) et Antheaume B. (1981)

Le centre de service d'un ancien front pionnier

Avec le mouvement de mise en valeur de la région sous la forme d'un front pionnier cacaoyer, et avec le soutien de l'administration coloniale allemande puis anglaise, **Jasikan** s'est progressivement affirmée comme la place centrale du Buem. Centre de collecte du cacao et centre de services pour la région, la petite ville subit cependant la concurrence d'autres centres qui ont bénéficié de la tradition britannique de diffusion des équipements et des infrastructures. La faible progression des effectifs de l'agglomération (avec le bourg coalescent d'Okadjakrom), qui passe de 7 000 hab. en 1960 à 9 000 en 1984, s'explique aussi par la crise de l'économie cacaoyère qui frappe plus durement encore une région marginale.

La tête de pont d'une économie de plantation en crise

Kadjebi s'apparente à une ville champignon, sa population est passée de 500 hab. à 7 500 entre 1931 et 1960, depuis cette date elle est parfaitement stable. Une partie des équipements et des constructions luxueuses qui ont accompagné ce spectaculaire développement sont aujourd'hui délabrés. Il subsiste une petite ville frontalière davantage marquée par le déclin des activités commerciales florissantes du temps de l'extension de la cacaoyère et des revenus conséquents qu'elle engendrait, que par un quelconque dynamisme économique. L'arrivée de l'électricité et la récente promotion administrative du centre seront-elles de nature à enrayer le déclin fonctionnel et la stagnation démographique ?

A. Les positions

1- Étape, rupture de charge

a) Enjeux de la position de tête de pont dans le nord de la région ghanéenne de la Volta

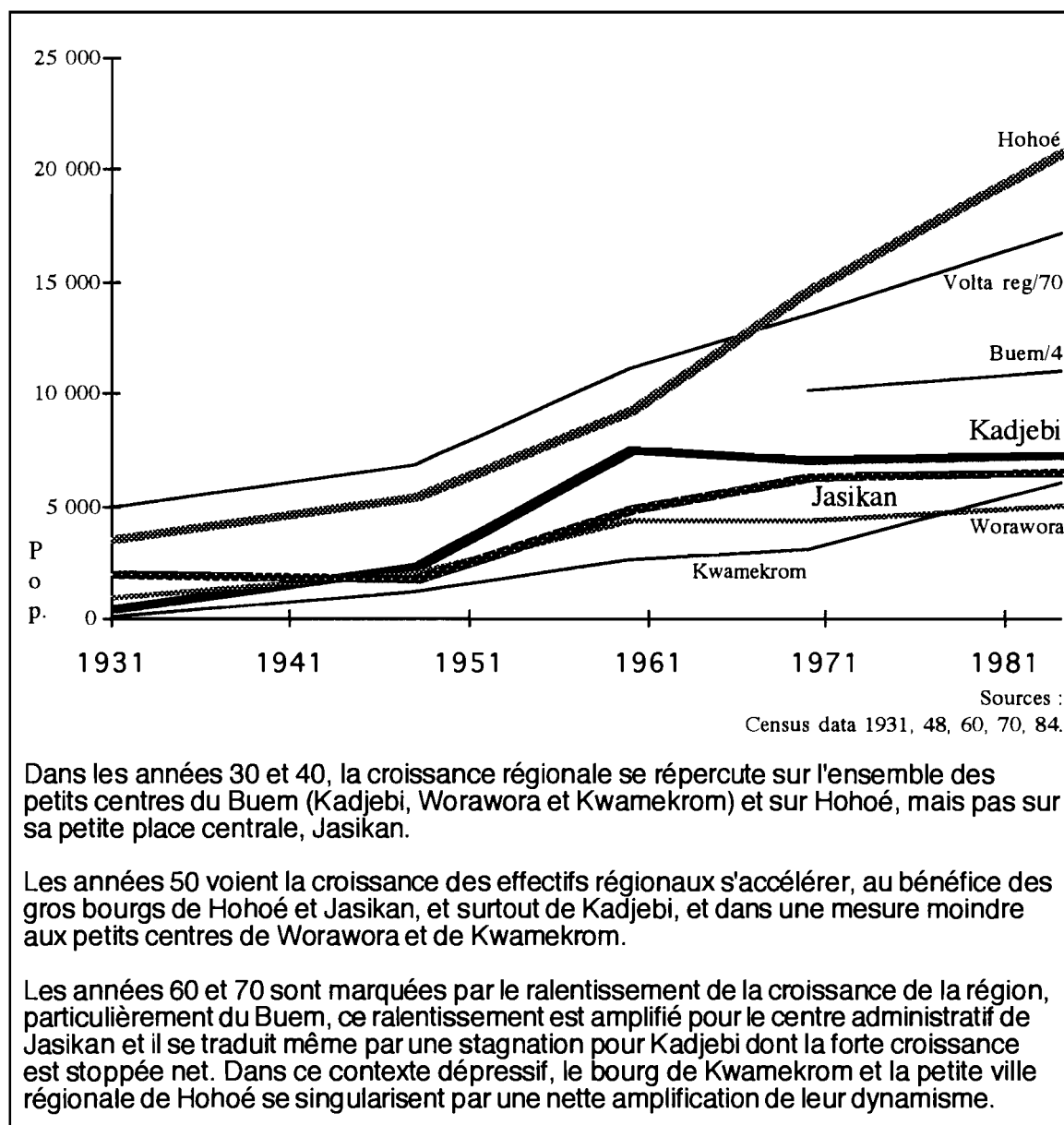


Fig. 55 : Croissances comparées de Jasikan, Kadjebi et des entités géographiques environnantes

A l'origine du peuplement de cette région, on trouve les Buem de parler Lélémi, un des petits groupes ethniques repoussés aux marges de l'empire ashanti. La toponymie⁷⁸ rappelle d'ailleurs des épisodes de la résistance, magnifiés par l'histoire orale locale.

Dans les deux dernières décennies du dix-neuvième siècle, les raids ashanti s'interrompent et une certaine stabilité est assurée autorisant un peuplement extensif de la région au nord du pays éwé. Le groupe Buem reste cependant centré sur la place coutumière de Bodada et sur son annexe militaire de Jasikan⁷⁹. Les relations avec les Akposso voisins⁸⁰ s'intensifient, les conflits sont alors nombreux mais n'empêchent pas les interpénétrations, les familles partagées de part et d'autre de la frontière actuelle, les ressortissants akposso du Litimé installés et les hameaux de parler Lélémi implantés dans le Litimé en témoignent. Sur cette base l'économie de collecte de produits de cueillette⁸¹ qui se développe va vite laisser place à un front pionnier cacaoyer qui démarre à la veille de la première guerre mondiale et se poursuit jusqu'au milieu du siècle entraînant une intensification et une diffusion progressive du peuplement, parallèles à l'aménagement de la région. Les recensements opérés à partir de 1931 constituent des jalons qui permettent d'observer la dynamique des principales implantations humaines.

En 1931, Hohoé, tête de pont urbaine du front pionnier est plus peuplée que Ho, la capitale régionale, et que Kpandu, le chef lieu de district. En avant, Jasikan tout nouvellement reliée par la route⁸² (1928) est la localité la plus peuplée du Buem, suivie par les quelques bourgs que sont le centre coutumier voisin de Bodada, le satellite d'Okadjakrom et le centre missionnaire de Worawora, également accessible par la route depuis 1930.

⁷⁸ Le nom de Jasikan viendrait de l'expression ashanti "Magya me sekan" (j'ai perdu mon couteau) exclamée par un guerrier ashanti lors de la traversée de la rivière Odome, prémice de la défaite subie par ces attaquants.

⁷⁹ Le chef militaire "Adontehene", dont le titre était emprunté aux ashanti, résidait à Jasikan en souvenir de la résistance victorieuse opposée sur le site de la localité.

⁸⁰ Population d'un plateau de l'Atakora du Togo actuel, à l'origine, lors de la pacification coloniale, des premières implantations dans le Litimé, petite plaine du piedmont atakorien à l'est du Buem. Une première tentative d'implantation dans le bassin de la Volta sur le site d'Akposso Koubi (actuel Apesokoubi à l'ouest de Kadjebi, en territoire ghanéen) fut victime d'un raid ashanti.

⁸¹ Les produits drainés vers les comptoirs côtiers sont le caoutchouc, l'huile de palme, les noix de palme, le coton et la kola.

⁸² La prolongation de la route à partir de Hohoé démarre en 1924, à la demande notamment de l'association des étudiants Buem, elle mobilise la main-d'œuvre locale et atteint Jasikan quatre ans plus tard. Son arrivée modifie totalement les fonctions du centre, désormais point de rupture de charge et tête de pont, ce qui lui donne une prééminence commerciale certaine, mais éphémère, car la route ne tarde pas à être prolongée vers le nord, elle atteint Worawora au nord-ouest en 1930 et Kadjebi au nord en 1938.

HO-KPANDU-BUEM
DEVELOPMENT OF MOTOR ROADS

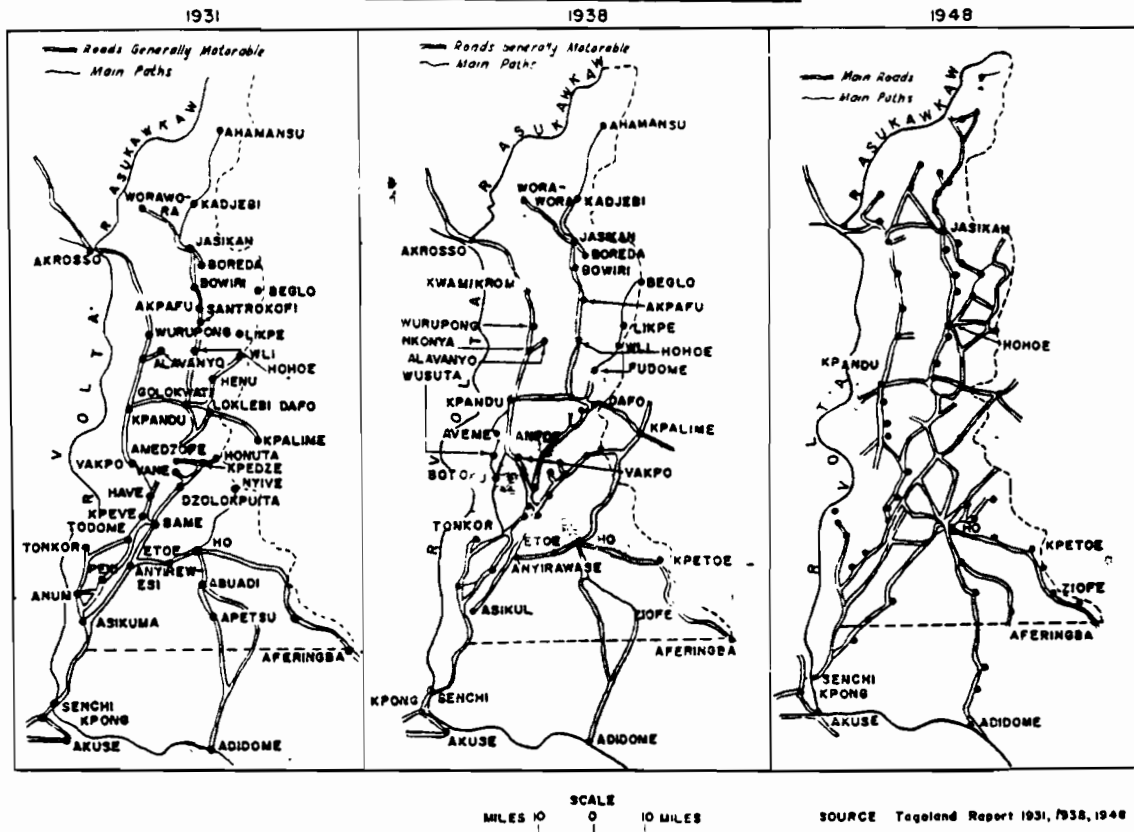


Fig. 56 : Évolution du réseau routier
(Darkoh, 1966)

Durant les dix-sept années suivantes, la colonisation agricole de la région se poursuit avec l'arrivée de nombreux métayers éwé⁸³ (Fig. 57) et de quelques commerçants soudaniens et kotokoli, et la route se prolonge vers le nord (Fig. 56). Kadjebi devient ainsi la tête de pont du réseau routier en 1938. "A l'amont du front", en pays éwé, Ho reprend la tête de la hiérarchie urbaine. Au cœur du Buem, Jasikan voit sa population légèrement régresser, tandis que son satellite Okadjakrom stagne et que le centre coutumier voisin la dépasse légèrement en taille en maintenant ses effectifs. Plus au nord, en position d'avant-poste, certaines localités connaissent par contre une progression importante (Fig. 58), Kadjebi bien sur, qui devient la localité la plus peuplée du nord de la Volta, mais aussi Worawora avec son antenne de la Mission de Brême, ainsi que Kwamekrom et Papase, nouveaux centres missionnaires. Dans le même temps, le Litimé sous mandat français reste largement polarisé par la Gold Coast, et notamment par le centre de Kadjebi⁸⁴, malgré les

⁸³ La densité de population dans la partie centrale et septentrionale de l'actuelle Région de la Volta passe de 35,4 hab/km² en 1921 à 51 en 1931 et 70 en 1948 (Darkoh, 1966, p. 120). Pour le Buem, proprement dit les densités sont plus faibles (Environ 60 hab/km² en 1992), mais l'évolution est comparable.

⁸⁴ R. Cornevin rappelait en 1955 "l'installation à Kadjebi du docteur de Madeiros, ancien externe de la faculté de Bordeaux, dont la clientèle est considérable et dont la situation à une quinzaine de kilomètres de Tomégbé doit absorber une part importante des malades payant de la vallée [le Litimé]" Cette tradition de polarisation médicale

interdictions d'exportations décrétées depuis le début de années 30 et l'arrivée, à Badou en 1939, d'une route qui relie ce territoire, jusque là enclavé, au reste du Togo français.

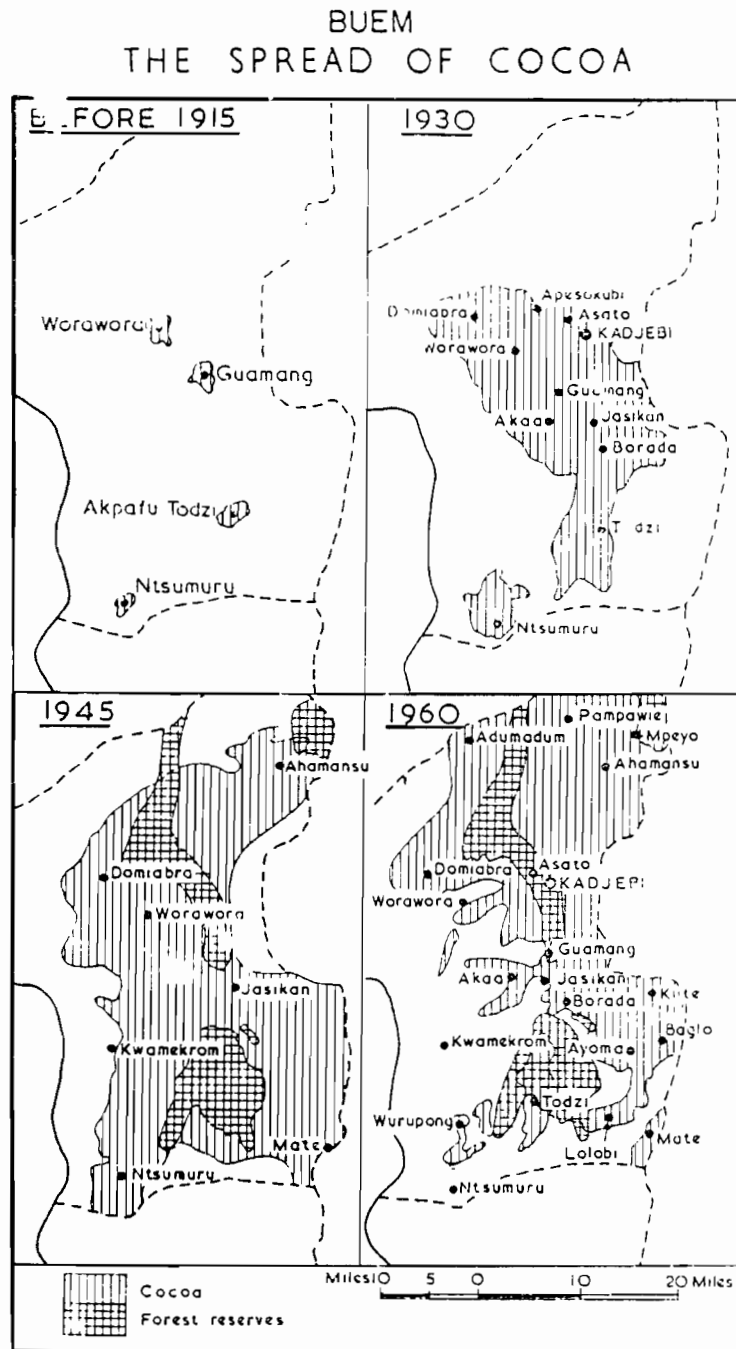


Fig. 57 : L'extension du front pionnier cacaoyer
(Darkoh, 1966)

s'est poursuivie grâce à l'installation ultérieure du docteur Martin. A l'heure actuelle c'est l'hôpital de la mission de Papase qui assure cette polansation.

De 1948 à 1960, la période de transition vers l'indépendance est aussi celle de l'apogée de l'économie de plantation, elle se marque localement par l'explosion des effectifs des principales localités, dont deux, Jasikan et Kadjebi atteignent ou dépassent désormais le seuil des 5 000 hab. Mais de nombreuses autres localités s'imposent comme des bourgs de plus de 2 000 hab. après une forte croissance, seul le chef-lieu coutumier de Bodada continue de stagner.

La décennie 60 sera beaucoup plus sélective, seule la place centrale administrative de Jasikan croît, la plupart des autres centres sont victimes de la récession et de l'expulsion des populations étrangères décrétée en 1969 par le "Aliens Compliance Order". Durant la décennie 70, la stagnation est générale, sauf pour quelques petits centres de services secondaires, comme le centre sanitaire de Kwamekrom qui accède à la catégorie petite ville, et pour les deux places centrales de la région de la Volta, Ho et Hohoe.

Le réseau routier existant s'est considérablement dégradé au cours des décennies 60 et 70. Aussi, une nouvelle route est tracée depuis Hohoe dès le début des années 70, mais les travaux longtemps arrêtés n'ont repris qu'à la fin des années 80. Jasikan redevenant une tête de pont routière en 1988 ; au delà, en direction de Kadjebi, la piste très dégradée est difficilement praticable en saison des pluies. Une nouvelle route est en cours de réalisation en direction du nord, elle permettra une bonne desserte de Kadjebi et s'accompagne de l'arrivée de l'électricité, mais une déviation empêchera l'agglomération actuelle de bénéficier directement du trafic. Les positions relatives au réseau routier évoluent donc considérablement selon l'état des revêtements, avec d'éventuels retours en arrière dont il faut tenir compte après les avoir identifiés, malgré l'optimisme des cartographes du "Survey of Ghana" !

Cinq types d'évolutions démographique et fonctionnelle émergent de l'observation des petites villes du nord de la Région de la Volta :

Le "type Hohoe", une étape routière, longtemps tête de pont, qui s'impose comme relais urbain à la porte d'une région marginale de colonisation agricole aujourd'hui stabilisée et en crise. De cette position privilégiée, exploitée par des commerçants de la région, est née une véritable ville qui a supplanté les centres administratifs excentrés. Ceux-ci (Kpandu, Kete Krachi) doivent lui céder progressivement des fonctions d'encadrement administratif. Cette évolution permet à la cité de devenir inéluctablement une ville moyenne. Il s'agit d'un modèle spécifiquement anglophone, l'héritage colonial français n'autorisant pas, à la différence du britannique, la constitution d'une ville moyenne en dehors du réseau des chefs-lieux qui concentrent les investissements, les services et les infrastructures.

Le "type Jasikan", localité autochtone choisie comme chef-lieu local qui va d'abord subir la concurrence d'un avant-poste cosmopolite sur le riche front pionnier (c'est le modèle

“Kadjebi”) plus éloigné encore de la base urbaine (Hohoé) et qui bénéficie ainsi de l’implantation de certains services⁸⁵, puis profiter de la dynamique régionale au même titre que les autres bourgs, et enfin mieux résister que toutes les autres petites villes locales dans un contexte de crise. Badou, chef-lieu de préfecture togolais, a connu une évolution très comparable dans le Litimé voisin.

Les “types Worawora et Kwamekrom”, les deux centres ont en commun d’être des petits centres secondaires, sièges de missions qui polarisent par leurs services sanitaires et scolaires. Worawora est la première place religieuse du Buem, et elle a toujours été une de ses principales localités, mais, excentrée, elle stagne au seuil de l’urbain depuis 1960. Le bourg togolais voisin de Tomégbé connaît une évolution très comparable à ce modèle.

Par contre, Kwamekrom émerge plus tardivement comme centre missionnaire⁸⁶, mais la cité prospère à proximité du lac Volta en poursuivant sa croissance jusqu’à aujourd’hui, ce qui lui permet de rivaliser en taille avec les deux chefs-lieux de district que sont Kadjebi et Jasikan. Ce type d’évolution est spécifiquement anglophone car elle se nourrit d’une certaine diffusion des équipements hors des chefs-lieux locaux.

⁸⁵ Il y a deux stations essence à Kadjebi, pour une à Jasikan.

⁸⁶ “Les pères de la congrégation du Verbe divin, installés à Hohoé, entreprennent très vite la conversion de ces populations riches et intelligentes cependant que le pasteur Jean Dettemann d’Atakpamé envoie au chef Ihou de Kitchibo un jeune évangéliste Seth Ga.” (Cornevin, 1955).

b) Affirmation d'un marché intermédiaire malgré la perte des fonctions d'étape

La dynamique d'Anié est exceptionnelle et singulière.

Exceptionnelle par son ampleur (Fig. 59). Cette dynamique est d'ailleurs prise en compte dans les analyses qui lui déniaient pourtant le statut de centre urbain⁸⁷, ainsi que par l'administration dans ses projets d'érection en commune.

Singulière, car elle est parallèle à une non reconnaissance administrative ainsi qu'à un repli de l'activité commerciale des sociétés héritées de l'économie de traite⁸⁸ et enfin à une perte d'intérêt de sa position de carrefour entre voies routière et ferroviaire. Les prédictions enthousiastes de R. Cornevin⁸⁹, justifiée en 1949, n'avait donc apparemment plus aucune raison de se réaliser dans le contexte contemporain.

L'application du schéma historique de l'évolution des réseaux urbains à l'Afrique noire a permis d'identifier le phénomène de court-circuitage des étapes ou des relais commerciaux et administratifs de la période coloniale par les nouveaux circuits de communication moderne. Cependant, nous avons vu que ce phénomène ne rendait pas compte de la croissance démographique de certains centres secondaires "court-circuités" et ne tenait pas compte de la mise en place de nouveaux circuits commerciaux complexes reposant largement sur des structures informelles.

Dans la catégorie des petites villes, le cas d'Anié confirme ces réserves, et nous interroge sur les racines de sa croissance. En effet, celle-ci ne peut pas être expliquée par la seule implantation d'un complexe sucrier, mais renvoie davantage à l'exceptionnelle vitalité du marché, notamment pour le commerce des produits vivriers.

⁸⁷ Y. Marguerat dans son analyse de l'armature urbaine togolaise publiée en 1985 ne retient pas Anié comme centre vraiment, faiblement, partiellement ou même infra-urbain, par contre, il admet qu'à l'horizon 2000, "Anié, portée par son dynamisme commercial devrait rejoindre la catégorie des 25 à 30 000 habitants" (p. 147).

⁸⁸ Sept compagnies commerciales et factoreries (la Société Commerciale de l'Ouest Africain, la Société Générale du Golfe de Guinée, la United Africa Company, la CICA, la SOCAFA, la G.B. Olivand et la R. Eychenne) avaient installé une succursale au marché d'Anié pour l'achat du coton réputé de "qualité Mono" et pour la vente dans leur boutique des produits de consommation importés et du pétrole. Le départ de ces sociétés s'amorça dans les années 60, la dernière se replia en 1975, deux ans après la création de la SONACOM (Société Nationale du Commerce) qui s'assura le monopole sur les importations de certains produits, et surtout, un an après celle de la SOTOCO (Société Togolaise du Coton) qui monopolisa des transactions sur le coton.

⁸⁹ "L'importance du marché d'Anié doit permettre au dispensaire de se classer en tête du Cercle, alors qu'il n'est actuellement qu'en 3^{ème} position après les dispensaires d'Amou-Oblo et Amlamé." (p. 7)

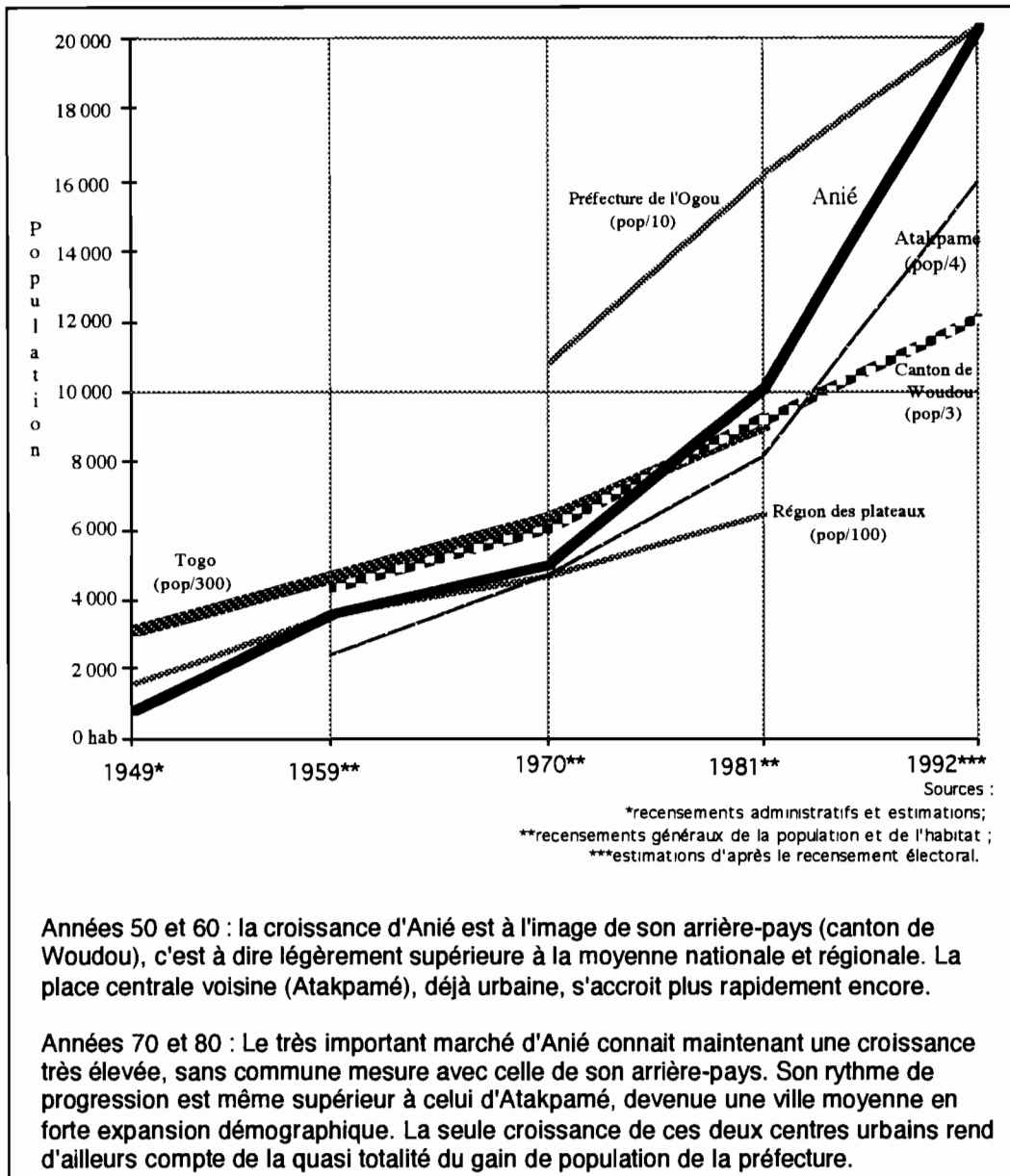


Fig. 59 : Croissances comparées d'Anié et des entités géographiques environnantes

En 1896, Anié est déjà remarqué comme le seul village “assez important” au nord d'Atakpamé, par un Lieutenant allemand lors d'une reconnaissance⁹⁰. Mais la fonction de marché s'affirme avec la mise en valeur coloniale. Celle-ci démarre lors de la réalisation de la “route intercoloniale” et de la prolongation, au delà d'Atakpamé, de la voie ferrée allemande de 1911. Prolongation vers le nord par la vallée de l'Anié qui débute en 1929 et est stoppée “provisoirement” à Blitta depuis 1933. Des populations du nord (Kabié et Losso) sont

⁹⁰ “Le 25 mars, je partis d'Atakpamé et marchais vers le Nord-Est à travers une plaine assez vaste jusqu'à Anié, assez important village, qui appartient encore à Atakpamé bien que la dépendance politique soit assez minime”. Rapport du Lieutenant Plehn cité par R. Cornevin (1949).

“officiellement” déplacées vers le centre-sud du pays pour participer aux travaux et à l’entretien du chemin de fer et étoffer le peuplement dévolu dorénavant à la culture du coton et des productions vivrières (maïs, igname, riz, manioc et haricot). Une colonisation spontanée s’est développée parallèlement, encouragée par les autochtones Ana, qui au départ perçoivent une rétribution pour l’utilisation des terres qu’ils concèdent (Cornevin, 1956 et 1983).

A la fin des années 40, un rapport établi par R. Cornevin (1949), en poste à Atakpamé, nous apprend que la population de la région d’Anié est en pleine expansion⁹¹, celle d’Anié même passant en un an de 816 à 954 âmes (17 %). A la différence de la croissance démographique de l’arrière pays (30 % de croissance la même année), qui est due aux installations de Kabyé et de Losso, celle d’Anié s’explique avant tout par “la plus grande importance prise par le Zongo [de Haoussa et de Cotonkoko]”. Les populations musulmanes du Zongo (quasiment les seules de la région), venues de Sokodé, Djougou, Kandi, Niamey..., représentent alors un tiers de la population d’Anié-ville. Certaines infrastructures, facteurs de centralité, sont présentes à Anié : un dispensaire public, qui dispose de son propre bâtiment depuis 1949, une mission catholique et un bureau des postes depuis la même année, et des factoreries qui prennent place sur les lotissements commerciaux du marché, réalisés en 1931 puis 1948. Dès cette date, “le marché d’Anié est un des plus importants du Togo”. “Le jeudi il rassemble plusieurs milliers de personnes, marchands Cotonkoko et Haoussas d’une part, cultivateurs Cabrais et Lossos apportant les produits de leurs champs d’autre part” (p. 11). Une liaison ferroviaire spéciale entre Atakpamé et Anié est d’ailleurs assurée le jour du marché. Dans les années 50, Cornevin remarque que “cette zone alimente en plus de sa population propre une partie de la région surpeuplée d’Aného dont les plantureuses matrones vont acheter à Glei ou à Anié le riz, le maïs et l’igname qu’elle revendent deux à trois fois plus cher à la «côte»” (1951, p. 129).

Les premières années de l’indépendance marquent un coup d’arrêt à cette progression, repli des structures commerciales “modernes” et ralentissement de la croissance du centre. Mais dès les années 70, le centre s’affirme à nouveau comme une place commerciale dynamique, dans le cadre exclusif des filières d’approvisionnement vivrier, et non plus celui de l’économie de traite qui reposait partiellement sur la commercialisation du coton produit dans la région.

Anié serait devenu le marché vivrier le plus important du Togo, devant Vogan (Marguerat, 1985, p. 102 ; Lançon, 1990, p. 140). En 1983, Anié était la quatrième gare du pays pour le trafic voyageur, derrière Lomé et deux têtes de ligne, Kpalimé et Aného⁹², et

⁹¹ “La région d’Anié apparaît actuellement comme une vaste contrée en pleine mise en valeur, dont la physionomie n’est pas encore fixée définitivement” (Cornevin, 1949, p. 5).

⁹² La “ligne des cocotiers”, qui joignait Aného à Lomé, n’est plus exploitée depuis 1987.

à égalité avec Atakpamé-Agbonou. En période stable⁹³ (1990), le marché assure à lui seul la moitié des ressources budgétaires (plus de 20 millions de f. CFA, sans compter les taxes diverses sur les activités de la ville, pour un budget total de 53 millions) de la préfecture de l'Agou⁹⁴, loin devant les marchés de Gleï et de Datcha. Mais les planificateurs n'accordent à l'agglomération que le statut de "centre d'échanges intra-régionaux" au même titre que trois préfectures de la Région des Plateaux (Fig. 60).

Page suivante :

Fig. 60

**Le schéma directeur de stratégie et de développement
de la Région des Plateaux⁹⁵**

Atakpamé (32 100 hab. en 1981) et Kpalimé (27 700 hab.) constituent les deux centres régionaux d'équilibre. Atakpamé est considéré comme "un centre en pleine expansion dont on devra renforcer les fonctions en s'appuyant sur le plan d'urbanisme et en intégrant la banlieue d'Hihéatro ; cela faciliterait grandement l'installation des industries et des entreprises privées". Malgré cette volonté de renforcer la primatie régionale, Anié est la seule localité, en plus des chefs-lieux de préfecture, sur laquelle s'appuie le schéma pour constituer une armature de "centres d'échange intra-régionaux"⁹⁶. Ces derniers (Anié, 10 200 hab. ; Badou, 7 600 hab. ; Amlamé, 3 800 hab. et Notsé, 9 900 hab.) devront bénéficier d'infrastructures et d'équipement modernisés et encadrer des centres relais⁹⁷. Ces centres, sont pour la plupart des gros bourgs (Tomégbé, 4 600 hab. ; Kougnohou, 3 000 hab.) ou des étapes routières (Dadja, 5 100 hab. ; Wahala, 6 700 hab. ; Gléï, 5 400 hab.), cependant, certains doivent émerger du semis de villages et de hameaux des aires "à densifier", comme à une quinzaine de kilomètres à l'ouest d'Anié. Dans tous les cas, les centres relais se voient affecter la fonction vague de compléter les réseaux d'infrastructures et d'équipement tout en favorisant le maintien des centres artisanaux.

⁹³ En 1991, pour les 11 premiers mois, les recettes fiscales sont en chute libre, 15 millions de f. pour l'ensemble des marchés soit la moitié de l'année précédente, le marché d'Anié représentant toujours près de 70 % de ces recettes. Le budget prévisionnel préfectoral est cependant en progression (63 millions de f. CFA, soit 10 millions de plus que l'année précédente), grâce à une subvention de l'État prévue de près de 25 millions de f. CFA.

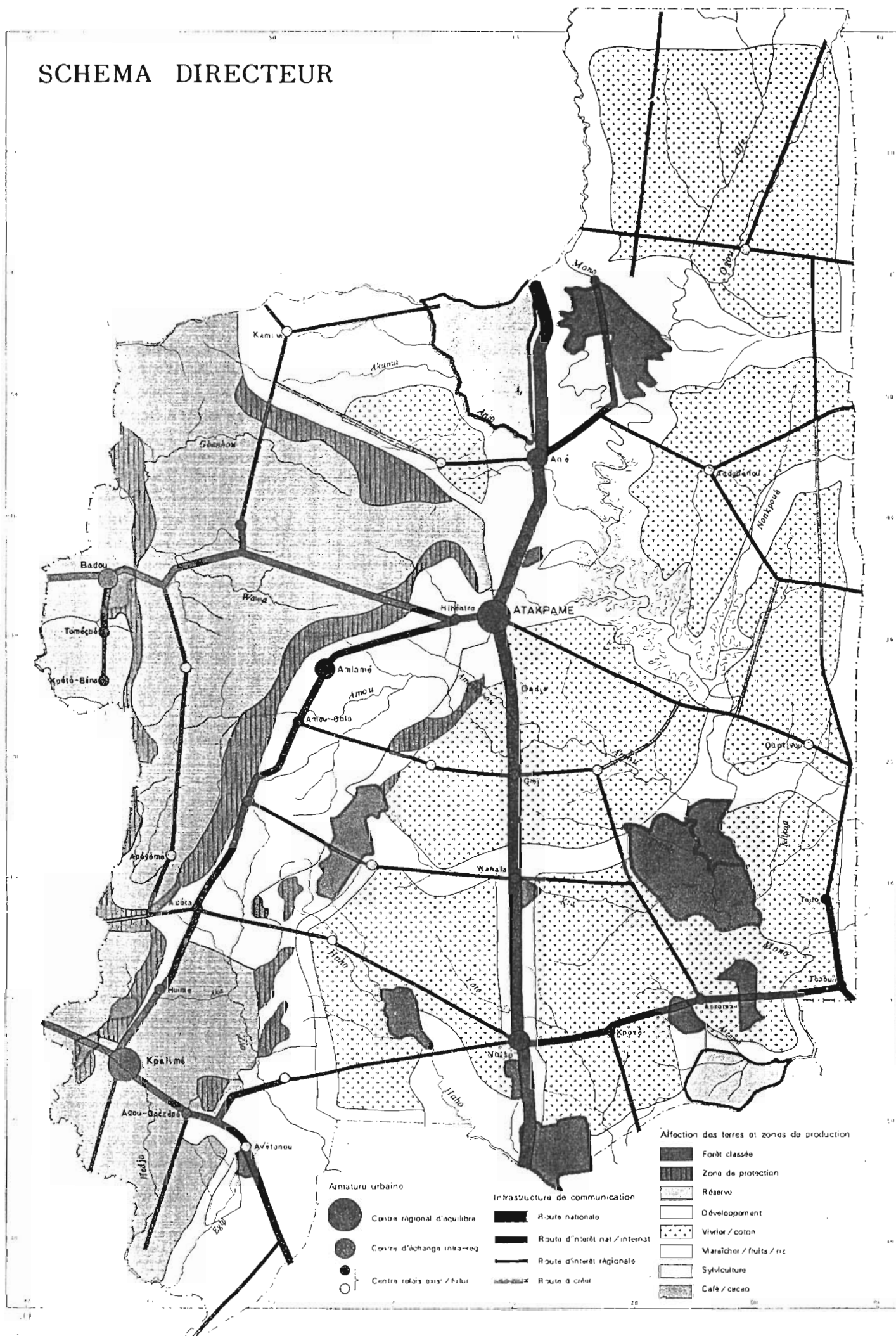
⁹⁴ Le chef-lieu de préfecture est Atakpamé, qui paradoxalement n'émarge pas au budget préfectoral puisque c'est une commune de plein exercice avec son budget propre alimenté par un monopole sur les recettes fiscales urbaines.

⁹⁵ Défini en 1986 par la Direction Régionale du Plan et du Développement, il est exposé p. 140 de l'*Atlas du développement régional du Togo*, édité en 1992 par la Direction Générale du Plan et du Développement du Togo et le P.N.U.D.

⁹⁶ "Il s'agit de centres qui, de par les lignes de flux des gens, des biens et des services, diffusent les effets de développement au sein d'un environnement constitué de plusieurs zones d'influence.", DGPD, op. cité.

⁹⁷ "Essentiellement centrés sur un marché hebdomadaire où convergent les flux de biens et de services en provenance de la zone, de la région, voire, dans certains cas, d'autres régions, ils servent de relais entre une économie traditionnelle des campagnes et celle des villes", DGPD, op. cité.

SCHEMA DIRECTEUR



Différents facteurs expliquent la singulière vocation commerciale d'Anié :

- sa position sur l'axe routier principal, au cœur d'un bassin de production de vivrier "structurellement excédentaire" et à "fort potentiel commercial" (Lançon, 1990) et au débouché de régions de production marginales, Adélé et Akposso nord ;
- sa position intermédiaire entre la zone méridionale du maïs et celle septentrionale de l'igname ;
- la facilité de l'accès aux infrastructures de son marché⁹⁸, situé en bord de route et à la périphérie de la ville depuis le transfert de 1983 ;
- la souplesse et la diversité des circuits commerciaux présents sur son marché⁹⁹, où voisinent producteurs, collecteurs, commerçants régionaux et "importateurs métropolitains" (ces différents opérateurs étant le plus souvent des femmes) pendant trois jours, du mardi au jeudi¹⁰⁰ ;
- la notoriété de son marché, étape de ravitaillement obligée pour tous transporteurs et passagers qui empruntent la route nationale 1.

La vitalité du marché d'Anié repose en fait sur des marchés de consommation complémentaires : il s'est imposé dans les filières d'approvisionnement de la capitale et des principaux centres urbains du Centre du pays, c'est l'étape commerciale la plus couramment fréquentée par les voyageurs et les transporteurs qui profitent du transit pour contribuer individuellement au ravitaillement familial, enfin le marché de consommation local et la proximité de la grande ville d'Atakpamé assure une base régulière de transactions.

⁹⁸ F. Lançon (1990) compare l'espace commercial d'Anié, où toutes les transactions se font sur un même emplacement situé "en rase campagne", et celui d'Atakpamé où chaque type de transactions (vente au détail, vente directe, et vente de gros) s'effectue sur des emplacements particuliers non regroupés dans l'agglomération. Cependant, M. Pasteur (1991) montre qu'une répartition spatiale des agents se met en place à partir des deux pôles que constituent l'aire de déchargement et celle de chargement ainsi que leurs magasins de stockage respectifs, par ailleurs elle remarque que les commerçantes se regroupent par provenance, ce qui aboutit secondairement au clivage entre céréales et tubercules observé par F. Lançon.

⁹⁹ "Il est intéressant de noter, dans un même lieu et dans un même temps, le chevauchement de plusieurs circuits, courts ou longs. Il n'y a donc pas de structuration précise des circuits qui aboutirait à une hiérarchisation des divers intervenants dans le cadre d'un circuit unique de commercialisation. Ainsi, une grossiste de Lomé peut s'adresser simultanément à une grossiste d'Anié, à une collectrice ou directement aux paysans. Cette organisation crée un marché extrêmement transparent en matière de prix puisqu'il existe une concurrence forte entre les différents fournisseurs. Toutefois, chaque circuit conserve sa raison d'être du fait de ses caractéristiques propres" (M. Pasteur-Curial, 1991, p. 65)

¹⁰⁰ "Les deux premiers jours sont consacrés aux transactions de gros de produits vivriers, et le troisième à la vente de détail de ces mêmes produits et de produits manufacturés" (M. Pasteur-Curial, 1991, p. 66). M. Pasteur-Curial s'est livrée à une intéressante description du fonctionnement spatial et temporel du marché d'Anié.

Pages suivantes :

Fig. 61 à 68

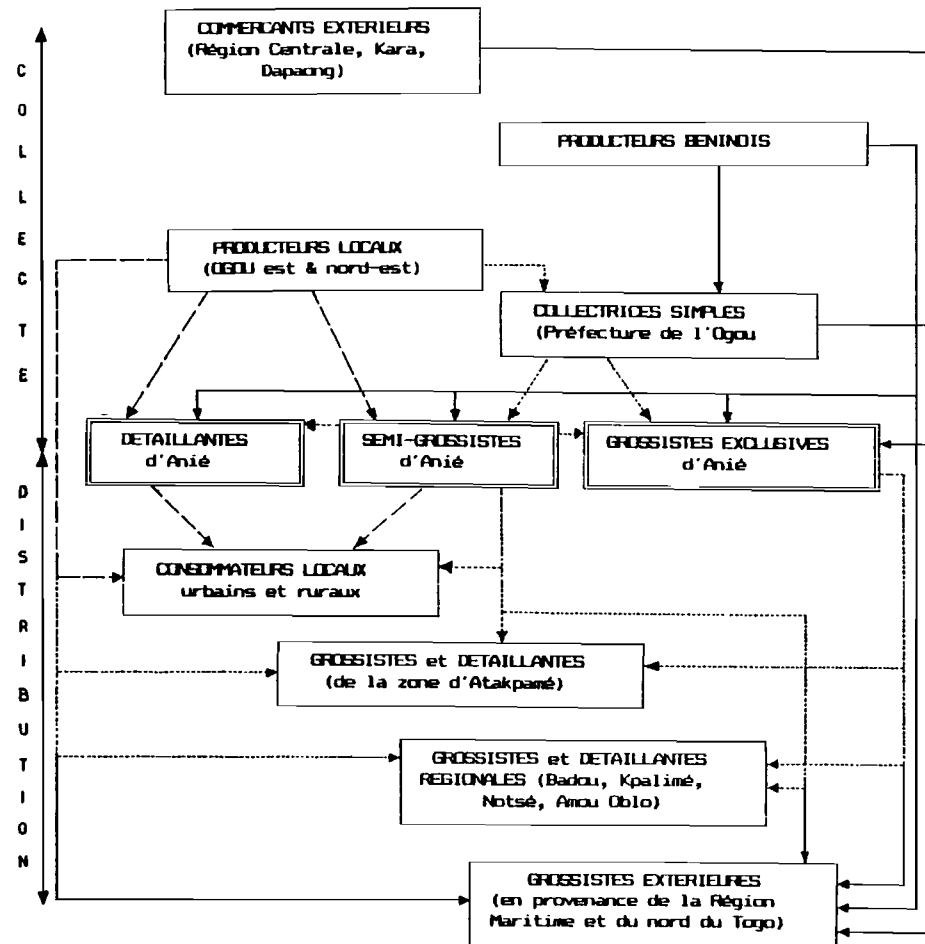
(61 et 62 : Pasteur -Curial ,1991 ; 63 à 68 : Lançon)

Importance et position du marché d'Anié dans les circuit commerciaux
de la Région des Plateaux

Michelle Pasteur -Curial (1991) a isolé les différents acteurs et actrices présents sur le marché d'Anié, ainsi que leurs relations enchevêtrées, le système est bien plus complexe que celui des marchés de Badou et Tomégbé qui peuvent lui être comparés.

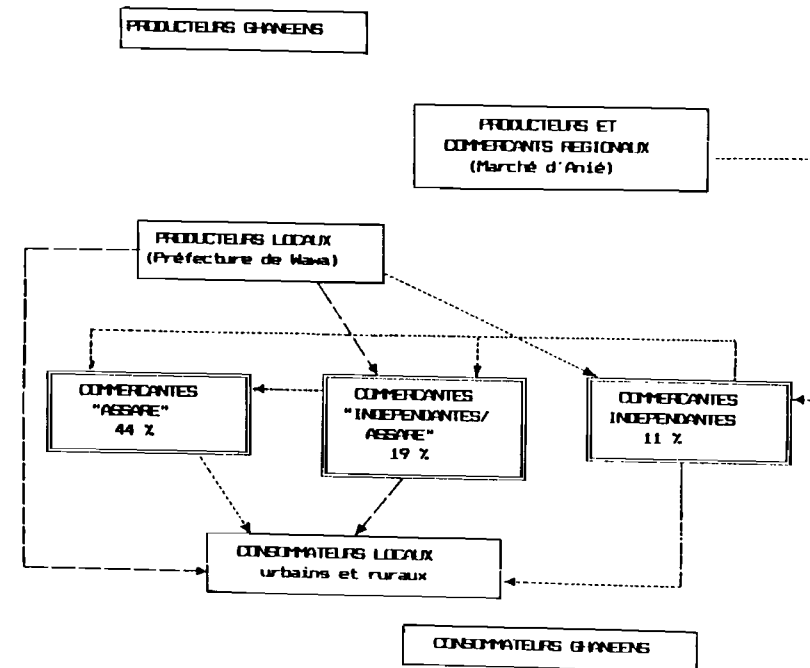
Parallèlement, F. Lançon dans sa thèse (1990) identifie six types de circuits commerciaux, dont cinq seraient présents sur le marché d'Anié, seul manquerait "le circuit semi-complexe de moyenne distance". Anié constitue donc un "pôle commercial" dans la Région des Plateaux, au même titre qu'Atakpamé, Badou, Kpalimé et Atakpamé, mais l'auteur montre que celui d'Anié est sans un doute le plus important, car il est au cœur d'une région excédentaire, qu'il est en relation directe avec la capitale et avec tous les autre pôles commerciaux de la région, et que le marché y dure trois jours.

CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS
SUR LE MARCHÉ DE COLLECTE ET D'APPROVISIONNEMENT EN
GROS D'ANIÉ



—→ CIRCUITS COURTS DANS LA SPHERE SPATIALE REGIONALE
- - -→ CIRCUITS LONGS DANS LA SPHERE SPATIALE REGIONALE
—→ CIRCUITS COURTS OU LONGS DE PROVENANCE OU A DESTINATION EXTRAREGIONALES

CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VIVRIERS EN
ZONE De BADOU
(80 commerçantes recensées à Badou, Béna et Tomégbé)



Les six types de circuits de commercialisation identifiés.

CIRCUITS					
Direct	Simple	Semi-complexe		Complexe	
		Moyenne distance		Longue distance	
		Sans concentration		Sans vente au détail	
Lieu de production	Lieu de production	Lieu de production	Lieu de production	Lieu de production	Lieu de production
Place de marché	Place de marché	Place de marché		Place de marché	Place de marché
	Place de marché	Place de marché	Place de marché	Place de marché	Place de marché
		Place de marché	Place de marché	Place de marché	Place de marché
			Place de marché		Place de marché
Lieu de consommation	Lieu de consommation	Lieu de consommation	Lieu de consommation	Lieu de consommation	Lieu de consommation

Les cinq niveaux du système de commercialisation.

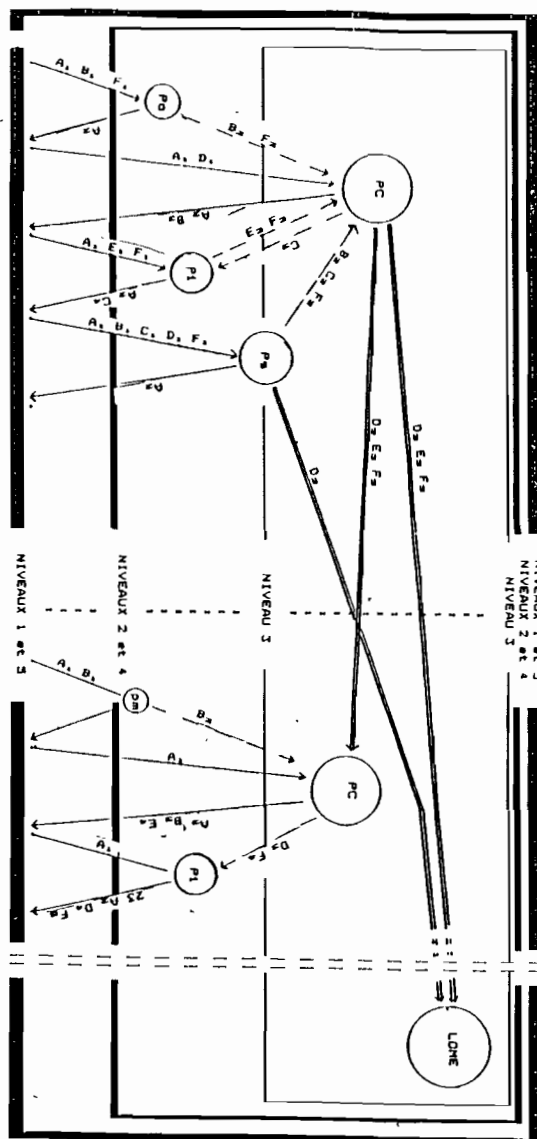
Niveau	Origines Destinations	Longueurs Moyennes (Km)	Fonction
1	Lieu de production ↓ Place de marché	8.3	Commercialisation primaire
2	Place de marché ↓ Place de marché	29.1	Concentration
3	Place de marché ↓ Place de marché	175.9	Commerce de Gros
4	Place de marché ↓ Place de marché	de 0 à 14	Vente au détail
5	Lieu de consommation	de 0 à 8.3	Consommation finale Transformation

Le système de commercialisation de la Région des Plateaux.

ALPES EXCÉDENTAIRES

REGION DES PLATEAUX

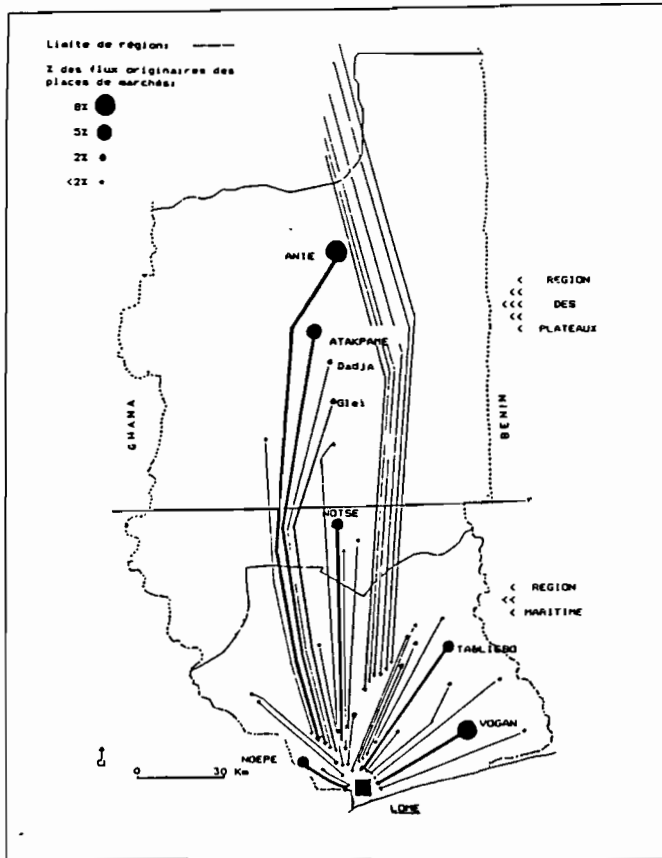
ALPES DÉFICITAIRES

AUTRES
RÉGIONS

LONGUEURS DES CIRCUITS

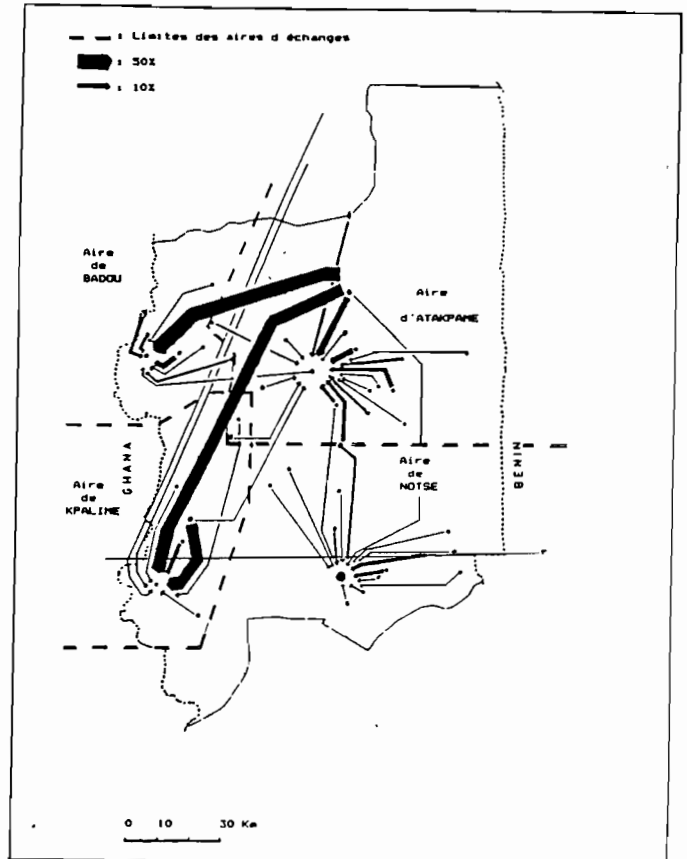
A	> 20 <	> 20 <	> 20 <
B	> 40 <	> 40 <	> 40 <
C	> 60 <	> 60 <	> 60 <
D	> 180 <	> 180 <	> 180 <
E	> 240 <	> 240 <	> 240 <
F	> 180 <	> 180 <	> 180 <

Origines des principaux flux d'approvisionnement de Lomé.



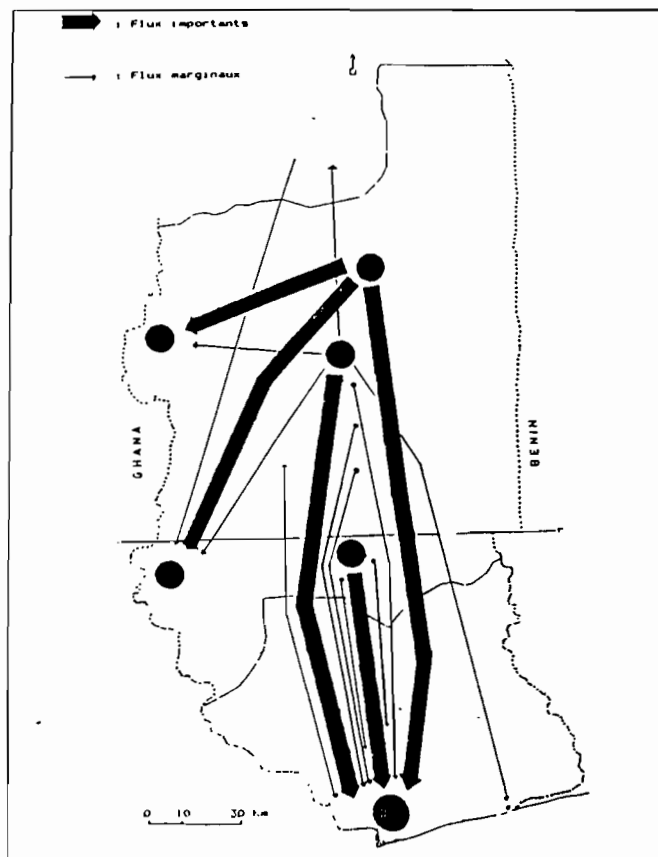
Source: Carte établie à partir de ASSOULINE & GUILLAUME-GENTIL, 1988.

Flux d'approvisionnement à partir d'Atakpamé, Kpalimé, Notse et Badou.



Source: Enquête commerce

Flux commerciaux du troisième niveau.



Source: Enquête commerce

2- Frontière

a) Situation frontalière et enjeux géopolitiques ou le cacao coûte que coûte

Dans l'ensemble togolais, le Litimé constitue une périphérie isolée mais riche et une ouverture sur les plantations ghanéennes. Cette enclave est matériellement rattachée au territoire colonial français après l'achèvement de la liaison routière avec Atakpamé en 1939¹⁰¹. La région reste cependant longtemps tournée vers la Gold Coast¹⁰². Un retournement s'opère après les indépendances¹⁰³, lorsque l'héritier de la £ sterling, le cedi ghanéen, ne peut rivaliser avec un franc CFA stable et attractif, de plus les autorités togolaises favorisent le drainage de la production cacaoyère ghanéenne frontalière à partir de cette tête de pont. Ce pillage d'une partie de la production ghanéenne culmine lors de la campagne 1971-72, en pleine déliquescence économique sur fond de généralisation des pratiques illégales, c'est la "Kalabule economy". Le volume des exportations togolaises de l'année est alors de près de 30 000 t., soit 3 fois plus que pour la campagne 59/60 et 4 fois plus que celle de 88/89 ! Les enjeux économiques de ce gonflement artificiel des exportations togolaises sont importants. Ils engendrent un suréquipement routier de la région¹⁰⁴. Celle-ci se couvre de bitume dans les années 70, avec des routes évidemment non prolongées au delà de la frontière et dégradées aujourd'hui. Cette situation frontalière vaut également au Litimé un relais de télévision alors que l'électricité n'y a toujours pas fait réellement son apparition !

La région est aujourd'hui prisonnière de son affectation économique-stratégique et de son histoire cacaoyère. Enjeux économiques nationaux, importance des infrastructures commerciales (entreprises de commercialisation à Badou, réseau de collecteurs) et techniques (Service du conditionnement à Badou, Société pour la Rénovation de la Cafetière et de la

¹⁰¹ "Ce riche canton normalement tourné vers la Gold Coast ne pouvait pas, après son rattachement à la France, rester tributaire des routes qui partaient des zones de cacao vers le Sud. L'interdiction d'exporter vers la zone anglaise gênait beaucoup les planteurs du Litimé qui, en 1931, transportaient le cacao à tête d'homme jusqu'à Klabé Afokpa sur la nouvelle route de l'Ouest Akposso ou à Ezimé sur la route de Palimé. Le transport revenait environ à 4 shillings par charge de 30 kg, alors que vers Djassika il ne revenait qu'à 2 shillings. En 1939, après bien des efforts et des tâtonnements, M. Bozzi, surveillant des T.P. arrivait à Badou.(...) L'importance du centre de Kedjebi en zone anglaise et l'assouplissement du régime douanier firent projeter par la commission mixte franco-britannique une liaison routière." Cornevin, 1955

¹⁰² "Géographiquement tourné vers l'immense forêt de cacao de la Gold Coast, le Litimé a tendance à se ravitailler en produits manufacturés, à Kadjebi ou plutôt à Accra. Cette tendance s'est trouvée renforcée durant la période 1940-1943 où les boutiques étaient vides en zone française, alors qu'au Togo britannique toutes choses s'y trouvaient en abondance. Ceci explique l'engouement des planteurs pour la monnaie anglaise et le cours élevé de la West-africa. Pratiquement toutes les transactions ont lieu dans cette monnaie qui possède également la qualité essentielle d'avoir un shilling métallique, ce qui n'existe pas dans notre monnaie CFA" Cornevin, 1955.

¹⁰³ Elle est toujours polarisée sur le plan médical par les centres ghanéens, qui ne pratiquent pas la prescription systématique et offrent des soins plus complets et moins onéreux que l'hôpital de Badou. De plus, le transport vers le centre chirurgical de Papassé coûte 1 000 f contre 8 000 f pour une évacuation sur Atakpamé.

¹⁰⁴ Avec 150 km de routes carrossables, soit plus de 1 km pour 3 km², le Litimé fut la région la mieux équipée du Togo (moyenne 1 km de route pour 7 km²)

Cacaoyère togolaises (SRCC) à Badou et Tomégbé), entravent toute reconversion. Sa nécessité est pourtant devenue évidente¹⁰⁵ avec la chute des revenus régionaux et l'échec de la rénovation de la plantation (Antheaume et Pontié, 1990), mais elle est interdite par les autorités.

Par rapport à ces enjeux, l'intérêt et la position du chef-lieu de préfecture sont paradoxaux. D'un côté, la cité de Badou ressent durement l'impasse économique dans laquelle se trouve sa région, aire de collecte et de chalandise de son marché ; d'un autre côté elle concentre l'essentiel des infrastructures et des opérateurs liés directement à la commercialisation du cacao. Ces derniers constituent localement un lobby pro-cacao, qu'il s'agisse de sociétés (la succursale de la Banque Togolaise de Développement et les sociétés privées d'achat et de collecte du cacao : Société Togolaise de Commercialisation des Produits et société Banamba), de gros commerçants ou de services administratifs (S.R.C.C., Service du conditionnement des produits). Ce paradoxe s'exprime dans la planification régionale (Fig. 60) qui d'un côté souligne l'impératif besoin de restructuration économique de la région, mais qui, d'un autre côté, préconise la réalisation d'une chocolaterie et d'une unité de torréfaction du café à Badou. Ceci pour valoriser l'électrification du centre, prévue alors pour 1987, et permettre un rééquilibrage industriel entre les chefs-lieux de préfecture de la région !

b) Que peut espérer une petite étape douanière sur un axe de désenclavement ?

A une soixantaine de kilomètres de Niamey, Torodi est la seule agglomération nigérienne conséquente sur la Route Nationale 6¹⁰⁶. Cette route est une des deux principales voies de désenclavement du pays. C'est le premier tronçon de la "Voie voltaïque", qui transite par le Burkina Faso pour rejoindre le port de Lomé sans rupture de charge, ou celui d'Abidjan, via le chemin de fer (Réseau Abidjan Niger). Cette voie a été considérée comme

¹⁰⁵ Ainsi en 1986, la Direction Régionale du Plan et du Développement dans son schéma directeur et sa stratégie de développement régional intègre le Litimé dans l'ensemble des régions caféières et cacaoyères de l'ouest qui doivent être restructurées : "Dans ces zones la stratégie de développement à mettre en place est de donner une nouvelle orientation aux structures qui ne répondent plus aux aspirations de la population en proie à un exode massif. Ces zones sont caractérisées par une forte densité de population et sont depuis fort longtemps suffisamment structurées. Mais la base économique n'y est plus suffisante pour assurer le fonctionnement de ces structures. Il est urgent d'intervenir dans ces zones pour minimiser les pertes dues à la dégradation des sols et des équipements d'une part et orienter la population vers des productions à plus grande valeur ajoutée (maraîchage, artisanat...) d'autre part" ; *Atlas du développement régional du Togo*, op. cit., p 140.

¹⁰⁶ Le tracé de la route actuelle date de 1941-42. Après de nombreux projets et démarrages dans les années 20 et 30 (voir aux Archives Nationales du Niger, les rapports des administrateurs Sarran, 1925 et Larrieu 1936 et 1937), c'est en 1941, que la route qui s'arrêtait depuis quelques années à Torodi franchit le Goroubi. Le franchissement fut réalisé par un pont "Eiffel", dont le maître d'œuvre fut Jean Rouch, alors ingénieur des ponts et chaussées. Aujourd'hui les ruines de cet ouvrage servent de ponton pour les garçons de Torodi qui viennent s'exercer à la pêche, non loin du nouveau pont et de son large tablier de 6 m.

une voie de substitution¹⁰⁷ à la chaîne béninoise constituée d'un tronçon routier de Niamey à Parakou, puis d'un tronçon ferroviaire (celui de l'OCBN : Organisme ferroviaire cogéré par le Niger et le Bénin), jusqu'au port de Cotonou. Ces dernières années un certain nombre de changements sont intervenus dans les avantages respectifs de chacune des voies sur les plans économique et stratégique.

Avec l'engorgement du port de Lagos, la politique protectionniste du Nigeria et les dysfonctionnements de l'administration et de l'économie du pays, la voie nigériane n'est plus compétitive pour les exportations licites depuis Niamey. En revanche la voie togolaise est apparue comme compétitive au cours des années 80¹⁰⁸. Par rapport à la voie béninoise officielle, elle présentait pour une distance comparable, les avantages de l'absence de rupture de charges et de la qualité des équipements et des services du port de Lomé. De plus, malgré le transit burkinabé, cette voie a bénéficié d'un contexte politique, aujourd'hui transformé, où les relations avec le Togo étaient préférées à celles avec le Bénin. La route nationale 6 reçut ainsi des investissements importants pour son bitumage achevé en 1983, et prolongé au Burkina Faso en 1986. Dans le même temps, la chaîne béninoise (la voie officielle) bénéficia également de quelques investissements indispensables à son entretien et à sa modernisation (plan de redressement de l'OCBN, construction d'un hangar dans le port de Cotonou).

Les Pouvoirs Publics, alors hésitants, n'ont actuellement plus d'états d'âme, et la voie béninoise redevient la voie prioritaire évidente. Les opérateurs privés, un temps séduits par la sécurité et la qualité de l'acheminement des biens via Lomé pour un coût légèrement supérieur, devrait également réutiliser majoritairement la chaîne de l'OCBN.

Le volume et la structure du trafic ont donc du évoluer considérablement ces dernières années et les données dont nous disposons sont anciennes (Giraut, 1986, p. 56-60 et 217-219). On peut néanmoins penser qu'une partie du trafic de poids lourds¹⁰⁹ liée aux importations par le port d'Abidjan se maintient.

Le trafic voyageur constitue un autre aspect des flux internationaux canalisés par la route. En 1977, près de 30 % des voyageurs à l'entrée et à la sortie du pays étaient enregistrés au poste de Makalondi sur la nationale 6. Cette part, et plus encore le nombre de voyageurs, est susceptible de varier considérablement au gré des aléas climatiques et

¹⁰⁷ En 1977 le poste de Torodi a traité près de 30 % du tonnage importé dans le pays, mais moins de 10 % du tonnage exporté. Les exportations sont essentiellement le fait d'organismes publics qui ont pour obligation d'utiliser la chaîne publique d'exportation.

¹⁰⁸ En 1982, une étude prospective pour 1990, réalisée par le Ministère des Travaux Publics, estimait le coût d'acheminement d'une tonne de céréales à 104 200f CFA par Lagos, 63 550 par Cotonou et 78 850 par Lomé, pour une tonne/container les coûts étaient respectivement de 168 700; 138 850 et 141 500 f CFA.

¹⁰⁹ Près de 300 semi-remorques recensés en une semaine au mois de janvier 1985, et une moyenne de 50 veh/jour au franchissement de la frontière à Makalondi en 1984, avec une amplitude saisonnière considérable de 12 veh/jour.

économiques du Niger¹¹⁰ et de la conjoncture éconómico-politique des pays qui accueillent traditionnellement¹¹¹ des migrants saisonniers (Nigeria, Ghana, Côte-d'Ivoire, Togo, Bénin)

La structure du trafic révèle aussi la dimension régionale et locale de la route. Avec près de 450 veh/semaine (40 % du trafic) en janvier 1985, la catégorie "camionnette et car" indique l'importance des transports en commun intra-régionaux. En effet, cette catégorie connaît un triplement (144) de ses effectifs le vendredi, jour de marché de Torodi, et un gonflement assez net (73) le lundi, jour de marché de Kobadié et Makalondi.

La question se pose de savoir si l'existence du trafic routier qui transite par Torodi constitue un atout économique pour la petite agglomération. Autrement dit, si ce trafic induit un marché d'étape exploitable.

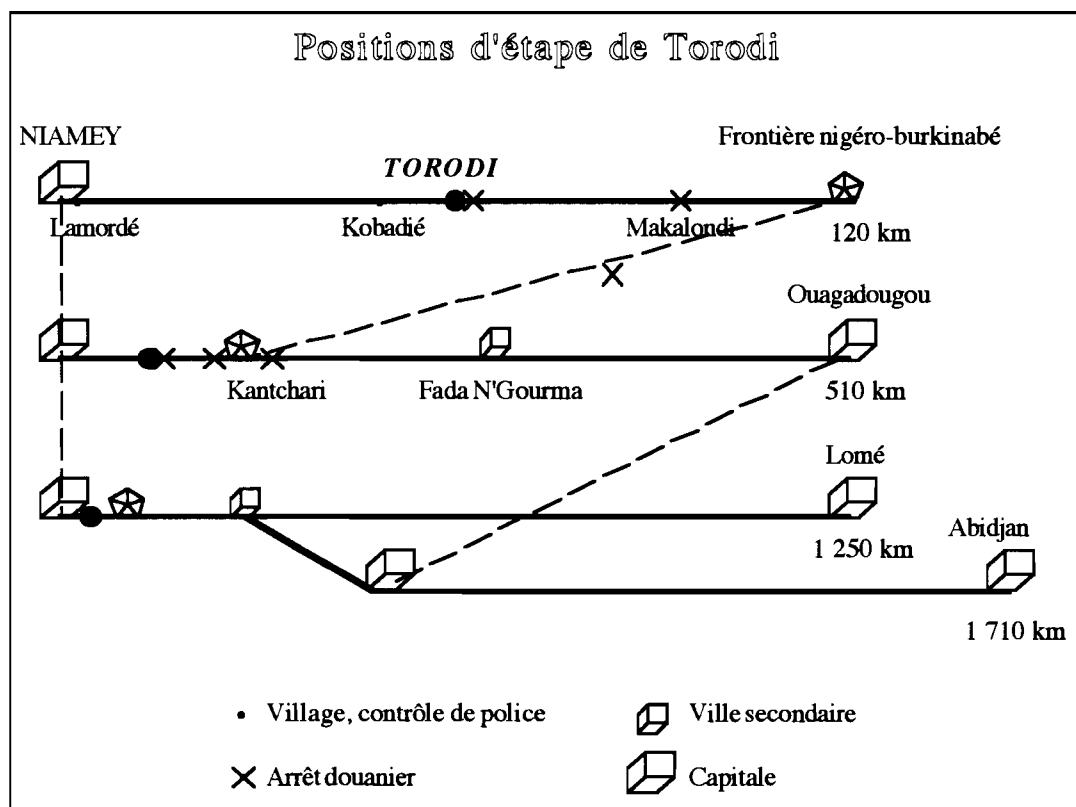


Fig. 69

La position du centre sur les itinéraires desservis par la route ne semble pas favorable à l'existence d'un véritable marché de consommation assuré par les conducteurs et les

¹¹⁰ Au dernier trimestre 1984, après une sécheresse catastrophique pour le pays, ce furent 20 000 nigériens qui furent enregistrés comme sortant du territoire par la RN. 6 ; l'année suivante après une saison des pluies normale, moins de 3 000 suivirent le même chemin. Ces chiffres sont sous évalués mais homogènes donc comparables.

¹¹¹ En 1983, le refoulement depuis le Nigeria d'une grande partie des ressortissants étrangers eut pour effet de réorienter momentanément une partie des flux migratoires vers d'autres pays côtiers.

passagers. En effet, Torodi se trouve très près de la capitale, c'est-à-dire presque au départ ou à l'arrivée d'une liaison internationale (Fig. 69). Le centre ne peut donc faire l'objet d'arrêts programmés ou décidés spontanément sur les itinéraires internationaux, seule une panne peut bénéficier à des artisans et des restaurateurs locaux. Outre ces retombées résiduelles mais permanentes, les arrêts prolongés des poids lourds (40 à 50 par jour en moyenne pendant les années 80) au poste de douane ont longtemps engendrés une petite activité commerciale et de restauration au cœur du quartier Chantier, à la sortie occidentale de l'agglomération. Mais depuis 1989, le bureau des douanes qui s'occupe de toutes les opérations relatives aux marchandises a été transféré à Sirimbana, à environ 3 km à l'ouest de Torodi. Les transitaires ainsi que quelques tabliers se sont transférés sur le nouveau site, mais les deux bars en dur, dont un hôtel, pour qui les chauffeurs constituaient une bonne part de la clientèle, n'ont évidemment pas pu suivre.

La fonction d'étape routière et douanière de Torodi ne constitue donc pas directement un moteur économique pour la cité, tout juste un appoint pour certaines activités, pas plus qu'elle n'engendre un quelconque dynamisme pour le poste frontalier de Makalondi où s'arrêtent pourtant tous les voyageurs¹¹². Par contre, elle rejaillit indirectement sur l'économie du centre par deux biais : d'une part son accessibilité depuis la capitale, et d'autre part, la présence dans la localité d'un contingent de douaniers et de gendarmes.

La présence des douaniers¹¹³ (22 en 1985) et des services annexes¹¹⁴ fait de Torodi le Poste Administratif nigérien le plus peuplé de fonctionnaires¹¹⁵ aux revenus conséquents. En effet, les activités proprement douanières sont éclatées sur trois centres hors de la localité¹¹⁶, mais Torodi reste la base logistique et résidentielle des services douaniers du sud-ouest du pays. Par ailleurs, le dédouanement partiel des marchandises qui est réalisé au bureau permet sous certaines conditions¹¹⁷ d'effectuer la mise en marché dès Torodi. Cette

¹¹² Dans un autre contexte, B. Guérin (1984), s'interrogeant sur l'impact économique régional du passage d'une route importante, constate que la route Ouagadougou-Bobo-Dioulasso "n'intervient que pour favoriser une bipolarité entre Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et traverse en étrangère une population ancrée à sa terre ; nous avons affaire à une route peu stimulante" (p. 32).

¹¹³ Le poste de Douane s'implante à Torodi peu après l'indépendance en 1961. Ses localisations successives seront le "campement" de l'ancien quartier administratif à Fada, puis les actuels locaux des Travaux Publics au quartier Chantier, ensuite les locaux de la sortie occidentale toujours au quartier Chantier et enfin un site isolé à trois kilomètres de l'agglomération, à proximité du village suburbain de Sirimbana.

¹¹⁴ Inspection phytosanitaire et gendarmerie.

¹¹⁵ En 1985, on dénombrait environ 80 fonctionnaires (dont une vingtaine militaires et autant de douaniers) et 20 employés de la fonction publique (dont 15 par les T.P.) en poste dans la cité.

¹¹⁶ Le contrôle des marchandises s'effectue au bureau de Sirimbana, celui des personnes s'effectue à Makalondi, où sont présents quatre agents des douanes de Torodi (qui effectuent des rotations), ainsi que quelques gendarmes et policiers et un agent du Ministère de la Santé. Un contrôle de gendarmerie est également réalisé à Kobadié, à 15 km de Torodi en direction de Niamey.

¹¹⁷ Après la fouille des cargaisons par les agents de Torodi, un certificat de transit est remis aux conducteurs qui sont escortés jusqu'au bureau des douanes de plein exercice de Niamey. Cependant, pour les produits destinés à la consommation de l'arrondissement de Say, le bureau des douanes de Torodi peut lui-même fixer les droits, si ceux-ci

opportunité¹¹⁸ renforce ponctuellement la fonction de place centrale locale du marché de Torodi.

3- Périphérie de capitale

a) Torodi marché de collecte périphérique à la capitale

Une place centrale régionale qui s'affirme par rapport à un chef-lieu excentré

De taille réduite, la localité de Torodi cumulait déjà les facteurs de centralité à la fin du dix neuvième siècle. En effet, c'est depuis 1882 que la chefferie des Peul Torobé, qui dominait politiquement et militairement un vaste espace peu peuplé mais relativement riche, s'est installé sur le site actuel du quartier Fada en rive gauche du Goroubi. La localité s'affirme rapidement comme une place de marché (le toponyme Lamordé qui précède Torodi veut dire lieu du marché et/ou chef-lieu en Foulfouldé). Sa taille reste cependant modeste, puisque le chef-lieu de canton de Lamordé Torodi, enrichi d'un groupe de commerçants haoussa, n'agglomère que 577 habitants en 1948 ; à la même époque, Bossébangou, gros village dans la vallée de la Sirba, est plus peuplé¹¹⁹.

La croissance du centre va se poursuivre, il bénéficie depuis 1941 du passage de la route intercoloniale (projet de "route impériale" de Dakar au Tchad), qui du coup délaisse le chef-lieu de cercle Say¹²⁰.

Cet épisode ne fait que renforcer la décadence dans laquelle la cité précoloniale de Say s'est enfoncée avec la colonisation. Le riche passé est ainsi décrit par l'administrateur du Cercle en 1907 : "Say avant sa décadence actuelle a été pendant soixante ans le centre commercial du Moyen Niger. C'est là que toutes les caravanes venant du Nord et de l'Est se donnaient rendez-vous pour se rendre à Sansané Mango et Salaga y chercher la kola dont ils

n'excèdent pas 400 000 f CFA (en 1985) et qu'un certificat phytosanitaire est délivré, la mise en vente peut se faire sur place.

¹¹⁸ La plupart des filières d'approvisionnement passe par Niamey et est aux mains de commerçants de la métropole, les commerçants de Torodi disposent rarement des fonds pour acheter la cargaison d'un "Telem" (environ 35 t) à un importateur, mais la livraison d'une partie d'une cargaison est possible après intervention d'un intermédiaire niaméen. Les commerçants maliens qui ont une boutique à Torodi mais sont implantés à Niamey, ont plus de facilités pour procéder à des livraisons partielles de cargaisons. Citons enfin l'exceptionnelle intervention du Sous-préfet en février 1985 pour qu'un chargement de maïs et de mil importé par une filière niaméenne soit vendu aux consommateurs du canton. Cette vente était supervisée par le chef de Poste Administratif, elle visait à permettre l'approvisionnement des populations et à court-circuiter la spéculation (achat de deux sacs de 100 kg au maximum par chef de famille) dans un contexte de pénurie de vivres, à l'approche de la "soudure" et après une crise de sécheresse aiguë,

¹¹⁹ Presque 1 000 hab. en 1930.

¹²⁰ C'est la volonté des administrateurs (Sarran, 1925 ; Larrieu, 1936) de désenclaver la région ainsi qu'un tracé nettement plus court qui a valu au tronçon Fada-Niamey par Torodi de supplanter la vieille route de Say.

avaient besoin et certains articles d'importation. Say étant devenu un marché énorme où chacun venait s'approvisionner d'esclaves, de troupeaux, de mil pour la route. C'était en même temps un gros centre religieux où tous les musulmans du Moyen Niger venaient faire pèlerinage".

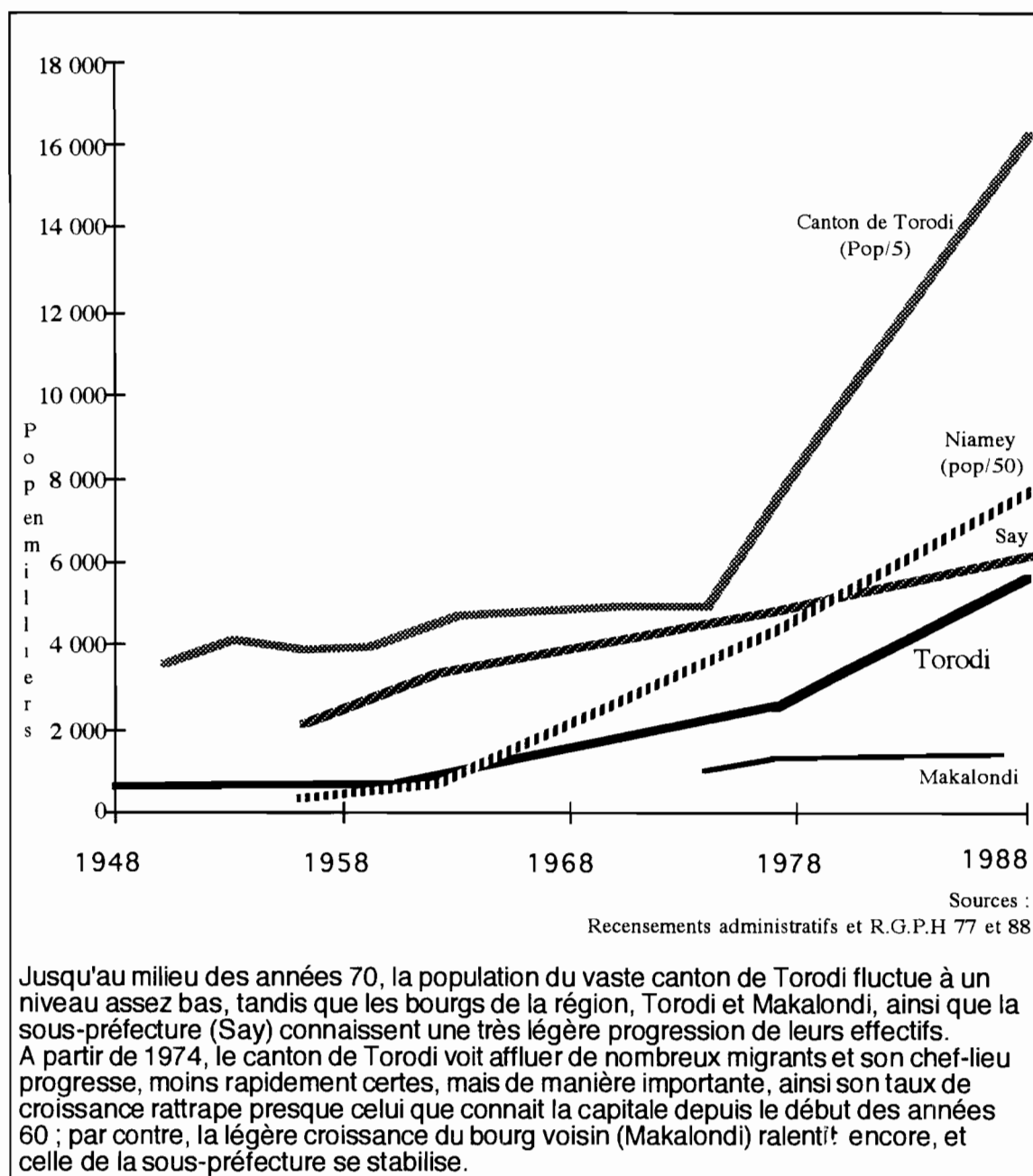


Fig. 70 : Croissances comparées de Torodi et des entités géographiques environnantes

Avec la colonisation, cette ville, qui compta jusqu'à 30 000 habitants, disparu presque totalement. En 1900, Gouraud (cité par L. Cambrezy, 1976) découvre Say qui est "un village sans ressources, habité par des marabouts qui ne chassent, ni ne pêchent, ni ne

cultivent, ils vivent d'aumônes qui semblent rares". En 1902, Say ne comptait plus que 300 habitants. Ce nombre remonta rapidement à environ 2 000 (2 236 en 1922) pour stagner jusqu'à la fin de la période coloniale (2 200 en 1956) et progresser légèrement mais régulièrement depuis (3 400 en 1962, presque 5 000 en 1977 et près de 6 500 en 1988).

Depuis le début du siècle, Say se trouve toujours à l'écart des principales routes commerciales. Ce fut d'abord Botou (au sud de l'arrondissement dans l'actuel territoire du Burkina Faso) qui prit la place de carrefour commercial. En 1919, l'administrateur Rougier qualifie cette localité de Centre économique, où viennent converger les routes de Diapaga-Niamey, Fada-Dosso-Nigéria, Dahomey-Dori que suivent les caravanes à l'exclusion de toute autre". C'est ensuite Niamey qui s'imposa comme capitale politique (1927), pour dominer également sur un plan commercial tout cet ensemble régional.

Actuellement Say est surtout un centre administratif. Son statut de sous-préfecture, hérité de celui de chef-lieu de cercle colonial, lui vaut la direction hégémonique du budget de l'arrondissement. Le Poste Administratif de Torodi, indépendant dans bien des domaines, est donc dépendant par ce biais. Seuls la direction administrative et le collège permettent à Say de conserver des éléments de polarisation sur l'ensemble de son arrondissement. Sa grandiose Université Islamique (en fait un grand équipement périphérique à la capitale) inaugurée dans les années 70 et aujourd'hui fermée ne lui a pas conféré le rayonnement international escompté.

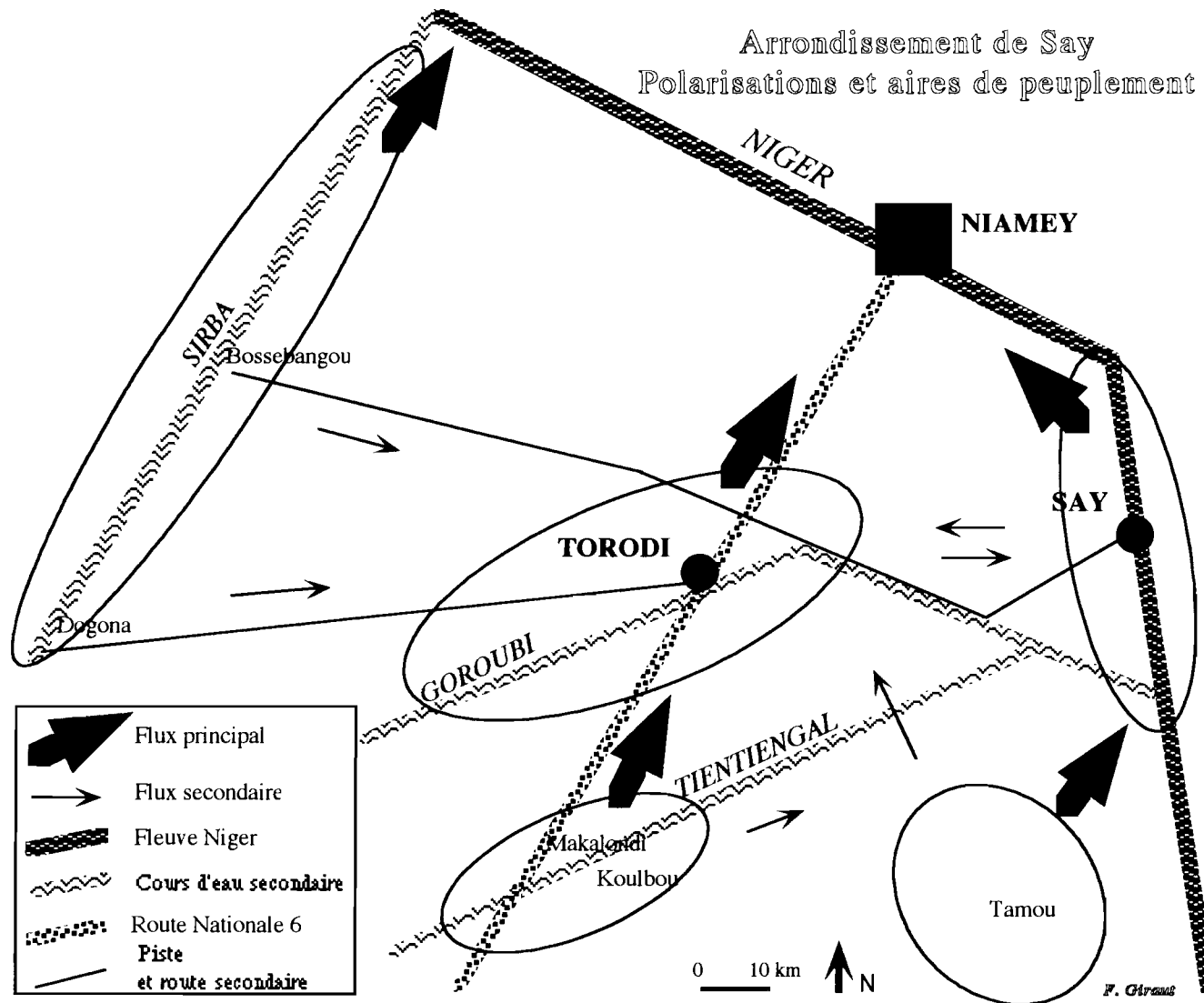
La sous-préfecture apparaît excentrée et davantage reliée à la proche capitale par le cordon ombilical que constituent la vallée du fleuve et la route qui l'emprunte, qu'au cœur de son aire administrative (Fig. 71). Seule l'aire de colonisation agricole qui s'est récemment développée dans le secteur de Tamou à l'extrême sud de l'arrondissement est réellement polarisée par son chef-lieu.

Parallèlement à cette évolution, Torodi acquiert une certaine autonomie administrative¹²¹ et son marché s'affirme aux niveaux local, régional et interrégional. La dynamique de la localité est ainsi bien supérieure à celle du chef-lieu d'arrondissement. Les taux de croissance de Torodi dépassent, toutes proportions gardées, ceux de la capitale¹²² depuis la fin des années 70.

¹²¹ Les principaux jalons de cette autonomisation sont : l'implantation d'un poste médical en 1940 avec la direction d'un secteur sanitaire étendu ; l'arrivée en 1946 d'une antenne des travaux publics qui relève directement de Niamey ; l'ouverture du bureau des douanes en 1961, le chef des douanes devenant ainsi une figure d'autorité indépendante de la sous-préfecture ; l'acquisition du statut de poste administratif en 1971.

¹²² Près de 6,5 % de croissance annuelle moyenne pour Torodi entre 1974 et 1987, contre un peu plus de 5 % pour la capitale de 1977 à 1988.

Fig. 71



Par sa position, Torodi s'affirme comme la principale place centrale du sud-ouest du Niger. Seules Bossébangou et les agglomérations champignons (et vraisemblablement éphémères¹²³) de la Sirba, au nord-ouest du canton, ont tendance à échapper à l'attraction du chef-lieu. C'est l'axe de communication naturel que constitue la vallée de la Sirba et l'existence d'une vaste aire dépeuplée au sud qui engendrent le développement des relations avec le centre de Gotheye ou directement avec la capitale.

Un marché satellisé

Plus importante encore que sa position dans l'arrondissement est la situation de Torodi à la grande périphérie de la capitale politique et économique du pays. En effet, distante de 60 km, la métropole exerce une influence déterminante sur l'activité du centre, d'autant que son accessibilité est remarquable : bonne route revêtue et rectiligne de 6 m de large, 4 à 10 liaisons quotidiennes par taxis collectifs pour 500 f. CFA. L'agglomération niaméenne (400 000 hab. en 1988, 225 000 en 1977, 40 000 en 1962 et 7 000 en 1945) constitue un très gros marché de consommation depuis les années 70 et son approvisionnement draine productions et richesses de son environnement. Dans ce contexte, les marchés de la périphérie (Fig. 72 et 73) évoluent en centres de collecte pour les besoins de la capitale.

Quelques activités sont exclusivement liées au marché de consommation métropolitain, la collecte du bois de chauffe notamment. Torodi est située sur la voie la plus pratiquée par les commerçants de bois motorisés de la capitale, mais le centre ne se situe pas au plus près des réserves du canton. Certains de ses agents économiques arrivent cependant à s'imposer comme relais en employant des manœuvres équipés d'une charrette à âne qui accumulent d'importantes quantités de bois. Ces réserves sont appréciées par les commerçants qui peuvent ramener rapidement un chargement. Torodi s'impose donc comme relais, détournant au profit de certains de ses agents, une partie du flux monétaire venu de la capitale et réparti originellement sur les villages en fonction de leurs réserves exploitables.

¹²³ Ces agglomérations (Dogona, Tchalcam...), qui peuvent regrouper plusieurs milliers d'habitants, sont en fait des campements d'orpailleurs, de commerçants et de restauratrices prostituées à l'occasion. Ces agglomérations émergent dans les années 80 et sont entretenues depuis par la conjoncture économique et par les rares extractions de pépites qui assurent la fortune de quelques-uns (surtout les commerçants) et l'espoir des autres, mais qui n'ont pas suffi à l'Office National des Ressources Minières pour démarrer une exploitation industrielle des sites aurifères. La ruée de 1985, qui fit affluer plus d'une dizaine de milliers d'orpailleurs sur le seul site de Congo, pouvait laisser présager le développement d'une véritable ville minière, cette perspective semble exclue et les campements actuels se stabilisent à une taille de bourg.

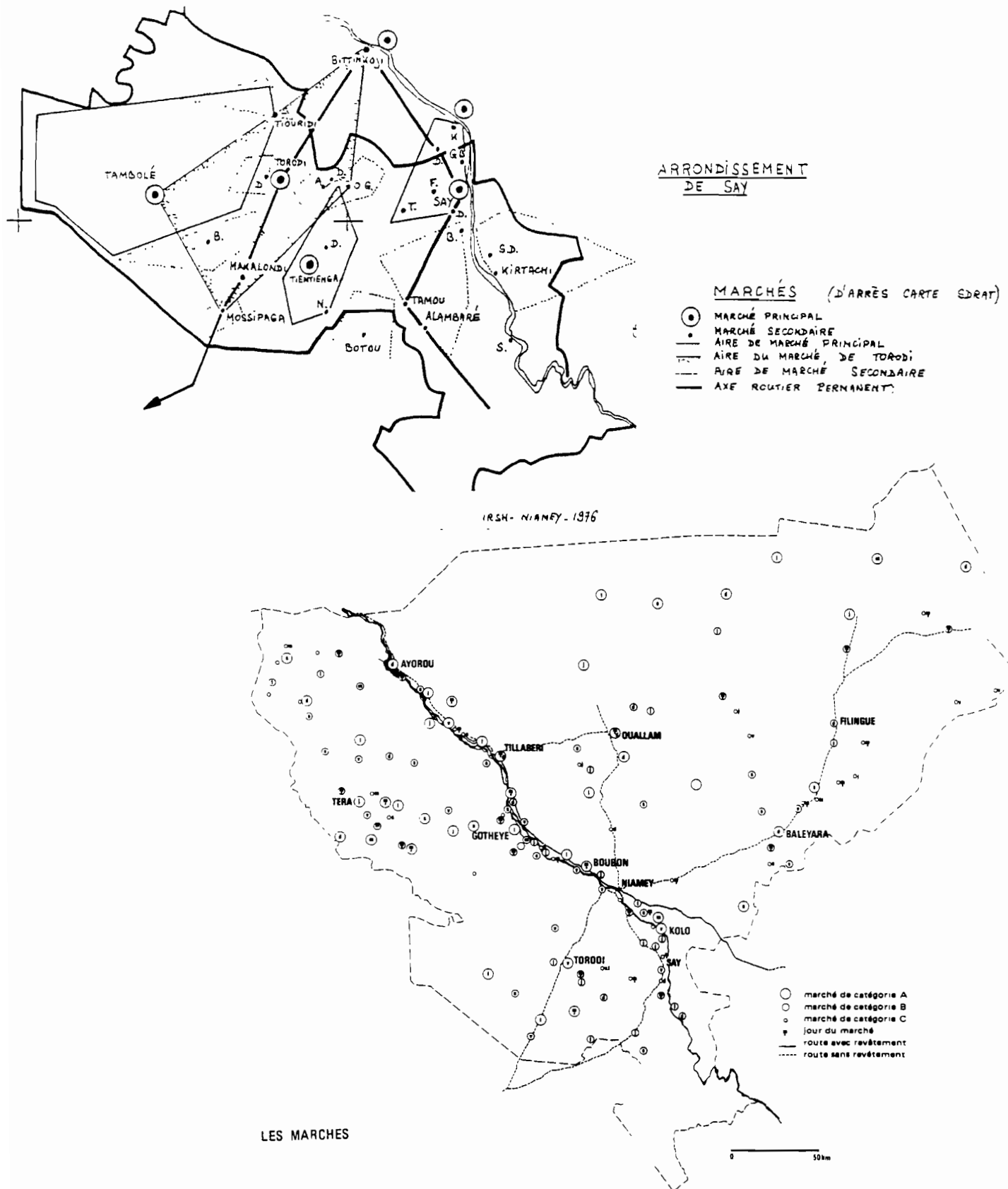


Fig. 72 et 73 : Un important marché régional intégré au réseau de marchés périphériques à la capitale
(Cambrezy, 1976 ; Sidikou Harouna Hamidou, 1980)

Le marché hebdomadaire de Torodi¹²⁴ a considérablement évolué sous la pression commerciale métropolitaine. Si le marché constitue toujours un lieu d'approvisionnement et d'échange pour les habitants de la région, sa très importante spécialisation dans le bétail est déterminée par la proximité de la capitale. En effet, le marché de bétail (25 000 à 50 000 transactions de bovins par an dans les années 80) s'est progressivement affirmé comme l'un des plus importants de la région (Sidikou Arouna Hamidou, 1980) et même du pays, collectant sur une aire internationale qui dépasse largement l'arrondissement. Il repose sur plusieurs bassins demandeurs, celui de la capitale (40 000 abattages officiels par an à la fin des années 70) mais aussi ceux des pays côtiers. Ces différents marchés de consommation sont fluctuants, aussi la plupart des acheteurs exportateurs venus de la capitale jouent conjointement sur la demande métropolitaine (également exploitée par les bouchers niaméens) et celle du Nigeria.

D'importance secondaire, les marchés des petits ruminants (20 000 transactions par an au début des années 80, pour un chiffre d'affaire plus de 20 fois inférieur au marché de bovins) et de volailles de Torodi sont exclusivement consacrés à l'approvisionnement de la capitale et à la consommation du centre pour les ovins et caprins. Le premier est dominé par des filières d'approvisionnement aux mains de petits commerçants attirés par le prix d'achat et les possibilités de transports. De plus, ce commerce peut être réalisé seul et sans mobiliser des fonds importants. Il en est de même pour les volailles avec l'avantage supplémentaire de pouvoir utiliser les transports collectifs¹²⁵. Il faut noter que le marché des ovins est très ponctuellement fréquenté par de gros acheteurs étrangers (béninois ou ivoiriens) qui viennent s'approvisionner en camion à l'approche de la Tabaski. Par ailleurs, des particuliers de la capitale acquièrent directement quelques animaux pour leur consommation personnelle. Cette pratique surtout développée sur le marché de volaille consacre Torodi comme un marché rural accessible aux consommateurs citadins de la capitale.

Ce qui est donc recherché par les agents économiques de la capitale, c'est un réseau de marchés de collecte qui par leur taille modeste gardent les caractéristiques d'un marché rural facile d'accès, peu spéculatif et peu cher car correspondant au maximum au deuxième niveau de mise en marché. On voit donc qu'une trop forte croissance démographique et économique de tels centres supprimerait leurs avantages et leurs potentialités.

¹²⁴ Pour une analyse détaillée du marché de Torodi, de son fonctionnement et de ses composantes, voir Giraut, 1986

¹²⁵ Sidikou Arouna Hamidou (1980) s'intéressant à l'approvisionnement de la capitale en volaille remarque qu'il est le fait de Zarma qui fréquentent les marchés ruraux dans un rayon maximum de 100 km. Torodi faisant partie des cinq marchés les plus fréquentés. Il précise "les acheteurs vont rarement au delà [de 100 km] (...) à cause des risques élevés de mortalité du fait essentiellement des conditions de transport. En effet, la volaille est transportée dans les véhicules de passagers, dans de grands paniers spéciaux appelés «sangou» pouvant abriter 30 à 70 poulets ou pintades pour les plus petits, 100 à 200 pour les plus grands. Généralement chaque commerçant possède un grand sangou ou deux petits, mais jamais plusieurs à la fois par crainte des risques et aussi parce que les fonds de roulement sont peu importants"

b) La condition périphérique

"Il semble bien que l'édification de l'énorme ville d'Abidjan en plein centre de la région ait épuisé pour des années les ressources d'urbanisation à des kilomètres à la ronde" (Berron, 1980, p.122). "L'influence déprimante des «métropoles» ne freine pas seulement la différenciation des villes de base entre elles, et l'apparition de pôles urbains régionaux. Dans un certain rayon, elles tendent à accaparer même les fonctions de simple desserte sous-régionale et locale aux dépens des petites villes. Celles-ci voient leur population stagner ou augmenter à un rythme très inférieur à celui des centres plus éloignés de la grande ville. L'observation a une portée très générale. Elle a été faite aussi bien pour la périphérie d'Abidjan que pour celle de Kano ou de Mexico." (Sautter, 1981, p. 413).

Nos constatations à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest sur la multiplication des petits centres satellites autour de certaines grandes villes, ainsi que le cas de Torodi, nous oblige à relativiser ces jugements, ou plutôt à souligner le rôle stimulant de la proximité d'une grande ville pour un organisme urbain élémentaire. Nous avons également vu pour le sud-est du Togo comment la proximité d'une métropole peut stimuler la production agricole vivrière régionale, ainsi que l'activité commerciale des marchés ruraux périphériques, mais ne favorise pas leur hiérarchisation.

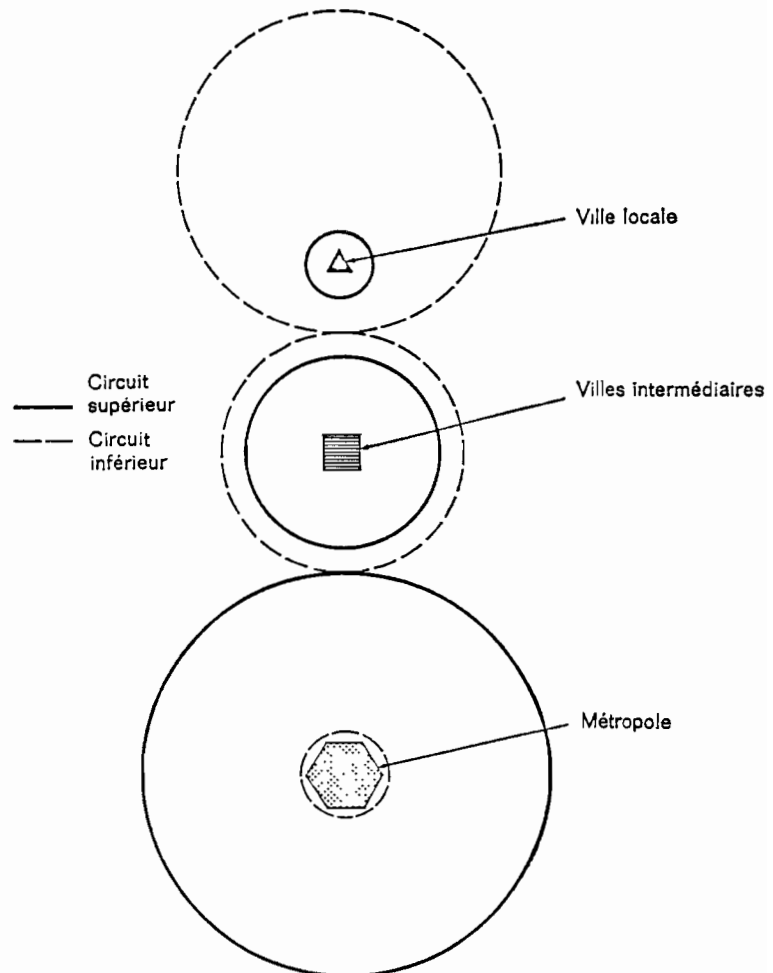


Fig. 74
(Santos, 1975)

Importance relative des zones d'influence des deux circuits par rapport aux différents niveaux urbains.

L'analyse théorique de M. Santos dans *L'espace partagé* montre d'ailleurs que la domination absolue s'exerce par le biais du circuit supérieur tandis que la polarisation exercée par le circuit inférieur de la grande ville est quasiment nulle hors de l'agglomération. Peuvent ainsi s'épanouir à la périphérie, de petits centres relais polarisant la demande primaire locale. Ajoutons que ces centres ont également une fonction de relais simple dans l'approvisionnement de la métropole, par ce biais, ils ne sont pas seulement «tolérés» comme organismes complémentaires pour la satisfaction de la demande locale, mais ils sont même «encouragés» en tant que centres collecteurs. Cette fonction permet l'émergence et le maintien de centres urbains élémentaires, mais interdit leur épanouissement à un niveau supérieur du réseau urbain. C'est en fait ce que remarquait H. Berron pour la périphérie abidjanaise : "La vitalité des petits centres satellites est handicapée par la présence qu'y occupent les agriculteurs et par l'importante présence tertiaire en milieu rural" (1980, p.149). G. Courade et M. Bruneau ont d'ailleurs parfaitement identifié le phénomène : "Les villes majeures verrouillent tout développement urbain d'envergure (ce qui n'exclut pas l'acquisition de la taille démographique) et maintiennent dans un rôle secondaire les organismes urbains existants qui peuvent être dotés de services et d'équipements à rayonnement local et avoir des fonctions spécialisées." (1983, p.70).

En anticipant sur notre analyse des transformations socio-économiques du centre, on doit ici préciser que les investissements commerciaux et surtout agricoles d'agents économiques de la capitale voisine sont nombreux à Torodi, et plus généralement dans les centres périphériques dont le terroir offre des opportunités, soit pour le maraîchage (avec notamment l'encouragement des fonctionnaires au développement des «cultures de contre-saison» au Niger), les cultures vivrières ou l'élevage. Les exploitations ainsi créées reposent sur une main d'œuvre permanente ou saisonnière salariée, cela transforme rapidement les systèmes de production locaux, ainsi que les relations au travail et à la terre des citoyens de petites villes. Un certain enrichissement local ainsi qu'un développement agricole peut accompagner ce mouvement spéculatif qui reste dominé par la métropole¹²⁶.

Par ailleurs, les options générales d'aménagement du territoire à l'échelle régionale, qui visent explicitement à maîtriser le développement métropolitain, sont souvent ambiguës et peuvent renforcer la domination citadine. Ainsi, au Niger, après la priorité métropolitaine

¹²⁶ Concernant, la périphérie des grandes villes et les processus induits par la forte demande en produits vivriers, G. Courade et M. Bruneau remarquent : "La spéculation se taille la part du lion, mais le paysan en reçoit sa part malgré le peu de succès de la coopération dans ce secteur délicat. Ceci concerne le maraîchage aussi bien que les vivres et boissons traditionnels. Un hectare de cultures maraîchères rapporte dix fois plus minimum que la surface équivalente en arachide dans la presqu'île du Cap Vert près de Dakar. Ceci contribue à valoriser le capital terre qui prend de l'intérêt pour les citoyens à l'affût du profit facile dans les régions où le problème foncier ne semble pas difficile. Cela amène un développement du salariat agricole ou du métayage et les revenus perçus se traduisent dans le durcissement de l'habitat, l'acquisition de biens semi-durables, parfois la motorisation." (1983, p.68).

des premières années de l'indépendance¹²⁷, l'accent a été mis sur le besoin de maîtriser la croissance de la capitale. Dans ce contexte la région du sud-ouest s'est vu assigner la double fonction d'écran démographique et d'aire d'approvisionnement agricole de la capitale. Pour parvenir à ces objectifs les autorités nigériennes ont programmé dans le plan quinquennal 1979-1983 un ambitieux "Projet Productivité Niamey" et elles envisagent des investissements sélectifs dans certains lieux habités qui pourront constituer de véritables centres multiplicateurs et accélérateurs de la croissance impulsée de la ville de Niamey". Concrètement la fonction de relais administratif et de support logistique de Torodi s'est affirmée momentanément pour l'encadrement des communautés villageoises mobilisées par le projet. L'activité commerciale a également bénéficié de la densification du peuplement régional et de la mise en valeur de nouvelles terres. Mais nombre d'activités agricoles modernes (ouverture de grandes fermes et développement des jardins) ont été développées par des acteurs externes, fonctionnaires de la capitale pour la plupart, et sont reliées directement à la métropole en ignorant leur environnement immédiat.

Ainsi la «condition périphérique» que subissent les centres satellites comme Torodi se traduit par deux phases successives : une stimulation originelle, vite relayée par une entrave au processus de croissance. En fait, les acteurs économiques de la métropole instrumentalisent la petite ville périphérique pour la spéculation marchande et agricole liée à la demande urbaine.

¹²⁷ En conclusion du Plan intérimaire de 1961 à 1963, on pouvait lire "Niamey : son rôle à l'échelle de la Nation implique encore des réalisations pour en faire une capitale digne du pays. Niamey ville absorbe encore 15 % des investissements publics : c'est un des tributs de l'indépendance que d'avoir une capitale, non pas luxueuse mais digne du pays".

B. Les dynamiques locales

1- Mise en valeur et évolution des économies régionales

a) Du front pionnier à la région cacaoyère en crise

Outre la position frontalière du Litimé, déjà évoquée ; la région de Badou s'individualise par sa spécialisation cacaoyère. Celle-ci remonte aux débuts du siècle, un véritable front pionnier se met progressivement en place, avec une progression maximale dans l'entre-deux guerres. Rendue sure par la pacification coloniale allemande, la plaine est d'abord occupée par les Akposso du plateau, en concurrence avec des éwé venus du Sud. Les autochtones créent une ligne de gros villages au pied du talus et tentent d'affirmer leurs droits fonciers. Rapidement ce sont des colons qui permettent l'extension de la cacaoyère. Ces pionniers, venus d'horizons divers, mais majoritairement éwé, s'implantent et accèdent à la propriété de la terre par le biais du métayage "Dibi ma dibi", et par les ventes qu'effectuent les Akposso à des "compagnies villageoises" (Antheaume, 1981). Résultat de cette mise en valeur particulière : un peuplement composite ; une croissance rapide de la population qui aboutit à une densité moyenne remarquable de 128 hab/km² en 1981, alors qu'elle n'était que de 13 en 1949 ; l'arrivée précoce de missionnaires ; une certaine opulence durant les "Trente glorieuses". Ce dernier point se traduit notamment par l'apparition de belles et luxueuses maisons de planteurs dès les années 40¹²⁸, ou encore par les taux de scolarisation parmi les plus élevés du Togo¹²⁹.

C'est toute la région qui vit au rythme du cacao, la récolte de novembre est le point d'orgue de l'année, toutes les fortunes lui sont liées, la feuille du cacaoyer est le revêtement de la plupart des toits des "copés" du Litimé. Ce ne sont donc pas seulement les bases économiques de la région que la crise cacaoyère¹³⁰ ébranle. Un indicateur de la paupérisation régionale nous est donné par B. Antheaume d'après le curé de Tomégbé, alors qu'il y a un peu plus de vingt ans le denier du culte permettait d'envisager la construction d'une nouvelle église, il n'assure plus aujourd'hui la réparation des prie-Dieu !

¹²⁸ R. Comevin (1955) dénombrant les maisons du Litimé aux toits de tôles, note : "En 1949 et 1950, le nombre des constructions s'est notablement accru en raison des cours élevés du cacao."

¹²⁹ "La densité des écoles est encore faible et c'est seulement dans le Litimé et dans certains secteurs de la route de Palimé que la totalité des enfants fréquente les établissements d'enseignement" : Fremolle A. (Commandant de cercle), 1949, Monographie sur le cercle du Centre.

¹³⁰ Qui est liée à une double chute :

- celle des cours, dont les derniers avatars font passer le prix du kilogramme payé au producteur togolais de 360 f CFA pour la campagne 87-88 à 250 f pour celle de 91-92, en passant par 225 f pour celle de 89-90

- celle de la production, engendrée par les attaques de la "pourriture brune" et le vieillissement de la plantation. La moyenne annuelle de la production togolaise commercialisée passe de 19 000 t pour la période 68-78 à 12 000 t pour la période 79-89.

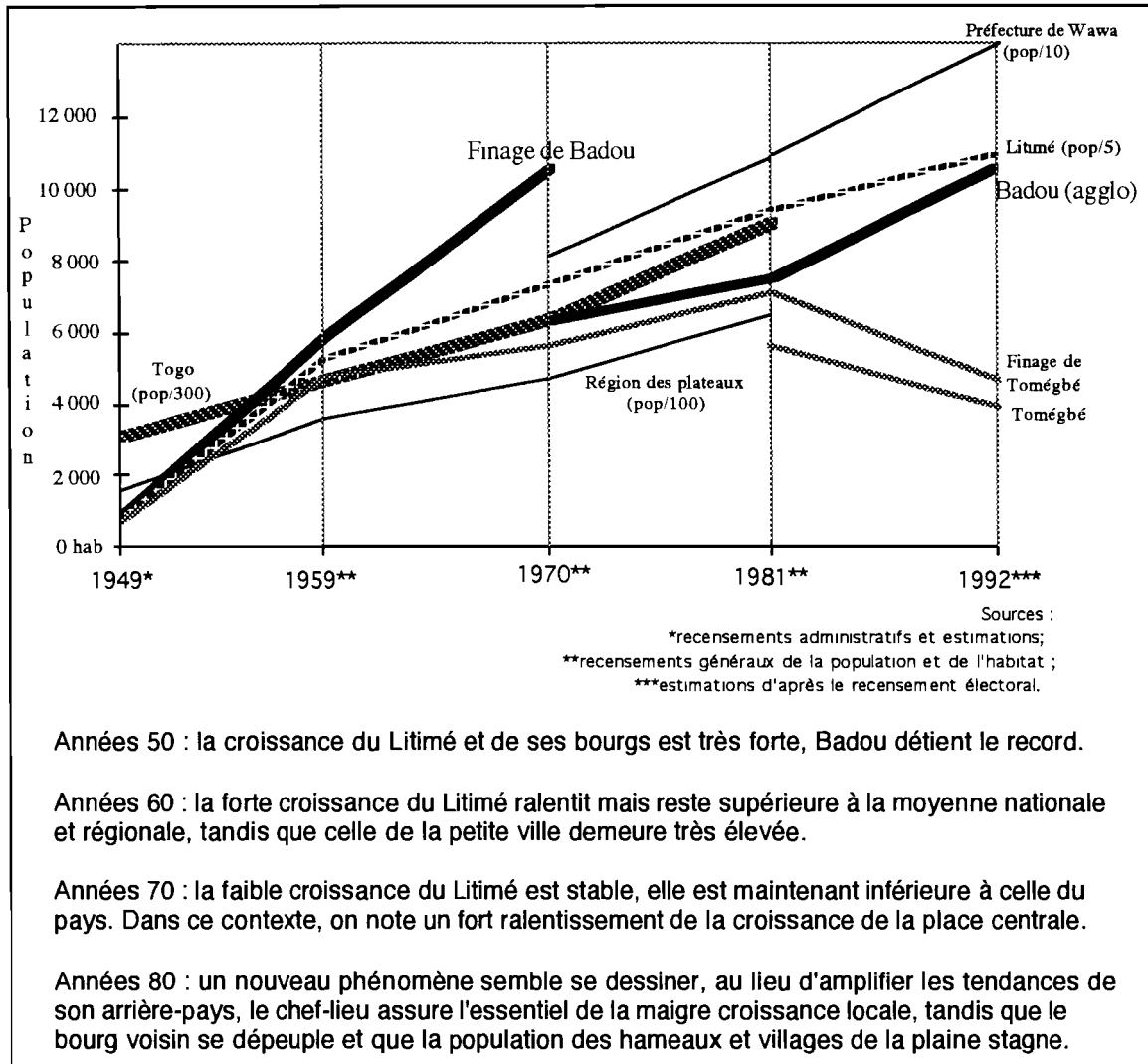


Fig. 75 :
Croissances comparées de Badou et des entités géographiques environnantes

Les conséquences de cette dynamique régionale sur la croissance de sa place centrale sont assez fluctuantes. Dans un premier temps : la décennie 1950, le peuplement intensif de la région se traduit par une croissance moyenne annuelle impressionnante de près de 20 % pour le chef-lieu et son finage, et de 18,4 % pour le canton. Cette croissance régionale ralentit considérablement durant la décennie suivante (3,1 % de moyenne annuelle pour le Litimé) mais elle reste supérieure à celle du pays (2,8 %). Dans ce contexte de croissance atténuée, la place centrale avec les hameaux de son finage continue d'augmenter son poids relatif avec 5,4 % de croissance démographique annuelle. Les décennies 70 et 80 sont celles de la crise économique, la dynamique démographique s'inverse alors, la croissance régionale (2,2 %) est inférieure à celle de l'ensemble du pays (3,1 %), et l'agglomération de Badou connaît une quasi-stagnation de ses effectifs avec une croissance annuelle de 1,4 %. Les

indications du recensement électoral de 1992 nous apprennent, qu'une fois installée dans la crise, la région semble connaître une croissance démographique (1,4 %) assez nettement inférieure au solde naturel, tandis que son chef-lieu retrouve un taux de croissance (2,7 %) voisin de la moyenne nationale. Cette nouvelle tendance se traduit dans les sex-ratio : la population masculine toujours majoritaire dans cette région d'immigration ancienne se concentre davantage au chef-lieu.

Avec toutes les réserves qui doivent être émises quant à la véracité de ces chiffres, il est néanmoins possible d'affirmer que dans un tel contexte, (peuplement intensif de front pionnier, puis crise du système de l'économie de plantation sur fond de saturation des terroirs), la dynamique de la place centrale amplifie les tendances régionales. Cela, jusqu'à l'installation d'une situation de crise structurelle ; la petite ville concentre alors l'essentiel de la maigre croissance, ou plutôt retient sa population contrairement à la région, qui connaît un solde migratoire assez nettement négatif, et voit fondre sa dominance masculine.

b) Désertification dans l'Ader : Tamaské et sa diaspora

Centralité politique contre centralité économique

Le nord de l'Ader Doutchi, constitué par l'actuel arrondissement de Keïta, est une région de contact par excellence. Le massif gréseux de l'Ader est dans sa partie septentrionale aux confins de l'agriculture pluviale¹³¹ et de l'aire pastorale et nomade. La région est également au contact de deux aires culturelles, ce qui a marqué son peuplement¹³². Celui-ci est majoritairement de parler haoussa (85 %), mais le Tamasheq est la langue d'une minorité (10 %) politiquement et économiquement importante, constituée de Touareg et de Bouzou (leurs anciens captifs).

A l'origine du peuplement on trouve des Asna haoussaphones, puis, à partir du XVII^e siècle, l'ère des conquêtes militaires s'ouvre. C'est d'abord une chefferie haoussa qui s'assure le contrôle politique de la région ; elle est ensuite conquise par des Touareg islamisés venus de l'Aïr, les Lissaouane. Ils doivent lutter contre les forces haoussa et celles des Peul du Sokoto. Sous l'autorité des Lissaouane sédentarisés, la chefferie de l'Ader assure une certaine stabilité à la région au cours du XVIII^e et du début du XIX^e siècle. Durant cette période les routes commerciales qui relient le pays haoussa, notamment les cités

¹³¹ Les précipitations annuelles moyennes sont de l'ordre de 300 à 400 mm, mais leur répartition au sein de la saison des pluies de juin à septembre peut être très irrégulière.

¹³² Voir à ce sujet : Echard N. 1975 et 1985, ainsi que les rapports d'administrateurs coloniaux (notamment ceux de Joly, Brescon, Loppinot et Souchet), consultables aux Archives Nationales du Niger à Niamey. Voir également la rapide synthèse de Sassi C. (1991).

de Birni N’Koni et Sokoto, aux contrées sahariennes fonctionnent et traversent l’Ader où des étapes commerciales peuvent se développer. Dans le même temps des Haoussa agriculteurs et commerçants complètent le peuplement. La place de Tamaské, gros bourg haoussa, bénéficie de ce double mouvement, et sur un site éclaté elle constitue, à l’arrivée des troupes coloniales françaises en 1900¹³³, la plus grande agglomération de la région devant Tahoua. Pourtant avant cette ultime conquête, des groupes touareg, les Kel Gress et les Oulliminden, s’attaquèrent à cette région par la pratique des razzia. Aussi les Lissaouane et les Haoussa de l’Ader accueillirent-ils les troupes coloniales avec soulagement. Ces dernières avaient pour mission d’assurer la sécurité de la route de ravitaillement de Zinder, alors capitale du III^e Territoire militaire. Route qui reliait le fleuve Niger et la ville en passant au nord du territoire contrôlé par les anglais¹³⁴. Après le pillage du marché de Tamaské en 1901, le centre devient d’ailleurs un poste militaire français. La pacification s’avère difficile, puisque les combats avec les Touareg reprennent à l’occasion du premier conflit mondial¹³⁵. Dans un premier temps, le commerce régional en souffre même si l’économie agricole prospère¹³⁶.

Le pouvoir politique local fut immédiatement¹³⁷ reconnu aux Lissaouane favorables à la présence française, qui incarnaient les Touareg sédentarisés et bien implantés dans le milieu qu’ils avaient conquis. D’abord résidents sur le site d’Agouloum qui domine Tamaské, ils se fixèrent avec leurs dépendants et anciens captifs, aux abords de la mare de

¹³³ En 1901, le Capitaine Joly recense 4000 habitants à Tamaské et 1 000 à Sabon Guida, l’adjutant Brescon estime pour sa part la population de l’agglomération à 7 000 hab. Quoi qu’il en soit, ce “gros centre” et “riche village” est de loin la localité la plus peuplée de la région, vient ensuite Tahoua, où Joly recense 3 500 hab. Il s’agit d’ailleurs de deux des trois gros marchés hebdomadaires du cercle avec Madaoua.

¹³⁴ “La tâche principale du cercle de Tahoua est d’assurer la liaison entre le Kourfey et Zinder, tous les efforts ont tendu à rendre praticable la route de ravitaillement qui va du Niger à Zinder par Filingué, Tahoua, Tamaské, Guidanbado, El Hassan” “Le front franco-anglais passant à peu de distance des points où commence la zone sans village, habitée par des Touaregs, ne nous laisse qu’une très petite partie du pays de l’Ader. Heureusement, cette minime portion de la zone remplie de villages qui reste en notre possession renferme les deux gros centres de Tahoua et Tamaské” (Capitaine Joly, *Monographie du Cercle de Tahoua*, 1901).

¹³⁵ Des rebelles Touareg trouvent alors leur base logistique en Libye italienne. Une de leurs attaques se concentre d’ailleurs sur Kéita en 1917, lors de celle-ci, le chef de canton Afadandan Ichawa est tué et la cité pillée, ce qui entraîne une contre-attaque française victorieuse.

¹³⁶ “A notre arrivée le commerce dans les marchés était beaucoup plus étendu qu’il ne l’est aujourd’hui. (.) Ce pays riche était avant notre arrivée un gros centre de ravitaillement pour les Touaregs. D’ailleurs le marché important qui se tenait à Tamaské au début de notre arrivée le démontrait, mais malheureusement depuis tout cela a changé d’augure, d’abord les Touaregs ont vu notre arrivée d’un mauvais œil, ensuite notre présence les a nécessairement un peu gêné pour continuer à razzier les villages riches du pays que nous protégeons” (Brescon, *Monographie du Secteur*, 1901). Plus optimiste, le Capitaine Joly, note au même moment dans la monographie du cercle de Tahoua qu’il commande. “La lutte contre les Touaregs [avec notamment l’impossibilité officielle qui leur est faite de se ravitailler en mil] a affaibli le commerce, celui-ci se perpétue en cachette”. Il recense les articles autrefois apportés par les Touaregs (bestiaux, captifs, sel, peaux tannées, selles) et ceux envoyés par Sokoto (nattes, pagnes, Tabac, Piments arachide, cuivre et kola) Il souligne en parallèle que “depuis l’installation des français, des dioulas sont venus du Soudan français par la route de Filingué apportant de la kola et de la guinée blanche très recherchée”. Six ans plus tard, le lieutenant Peignol (*Monographie du cercle de Tahoua*) ne mentionne plus cette chute de l’activité commerciale et se félicite du contentement du chef de canton. “il indique aussi que depuis la présence française les troupeaux prospèrent”

¹³⁷ Dès 1901, Ahmet Taza Ennour, encore résidant à Agouloum, est nommé “chef du groupe de Tamaské” par le commandement militaire.

Keïta, qui constituait pour eux un campement de culture. Le chef de canton vit néanmoins son autorité réduite par la création de deux nouveaux cantons haoussa en 1913¹³⁸. C'est en 1964, que la localité reprit l'ascendant sur le bourg de Tamaské en accédant au statut de sous-préfecture.

Le support fonctionnel des deux localités relève de la direction administrative pour Keïta, et du commerce pour Tamaské, mais le gros de l'activité des agglomérations repose sur la production agricole et artisanale¹³⁹. Les deux localités sont au cœur de terroirs particulièrement attractifs, situés en fond de vallée ; ils ont bénéficié de la présence de mares permanentes, aujourd'hui disparues, qui facilitaient le jardinage et autorisaient les cultures de décrue. A l'image de ces deux sites¹⁴⁰, la région est décrite comme très riche. Au début du siècle, elle apparaît alors comme sous-peuplée et l'extension des terroirs est rapide de même que l'expansion du nombre de village. Dans ce contexte, Tamaské et son riche terroir saturé et entouré de villages proches se stabilise à une taille de très gros bourg ; par contre, Keïta, en tant que nouveau village, profite pleinement de la croissance des effectifs de la fin de la période coloniale (Fig. 76).

Les années 20; 30 et 40 sont marquées par une série de crises graves qui empêchent toute croissance de la population de la région¹⁴¹. Keïta se hisse à la taille d'un bourg à la l'issue de cette période, puis voit sa dimension stagner. L'augmentation des effectifs régionaux reprend dans les années 50, mais elle ne profite quasiment pas aux chefs-lieux locaux jusqu'à la fin des années 70.

¹³⁸ Les français créèrent d'abord (en 1904) les cantons de Keïta, Tahoua et Illela, dans un second temps (1913), la maille se resserra et celui de Keïta fut subdivisé par la création des cantons de Tamaské et de Garhanga.

¹³⁹ Tannage des peaux pour Tamaské et travail du fer pour Keïta, où un petit gisement était exploité jusqu'à la fin de la période coloniale.

¹⁴⁰ "Le pays de Tamaské est un terrain fertile, verdoyant presque toute l'année. L'apport de terres boueuses des montagnes mélangées au sable, l'eau croupissante et les herbages donnent un humus noir favorable au coton, au tabac, à l'oignon (Cette culture est assez répandue et d'un grand rapport, mais malheureusement sans valeur commerciale dans le pays. Ce légume réussit de manière admirable sans beaucoup de soins, sauf pour l'arrosage au moyen de petites rigoles creusées dans le sol pour faciliter l'irrigation), au froment dont on fait un pain de son. Le pays de Tamaské est également riche en troupeaux, on voit partout que l'élevage est un soin constant des habitants (Bœufs porteurs, moutons, chèvres, ânes petits et robustes, chevaux, rares chameaux). En plus, une mare située au fond de la cuvette et qui ne renferme pas moins de deux mètres durant la saison sèche, conserve encore la fraîcheur du sol. Cette mare longue d'environ 800 m sur 600 de large a plutôt l'aspect d'un marigot mort. La mare de Keïta, située à environ 14 km du poste, possède également l'eau toute l'année, les environs de cette mare sont tous cultivés en mil et reproduisent également un magnifique tableau verdoyant" (Adjudant Brescon, *Monographie du secteur de Tamaské*, 1901)

¹⁴¹ "Assurés de pouvoir semer, d'avoir à manger et de vivre en paix, les émigrants reviendront au pays, s'ils savent aussi y trouver des terres vierges, Keïta et Tahoua en disposent. Ce mouvement commence, il ira en s'accroissant pour peu que les récoltes soient bonnes. Reviendront les enfants des émigrants qui ont fui ce pays depuis trente ans, qui n'ont pas perdu toutes attaches avec leur terre d'origine et qui sont mal installés" (Brouin, *Monographie du Cercle de Tahoua*, 1944).

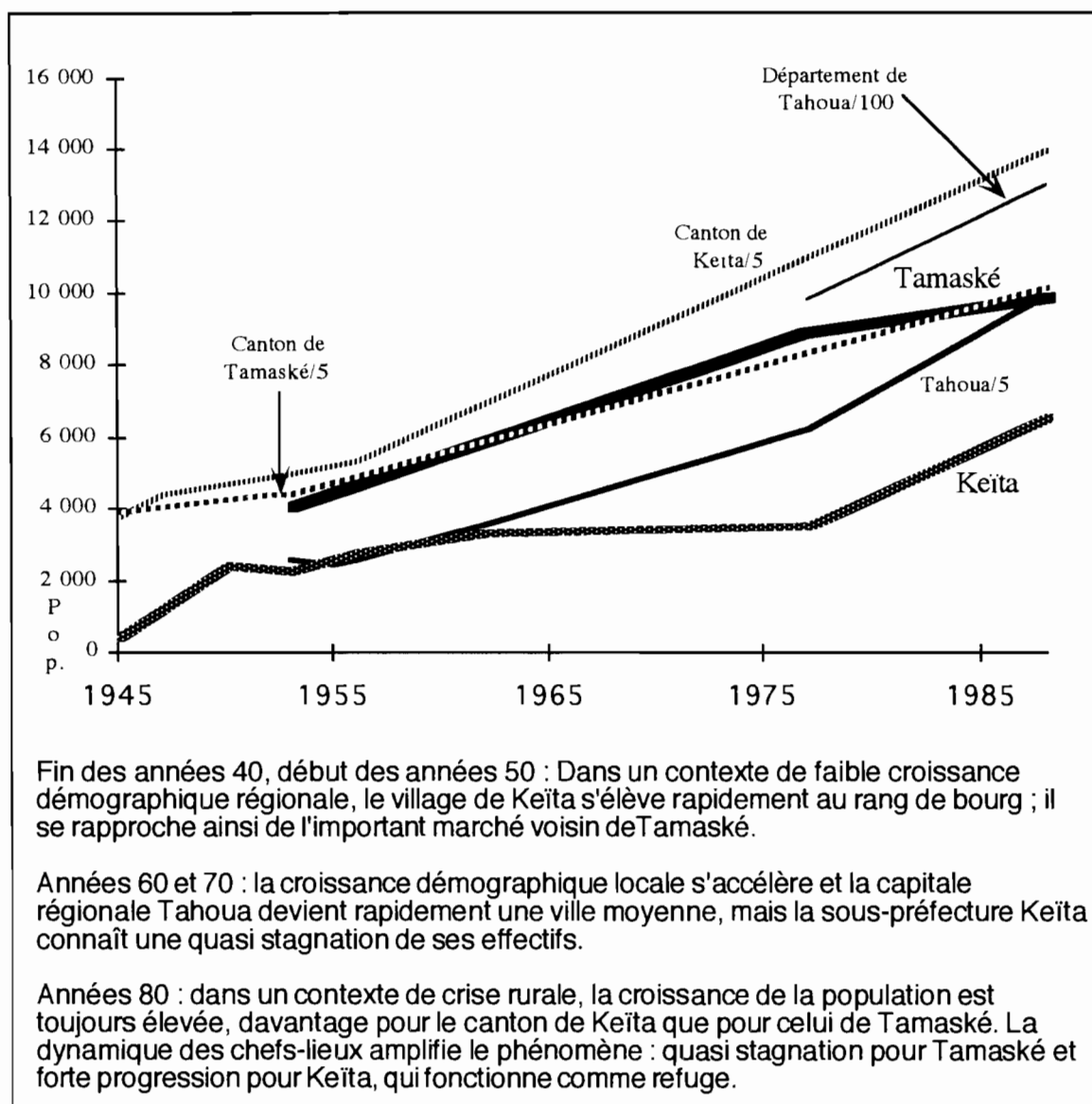


Fig. 76 : Croissances comparées de Tamaské, de Keïta et des entités géographiques environnantes

Désertification et constitution d'une diaspora

Une telle évolution ne peut se comprendre qu'en tenant compte de deux phénomènes plus ou moins liés : la désertification et l'exode rural.

La dégradation des conditions écologiques et la surpopulation relative, débute avec la colonisation et l'extension des terroirs et des troupeaux¹⁴². La crise de sécheresse de 1931 a

¹⁴² "Depuis la présence française, les troupeaux prospèrent et les abattages de grandes branches se multiplient impliquant un déboisement des vallées et une avancée du désert" (Lieutenant Peignol, *Monographie du cercle de Tahoua*, 1907).

alors des conséquences désastreuses¹⁴³. La colonisation de nouvelles terres dans la région n'est pourtant pas définitivement arrêtée¹⁴⁴, tandis que la pression humaine et pastorale s'accroît sur le milieu. Les crises climatiques des années 70 et 80 vont accentuer la dégradation progressive des écosystèmes : baisse des ressources en eau, déboisement et érosion des sols, reprise de la mobilité de massifs dunaires.... C'est le canton de Tamaské, dont les cuvettes et vallées sont les plus densément peuplées, qui souffre le plus et dont la croissance démographique est la plus faible par hémorragie régulière d'exodants¹⁴⁵.

Mais le phénomène migratoire régional est très complexe et ne peut se résumer au seul exode de paysans vers des terroirs plus accueillants ou vers les villes. Il puise ses racines dans le développement de la pratique des migrations saisonnières par les jeunes hommes à la recherche des revenus monétaires qu'offrent les nouveaux centres économiques côtiers¹⁴⁶. Ce phénomène classique dans la zone soudano-sahélienne est renforcé par la fuite des pressions coloniales¹⁴⁷. De plus, ici, il se double de migrations commerciales et de flux de réfugiés lors des périodes de disette. Le tout est facilité par la proximité d'une frontière et par des réseaux familiaux, claniques et commerciaux étendus et anciens, développés au sein de l'aire haoussa.

Tamaské, centre commercial local traditionnel et très gros village de culture, est le principal, et l'un des plus anciens, pôle émetteur de la région¹⁴⁸. A partir de cette localité

¹⁴³ Elle provoque une famine et la fuite de plus de 10 000 ressortissants du cercle dont 6 à 7 000 seraient revenus en 1944, d'après les comptes rendus de tournées du Commandant de cercle M. Brouin.

¹⁴⁴ En 1944 le commandant de cercle pense que la colonisation des terres vierges par les gens de Tamaské et de Laba est à encourager.

¹⁴⁵ Si l'on considère l'ensemble des effectifs des quartiers de l'actuelle agglomération, on constate une très faible croissance de la population de Tamaské dans la longue durée puisque celle-ci aurait à peine doublé depuis le début du siècle. Les recensements administratifs, qui prennent en compte les contribuables absents surestiment largement la population du centre, alors qu'ils sous-estiment celle de la sous-préfecture pour laquelle la plupart des fonctionnaires ne sont pas recensés. Aussi nous ne retenons que les données du Recensement Général de la Population.

¹⁴⁶ En 1946, d'après l'administrateur colonial, l'émigration saisonnière est pratiquée vers le Nigeria, la Gold Coast et également Agadez. Quelle que soit la destination, il s'agit de s'engager comme manœuvre pour ramener vêtements, argent pour la dot et expériences vécues. Les motivations actuelles ont peu changé et ce passage obligé pour nombre de jeunes de la région fonctionne toujours comme une sorte de rite initiatique, l'effet de démonstration des jeunes qui reviennent maintenant avec lunettes noires, postes de radio et parfois véhicules est toujours aussi fort. Il engendre de nombreuses migrations temporaires qui ne sont plus limitées par les vides du calendrier agricole.

¹⁴⁷ Cette fuite était déjà redoutée en 1901, lorsque les français prenaient possession du nord de l'Ader et craignaient que les populations sédentaires soient tentées de s'installer légèrement au sud, dans la zone d'influence britannique, ce qui leur aurait permis de bénéficier de la protection française face aux Touareg Ouliminden et Kel Gress sans la contrainte des prélèvements coloniaux. En fait c'est à la faveur des enrôlements durant le premier conflit mondial que des exils nombreux eurent lieu. "A la faveur du grand recensement de 1916-17, plus de 10 000 habitants ont passé au Nigeria et très peu sont revenus. On peut estimer que depuis 1916, le cercle a perdu 25 000 hab. en comptant les enfants nés en exil" (Brouin, 1944). En 1946 l'administrateur note que le flux d'émigration saisonnière ne s'est pas tari malgré la suppression des travaux forcés, par ailleurs, il constate que les émigrations de longue durée au Nigeria et en Gold Coast se traduisent parfois par un non recensement volontaire au village d'origine pour ne pas payer l'impôt.

¹⁴⁸ D'après l'*Enquête village* réalisée en 1988 par l'antenne du service du Plan de Keïta, la ville de Tamaské avec 5,7 % d'émigrés saisonniers et 8,3 % d'émigrés permanents se situe bien en dessous de la moyenne de l'arrondissement (16,9 et 20,2 %), ses taux sont également légèrement inférieurs à ceux de Keïta (8,5 et 10,9 %). Mais en valeur absolue, le nombre d'émigrés de Tamaské reste conséquent, et surtout, on peut penser que nombre

s'est constituée une véritable diaspora urbaine, dont le fleuron et la principale composante est le groupe de riches commerçants établis au Nigeria. Ils se sont enrichis dans les années 60 et 70, lors des périodes de crispation ethnique, lorsque des positions commerciales vacantes étaient à prendre. Quoiqu'il en soit, leur existence alimente un flux d'émigrés saisonniers, temporaires et permanents vers les cités nigérianes où ils sont implantés, mais également vers les nouveaux Eldorados que sont le Tchad, la Côte-d'Ivoire et surtout le Gabon.

La notoriété de Tamaské est aujourd'hui liée à cette diaspora qui ne se confond pas avec le groupe nombreux des émigrés ruraux de l'Ader¹⁴⁹. Cependant, les riches émigrés de Tamaské se manifestèrent symboliquement à la fin des années 70 et au début des années 80 : construction d'une belle mosquée de style irakien en 1979, pressions pour obtenir un transfert de la sous-préfecture, puis finalement le statut de commune rurale, décrété en 1988. Mais les réels investissements économiques se sont fait ailleurs, dans des villes plus grandes, Tahoua et Niamey notamment. Leur soutien aux finances municipales escompté par les autorités se fait attendre !

c) L'accueil dans le Liptako-Gourma

L'occupation humaine dans l'arrondissement de Say est très faible. Bien qu'ayant triplé depuis 1974, la densité moyenne y est inférieure à 13 hab/km² en 1988. De plus, la population est très inégalement répartie. Les concentrations les plus importantes se trouvent au bord du fleuve Niger et dans certains secteurs des vallons.

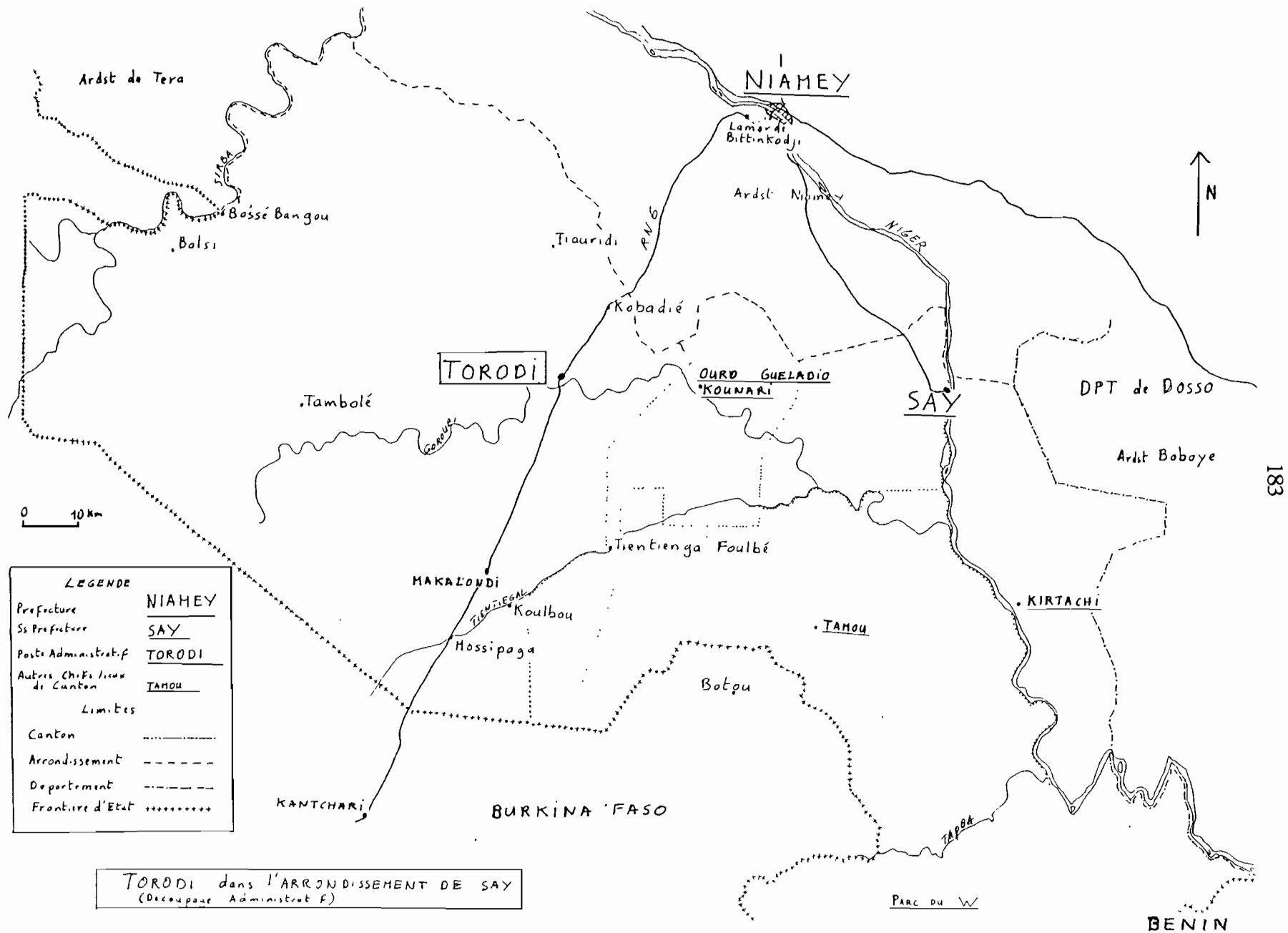
Au sein de l'arrondissement, le canton de Torodi n'a pas d'ouverture sur le fleuve et relève géologiquement d'une seule entité : le fragment de socle du Liptako Gourma. Celui-ci est parcouru de cours d'eau intermittents dont les vallées ont longtemps été infestées par l'onchocercose (cause ou effet du sous-peuplement¹⁵⁰ ?) alors que les ressources en eau du sous-sol sont difficiles d'accès. Le canton de Torodi regroupe donc nombre d'espaces sous-peuplés de l'arrondissement. La densité moyenne en 1988 y est de 12 hab/km², et elle n'était que de 5 en 1974. La population est essentiellement concentrée dans certains secteurs des vallées de la Sirba, du Goroubi et du Tientiengal, tandis que certaines aires entre Goroubi et Sirba sont désertes.

d'émigrés en milieu urbain (surreprésentés à Tamaské), le sont définitivement et ne sont donc plus recensés administrativement.

¹⁴⁹ En 1984 le nombre d'émigrés de l'arrondissement était estimé à plus de 30 000 individus (à 90 % des hommes) dont 25 000 saisonniers et 5 000 permanents. Ils représentaient plus de 20 % de la population de l'arrondissement et près de 40 % de sa population active. Bien évidemment cette estimation ne tenait pas compte des émigrés de longue date sans lien administratif avec leur aire d'origine.

¹⁵⁰ Sous peuplement dont les racines doivent aussi être recherchées dans l'histoire guerrière des principautés peul qui dominèrent la région.

Fig. 77 : Le canton de Torodi dans l'arrondissement de Say



Pourtant le canton et plus largement l'arrondissement disposent de précipitations assez abondantes. Les moyennes annuelles y sont légèrement supérieures à 500 mm, par contre, les variations dans leur distribution sont fréquentes, mais inhérentes à la condition soudano-sahélienne. Par ailleurs, les sols sont relativement fertiles puisque l'on y constatait des rendements nettement supérieurs à la moyenne nationale¹⁵¹.

Le système agraire le plus courant est l'association mil-sorgho-élevage associant terroirs de vallée -et notamment les terres lourdes de bas-fonds pour le sorgho- et pâturages de plateaux. Mais ce type de mise en valeur, n'a pas colonisé l'ensemble des terroirs de vallée, tandis que les pâturages de plateaux sont parcourus de manière très extensive. Les possibilités de colonisation agricole sont donc nombreuses. En 1975, le chef de canton (propos recueillis par l'IRSH dans *Sans cheval on se faisait vite tuer ou attraper*, 1976) déclarait : "Tous ceux qui viennent ici, viennent à cause de la culture. Si tu veux du travail, tu viens ici, tu en trouves et tu t'occupes". L'onchocercose ayant été éradiquée, le principal facteur limitatif du peuplement est le difficile accès à l'eau hors des vallées dont les inféoflux sont exploitables en saison sèche.

Les projets et les tentatives de mise en valeur et de peuplement de la région sont anciens. Dès 1919, l'administrateur Rougier remarque que "le Goroubi et son affluent de rive gauche s'étalent en nappes marécageuses peu profondes, dans une large vallée où les terrains se prêteraient admirablement à un développement intensif des cultures, si la main-d'œuvre était moins rare et les débouchés plus accessibles à l'exportation". Mais, malgré quelques essais limités de colonisation agricole par des mouvements organisés, ce n'est qu'en 1975 que les autorités nigériennes envisagent des déplacements massifs de population en direction des zones de colonisation de l'arrondissement (Tamou, bassin de la Sirba, bassin du Tientiengal, bassin du Diguibari). Ce projet s'inspirait de ceux réalisés en Haute Volta, au Ghana et en Côte-d'Ivoire dans les aires onchocerquiennes libérées de la maladie. Il était motivé par les conséquences de la crise de sécheresse que venait de subir l'ensemble de la zone sahéenne. Mais compte tenu des spécificités régionales et des expériences passées, les chercheurs de l'IRSH, à qui l'on confia une étude générale préalable, ainsi que le Ministère du Développement rural préférèrent à ce projet celui du "développement de la productivité" ("Projet Productivité Niamey" décidé dans le plan quinquennal 1979-83) préalable à d'éventuelles migrations spontanées par la suite. Le rejet du projet initial de déplacement de population n'était cependant pas définitif, et l'on pouvait lire dans l'introduction du rapport final de l'IRSH (1977) "il n'est pas impossible qu'un retour de sécheresse rende à nouveau envisageable l'immigration massive dans l'arrondissement de Say". A défaut d'immigration massive, l'installation de familles sur les aires de colonisation

¹⁵¹ D'après le Service de l'Agriculture en 1980 450 à 750 kg/ha pour le mil, contre 432 sur l'ensemble du pays et de 600 à plus de 1 000 pour le sorgho, contre une moyenne nationale de 372.

agricole (notamment celle de Tamou) fut encouragée et organisée au cours des années 80. Mais les gains de population très importants¹⁵² enregistrés depuis le milieu des années 70 s'expliquent aussi par l'importance de l'immigration spontanée.

La condition sahélienne qui affecte cette région a des effets paradoxaux en période de crise climatique. D'une part une sécheresse comme celle du début des années 70 ou comme celle de 1984 affecte durement la production agricole et animale de la région, mais d'autre part elle la fait apparaître comparativement comme une région privilégiée et un éventuel refuge dans l'ensemble national. C'est ce qu'exprime le chef de canton en 1975 (IRSH, 1976) : "La sécheresse a entraîné la famine à Torodi, mais si tu entends ce qui est arrivé à d'autres régions... Torodi remercie Dieu. La sécheresse n'a pas entraîné la région".

Cette vocation de refuge, la région l'a exercée à plusieurs reprises au cours du siècle. Ce fut notamment le cas en 1931, où la venue -souvent temporaire- de sinistrés n'empêcha pas la stagnation démographique de la région. au milieu des années 70, ce type d'immigration spontanée se reproduisit dans l'arrondissement de Say : "des immigrants quittant leur village après 1972 se sont dirigés, pour trouver du travail sur les champs des autres, vers les régions où s'étaient réfugiés leurs parents ou voisins, lors de la famine de 1931. Il s'établit ainsi une tradition de «refuge» attirant d'autant plus d'immigrants actuellement que l'immigration a été forte en 1931" (IRSH/PNUD, 1977). De plus, durant cette période, on apprend "à Niamey et dans les gros bourgs du fleuve, que dans les cantons de Torodi et de Tamou, «il y a du mil»"

Au delà du simple refuge temporaire, les mouvements de migrations spontanées de sinistrés se seraient amplifiés au cours des années 80. Mais le contexte a considérablement évolué. D'une part, l'hydraulique villageoise s'est améliorée : l'eau est disponible sur certains secteurs de plateau et les périmètres de jardinage («cultures de contre-saison» systématiquement encouragées) se sont multipliés et étendus dans les vallées. D'autre part, les villes (la métropole ou les petits centres secondaires) et leurs petits emplois de manœuvre peuvent servir de relais et d'observatoire dans la quête d'un refuge rural. Enfin notons que d'autres potentialités du sol -les placers aurifères de la Sirba- ont largement alimenté l'immigration cantonale, de manière plus irrationnelle et certainement plus éphémère.

Quelles sont pour Torodi les conséquences de la vocation d'accueil, enfin affirmée, de son canton ?

¹⁵² Le canton connaît un quasi triplement de ses effectifs entre 1974 et 1988, avec des taux de croissance moyens annuels de sa population proche des 10 %

Avec l'augmentation de la population du canton et de l'arrondissement, c'est «le potentiel de population¹⁵³» de la place centrale locale qui s'accroît. Mais nous avons vu plus haut que certaines aires échappaient largement à la polarisation de Torodi (Tamou et vallée de la Sirba), tandis que certaines exploitations sont directement reliées à la métropole voisine.

Avec le passage d'un certain nombre de migrants par la petite ville, c'est un réservoir de main d'œuvre salariée qui s'est mis en place, cela accélère l'établissement d'un véritable marché du travail, ainsi que la modification des rapports de production. Ce passage dans la petite ville en tant que manœuvre sera pour des agriculteurs éleveurs immigrés une sorte d'initiation à la vie urbaine, à moins qu'il ait été précédé d'un passage par la capitale, mais surtout il établit définitivement un lien privilégié avec la ville locale.

Pour ces différentes raisons, c'est non seulement la taille, mais aussi l'activité du centre qui bénéficie et peut encore bénéficier de la colonisation agricole et de l'intensification des systèmes agraires de sa région, même si une partie des bénéfices du mouvement sont directement "capitalisés" par Niamey.

2- Valorisation de potentialités locales et investissements externes

De grands projets de développement rural ou agro-industriels sont la raison d'être de certaines villes nouvelles, mais la plupart du temps, il s'agit de greffes qui prennent plus ou moins bien et dont les conséquences sur la dynamique des localités d'accueil sont contrastées.

a) Le complexe sucrier d'Anié ou la greffe industrielle sans aménagement

Le projet et sa réalisation

Au cœur d'une région de colonisation agricole et de culture du coton, le site d'Anié fut choisi pour l'implantation d'un complexe sucrier à la fin des années 70. Ce projet d'industrialisation en milieu rural, trouvait là des terres disponibles, un site favorable et une desserte routière et ferroviaire. Il s'inscrivait par ailleurs dans une région encore proche de la capitale et en mal d'industrialisation après l'échec du complexe textile de Dadjia.

Le complexe, financé par la Chine (Coût : 4 Milliards de f CFA, dont 3,25 financés par la Chine) consiste en une plantation de canne à sucre de 1 200 ha. prévus initialement (environ 1 000 sont mis en valeur en 1992, selon le secrétaire du chef du personnel, alors

¹⁵³ Au sens de la masse de population qui évolue dans l'orbite de polarisation des services d'une ville.

que fin 1986, 830 étaient aménagés et 340 plantés) irriguée grâce à un barrage et en une usine de transformation en sucre et alcool.

La construction de l'usine et du barrage furent réalisés en 1980 par une société de construction chinoise. Le démarrage effectif de la sucrerie eu lieu en 1987, date de la première campagne de la Société Sino-Togolaise (SINTO). La capacité de la sucrerie est de 6 000 t de sucre par an (correspondant à un rendement moyen de 50 t/ha) et de 6 000 l d'alcool par jour. En 1992, on nous affirme que la moyenne annuelle est de 5 à 6 000 t/an de sucre et de 500 000 l/an d'alcool (soit 1 500 l/jour). La sucrerie emploie un peu plus de 1 500 personnes, dont 500 permanents (30 sont chinois et sont les seuls à habiter sur le complexe) qui encadrent la production et entretiennent le complexe. Les autres sont des saisonniers employés, durant la campagne d'octobre à mars, comme ouvriers agricoles à la coupe ou comme ouvriers spécialisés à la production. Un système de navette reliant le marché à l'usine (5 km) achemine, depuis 1992, les ouvriers au complexe.

L'activité du centre est ainsi partiellement rythmée par la campagne sucrière, de nombreux saisonniers louent alors des chambres dans les différents quartiers de l'agglomération. Dans le quartier majoritairement Kabyé (quartier "Yéyé"), la moitié des résidents sont employés par la SINTO.

Il s'agit d'une entreprise d'import-substitution dont la production est essentiellement destinée au marché intérieur, une partie de la production d'alcool est cependant exportée vers le Bénin par des commerçants qui peuvent emporter jusqu'à 1 000 l avec un taxi. Le sucre et l'alcool sont vendus directement depuis l'usine à des commerçants. Certains, localisés à Anié, et informés sur l'état du stock peuvent ainsi spéculer et une des principales fortunes commerciales de la localité repose sur ce commerce.

La spécificité du cas d'Anié parmi les cas ouest-africains

Dans le cadre du développement des industries agro-alimentaires, d'une politique d'import-substitution et d'une volonté de mise en valeur de terroirs utilisés de manière très extensive, de nombreux états africains ont décidé de mettre en place des complexes sucriers, archétype du projet à la fois agricole et industriel en milieu rural. A partir du cas précurseur de Jacob -l'actuel N'Kayi- (Vennetier, 1963 et 92 ; Bouandza, 1979) au Congo Belge à la fin des années 50, le Cameroun se lança dans un projet comparable à la fin des années 60, sur le site de Mbandjock (Barbier, Courade et Tissandier, 1977). En Afrique de l'ouest, plusieurs complexes virent le jour au cours de années 70 et 80, ce furent celui de Banfora (Ouattara, 1981 ; Goisard 1991 et 93) en Haute-Volta (actuel Burkina Faso), ceux du grand programme sucrier ivoirien (Aubertin 1983 , Dubresson, 1989) qui se traduisit par la mise en valeur de 6 sites de 1975 à 1980, celui de Richard Toll (Kane, 1989 ; Le Roy, 1991 et

92) dans le cadre de l'aménagement agricole de la vallée du Sénégal, et enfin citons ceux du Ghana méridional à l'aval d'Akosombo (Asutsuare) et à Komenda.

Localité	Pays	Début	Sup (ha)	Prod. (M de t)	Emploi			Agglo préexistante	Logt prévu
					Perm	Sais.	tot		
Banfora	Burkina Faso	1970	10 000				3 900	oui	oui
Mbandjock	Cameroun	1969	6 000	20			2 800	non	oui
N'Kayi (Jacob)	Congo	1956	6 000	18	2 500	1 200	2 700	non	oui
Richard Toll	Sénégal	1970	7 600	82	5 000	3 300	8 300	oui	oui
Borotou-Koro	Côte-d'Ivoire	1979	5 000	45	1 500	1 000	2 500	non	oui
Anié	Togo	1987	1 000	6	500	1 000	1 500	oui	non

Tab. 14 : Anié parmi six cas africains de complexes sucriers

Le complexe d'Anié apparaît donc tardivement et sa taille est modeste en regard des réalisations précédentes qui concernaient une superficie d'au moins 5 000 ha (mis à part les 400 ha irrigués de Komenda et les 2 000 ha d'Asutsuare au Ghana) et s'étaient traduit par au moins 1 500 emplois permanents. Autre spécificité du cas d'Anié, le logement des employés ne figure pas dans les objectifs du projet chinois. Cela est rendu possible par la taille du projet, la faible proportion des permanents parmi les employés (1/3, contre plus de 1/2 pour tous les autres complexes), et la proximité d'une petite agglomération sans statut administratif et donc ignorée par les services d'urbanisme, pouvant ainsi absorber dans son parc de logement "villageois" le surplus de population engendré par l'usine ! Par ailleurs, les expériences ambitieuses précédentes s'étaient toutes heurtées à des problèmes économiques et de logement des employés, qu'il s'agisse de les loger sur place dans le vide urbain (Borotou Koro, Mbandjock) ou de reporter les effets urbanisants de l'opération sur une ville voisine (Banfora).

Des agglomérations nouvelles ont pu émerger à partir d'un complexe sucrier, le cas le plus fameux est celui de Jacob devenue N'Kayi au Congo, bourg de 500 habitants en 1952, la localité est devenue la troisième ville du pays en quelques années, elle regroupait déjà officiellement 5 000 hab. en 1964, puis 15 000 en 1966, près de 30 000 en 1974 et vraisemblablement 50 000 en 1992. Au Cameroun, Mbandjock constituait un véritable projet de ville nouvelle à la fin des années 60 devant regrouper rapidement 10 000 hab. Cet objectif, longtemps hypothétique, fut réalisé avec quelques années de retard (9 800 hab. en 1976 et 11 500 en 1987). Ce centre industriel et administratif (sous-préfecture) n'avait pas "tenu les promesses d'une ville" en 1971, mais en 1977, "elle ressemble davantage à une agglomération qui veut devenir urbaine" (Barbier et alii, 1977, p. 70). Le pouvoir urbanisant d'un tel projet est donc bien réel malgré les réserves des chercheurs qui ne souhaitent pas confondre camps de travailleurs et ville. C Aubertin estimait ainsi en 1983 que "Borotou-Koro n'est pas une ville", s'appuyant sur le cas de Mbandjock, elle ajoutait "Peut-être faudrait-il revoir nos définitions de la ville... Peut-être aussi faudrait-il admettre que ce n'est

pas une usine entourée de cités ouvrières ou 200 millions distribués chaque mois qui suffissent pour faire une ville... que l'industrie n'est pas plus urbanisante qu'elle n'est industrialisante, du moins dans un espace restreint" (p. 111). Mais force est de constater que plus de 10 000 hab. sont agglomérés en 1988 à Borotou-Koro, et l'analyse que faisait P. Vennetier vingt-cinq ans plus tôt pour Jacob est encore d'actualité à condition de remplacer "résonance psychologique" par "opportunités ruralo-urbaines" : "En s'implantant dans une zone jusque là purement agricole, elle [la société sucrière] a amené de profonds bouleversements ; des courants migratoires se sont établis, qui ont affecté des milliers d'individus. Ceux-ci sont venus former, aux portes de la plantation, une agglomération de plus de 10 000 âmes, dont l'importance dépasse largement les besoins en main d'œuvre de la société. Comme beaucoup de villes d'Afrique Noire, Jacob ne s'accroît plus en fonction d'une nécessité économique, mais de la résonance psychologique qu'elle éveille dans l'esprit des villageois" (p. 79). Un cas particulier va dans le même sens : Bérégaougou qui est le site réel de la sucrerie de Banfora, à une quinzaine de km de la ville. Le village a tôt bénéficié de la tendance spontanée des ouvriers à s'implanter à proximité immédiate des plantations et de l'usine, en contradiction avec le projet initial ; celui-ci s'infléchit alors rapidement en organisant officiellement le logement d'une partie du personnel nombreux (10 000 employés dont 5 000 permanents) à Bérégaougou. La localité a obtenu le statut de commune en 1987 et réclame le rattachement de l'usine à son périmètre, s'affirmant ainsi face à la ville de Banfora.

Avec l'évocation de ces quelques agglomérations industrielles (N'Kayi exclue, qui a pu se hisser dans une armature urbaine en pleine constitution) se pose la question de leur devenir en cas de fermeture de l'usine qu'elles abritent. L'évolution de Dadja¹⁵⁴ au Togo est à ce titre intéressante. La localité abrita une usine textile à partir de 1966, alors qu'elle n'était qu'un marché routier, bourg d'un peu plus de 1 000 hab. L'usine connut d'abord une phase de montée en puissance, passant de 500 employés en 1970 à près de 1500 neuf ans plus tard, mais en 1981 la société devenue déficitaire fut dissoute par le groupe allemand propriétaire. L'activité ne cessa pourtant pas complètement, mais les effectifs de l'usine maintenant autogérée, décrurent rapidement, ils étaient encore plus de 500, lorsqu'en 1987 la société fut définitivement liquidée à la demande d'un repreneur qui finalement n'honora pas ses engagements. Malgré ces avatars, Dadja a semble-t-il poursuivi la croissance amorcée dans les années 70, à un rythme certes inférieur (5 % de moyenne annuelle pour les années 80, contre 12,5 % durant la décennie précédente) mais non négligeable, d'après nos estimations basées sur le recensement électoral. Dadja serait ainsi passée de 1 400 hab. en 1970 à 5 100 en 1981, puis 8 700 en 1992. La crise de l'apparente mono-activité de cette

¹⁵⁴ Informations tirées d'un article à paraître de Yves Marguerat.

petite agglomération n'a donc pas supprimé tous les ressorts de sa croissance, et sa fonction antérieure de marché et d'étape sur une artère routière lui permet de se maintenir en tant que petite ville support de petites activités diversifiées.

Outre les cas d'agglomérations nouvelles, des petites villes déjà constituées ont pu bénéficier de l'implantation ultérieure d'un complexe sucrier pour véritablement décoller. Banfora et Richard Toll sont dans cette situation. La première, avec une population de plus de 35 000 individus en 1985, a connu une croissance de l'ordre de 10 % par an au cours des années 70 et du début des années 80. Le gros bourg de 1961 (4 000 hab.) est devenu une petite ville de plus de 10 000 hab. en 1975, avant d'atteindre la catégorie des villes moyennes au début des années 80. Richard Toll a suivi à peu près le même cheminement, avec une accélération plus brutale encore, passant d'un peu moins de 5 000 habitants en 1970 à plus de 13 000 en 1976, par contre, le seuil des 30 000 a été atteint moins rapidement (29 700 en 1988).

Le support fonctionnel et économique de ces deux cités est diversifié : la première était une gare secondaire et est devenue préfecture, alors que la seconde était une "escale" secondaire sur le fleuve et est devenue un des pôles de développement agricole de la vallée. Par contre, la commune de Richard Toll ne s'affirme pas comme une place centrale dans sa région qui est déjà bien encadrée par des centres secondaires. Mais même sans fonctions exogènes d'encadrement, il est difficile d'isoler la composante agro-industrielle dans la dynamique actuelle de la ville, car là aussi, le petit commerce, l'informel et les activités agricoles sont des supports importants de l'économie urbaine : "derrière le «pavé» de la ville industrielle, la «plage» du syndrome de l'informel saint louisien reste prégnante" (Le Roy, 1991, p. 179).

Anié relèverait plutôt de cette catégorie des villes non chef-lieu qui abritent un complexe agro-industriel. Mais dans le cas d'Anié, il est incontestable que l'usine a contribué à la continuation d'une croissance apparemment spontanée du centre (6,7 % de croissance annuelle au cours des années 70, donc avant l'implantation du complexe, et 6,4 % pour la décennie suivante, soit un rythme toujours soutenu mais inférieur) sans en rendre compte de manière prégnante.

b) Le tourisme à Badou et dans les petites villes

Le Litimé est considéré comme un site touristique attractif au Togo. Cette réputation est due à l'énergie de relief du talus qui limite le plateau atakorien de l'Akposso, allié au milieu tropical humide et à sa forêt ombrophile qui subsiste par endroit. Mais le charme du lieu (somme toute très proche du Kloto voisin de Kpalimé) réside surtout dans son relatif

isolement topographique. Les quelques guides et les organisateurs d'excursions recommandent donc cette destination, ils retiennent comme seul pôle d'intérêt la cascade d'Akloa située à proximité du bourg de Tomégbé, soit à une dizaine de kilomètres de Badou.

Les retombées économiques locales de ce tourisme sont très limitées. Il s'agit essentiellement de quelques emplois à l'hôtel d'État (18 employés dont deux vacataires). L'hôtel Abuta fut construit en 1974 dans la préfecture ; il voit depuis passer de nombreux fonctionnaires pour quelques nuits. Ce ne sont donc pas exclusivement les quelques nuitées hebdomadaires liées au tourisme qui alimentent cet établissement d'une dizaine de chambres sous utilisées. Le tourisme apporte également un léger supplément de consommation pour les stations essences de Badou et l'emploi aléatoire de quelques guides à la cascade. Celle-ci constitue la seule ressource touristique exploitée ; aucune ferme cacaoyère ou caféière, ni même le centre de recherche de la S.R.C.C n'accueillent de visiteurs.

Bien souvent l'activité hôtelière liée au tourisme se localise en ville moyenne ou constitue un isolat à la porte d'un parc ou d'une réserve naturelle. La répartition du parc hôtelier togolais (voir l'article "tourisme" de l'atlas Jeune Afrique du Togo) est révélatrice de ce phénomène. Dans le cas exceptionnel de Badou, la plupart des "tours opérateurs" et des excursionnistes au départ des grands hôtels de Lomé prévoient leurs nuitées à Atakpamé et Kpalimé pour une visite de quelques heures à la cascade, négligeant ainsi l'hôtel Abuta.

Citons quelques unes des rares petites villes touristiques ; et notons que cette activité secondaire, et surtout largement externe, ne se traduit pas par une croissance des localités concernées :

- Ayorou (Niger), marché de bétail au bord du fleuve Niger, lieu de villégiature des niaméens pour les week-end de saison sèche. La population de ce poste administratif frontalier doté d'un bel hôtel croît de 2 % entre 1977 et 1988 pour avoisiner les 8 000 habitants à cette date.

- Elmina, petit port de pêche où trône un des forts les plus fameux et les mieux conservés de la Côte de l'Or, et Akosombo, où un superbe et récent hôtel occupe un belvédère sur le barrage et sa centrale hydro-électrique. Ces deux cités ghanéennes, situées à 150 et 100 kilomètres de la capitale, ont des populations respectives d'environ 15 000 et 10 000 résidents en 1984 ; entre 1970 et 1984, elles ont connu des croissances moyennes annuelles modérées, de l'ordre de 2 %.

- Togoville, bourg éponyme lieu de signature de l'un des premiers traités avec les colonisateurs allemands, qui bénéficie d'un site lagunaire pittoresque. Ce centre touristique, missionnaire et scolaire, consacré par la venue du Pape, se situe à la grande périphérie de Lomé (30 km). Cette proximité de la capitale en fait une destination d'excursion à la journée très fréquentée, cependant les retombées locales se limitent à l'occupation de quelques piroguiers, guides et artisans, ainsi qu'à la prospérité d'un cafetier et de la chefferie qui

s'assure de substantielles rentrées par l'instauration d'un "don" obligatoire et préalable à toute visite. La croissance de ce petit centre est comparable à celle des petites villes touristiques précitées, soit 2,4 % par an entre 1970 et 1981, et une population à cette date de 5 600 âmes.

c) Le projet de développement rural intégré à Keïta

Au début des années 80 la région de Keïta, aux confins du Sahel, apparaît comme l'archétype d'un milieu agricole et rural en pleine déprise¹⁵⁵, avec des signes très nets de désertification et de dégradation du milieu physique (voir Livre 1 : III-B-1-b). Aussi est-il choisi par les gouvernements italiens et nigériens pour accueillir un très important projet de développement rural intégré dont la FAO est le maître d'œuvre. L'accord est signé en décembre 1983. Le contexte scientifico-institutionnel est celui de la prise de conscience des problèmes d'environnement dans le Sahel, qui connaît une seconde vague de sécheresse aux conséquences catastrophiques en moins de 10 ans. C'est aussi la période où les thèmes du développement autocentré (participation paysanne et développement "par le bas"), intégré (approche systémique et non sectorielle) et durable (gestion à long terme de l'environnement et de l'ensemble des ressources rares) s'affirment comme le paradigme des opérations de développement¹⁵⁶.

Le "Projet" de Keïta (PIK) est prévu en trois phases de 7; 5 et 4 ans pour une durée totale de 16 années à l'issue desquelles toutes les réalisations doivent être prises en charge par les autochtones ou l'administration pour les services. Ces réalisations sont complémentaires et touchent différents secteurs (Fig. 78 à 80). Il s'agit du traitement des bassins versants et des koris pour stopper l'érosion des sols, faciliter l'infiltration, tout en reboisant ou en reconquérant des terres de culture sur les glakis et les plateaux. Il s'agit également par le creusement de puits et le percement de forages, de faciliter l'approvisionnement en eau pour l'irrigation des parcelles jardinées et pour l'alimentation en eau potable, lourde charge qui incombe aux femmes. Il s'agit encore de doter l'arrondissement d'infrastructures indispensables dans les domaines sanitaire, scolaire,

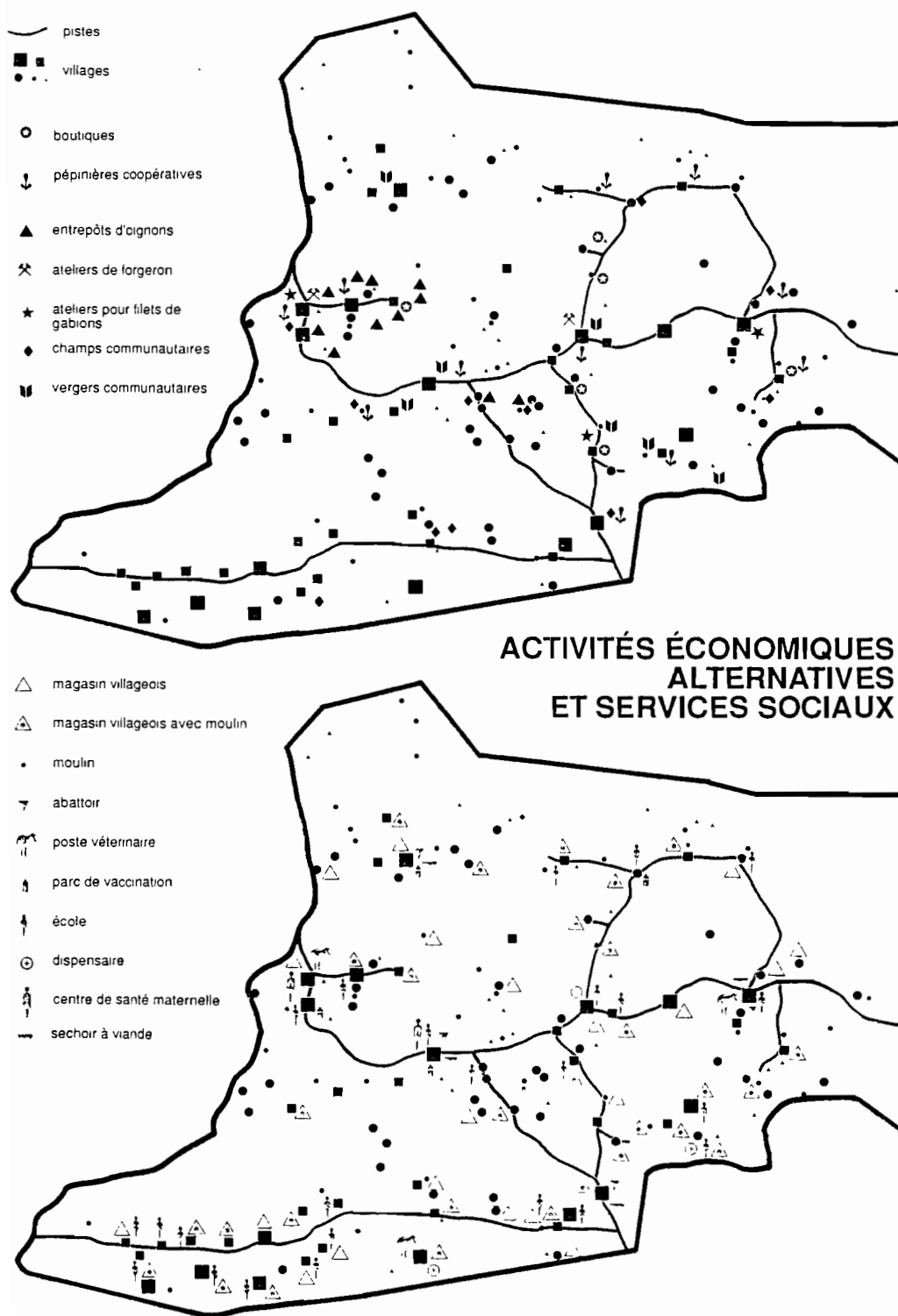
¹⁵⁵ Si la population continue d'augmenter, le solde migratoire est largement négatif et la population vieillit, tandis que les terroirs régressent.

¹⁵⁶ "Le projet de développement intégré de Keïta est la preuve éclatante que le courage et l'imagination peuvent faire progresser le développement rural à pas de géant. Il n'a pas fallu plus de cinq ans aux habitants de Keïta pour transformer ce qui n'était plus qu'une contrée désolée, incapable de nourrir la population, en une région où progresse à grands pas l'agriculture et l'élevage. Le projet de Keïta est la concrétisation des objectifs prônés par la FAO en vue d'un développement intégré durable. La participation populaire a joué un rôle clé. Dès le départ, des habitants ont pu participer activement à toutes les décisions et à la fixation des objectifs et des grandes orientations, ils ont participé à la planification et à l'exécution de toutes les activités (...) Le développement intégré suppose que l'on considère la communauté comme un tout, de telle manière que les changements dans tel ou tel secteur ne freinent pas les progrès ailleurs" (E. Saouma, Directeur de la FAO, 1990, Brochure de présentation du Projet de Développement Rural Intégré de Keïta)

artisanal, commercial et des transports. De 1984 à 1990, près de 3000 ha de terres de culture ont été “reconquis” ; 100 km de routes rurales ont été construites ; 53 “puits villageois” et 500 puits d’irrigation ont été creusés ; des barrages d’écurement ont été réalisés ; de nouvelles plantations d’arbres truffent les bassins versants et les abords de certains villages ; des magasins, des ateliers, des dispensaires, des écoles et différents services sont venus renforcer les maigres équipements des principaux villages et bourgs de l’arrondissement. Ces nombreuses réalisations ont nécessité de lourds investissements, le recours à une logistique considérable et le travail quotidien de nombreux habitants et surtout d’habitantes (2 500 à 3 000 par jour).

Il n’est pas question ici de faire un bilan d’une telle opération mais de s’interroger sur ses rapports aux bourgs et aux petites villes locales. Dans ses objectifs (notamment la lutte contre l’exode rural) et sa conception même, le projet s’affirme comme anti-urbain, dans la mesure où la dimension urbaine est explicitement exclue de son champs. Cependant pour ce projet on ne peut plus officiel, seule la sous-préfecture peut être considérée comme ville. A ce titre, elle ne bénéficie pratiquement pas des opérations de développement programmées, si ce n’est par l’équipement de son marché de bétail et par l’installation d’un centre de santé maternelle. Mais la reconstruction du barrage rompu en 1978, qui permettait de maintenir la fameuse mare permanente de Keïta, et par là même de pratiquer les cultures de décrue et la pêche, n’est pas prévue par le projet. Il est vrai que celui-ci privilégie les parties amonts des bassins versants et qu’il a tout de même permis l’équipement du kori en seuils d’épandage qui accroissent l’infiltration. De même le centre, malgré sa spécialisation métallurgique traditionnelle, n’a pas été retenu pour l’implantation des ateliers de forgeron et de filets de gabions qui siègent à Tamaské, Ibohamane et Gadamata.

Les opérations semblent bénéficier particulièrement aux principaux bourgs de l’arrondissement et notamment au marché de Tamaské, largement doté en infrastructures et dont la vaste cuvette a fait l’objet de nombreuses interventions (Fig. 78 à 80). Mais la population de Tamaské ne semble plus devoir progresser de manière importante en ayant atteint une taille critique dans son contexte local. Ibohamane, par contre, a vu ses effectifs progresser rapidement pour atteindre les 4 500 habitants au recensement de 1988. La localité puise son dynamisme dans l’aménagement d’une partie de son terroir, réalisé dans les années 70 sous la forme d’un vaste périmètre irrigué par un barrage et dévolu à la culture du coton. Cet aménagement en fait d’ailleurs le seul pôle agricole régional d’attraction pour les migrants. Le “projet” est peu intervenu sur le terroir, mais il a transformé la localité en une place centrale secondaire, cela, en dotant le centre d’équipements (adduction d’eau, dispensaire et école) et surtout en désenclavant le nord de l’arrondissement, ce qui en fait un carrefour important (Fig. 78).



(Voir aussi page suivante)

Fig. 78 à 80 : Les réalisations du Projet Intégré de Keita de 1984 à 1990

Légende de la carte

- pistes pré-existantes
- pistes construites par le projet

villages (habitants):

- plus de 2 000
- 1 001 - 2 000
- 501 - 1 000
- 250 - 500
- ▲ moins de 250

koris (cours d'eau saisonnier)

reboisement des koris

tranchées de reboisement:

- 25 000 arbres
- 10 000 arbres

banquettes (terres récupérées et exploitées

- cultures vivrières ou fourrages)
- = 100 hectares

digue



- forages:
- forage profond (avec château d'eau et réseau de distribution)



- petits forages

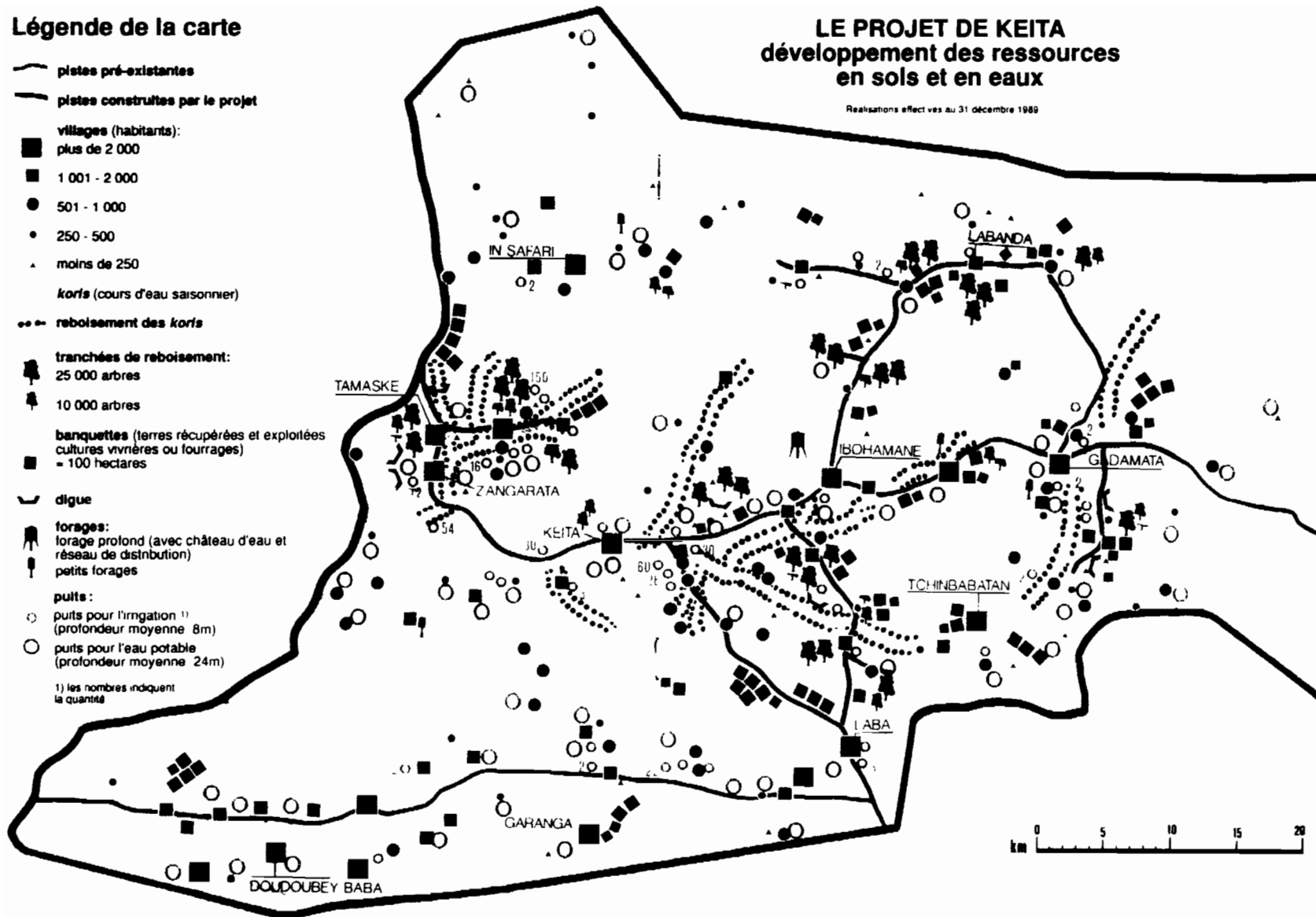
puits:

- puits pour l'irrigation ¹⁾ (profondeur moyenne 8m)
- puits pour l'eau potable (profondeur moyenne 24m)

1) les nombres indiquent la quantité

LE PROJET DE KEITA développement des ressources en sols et en eaux

Realisations effectuées au 31 décembre 1989



Les investissements à Keïta ont néanmoins été de loin les plus considérables, puisque les locaux du projet y sont installés ainsi que toute sa logistique. Il s'agit d'un pôle d'emploi important avec dix-sept agents et de nombreux employés temporaires (jusqu'à trois cents). Mais, le "projet" est aussi le premier promoteur immobilier de la localité. Outre ses propres locaux, érigés à la sortie orientale de la ville vers la nouvelle aire d'extension, il a fait construire quelques villas pour loger ses cadres, dont une partie continue à doper le marché des villas "conventionnées". Par ailleurs, le "projet" a entrepris à titre privé l'électrification de la petite ville. Les effets induits sur le centre sont donc considérables. Ils se ressentent dans son dynamisme démographique, considérablement dopé depuis le début des années 80, après une longue période de quasi-stagnation que le statut de sous-préfecture n'avait pas entravée. Ils se ressentent également sur l'activité du marché et de l'autogare, pour lesquels les recettes fiscales sont en nette progression, passant de 325 000 f CFA en 1984 à 1 million en 1988 pour le marché, et de 900 000 à 3,5 millions pour l'autogare. La question se pose donc du devenir de la localité au départ de l'administration du "projet".

3- Concurrence des centres

Nous avons déjà observé des cas de centres urbains voisins et donc concurrents sur le plan fonctionnel. Ce sont toujours les enjeux de l'encadrement administratif, commercial et de service de l'environnement local et régional qui motivent les rivalités. Après les cas d'Anié et Atakpamé, de Torodi et Say, de Tamaské et Keïta, de Kadjebi et Jasikan, nous allons maintenant évoquer plus spécifiquement ceux du Litimé (Badou et les bourgs voisins) et la composante administrative de la concurrence des centres du Buem et du Nord de la région Ghanéenne de la Volta.

a) Concurrence des centres et diffusion de l'activité dans le Litimé

La société akposso traditionnelle n'est pas centralisée, aussi lorsque sept villages descendent dans la plaine sur la ligne de contact avec le talus au début du siècle, ils ne sont pas hiérarchisés. L'affirmation de la prééminence de Badou tarde à s'affirmer. Le chef de Badou, Egblomassé, est l'interlocuteur des Allemands, mais c'est Kitchibo qui accueille le premier pasteur de la plaine en 1911. C'est d'ailleurs le chef de ce village, Ihou, qui réclame le rattachement du Litimé à la colonie française pendant la période anglaise, et fait office de chef de canton jusqu'à sa mort en 1932.

Durant les années trente et quarante, Badou devient la place centrale définitive¹⁵⁷. Après une promotion comme chef-lieu de canton, c'est, à partir de 1939, la position de débouché routier qui lui donne un avantage décisif¹⁵⁸. Les prééminences administrative¹⁵⁹ et économique¹⁶⁰ ne seront plus démenties.

Cependant, la concurrence reste rude avec le bourg voisin de Tomégbé, siège d'une importante mission catholique depuis 1936. La rivalité avec la mission et les élites de ce bourg est surtout politique, comme en témoigne les rapports d'administrateurs coloniaux des années 1940. Ceux-ci souhaitent contrer l'influence des missionnaires et du Comité de l'Unité Togolaise (CUT) par leur soutien à la chefferie de Badou. Par la suite, sous le règne du parti unique, un important personnage de l'État (Monsieur Eklo, ex-secrétaire administratif du Rassemblement du Peuple Togolais et ex-Ministre de l'intérieur et de l'Information) était originaire de Tomégbé et favorisait ce centre. Ainsi, un grand marché couvert, le seul du Litimé, y fut inauguré en 1990, quelques années auparavant le bourg fut choisi pour l'accueil du centre régional de la SRCC. Dans le même temps, les investissements privés commerciaux de ce même personnage s'étaient orientés vers Badou : il y ouvrit la première¹⁶¹ station essence du Litimé en 1977.

Dans un nouveau contexte politique, celui de 1991, le Litimé est divisé en trois cantons (Kpété Maflo, Tomégbé et Badou), les autorités coutumières de Badou n'ont donc plus autorité que sur celles du tiers nord de la plaine.

Outre cette concurrence entre les premiers bourgs akposso du Litimé, un phénomène récent est à noter, il s'agit de la diffusion de l'activité commerciale. Celle-ci, d'abord concentrée sur les bourgs du piémont, se porte partiellement vers les villages secondaires et immédiatement frontaliers. Ceux-ci, plus près de nombreuses plantations et de leurs fermes isolées, bénéficient de l'extraordinaire amélioration du réseau routier, et notamment des pistes réalisées par la SRCC. Mais c'est surtout le commerce frontalier, licite et illicite¹⁶²,

¹⁵⁷ Nous sommes alors dans une période où "le besoin de relais urbain se fait sentir", il en est ainsi, selon G. Courade et M. Bruneau, "dès lors qu'un front pionnier ou le secteur de colonisation ont recours au crédit, à la mécanisation et à l'achat massif d'intrants. Par ailleurs, l'intervention bureaucratique nécessite pour les besoins de ses intervenants un embryon urbain, une base qui peut évoluer ensuite en centre semi-urbain" (1983, p. 75).

¹⁵⁸ La population de Badou passe de 1 000 habitants en 1949 à 7 500 en 1981, dans le même temps celle du bourg de Tomégbé passe de 700 à 5 500. En une trentaine d'année, dans un environnement en forte croissance (la population du Litimé est multipliée par 10, passant de 5 000 à 50 000 habitants), les deux localités ont donc vu une multiplication par 7,5 de leur population, sans que la prééminence de Badou soit remise en cause.

¹⁵⁹ Poste Administratif le 1^{er} octobre 1959, puis chef-lieu de Circonscription Administrative (transformée en préfecture en 1981) le 8 mai 1974.

¹⁶⁰ Qualifié en 1986, par la direction régionale du plan dans son schéma directeur, de "centre d'échange intra-régional", Badou doit encadrer les deux "centres relais" du Litimé : Tomégbé et Kpété Béna. Cf. : *Atlas du développement régional du Togo*, édité en 1992 par la Direction Générale du Plan et du Développement du Togo et le P.N.U.D., p 140

¹⁶¹ En 1990, une seconde fut créée, toujours à Badou.

¹⁶² En 1955, Cornevin note : "La contrebande, surtout celle du gin, est une source de profits pour certains intermédiaires de Badou, Tomégbé et Kpété Maflo."

qui fait la force de ces nouveaux marchés¹⁶³. Le phénomène est donc avant tout lié à la position frontalière du centre et de son environnement local. Précisons cependant, qu'une telle diffusion des marchés au plus près de la frontière, ne caractérise pas l'ensemble des "périphéries nationales" d'Afrique de l'ouest.

L'émergence de nouveaux marchés périphériques constitue une opportunité pour certains commerçants et entrepreneurs installés dans les premiers bourgs. Ceux-ci peuvent diversifier leur activité, mais ne se détournent pas systématiquement de la place centrale (seul véritable marché de gros de la région) où ils gardent un pied et continuent à investir ou à placer. Même attitude pour quelques commerçants de la périphérie du Litimé. Dans ce contexte, la réalisation du marché couvert de Tomégbé apparaît comme une réalisation de prestige non adaptée et improductive. Elle est même contre-productive puisque son existence a poussé les autorités à tenter, sans succès, de modifier le jour (Samedi comme Tomégbé) du marché actif et frontalier de Kessibo Wawa. Mais, rassurons nous le bâtiment est toujours fermé et restera comme le symbole local d'une politique d'investissements publics marquée par le clientélisme et l'inadaptation.

b) Jasikan, Kadjebi, Bodada, Worawora, Hohoé, Kpandu et les autres : les enjeux de la direction administrative

Nous avons déjà vu comment l'armature régionale du pays Buem et du nord du pays éwé ghanéen s'est constituée et s'est réorganisée au gré de l'évolution du réseau de transport. Dans la concurrence ou l'émulation qui accompagne l'évolution relative des petites villes de la région, les fonctions politiques et administratives tiennent également un rôle important, si ce n'est moteur.

Kpandu, dans le cercle de Kpalimé, est le premier chef-lieu de cette aire durant la période allemande. Lors du passage du territoire sous mandat britannique, en 1919, le district de Ho intègre cette région.

Mais très tôt, Jasikan est un poste administratif, qui éclipse le centre coutumier voisin de Bodada, non sans opposition de la part du pouvoir coutumier. L'actuel "Paramount-chief" a d'ailleurs dû se résoudre en 1983 à venir s'établir à la périphérie de Jasikan, sur la route qui mène à son bourg d'origine. La reconnaissance administrative de Jasikan se marque en fait dès la période allemande par la présence ponctuelle d'un administrateur colonial, puis en 1952, par l'obtention du statut de chef-lieu de district. Cette distinction est éphémère et disparaît en 1960, tandis que le Buem se retrouve sous le commandement

¹⁶³ La même semaine d'octobre 1988, une enquête dénombre exactement autant de commerçants sur le marché de Badou Djindji (Danyé-N'Konta) que sur celui de Badou, soit 421, tandis que le marché de Kessibo Wawa en accueillait 224.

administratif de Krachi. Mais toute une série d'équipements et de services font quand même de Jasikan une place importante par ses services publics (et religieux), notamment son Training Teacher College (l'équivalent d'une école normale francophone) qui assure la présence de nombreux fonctionnaires et apprentis fonctionnaires, et renforce l'importante fonction scolaire du centre avec ses écoles presbytériennes, catholiques et publiques et notamment son école secondaire depuis 1960. Par contre, la fonction de centre sanitaire local est déjà dévolue à Worawora, l'autre centre religieux et de mission¹⁶⁴ du district, doté d'un hôpital¹⁶⁵.

En 1962, le statut ambigu à l'époque, de chef-lieu de district récompense à nouveau Jasikan, ainsi que le récent centre politique local autochtone de Kadjebi. Ce dernier dépasse dorénavant Jasikan en taille avec, en 1960, 7 500 hab. contre 5 000. Par contre l'importante place commerciale éwé de Hohoé est toujours sous la domination du vieux centre de Kpandu. Cette dépendance administrative n'empêche pas Hohoé et ses 10 000 habitants en 1960, soit un peu plus que Kpandu son chef-lieu, d'être doté de nombreux services publics et d'être le principal centre des Travaux Publics (G.N.C.C.).

A partir de 1966, seules Jasikan et Kpandu conservent leur statut de chef-lieu de district, Kadjebi redevenant le siège d'un simple local council. C'est en 1988, que Kadjebi, qui stagne depuis les années 60, et Hohoé, dont le dynamisme démographique ne s'est pas démenti, sont élevées au rang de chef-lieu de district, rejoignant ainsi sur la carte administrative leur rivales dont la taille est figée depuis deux décennies : Kete-Krachi, Jasikan et Kpandu.

Dans le contexte ghanéen, et plus particulièrement celui de l'actuelle région de la Volta, le rang des localités dans l'organigramme de l'administration territoriale correspond donc davantage à l'enregistrement à posteriori des dynamiques urbaines et aux héritages coloniaux, plutôt qu'à un véritable instrument de promotion des villes naissantes. Les enjeux de l'implantation de services publics ne sont pourtant pas absents, mais ils ne relèvent pas systématiquement du statut administratif¹⁶⁶.

¹⁶⁴ La mission de Brême choisit ce site pour sa première implantation dans le Buem, après un premier passage par Akpafu, et avant de s'implanter également à Jasikan, où une mission catholique existe déjà.

¹⁶⁵ Pour le district de Jasikan, les 182 lits des centres médicaux se répartissent ainsi : 144 pour l'ancien hôpital de l'Église Évangélique Presbytérienne de Worawora qui est devenu public en 1970, 8 pour le centre de santé de Jasikan, 16 pour la clinique religieuse de la même localité et 14 pour l'autre clinique religieuse du district, celle de Kwamekrom.

¹⁶⁶ Le centre de Kadjebi par exemple s'est vu doté de certaines infrastructures (école publique secondaire et centre de santé) en 1959, dès avant de devenir pour quatre ans un chef-lieu de district, mais c'est pendant cette période qu'un parc de logements fut réalisé par la promotion immobilière publique (G.N.C.C.) De même la récente repromotion de la cité se traduit par son électrification et par l'implantation d'une O.N.G. (projet «Sankofa») qui opère sur tout le district pour encourager le développement local.

Conclusion : La petite ville et son environnement, Quel bilan des relations ?

Peut on faire reposer quelques espoirs de développement sur la seule multiplication des petites villes ?

Petite ville et développement : de l'idéalisation à la lucidité, en passant par le désappointement

La petite ville parée de toutes les vertus

Tant dans le discours scientifique que politique, la petite ville africaine devient digne d'intérêt à partir des années 70, depuis, son statut et ses représentations ont évolué¹⁶⁷.

L'intérêt contemporain (depuis une bonne dizaine d'années) des gouvernements, des bailleurs de fonds, des experts et des chercheurs pour les petites villes, s'inscrit dans un quadruple contexte ouest africain, celui de l'échec de nombreux projets de développement et d'aménagement du territoire à l'échelle régionale et nationale, celui de la croissance toujours importante, bien que ralentie, des villes primatiales, celui d'un désengagement des Etats aux prises avec une grave pénurie de ressources, et enfin celui du développement de la coopération décentralisée menée par les O.N.G. et les collectivités locales européennes. La prise en compte des centres secondaires s'impose alors comme seule alternative aux processus de concentration contre-productive à l'œuvre : "Il y a dans la réhabilitation des petites villes et des villes moyennes, maintenues au contact des campagnes, un espoir qu'il serait dangereux de décevoir, car elle est, semble-t-il, le seul moyen d'éviter aujourd'hui le désastre économique et social qu'est le transfert, dans de gigantesques bidonvilles, de populations rurales marginalisées." (de Maximy, 1987, p 371).

Le contexte scientifique, théorique et idéologique doit également être pris en compte : "Small is always beautiful", mais à la théorie des pôles de croissance, succède celle du développement autocentré. De nombreux chercheurs ont dressé un bilan critique des théories fonctionnalistes, de leurs présupposés (Pred¹⁶⁸ ; Veyret-Verner, 1970¹⁶⁹) et de leur

¹⁶⁷ Comme le montrent et l'analysent J. Baker (1990) dans l'introduction de *Small Town Africa* et M. Bertrand (1993) dans son *Plaidoyer pour les centres urbains secondaires en Afrique au sud du Sahara*.

¹⁶⁸ B. Renaud (1985, p 65) résume ainsi les apports des travaux de A. Pred (1977, *City Systems in Advanced Economies*, New York : John Wiley) sur les théories fonctionnalistes dans les pays développés : "La première

application aux pays africains, en constatant que les effets d'entraînement des investissements dans les "centres de croissance ou d'innovation" ont, au mieux, bénéficié aux entrepreneurs et fournisseurs d'autres centres urbains (Baker, 1990), ou que les bénéfices pour l'environnement immédiat ont été minimes, au regard de l'établissement et du renforcement des liens avec des centres urbains éloignés (Hansen, 1981). A partir de là, A. Dubresson s'est attaché¹⁷⁰ à contester l'approche fonctionnaliste des réseaux urbains africains. Il montre comment les références aux théories des "pôles de croissance"¹⁷¹, des "places centrales"¹⁷² et du "développement basique"¹⁷³ ne suffisent pas à appréhender les dynamiques urbaines africaines et leurs moteurs économiques et sociaux qui sont largement informels. Dans le même esprit, M. Rochefort, à qui l'on doit des travaux précurseurs de géographie urbaine fonctionnaliste en France, ainsi que des tentatives d'application aux réseaux urbains africains¹⁷⁴, revient sur ces approches et porte en 1990 un jugement critique en estimant "qu'il ne faut pas interpréter les réseaux urbains comme le moteur de la structuration des espaces ; ils ne sont qu'un résultat de différenciation régionale due à d'autres facteurs. Il ne faut donc pas en tirer un modèle qui servirait de base aux services

hypothèse injustifiée veut que ce qui est souvent valable pour les services de gros et de détail s'applique également aux autres formes de l'activité économique. La seconde hypothèse injustifiée assure que la croissance économique filtre graduellement des centres urbains les plus importants aux villes les plus petites en suivant la hiérarchie par taille de ces villes(...) Ces hypothèses peuvent se résumer ainsi : la croissance économique se transmet des villes les plus grandes aux villes les plus petites d'une façon que l'on peut prévoir et les interactions qui remontent ainsi que les échanges latéraux entre villes de même taille n'ont guère d'importance en ce qui concerne la formulation d'une politique" et Renaud le cite : "Soutenir que la transmission de la croissance est en majeure partie ou intégralement réservée à l'arrière-pays d'un centre de croissance revient à affirmer que les systèmes de villes à l'échelle régionale ou sous-régionale ont un large degré de fermeture, c'est-à-dire un faible degré d'interaction et d'interdépendance avec des ensembles urbains situés ailleurs dans le système national." (Pred, p 95).

¹⁶⁹ Elle s'interroge explicitement pour introduire sa critique : "La notion même de réseau urbain n'est-elle pas dépassée ?". L'argumentation repose sur le cas français et s'inscrit dans une tentative de définition de la petite ville, mais nombre de ses réflexions ont une portée plus générale pour peu que l'on veuille bien substituer le terme de petite production marchande à celui d'industrie et le terme de réseau d'échange à celui de communication : "Cette notion de réseau urbain hiérarchisé est liée à la notion de services au sens large plus qu'à la notion d'industrie et de production ; or chacun sait que l'un des éléments moteurs de l'urbanisation est l'industrie. Si les implantations industrielles recherchent les équipements et les services urbains, ce n'est plus le seul critère : souvent c'est l'industrie qui crée du « tertiaire », directement et indirectement et qui peut bouleverser la hiérarchie urbaine par la nature même de ce tertiaire et son évolution" "C'est en terme d'évolution permanente qu'il faut penser l'organisation de l'espace urbain. La notion de réseau urbain hiérarchisé nous paraît statique, trop exclusivement régionale, axée sur les services plus que sur la production industrielle. Il est bien évident que certains points géographiques privilégiés sont destinés par le passé, le présent et les perspectives d'avenir à concentrer une masse d'équipements et de services rares, mais cela n'implique pas obligatoirement un réseau urbain hiérarchisé" (p. 65). "L'adaptation ne consiste-t-elle pas à tenir compte à la fois du dynamisme propre à de petites régions ou villes et de la nécessité de les intégrer dans un système beaucoup plus vaste lié essentiellement à de nouveaux axes de communication et d'industrialisation ?" (p.66).

¹⁷⁰ Voir notamment le chapitre : Pour une relecture de l'armature urbaine ivoirienne, p. 638 de *Villes et industries en Côte-d'Ivoire* (1989), également la séance de séminaire de DEA intitulée : *Petites villes et centres urbains secondaires : les approches fonctionnalistes francophones* compilée dans COQUERY M. et DUBRESSON A., 1987, *Petites villes, centres urbains secondaires et développement en Afrique noire*, Séminaire de D.E.A., Universités de Paris I, Paris X-Nanterre, EHESS, 111 p.

¹⁷¹ Théorie développée à partir des travaux de Perroux (1951) et Boudeville (1966).

¹⁷² Théorie élaborée à partir du modèle de Christaller (1933).

¹⁷³ Théorie développée à partir des travaux précurseurs d'Alexander.

¹⁷⁴ Dans son rapport général présenté au colloque de Talence en 1970 et intitulé : *Typologie fonctionnelle des villes en Afrique noire et à Madagascar*, (Rochefort, 1972).

d'aménagement pour un découpage volontariste du territoire dans les pays du Tiers Monde" et il ajoute : "D'une certaine façon n'en est-il pas de même dans les pays développés ? L'interprétation fonctionnaliste des «armatures urbaines» et les programmes d'aménagement qui en ont résulté n'ont-ils pas, eux aussi, mis la charrue avant les bœufs ?" (Rocheftort, 1990, p 226).

Dans le même temps, la plupart des experts¹⁷⁵ et des bailleurs de fonds (Commission des Communautés Européennes, Banque Mondiale, United States Agency for International Development...) dressent un bilan négatif des politiques précédentes, sans toujours remettre en cause le schéma fonctionnaliste qui déjà pouvait idéaliser les potentialités virtuelles d'un centre secondaire¹⁷⁶. Ils décident, cette fois, de partir du bas. C'est ce qu'illustrent les souhaits de l'ex-commissaire européen responsable des questions de développement, E. Pisani : il aspire au renversement de la tendance du développement des grandes villes, par la création de pôles régionaux basés sur les structures urbaines et villageoises existantes, et par une politique d'aménagement du territoire directement liée à la politique agricole. Selon lui, "il importe de réinventer le paysan, le milieu rural, le village, la petite ville comme les facteurs essentiels du développement" (1984, p. 97).

Du côté anglo-saxon, les nombreux textes de D.A. Rondinelli constituent une justification scientifique des nouveaux principes énoncés par les organismes de coopération. L'auteur conclut ainsi une interrogation sur le rôle des petits centres urbains africains dans le développement économique : "les politiques et programmes de développement des villes marchés ("market towns") et de renforcement des liens commerciaux entre villes et campagnes offriront aux organisations d'assistance internationale et aux gouvernements africains une opportunité pour stimuler le développement agricole et pour orienter l'urbanisation dans la voie des avantages réciproques" (1988, p. 9). L'expérience kenyane, étudiée et encouragée par Obudho et Aduwo (1990) illustre ce retournement de perspective. C'est ce que préconise Egunjobi (1990) pour le Nigeria, lorsqu'il souhaite que les compétences des capitales régionales et les investissements publics qui les accompagnent soient transférés à l'ensemble des 449 chefs-lieux qu'elles dominent et qui sont, selon lui, à l'intérieur du monde rural.

La petite ville est alors assimilée à son arrière-pays. Les références sont là encore occidentales et la démarche peut être considérée comme un prolongement de la précédente, à l'image de l'évolution des principes qui ont guidé l'aménagement du territoire français dans

¹⁷⁵ Voir les études réalisées par l'Agence de Coopération et d'Aménagement pour la C.C.E en 1984 : Les villes secondaires en Afrique, leur rôle et leurs fonctions dans le développement national et régional.

¹⁷⁶ Un des meilleurs exemples d'idéalisation précoce des petites villes ouest-africaines comme base d'un développement alternatif nous est donné par la communication de R.J. Harrison Church au colloque de Talence de 1970 : "The case for industrial and general development of the smaller towns of West Africa"

les années 60 et 70. La politique des "petites villes" y fût lancée en 1975, autour des notions de pays et de développement local¹⁷⁷ ; elle fût conçue comme le prolongement vers le bas (le monde rural) et vers les ressources locales des politiques urbaines précédentes : celle des "métropoles d'équilibre" (définie en 1963) et celle des "villes moyennes" (menée de 1973 à 1979).

La petite ville, après avoir été considérée comme insuffisamment urbaine au regard des typologies fonctionnalistes, est dorénavant envisagée comme un élément constitutif du monde rural et comme un centre de modernisation au contact avec l'urbain. Approche, certes intéressante, mais qui peut éventuellement se traduire par des manipulations statistiques

Le seuil démographique minimal retenu pour la définition de la ville pourrait être reculé pour que petites villes et monde rural relèvent de la même catégorie statistique et administrative. C'est partiellement le cas en Afrique de l'ouest où les définitions sont fréquemment liées au statut administratif, mais au Ghana seules les agglomérations de plus de 15 000 habitants au dernier recensement sont dotées "d'urban councils" tandis que les chefs-lieux administratifs de taille inférieure sont assimilés à leur district. Faut-il voir là un héritage du système administratif colonial anglais, pour lequel c'est l'espace qui définit le territoire administratif et non pas le chef-lieu, ou les prémices d'une redéfinition des catégories à l'œuvre en Europe ? En effet, au niveau européen une harmonisation des statistiques nationales dans ce sens est envisagée, Hubert Charlier responsable d'EUROSTAT confie que son organisme est tenté de définir l'urbain par le seuil minimal de 20 000 habitants agglomérés, ce qui permettrait d'intégrer systématiquement les petites villes aux études et programmes concernant le monde rural. C'est donc une définition extensive du rural qui limiterait celle de l'urbain. En France, il est intéressant de noter que l'extension du principe de péréquation des ressources locales (introduit dans la loi d'orientation sur la ville) aux petites villes relève d'une "dotation de *développement rural*" ajoutée en seconde lecture à la loi relative à l'administration territoriale de la République.

et par une certaine idéalisation rousseauiste de la réalité petite ville. Elle est parfois présentée comme une sorte de "super communauté villageoise", organiquement liée à son environnement et apte à assurer sa modernisation dans l'harmonie, tandis qu'elle pourrait assurer la diffusion de la société civile par la pratique de la démocratie locale. Il suffirait donc de renverser sa fonction anti-naturelle de première étape dans le cheminement qui mène le paysan du village à la grande ville, pour qu'elle passe du statut d'instrument de la domination des périphéries rurales à celui de pôle local¹⁷⁸.

Parallèlement, certains travaux s'inscrivent dans une réhabilitation de l'urbain¹⁷⁹ -comme l'illustre l'affirmation de D. Requier-Desjardins (1991) concernant l'Afrique sub-

¹⁷⁷ La procédure utilisée pour ces actions d'intervention sur le tertiaire urbain et sur le tissu local agricole et industriel est celle du "contrat de pays".

¹⁷⁸ Certains passages du livre de J.-M. Ella, aux éditions Kharthala en 1983 : *La ville en Afrique noire*, peuvent illustrer cette vision caricaturale : "Le développement urbain en milieu rural, sous l'aspect des villes secondaires revalorisées ou d'un tissu urbain disséminé, ne pourrait-il pas donner naissance à un phénomène urbain nouveau, et comme un style d'«agroville» mais incluant dans cette forme une croissance parallèle des activités industrielles et agricoles ? On pourrait imaginer ici, pour arracher l'Afrique à un système de domination qui voue la ville à l'industrialisation et la campagne à l'agriculture, une articulation interne des domaines habituellement séparés et opposés. En passant d'une économie de survie familiale à une économie ouverte, le monde paysan perdrait son caractère particulariste et fermé" (p. 205).

¹⁷⁹ Voir même des villes primatiales. A P. Van Huyck (1989), préconise un transfert de ressources vers l'administration des grandes villes, plutôt qu'un privilège dans les infrastructures, selon lui ce sont de telles mesures

saharienne : *La ville comme facteur de développement* - et revendiquent explicitement la filiation avec les approches fonctionnalistes antérieures pour invoquer l'évolution souhaitable, et en partie spontanée, vers un réseau urbain pyramidal où les polarisations sont emboîtées¹⁸⁰.

Ce qui peut être négligé dans ces différentes approches qui réhabilitent les centres au contact avec leur environnement rural, (surtout si leurs auteurs se limitent aux invocations théoriques, ce qui est le cas de certains : Rondinelli, Ella, Harrisson Church, Pisani), c'est l'analyse des rapports de force, des stratifications sociales, des stratégies d'accumulation¹⁸¹ et plus généralement : "les mécanismes ségrégatifs, sociaux et spatiaux, qui ailleurs définissent l'émergence du fait urbain (...) et sont considérés comme hors de propos en Afrique" (Bertrand, 1993, p 124). La prise en compte de cette dimension apparaît dans la définition que donne Stöhr et Taylor (1981) du développement par le bas, qui doit impérativement s'orienter, selon eux, vers les problèmes locaux de pauvreté en mobilisant les ressources naturelles, humaines et institutionnelles de chaque aire. Elle apparaît également dans le titre du recueil de contributions sur les relations entre les villes secondaires du Tiers-Monde et leurs campagnes : *Equity with Growth ?* (Peut il y avoir justice dans la croissance ?).

"La petite ville avant-garde de l'exploitation capitaliste"

Faut-il suivre alors A. Southall dans son itinéraire qui le mène de l'enthousiasme au scepticisme ? A partir d'expériences politiques en cours sur différents continents, il envisageait, à priori, les petites villes africaines comme de potentiels "centres de modernisation" (1986, p. 1), moyennant une "transformation radicale de la société" (1979, p. 213). Au terme du programme¹⁸² qu'il a dirigé pendant une dizaine d'années sur les

ainsi que des investissements dans les infrastructures interurbaines qui peuvent permettre à terme d'envisager une réelle décentralisation urbaine. Celle-ci est selon lui basée actuellement sur un contresens en confondant, principe économique et principe spatial.

¹⁸⁰ Les villes constituent un réseau de marchés en liaison les uns avec les autres, structurant les échanges au-delà des simples flux campagnes/villes. (...) Plus le réseau urbain est dense et diversifié, plus ces effets sont susceptibles de se développer" (Requier-Desjardins, 1991, p. 19). "L'investissement dans les services, les infrastructures et les activités productives des villes marchés avec potentiel de croissance, peut jouer à la fois sur le modèle d'urbanisation et sur le développement agricole" (Rondinelli, 1988, p. 1). Cette aspiration n'exclut pas une certaine lucidité et l'évocation des aspects contre-productifs du rôle que jouent les centres urbains secondaires dans le contexte africain des années 80, à l'image de M. Wertheimer (1985), expert à l'A.C.A.

¹⁸¹ Ce manque était d'ailleurs déploré par B. Ganne en 1988, dans une évaluation des investissements publics et des politiques de développement pour six villes moyennes et petites du Burkina Faso "Une réelle politique des villes moyennes pourrait-elle faire longtemps l'économie, si elle entend être efficace et adaptée, d'une compréhension concrète des filières économiques et de leur organisation sociale qui constituent en fait la trame des dynamiques locales" (p. 336).

¹⁸² *Small urban centers in rural development in Africa*, A. Southall (ed.), Madison African Studies Program, University of Wisconsin. Ce programme est amorcé en 1976, il a fait l'objet de deux séries de publications, où des études monographiques sont présentées par le directeur du programme, en 1979 (recueil édité par l'Université du Wisconsin et numéro spécial de la revue : *Africa* dont le titre est : *Small towns in African development*) et en 1986

petites villes et le développement rural à travers toute l'Afrique, il affirme qu'en dépit de l'exemple chinois, "l'idée que le développement des petites villes en Afrique pourrait induire un 'développement bénéfique' s'avère naïve" (1986, p. 4)¹⁸³. M. Bertrand le rejoint sur ce point, lorsqu'elle analyse la "signification profonde" de la promotion du "local" en Afrique : "La décongestion urbaine est pensée comme un moyen de corriger les effets négatifs d'un système marchand dont les fondements profonds sont pourtant loin d'être remis en cause. Mieux, elle en consacre l'élargissement territorial en attribuant aux marchés locaux un rôle régulateur pour des populations mieux nourries et mieux reconnues dans leur travail" (1993, p. 126).

Loin de ces références théoriques implicites, le scepticisme gagne également un observateur à la démarche empirique, P. Vennetier constate en 1991 que sur l'ensemble de l'Afrique noire l'influence des villes "s'avère insuffisante pour avoir fait du semis urbain un véritable réseau hiérarchisé et actif d'encadrement des campagnes, dont chaque élément donnerait une impulsion vigoureuse à leur transformation" (p. 221). Concernant la petite ville, il ajoute que le jeune rural proche n'envisagera de s'y installer, s'il migre, que si "il y trouve un emploi stable et rémunérateur que seules peuvent lui offrir des activités en relation étroites avec la campagne voisine. Mais celles-ci ne s'établiront que si l'économie rurale ne réalise de sérieux progrès, faute de quoi les centres secondaires n'auront plus rien à encadrer que des sociétés villageoises routinières et démunies" (p. 225). Les analyses néo-libérales des experts de la Banque Mondiale (Renaud, 1985) attribuent aux politiques sectorielles, et, notamment au système de fixation des prix, l'échec des politiques de décentralisation économiques. Ils les appellent cependant de leurs vœux en préconisant l'abandon des subventions accordées implicitement à l'économie des villes primatiales et une gestion urbaine décentralisée. Ils semblent ainsi pencher, eux aussi, pour la thèse de la domination urbaine dont seraient victimes, solidairement, le monde rural et les centres secondaires !

Retournons auprès d'A. Southall, pour qui le salut n'est tout de même pas totalement exclu, puisqu'il estime que, lorsque la petite ville n'est pas touchée par des projets de développement officiels, elle peut éventuellement jouer un rôle positif sur son environnement, à fortiori, si elle se situe dans un pays où l'absence de colonisation de peuplement et la pratique coloniale du "gouvernement indirect" ont donné davantage de poids aux institutions locales autochtones. Il cite dans ce sens certains cas¹⁸⁴ étudiés pour son

sous la forme d'un bilan (numéro spécial de la revue : *African Studies Review*, intitulé : *Small Towns in Africa Revisited*).

¹⁸³ Le titre de son introduction de 1986 est : *Small Urban Centers in Rural Development : What else is Development Other than Helping your own Home Town ?* Sous cette question apparemment iconoclaste et caustique, il traduit une découverte, celle du rôle de l'entrepreneuriat local, et un relatif désappointement, qui ne le départissent pas de la lecture marxiste de l'accumulation urbaine.

¹⁸⁴ Souvent situés à la grande périphérie de la capitale économique nationale (sauf Awka en pays Ibo au Nigeria), ce qui induit un biais dans la représentativité de ces exemples.

programme, au Nigeria (Otite, 1979 et 1986 ; Azuka, 1979 ; Trager, 1986), en Ouganda (Obbo, 1986) et au Ghana, où la très intéressante étude de la petite ville d'Akropong (Middleton, 1979), capitale ancestrale de l'Akuapem, permet de développer le concept de "ville foyer" (Home-town). Dans une telle ville, les ressortissants et l'encadrement traditionnel jouent un rôle fondamental dans la domestication de la croissance capitaliste et la diffusion de ses effets, par opposition aux "centres d'articulation", que représente la ville voisine de Nsawam, dont le dynamisme commercial et démographique se nourrit d'une exploitation sociale et spatiale de l'environnement.

L'auteur s'appuie sur de nombreuses autres études de petites villes d'Afrique australe, orientale, centrale et soudano-sahélienne pour démontrer que la plupart des centres urbains locaux sont prédateurs pour leur environnement. Certaines de ces études plaquent sur la réalité locale une grille de lecture préétablie, affirmant qu'elles constituent essentiellement l'avant-garde de l'exploitation capitaliste¹⁸⁵. D'autres ont plus d'épaisseur historique, elles décrivent alors des processus variés de domination politique et économique des campagnes par leur chef-lieu ; c'est le cas notamment de celles de N.S. Hopkins (1979) sur Kita au Mali, et de M. Vwakyankazi (1986), sur les centres du sud-est zaïrois.

De manière générale, A. Southall estime que, si le développement est d'origine extérieure au centre et à sa région, l'exploitation, au sens marxiste du terme, naîtra de l'urbanisation¹⁸⁶ ; c'est seulement lorsque l'origine de la croissance urbaine est locale que l'urbanisation élémentaire peut être positive. Au bout du compte, la seule question qui vaille pour juger de la capacité d'un centre à induire une croissance locale harmonieuse est, selon lui : Qui a produit la ville ?

Pour une approche dialectique des rapports entre la petite ville et son environnement

On peut objecter, en reprenant la démonstration de G. Sautter (1978, p. 401), que les urbanisations "remontante" (liée à la croissance locale) et "de haut en bas" (liée à une décision administrative ou de politique économique) convergent bien souvent pour produire des centres à l'intersection de deux organisations de l'espace, l'organisation verticale et hiérarchisée des systèmes urbains et celle, horizontale, des sociétés rurales. Cette position charnière, indépendante des conditions d'émergence de la ville, induit une double

¹⁸⁵ Une monographie constitutive du programme de recherche présentait deux cas soudanais considérés comme exemplaires et s'intitulait notamment "Small Urban Centres : Vanguard of Exploitation" (Ahmed et Rahman, 1979).

¹⁸⁶ C'est cette fonction de relais du système dominant qu'exprime différemment et sans jugement de valeur B. Renaud, expert auprès de la Banque mondiale : "L'interdépendance extra régionale des petites villes moins diversifiées sera généralement grande si ces villes sont choisies comme centre de croissance" (1985, p 66).

dépendance à l'égard, d'une part, du "système étatique et urbain et des grands intérêts économiques à l'échelle nationale et internationale", et d'autre part, de la dynamique rurale régionale. S'interrogeant sur l'avenir de la catégorie très disparate des petites villes, H. Nicolaï va dans le même sens lorsqu'il remarque que "il semble qu'elles aient de la peine à se dégager du milieu rural qui les investit" et que "elles sont cependant des lieux où le changement de société est manifeste." (1987, p. 485).

Nous avons d'ailleurs vu que les réseaux urbains contemporains sont composites et peuvent se décomposer en réseau de villes de terroir, réseau de villes commerciales et réseau de centres d'encadrement administratif ; la même ville pouvant relever de plusieurs catégories fonctionnelles par superpositions successives ou simultanées, produisant des agencements mouvants.

L'étude sur les origines de la concentration et de l'accumulation urbaine à Okitipupa, dans l'État de Ondo au Nigeria (Otite, 1986) est une parfaite illustration d'une genèse complexe¹⁸⁷ qui débouche sur des relations ville-campagne marquées par "un style local d'exploitation et de stimulation mutuelles". Dans un tout autre milieu, au sud du Tchad, un cas représentatif nous est offert par le centre local de Bol, étudié par C. Bouquet dans les années 1970, et ainsi décrit par Courade et Bruneau (1983) : "Sur les rives septentrionales du lac Tchad, un minuscule campement de pêcheurs est devenu une préfecture de 3 700 habitants et un pôle de développement grâce à l'aménagement de polders, idée des autochtones reprise par l'administration coloniale. Les grands travaux, par l'introduction du salariat, et les ventes des productions ont introduit la monétarisation dans ce secteur rural. L'encadrement de l'opération conduit à l'installation d'un secteur tertiaire de type moderne à Bol. Un artisanat et un commerce adaptés aux besoins des ruraux et des citadins se développe. L'oligarchie traditionnelle et les marabouts maintiennent et renforcent leurs pouvoirs économiques, politiques et religieux tandis que l'État attribue à cette bourgade le rang préfectoral. La ville est composite ethniquement mais reste largement rurale par les activités de sa population. L'urbanisation reste embryonnaire en raison de la taille de la ville, du poids des activités rurales, du maintien des positions traditionnelles des notables et de la formation d'un secteur informel de type inférieur."

Les petites villes de notre échantillon semblent toutes relever de ce mouvement de convergence entre des dynamiques purement locales portées par des acteurs autochtones (à l'origine de la croissance de Tamaské) et des facteurs de croissance exogènes (Badou, Jasikan et Keïta leur doivent leur émergence). Le rôle initial joué à Torodi, Anié et Kadjebi

¹⁸⁷ Le développement rural local repose sur l'exploitation de l'huile de palme, il est donc lié à l'économie de traite et à la pénétration capitaliste, mais il a été mis en œuvre par des acteurs locaux qui se sont imposés comme médiateurs. De leur côté, les missions sont à l'origine du développement des services dans le centre, ce n'est que dans un second temps que l'administration nigériane s'est directement intéressée aux ressources locales par une implantation. Parallèlement à l'investissement administratif, l'arrivée de migrants de tout le pays a largement contribué à la croissance du centre, qui passe de 10 000 habitants en 1952 à environ 30 000 à la fin des années 80.

par des communautés allochtones qui s'ancrent en accompagnant le développement économique du centre constitue un troisième mode d'élévation au rang de ville, tout aussi convergent, à terme, vers le profil de la petite ville aux fonctions intermédiaires décrit par G. Sautter.

En fait, une approche géographique et pluridisciplinaire de la dynamique urbaine, telle que celle menée autour de J. Baker à l'Institut scandinave d'études africaines d'Uppsala dans le cadre du Programme sur "le développement urbain dans un contexte rural" (UDRC)¹⁸⁸, montre que les potentialités de localisation font toujours jouer des échelles différentes où le local (densités de population, nature de la mise en valeur agricole, projet d'aménagement et potentialité virtuelle de développement économique) et le supra-régional (position dans les réseaux et les armatures et par rapport aux flux principaux) sont également importants. L'origine des premiers acteurs qui mettent en valeur ces potentialités de localisation dépend de la nature politique et sociale des encadrements locaux et nationaux, de l'existence et de la localisation à un moment donné d'un bassin d'entrepreneurs, de la conjoncture économique, mais aussi du jeu aléatoire d'individus qui représentent éventuellement les intérêts locaux dans l'appareil politique et économique d'État. Lier, de manière déterministe, la nature et la qualité des relations ville/campagne à la seule origine du développement urbain paraît donc insuffisant et peu légitime. C'est également la conclusion que l'on peut tirer d'un travail de synthèse réalisé par G. Courade et M. Bruneau (1983). Ils montrent que dans le Tiers-Monde, "le développement rural considéré sous l'angle de ses effets urbanisants produit trois grands modèles d'urbanisation :

- "l'urbanisation diffuse sans urbanisation physique" : cas "des périphéries de grandes métropoles, des sous-espaces d'économie de plantation et de colonisation planifiée de terres neuves" ;

- "des formes d'urbanisation embryonnaires ou déviantes" : cas "de certains périmètres de colonisation avec l'économie de traite, des complexes agro-industriels insulaires, de territoires petits ou sous-peuplés dont les campagnes vivent en marge ou sont absorbées par la vie urbaine" ;

- "une urbanisation à la fois physique et sociologique". Pour que ces deux modalités soient bien articulées il faut "que le développement agricole ait revivifié un semis urbain pré colonial" ou qu'il ait "permis aux populations de se réapproprier un réseau urbain exogène"

¹⁸⁸ Ces travaux ont déjà donné lieu à la publication des actes de deux séminaires portant essentiellement sur l'Afrique anglophone et qui compilent des analyses comparatives, des synthèses, des études thématiques et des monographies de petites villes :

BAKER J. (ed.), 1990, *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 268 p

BAKER J. et PEDERSEN P.O. (eds.), 1992, *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, seminar in Gilleleje, September 1990, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 320 p.

ou encore "qu'une politique volontariste d'aménagement de l'espace réussisse à rendre la campagne complémentaire à la ville."

Hardoy et Satterthwaite (1986) vont dans le même sens, lorsqu'ils adoptent délibérément une démarche empirique et qu'ils se refusent à généraliser les conclusions des cinq études régionales (dont deux africaines), portant sur les villes petites et intermédiaires, qu'ils présentent. Ils sont conduits en cela par leurs objectifs d'opérationnalité, mais aussi parce que, selon eux, le meilleur critère -voire le seul- de définition de la ville, de délimitation de seuil au sein du système urbain et d'évaluation des fonctions et des potentialités des centres, reste celui de la contribution de l'agglomération à la production régionale et nationale. Comme celle-ci est impossible à évaluer statistiquement et n'est pas corrélée à la taille ou aux équipements, ils préconisent une connaissance intime du fonctionnement régional, comme base à toute intervention des pouvoirs publics sur un système urbain particulier.

Nous pensons donc qu'il faut s'interroger sur la dépendance et l'autonomie de la petite ville vis-à-vis de l'extérieur tout au long de son processus d'évolution et pas seulement au regard de l'origine de sa croissance. C'est ainsi que l'on peut se poser successivement la question de l'autonomie du centre par rapport à la dynamique de son environnement rural, celle de son rapport à "l'englobant", et enfin évaluer le bilan qualitatif des relations ville/campagne. Cette approche dynamique et globale, ainsi que le recours à la notion de "causalité circulaire" sont également préconisés par Baker et Pedersen (1992, p. 11) dans le cadre de leur programme, lorsqu'ils abordent la question du rapport entre la petite ville et le développement, et qu'ils affirment d'emblée que monde rural et monde urbain sont indissociables.

Petite ville et dynamique régionale

La base régionale

L'étude des réseaux urbains ouest-africains nous a montré le rôle fondamental des économies régionales dans la mise en place et l'évolution des armatures urbaines. C'est de la capacité et des traditions des populations autochtones à l'encadrement, au moins commercial, de ces économies rurales, que dépendent les fortunes urbaines locales¹⁸⁹.

¹⁸⁹ "Les villes sont très dépendantes de la nature et de l'importance des activités primaires des espaces qui les entourent. Selon le degré de commercialisation de l'agriculture, selon la qualité et la valeur des produits à drainer, selon les conditions de l'implantation industrielle, le territoire national se découpe en unités qui présentent des conditions spécifiques pour le développement des villes. Chacune de ces "régions d'économie primaire" possède un réseau de villes particulier, dont les caractéristiques sont issues de celles de la base économique régionale" (Rochefort, 1990, p. 226)

Mais par delà, l'aptitude des acteurs locaux à l'encadrement des dynamiques économiques, la ville secondaire occupe par sa nature même une position d'antenne pour le monde rural lorsque celui-ci n'est pas tourné exclusivement vers des productions d'exportation. Les nouvelles générations de petites villes sont ainsi issues du semis de marchés ruraux. La sélection au sein de ce semis s'opère en fonction des avantages de position, mais les promotions administratives et industrielles n'apparaissent plus comme les moteurs premiers de l'urbanisation de base.

C'est ce qu'exprime un expert qui tente de définir le rôle des villes secondaires africaines : "Les grandes villes captent la production agricole destinée à l'exportation. C'est l'«agriculture mixte»-vivrière et de rente- et l'agriculture périurbaine qui ont le plus d'impact économique sur la ville secondaire. Les autres «paysages ruraux» (agriculture contractuelle de petits paysans, grandes plantations avec environnement de petits planteurs, grands domaines vivriers) ont des effets quasiment nuls sur les villes secondaires" (Wertheimer, 1985, p. 154). L'auteur tire même de ces observations une loi générale¹⁹⁰, qui bien évidemment est souvent infirmée. Mais force est de constater que certains centres peuvent même monopoliser la fonction de lien avec la production vivrière si ils drainent un vaste bassin vivrier dans un vide urbain. C'est le cas d'Anié dont la situation de carrefour entre voie ferroviaire et routière est apparemment obsolète et le dont le voisinage avec une capitale régionale sont à priori des facteurs de déclin.

On peut donc dire de manière générale que la dynamique des petites villes est assez étroitement liée aux dynamiques locales, cette liaison pouvant s'effectuer selon différentes modalités en fonction du contexte culturel. Cependant les évolutions ne se font pas aux mêmes rythmes et les primaties régionales ne produisent pas toujours les mêmes effets sur les centres dominés.

Ainsi un centre comme Torodi s'affirme comme une micro-place centrale mais ne parvient pas à décoller malgré toutes ses potentialités, muselé par la capitale qui le satellise. Tamaské s'affirme comme un centre économique et politique local incontournable, mais ne conjure pas la crise qui maintenant lui interdit toute croissance supplémentaire.

Avec ces exemples, on voit également que l'exode rural peut nourrir ou au contraire affecter la croissance d'un centre local. Torodi et Tamaské, dans des contextes régionaux différents (terres vierges disponibles pour l'accueil de sinistrés ou désertification et déprise rurale) ont connu chacune les deux phases inverses : solidarité démographique avec l'environnement ou évolutions opposées. Par contre, l'ordre de ces deux phases est différent

¹⁹⁰ "En fait d'articulation entre les deux milieux, les grandes villes captent la production des milieux ruraux tournés essentiellement vers l'agriculture de rente, les villes secondaires ont des liens avec l'agriculture mixte, les petites agglomérations avec le petit paysannat vivrier" (Wertheimer, 1985, p. 154).

pour les deux localités. Solidarité puis opposition pour Torodi, opposition puis solidarité pour Tamaské.

Avec les cas de Jasikan et Kadjebi se pose la question de la stagnation de centres qui ainsi sont solidaires de leur région, mais dont l'un au moins bénéficie d'une position de tête de pont et d'antenne administrative favorable. Outre le contexte économique, il faut invoquer la désertion des élites, mais aussi la proximité de la ville de Hohoé qui a su capter les potentialités régionales limitées de développement urbain.

Enfin Badou subit la loi de l'affectation économique-stratégique de sa région, tandis que certaines potentialités, comme le tourisme, n'arrivent pas à être valorisées sur place. Malgré ces aspects, l'effet carrefour (porte régionale) et l'effet chef lieu bénéficient à la place centrale. Ainsi, l'agglomération semble confisquer les maigres gains démographiques de sa région, tandis que certains de ses acteurs sont prêts à accompagner les dynamiques commerciales locales.

Les rivalités urbaines locales

La dynamique des semis de petites villes d'Afrique de l'ouest est marquée par différents phénomènes : densification et hiérarchisation dans certaines régions rurales marginales, stagnation d'une partie des centres à un niveau de population assez bas dans le cadre de nébuleuses urbaines ou de voisinage d'une métropole. Ceci allié à nos études de cas semble corroborer deux constations :

- l'épanouissement d'une ville souffre de la concurrence d'une ville de taille similaire ou légèrement supérieure voisine,
- par contre, la proximité d'une grande ville génère un semis dense de centres urbains secondaires complémentaires qui doivent rester petits pour remplir cette fonction.

Avec les effets des rivalités urbaines locales, nous touchons un autre aspect des dynamique locales urbaines, dont le moteur est également endogène, même si les arbitrages viennent du haut.

La détermination extérieure des systèmes locaux

L'ensemble des systèmes locaux, petites villes incluses, est largement déterminé par l'extérieur. Ces déterminants extérieurs sont nombreux, mais dans un contexte donné, (qu'il s'agisse d'une promotion administrative décidée par le haut ou au contraire d'un blocage par concurrence d'un autre centre, qu'il s'agisse encore d'une expansion économique ou d'une stagnation liée soit à la conjoncture économique et politique nationale et internationale, soit à une évolution dans les circuits d'échange et les réseaux qui les supportent) : Y a-t-il une

marge de manœuvre pour les acteurs locaux ? Autrement dit, qu'elle est l'autonomie du système local, dominé par la petite ville, par rapport à "l'englobant" ? La petite ville constitue-t-elle un milieu et un observatoire spécifique offrant des opportunités, des possibilités ou des risques susceptibles d'être différemment mis en valeur à partir d'initiatives locales ?

L'un des enseignements de l'étude de l'évolution des armatures et du semis urbains, est que si une génération spontanée de centres ruraux apparaît statistiquement, elle se greffe sur des embryons administratifs ou sur des points dont la localisation relative à des flux d'échelle régionale ou nationale peut être exploitée, enfin elle rejoint des centres d'encadrement externes partiellement réappropriés par les sociétés locales. La notion de fonction urbaine apparaît donc comme un agencement complexe et évolutif. De plus une même forme, la petite ville, peut regrouper des organismes hiérarchisés fonctionnellement dans un domaine précis, la hiérarchie pouvant s'inverser dans un autre domaine. Ainsi, Anié la "métropole commerciale" est un centre élémentaire de services, Torodi le grand marché régional de bétail est parallèlement un petit marché agricole, local et périurbain. Des déterminations d'échelles différentes sont à l'œuvre simultanément dans une petite ville. La taille n'est donc pas un indicateur fonctionnel, mais davantage la caractéristique d'un milieu spécifique quant à son fonctionnement et quant à la nature de ses marchés internes. Les monographies nous montrent que malgré la diversité des cas, les facteurs externes sont toujours présents dans l'explication des dynamiques¹⁹¹, mais leurs conséquences et leur ampleur dépendent bien souvent des relais locaux et de la dynamique interne.

La ville se situe en fait dans un double déterminisme celui du contexte local et régional, et celui de l'organisation verticale de l'État et des marchés. C'est cette superposition, ou mieux cette pluralité, des déterminations¹⁹² qui lui confère des espaces d'autonomie et des opportunités que peuvent exploiter ses acteurs. Nous rejoignons là les théories plus générales développées par M. Santos (1971 et 1975) et F. Moriconi-Ebrard (1993). Le premier estime que le moteur économique de la petite ville du Tiers-Monde relève exclusivement du circuit inférieur, "géographiquement parlant, la petite ville dispose donc par rapport aux autres organismes de la constellation urbaine, d'une autonomie fonctionnelle plus considérable que la grande ville, un pouvoir créateur autosoutenu et autonome" (1971,

¹⁹¹ "Qu'il soit écrasé, anémié ou créatif, "le petit" objet du développement et de l'analyse ne peut faire l'économie d'une réflexion plus large sur les dynamiques conjointes de l'État, des marchés et des mobilités humaines, d'où émergent bien des explications locales à la diversité rugueuse des petites et moyennes villes." (Bertrand, 1993, p. 131).

¹⁹² "La relation entre fonctions et villes ne jouent pas à sens unique, le déterminisme de la géométrie ou du marché ne se substitue pas au vieux déterminisme géographique, il faut parfois inverser la filière d'explication et chercher dans la répartition des villes, la population qu'elles ont fixée, les institutions qu'elles se sont attachées, la raison de l'organisation territoriale" (Roncayolo, 1990, p. 69).

p.182). Le second rend compte de l'évolution des systèmes urbains sous la forme d'une loi, en accordant à l'autointégration (autrement dit le fonctionnement et la dynamique interne) de chaque organisme urbain un rôle supérieur à son intégration externe (à l'ensemble du système urbain).

L'évaluation des relations ville/campagne

La petite ville satisfait-elle la demande rurale ?

La petite ville satisfait elle les besoins et la demande de son arrière-pays, il semble que l'émergence de centres marchés de petite taille corresponde à cette satisfaction.

"Le grand nombre de villes petites ou tout au plus moyennes, de rayonnement local ou sous-régional, manifeste le «seuil d'accessibilité» très bas de centres dont la clientèle rurale n'a ni les moyens de transports, ni les ressources qui lui permettraient des déplacements plus importants" (Sautter, 1978, p. 412). "Dès qu'il s'agit de relations qui supposent un certain pouvoir de consommation des usagers, dès que les services sont payants, la fraction de la population concernée, au sein de la pauvreté du plus grand nombre, réside essentiellement dans la ville où se trouve le service, qui perd ainsi sa capacité de rayonnement sur une éventuelle zone d'influence. (...) Les circuits d'utilisation de ses activités tertiaires restent soit internes à chaque ville, soit «interurbains», entre villes de dimensions différentes." (Rochefort, 1990, p. 226).

En fait dans le cadre d'une économie "primaire", la ville secondaire remplit des fonctions d'encadrement administratif et de drainage de la production locale et régionale, mais sa polarisation et son rayonnement sont très limités, compte tenu de l'inadaptation des services offerts aux faibles ressources du monde rural. Dans ce contexte seule la petite production marchande et les services informels offerts par la petite ville peuvent satisfaire un bassin demandeur pauvre et par là même le polariser.

On retrouve donc le schéma des polarisations différentielles selon le circuit économique et la taille des villes (M. Santos, 1975). Schéma qui attribue aux "villes locales" une zone d'influence étendue par le biais des activités relevant du "circuit inférieur" qui reposent sur des rapports horizontaux avec l'arrière-pays, les "villes intermédiaires" auraient une aire d'influence plus réduite en étant moins spécialisées dans les rapports horizontaux et en jouant conjointement sur les deux circuits économiques ; mais l'ensemble de ces villes secondaires s'opposent aux métropoles dont les vastes aires d'influence reposent exclusivement sur le circuit supérieur. Aussi tolèrent-elles, voire même encouragent-elles, la présence de nombreux petits satellites urbains à leur périphérie.

Il faut donc s'interroger sur la nature réelle de la demande rurale. Demande de services de base, bien sur, mais aussi demande de médiation à la fois commerciale et administrative ; demande d'initiation à la citoyenneté ; demande de débouchés, autrement dit, une «demande de demande» de proximité !

Le besoin de **médiation** est particulièrement évident. Il s'exprime dans la dimension politique des relations ville-campagne, particulièrement bien étudiée pour Kita (Hopkins, 1979) considéré comme le lieu de la traduction entre des langages propres à chaque secteurs : les notables du centre s'imposent par leur médiation indispensable dans la relation entre le monde rural d'une part, et l'administration ou les opérateurs économiques d'origine urbaine d'autre part. D'un côté langage technocratique ou juridique en français ou en anglais, de l'autre expression en langue vernaculaire ou dans la langue commerciale africaine de la sous-région. Au delà de l'usage de langues différentes se sont deux systèmes de valeurs qui nécessitent une traduction.

Le besoin d'une **demande urbaine** en produits alimentaires, pour stimuler la production et surtout favoriser les échanges et son corollaire, la circulation monétaire.

De nombreuses études citées par Requier-Desjardin (1991)¹⁹³ montrent que l'urbanisation africaine se traduit par une "recomposition des styles alimentaires ruraux" (maintien de la structure plat/sauce et consommation de produits vivriers africains en provenance d'une aire non plus locale et régionale mais éventuellement sous-continentale) et non pas par une dépendance alimentaire externe fortement accrue, comme pouvait le faire penser les statistiques des années 70, gonflées par le cas nigérian en pleine "crise d'importation". Et le fait est que "c'est l'approvisionnement des centres urbains qui apparaît désormais comme l'élément fondamental des rapports villes-campagnes" (Vennetier, 1991, p. 216). Dans le cas ivoirien (observé par A. Dubresson et J.-L. Chaléard), cela se traduit par le développement dans le nord de la culture de l'igname précoce et dans le sud de l'association du vivrier au café-cacao : "les cultures vivrières deviennent de véritables cultures commerciales destinées au ravitaillement des villes." (1989, p.284). Ainsi il est possible d'affirmer que "Les courants d'approvisionnement des villes ont maintenant une dimension claire d'intégration régionale, notamment à l'heure où on prend conscience de l'intégration informelle réalisée par les échanges transfrontaliers. Plus le réseau urbain est dense et diversifié, plus ces effets sont susceptibles de se développer." (Requier-Desjardins, 1991, p. 19).

¹⁹³ Voir notamment . BRICAS N, COURADE G., COUSSY J., HUGON P et MUCHNIK J (eds.), 1985, *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan (Villes et entreprises), 421 p.

Dans le contexte de crise, les petites villes seraient particulièrement adaptées pour répondre à cette double demande rurale, compte tenu de la place qu'elles occupent dans les filières d'approvisionnement complexes et assez largement informelles qui se mettent en place. Jamal et Weeks (1988) montrent que dans le contexte contemporain de récession les stratégies citadines de survie se traduisent par les processus suivants : mutation des modes de consommation alimentaire vers les produits de base les moins onéreux ; accroissement de la production alimentaire intra et périurbaine ; intensification des liens entre villes et campagnes, par le biais de migrations circulaires ou (circulatoires) notamment".

F. Lançon qui, à partir de l'exemple de la région des Plateaux au Togo, a montré la complexité des circuits commerciaux de produits vivriers et de leurs dispositif spatial, estime que les centres urbains secondaires y ont une place prépondérante. En effet, ils "sont non seulement des points d'articulation entre des phases de commercialisation d'échelles et de rythme différents, mais ils sont aussi des centres de consommation. Cette demande contribue à la régularisation du système, soit parce qu'elle favorise la diversification des circuits, soit parce qu'elle contribue à l'abaissement des coûts de commercialisation en favorisant le maintien des activités de collectes en partie basées sur des comportements non marchands." Il conclue donc que "ce réseau de villes est un atout pour la pérennité d'une structure de commercialisation efficace des productions vivrières locales ; à ce titre il est un élément moteur de l'économie rurale" (1987, p.10)¹⁹⁴. Si l'on reprend la typologie des filières agro-alimentaires mise au point par P. Hugon (1985), les petites villes et leurs marchés se trouvent potentiellement à l'articulation entre la «filière domestique non artificialisée» et la filière «marchande artisanale», autrement dit à l'articulation du traditionnel et de l'artisanal organisé et innovant en marge de l'État et du capitalisme international.

Un certain nombre de paradoxes ou de contradictions apparentes dans l'évolution des réseaux urbains pourrait donc bien relever de la mise en place de réseaux commerciaux et productifs alternatifs, mais dominants dans l'économie contemporaine africaine. Qu'il s'agisse de la multiplication des petites villes et de la poursuite de la croissance de villes secondaires en pleine déchéance fonctionnelle apparente. Nous avons vu qu'il s'agissait d'une situation statistiquement normale dans un contexte de "transition urbaine" qui affecte les armatures urbaines africaines, c'est maintenant le support fonctionnel de cette évolution

¹⁹⁴ Notons que ces conclusions vont à l'opposé de celles de E. Le Bris qui étudia quelques années plus tôt (l'étude date de la fin des années 70 et la publication de 1984) les marchés ruraux de la circonscription de Vô dans le sud-est du Togo : "le système des marchés ruraux participe de ce «pompage» des campagnes par la ville ; il n'existerait pas indépendamment de cette relation inégale car le capitalisme agraire pauvre qui caractérise le Sud-Est est incapable de sécréter des structures d'échanges à la fois vivantes et auto-centrées. On s'en aperçoit au caractère inadapté à terme de la fonction d'approvisionnement remplie par les marchés périodiques" (p 68). Précisons cependant que le contexte est différent, et que les filières commerciales qui animent les marchés du sud-est apparaissent comme totalement dominées par un secteur capitaliste métropolitain.

qui apparaît. Gould et Mickels (1990) lorsqu'ils étudient le phénomène de marginalisation de l'économie régionale de la province zambienne périphérique de Luapula et de son chef-lieu Mansa constatent que malgré les investissements publics qui ont connecté Mansa au réseau urbain externe plus qu'à sa province, l'économie régionale est marginalisée. Ils concluent qu'"au lieu de devenir des nœuds d'intégration dans une société en voie de modernisation, les Mansa africaines sont de plus dépendantes conjointement du contexte rural et des aides budgétaires nationales pour survivre" (p. 244). Dans cette situation la "Petty Commodity Production" se généralise, l'étude de la production, de la circulation et de la reproduction dans une telle économie sociale marginale, laisse apparaître le rôle déterminant des réseaux et des liens entre la ville et la campagne, et d'autre part l'avantage que prend un centre local tel que Mansa pour la circulation et la commercialisation des biens produits dans cette sphère. Paradoxalement la marginalisation économique d'une région confère à son chef-lieu de nouvelles fonctions de place centrale dans un marché largement informel où les logiques de survie n'excluent pas des processus d'accumulation.

Au Sénégal, dans un tout autre contexte, c'est aussi ce que révèle l'étude de l'économie urbaine de la ville de Saint-Louis (Bonnardel, 1986, 1988 et 1992). La marginalisation fonctionnelle de la cité est ancienne et patente, mais dans un contexte de crise, l'économie urbaine informelle et le renforcement des liens avec la campagne environnante permettent à l'agglomération de continuer à croître démographiquement¹⁹⁵. "Les micro-activités urbaines ont en somme maintenu la ville à flot". "L'Europe partie, c'est un modèle de ville forgé par elle qui disparaît, et fait place à un modèle autre qui pourrait bien être en Afrique celui de l'avenir" (Bonnardel, 1986, p. 15).

Le réseau urbain colonial était peu hiérarchisé de par la nature même du système économique, l'évolution des années qui suivirent les indépendances ne firent que systématiser une logique en privilégiant les nouvelles capitales et en court-circuitant certaines étapes. Le réseau fonctionnel des "villes carrefours" des "civilisations nationales", définies par P. George comme des groupements urbains créés par la dépendance des économies agricoles aux économies industrielles, disparaît au profit des seules capitales, cependant la base urbaine ainsi créée subsiste et se renforce même. Ce phénomène, allié à celui de la multiplication des centres de base doit être interprété comme la mise en place d'un réseau urbain lié exclusivement à l'économie interne des ensembles régionaux africains. Économie qui demande un maillage de places centrales complémentaires par leurs marchés et leurs services.

¹⁹⁵ Ce que E. Le Roy (1991, p.176) a stigmatisé par une formule «le Syndrome de l'Informel Saint-Louisien».

P.O. Pedersen (1990) estime qu'il existe un réseau qui unit dans des liens de complémentarité la petite production marchande et de services et les entreprises plus importantes. Une bonne part du développement est donc, selon lui, liée aux entrepreneurs qui peuvent localement occuper des niches économiques et spatiales non accessibles aux grandes entreprises. C'est également l'analyse que font E. Grégoire et P. Labazée (1993) à partir des cas de Korhogo (Côte-d'Ivoire) et de Maradi (Niger). Ils montrent comment ces grandes villes sont en continuité avec leurs campagnes et comment les organisations marchandes (dioula et haoussa) qui les animent fonctionnent en réseau et reposent sur le commerce local et transfrontalier. Ces organisations marchandes évoluent et s'adaptent dans un contexte de crise, mais en s'orientant sur de nouveaux segments d'activités, elles ne souffrent pas de la prolifération des petites unités de distribution, qui pour survivre doivent s'articuler à elles.

Ainsi, l'évolution contemporaine des réseaux urbains ouest-africains correspond à une double transition : **transition morphologique** des armatures urbaines qui accèdent à la maturité, et **transition fonctionnelle** d'un réseau embryonnaire et externe vers un réseau lié à une économie marchande endogène dans le contexte de crise d'une économie rentière.

Les réseaux commerciaux contemporains nécessitent plus de médiation et de souplesse. Les différents milieux (pour la production, la commercialisation et la circulation) sont ainsi mieux valorisés et ils sont nécessaires au fonctionnement du système. Le problème reste celui de l'accès et des distances-temps induits par un réseau de transport routier inégalement entretenu et dont la logique de drainage (totalement inappropriée à ces nouveaux circuits) sélectionne les potentialités de position. L'observation attentive des dynamismes urbains laisse apparaître le poids de la localisation relative aux artères routières, et ce aux différents niveaux de l'armature urbaine (villes moyennes et nouvelles petites villes). Les positions privilégiées sont celles d'étape sur une grande artère au débouché d'un bassin offreur, ou celles d'intermédiaire et de contact (contact de milieux écologiques et de régions agricoles ; périphérie des grandes agglomérations ; frontière politique).

Le renouvellement de la trame des petites villes ouest africaines correspond à la diffusion de nouveaux modes de productions et d'échanges, autrement dit à une mutation dans la division du travail. Cette mutation fait intervenir toutes les échelles, du local au supranational.

La petite ville est elle prédatrice ou dynamisante¹⁹⁶ pour son arrière-pays ?

Méfions nous des généralisations : "Un impact économique positif des villes secondaires sur l'environnement rural a lieu lorsque celui-ci est homogène et dynamique et tourné vers l'agriculture mixte, et que la ville est capable de lui fournir des intrants et d'établir avec lui des liens commerciaux «équitables» (Wertheimer, 1985, p. 154), et renversons plutôt la question : La campagne ne serait-elle pas prédatrice pour la ville ?

Le constat de S. Bredeloup (1989), concernant l'évolution économique de Dimbokro valide cette interrogation : "Le commerce inter-régional, s'il permet l'approvisionnement de la ville, constitue une base fragile pour un réel développement économique. Non seulement les commerçants immigrants comme les planteurs émigrés investissent très rarement à Dimbokro dans les activités locales de production, mais pour financer l'activité agricole dans leur zone de départ (pour les immigrants) ils travaillent dans des activités non productives" (p. 302). Heureusement certains cas régionaux, comme celui du Moyen-Niger étudié par J. Gallais (1984), permettent de constater que "contrairement à l'évolution d'autres régions, schéma trop rapidement promu comme tendanciel sinon comme loi, c'est en définitive jusqu'à une époque récente dans un entraînement vers le haut que les campagnes sont associées à la ville" (p. 157). Pourtant là aussi, c'est "l'économie urbaine du commerce qui «travaille» le plat pays qui l'entoure" (p. 161) et sur les marchés hebdomadaires qui se multiplient, "la magie est brève et l'argent venu de la ville y repart le soir même" (p. 160), mais "l'animation de ces marchés par un capital urbain a un effet multiplicateur sur les échanges", et "dans le sillage de cette économie, c'est également une société qui progresse." (p.161).

En fait, pour répondre à la question du bilan dans les rapports villes/campagnes, toute une série d'indicateurs doit être prise en compte pour évaluer l'éventuelle diffusion des dynamismes et des innovations, d'une part, et le réinvestissement de la rente urbaine ou au contraire l'accumulation et le drainage vers les sommets du réseau urbain ou vers un milieu rural extra-régional, d'autre part. "Le circuit traditionnel est un élément d'intégration régionale dans la mesure où il dispose de capitaux locaux" (Santos, 1971, p. 182). Il faut donc suivre des entrepreneurs locaux dans leurs stratégies d'accumulation et

¹⁹⁶ Selon la typologie dualiste de Hoselitz (1955), qui introduisit également le concept de "sururbanisation" en retenant trois critères : un rythme d'urbanisation plus rapide que la croissance des fonctions urbaines ; la disproportion entre le coût de la croissance urbaine et la productivité économique citadine ; enfin un exode rural dû davantage à la répulsion du milieu de départ qu'à l'attraction urbaine.

d'investissements et plus généralement s'intéresser aux structures sociales¹⁹⁷. D'autant que le phénomène de "Home-town" (l'aide apportée à sa "ville-foyer"), considéré comme le moteur le plus sûr du développement local, peut reposer sur deux catégories d'acteurs très différents : les entrepreneurs locaux attachés à l'exploitation des ressources du centre et de sa région et d'autre part des ressortissants du centre qui vont défendre ses intérêts dans l'appareil d'État et/ou y investir partiellement les revenus accumulés ailleurs.

Étudions maintenant ce fameux milieu socio-spatial qui se développe, correspondant sûrement à des besoins croissants de la part de différents groupes qui y cohabitent et qui y trouvent des opportunités ou simplement une niche, un refuge. Comment fonctionne-t-il, qu'offre-t-il et que génère-t-il ?

¹⁹⁷ Et suivre en cela le conseil de M. Roncayolo : "Derrière la ville ce serait retrouver, les acteurs réels, élites plus ou moins enracinées, détentrices de capitaux ou capables d'innovation technique. C'est dans la structure sociale des villes plus que dans l'addition de leurs fonctions, qu'il faudrait saisir le pouvoir d'organisation territoriale" (1990, p. 70).

Livre second : Le milieu petite ville : un système à l'interface ville/campagne

"La ville éternelle (...) Imaginons qu'elle ne soit pas un lieu d'habitations humaines
mais un être psychique aussi riche et aussi lointain,
où rien de ce qui s'est une fois produit ne se serait perdu et
où toutes les phases de son développement subsisteraient encore à côté des anciennes".

Sigmund Freud
Malaise dans la civilisation

"Si nous observions la naissance d'une cité,
n'y verrions-nous pas la justice apparaître, ainsi que l'injustice ? "

Socrate,
d'après *La République*
de Platon

I. L'espace

A l'origine de cette étude sur les structures urbaines, une hypothèse : les nombreuses, et souvent récentes petites agglomérations ouest-africaines sont déjà des villes, avec notamment une différenciation entre centre et périphérie, mais leur taille et les pratiques citadines leur confèrent une structure urbaine originale agitée de processus socio-spatiaux particuliers. Le géographe a choisi d'appréhender d'abord ces petites villes à partir de la morphologie urbaine, en identifiant des tissus agencés en quartiers. Au-delà des formes, ce sont les compositions sociales et les fonctions qui ont retenu l'attention. Mais la démarche n'a de sens que si l'identification de rapports dynamiques au sein de la structure urbaine vient compléter sa description et sa modélisation. Ainsi cette étude comparative de géographie urbaine se veut une première étape dans la compréhension du fonctionnement global d'un milieu social, celui de la petite ville.

A. Centres et périphéries des petites villes

1- Du centre à la périphérie : gradient de densité et contraste d'activités

a) Le cas de Badou

Huit quartiers et une double toponymie

Huit quartiers s'individualisent à Badou sur les plans morphologique, social, et fonctionnel (Fig. 81). Ils datent de périodes différentes et leurs périphéries sont de petites entités autonomes, pour les plus anciens, ou de simples prolongements moins denses, pour les plus récents. Une toponymie communément admise permet d'identifier ces quartiers :

- Akposso Djigbé : le Badou autochtone et originel avec ses trois sous-quartiers (correspondant aux aires d'installation des familles fondatrices) : Alakpatadi, Echitedjoé et Alouna ("Paix" en ikposso) et ses deux extensions : Agadja et Salaga Kodji (isolé au sud-ouest).

- Zongo kotokoli et Zongo haoussa : périmètres alloués aux musulmans venus du nord (Zongo signifie : camp des commerçants en langue haoussa), et leurs extensions récentes, dont l'une s'individualise au nord : Djida.

- Ahlomado (nom d'un commerçant parmi les premiers installés dans ce quartier) ou Coin de Paris (nom d'un bar aujourd'hui fermé) : quartier actuellement central à l'ouest du marché.

- Lom Nava ("Qui m'aime me rejoigne" en éwé) et Ikpabé (nom d'un ruisseau qui coule au pied du talus) : les deux quartiers les plus récents qui sont aussi les principales aires d'extension de la ville.

A cette toponymie, toujours en usage dans la ville, fut substituée en 1984 une nouvelle dénomination qui correspondait au découpage politique de cette commune de moyen exercice avec ses dix cellules du Rassemblement du Peuple Togolais et ses sept sections électorales.

Les trois sous-quartiers d'Akposso Djigbé furent chacun érigés en section et les extensions sud leur furent rattachées. Pour le reste de la ville, les deux Zongo, Ikpabé et le quartier central constituaient des sections, mais ils furent rebaptisés par des noms de ruisseaux locaux (Ousibéto, Klounawoé, Outisibé), tandis que toute la périphérie ouest (Lom Nava) fut rattachée à Ousibéto (ex-Zongo haoussa) au nord, et à Outisibé (ex-Ahlomado) au sud. Ces deux sections, ainsi que celle de Klounawoé (ex-Zongo kotokoli),

furent subdivisées à leur tour en deux cellules du RPT. Ce découpage et cette néo-toponymie participaient de la volonté du groupe autochtone akposso d'affirmer sa prééminence politique¹.

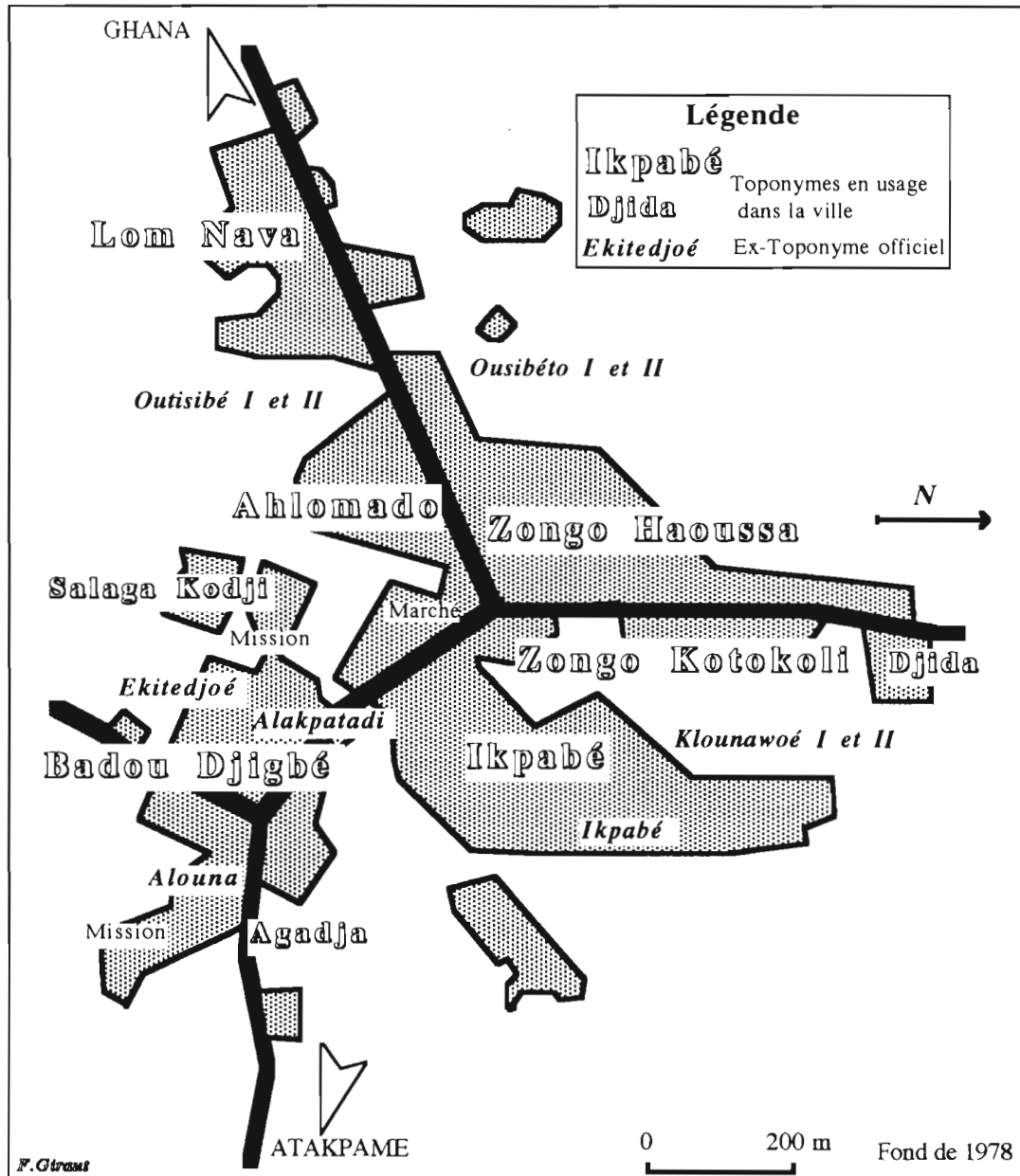


Fig. 81 : Les quartiers de Badou

¹ Dans le même esprit, des villages du Litimé ont été rebaptisés sous la pression des autochtones. Pour l'actuel Kessibo-Wawa à l'extrême nord du Litimé, on a substitué au toponyme éwé Danyé-Djodji une dénomination qui rattache le centre au bourg akposso de Kessibo et rappelle l'hydronyme Wawa. Même procédé pour le marché frontalier de Badou Djindji, qui s'appelait Danyé-N'Konta (carrefour en Ewé).

Pluralité des formes et des tissus

Sur les plans morphologique et fonctionnel, la structure urbaine est schématiquement composée de trois types d'espace :

- L'**axe central**, concentration linéaire de bâtiments, majoritairement en dur ou semi-dur, parfois récents, qui abritent des commerces et services publics ou privés, autour de quelques équipements tels que le marché ou l'ancienne gare routière.

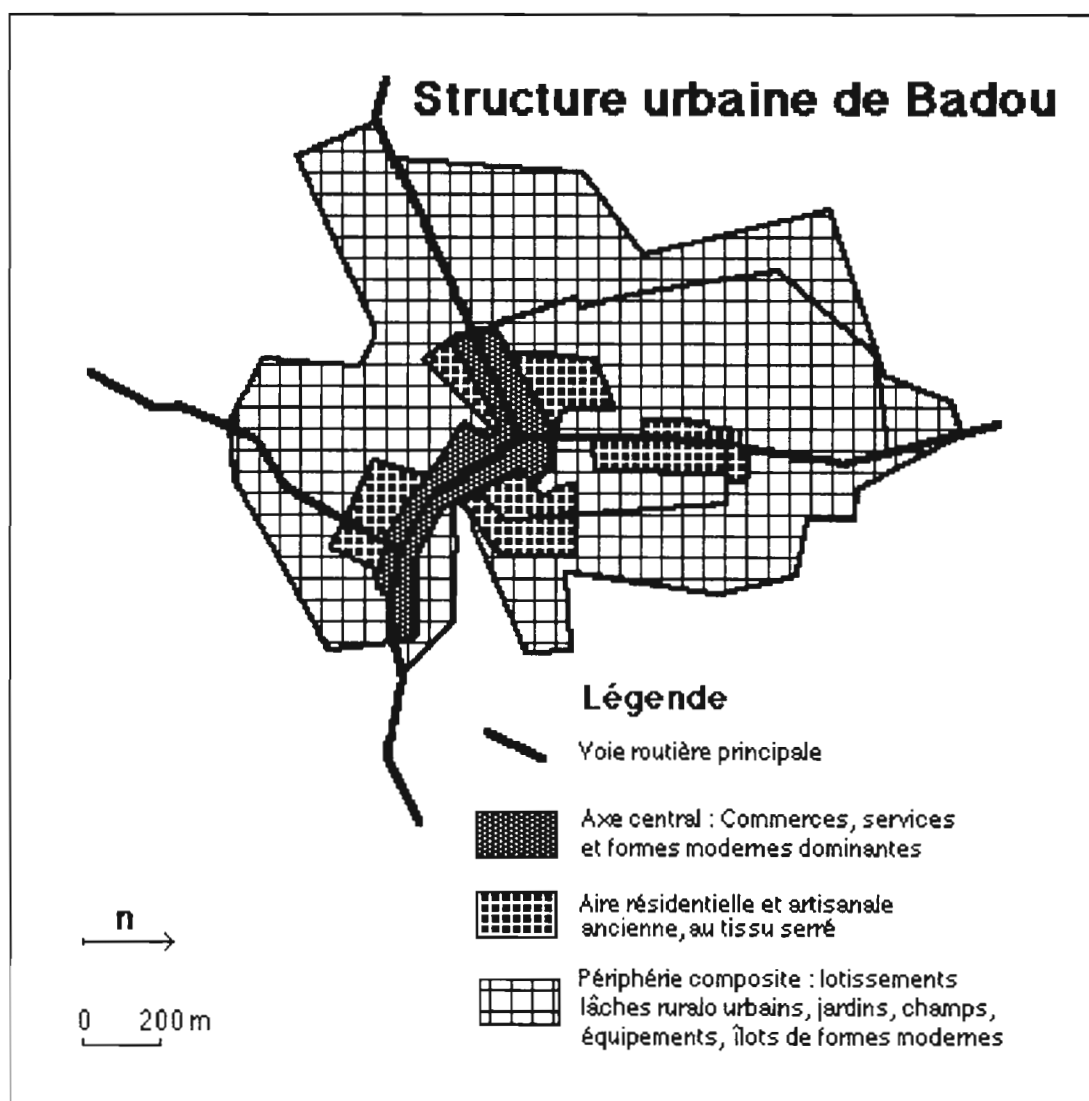


Fig. 82



Photo 1 :
*Concentration de bâtiments en dur autour de la gare routière :
 2 bars, 1 boutique et 1 belle villa*



Photo 2 :
*Un atelier de menuiserie occupe une parcelle anciennement bâtie dans le quartier originel.
 Le ravinement et la dégradation du bâti sont avancés*

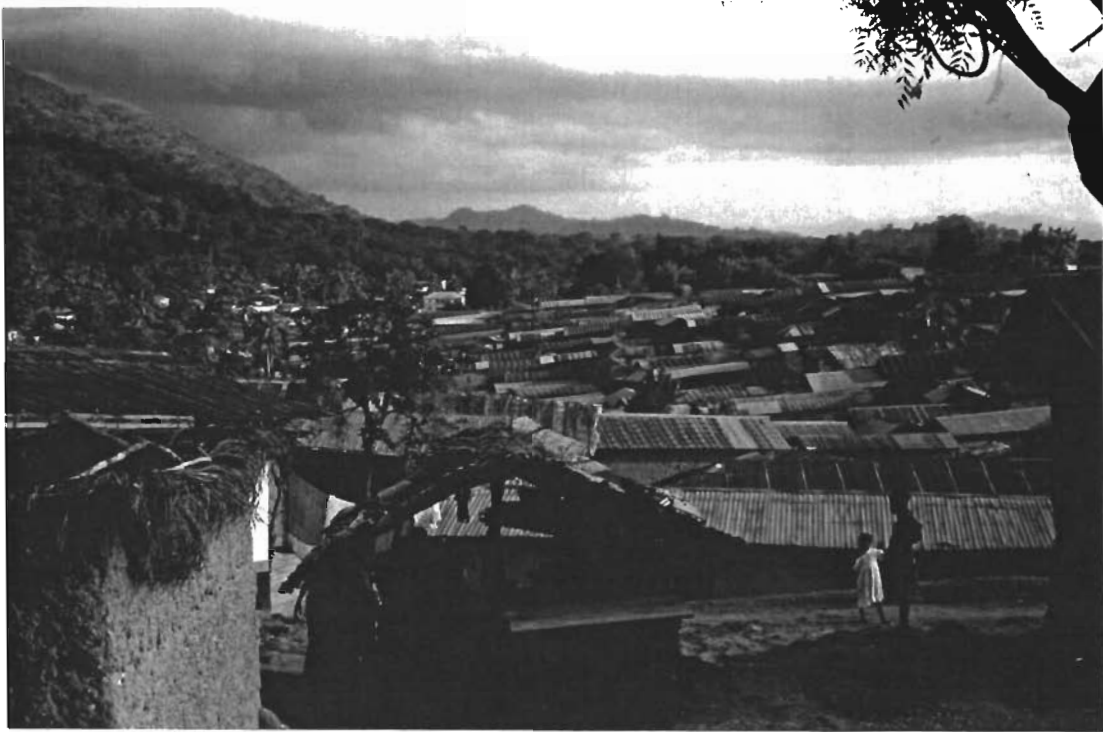


Photo 3 :

*Le Zongo, quartier musulman très dense, très homogène.
Quelques rares toits de chaume ou de feuilles de cacaoyer
sur un bâti rudimentaire mais de caractère urbain*

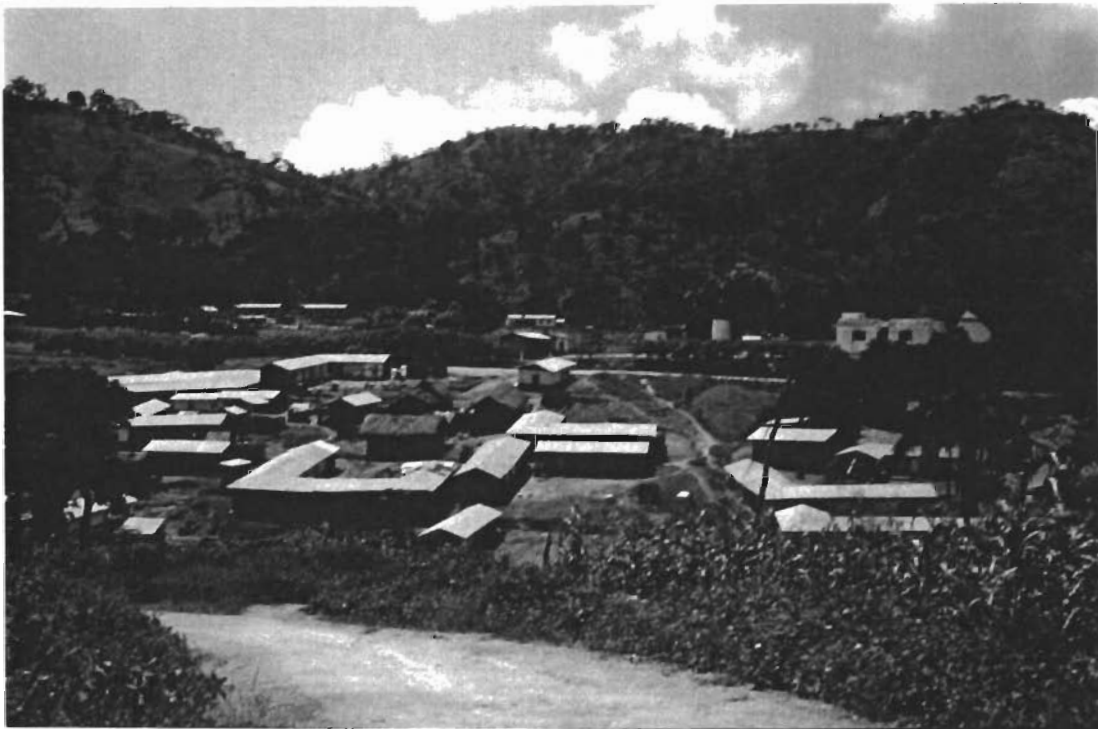


Photo 4 :

*Imbrication de formes hétérogènes à la périphérie du Zongo haoussa :
lotissement lâches ruralo-urbains avec revêtement de tôle et végétaux ;
îlot de formes modernes avec villas et bâtiments du domaine administratif ;
jardins et champs ; grand équipement, ici voie périphérique*

- **Une vaste aire péricentrale** au tissu serré², résidentiel et artisanal, où dominant les constructions anciennes en banco. Cette aire ne constitue cependant pas une zone homogène. Elle agrège différentes entités sans réelle continuité géographique :

. Le quartier originel au bâti dégradé, truffé d'ateliers (Photo 2).

. Les Zongo, au tissu très serré sous la forme de concessions fermées où subsistent des constructions précaires aux toits de feuilles de cacaoyer. Aucune forme moderne n'émerge de cette aire dans laquelle des ateliers, ainsi que quelques mosquées et classes coraniques ont pris place. La grande mosquée en construction dans le Zongo haoussa constitue paradoxalement la seule opération de rénovation urbaine de la ville.

. Les parties centrales de Ahlomado et Ikpabé, aux constructions anciennes, mais parfois luxueuses sous la forme de villas, qui s'inscrivent dans des concessions plus spacieuses et moins densément bâties. On note également la présence d'ateliers sous des apatam ou occupant quelques pièces en bord de rue.

- **Une périphérie composite**, caractérisée par l'imbrication de formes rurales et urbaines, l'absence d'activités commerciales et artisanales et l'importance des éléments végétaux dans le paysage. Petits champs de maïs, jardins, enclos d'élevage pour petits ruminants, voisinent avec un habitat de cour regroupé en un petit quartier (Salaga Kodji), ou au contraire, avec de petites maisons en semi-dur dispersées. Cette zone est également composée de grands équipements (stade, lycée, collège, hôpital, hôtel, travaux publics, société privée de collecte des produits de plantation, etc.), de domaines administratifs (préfecture, gendarmerie et service du conditionnement, régie des eaux, locaux de secteur de la SRCC, etc.) et de regroupements de formes résidentielles luxueuses modernes (villas de la périphérie d'Ikpabé, qui bénéficient d'un site dominant l'agglomération, ou villas de Lom-Nava proches de la route principale, mais aussi et surtout de l'hôtel et de l'hôpital équipés de groupes électrogènes !

Derrière cette configuration, quels sont les principes de l'organisation morphologique et fonctionnelle de l'agglomération ?

Double organisation sectorielle et zonale

Les trois grands types d'espaces et de paysages ne s'opposent pas simplement entre formes modernes et traditionnelles, ou entre formes rurales et urbaines. Il y a, pour chaque espace, imbrication de formes et d'activités relevant des différentes catégories. Toutefois,

² En 1978, d'après l'étude pour le Schéma Directeur d'Urbanisme, les densités y approchent ou voisinent les 30 concessions à l'hectare, par opposition aux 10 c/h des aires résidentielles périphériques.

des oppositions dans la densité de l'occupation du sol apparaissent, ainsi qu'une distribution très irrégulière des éléments de paysage. Cela donne des tissus et des paysages contrastés.

Peut-on parler de modèle centre/périphérie ? Ce modèle est opératoire, mais ne rend pas compte des subtilités de l'organisation. En effet, l'agencement des éléments de la structure urbaine n'est pas réellement zonal. L'aire péricentrale n'est pas annulaire, le tissu périphérique s'insère au cœur de l'agglomération par quelques vallons, et l'axe central se trouve directement au contact de la périphérie à l'ouest et à l'est.

Il faut donc invoquer également le modèle d'organisation sectorielle. Il est ici lié :

- . aux éléments linéaires du site : palier aux pieds du talus et vallons. Ces éléments induisent des contrastes dans l'occupation de l'espace (villas sur le plateau d'Ikpabé opposées aux jardins de son vallon), créent des coupures dans le tissu urbain et contraignent les voies de communications.

- . aux prolongements axiaux des différents noyaux urbains, dont les caractéristiques sociales sont marquées (quartier autochtone originel, Zongo musulmans et quartiers anciens d'étrangers non musulmans).

b) Le cas de Torodi

La structure urbaine de Torodi (Fig. 82) offre un exemple des contrastes morphologiques et fonctionnels repérables entre les centres et les périphéries d'une agglomération de cette taille. Ainsi, la ville est composée des éléments suivants :

- Un **axe routier** qui structure l'ensemble et qui concentre l'importante activité commerciale à usage interne et externe (boutiques, marché quotidien, marché hebdomadaire, petites activités marchandes autour de la douane³).

- Un **noyau central dédoublé**. Le tissu résidentiel y est très dense et ancien. Les constructions en dur sont inexistantes, mais la plupart des cases sont quadrangulaires et s'ouvrent sur des cours fermées où résident quelques locataires : fonctionnaires et surtout nouveaux immigrés. Mais ce centre ancien est avant tout celui d'une petite bourgeoisie terrienne et commerçante qui associe les autochtones aux premières colonies haoussa de commerçants. C'est également dans ces espaces centraux que se localise la quasi totalité des ateliers d'artisans, toujours à proximité de la route ou du marché. Notons qu'un groupe de commerçants maliens s'est implanté au cœur de la cité tout en restant en marge de la vie politique locale.

³ Celle-ci fut déplacée hors de la ville en 1989. Elle occupe maintenant le site de Sirimbana à deux kilomètres au Sud de l'agglomération.

Trois quartiers constituent ce noyau dédoublé, les deux premiers sont agglomérés, tandis que le troisième est isolé au sud-est par un vallon :

- . Le chef-lieu peul, Fada⁴. Le quartier originel est aussi le lieu de résidence de la chefferie et des anciennes populations serviles assimilées par les colonisateurs.

- . Le Zongo⁵, fait face au précédent. C'est le quartier des premiers commerçants haoussa arrivés dans l'entre-deux-guerres. Ce quartier d'anciens immigrés a accueilli par la suite nombre d'artisans et de commerçants haoussa ainsi que l'importante colonie malienne.

- . Le centre du quartier Chantier s'est développé dans l'immédiat après-guerre, autour des Travaux publics et de la Douane, foyers des premiers fonctionnaires du centre.

- Une **périphérie composite** marquée par un gradient de densité du bâti vers l'extérieur et constituée de :

- . concessions aux formes ruralo-urbaines qui correspondent à l'arrivée dans les années soixante de cultivateurs et d'artisans à la recherche d'un terroir accueillant et des services d'un bourg ;

- . villas et concessions spacieuses où résident des fonctionnaires depuis les années soixante-dix. Leur promotion est le fait des fonctionnaires eux-mêmes, de Niaméens attirés par les opportunités d'un droit foncier encore coutumier, ou encore de certains autochtones qui investissent ainsi les revenus de leurs nouvelles activités commerciales. Il s'agit alors pour eux de réagir à la dilapidation inéluctable de leur patrimoine foncier constructible.

Dans ce tissu, on note des transformations rapides dans les formes et dans les usages. Ainsi, un vaste espace situé à la périphérie du quartier Fada appartient à une famille autochtone dont le chef est un retraité des Travaux publics. En 1985, outre la concession familiale, ce terrain est occupé par une placette où les Land Rover de la petite station de taxi, gérée par le propriétaire du lieu, s'abritent sous un grand neem (Photo 5 et 6). En 1988, une borne fontaine y est édifée ; elle est aujourd'hui très fréquentée⁶ et également gérée par le propriétaire (photo 3). Entre temps, l'architecture a évolué : une construction dégradée en banco occupait d'abord une portion de ce vaste espace ; elle fut détruite pendant la saison des pluies et le propriétaire de l'ensemble délimita alors une parcelle qu'il fit enclore et qu'il utilisa momentanément comme jardin. Cette parcelle fut ensuite donnée au beau frère qui fit

⁴ Signifie "ville" en Djerma.

⁵ "Camp des commerçants" en Haoussa.

⁶ Avec un peu plus de 4 000 m³ de débit annuel, elle représente 16,5 % de la distribution d'eau totale dans l'agglomération.

bâtir une maison et limita sa parcelle par de hauts murs. En quelques années, la densité du tissu s'est donc accrue et le paysage s'est quelque peu fermé en passant par des états transitoires.

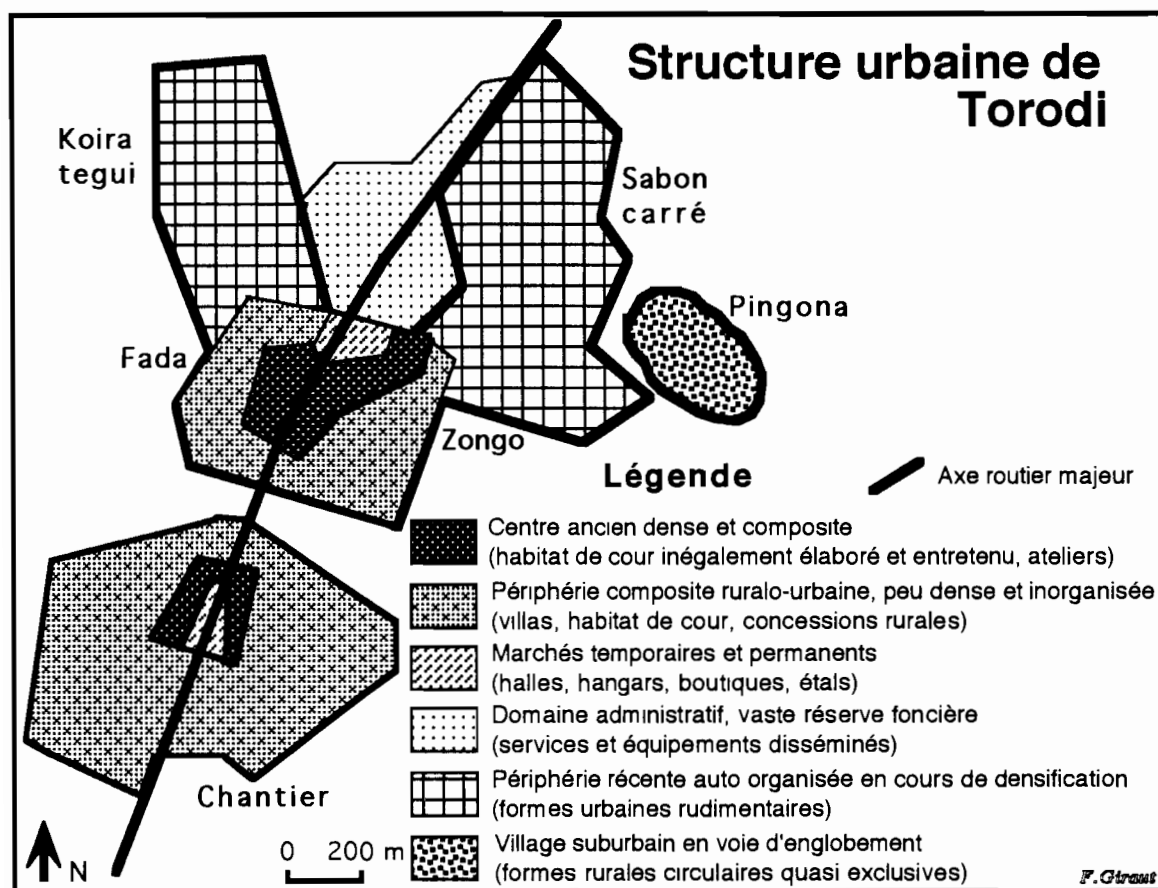


Fig. 83 : Torodi, six types d'espaces morphologiques et fonctionnels.

- Une vaste **aire administrative** constituée au cours des années soixante et soixante-dix, très étendue et peu densément occupée. Elle constitue, en fait, une vaste réserve foncière. Les bâtiments en dur qui y sont disséminés correspondent aux services administratifs ou à de grands équipements : marché, dispensaire, gare routière, château d'eau. Le vaste marché hebdomadaire de bétail occupe la partie nord de cette aire à la périphérie de l'agglomération. De nouveaux signes du pouvoir sont rassemblés dans ce périmètre. C'est le cas notamment de la grande résidence du chef de poste administratif, qui trône depuis les années soixante dans cet espace, accompagnée d'une place d'arme et des réserves de céréales.



Photo 5 : Mars 85, une place inoccupée où l'on attend le taxi à l'ombre d'un grand neem.
 Photo 6 : Juin 85, la case isolée a disparu, un champ enclos limite la station de taxi brousse.

Photo 5 à 7 : L'évolution d'un espace vide
 à la périphérie du quartier originel de Torodi



Photo 7 : Août 89, une borne-fontaine est apparue devant une concession bâtie à l'abri de ses hauts murs.

- Une **nouvelle périphérie organisée** : Koira Tegui⁷ et Sabon Carré⁸, constituée de petits lots. Ses habitants sont essentiellement des immigrés des années soixante-dix et quatre-vingts venus comme cultivateurs, artisans ou petits commerçants dans une ville naissante offrant des opportunités de pluriactivité familiale. Ils ont trouvé dans cet espace un site d'accueil pour une résidence familiale située à proximité de la nouvelle centralité. Cependant, la menace d'un lotissement administratif a provoqué une auto-organisation de la voirie pour éviter une mesure de déguerpissement ultérieure.

- Un **village suburbain** (Pingona), aux formes rurales circulaires, où la notion de rue est absente. Le contraste avec le reste de l'agglomération n'est pas seulement morphologique. En effet, les habitants de Pingona⁹ ont six fois moins recours au dispensaire¹⁰ que les citoyens de Torodi qui en sont pourtant souvent plus éloignés.

⁷ Qui veut dire : "nouveau village" en Djerma.

⁸ Signifie : "nouveau village" en Haoussa.

⁹ Dont quelques ressortissants sont impliqués dans l'activité commerciale de Torodi et possèdent des boutiques. La marginalisation est donc toute relative.

¹⁰ Selon le cahier des consultations du dispensaire en 1984, 10 000 cas émanant de la population de Torodi ont été enregistrés, soit en moyenne trois cas par habitant et seulement 245 cas pour les habitants de Pingona, soit une consultation pour deux habitants.

c) Le cas de Kadjebi

Kadjebi a connu l'essentiel de son extension dans les années 50, passant de 2 500 hab. en 1948 à 7 500 en 1960, pour enregistrer dans les trois décennies suivantes une parfaite stagnation de ses effectifs. Sa structure urbaine est figée, car ses infrastructures commerciales et routières n'ont pas été modifiées ni déplacées, mais elle est aussi dynamique, car l'essentiel des modernisations s'est opéré depuis 30 ans, à la périphérie, hors du tissu urbain préexistant.

Là encore, compte tenu de la petite taille de l'agglomération, c'est **la route principale** (voie nord/sud dont la construction en 1938 est à l'origine du désenclavement et du développement du centre) qui constitue l'**axe structurant** de la ville, d'autant que les voies secondaires intra-urbaines sont très dégradées et ne sont plus carrossables, seule la route d'Asatu vers l'ouest est une ébauche d'axe secondaire structurant.

Le carrefour entre ces deux voies est le site de la gare routière, il correspond aussi au noyau central et originel de la localité. Le quartier de Kadjebi Central s'étend en effet de part et d'autre de la route et surtout vers l'est, où se situent les halles du marché. Le paysage de ce quartier central est typique d'une petite ville ghanéenne en région de plantation. Il est marqué architecturalement par le modèle de la villa de planteur à étage et péristyle, qui domine un tissu composite. La plupart de ces villas construites dans les années 40 et 50 sont aujourd'hui décrépies ; elles accueillent parfois, conformément à leur vocation première, quelques boutiques et services en rez-de-chaussée, mais plus souvent, ce sont de petits ateliers d'artisans qui s'y logent. **Le cœur de la cité apparaît ainsi dense, actif, pluri-fonctionnel et décrépit.**

J. Middleton décrivait en 1979 le paysage d'une petite ville de l'Akwapim : Akropong (10 000 hab. en 1984) dont le développement est également lié à la cacaoyère qui s'imposa ici dès le début du siècle : "The town of 700 houses is about a mile across, although the traditional centre where stand : the palace and the more important «family houses» is only a quarter of a mile square. The houses of the town vary greatly in size and design. Many are large «family houses», usually of two storeys of 'swish' and plaster, built in the great days of the cocoa boom at the beginning of the century ; others are of more traditional one-storey design ; there also modern concrete-block dwellings and many decrepit structures of corrugated iron and wooden planks. Roofing today is mostly of corrugated iron. The main through road and the new by-pass are of tarmac, but most other roads and alleys are of beaten earth. At the highest point stands the presbyterian church with its tall spire, the large building of the Presbyterian Training College behind it. There are several other christian churches of various denominations and the town is surrounded by church and clan cimiteries" (p. 246).

Une auréole péricentrale ceinture le noyau ; bien moins dense que ce dernier, elle regroupe des quartiers développés à la fin des années 50 et densifiés depuis. Ils correspondent d'une part à l'installation de services publics et privés d'encadrement sanitaire¹¹, administratif¹², scolaire et religieux¹³ d'une localité néo-citadine, et d'autre part aux extensions résidentielles du quartier central. Ces extensions, guidées par la topographie, se sont effectuées selon trois axes : nord-est (Dubonko), nord (Freetown) et ouest (Akposso Kodzi). Quelques contrastes sont à noter au sein de ce tissu résidentiel : aucune construction luxueuse à Akposso Kodzi aux abords de la cuvette occidentale, concentration en direction du dispensaire, à Freetown, des quelques belles villas construites ces vingt dernières années par des commerçants éwé.

Au-delà de cette auréole péricentrale, s'étend la **périphérie au tissu lâche** marquée par la non continuité du bâti, mais regroupant des **éléments très disparates**.

On y trouve un quartier résidentiel construit en marge de l'agglomération primitive. Il s'agit du Zongo kotokoli, périmètre alloué sous la colonisation aux populations musulmanes du nord Togo (souvent vouées au petit commerce et à l'artisanat). Ce quartier, comme à Jasikan, est ici plus marginalisé socialement et spatialement que dans une petite ville togolaise voisine comme Badou. De plus, le Zongo de Kadjebi s'établit de part et d'autre de la route et certains de ses emplacements ont été convoités par des services privés (une station Mobil et une station "BP" constituent les portes méridionales et septentrionales du quartier !) et par la société de promotion publique¹⁴ qui y réalisa entre 1964 et 1966 un "housing estate", ensemble de cinq barres de cinq appartements de trois pièces¹⁵. Ces empiétements n'ont pas empêché le quartier marginal de se doter d'une nouvelle mosquée en 1970.

La périphérie accueille également des équipements publics installés à quelques distances de l'agglomération, c'est le cas de l'école secondaire sur la route d'Asatu établie en 1959 à près de 2 km de la sortie de la ville. C'est le cas aussi de la nouvelle aire administrative, devant regrouper les locaux de la récente assemblée de district (1988), la résidence et les bureaux de son "secrétaire administratif" et de son équipe, et ceux des nouvelles antennes déconcentrées de services publics. Un véritable complexe administratif s'implante donc au sud de la localité, il accueille également une ONG (Sankofa Project) à

¹¹ Une clinique privée s'est d'abord installée dans les années 50 sur les contreforts de la croupe à l'est, son fondateur est reparti en 1979 en fermant l'établissement qui borne toujours l'extension du vieux centre. Le dispensaire ouvra ses portes en 1959 à l'ouest.

¹² Une première aire administrative est établie au sud (au voisinage de la mission) dès les années 50, elle regroupe les locaux de différents services, ceux du "local council", puis ceux de la direction du district de 1962 à 1966.

¹³ La mission catholique et ses écoles se sont installées dans une vaste concession au sud-est du noyau central.

¹⁴ La "Ghana Housing Corporation" crée en 1955 construisit des logements sur tout le territoire.

¹⁵ Ce parc de logements a été revendu en 1972, principalement à des investisseurs originaires du centre non résidents.

vocation régionale. Celle-ci a eu en 1992 le privilège de déposer la première demande de construction à la nouvelle commission d'urbanisme (Statutory Planning Committee) dorénavant obligatoire pour les chefs-lieux de district de la génération de 1988.

Enfin, c'est également hors de l'agglomération qu'ont été réalisés deux lotissements résidentiels. L'un est issu de la promotion immobilière publique, c'est le "Low Cost Housing Estate" des années 70, ensemble de 18 logements pour fonctionnaires de 4, 3 ou 2 pièces, l'autre est un ensemble de quelques villas (3) luxueuses et bien exposées, construites récemment et louées par des originaires du centre installés à Accra.

Dans cette petite ville développée essentiellement à la fin de la période coloniale et au début de l'indépendance, c'est à la périphérie qu'apparaissent les marques des héritages urbanistiques britanniques. C'est là que le principe de dispersion prend toute sa dimension et touche des éléments différents de la composition urbaine. Qu'il s'agisse de l'isolement géographique du Zongo, de celui de la nouvelle aire administrative, de celui de grands équipements scolaires, ou enfin de celui de lotissements résidentiels issus d'une promotion immobilière publique présente jusque dans les petits centres secondaires.

d) Une typologie simple des tissus

Pour généraliser, on peut dire qu'il existe pour l'ensemble des petites villes, tant du point de vue des densités que des activités, un contraste majeur entre trois types de tissus :

a - Un **tissu dense** de constructions anciennes où l'habitat de cour accueille l'artisanat. Il s'agit des premiers quartiers constitutifs de la petite ville, accompagnés du marché. Ce tissu peut être le fait de plusieurs noyaux, après "dédoublément". L'homogénéité morphologique masque parfois un brassage des populations. Ces espaces sont à la fois le lieu de résidence des autorités coutumières et plus généralement des notables non fonctionnaires, mais ils accueillent aussi des immigrants récents peu intégrés à la vie locale. A la périphérie de ce tissu, se trouvent, lorsqu'ils existent (c'est le cas des quatre petites villes togolaises et ghanéennes étudiées), les domaines des missions. Une église, des salles de classe et éventuellement un dispensaire sont disposés dans une vaste concession dont la faible densité de l'occupation en fait souvent une forme de transition entre deux types de tissu.

b - Un **tissu lâche** et composite à fonction résidentielle qui associe des constructions de nature très différente, parfois regroupées par genre : belles villas pour fonctionnaires construites en dur, cases spacieuses occupant partiellement une concession récente en voie de densification, habitat temporaire et démontable dont la précarité traduit

l'implantation incertaine de ses occupants. Dans ces quartiers plus récents sont dispersés également quelques équipements scolaires et sanitaires, quelques services administratifs et techniques, voire pour les petites villes ghanéennes des ensembles résidentiels issus de la promotion immobilière publique.

c - Une **aire administrative** qui regroupe dans un tissu lâche un ensemble de services autour du lieu de représentation de l'État : poste administratif, sous-préfecture ou mairie, bureaux du District administrative officer et de l'assemblée de district.

Les quartiers de tissu dense correspondent aux espaces les plus anciens et regroupent nombre de fonctions centrales. Ils s'opposent en cela aux quartiers de tissu lâche développés progressivement à leur périphérie. Seule l'aire administrative dispute aux premiers le statut de centre par ses fonctions, mais ses formes et sa localisation la rangent en principe du côté des périphéries.

2- La centralité périphérique et les périphéries centrales ou la variété des configurations

Il existe bel et bien une distribution des quartiers et des tissus selon un modèle centre/périphérie. Ces quartiers se répartissent-ils pour autant dans des auréoles concentriques ? En fait, quasiment jamais car la configuration des agglomérations intègre leurs contraintes de site et reflète les conditions de leur genèse.

a) De vieux centres engoncés dans leur écrin

Le cœur de la ville, le quartier originel, celui des autochtones et plus particulièrement celui de la chefferie, peut être bloqué dans son extension.

A Keïta, les quartiers Lissawane¹⁶ et Moulela¹⁷ sont limités au sud par un talus escarpé. Ils dominent la grande mare qui donne son nom à la sous-préfecture et constitue la partie la plus fertile de son terroir. Cette localisation a engendré un développement semi-radioconcentrique de l'agglomération (Fig. 84).

¹⁶ Du nom du clan targui qui détient la chefferie

¹⁷ Qui veut dire "autonomie" en Tamasheq. Il s'agit du quartier des anciennes populations serviles qui ont accompagné le groupe dominant lors de la création du centre

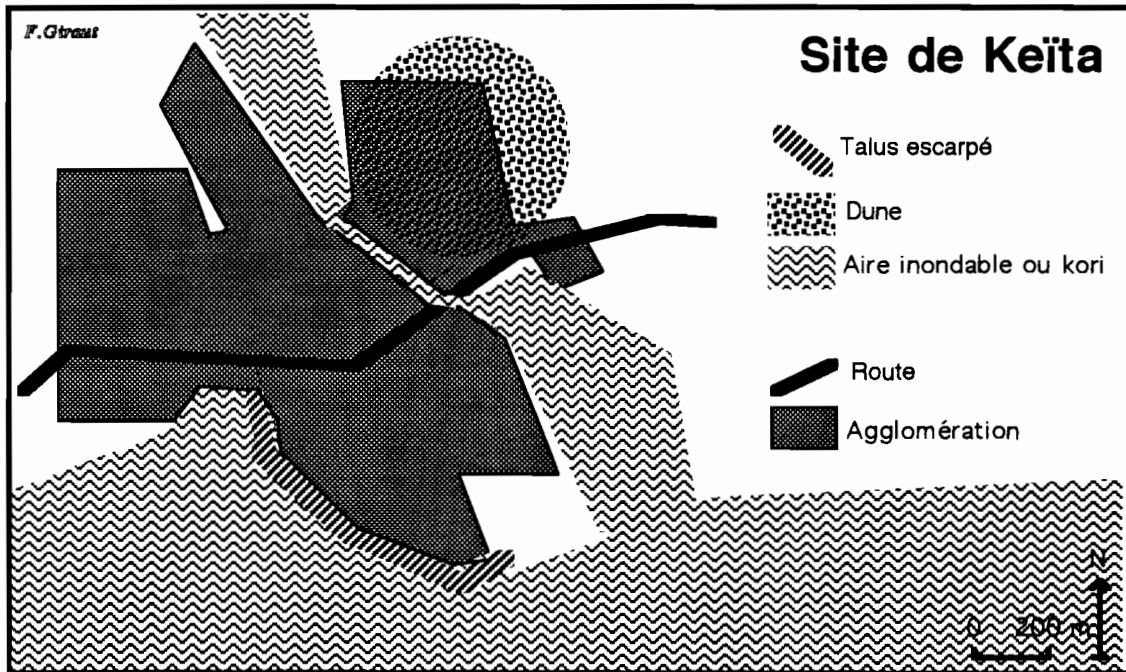


Fig. 84 : Le site contraignant de Keïta

Dans le cas de Torodi, c'est un petit vallon à écoulement intermittent qui limite vers le sud et le sud-ouest le premier noyau (agglomération du quartier de la chefferie et du Zongo) et qui a provoqué un dédoublement du centre (Fig. 83). Le centre originel étant par ailleurs encadré au nord par un glacis induré siège du marché de bétail, à l'est par le lit du Goroubi et le chapelet de jardins qui occupe ses terrasses, et au nord-est par le village de Pingona.

b) Anié ou la variété des contraintes dans la plaine

Dans le bassin du Mono, Anié occupe un site de carrefour exceptionnel : l'axe de la vallée de l'Anié (nord ouest/sud-est) coupe celui de l'artère routière principale du pays (nord-sud). Ce carrefour a été mis en valeur par la voie ferrée¹⁸ qui bifurque vers le nord-ouest à partir d'Anié. La ligne épouse alors le cours de la rivière jusqu'à son terminus Blitta. La déviation fut motivée par les impératifs de ravitaillement en eau du chantier.

Si la route constitue l'axe structurant de l'agglomération actuelle, la rivière et la voie de chemin de fer constituent de fortes contraintes à son développement spatial au sud et à l'ouest. Une contrainte d'un autre type limite l'agglomération au nord : la partie-ouest de la

¹⁸ Le tronçon Agbonou-Blitta (112 km) fut réalisé entre 1929 et 1933 par le pouvoir mandataire français qui ne reprit pas les travaux au-delà de ce qui devait être une interruption provisoire motivée par la crise. Il s'agissait d'une prolongation de la "ligne du coton" (Lomé-Agbonou, 164 km) ouverte par les colonisateurs allemands en 1911 (la jonction de 5 km Agbonou-Atakpamé fut réalisée en 1913)

route, face au nouveau marché et au lotissement qui le borde, est inconstructible car la teckeraie coloniale qui s'y trouve est intégrée dans la vaste réserve de faune d'Akaba¹⁹.

L'installation du complexe sucrier (plantation et usine) au sud de la localité en 1980 et le transfert du très vaste marché au nord un an plus tôt ont provoqué un allongement de l'agglomération. Ainsi, sujette à de fortes contraintes de site et au tropisme routier, Anié étend son tissu lâche sur plus de 5 kilomètres !

c) Jasikan et son site collinéen de carrefour propice à l'éclatement

Une croupe longitudinale, élément secondaire de la chaîne atakorienne et domaine de la forêt de la rivière Odomi, partage localement le bassin de la Volta en deux cuvettes, l'occidentale est le domaine originel des Bowiri, l'orientale correspond à la partie méridionale du pays Buem. L'ensemble régional est aujourd'hui intégralement associé au pays Buem²⁰.

La topographie guide les voies de communication intra-régionales en direction du pays éwé au sud (une des deux routes qui rejoint Hohoé passe par le sud-ouest, l'autre par le sud-est en desservant la frontière avec le Togo). Ces voies convergent sur la retombée septentrionale de la croupe. Ce site de convergence des voies et de contact entre les deux cuvettes fut favorisé comme place centrale par les autorités coloniales, allemande puis britannique.

Le centre se développa au carrefour des deux voies. Du côté sud, le domaine administratif occupe la fourche et est en position dominante sur le promontoire de la retombée. Du côté nord, s'étend le centre commercial et coutumier. Rapidement vont s'y élever quelques maisons à étage²¹ de planteurs autochtones et éwé, dans lesquelles prennent place les agences des principales compagnies commerciales de traite. En marge de cette petite agglomération et à proximité des marchés successifs (le premier au sud et le second au nord) furent établis les Zongo. Le Zongo Haoussa au sud, sur la route de Hohoé, est le plus important, c'est le moins marginalisé spatialement, car il se situe au pied de la retombée, entre le cœur de la cité et le domaine administratif perché sur la croupe. Par contre, ses cases de terre agglomérée, massées et sans organisation apparente, contrastent avec les constructions des quartiers voisins. Le second Zongo au nord est beaucoup plus éloigné du centre-ville, il ne regroupe que quelques maisons.

¹⁹ Cette réserve fut délimitée au début des années 80, elle occupe un triangle de près de 400 km² dont les sommets sont Anié, Akaba et Nyamassila.

²⁰ Le chef Buem de Bodada fut reconnu par les autorités allemandes puis britanniques comme "Paramount Chief" ; le Buem devint bien vite une région administrative d'abord dominée par Kpandu au sud, puis formant un district à elle seule à partir de 1952, avec un intermède par rattachement à Krachi entre 1960 et 1962. L'amputation, de 1962 à 1966 et depuis 1988, d'un district de Kadjebi a recentré le pays Buem autour de son chef-lieu administratif, Jasikan.

²¹ Les premières datent des années 30

Avec la croissance du centre et son développement économique (centre de collecte du cacao) et administratif (promotion en chef-lieu de district en 1952), l'extension de l'agglomération s'effectue selon trois modalités.

- La première est la densification du tissu existant et sa structuration par une voirie interne. Les quartiers centraux ainsi que l'aire administrative embryonnaire accueillent de nouvelles constructions : boutiques et résidences pour les premiers, bungalows et bureaux pour la seconde.

- La seconde est l'extension concentrique de l'agglomération. Celle-ci néglige l'axe routier mais subit les contraintes du site²². De plus, elle s'opère selon une spécialisation sectorielle de l'espace : au sud-est, le résidentiel ; à l'est et au nord-est, les équipements religieux (logistique des missions, écoles et églises) ; et à l'ouest (au-delà du bas-fond), les équipements scolaires publics.

- La troisième est la mise en valeur des abords de la route au nord de l'agglomération (en direction de l'ancien front pionnier). Celle-ci est surtout le fait de l'administration. En effet, après le déplacement du marché et l'ouverture du bureau des postes dans la continuité septentrionale du noyau central, ce sont les vastes entrepôts de la "Cocoa Purchasing Company" (dépendante du "Cocoa Marketing Board") qui s'établissent²³ au début des années 60, ouvrant ce qui devait être une zone industrielle. En 1971, c'est une station-relais de la Ghana Broadcasting Corporation (société de radio et de télédiffusion) qui ouvre ses portes à l'extrême nord de l'agglomération. Mais cette aire, conçue comme le nouveau centre économique de l'agglomération, est également l'espace de déploiement de la promotion immobilière publique. Celle-ci est à l'origine d'un parc de près de 80 logements, dont plus de la moitié (44 logements) dans le "Housing Estate" et le reste (33 logements) dans le "Low Cost Housing Estate". Le premier a été édifié par la G.H.C. à la fin des années 50 en se substituant partiellement aux constructions rudimentaires du petit Zongo Kotokoli qui apparaît alors comme un espace relique à la périphérie dynamique de la ville. Le lotissement conçu pour la location-vente aux "travailleurs" fut intégralement revendu moins de dix ans après sa construction. Le "Low Cost Housing Estate" a été construit en 1976, de l'autre côté de la route, en arrière des entrepôts de la CPC. Il constitue un parc à loyer modéré pour fonctionnaires.

Si le moteur de la croissance spatiale vers le nord fut essentiellement public, elle s'accompagna d'investissements résidentiels privés, qui aujourd'hui s'orientent vers la nouvelle aire d'extension de la ville.

²² Notamment l'existence d'un bas-fond inondable au nord-ouest de l'agglomération, c'est-à-dire au sud du Zongo kotokoli.

²³ Tandis que la plupart des compagnies de traite se replient sur les grandes villes.

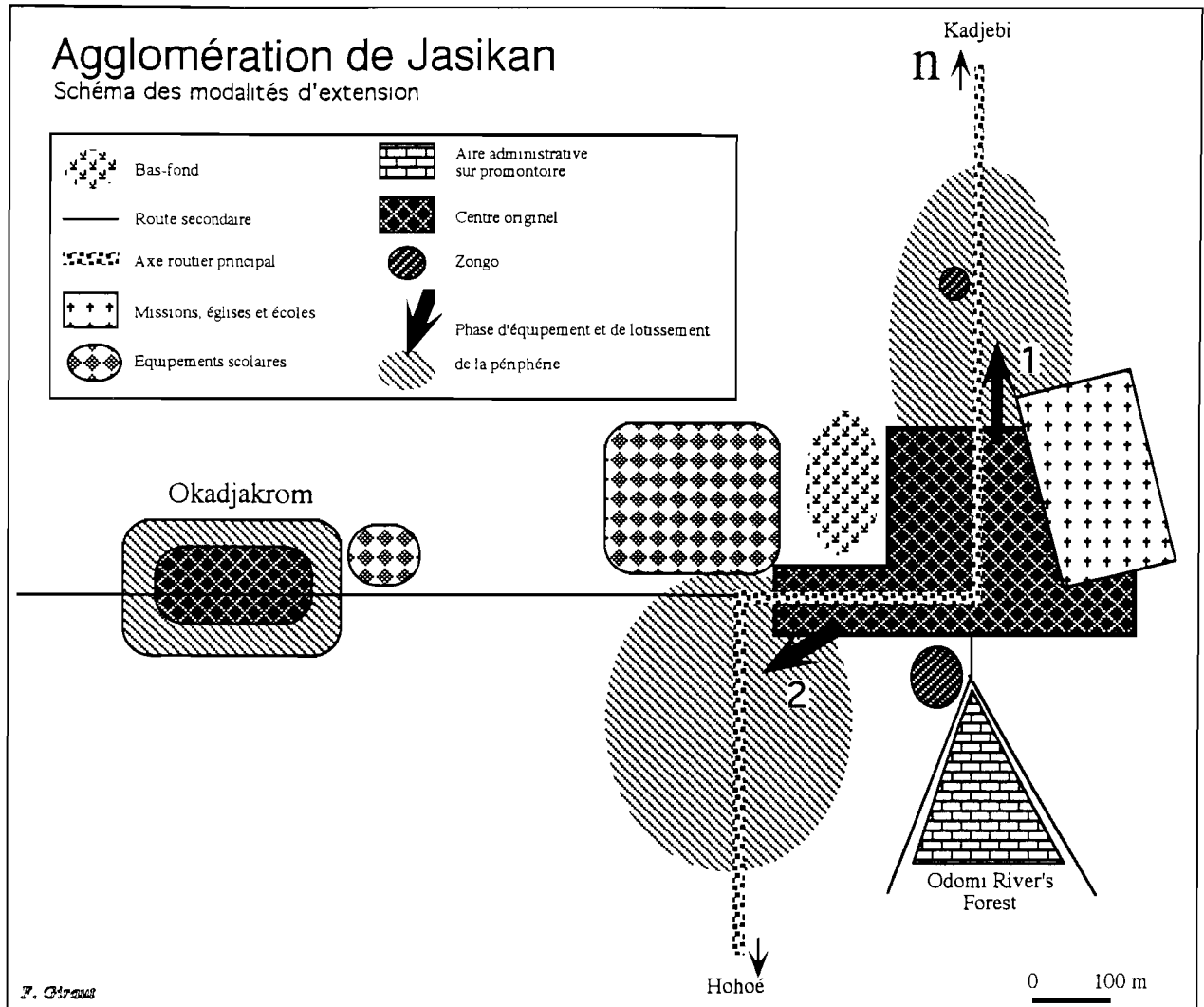


Fig. 85

La nouvelle route transrégionale n'épouse plus le versant occidental de la croupe. Elle passe dans la plaine pour rejoindre l'agglomération par l'ouest sur la route d'Okadjakrom, le bourg mitoyen. Cette liaison récente²⁴ est venue concrétiser le développement logique d'un espace périphérique peu éloigné du centre-ville et qui bénéficie maintenant, au même titre que la périphérie septentrionale, du passage de la route principale. Ce passage est d'ailleurs

²⁴ Commencée au début des années 70, elle ne fut achevée qu'en 1988 après une très longue pose : sur les photos aériennes d'avril 1974 la voie déjà terrassée s'arrête à moins d'un kilomètre des portes de la cité !

valorisé par l'ouverture de la gare routière depuis 1991 et par l'ouverture annoncée d'un nouveau marché. Les dernières demandes d'autorisation de construire²⁵ et les ventes de lots traduisent le développement de cette partie de l'agglomération et la spéculation qui s'y déploie²⁶. Ce secteur de l'agglomération fut longtemps occupé de manière lacunaire par des équipements urbains privés²⁷ ou publics²⁸, ainsi que par quelques villas attirées par les groupes électrogènes des deux équipements précités.

Le résultat de l'évolution spatiale contemporaine est la constitution d'un petite conurbation qui intégrera le bourg d'Okadjakrom. Après la phase antérieure d'éclatement, la configuration de l'agglomération est donc complexe avec un centre-ville en marge du nouvel axe structurant et une périphérie composite par ses fonctions et ses formes, mais aussi par la densité du tissu, puisque le noyau originel d'Okadjakrom constituera dorénavant un îlot de concentration en position périphérique²⁹.

²⁵ Parmi les 24 plans soumis le 18 août 1992 (précédente session le 12 décembre 1991) au "Statutory Planning Committee" que dirige le "Town and Country Planning Officer", 8 concernent les abords de la nouvelle route (dont 4 pour des structures commerciales temporaires (kiosques), 7 concernent Okadjakrom, 6 concernent le centre ville, le Zongo et les missions, mais seulement 3 concernent la partie nord de l'agglomération. Par contre un recensement des 36 constructions permanentes nouvelles, réalisées à Jasikan entre 1987 et 1991, permet de constater que la périphérie septentrionale était largement majoritaire avec 21 constructions, contre 5 aux abords de la nouvelle route, 6 dans le centre originel et ses dépendances orientales et enfin 3 pour le Zongo

²⁶ D'après l'entourage du chef coutumier, un propriétaire coutumier de terrains constructibles à proximité du centre originel aurait acheté récemment trois lots à proximité de la nouvelle aire routière, de même qu'un fonctionnaire natif de la localité et en poste à Saltpond. Par ailleurs trois demandes de terrains, en vue de l'ouverture de stations services, auraient été faites par des particuliers.

²⁷ Le Star Cinema Hall fut construit en 1965 par un commerçant originaire de la région, mais exploité par les pouvoirs publics jusqu'en 1973. Depuis l'activité de spectacle est réduite et le bâtiment est loué à des services publics : le Labour Dpt. et le Town and Country Planning Dpt.

²⁸ Avec le Training College (l'équivalent d'une école normale) implanté en 1952 et l'école secondaire ouverte en 1960, c'est un véritable petit campus qui s'établit dans cette partie de la ville au-delà du bas-fond inondable. Le Training college et son parc de logements accueillent jusqu'à 340 élèves et enseignants, et l'école secondaire plus de 600. Cette dernière loue d'ailleurs directement deux grandes villas voisines pour le logement d'une partie de ses élèves pendant l'année scolaire.

²⁹ D'ores et déjà des exemples de naveteurs résidants d'Okadjakrom et employés à Jasikan existent. Sur les trois fonctionnaires que nous avons identifiés dans cette situation, un seul est natif d'Okadjakrom.

d) Tamaské une petite conurbation

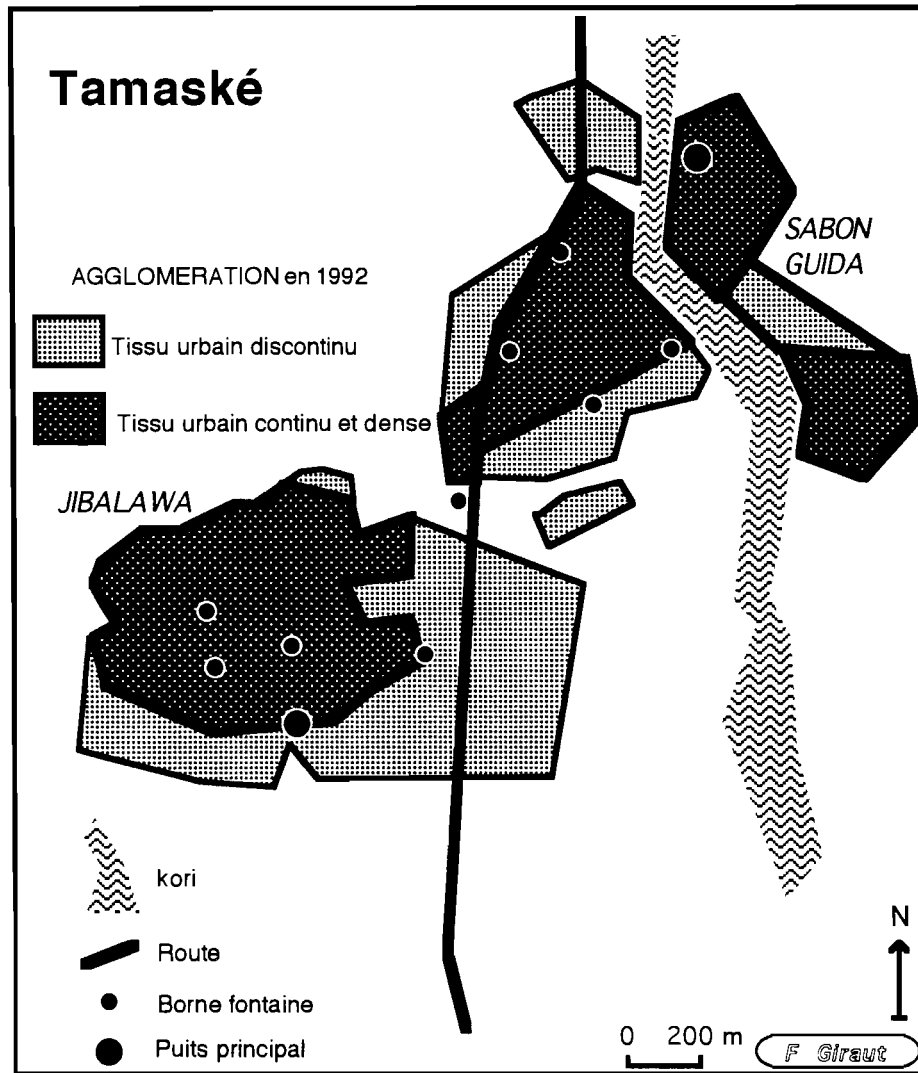


Fig. 86 : Configuration de l'agglomération de Tamaské :
des centres à la périphérie de la conurbation !

Lorsque l'agglomération englobe différents noyaux, sa structure devient polycentrique. C'est le cas de Torodi avec son centre dédoublé et une périphérie qui intègre un village suburbain. C'est également le cas de Tamaské, qui est en fait une petite conurbation (Fig. 86). Elle rassemble deux centres qui correspondent à deux communautés haoussa autrefois rivales : les Jibalawa et les Machidawa du quartier Sabon Guida³⁰, primitivement rassemblées sur un même site. Les deux centres, distants de 800 mètres,

³⁰ Qui veut dire "nouvelle maison" en Haoussa, et souligne l'origine secondaire du quartier. Les autorités précoloniales touareg avaient décidé l'éloignement des Machidawa, consécutivement à des troubles, ce sont les autorités coloniales qui ont ultérieurement octroyé à ce groupe la chefferie cantonale.

travaillent le même terroir et ont toujours relevé du toponyme générique de Tamaské. Une dichotomie fonctionnelle s'est instaurée entre les deux centres : à Sabon Guida la chefferie, et au quartier Jibalawa le marché.

La route passe depuis 1968 entre ces deux noyaux "centraux" situés aux extrémités de l'agglomération. Paradoxalement, ils sont maintenant réunis par un tissu peu dense de type périphérique... mais en position centrale !

B. Des problèmes de fonctionnement spécifiques

1- Un milieu davantage subi que maîtrisé

a) Jasikan et Kadjebi ou la dégradation des rapports à l'environnement

Bien plus que Badou la togolaise, voisine de quelques kilomètres, Kadjebi et Jasikan se présentent comme des petites villes dont le paysage est marqué par des cycles de splendeur et de décadence. Qu'il s'agisse de l'architecture, de l'urbanisme, des infrastructures ou de l'équipement, des formes héritées de différentes périodes se distinguent à la fois par leur élaboration et par leur dégradation avancée.

Prenons l'exemple du drainage. Un effort important fut réalisé dans les premières années de l'indépendance pour doter les quartiers centraux de ces petites agglomérations, d'un réseau de collecteurs assurant la salubrité du milieu et la protection de la nouvelle voirie vis-à-vis du ravinement. Au cours des années 70 et 80, cet ensemble d'aménagements urbains s'est considérablement dégradé ainsi que la route principale. Les communications internes sont donc entravées³¹ et certains équipements enclavés³². Parallèlement, les bas-fonds périphériques n'ont pas été remblayés ni drainés. L'ambitieux "Master Plan" de Jasikan élaboré par le Town and Country Planning Department au début des années 70 est donc resté lettre morte.

Le redémarrage actuel des investissements lourds d'infrastructure ne se traduit pas pour ces deux centres par la résolution de leurs rapports à l'environnement. En effet les aménagements programmés et en cours de réalisation concernent l'électrification des deux localités, la réhabilitation de la route principale et sa prolongation vers le nord et enfin l'extension et la rénovation du parc de logements et de bureaux administratifs. La réalisation de la nouvelle route a cependant des effets importants sur les deux agglomérations. Le contournement de Kadjebi provoquera vraisemblablement, à l'instar de Jasikan, le transfert de la gare routière et du marché sur un nouveau site. Pour l'instant les remblaiements et les terrassements que nécessite cette nouvelle route ont transformé le bas-fond à l'ouest de la ville en carrière. Les nuisances engendrées par la navette de camions qui viennent prélever le matériau sont de deux types : dégradation des infrastructures (les canalisations d'eau qui longent la route d'accès ont cédé en mars 92) et aggravation du mauvais drainage du bas-fond périphérique par surcreusement.

³¹ Le marché de Kadjebi dont les halles se retrouvent perchées par le déchaussement est devenu très difficile d'accès.

³² Le seul hôtel privé de Jasikan (Asuka Lodge) n'est plus accessible par véhicule automobile !

A Jasikan, la réalisation programmée d'une rocade dans la continuité de la nouvelle route nécessitera paradoxalement le remblaiement du bas-fond jardiné, situé à l'ouest de l'agglomération, entre le Training College et le centre-ville. Ce remblaiement n'est pas envisagé dans le cadre d'une politique d'urbanisme (ce secteur étant affecté d'une fonction d'espace ouvert dans le "Master Plan" de référence) mais dans celui de l'aménagement d'une voie rapide interrégionale. Par ailleurs, la réalisation de cette rocade achèverait la destruction du Zongo Kotokoli déjà rogné, il y a trente ans, par le "Housing Estate".

En fait, les aménagements urbains dans les petites villes ne sont pas envisagés dans la campagne d'investissements que connaît le Ghana du début de années 90. L'urbanisme relève désormais des assemblées de district issues de la loi de décentralisation de 1988. Mais si l'État ghanéen dispose de ressources abondantes pour lancer des programmes d'équipements, il le doit à sa position privilégiée vis à vis du FMI et de la Banque Mondiale. Position que le Ghana doit à sa politique économique et institutionnelle de la fin des années 80 (Verlet, 1992). Par contre, l'économie locale des districts de Jasikan et de Kadjebi ne paraît pas en mesure de générer des ressources suffisantes pour mener à bien une politique d'urbanisme et de rénovation de l'équipement et de l'environnement urbain. Les perspectives d'amélioration de l'environnement urbain repose donc sur le dynamisme des nouvelles collectivités territoriales pour mobiliser les ressources locales, mais aussi et surtout, sur les ONG, les missions, les programmes humanitaires, les programmes de coopération décentralisée susceptibles de se mobiliser dans le contexte institutionnel stimulant de la décentralisation ghanéenne.

La question de l'approvisionnement en eau potable illustre à la fois les cycles des politiques d'équipement qu'a connus le Ghana ainsi que le recours contemporain aux filières alternatives.

Jasikan, Kadjebi et de nombreux bourgs bénéficièrent de l'adduction d'eau dès les premières années de l'indépendance. Un système classique associant pompe, château d'eau, canalisations, bornes-fontaines et branchements individuels fut mis en place. Ce dispositif d'abord entretenu et étendu, s'est dégradé au cours des années 70. Depuis le début des années 80, plus aucune borne-fontaine ne fonctionne, aussi bien à Jasikan qu'à Kadjebi. Dans chacune des localités, le réseau alimente seulement deux points de vente publique (un au château d'eau, l'autre à la pompe), tandis que les avaries et le manque de fuel rendent aléatoires les pompages et la diffusion, enfin des quartiers ne sont plus desservis, leurs canalisations ayant cédé ou s'étant bouchées³³. C'est donc une situation catastrophique qui caractérise l'approvisionnement en eau potable de ces agglomérations depuis les années 70 (Mensah, 1972, p. 44 et Apreko, 1976, p. 20), d'autant que des porteurs d'eau étrangers

³³ Ainsi, à Kadjebi en 1992 le "Housing Estate" et le "Low Cost Estate" ne sont plus approvisionnés en eau potable.

sont partis depuis l'expulsion massive de 1969. En 1985, suite à une crise de sécheresse, les femmes devaient attendre plusieurs heures à l'un des onze puits de la ville pour pouvoir remplir leurs bassines !

Dans ce contexte, différents programmes humanitaires d'équipements alternatifs sont venus suppléer à la défection du réseau existant. L'Unicef a entrepris trois forages équipés de pompes manuelles à Kadjebi et quatre à Jasikan ; par ailleurs, les missions catholiques du diocèse de Ho ont été le maître d'ouvrage de trois forages à Jasikan, autant que le "Volta Regional Agricultural Development Programme" (VORADEP). Ces différents programmes d'équipement n'ont pas particulièrement favorisé les chefs-lieux, car ils sont conçus comme des programmes de développement rural. Ainsi certains bourgs du district de Jasikan (Okadjakrom, N'konya ou Bodada) ont été davantage dotés par ces opérations que leur chef-lieu voisin. Mais les responsables locaux de la GWSC sont optimistes, ils estiment que l'arrivée prochaine de l'électricité et la décentralisation devraient leur permettre d'assurer un service beaucoup plus efficace !

b) Tamaské et Keïta ou la ville grignotée

A Tamaské, le rebord d'un plateau limite à l'Ouest le quartier Jibalawa, tandis qu'un kori (oued en langue Tamasheq) traverse le quartier de la chefferie, Sabon Guida (Fig. 86). Le sapement des berges provoque annuellement la destruction de quelques cases et élargit la coupure dans le tissu dense central (Photo 8). Une partie du cœur de la cité est ainsi progressivement isolée. Le traitement local par endiguement a déjà échoué en 1985 lorsque les jeunes de la Samaria avaient été mobilisés, le maire et les autorités coutumières réclament cependant une nouvelle tentative. Mais il n'est pas envisagé car trop coûteux et peu efficace, selon les dirigeants du projet intégré de Keita, sans aménagement global du bassin-versant amont.

A Keïta, c'est le terroir de la localité qui subit les attaques latérales de l'érosion hydrique. En effet, depuis la rupture du barrage, d'énormes blocs de béton entravent l'écoulement du cours d'eau. En saison des pluies, après de gros orages, le flux violent est donc dévié et sape les berges. Leur recul est ainsi rapide aux abords de l'ancien barrage et ce malgré les seuils d'épandage aménagés immédiatement en amont par le projet intégré.

A l'autre bout de l'agglomération, sur la dune qui la domine à l'ouest, c'est l'accumulation éolienne qui menace d'ensevelissement le nouveau lotissement (Photo 10). Avant même d'être construits, de nombreux lots voient leurs bornes partiellement ou totalement ensablées !

c) Badou ou le sous-équipement chronique

Un site complexe avec tout son système de pentes : piémont, plateau, collines, vallons (voir documents en annexe). Des conditions climatiques particulières : d'assez fortes précipitations (près de 1500 mm/an) inégales d'une année sur l'autre (avec par exemple : 1050 mm en 1983 puis 1700 en 1985) et inégalement réparties dans l'année (une saison des pluies de mars à octobre, avec des pics en juin, juillet et septembre), et pour partie sous forme violente (orage, passage de ligne de grain). Au total un milieu contraignant qui n'est que très partiellement maîtrisé. Nous l'avons vu pour les communications, c'est encore plus flagrant pour l'évacuation des eaux pluviales et le ravinement. Le drainage est partout naturel et l'écoulement jamais canalisé³⁴.

Les conséquences sont triples :

- . Dégradation et vieillissement rapide du bâti et des rues, (déchaussement des bâtiments, ravinement intense).
- . Fort contraste au sein d'un même lotissement entre les concessions bâties en dur, souvent bien drainées et aux cours revêtues, et celles construites partiellement et en banco.
- . Sélection et hiérarchisation des sites en fonction de leurs contraintes d'environnement, plus que de leur accessibilité ou de leurs agréments.

³⁴ Cette absence d'aménagement concerne également les équipements collectifs. La nouvelle gare routière, bien située à l'entrée de la ville, occupe des terrains inondables, et donc régulièrement inondés, en bordure de la Béné.



Photo 8 : Le quartier Sabon Guida de Tamaské,
coupé en deux par un Kori en voie d'élargissement



Photo 9 : La périphérie hétérogène de Torodi,
*Une villa derrière de hauts murs, un grenier dans une concession délabrée
et une réserve de bois de chauffe pour l'approvisionnement de Niamey*

2- Vers des petites villes duales ?

C'est dans les quartiers périphériques que résident les véritables enjeux d'urbanisme. En effet, par rapport aux cœurs originels des petites villes qui sont partiellement marginalisés par les nouvelles centralités et occupent, grâce à leur parc de logements et d'ateliers, des fonctions d'accueil de citoyens aux revenus modestes, les périphéries accueillent dans un tissu lâche les résidences des élites et celles des néo-citadins, mais aussi nombre d'équipements, de services et de points d'échange et de production. La diversité de ces quartiers est avérée dans différents milieux : J. de Bettignies (1969) constate que si les quartiers anciens de Toumodi (Côte-d'Ivoire) sont mono-ethniques, des Baoulé se distribuent dans les quartiers périphériques selon des critères socio-économiques ; dans trois centres secondaires du sud mauritanien étudiés à la fin des années 80 (Kamara et alii, 1988), les nouveaux quartiers périphériques regroupent à la fois les nouveaux venus et les anciens citoyens installés depuis une vingtaine d'années dans ces localités, les quartiers centraux sont surtout peuplés de citoyens qui ont afflué une décennie auparavant, lors de la première crise de sécheresse des années 70. C'est donc de l'intégration de l'ensemble des quartiers périphériques que dépend celle de larges couches de la population des petites villes : élite économique et politique, mais aussi néo-citadins qui devront assurer le dynamisme de la cité et de ses marchés.

a) Des périphéries de petites villes nigériennes sous surveillance ou sous-équipées

Quelle que soit leur localisation au sein de l'agglomération, les périphéries correspondent aux extensions les plus récentes des petites villes, et aux hameaux éventuellement englobés. Ce qui frappe tout d'abord ce sont les densités faibles que traduit le tissu lâche. Ensuite, c'est l'hétérogénéité des formes (Photo 9 et 10) : constructions rudimentaires, voire temporaires, et villas modernes en dur ; concessions géométriques ceintes de hauts murs et enclos végétal circulaire ; greniers et champs voisinant avec des équipements modernes etc.

Cependant, des spécialisations existent à la périphérie, mais elles ne sont jamais totales, même lorsqu'un lotissement est intervenu, sauf dans le cas particulier de Malbaza. Torodi présente ainsi deux types de périphéries (Fig. 83). Celle du quartier Chantier est peu organisée, mais truffée de villas réalisées par des fonctionnaires et des douaniers. Par contre, les quartiers Sabon Carré et Koira Tegui se sont auto organisés dans un plan approximativement géométrique par crainte du lotissement, mais les constructions y sont assez rudimentaires sans être de caractère rural. En fait, mis à part le village suburbain de

Pingona, des formes différentes cohabitent et seules les proportions et la composition varient. A Tamaské, les nouvelles extensions sont particulièrement hétérogènes : la proximité de la route et la jeunesse du fait administratif entraînent un enchevêtrement de fonctions commerciales et administratives dans un tissu résidentiel lâche et composite.

L'équipement en réseaux se résume dans ces centres à l'adduction d'eau³⁵. L'implantation des bornes fontaines est décidée par une commission qui réunit l'agent de la Société Nigérienne des Eaux, l'autorité administrative, l'autorité coutumière et, le cas échéant, un représentant des bailleurs de fonds³⁶. La répartition des bornes dans les agglomérations (Fig. 86, 88 et 125) montre que les aires administratives et le quartier de la chefferie sont toujours privilégiés. C'est vrai pour Torodi où le centre du quartier Chantier est particulièrement bien doté ainsi que le quartier Fada, tandis que Koira Tegui continue à dépendre d'un puits pour son approvisionnement. Mais des espaces centraux peuvent aussi être sous-équipés. Ainsi, à Tamaské le quartier de la chefferie est coupé de l'alimentation par le kori ; c'est toujours le grand puits colonial devant la concession du chef de canton qui fournit l'eau du quartier. Le quartier Jibalawa, de loin le plus peuplé avec près de 6 000 habitants en 1988, est à peine mieux loti : il a dû attendre 1991 pour voir deux bornes compléter la première. A Tamaské, ce sont donc les espaces périphériques, mais en position centrale, qui ont été privilégiés en tant que siège de la nouvelle administration.

Malgré ce cas particulier, on peut dire que les périphéries sont souvent pénalisées et que la viabilisation anticipe rarement l'extension. Cela est d'autant plus paradoxal que l'Administration manifeste toujours une volonté d'encadrer la croissance des centres. Elle est animée en cela par un souci d'urbanisme et par l'attrait des ressources fiscales que représente un lotissement. En 1992, le prix d'une parcelle³⁷ de 600 m² oscille entre 75 000 f CFA (125 f/m²) à Torodi et 30 000 f (50 f/m²) à Keïta. A ce prix, il faut ajouter depuis 1989 le permis urbain qui coûte 5 000 f. Pour la collectivité territoriale³⁸, la parcelle lotie revient environ à 15 000 f³⁹, sans compter le coût du crédit contracté auprès de la Caisse des Prêts aux Collectivités Locales (C.P.C.T.).

³⁵ Seule Keïta bénéficie de l'électricité, mais cet équipement est lié à l'implantation, en 1984, d'un projet de développement intégré, financé par la coopération italienne, qui opère sur l'ensemble de l'arrondissement. Ce "projet" a électrifié le centre pour ses propres besoins et pour l'équipement des villas de ses cadres. Toute construction située à proximité de la route peut être abonnée et alimentée. Cependant, cette alimentation est temporaire et sera interrompue au départ du projet, faute d'un relais de l'Administration.

³⁶ La coopération allemande pour l'adduction d'eau de Torodi, opération qui s'inscrivait dans un programme concernant cinq petits centres urbains nigériens.

³⁷ Il existe des parcelles de 600 m², dites d'habitat traditionnel, et des parcelles dites commerciales ou d'habitat moderne qui sont plus chères. 50 000 f à Keïta et 112 500 f à Torodi où elles sont également plus grandes (900 m²).

³⁸ Les sous-préfectures et les communes sont des collectivités territoriales dotées d'un budget, ce qui n'est pas le cas des postes administratifs. Ainsi c'est la sous-préfecture de Say qui gère, ou plutôt qui "exploite" selon l'expression des services d'urbanisme, le lotissement de Torodi.

³⁹ Pour le futur lotissement de Tamaské, un géomètre a présenté en novembre 91 un devis de 14,6 millions de f pour le bornage de 872 parcelles traditionnelles et 101 parcelles d'équipement, soit un prix de revient légèrement supérieur à 15 000 f pour une parcelle.

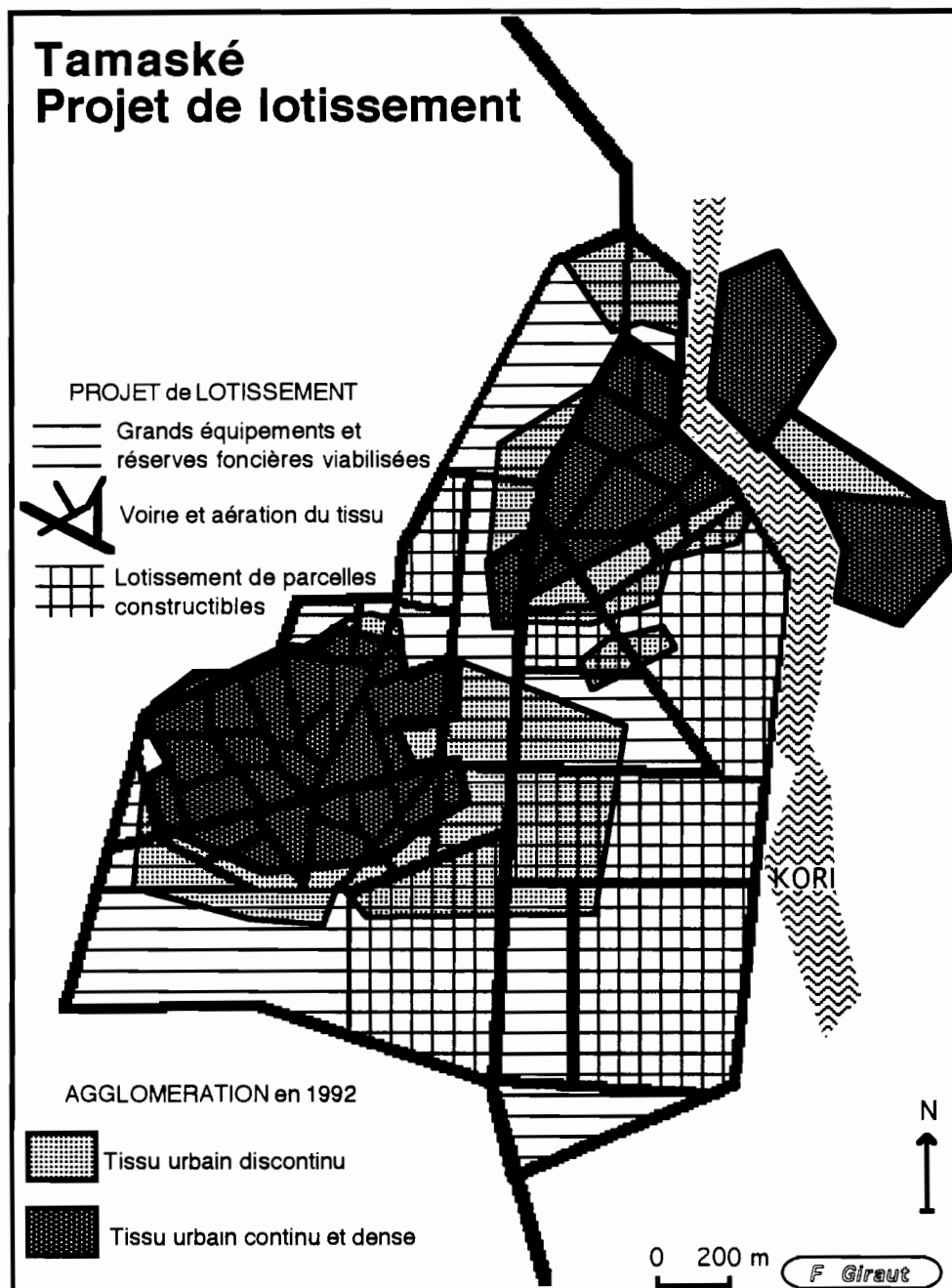


Fig. 87 : Un projet de lotissement ambitieux aux conséquences inégalitaires

Lorsque l'Administration décide de lotir l'aire d'extension d'un centre, cela entraîne une réaction des familles autochtones subitement dépossédées de leur pouvoir foncier sur les parcelles constructibles. Cette phase de transformation est observable à Torodi où un lotissement a été réalisé en 1990, et à Tamaské où un projet de lotissement a été établi (Fig. 87). Les déclarations des chefs de canton et leurs prises de position dans les Commissions Locales d'Urbanisme s'articulent autour de trois priorités :

- . que leur propre quartier et ses extensions ne soient pas touchés par le lotissement ;

. qu'ils soient associés aux décisions d'attribution des lots, en principe dévolues à l'agent voyer et au géomètre ;

. que le prix des parcelles soit bas pour ne pas favoriser les investisseurs étrangers, fonctionnaires et commerçants.

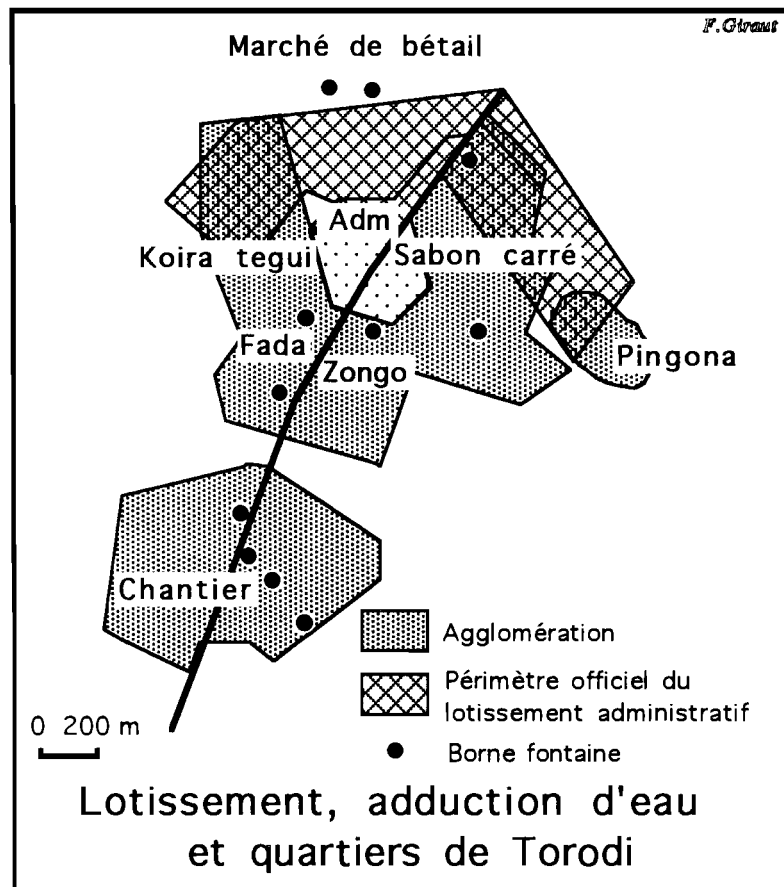


Fig. 88 : Torodi, l'inégalité devant le lotissement et l'adduction d'eau

Inversement, pour les Pouvoirs publics (collectivités territoriales et services d'urbanisme), les priorités sont l'amortissement et la rentabilité de l'opération, ainsi qu'un contrôle complet de l'extension de la ville. Pour réaliser ces deux objectifs, il faut inclure le maximum de surfaces déjà bâties dans le périmètre du lotissement. La régularisation des constructions existantes constitue alors un marché captif. Cette volonté d'englober des périphéries bâties est parfois aidée par le décalage dans le temps existant entre les relevés de terrains et le tracé définitif du lotissement. Ainsi à Tamaské, deux villas sont d'ores et déjà implantées à proximité de la route sur de futurs lots devant accueillir des équipements.

Il est intéressant de constater que, lorsque l'autorité administrative est dégagée du souci de rentabilité (comme le chef de poste administratif de Torodi), elle préconise une

préservation du bâti et de la propriété effective qui est liée à la construction, sans être écoutée par la collectivité territoriale qui “exploitera” le lotissement.

En conséquence, ce sont les espaces périphériques les moins bien défendus qui sont englobés dans le lotissement. A Torodi (Fig. 88), seuls le village suburbain et le quartier récent de Koiri Tegui, largement étrangers aux anciens habitants du centre, sont touchés. La présence ou non de villas n'est pas un élément discriminant car leurs propriétaires sont rarement hostiles au lotissement et souhaitent obtenir la régularisation définitive de leur propriété.

Keïta présente le cas d'une ancienne sous-préfecture (1965), dont la croissance est largement organisée par des opérations d'urbanisme depuis 1968. A cette date, le nouveau tracé de la route et l'adduction d'eau entraînèrent un remodelage du centre et cette opération s'accompagna du lotissement des aires d'extension immédiatement périphériques, au nord-ouest et à l'est. Le lotissement, dont les parcelles coûtaient 750 f, absorba l'ensemble de la croissance du centre en créant un tissu assez lâche dans lequel prenaient place des constructions en banco plus ou moins élaborées et éventuellement modernisées par la suite, le secteur nord-ouest étant à dominante commerciale.

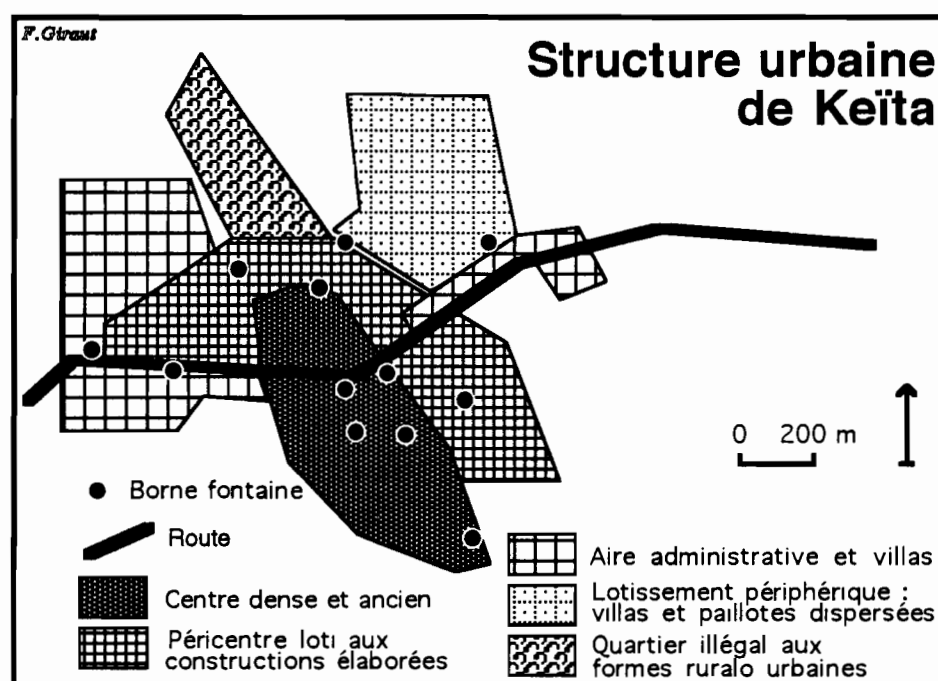


Fig. 89 : Keïta, une extension multiforme

En 1978, puis en 1984, de nouveaux lotissements furent réalisés pour encadrer la croissance du centre. Celle-ci était orientée au-delà d'un kori vers le nord-est autour de l'axe routier. Mais un double problème s'est posé pour les nouveaux périmètres lotis : au nord de

la route et des locaux du projet, c'est une dune peu stabilisée qui offre son site au bornage mais pas à l'alimentation en eau, faute de pression ; au Sud de la route, c'est une étendue inondable qui doit accueillir les nouveaux promoteurs. Finalement en 1992, la partie inondable a été déclassée et la dune n'est que partiellement occupée⁴⁰ dans sa partie la plus basse qui est équipée d'une borne fontaine depuis 1991. Le sommet de la dune (Photo 10) accueille davantage de paillotes que de villas entre les bornes déchaussées. En fait, depuis quelques années, une partie de l'extension est illégale ; elle se réalise au nord de l'agglomération dans l'axe du kori, dans un site verdoyant non perché et aussi proche des équipements que les nouveaux périmètres lotis. Ce quartier spontané est surtout le fait de groupes sociaux marginaux évoluant dans la pluriactivité comme employés, cultivateurs ou artisans. Mais leurs constructions rudimentaires (petite case en banco quadrangulaire sur une parcelle non enclose) voisinent avec quelques réalisations plus élaborées qui témoignent de l'investissement de populations intégrées, fonctionnaires et commerçants.



Photo 10 :
*Perchées sur la dune, les paillotes des saisonniers bouzou
 animent le lotissement où siègent quelques rares villas inoccupées.*

⁴⁰ Parfois d'ailleurs avant même l'obtention d'un permis urbain, dont la liste n'est pas tenue exactement en conformité avec le plan des parcelles attribuées.

b) A Badou : Un équipement urbain et une viabilisation avant tout en rapport avec la ville administrative

Ville équipée et ville réelle

Par delà les contrastes dans le tissu et le paysage urbain de Badou, se posent les questions de la structuration des quartiers et de leur équipement.

Nous savons que deux artères et leur croisement structurent l'agglomération. Les différents quartiers de l'aire péricentrale se branchent sur ces axes et sont eux-mêmes systématiquement traversés par une voie carrossable. Par contre, les aires d'extension actuelle de la ville sont très inégalement viabilisées.

Il existe une voie périphérique qui relie Lom-Nava nord à la sortie nord de la ville. A l'inverse tout le sud de l'agglomération est constitué de lotissements isolés, non reliés entre eux autrement que par des sentiers qui franchissent de petits cours d'eau. Certains de ces lotissements (en arrière de Salaga Kodji, notamment) ne sont d'ailleurs pas reliés à la voirie. En fait, quelques axes perpendiculaires à la route ont été tracés⁴¹ et sont souvent sans issue. Il y a donc desserte partielle de la périphérie mais non constitution d'un réseau.

Les voies nouvelles sont fortement liées à l'implantation de services. Quelques villas viennent également à leur recherche. Mais les principaux fronts d'extension de la ville sont en fait peu viabilisés. Ainsi, les rues principales qui traversent le Zongo Kotokoli et Ikpabé sont reliées et confluent vers le nouveau stade. Mais la partie nord d'Ikpabé, actuellement en construction et qui domine cette voie, n'est accessible qu'après le franchissement d'un talus escarpé de quelques mètres de hauteur.

Parallèlement à celui de la viabilisation des lotissements périphériques, se pose le problème des coupures intra-urbaines. Les coupures les plus franches sont liées à la Béna, un seul pont franchissait ce cours d'eau. Le quartier originel était donc coupé de l'école centrale qui lui fait pourtant face. L'utilisation d'un sentier, qui passe par un gué très relatif, concerne de nombreux citoyens, avec tous les problèmes de salubrité publique (Bilharziose notamment) que cela peut occasionner. Aussi, la construction d'un nouveau pont en 1992, dans le cadre du jumelage-coopération, devrait considérablement réduire ce problème.

⁴¹ Le plus large se trouve au sud, à la sortie de la ville vers Tomégbé. Il dessert la régie des eaux, quelques villas et une nouvelle église protestante dans son vallon.

Pour clore le chapitre de la viabilisation et de l'équipement évoquons les réseaux divers. Badou est certainement le chef-lieu de préfecture du Togo le plus isolé⁴² par rapport à l'axe national central, c'est également le seul chef-lieu de la génération des années 70 et 80 à ne pas être électrifié. Un vieux groupe électrogène poussif, payé par la mutuelle des planteurs, produisait à partir de la préfecture une énergie de très faible intensité (à peine suffisante pour un téléviseur) pendant trois heures, et ce trois jours par semaine. Les citoyens abonnés ne se considéraient pas comme bénéficiant réellement de l'électricité. Seuls les résidents de quelques lots, à proximité immédiate de l'hôtel et de l'hôpital équipés de groupes électrogènes, bénéficient quotidiennement d'une énergie de bonne qualité. En 1991, dans le contexte de la perte d'autorité de l'État togolais, les jeunes autochtones de Badou ont abattu les poteaux électriques de l'agglomération. Ils protestaient contre la pseudo-électrification du centre et le non remplacement du groupe foudroyé depuis peu. Le pouvoir central, ainsi visé, ne peut plus affirmer avec la société nationale de distribution d'électricité (CEET) que toutes les anciennes préfectures sont électrifiées. Cette action spontanée, conjuguée aux efforts du député de la circonscription, aboutit en 1992 au remplacement des poteaux en vue d'une prochaine et plus réelle arrivée de l'électricité dans le centre.

Pour l'eau, un réseau d'adduction alimente depuis 1984-85 des bornes fontaines et des branchements privés. La répartition des bornes dans la ville (Fig. ?) privilégie le quartier originel mais aussi et surtout les domaines administratifs.

En fait, la viabilisation et la structuration d'ensemble par les voiries et réseaux divers sont très réduites et partielles. Tandis que, l'équipement urbain est avant tout en rapport avec la ville administrative.

Une politique d'urbanisme peu affirmée

En 1978, un Schéma Directeur d'Urbanisme est élaboré pour Badou⁴³. Ce document se base sur des estimations et prévoit une population urbaine de 19 500 habitants en 1990. Il affirme quelques principes d'urbanisme qui doivent organiser l'extension de la ville :

. "La tendance générale s'oriente vers le nord en direction de Kessibo, dont les propres zones d'extension jalonnent une future mais encore lointaine jonction en une seule agglomération.(...) Le SDU propose une occupation du site actuel et de ses prolongements vers Kessibo en ménageant les zones boisées existantes et en occupant d'abord les aires libres de végétation, le déboisement peut être nécessaire dans un avenir plus lointain"

⁴² En saison des pluies, le raccordement téléphonique au réseau national ne fonctionne que quelques jours par mois.

⁴³ Entre 1977 et 1981, ce fut le cas pour les 21 chefs-lieux de circonscription administrative du Togo, ainsi que pour Pya (village natal du président).

. “Le SDU présente une structure très diffuse, succession de quartiers d’habitation et de zones forestières tendant à maintenir l’ambiance sylvestre actuelle ; tant pour des raisons d’économie du terrain, de milieu naturel et forestier, que pour l’avenir touristique et curatif de la région”

Cette politique d’urbanisme est complétée par des projets d’équipements :

- . Nouvelle gare routière, circonscription, stade, lycée.
- . Déviation vers le sud de la route Atakpamé/Ghana, ”afin d’éviter la confusion entre fonction de transit et fonction urbaine de rue principale et de mieux doter cette dernière des équipements complémentaires nécessaires à la ville.”

En 1989, une nouvelle équipe de la Direction Générale de l’Habitat et de l’Urbanisme se rend à Badou. Elle compte faire un état des lieux, et proposer le Plan d’Urbanisme de Détail qui n’a jamais été réalisé. Cela après modification du Plan Directeur de Voirie dans le sens le moins destructeur possible.

Qu’en est il alors du projet d’urbanisme originel ?

- Les nouveaux équipements et bâtiments administratifs ont trouvé place dans les domaines administratifs projetés, seule la régie des eaux s’est installée au sud, suivie dans le futur par la Compagnie d’Énergie Électrique du Togo (CEET).

- De nombreuses voies de desserte sont apparues ainsi qu’une voie périphérique par l’Ouest, mais, ni l’importante déviation de la route, ni les voies franchissant les vallons au Sud et au Nord-est n’ont été réalisées.

- L’extension du bâti est restée pratiquement dans les limites prévues, car la croissance réelle du centre est sans commune mesure avec celle projetée. Cependant le principe d’extension axiale vers le Nord est battu en brèche, Lom-Nava s’étend au moins autant en surface que Ikpabé et Zongo.

Une évolution spontanée s’est donc partiellement imposée en parallèle aux reculs de l’organisation. Les causes sont multiples, qu’il s’agisse du lotissement systématique des terrains de l’immédiate périphérie par les propriétaires et les géomètres, de la volonté de répartir les emprises administratives sur différentes propriétés foncières, ou encore de la cohabitation de pratiques foncières et immobilières variées.

c) Anié ou la ville abandonnée

Anié, en tant qu'étape ferroviaire et centre de traite dans une région de colonisation agricole devint une agglomération complexe et bien équipée dès la fin des années 40. En 1949, quand l'administrateur R. Cornevin rédige une *Étude de la région d'Anié*, la localité est en pleine expansion⁴⁴. Dans les années 30, l'équipement de la localité était le fait de la CFT (Compagnie des Chemins de fer du Togo) qui avait installé son centre de maintenance et de formation des cheminots pour tout le secteur septentrional du réseau ferré, de Wahala à Blitta. Anié disposait ainsi d'un dispensaire dans une case louée, d'un château d'eau et du système de transmission de la gare. Par ailleurs, un lotissement commercial organisait depuis 1931 l'implantation des maisons de commerce et des boutiques autour du marché, tandis que les abords de la gare faisaient l'objet d'un classement en terrains domaniaux. C'est à la fin des années 40 que l'équipement se diversifie ; en 1948-49, un dispensaire est construit, un bureau des postes ouvre ses portes et la mission catholique s'installe, parallèlement une nouvelle adjudication intervient sur le lotissement commercial qui s'étend (13 nouveaux lots après les 21 des adjudications de 1931). Cependant la localité, trop proche du chef-lieu de cercle et coutumièrement sous sa dépendance, n'est le siège d'aucune parcelle de pouvoir administratif. Pour les mêmes raisons, après l'indépendance, la localité ne bénéficiera pas du mouvement de diffusion de l'encadrement administratif.

Les années 60 et 70 sont même marquées par un cycle de déclin des anciennes activités de base : les activités de la CFT se réduisent et les compagnies de traite se replient sur Atakpamé ou Lomé ; la localité est ignorée par les nouvelles structures étatiques qui se mettent en place et aucune infrastructure autre que scolaire ne vient compléter ou rénover l'équipement de la localité. Pourtant la croissance démographique est très forte durant les années 70 (Doublement de la population qui passe d'environ 5 000 à 10 000 hab. de 1970 à 1981), elle accompagne l'extraordinaire dynamisme du marché vivrier qui s'affirme comme le plus important du Togo. Par ailleurs, la fonction d'étape persiste, ainsi lors du bitumage de la route nationale 1, un campement d'ouvriers de la société de travaux publics chargée du chantier (Satom) s'installe dans le centre.

Cette dynamique s'impose aux pouvoirs publics, qui décident de l'organiser et de l'encadrer à partir de la fin des années 70. Toute une série de mesures intervient. Tout d'abord, le transfert du marché (78-83) et de la gare routière au nord de l'agglomération, ensuite la décision de réaliser un complexe sucrier au sud. En 1983, des opérations d'urbanisme préalables à l'équipement du centre (adduction d'eau) sont amorcées, mais elles ne débouchent pas sur la réalisation d'un schéma directeur, par contre, la croissance de la

⁴⁴ Elle atteint 954 individus répartis sur le village d'origine qui s'étend vers la gare et les locaux de la CFT et sur le Zongo au sud.

ville s'effectue majoritairement à partir de cette date sous la forme de lotissements entrepris par les collectivités maîtresses de la terre au nord de l'agglomération. Pour ce qui est de l'équipement effectif de la localité, un nouveau dispensaire est construit en 1984 et le statut de "centre d'échanges intrarégionaux" que lui confère la planification régionale en 1986 (Fig. 60) laisse entrevoir des perspectives communes aux chefs-lieux de préfecture. Enfin une très timide reconnaissance administrative intervient en 1987, avec l'obtention d'une chefferie de canton.

Or, la fin des années 80 est marquée par un brusque désengagement de l'État et par un blocage pour la localité. Les projets d'électrification et d'adduction d'eau du centre, conditionnés par l'existence d'un document d'urbanisme opérationnel ne voient pas le jour. L'écroulement en 1989 du nouveau dispensaire et la réoccupation du vieux bâtiment constitue même une importante régression pour l'équipement d'Anié, dont la croissance n'est pas ralentie. En 1991, le rebondissement d'une vieille querelle concernant les droits sur la terre, rajoute à l'insécurité foncière qui naît de l'attente d'une intervention des services d'urbanisme.

La querelle oppose la collectivité ana d'Anié et une collectivité akposso du canton voisin de Gamé. Le litige foncier concerne un terrain de 152 ha, mais plus généralement les Akposso revendiquent, au nom du droit des premiers occupants, la propriété effective de l'ensemble des terrains situés entre la rivière Anié et le Mono. Les Ana d'Anié, venus du Dahomey via Atakpamé, ne contestent pas l'accueil originel des akposso, mais ils estiment avoir été les premiers à s'implanter et à mettre en valeur ces terrains. Le conflit resurgit périodiquement, il est déjà évoqué par le chef de subdivision d'Atakpamé en 1936, il fait ensuite l'objet de trois jugements en 1967 et 1968. Mais le problème n'est pas plus résolu qu'en 1949, lorsque R. Cornevin estimait que "la question du chef de la terre" n'est pas très nette" (p. 14). Après les années 30 (arrivée du chemin de fer puis crise), et les débuts de l'indépendance, la nouvelle période troublée qui s'instaure au début des années 90 est marquée par une violente agression des Akposso qui prennent à parti le chef ana et les propriétaires lotisseurs de la ville (une femme importante propriétaire foncière meurt peu de temps après, ce qui participe à la dramatisation de ces événements). Une séance de conciliation est organisée par la préfecture en décembre 1991, elle tente de limiter le conflit au terrain agricole mitoyen et se réfère à la jurisprudence très évasive. Aussi en 1992, entre l'attente de l'élaboration d'un document d'urbanisme réglementaire et la question en suspens de la propriété coutumière, le problème de la sécurité foncière est aigu dans l'agglomération d'Anié où règne la perplexité.

La ville apparaît donc abandonnée par les pouvoirs publics alors que les besoins en gestion et en équipements urbains sont très pressants. Outre la conjoncture économique et politique du pays et le poids des héritages, cette situation de blocage est liée à des enjeux locaux et régionaux : la préfecture voit d'un mauvais œil l'autonomie municipale d'un marché qui est son principal gisement fiscal ; la chefferie coutumière ana est contestée sur le plan politique par les chefs des autres communautés de la ville⁴⁵, et sur le plan foncier par

⁴⁵ La création d'un canton autour d'Anié en 1987 marque un début d'autonomie de la localité vis-à-vis de la capitale régionale, qui fut aussi la première souche du peuplement ana. Depuis cette promotion le chef de la communauté kotokoli revendique la direction politique coutumière du nouveau canton en tant que représentant de la communauté la plus nombreuse de la cité. L'administration l'a obligé à retirer le drapeau togolais qui flottait devant sa concession, pour laisser cette distinction au seul chef ana. Le chef de la communauté kabyé s'est également vu retirer le drapeau qui flottait devant sa porte. Il ne conteste apparemment pas la chefferie ana, mais il estime être le

des Akposso d'un village voisin, pseudo premiers occupants de la région ; enfin les cadres autochtones et de nouveaux entrepreneurs se disputent les relations avec l'extérieur en noyautant ou en créant des associations de développement : Association de Jumelage Anié-Coulon (ADJAC) d'un côté, Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo (GIPATO) de l'autre.

Avec la vacance du pouvoir, tout est bloqué, les équipements par absence de politique d'urbanisme et les investissements immobiliers par le climat d'insécurité foncière.

d) L'ordonné et le spontané : Malbaza la cité industrielle duale

Malbaza est une cité industrielle nigérienne créée en 1966 à partir d'une cimenterie sur un gisement de calcaire. Il s'agit d'un projet planifié de ville nouvelle, développé non loin d'un village du même nom, au sud du massif de l'Ader Doutchi, sur la principale artère du pays reliant Niamey à Zinder via Maradi. Le projet initial⁴⁶ n'a connu qu'une réalisation partielle. Ainsi, la cité industrielle lotie et le bourg spontané qui la jouxte ne regroupent que 2 500 habitants en 1988, après avoir atteint un maximum de 3 000 habitants en 1977.

Malbaza est une petite agglomération duale (Photo 11), qui voit s'opposer la ville planifiée et les quartiers spontanés, chaque secteur présentant des éléments de centralité. Le projet initial consistait en la réalisation, à partir de 1964, d'une cité industrielle pouvant accueillir 2 000 habitants, puis éventuellement 4 000 à moyen terme. La cité, prévue au bord de la route menant à Tahoua, devait être séparée de l'aire industrielle proprement dite par de grands équipements (hippodrome) et une caserne. La composition prévue était la suivante : au cœur, un ensemble de services et le marché ; tout autour, un vaste secteur loti "d'habitat traditionnel", un petit lotissement pour agents techniques, une mission catholique et enfin, isolées par la route, quelques villas pour cadres européens.

Avec la construction de l'usine en 1966, les villas constituèrent les premières réalisations. En 1968, furent édifiés les principaux services administratifs (dispensaire, école, agence postale, poste de police, cinéma), la mission et 18 logements d'agents techniques (au lieu des 38 prévus). Parallèlement, le développement de la localité était largement spontané. En 1970, le Secrétariat français des Missions d'Urbanisme et d'Habitat constate :

"La population non recensée peut être estimée de 2 000 à 2 500 habitants. Elle occupe le village spontané qui s'étend de l'usine aux villas de cadres, à l'est de la route de

représentant coutumier de l'ensemble de la communauté kabyé du canton, alors que celle-ci est majoritaire parmi la population de l'arrière-pays.

⁴⁶ Voir : S.M.U.H., 1970, *Villes nouvelles au site obligé. Monographie sur la création de Malbaza*, Paris, 63 p

Tahoua, où tout naturellement le marché, les petits commerces et l'artisanat se sont installés, alors que les emplacements prévus pour ces activités restent vides.



Photo 11 : Malbaza en 1975, la ville duale.

*A droite (sud-est) : la carrière et l'usine ;
au milieu (nord-est de la route) : le centre résidentiel, artisanal et commercial spontané ;
à gauche (nord et nord-ouest) : les villas pour cadres, le centre administratif
les réserves foncières et le lotissement peu occupé.*

Par ailleurs, un lotissement d'habitat traditionnel prévu au plan d'urbanisme a été implanté et borné afin de restructurer l'habitat de la population induite. En septembre 69, aucune demande n'avait été faite auprès de la commission domaniale d'attribution des lots. Le lotissement reste vide alors que le village spontané grossit et se solidifie."

Le résultat actuel de cette évolution est une cité atomisée qui associe différentes aires. A la périphérie, se tiennent le secteur industriel et les nombreux hameaux suburbains aux fonctions essentiellement résidentielles. La centralité se répartit sur deux secteurs :

. Au nord, le centre officiel est constitué par les services administratifs encadrés par des logements modernes à l'environnement agréablement planté d'arbres, et par un lotissement très peu densément occupé. Des cases en banco y sont édifiées sur de vastes concessions. Une partie de ce type d'habitat s'étend d'ailleurs en direction du sud-est, échappant à la planification d'origine et à la viabilisation.

. Opposé à cet ensemble, le centre spontané, au nord-ouest de la route entre l'usine et les villas pour cadres, occupe une superficie comparable. L'architecture y est rudimentaire et la voirie inorganisée. Mais, l'artisanat et le commerce ont trouvé place dans ce tissu.

Conclusion

Loin d'être composées, selon un schéma simpliste⁴⁷, d'un cœur qui concentrerait les formes urbaines et d'auréoles aux caractères ruraux de plus en plus affirmés vers la périphérie⁴⁸, les petites villes apparaissent sous la forme d'organismes complexes où les contrastes sont omniprésents. Pour les localités aux fonctions anciennes d'encadrement administratif, les contrastes sont le fruit des héritages des interventions extérieures successives et de leurs réappropriations (Sautter, 1978)⁴⁹ ; pour les petites villes qui émergent, les contrastes proviennent des différentes dynamiques à l'œuvre dans la localité.

Dans tous les cas, complexification et dualisation marquent la dynamique des structures urbaines des petites villes. Des composantes structurelles peuvent cependant être isolées, leurs agencements dépendent des conditions de site et de genèse des agglomérations. Les spécialisations fonctionnelles et sociales des formes et des espaces dans le tissu urbain s'opèrent toujours dans la proximité et le voisinage, voire dans la mixité. Ces réalités morphologiques traduisent les enjeux et les conflits liés à l'équipement et à la mise en valeur foncière et immobilière de nouveaux milieux en voie d'urbanisation, elles laissent présager d'une réalité socio-politique tout aussi complexe.

⁴⁷ Elles sont souvent décrites comme des "villes rurales", des bourgs mal dégrossis, ou des agglomérations au dégradé de formes associant un centre bien encadré à des villages agglomérés. La description première de Oussouye au Sénégal par Gerti Hesseling abonde dans ce sens : "Quand le minibus s'arrête au «centre», les premières impressions du voyageur sont celles d'une petite ville : rond point (sans feu rouge ni policier il est vrai), bar, station service, préfecture, mairie, tribunal, centre touristique, écoles et collège. Le statut de commune paraît ainsi bien justifié, pourtant dès que l'on quitte les axes principaux d'Oussouye, ce sont les aspects ruraux d'un gros village casamançais qui dominent" (1988, p. 164).

⁴⁸ Ce schéma s'avère parfois vérifié et pertinent, par exemple à Mokolo où "du centre à la périphérie, on passe progressivement d'un milieu urbain islamisé aux activités déjà diversifiées, au monde mafa resté encore largement païen et agricole (...) Le quartier Mboua, le plus peuplé de Mokolo, resté païen à 80 %, mafa à 95 % et agricole à 70 % est par excellence le quartier de transition entre le milieu urbain et le milieu rural environnant ; c'est le lieu de l'extension présente de Mokolo" (Steck B., 1972).

⁴⁹ "Tardivement implantées, pour rapprocher l'administration des administrés, ces unités d'encadrement apparaissent plaquées artificiellement sur un milieu resté fondamentalement rural. En fait, à l'exception des pays de vieux peuplement urbain, tous les centres administratifs ont connu cette situation au début. Leur insertion actuelle témoigne toujours d'un rapprochement, voire d'un amalgame. A la population et aux fonctions surimposées à l'origine, le temps a progressivement juxtaposé d'autres hommes, d'autres activités, d'autres façons de vivre en provenance de l'environnement rural. Entre les composantes extérieures et locales, des liens de plus en plus complexes se sont noués, une fusion est en cours. Tout en grandissant, en devenant progressivement des villes, les centres se «naturalisent», au sens que les botanistes donnent à ce mot. (Réciproquement, au contact de la petite ville en gestation et de ses habitants, les campagnes, au moins les plus proches, évoluent et se transforment. la pure «ruralité» s'altère).

Le paysage de la petite ville enregistre ce double mouvement qui d'un côté insère les petites villes anciennes dans les réseaux de pouvoir et d'échange de l'État moderne, et de l'autre donne une assise rurale aux centres de création artificielle. Tout naturellement, ces derniers se caractérisent au départ par un plan ferme, voire rigide. En Afrique tropicale c'est le cas des postes administratifs implantés par les puissances coloniales dans le vide urbain : rues au cordeau, lotissement des terrains à bâtir, séparation des activités, espaces verts ou monumentaux. Mais le vieillissement et l'extension des agglomérations s'accompagnent inévitablement d'un relâchement de la discipline spatiale pouvant aller jusqu'au désordre. Quitte à ce que la petite ville soit plus tard reprise en main dans un sursaut d'autorité étatique ou municipale. (C'est ainsi qu'ont été réordonnées et partiellement reconstruites, sur les injonctions du gouvernement, nombre de petites villes de Côte-d'Ivoire)" (Sautter, 1978, p. 406).

II. La société

"Une manière commode de faire la connaissance d'une ville est de chercher comment on y travaille, comment on y aime et comment on y meurt. Dans notre petite ville, est-ce l'effet du climat, tout cela se fait ensemble du même air frénétique et absent."

Albert Camus
La peste

"Il y a une chose que l'on n'a point vu sous le ciel et que, selon toutes les apparences, on ne verra jamais : c'est une petite ville qui n'est divisée en aucun parti, où les familles sont unies et où les cousins se voient avec confiance ; où un mariage n'engendre point une guerre civile ; où la querelle des rangs ne se réveille pas à tous moments par l'offrande, l'encens et le pain bénit, par les processions et par les obsèques ; d'où l'on a banni les caquets, le mensonge et la médisance ; où l'on voit parler ensemble le bailli et le président, les élus et les assesseurs ; où le doyen vit bien avec ses chanoines , où les chanoines ne daignent pas les chapelains et où ceux-ci souffrent les chantres."

La Bruyère
Les caractères : «De la société et de la conversation»

A. Le pouvoir local urbain ou la sphère des élites

"Où l'autorité du dehors n'entre qu'en laissant la préséance à l'autorité du dedans
Où le citoyen demeure la tête et l'idéal social ! où le Président, le Maire, le Gouverneur,
quoi encore ? restent des employés salariés ; (...)
Là s'élève la plus grande des Cités."

Walt Whitman
Feuilles d'Herbe

1- L'affirmation des fonctions de chefs-lieux

a) Les petites villes en situation transitoire, sommet du coutumier et bas de l'administratif

La multiplication des petites agglomérations est le fruit de l'émergence de nouveaux centres sans fonction administrative particulière. Souvent simple chef-lieu de canton ou de "Native Authority" et de "Local Council", ces petites villes furent également le siège d'institutions d'encadrement politique des populations, dévolues à des partis uniques relayés par les notables locaux. Dans tous les cas, il ne s'agissait pas de véritables organes de gestion urbaine, même si les "local councils" ghanéens ont pu bénéficier d'équipements collectifs, de prérogatives élargies et de ressources propres. La gestion urbaine reste du ressort du pouvoir central et s'effectue à partir des chefs-lieux administratifs, souvent par l'intermédiaire des services techniques de l'État. Elle ne concerne donc que les chefs-lieux et les postes administratifs eux-mêmes. La multiplication des collectivités territoriales qui accompagne les décentralisations est donc particulièrement importante pour les petites villes qui les accueillent. Du coup, la masse salariale issue de la fonction publique peut y avoir un poids économique déterminant⁵⁰.

En 1970, un tiers des petites villes était le siège d'une collectivité locale au Togo et au Ghana où une véritable armature urbaine hiérarchisée était déjà en place, tandis qu'au Niger, toutes les petites villes correspondaient encore à la génération préfectorale de l'indépendance. A cette date, le fait municipal est quasiment inexistant pour les localités de cette taille ; on note la présence de quatre communes au Togo et de deux municipalités au Ghana⁵¹.

Depuis les années 80, les collectivités territoriales fleurissent. Ainsi, au Togo, parmi les petites villes, vingt et une communes ont été créées, ou sont en passe de l'être, dont seize sont des préfectures. Au Ghana, le nombre de petites villes chefs-lieux de district a doublé

⁵⁰ A Torodi on dénombre en 1985 près de 100 (99) salariés de la fonction publique, à Kinkala (Auger, 1973) au Congo en 1970 les salaires des fonctionnaires auraient représenté 63 % des revenus perçus, le taux serait de 34,5 % pour Mouyondzy (Vwakyankazi, 1988) au Zaïre en 1982.

⁵¹ Cinq centres urbains, parmi ces six, sont devenus des grandes villes au cours des années 80.

passant à cinquante sept, dont neuf disposent d'un "Urban Council"⁵². Enfin, au Niger, le nombre de sous-préfectures et de préfectures est stable. Cependant, avec la croissance de certains centres, quatorze petites villes sont désormais des chefs-lieux de département et d'arrondissement, dont huit ont été promues au rang de commune urbaine, à côté de trois nouvelles communes rurales.

A l'heure des décentralisations, il y a donc une grande hétérogénéité de statuts et de compétences au sein des petites villes. Il y a quelques anciens chefs-lieux, de nouveaux promus -notamment sur le plan municipal- et de simples aspirants. Il est cependant possible de distinguer des caractéristiques communes dans les agencements du pouvoir local. L'archétype reste le centre où cohabite de manière transitoire un triple pouvoir sur la ville et son arrière pays, une administration récente, une aristocratie ancienne et une bourgeoisie plus ou moins autonome.

Torodi en position charnière : Chef-lieu de canton et poste administratif

Centre politique local précolonial (chef lieu d'une principauté peul), Lamordé Torodi, sa chefferie et son marché (Lamordé=«lieu du marché» en Foulfouldé) sont promus au rang de chef-lieu de canton par les autorités coloniales françaises (1901). La localité est de taille très réduite (577 hab. en 1948), mais dans le cercle de Say elle rayonne sur un très vaste espace cantonal (près de 7 000 km², soit plus de la moitié de l'arrondissement) peu peuplé. Son pouvoir administratif est renforcé dès l'Indépendance par l'implantation d'un poste douanier en 1961 ; un fonctionnaire investi d'une réelle autorité est dorénavant en poste dans le centre. Mais, c'est en 1971 que Torodi devient un poste administratif et bénéficie du mouvement de diffusion de l'encadrement administratif du territoire national amorcé en 1964. Il ne s'agit pas d'une quelconque décentralisation, puisque le poste administratif n'est pas une collectivité territoriale dotée d'un budget et que l'autorité y est un fonctionnaire nommé et non pas un représentant élu. Avec cette promotion, arrive un chef de poste dont les prérogatives s'exercent sur l'aire cantonale. Il coordonne les services et équipements publics dont la localité est dotée, mais son rôle est également policier et judiciaire. Le pouvoir local est donc bicéphale puisque le chef de canton a des prérogatives voisines sur la même aire administrative et qu'il est également sous la tutelle du sous-préfet. Le début des années 80 est marqué par l'avènement de la "Société de développement" dont l'organigramme (Fig. 90) attribue au niveau cantonal un "conseil local de développement" présidé par le chef de canton mais dont la représentation des services est coordonnée par le chef de poste administratif lorsqu'il en existe un. Le canton est alors représenté conjointement par les deux chefs au niveau supérieur ("Conseil sous-régional de développement").

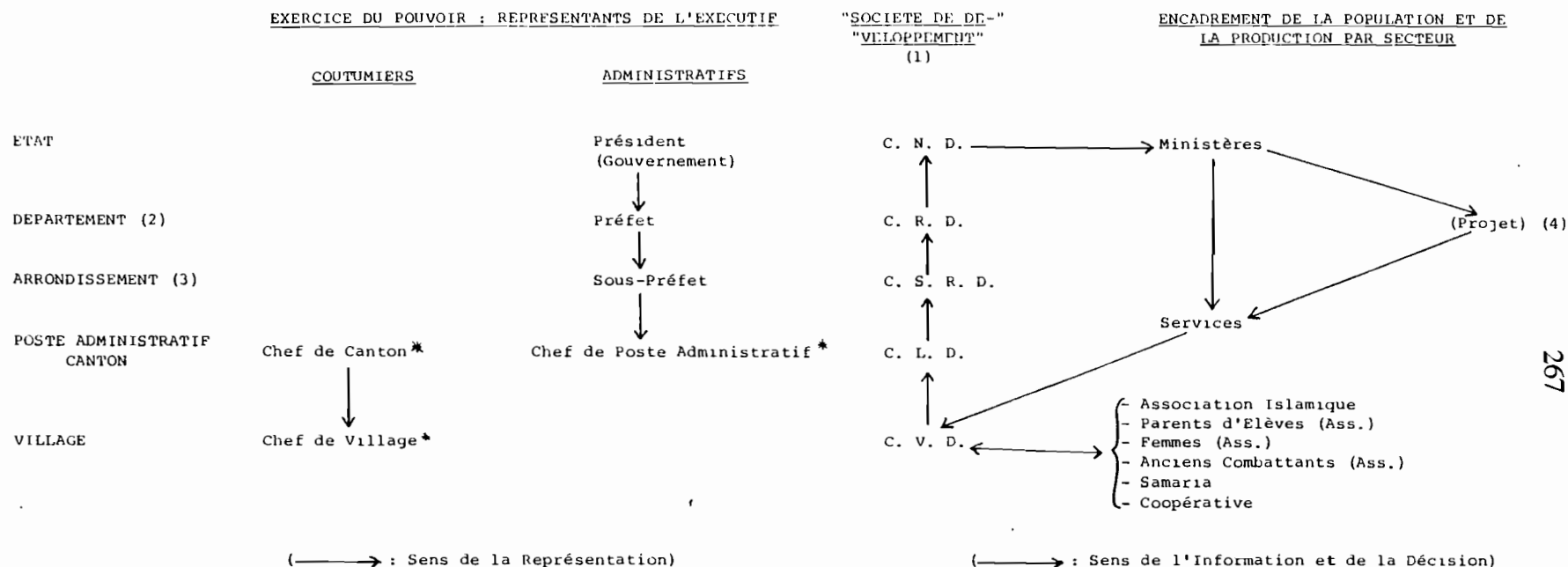
Paradoxalement la mise en place de ce système politique déconcentré d'encadrement des populations s'accompagne d'un mouvement de désengagement de l'État. Ainsi le bureau de l'Union Nationale de Coopératives de Torodi est supprimé en 1985, la localité rétrogradant au rang d'une Union Locale de Coopératives. Les conséquences en sont doubles, d'une part la localité dépend à nouveau de la sous-préfecture et perd une partie de son autonomie (Fig. 91) ; d'autre part, l'encadrement administratif et technique du secteur coopératif et mutualiste se retire au profit d'un notable commerçant. Celui-ci se retrouve élu à la tête d'une structure potentiellement concurrente de sa boutique et de son commerce, sans offrir aucune garantie pour le soutien et les conseils aux investissements productifs que doit faciliter en principe le courant mutualiste.

⁵² Alors que quatre centres sont dotés d'un "Urban Council" sans être le siège d'une assemblée de district.

ORGANIGRAMME DE L'ADMINISTRATION NIGERIE NNE

1986
Ses Structures et ses Représentants

Fig. 90



- (1) C.N.D. : Conseil National de Développement
C.R.D. : Conseil Régional de Développement
C.S.R.D. : Conseil Sous-Régional de Développement
C.L.D. : Conseil Local de Développement
C.V.D. : Conseil Villageois de Développement

Ces différents Conseils sont présidés par les Représentants Administratifs ou Coutumiers du même niveau.

Les Conseillers villageois sont souvent au nombre de 12 : (3 pour la Samaria, 3 pour la Coopérative et les 6 autres pour les différentes Associations), ils sont formés par le service de "l'Animation".

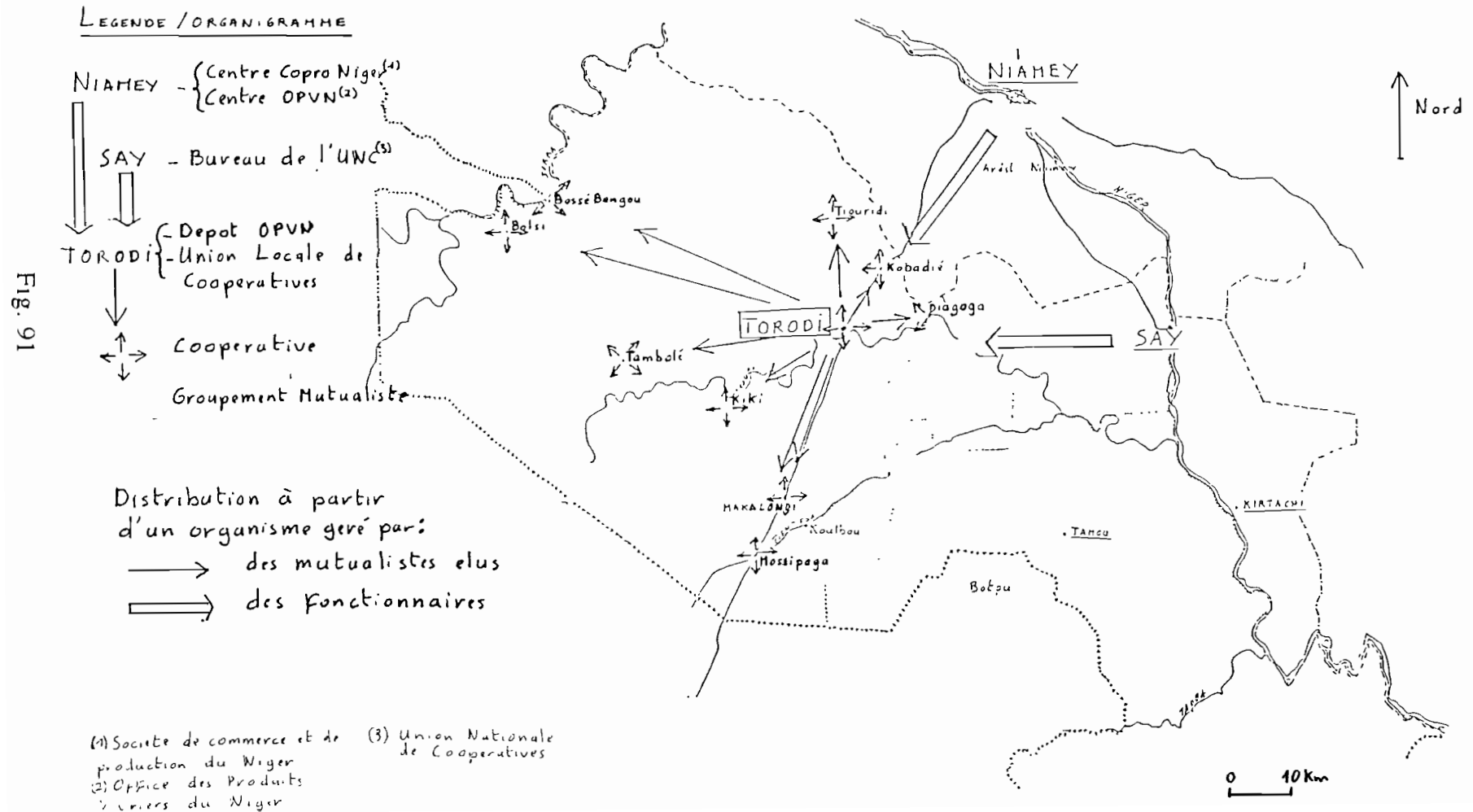
- (2) Département de Niamey pour Torodi

- (3) Arrondissement de Say pour Torodi.

- (4) Actuellement Projet Productivité Niamey pour la région

* Avec Fonctions Judiciaires.

Le réseau de coopératives et son système de distribution



b) Du volontarisme au vœu pieux : les décentralisations ghanéenne, togolaise et nigérienne

"Ghana shall have a system of local government and administration which shall, as far as practicable, be decentralized"⁵³. "La République Togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de décentralisation dans le respect de l'unité nationale"⁵⁴. "L'administration territoriale nigérienne repose sur les principes de la décentralisation et de la déconcentration"⁵⁵. Les nouvelles constitutions approuvées en 1992 affirment que le principe de la décentralisation gouvernera les IV^e Républiques ghanéenne et togolaise, ainsi que la III^e République nigérienne.

Il s'agit d'une évolution, voire d'une révolution, dans les systèmes d'administration territoriale. Mais, derrière un principe et une volonté similaires, les héritages⁵⁶ et la réalité des institutions mises en place diffèrent sensiblement.

La décentralisation ghanéenne, entre modèle hérité et modèle importé⁵⁷

La colonie britannique de la Gold Coast avait recours, au niveau local, aux "Native Authorithies", dont les prérogatives étaient plus larges et moins définies que celles des chefferies cantonales de l'Afrique Occidentale Française. Ces dernières n'exerçaient qu'une fonction judiciaire en plus de leur rôle d'intermédiaire et de collecteur d'impôts pour le pouvoir colonial. L'encadrement administratif de base était assuré en Gold Coast par les districts, subdivisions des régions, avec pour particularité une présence diffuse et peu homogène de l'administration et de ses services, dans une maille plus large que celle des subdivisions de cercles de l'A.O.F. et du territoire du Togo. L'administration territoriale de base était donc plus serrée, mais surtout plus systématique, plus centrée et plus homogène du côté français, cela n'étonnera personne !

⁵³ The Constitution of the fourth Republic of Ghana (approuvée par référendum en mai 1992, effective en janvier 1993) ; Chapter twenty : Decentralization and local government ; 240 (1) ; p 150.

⁵⁴ Projet de constitution de la IV^e République du Togo (approuvé par référendum le 27 septembre 1992) ; Titre XII : Des collectivités territoriales et de la chefferie traditionnelle ; Article 141.

⁵⁵ Projet de constitution de la III^e République du Niger (approuvé par référendum le 27 décembre 1992) , Titre X : Des collectivités territoriales , Article 115. La précédente référence constitutionnelle (Constitution de la II^e République du Niger, approuvée par référendum le 24 septembre 1989 Titre XV : Des collectivités territoriales ; Article 99.) évoquait seulement "la libre administration des collectivités territoriales déterminée par la loi".

⁵⁶ Si les héritages géographiques sont nombreux, en revanche, les héritages administratifs de trente années d'appropriation et d'administration pionnière allemande sur le Togoland sont négligeables, compte tenu de la quasi-incorporation de ce territoire dans les ensembles coloniaux britannique et français à partir de 1919.

⁵⁷ Des ateliers annuels sur la décentralisation réunissant fonctionnaires des administrations territoriales ghanéennes et françaises se déroulent chaque année à l'Ecole Nationale d'Administration de Legon (Université d'Accra). Ces rencontres sont financées par l'ambassade de France et ont pour but de promouvoir le modèle de décentralisation française.

Le Ghana accède à l'indépendance en 1957, mais dès 1951 les districts changent de nature dans une maille plus fine, tandis que des "Local Councils" apparaissent et marginalisent les "Native Authorithies". Durant la première décennie du Ghana indépendant, les contours, le nombre et les compétences de ces nouvelles institutions évoluent. Parallèlement, le parti au pouvoir (Convention People's Party du Dr N'Krumah, qui devient parti unique en 1964) s'empare progressivement de ces nouvelles structures⁵⁸.

Une certaine rationalisation intervient après le coup d'État de 1966. Outre la division par presque quatre du nombre de districts, des "Interim Management Committees" composés de fonctionnaires et dirigés par le nouveau "District Administrative Officer" remplacent les "Local councils". Durant les années suivantes, une réflexion sur la décentralisation est initiée par le pouvoir central (Harris, 1983). Elle commence à se traduire dans les faits dès 1968, avec une ouverture des "IMC" vers les chefs coutumiers et vers des représentants locaux nommés. Mais, c'est après le coup d'État de 1972⁵⁹ qu'une véritable réforme administrative intervient, tandis que le pays s'enfonce dans la crise. Le niveau du district est celui d'une collectivité territoriale à part entière avec l'installation des "Districts Councils", dont les membres sont nommés ou issus de la chefferie, mais dont la direction ou le pouvoir exécutif est assuré par un fonctionnaire : le "District Chief Executive". Cela n'empêche pas différentes institutions locales de subsister sous la direction du conseil de district. Enfin, à la base de l'édifice, les "Town and Village Development Committees" sont chargés de mettre en œuvre la politique de "self reliance".

Après le marasme économique des années 1970 et la faillite des formules mises en place, l'arrivée au pouvoir définitive de Jerry Rawlings en 1982 se marque par de profonds changements dans la vie politique, administrative et économique du pays. Ainsi, le "Provisional National Defence Council" crée de nouvelles structures d'encadrement politique qui détiennent une partie du pouvoir local effectif. Il s'agit des "People's Defence Committees", qui changent de nature (Verlet, 1992) et deviennent en 1984 les "Committees for the Defence of the Revolution"⁶⁰.

En 1988, avec la "PNDC Law 207", les principes et les structures de la décentralisation "post-révolutionnaire" sont jetés. Ils reprennent nombre d'éléments des réformes de 1951 et de 1971/74 (Crook, 1990) et y ajoutent la représentation semi-démocratique et la décentralisation de certains services publics. Au niveau régional, siège

⁵⁸ Des "CPP's Regional and District Commissioners" sont nommés, par ailleurs, les conseillers locaux, ainsi que les membres des comités de base, sont issus des listes du parti.

⁵⁹ En application du "Local Administration Act (359)" de 1971 amendé par le "National Redemption Council" après 1972, et mis en place en 1974.

⁶⁰ Cette seconde génération de comités révolutionnaires a des prérogatives plus limitées. Ainsi, ils ne doivent plus s'assurer que tous les ménages sont affiliés à un magasin du peuple, mais les encourager à le faire. En matière d'urbanisme, ils n'ont plus d'initiatives à avoir et ne peuvent plus exiger des documents auprès du département du "Town and Country planning", par contre, ils doivent signaler à ce service les irrégularités foncières et immobilières.

dorénavant une instance administrative de coordination, le "Regional Coordinating Council"⁶¹. Mais, c'est toujours à l'échelon des districts que la décentralisation est effective. Leur nombre est multiplié par deux. Ils sont désormais administrés par une assemblée partiellement élue⁶² et dirigée par un représentant de l'État : le "PNDC District Secretary". Quatre-vingt six fonctions⁶³ sont assignées à ces nouvelles institutions. Elles disposent pour cela d'un budget alimenté par leurs ressources propres et par la rétrocession, via un fond commun, d'une partie des revenus fiscaux de l'État⁶⁴. De plus, vingt deux départements publics décentralisés doivent, à terme, être à la disposition de l'assemblée dans chaque chef-lieu.

A l'échelon inférieur, les prérogatives sont mal définies. Mais, en 1991, à côté des municipalités⁶⁵, les "Urban⁶⁶, Zonal and Town Councils" et les "Unit Committees" sont définitivement institués. Le mode de désignation et d'élection des membres est le même que pour les assemblées de district. Ces conseils et comités sont chargés de collecter des taxes, de répertorier les constructions, d'entretenir les rues. Ils peuvent mener à bien des programmes d'équipement, ou plus généralement de "développement", approuvés ou délégués par l'assemblée de district. Pour cela, ils doivent mobiliser les populations sous la forme d'impôts spéciaux ou de travaux collectifs.

Au Togo, timide décentralisation par un retour aux municipalités

Le Togo indépendant, héritier d'une tradition administrative française, transforme les quinze cercles et subdivisions en circonscriptions administratives⁶⁷, tandis que les premiers conseils municipaux s'éclipsent progressivement. Les décennies 60 et 70 ne connaissent pas de bouleversements.

⁶¹ Leurs membres sont les "Regional Secretaries", les "Chairmen" des assemblées de district de la région et les "District Secretaries". Ils sont chargés de coordonner et de planifier, au niveau régional et en harmonie avec la politique nationale, l'action des assemblées de district.

⁶² Les deux tiers des membres sont élus au suffrage universel et un tiers est nommé par le pouvoir central.

⁶³ Celles ci concernent :

- la réalisation (avec les ministères concernés) et l'entretien d'équipements et de services sanitaires, scolaires, de transport et de loisir,
- l'application et le contrôle des règles d'urbanisme et d'hygiène,
- la tenue de l'état civil,
- l'encadrement et l'animation du monde rural, agricole et artisanal ; l'assemblée du district doit donc mobiliser les ressources humaines locales et notamment la force de travail "to organise community development programmes to improve and enrich rural life". La fonction n° 65 lui confère même un rôle de producteur ("To establish and manage, on commercial basis, rural and small-scale industries and farms").

⁶⁴ Les mécanismes de la redistribution font intervenir de nombreux critères et privilégient les districts peu équipés et peu "développés"

⁶⁵ Au nombre de quatre, sans compter les trois métropoles qui sont assimilées à des districts depuis 1988.

⁶⁶ Au nombre de trente trois en 1991.

⁶⁷ Cela a lieu le 10 février 1960, soit trois mois avant l'indépendance effective.

Cependant, à partir de 1969, la création du parti unique, le Rassemblement du Peuple Togolais, se traduit par un encadrement politique de la société. Cet encadrement passe notamment par la création de structures locales et régionales hiérarchisées, des cellules de quartiers aux comités régionaux en passant par les comités de villages et cantonaux. Les représentants de l'État (les préfets) se trouvent à la tête des comités régionaux, alors qu'au niveau local (canton, village, quartier), les notables traditionnels concurrencés réinvestissent souvent les nouvelles structures politiques.

La réforme administrative de 1981-82 ne remet pas en cause la prééminence de l'organigramme du parti unique sur l'administration, elle transforme les anciennes circonscriptions en préfectures, dotées de conseils consultatifs élus, et les postes administratifs sans budget, en sous-préfectures. La principale innovation, outre "l'africanisation" des dénominations dans le cadre de la politique "d'authenticité", est la création d'institutions communales pour chacun des chefs-lieux de préfecture. Depuis les années 50, sept agglomérations bénéficiaient d'un statut municipal. A partir de 1981, deux capitales régionales les rejoignent dans la catégorie des "communes de plein exercice" à la tête desquelles se trouve un maire élu. Les dix autres préfectures sont des "communes de moyen exercice" dirigées par des préfets-maires.

Le début des années 90 voit la disparition du parti unique avec ses structures locales, et la volonté de décentraliser s'exprime surtout dans le projet du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales de créer de nouvelles communes pour la fin de 1992 ou pour 1993. Ainsi, les préfectures récentes accéderaient au statut de "commune de moyen exercice" et trois agglomérations sans rôle administratif préalable deviendraient des "communes rurales". Dans le même temps, toutes les communes de 1981 obtiendraient le "plein exercice".

Au Niger, déconcentration sur fond de désengagement de l'État

Le Niger indépendant offre un autre cas de figure. En 1964, il supprime l'héritage des seize cercles et des trente et une circonscriptions administratives pour les remplacer par sept départements (ou préfectures) et par des arrondissements (ou sous-préfectures). Ces derniers sont au nombre de trente cinq depuis 1972. Les postes administratifs (une vingtaine depuis l'indépendance) sont également dirigés par un représentant de l'État, mais ils dépendent des sous-préfectures sur le plan budgétaire. Ces réorganisations de la géographie administrative du pays ne modifient pas sa structure centralisée sur laquelle viennent se greffer des institutions d'encadrement politique de la société.

Dès la fin des années 1960, le pouvoir central souhaite mettre en œuvre "le développement participatif" et impose au niveau local de nouvelles structures d'encadrement

économique et politique, qui viennent concurrencer les chefferies dites traditionnelles. Il s'agit des services de la "promotion humaine", de "l'animation rurale", des coopératives, mais aussi des comités du Parti Populaire Nigérien. Après le coup d'État de 1974, un retour à l'encadrement traditionnel est annoncé, mais une "rénovation" de la chefferie l'accompagne. "Derrière ce discours de modernisation, se dessinait une volonté de transformer profondément l'institution pour mieux la contrôler." (Abba S., 1990). Il s'agissait notamment de conférer la nomination et la révocation des chefs de canton au ministre de l'Intérieur sur proposition du préfet, et celle des chefs de village et de quartier urbains aux sous-préfets et aux maires. Après cette première étape, l'organigramme du nouveau parti unique (le Mouvement National pour la Société de Développement) se greffe sur l'administration territoriale en 1983. A la base, se trouvent des institutions dirigées par les chefs coutumiers : le Conseil Villageois de Développement qui dépend, au niveau cantonal, d'un Conseil Local de Développement. Aux échelons supérieurs, les conseils Sous-Régionaux et Régionaux de Développement sont dirigés, respectivement, par les sous-préfets et les préfets.

La décennie 80 voit une amorce de décentralisation, ou plus exactement de déconcentration, par la création de nouvelles communes qui ont à leur tête un maire nommé par le pouvoir central. En effet, le mouvement de municipalisation, entamé en 1966 et 1979 pour six préfectures, se prolonge en 1988 par la création de douze nouvelles communes⁶⁸.

Derrière les proclamations, il y a donc une certaine variété de situations. La décentralisation apparaît partielle mais volontariste au Ghana. La logique héritée du gouvernement local s'affirme avec la mise en place d'un pavage régulier de collectivités territoriales gérées par des assemblées partiellement élues et qui disposent, au niveau local, des anciennes structures d'encadrement politique de la population reconverties en équipes "pré-municipales". Du côté francophone, la décentralisation est plus timide voire incantatoire. En effet, les collectivités territoriales se multiplient par densification du maillage préfectoral et par progression de la municipalisation, mais elles ne sont que partiellement (Togo) ou pas du tout (Niger) gérées par des élus, tandis que les structures locales d'encadrement politique de la population disparaissent. C'est une logique d'administration locale qui semble s'imposer.

⁶⁸ Neuf préfectures obtiennent le statut de commune urbaine, et trois agglomérations, sans fonction administrative, celui de commune rurale.

2- Le pouvoir local urbain ou le ménage à trois

Dans les petites villes qui accueillent les nouvelles collectivités territoriales, trois grandes catégories d'acteurs cohabitent et se partagent le pouvoir :

a) Les "administrateurs"

Ils sont toujours présents lorsque le centre est le siège d'une collectivité territoriale (ce qui n'est pas le cas d'Anié). Cependant, leur position diffère selon la nature de la collectivité.

Certains ont en charge la direction administrative du seul centre et de son environnement immédiat : le maire nommé de Tamaské ; d'autres cumulent cette fonction avec celle de préfet : le préfet-maire de Badou. Le rapport à la localité est différent pour les administrateurs d'une circonscription qui résident au chef-lieu : les "PNDC District Secretaries" de Jasikan et Kadjebi, le sous préfet de Keïta et le chef de poste administratif de Torodi. Cependant, le souhait de voir le centre bénéficier d'un maximum de projets d'équipement, ou du moins l'idée qu'il n'y a pas de contradiction entre l'intérêt du chef-lieu et celui de l'ensemble de la circonscription dont il serait le miroir, est partagé par l'ensemble des administrateurs. Ils sont donc des défenseurs efficaces des petites villes, même lorsqu'ils n'en sont pas les maires.

Cette tendance au privilège est légèrement limitée par l'existence de conseils consultatifs où les différentes portions de l'espace administré sont représentées : les ex-conseils de préfecture togolais et les ex-conseils sous-régionaux de développement nigériens. Dans le cas du Ghana, la représentation des différents intérêts socio-spatiaux est plus avancée, puisque l'administrateur n'est qu'à la tête de l'exécutif d'une assemblée où siègent des représentants de tout le district⁶⁹ ; d'autre part, des "Town Councils" existent pour chacun des petits centres urbains de la circonscription.

Il faut tout de même noter que l'identification de l'intérêt de la circonscription à celui du chef-lieu n'est pas vérifiée pour Keïta où le sous-préfet semble adhérer aux priorités du projet de développement rural intégré⁷⁰ qui intervient sur l'ensemble de l'arrondissement. Cette attitude de l'administrateur se double d'une véritable défiance à l'égard des autorités coutumières, dont le quartier est victime de tentatives de destruction, sous couvert de projets

⁶⁹ Néanmoins, dans l'assemblée de district, parmi le tiers de représentants nommé par l'administration, les ressortissants ou les résidents au chef-lieu sont toujours surreprésentés. C'est le cas de 7 nommés sur 15 à Kadjebi, et de 8 sur 21 à Jasikan.

⁷⁰ Il s'agit d'un projet pilote de lutte contre la désertification et la déprise rurale. Il est financé par la coopération italienne et la FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). Il a débuté en 1984 et est actuellement dans sa seconde phase. La restauration d'une digue et d'une retenue d'eau saisonnière irriguant une bonne partie du terroir de Keïta, considérée comme vitale par les cultivateurs du chef-lieu, n'est pas une priorité du projet.

d'urbanisme. Il faut peut être voir là une volonté d'affirmation de l'actuelle administration face à une élite politique locale ancienne.

Il s'agit d'une exception, car les administrateurs sont toujours obligés de composer avec les notables autochtones, ou en tout cas de les ménager. Pourtant, ils voient souvent en eux un obstacle à la modernité et aux normes de développement et d'urbanité qu'ils entendent mettre en œuvre⁷¹. Leur modèle est souvent exclusivement hygiéniste et fonctionnaliste : la ville doit être ordonnée !

Outre les fonctionnaires, nombreux dans ces petits centres et qui constituent en quelque sorte la base sociale du pouvoir local administratif, la recherche d'alliances et d'interlocuteurs privilégiés se fait souvent en direction de la bourgeoisie marchande.

b) Les "notables"

Au sens des autorités coutumières et des familles autochtones traditionnellement dominantes.

Ces groupes, qui furent longtemps les relais locaux de l'autorité administrative, tirent du pouvoir foncier une certaine maîtrise de la croissance urbaine. Cependant, avec l'accession au statut de collectivité territoriale, les notables perdent une partie de ce pouvoir foncier. C'est totalement le cas au Niger, où les terrains urbains deviennent propriété publique lorsqu'un lotissement est réalisé. Mais, c'est également le cas pour les chefs-lieux togolais et ghanéens, où la propriété du sol constructible reste privée mais où des plans d'urbanisme et des préemptions pour les équipements et les services contraignent cette propriété dans les chefs-lieux administratifs. Ainsi à Badou, les services d'urbanisme de la préfecture sont censés délivrer des certificats administratifs en veillant à la conformité des transactions et des projets de construction au Schéma Directeur de 1978, toujours en vigueur mais obsolète depuis longtemps. A Jasikan, une commission d'aménagement statutaire, constituée de fonctionnaires, examine tous les six mois la totalité des projets de constructions légales.

Avant l'intervention des pouvoirs publics ou lorsque celle-ci est en instance (Torodi dans les années 80, Tamaské et Kadjebi jusqu'à présent), les réactions des propriétaires terriens peuvent être d'anticiper l'inexorable perte de la maîtrise foncière du fait de la

⁷¹ Les propos officieux assimilant les autochtones à des arriérés et des thésauriseurs sont nombreux. Un bon exemple de l'attitude des fonctionnaires vis à vis d'eux nous est donné à Torodi, lorsqu'en janvier 1992, le chef de poste administratif convoque les chefs de différents services pour tenter de résoudre "la question de l'hygiène" dans le centre (qui conditionne les projets d'extension du réseau d'adduction d'eau). L'essentiel de la discussion consiste à trouver une formule pour exclure le chef coutumier du comité technique en amont, mais pour l'impliquer parallèlement, ainsi que les chefs de quartier et les chefs des nouveaux partis, dans la commission d'exécution. L'actuel chef de canton fut pourtant infirmier avant de prendre sa retraite, mais les fonctionnaires présents estiment quesa participation à une cellule de réflexion technique constituerait un précédent pour des chefs incultes, et que, malgré sa formation, il pourrait être amené à s'opposer systématiquement.

demande extérieure (lotissements publics, demande de parcelles en vertu du droit coutumier de la part d'allochtones) en valorisant leur patrimoine par des investissements immobiliers. C'est ainsi qu'il faut interpréter la primauté de l'immobilier (villas et ensembles de chambres à louer) dans les investissements de certaines familles terriennes de petites villes non chefs-lieux. Par ailleurs au Togo où les terrains urbanisables restent de propriété privée, c'est-à-dire où le bornage et la vente des parcelles constructibles sont du ressort des propriétaires coutumiers, on note parmi les familles terriennes l'éclosion de vocations de géomètres qui amorcent des tentatives d'intégration de la filière foncière. A Anié de jeunes géomètres non agréés, issus des rangs des collectivités propriétaires des lotissements, sont les assistants mais aussi le contact local d'un géomètre agréé d'Atakpamé. A Badou, un géomètre de la capitale pousse son père planteur akposso à revenir sur des dons de terrains constructibles qu'il avait effectués.

La perte d'une partie du pouvoir foncier n'interdit pas le maintien de privilèges dans la gestion urbaine. En effet, les notables et notamment les nombreux fonctionnaires issus de leurs rangs, gardent le pouvoir de noyauter les associations (par exemple, une association de jumelage lorsqu'elle existe) et certaines institutions représentatives (les ex-"Town and Village Development Committees" ghanéens et les ex-"Conseils villageois, locaux et sous-régionaux de développement" nigériens). Ils sont donc consultés en priorité dans les commissions d'urbanisme (notamment les "commissions locales d'urbanisme" nigériennes) et d'équipement. Ainsi au Niger, les anciens quartiers des notables et leurs dépendances immédiates sont souvent épargnés par les plans de restructuration et de lotissement, c'est le cas pour Torodi et Tamaské mais pas pour Keita. A Banfora (Burkina Faso), en violation des principes énoncés par les pouvoirs publics, des acquisitions multiples et prioritaires sont tirées par les ex-propriétaires terriens de la participation aux commissions d'attribution de parcelles loties. M. Bertrand (1988, 1990 a et b) analyse également la surreprésentation des notables dans la sélection des acquérants, ceci dans des villes secondaires maliennes de taille supérieure. A Dassa Zoumé (Bénin) au début des années 70 (Morel, 1974), il a été montré comment les chefs de terre autochtones, qui lotissaient et vendaient des parcelles depuis les années 20, ont investi un Comité de Salubrité et d'Urbanisme créé pour gérer les attributions de parcelles des nouveaux lotissements publics. Ils y tentent de s'opposer à "la spéculation des étrangers à l'agglomération", en limitant le nombre de parcelles achetables par des non-résidents. Dans le même esprit, la revendication de la chefferie de Torodi, effrayée par la spéculation niaméenne, était également d'obtenir des prix de parcelles moins élevés pour les autochtones.

Au Togo et au Ghana, où les lotissements sont privés, les enjeux se situent au niveau de la détermination des aires non constructibles et des périmètres préemptés pour

l'administration dans les documents d'urbanisme réglementaires (master plan et schéma directeur). A Badou c'est la volonté de répartir ces charges sur différentes familles terriennes qui explique l'éclatement des implantations publiques.

Par ailleurs, nous avons vu, au Niger et au Togo, le privilège accordé aux quartiers autochtones et aux aires administratives en matière de distribution des bornes-fontaines.

Les notables des petites villes conservent donc un rôle important tout en étant dominés par une administration physiquement présente. Ils continuent à jouir de privilèges en tant que relais indispensable avec qui le pouvoir (administration et parti unique) doit composer. Cependant, ils sont menacés si leur assise locale est ébranlée.

De nombreux cas de figure se présentent : depuis la marginalité économique et politique de la chefferie d'Anié qui conserve cependant la propriété du sol constructible, jusqu'aux compromissions avec le parti unique reprochées au chef de canton de Badou par la communauté autochtone akposso qui, en juin 1991, l'a associé au préfet dans son rejet violent.

Mais, le chef coutumier de Badou n'a pas l'apanage des stratégies de résistance politique à la marginalisation progressive. A Tamaské, la chefferie qui se tient à l'écart du dynamisme commerçant de la cité a obtenu que son espace, pourtant périphérique, soit subdivisé en huit quartiers et autant de représentants, alors que la communauté majoritaire est représentée par trois chefs de quartiers. Cela n'exempte pas le chef de devoir se déplacer très loin de sa concession pour tenir ses auditions près du marché, sis à l'opposé de l'agglomération chez les Jibalawa, clan en principe dominé politiquement !

A Jasikan et Kadjebi l'aristocratie des planteurs autochtones, souvent tenue à l'écart de la vie politique locale après l'indépendance, a continué à développer différentes activités économiques. On assiste même au phénomène d'une chefferie absentéiste avec le chef de Kadjebi et le "Paramount chief" de la région de Jasikan (originaire de Bodada à quelques kilomètres). Tous deux résident à Accra et sont occasionnellement présents dans leurs centres, le premier est colonel de l'armée et le second "homme d'affaires". Le chef des Buem de Jasikan a pour sa part dû accompagner le développement de l'agglomération en transplantant sa résidence vers le nord-ouest, face au nouveau marché et à la poste, dans les années 50. Enfin, le cas de Torodi permet d'observer une aristocratie locale reconvertie dans les fonctions d'intermédiaires de vente sur le marché de bétail (Dillam, pl. : Dillali), elle conserve ainsi un rôle important, si ce n'est dominant, sur le plan économique.

Le groupe des notables autochtones n'est pas toujours solidaire, il peut même être traversé de divisions solides. Celles-ci ont éclaté au grand jour à Badou lors des événements de juin 91 déjà évoqués. La révolte contre la tyrannie du représentant local de l'État (prefet-maire) était avant tout régionaliste. A cette occasion, certains notables, en particulier le chef

de canton, considérés comme trop compromis avec l'ex-pouvoir politico-administratif furent marginalisés au profit, d'une part, d'un vieux dépositaire et garant des traditions akposso, et d'autre part, de fonctionnaires autochtones conseillers municipaux et au fait des questions d'administration locale. Personnages qui exaltaient déjà l'autochtonie avec le chef de canton conspué, lorsque la toponymie de la cité et de la région fut purgée de ses références extérieures (voir Livre II : I-A-1-a). A Torodi, les rivalités entre deux familles peul Torobé alimentent la chronique du centre depuis plusieurs décennies. La chefferie cantonale était détenue sous la colonisation par une famille affiliée au parti Sawaba. Elle fut dépossédée de cette charge dans les années 60 par une autre famille avec le soutien du RDA, parti du président Hamani Diori. Après le coup d'État de 1974, le chef de canton eut quelques problèmes avec les autorités (il fut momentanément incarcéré au début des années 80) mais conserva ses prérogatives. A sa mort en 1991, en pleine période de "transition démocratique", la chefferie revint, après consultation des notables du canton, à un membre de la famille anciennement détentrice du titre. Le siège de l'autorité coutumière retourne donc au cœur du quartier autochtone, auprès du silo colonial rouillé qui abritait les réserves cantonales. L'opposition entre les deux familles trouve toujours une traduction sur la scène politique : le neveu de l'actuel chef de canton est le dirigeant local de l'ex-parti unique (MNSD), tandis que le fils de l'ancien chef, candidat malheureux à la succession de son père, est affilié au PSDN.

c) Les "bourgeois"

Ce sont des entrepreneurs détenteurs de capitaux qui occupent des positions importantes sur le plan économique et notamment commercial. Souvent d'origine étrangère aux petites villes, cette catégorie peut inclure des notables autochtones et des fonctionnaires⁷². Par contre, nombre de petits entrepreneurs potentiels sont encore marginalisés et ne font pas partie de cette catégorie (Rasmussen, 1990)

Ils détiennent le pouvoir économique dans la ville et parfois ses institutions représentatives. Ainsi à Anié, simple chef-lieu de canton, le syndicat des transporteurs est puissamment représenté. Par ailleurs, des artisans nouvellement installés et entreprenants ont progressivement développé une organisation mutualiste (le Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo) sur le modèle d'organismes qu'ils ont observés dans des villes plus grandes et qui sont directement aidés par le Bureau International du Travail. Mais, cette

⁷² Essentiellement lorsque le centre offre des opportunités de développement dans un environnement économique encore embryonnaire. C'est particulièrement le cas de Torodi étape douanière à la grande périphérie de la capitale et au cœur d'une région encore sous exploitée. Ainsi des douaniers en poste au centre, mais aussi des fonctionnaires de la capitale, occupent des positions commerciales et développent des exploitations agricoles en ayant recours au salariat. Cet intérêt des fonctionnaires étrangers au centre s'observe dans une moindre mesure à Anié, petite ville dynamique en attente de promotion administrative

organisation avec 40 adhérents à jour de cotisation, ne fédère pas un certain nombre d'artisans de vieille souche hostiles à ce corps étranger. En fait, certains "bourgeois" peuvent être très implantés dans la vie locale par une alliance de longue date avec les notables et par la détention de positions commerciales dominantes. Ils sont alors assimilés à des "anciens" du centre, par opposition aux nouvelles générations d'entrepreneurs. C'est le cas à Torodi où d'anciens commerçants haoussa voisinent la chefferie peule dans la direction des institutions locales représentatives. Ainsi, l'Union Locale de Coopérative est dirigée par l'un des plus gros commerçants haoussa de Torodi. Cet organisme qui couvre le canton, a vu son rôle s'accroître depuis que le désengagement de l'État s'est traduit par la fermeture des bureaux de l'Union Nationale des Coopératives dans les postes administratifs nigériens en 1985.

Lorsqu'ils sont bien établis, les entrepreneurs bourgeois sont toujours considérés comme des interlocuteurs privilégiés par l'administration⁷³. Elle les associe en cela aux fonctionnaires. Mais, ils ne peuvent s'imposer dans certaines associations et structures représentatives, surtout si ils sont immigrés de fraîche date. Deux exemples sont révélateurs : A Anié et Badou, certains bourgeois artisans, commerçants et exploitants se sentent exclus des récentes associations de jumelage-coopération avec des collectivités locales françaises⁷⁴. A Kadjebi, la rencontre impromptue de deux entrepreneurs allochtones -le représentant kotokoli des tailleurs et un gros transporteur éwé propriétaire d'un bar récent- aboutit à une union de circonstance pour s'insurger contre un projet de déviation écartant la nouvelle route de l'agglomération. Mais, leur colère ne débouche que sur un constat d'impuissance face, selon eux, à l'apathie des autochtones et à l'absence du chef coutumier, seuls à pouvoir défendre l'intérêt du centre au côté de l'administrateur du district qui s'est déjà mobilisé.

Par delà les alliances, les rivalités et l'état des rapports de force qui varient d'une petite ville à l'autre, la gestion urbaine associe tant bien que mal les trois sphères de l'administration, des notabilités et de la bourgeoisie. Mais, elle est aussi tributaire de pouvoirs externes.

⁷³ Pour le Ghana notamment où Crook (1990) et Verlet (1992) notent une logique de cooptation des élites locales dans le mode de désignation des membres des assemblées de district.

⁷⁴ Pour Badou, un SIVOM du canton de Cerizay (Deux Sèvres), représentant 13 communes et 15 000 habitants, et la commune de Coulon (Deux Sèvres) pour Anié. Ces jumelages font partie d'un réseau développé à la fin des années 80 et amorcé par l'association de deux capitales régionales : Atakpamé et Niort. Il s'agit d'une formule pilote constituée pour l'instant de 12 jumelages entre villes, cantons et villages des Deux Sèvres et de Vendée, du côté français, et des régions Maritime et des Plateaux du côté togolais. Ces différentes associations de jumelage sont fédérées dans un collectif de réflexion et de promotion d'un développement local intégré.

3- Les pouvoirs externes : prédateurs et défenseurs

Ils sont nombreux et de nature différente, tentons un inventaire :

a) Administrations et institutions : une attention parfois intéressée

L'Administration est encore présente dans la gestion urbaine par l'intermédiaire du pouvoir central, des collectivités territoriales de tutelle et des services techniques, déconcentrés ou non.

Le pouvoir central intervient directement par sa politique d'aménagement, d'équipement et de distribution des services. Ces deux derniers points font traditionnellement l'objet d'une moins grande diffusion du côté francophone que du côté anglophone, où les chefs-lieux ne concentrent pas tous les investissements et où la promotion immobilière publique est également plus diffuse⁷⁵. Cependant, la politique d'investissement des États est aujourd'hui fortement contingentée par les Plans d'Ajustements Structurels définis par les bailleurs de fonds internationaux, de même que le Programme de Développement Municipal mis en œuvre pour l'Afrique de l'Ouest, ou encore les programmes sectoriels baptisés "Urban I and II" au Ghana. Quoiqu'il en soit, la promotion de nombreuses petites villes en chefs-lieux de collectivités territoriales devrait se traduire par des dotations en équipements et par des interventions et un contrôle urbanistiques accrus.

Si l'on fait abstraction du niveau régional, simple relais du pouvoir central, les collectivités territoriales de tutelle interviennent aussi très directement dans la gestion urbaine des petites villes. En fait dans notre échantillon, seuls Anié et le poste administratif de Torodi dépendent d'administrateurs résidant hors du centre, respectivement préfet et sous-préfet. Dans les deux cas, la petite ville est davantage vue comme un gisement de ressources fiscales que comme un centre urbain méritant un traitement égal au chef-lieu, idée que défend le chef de poste de Torodi malgré sa dépendance financière. Cette tendance est bridée au Ghana puisque, nous l'avons vu, les "Town Councils" des petites villes non chefs-lieux de district peuvent disposer de moyens.

Au chapitre des pouvoirs extérieurs issus de l'administration, il faut encore mentionner les services techniques et leurs agents. Des services interviennent, en effet, dans les choix relatifs à l'implantation de certaines infrastructures, qu'il s'agisse du tracé de la nouvelle route passant par Kadjebi et Jasikan, de l'implantation de l'usine d'Anié, ou encore du déplacement du poste de douane à quelques kilomètres de Torodi. Certains services

⁷⁵ Avec plusieurs générations de logements publics sur lotissements dans des petites villes comme Kadjebi et Jasikan.

participent également à imposer des normes, notamment en matière d'urbanisme qui peuvent exclure de la ville légale une partie des citoyens ; c'est particulièrement le cas pour les petits centres du Niger. Enfin par leur position d'intermédiaires, des employés de la fonction publique peuvent se retrouver détenteurs d'un pouvoir dans le domaine foncier⁷⁶.

Parallèlement à ces services techniques, les géomètres libéraux ou fonctionnaires, peuvent bénéficier de leur position pour devenir d'importants propriétaires fonciers.

A Anié, le géomètre de la préfecture a longtemps opéré à titre privé pour les communautés propriétaires qui lotissaient leurs terrains. Ainsi, durant l'année 1988, ce géomètre a acquis vingt-sept lots certifiés administrativement. A Torodi, le géomètre privé chargé de réaliser le lotissement pour le compte de la sous-préfecture de Say bloque les procédures d'attribution des lots pour non paiement de ses frais de déplacement, notons qu'il s'est attribué un lot dit commercial au bord de la route à proximité immédiate du centre.

Les Organisations Non Gouvernementales et les projets de coopération doivent aussi être pris en compte comme pouvoir d'origine extérieure sur la gestion urbaine. En effet, dans notre échantillon, trois exemples nous montrent le rôle important, voire prééminent, que peuvent jouer de telles organisations dans des petites villes.

Le Christian Children's Fund, une ONG caritative américaine présente au Togo depuis 1984 a choisi Anié comme une de ses trente neuf implantations togolaises, réparties sur l'ensemble des préfectures du pays hors des chefs-lieux. Sa mission première de prise en charge d'enfants nécessiteux se double d'actions de "développement" pour la localité. A Anié depuis 1985, trois cent deux enfants sont pris en charge sur les indications du service des "affaires sociales" et du chef coutumier. Des latrines ont également été créées ainsi qu'une bergerie. Le budget de l'antenne géré par un permanent togolais et trois employés, s'élève à environ 12 millions de francs CFA (budget prévisionnel 92/93), soit l'équivalent de plus de 20 % du montant du budget de l'ensemble de la préfecture.

A Keïta, le projet de développement de la FAO et de la coopération italienne (le PIK), déjà évoqué, joue un grand rôle dans la vie de la petite ville. Il s'agit d'un pôle d'emploi important avec dix-sept agents et de nombreux employés temporaires, recrutés en partie sur le centre. De plus, certains fonctionnaires sont directement rattachés au "projet", c'est le cas de ceux du service du plan⁷⁷. Mais, le "projet" est aussi le premier promoteur immobilier de la localité. Outre ses propres locaux, érigés à la sortie de la ville vers la nouvelle aire d'extension, il a fait construire quelques villas pour loger ses cadres, dont une partie continue à doper le marché des villas "conventionnées". Par ailleurs, le "projet" a entrepris à

⁷⁶ Est-ce par incompétence que le secrétaire administratif de la sous-préfecture de Keïta, en charge de la gestion des lotissements en l'absence d'un agent voyer, tient une liste des propriétaires de lots incomplète et erronée ? Faut-il y voir un lien avec les facilités accordées à certains investisseurs qui pourront payer leur lot ultérieurement ?

⁷⁷ Cela ne les empêche pas de poursuivre les objectifs spécifiques de la sous-préfecture en tentant notamment de mobiliser le Programme d'Atténuation des Coûts Sociaux de l'Ajustement, via l'association Nigetip chargée de promouvoir les travaux à haute intensité de main d'œuvre en milieu urbain nigérien, avec un programme local d'assainissement du chef-lieu, pour mettre en œuvre le déguerpissement du vieux centre de la localité !

titre privé l'électrification du centre ; les résidants à proximité de la route peuvent s'abonner à ce service qui sera éventuellement repris par la société nigérienne de distribution de l'électricité (NIGELEC) à la fin du programme. Les effets induits sur le centre et sa gestion sont donc considérables et la question se pose du devenir de la localité au départ du PIK.

Torodi a bénéficié de l'adduction d'eau en 1987 grâce à un financement de la coopération allemande, dans le cadre d'un programme de 1985 concernant cinq "villages centres". Les bailleurs de fonds refusent d'étendre le programme si l'assainissement n'est pas amélioré dans les centres bénéficiaires. Cette requête est invoquée par les autorités administratives de Torodi pour réprimer certaines "pratiques non hygiéniques".

b) Les ressortissants émigrés

Quelle que soit leur activité, ils gardent toujours un lien avec leur localité d'origine. Il peut donc s'agir de défenseurs du centre qui exercent leur pouvoir de l'extérieur.

Les notables politiques au niveau national sont des défenseurs naturels de leur localité. Ainsi, Tomégbé, village-centre natal d'un important ministre, situé à proximité de Badou, fut favorisé pour nombre d'investissements publics tandis que les investissements productifs privés⁷⁸ du personnage s'orientaient vers la place centrale régionale. Autre exemple, Keïta obtint le statut de sous-préfecture en 1964 grâce au soutien acharné d'un député originaire de la localité qui fit valoir son plus grand éloignement de Tahoua et sa prétendue centralité par rapport à Tamaské. Mais, ces notables politiques se doivent de rester proches de leur base locale sous peine d'être éliminés. Ainsi à Badou, l'ancien député, un procureur originaire du centre et proche des hautes sphères du pouvoir, fut battu en 1989 par un jeune avocat lui aussi akposso, qui fit valoir ses efforts pour "décrocher" un jumelage-coopération avec une collectivité territoriale française. Depuis 1991 et la révolte des Akposso de Badou, ce député d'opposition est en relation étroite avec les notables locaux promus par les autochtones. Peut être s'agit il d'un modèle des relations que peut entretenir un homme politique aux ambitions nationales avec sa localité d'origine, dans un contexte de démocratisation sur fond de crise des économies rentières et urbaines (Pourtier, 1991). En effet, l'obtention d'un statut administratif pour un centre et la réalisation de quelques investissements de prestige risquent de ne plus suffire à entretenir une base politique locale, si cela ne s'accompagne pas de l'acquisition de moyens ou de soutiens extérieurs. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes : avec l'avènement des décentralisations, l'homme politique africain est condamné à devenir un intermédiaire entre une base politique localisée et les

⁷⁸ Investissements publics à Tomégbé un marché couvert inusité, ou encore le siège local de la Société pour la Rénovation de la Cacaoyère et de la Cafetière du Togo. Investissement privé du Ministre à Badou une station essence !

sources de financements et d'équipements que sont l'État, la coopération décentralisée, les ONG et les organismes internationaux. Autrement dit, la décentralisation, qui chez nous doit ou devrait aboutir à la transition du "notable traditionnel" (l'intermédiaire par excellence entre son territoire politique et l'État) au "manager territorial"⁷⁹, instaure au sud du Sahara le règne du premier !

En Côte-d'Ivoire, A. Dubresson (1993) identifie une autre tendance dans les relations entre hommes politiques et localité d'origine. Il montre pour Toumodi comment, après une phase d'investissements systématiques au chef-lieu, les hommes politiques ressortissants de la circonscription investissent désormais "au village", contribuant ainsi à l'avènement de nouveaux centres secondaires au détriment des chefs-lieux administratifs.

Hormis les hommes politiques, les ressortissants et leurs associations peuvent également jouer un rôle important auprès de l'administration, soit par du "lobbying", soit comme interlocuteurs privilégiés dans la capitale. C'est entre autres, la pression⁸⁰ exercée par les riches commerçants de Tamaské, émigrés au Nigeria, qui a permis à l'agglomération d'obtenir le statut de commune rurale à défaut du transfert de la sous-préfecture. Dans un autre registre, lorsqu'une direction technique (comme la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat à Lomé) souhaite initier un projet, elle contacte ou fait contacter par le bureau d'étude sous-traitant, l'association des ressortissants dans la capitale, supposée acquise à la modernité, pour lui servir d'intermédiaire.

⁷⁹ Pour les concepts de "notable traditionnel" et de "manager territorial" dans le contexte français voir : Gremion C. et Muller P., 1990, "De nouvelles élites locales ?", *Esprit* 9, pp. 38-47

⁸⁰ Un convoi de commerçants en Mercedes vint du Nigeria pour accueillir le président Kountché, en visite dans la région, pour lui demander le transfert de la sous-préfecture et lui proposer de financer une partie des infrastructures. Cependant, le soutien économique de la diaspora se fait maintenant attendre. L'appel à une aide d'urgence lancé en 1990 par le sous-préfet aux ressortissants de l'arrondissement qui résident à Jos et Kaduna est resté lettre morte. Rappelons qu'à part quelques constructions de prestige et le financement d'une belle mosquée en 1979, le gros des investissements immobiliers au Niger des riches émigrés de Tamaské se dirige vers Tahoua et même Niamey.

4- Une gestion urbaine convoitée et paralysée

Des thèmes ou des stratégies traversent la quasi-totalité des segments du pouvoir local urbain.

a) Une revendication : s'affranchir des tutelles

S'affranchir des tutelles, c'est déjà disposer de services et d'équipements qui rendent la ville et sa population les plus indépendants possible des échelons supérieurs de la hiérarchie urbaine. Cette revendication est partagée par tous les groupes qui participent au pouvoir local urbain. Cependant, la traduction administrative de cette aspiration (l'acquisition d'un statut de collectivité territoriale) ne fait plus l'unanimité. En effet, la chefferie coutumière redoute souvent ce changement de statut, sanctionné par la mise en place de pouvoirs locaux nommés ou élus, dont elle dépendra. De plus, les interventions urbanistiques, qui accompagnent souvent une promotion administrative, participent à la marginalisation de la chefferie qui ne contrôle plus l'affectation du sol.

Ainsi, le chef coutumier de Torodi ne souhaite pas voir le chef lieu de canton et poste administratif accéder au statut de commune ; son argumentation est d'ordre financier. Il explique que cela se traduirait par une augmentation des impôts⁸¹ sans réelle contrepartie, si ce n'est l'entretien de fonctionnaires supplémentaires. Cette opposition de la chefferie à l'existence d'un pouvoir administratif dans la localité s'était déjà manifestée dans les années 60 à Keïta lors de la création d'un nouvel arrondissement. Le chef d'alors, associé au commandant de cercle encore français, militait contre cette promotion indépendante, selon eux, d'une dotation en équipements. Plus timidement, le chef actuel, déjà contesté au sein du centre, ne voit pas d'un bon œil l'obtention d'un statut municipal pour Anié.

Si la grande majorité des groupes dominants milite toujours pour une promotion administrative, cela traduit des objectifs différents.

Pour certains, et notamment l'ensemble de la bourgeoisie et des entrepreneurs, la promotion administrative est un moyen pour que la localité bénéficie d'investissements publics⁸² et que son marché interne s'enrichisse de nouveaux fonctionnaires. Par ailleurs, c'est la garantie de voir les intérêts économiques de la ville mieux défendus.

⁸¹ La taxe d'arrondissement annuelle que doit acquitter tout adulte s'élève à 700 f CFA, tandis que la taxe municipale, agrémentée d'une taxe de voirie, qu'il paiera s'il est résidant d'une commune, est d'un montant de 1 050 f CFA.

⁸² La promotion de Tamaské en commune rurale en 1988, s'est notamment traduite un an plus tard par l'ouverture d'un CEG, le second de l'arrondissement.

Un désir d'autonomie parcourt également l'ensemble des groupes participant au pouvoir urbain. Ce désir est nourri d'ambitions personnelles et de stratégies collectives, bien sûr, mais aussi du besoin de constituer une force de pression contre certains pouvoirs externes, qu'il s'agisse de la collectivité territoriale de tutelle, des services techniques de l'État⁸³ ou encore d'une entreprise implantée sur le site⁸⁴.

L'autonomie passe par la municipalisation, mais aussi par des relations directes avec des partenaires extérieurs. Cela explique, en plus de l'apport financier déterminant qu'elles représentent, le succès des formules de jumelage-coopération auprès des pouvoirs locaux urbains. D'un autre côté, la décentralisation française amène nombre de collectivités territoriales à développer une politique de coopération décentralisée. La rencontre de ces deux mouvements rend compte de l'explosion récente du phénomène du côté francophone : sept petites villes togolaises et trois nigériennes sont ainsi jumelées avec des cités françaises de la banlieue parisienne, ou de Vendée et des Deux-Sèvres pour les centres méridionaux du Togo. Parallèlement, Keïta est jumelée avec Pesaro en Italie, à l'initiative d'un dirigeant du projet de développement italien opérant sur l'arrondissement. Les collectivités locales ghanéennes souhaitent également bénéficier de ce type de coopération décentralisée encore peu développée dans les pays anglophones.

Enfin, des élites locales voient dans l'acquisition d'un statut municipal, le moyen pour elles d'accéder à la gestion urbaine. Elles se sentent compétentes et pré-désignées, surtout lorsqu'elles constituent, en quelque sorte, des équipes "pré-municipales"⁸⁵.

Quelles que soient ses motivations, l'accession à l'autonomie suppose d'importants moyens, notamment financiers, pour entretenir une administration décentralisée et satisfaire les projets et les ambitions du pouvoir urbain soumis aux besoins et aux attentes des citoyens.

⁸³ En 1991, dans le contexte de la perte d'autorité de l'État togolais, les jeunes autochtones de Badou ont abattu les poteaux électriques de l'agglomération. Ils protestaient contre la pseudo-électrification (quelques heures hebdomadaires d'un courant de très faible intensité), grâce à un vieux générateur poussif payé, selon le député de la circonscription, par la mutuelle des planteurs. Le pouvoir central, ainsi visé, ne peut plus affirmer avec la société nationale de distribution d'électricité que toutes les anciennes préfectures sont électrifiées. Cette action, conjuguée aux efforts du député, aboutit en 1992 au remplacement des poteaux en vue d'une prochaine et réelle arrivée de l'électricité.

⁸⁴ Comme c'est le cas à Anié, où une société, la SINTO (société sino-togolaise, issue d'un projet de coopération chinois) gère (avec un personnel d'encadrement chinois) une plantation de canne ainsi qu'une grande sucrerie. Les ouvriers (500 permanents et 1 000 saisonniers) employés sur place ont récemment manifesté pour exiger, puis obtenir, des augmentations et la mise en place d'une navette pour les acheminer à l'usine. Cette dernière réalisation est importante, car il s'agit d'un embryon de transport urbain, marque du passage à la taille de ville moyenne d'une localité dont le caractère urbain n'est toujours pas reconnu par l'administration.

⁸⁵ Au Ghana ce sont les officiels "Town Councils" de Jasikan et Kadjebi qui aspirent au statut d'"Urban Council" (institution aux prérogatives plus larges mais toujours sous la coupe de l'assemblée de district).

Au Togo, on peut évoquer les fonctionnaires autochtones dirigeants de l'association de Jumelage d'Anié-Coulon. Ils attendent et espèrent la promotion communale et font valoir que la préfecture, installée dans la commune d'Atakpamé, tire plus de la moitié de ses ressources fiscales annuelles de la taxation des activités d'Anié et de son marché.

b) Une obsession : créer des ressources

Les pouvoirs locaux urbains sont confrontés à des attentes et des besoins citadins considérables. Par ailleurs, l'ambition d'imposer certaines normes d'urbanité a un coût qui s'ajoute à celui de l'entretien d'une administration décentralisée. Or, les moyens dont disposent les collectivités locales sont notoirement insuffisants.

Les communes de Badou et de Tamaské disposent chacune d'un peu moins de 20 millions de francs CFA (400 000 FF) de budget annuel en 1991. A Tamaské, 40 % de ce total sont consacrés au personnel, 25 % aux remboursements de prêts et à peine 20 % à l'investissement, taux légalement minimum pour les budgets communaux togolais. Notons que ces communes englobent dans leur périmètre quelques villages périphériques, ce qui porte les populations de Badou et Tamaské respectivement à près de 20 000 et près de 30 000 habitants⁸⁶ en 1990. Le budget annuel par habitant est donc nettement inférieur à 20 FF⁸⁷.

Sans disposer d'un statut de collectivité territoriale, le "Town Council" de Jasikan (non inclus le bourg contigu d'Okadjakrom) s'est doté d'un budget d'investissement (le seul qu'il ait vocation à avoir) de 8 millions de cedis (110 000 FF) en 1991 pour une population inférieure à 10 000 habitants. L'assemblée du nouveau district voisin de Kadjebi dispose quant à elle d'un budget global de 18 millions de cedis (250 000 FF) en 1991, à comparer aux 53 millions de francs CFA (un peu plus de 1 million de FF) en 1990 pour la préfecture de l'Ogou, peuplée de plus de 200 000 habitants et dans laquelle se situe Anié.

Les moyens sont donc limités et leur croissance devient l'obsession des pouvoirs locaux. Les priorités sont à "l'exploitation" de tous les "gisements" financiers locaux et, parallèlement, à la création de ressources supplémentaires et régulières. Quatre maîtres mots régissent l'action des collectivités locales et de certaines équipes "para-municipales".

Fiscaliser, notamment toutes les activités qui relèvent de la petite production marchande et du commerce. C'est dans cet esprit qu'un contrôle des marchés pirates s'intensifie à la périphérie des agglomérations, mais aussi, que fleurissent⁸⁸ les projets de

⁸⁶ Mais, seuls les résidents de l'agglomération bénéficient de certains équipements ; aussi, les habitants de la périphérie de Tamaské ne sont pas soumis au supplément de la taxe communale.

⁸⁷ A titre de comparaison, nombre de petites villes françaises peuvent compter sur un budget annuel de l'ordre de 1 000 FF/hab.

⁸⁸ Dans notre échantillon, le maire de Tamaské et le chef de poste administratif de Torodi évoquent ce projet qui n'est pas encore à l'ordre du jour. Dans les petites villes de l'aire cacaoyère, les marchés ne constituent pas la principale source d'activité, et, après avoir été déplacés, ils occupent souvent un périmètre circonscrit à l'intérieur de l'agglomération, sous la forme de vastes hangars aux toits de tôle

marchés couverts, comme celui d'Anié, même s'ils sont davantage adaptés à la location d'espace et au contrôle de l'activité qu'à sa pratique.

La fiscalisation ne touche pas uniquement les activités, au Ghana en particulier, où la possibilité est donnée aux pouvoirs locaux de lever des taxes spéciales lorsqu'un projet est accepté par l'assemblée de district. C'est d'ailleurs de cette façon que le "Town Council" de Jasikan finance son budget de 8 millions de cedis. R.C. Crook (1990) estime que les assemblées de district ont pris le message "help thyself" très au sérieux et imposent de nombreuses taxes nouvelles, dont certaines sont élevées et illégales.

Verbaliser : en effet, la volonté de faire respecter des normes "d'hygiène urbaine" à une population considérée comme majoritairement rurale, alliée à l'impératif de trouver des ressources, amène les autorités locales à percevoir des amendes. Les délits incriminés sont presque toujours la "divagation des bêtes", le non respect des règles d'hygiène dans les concessions et les déjections sur la voie publique. C'est cette tendance et le poids des taxes qui fit tourner court une première version expérimentale de "Town Council" à Jasikan en 1985. Les douze membres durent démissionner collectivement pour répondre aux accusations de détournement sur le budget bisannuel de 167 000 cedis. Celui-ci était financé par des taxes spéciales et la perception d'amendes lors de la capture d'animaux sur la voie publique. Ces pratiques furent à l'origine d'un vif ressentiment. Les exemples sont également nombreux du côté francophone : l'ex-préfet-maire de Badou, chassé par la population, eut régulièrement recours à la capture des animaux errants, récupérés par les propriétaires contre une amende et le paiement de la fourrière. Au Niger, le chef de poste administratif de Torodi envisage de recourir aux amendes pour constituer un fonds local d'assainissement indépendant de la sous-préfecture. On aboutirait ainsi, aux abords du marché, au paradoxe suivant : verbaliser immédiatement le non usage de latrines, qui n'existent pas encore, pour pouvoir financer leur construction !

Produire des revenus, critère de choix dans la sélection des investissements.

C'est la fonction secondaire des latrines, dont la construction figure dans la quasi-totalité des programmes d'investissements. Toutefois, les profits ne sont pas garantis. A Anié, par exemple, le ministère du Plan a fait construire deux latrines dans des quartiers denses, une Organisation Non Gouvernementale (le Christian Children's Fund) en a érigé deux au marché et enfin l'Association pour le Développement et le Jumelage Anié-Coulon en a bâti une à la gare routière. Mais actuellement, c'est le C.C.F. qui prend en charge, en plus des siennes, la gestion de l'une des latrines de quartier, tandis que l'autre n'est plus entretenue et que l'ADJAC gère et fait vidanger la sienne sans concertation.

En fait, les investissements réellement "productifs" des collectivités locales relèvent surtout de l'immobilier et des équipements. La réalisation de cases de passage est ainsi un choix budgétaire très fréquent. Il s'agit, d'une part d'un équipement considéré comme indispensable pour l'accueil de visiteurs, en particulier des fonctionnaires, et d'autre part d'un patrimoine immobilier rentable par les revenus hôteliers qu'il peut générer. Les institutions "para-municipales", telles que les associations de jumelage et les ONG qui interviennent dans la gestion urbaine, sont particulièrement intéressées par ce type d'investissement. Anié nous fournit encore de bons exemples. Le C.C.F. s'y lance dans la construction d'un complexe réunissant bureaux, salles de travail, hôtel et bar dancing. Parallèlement, l'association de jumelage défend son projet de clôture du stade. Dans une agglomération où les problèmes sanitaires sont énormes, ce projet ne paraît pas être une priorité du "développement local intégré", paradigme des jumelages-coopération, mais l'argumentation locale est la suivante : un match du club de 2^e division d'Anié, le Réal Football Club, peut rapporter près de 100 000 francs CFA de recettes, mais jusqu'à présent, celles-ci sont grevées par les déplacements à Atakpamé et la location du stade. Ainsi le coût de l'équipement du stade, 6 millions de francs CFA, serait à terme largement amorti.

Au Niger, le "gisement" foncier est exploitable, moyennant un investissement de départ. Les terrains urbains constructibles étant de propriété publique, les collectivités territoriales lotissent et vendent les parcelles. Le prix de revient d'une parcelle de 600 m² après bornage est d'environ 10 000 à 15 000 francs CFA. La parcelle est ensuite cédée aux particuliers pour des prix qui oscillent entre 30 000 francs CFA à Keïta et 75 000 francs CFA à Torodi. Une opération de lotissement peut donc générer des revenus importants pour la sous-préfecture ou la commune qui le réalise. La sous-préfecture de Say a ainsi loti la périphérie de Torodi en 1990, en incluant un village suburbain et un quartier périphérique (contre l'avis du chef de poste administratif) dont les résidents doivent acquérir des parcelles pour légaliser leur installation. Une partie des habitants de l'agglomération constituent donc une clientèle captive, ce qui n'est pas justifié par une illégalité antérieure particulière, notamment pour les habitants du village suburbain. A Keïta, le projet de "restructuration" et d'aération du vieux centre en 1990 peut être interprété comme une tentative pour accélérer par la force le remplissage d'un lotissement périphérique, perché sur une dune et peu attractif. Celui-ci fut réalisé en 1984 et occasionna un emprunt - 12 millions de francs CFA à la caisse de prêts aux collectivités locales - qui est loin d'être remboursé !

Mobiliser, c'est-à-dire utiliser les ressources humaines disponibles dans l'agglomération, par l'instigation de travaux d'intérêt général, mais aussi rechercher des partenaires extérieurs. C'est ainsi que les ressortissants sont souvent mis à contribution. Ce fut le cas en 1991 à Tamaské où un appel à l'aide financière était lancé par le maire à la

communauté des commerçants originaires de la commune et installés au Nigeria. Au Ghana, les ressortissants émigrés sont souvent taxés fortement et doublement pour des contributions spéciales. Par exemple, en 1991, le "Town Council" de Jasikan a demandé 3 000 cedis à chaque résidant, 2 000 à chaque résidante, mais 5 000 aux "citoyens non résidants".

Pour une collectivité locale, le partenaire extérieur idéal est sans doute une collectivité territoriale étrangère qui pratique la coopération décentralisée. La capacité d'investissement est alors considérablement accrue, même si les projets sont soumis à approbation mutuelle. A titre d'exemple, le principal élément de la coopération entre le canton de Cenizay (Deux-Sèvres, France) et la commune de Badou est un programme d'assainissement sur quatre ans⁸⁹. Il consiste en la construction d'un pont et de cinq latrines ; son coût est de près de 300 000 FF (un peu moins que le budget annuel global de la commune) dont 40 % sont à la charge de la municipalité de Badou et de l'association, en partie sous la forme de main-d'œuvre.

⁸⁹ Rapport général des jumelages-coopération des Deux-Sèvres : "Deux délégations (du canton de Cenizay) se sont déplacées, respectivement en janvier 1989 et février 1990, au cours desquelles les membres ont pu se rendre compte des nombreux problèmes qui se posent dans cette ville dus à la concentration de population et à ses habitudes, mais aussi au manque de moyens. Les responsables de la commune nous ont fait part de cette situation critique due aux habitudes de la population, composée majoritairement de ruraux, d'utiliser la nature comme lieu de disposition finale des déchets de tous genres. Le souci premier des autorités face à cet état de fait fut de sensibiliser les habitants à construire des latrines individuelles. En raison de leur faible revenu, les familles ont montré une certaine réticence. Il fut alors décidé de construire les premières latrines publiques qui fonctionnent actuellement. Mais rendre l'assainissement efficace dans une ville de cette importance nécessite un programme échelonné sur plusieurs années auquel plusieurs partenaires seraient associés". Il est donc envisagé comme projet de coopération à court terme la construction de latrines publiques réparties dans les quartiers avec un service chargé de leur entretien.

5- Le mode de reproduction économique des élites

Nous avons vu que le pouvoir politique ("le pouvoir local urbain") était aux mains de différents groupes socio-économiques. Nous avons différencié ces groupes de manière empirique à partir de leur positionnement dans les institutions de gestion urbaine. La typologie qui en est issue fait ressortir trois critères discriminants : l'origine des individus, la nature de leur fonction (politique, administrative, économique) et leur source d'accumulation (droits coutumiers et propriété foncière, position d'intermédiaire, commerce). Ainsi, pouvoir politique et économique se recouperaient largement et il existerait différentes filières d'accès à la sphère des élites.

Tentons de voir au travers de biographies si les seuls critères de l'investissement et de l'accumulation économique permettent d'identifier les mêmes groupes dominants et leurs filières d'accès. Cette approche permet aussi de s'interroger sur les solidarités, les liens et surtout les passages entre les groupes constitutifs de l'élite qui par delà les concurrences assurent sa reproduction collective.

a) L'enrichissement par la direction administrative

Bourgeoisie administrative et investissements en petite villes

Les fonctionnaires constituent une catégorie d'acteurs qui peut disposer de capitaux mobilisables. Lorsqu'ils sont en poste dans une petite ville ou dans sa région ils sont généralement attentifs aux opportunités économiques et notamment foncières. Leurs investissements, qui peuvent être de niveaux très différents, sont généralement avisés (parcelles bien placées par rapport à la route ou au site) et assurés.

A Badou, l'observation des 15 autorisations de construire (dernière étape administrative pour l'obtention du titre foncier au Togo) délivrées par la préfecture en 1988 nous apprend que la moitié des investisseurs, qui font cette démarche, sont des enseignants. Ils sont pour une part originaires et en poste à Badou ou dans le Litimé. Un seul n'a pas de lien direct avec la ville. Les six autres autorisations sont le fait de deux commerçantes et d'un commerçant de Badou, de deux planteurs du Litimé et d'un fonctionnaire en poste à Badou. En 1990, sur les 6 autorisations que nous avons pu répertorier, deux émanent de fonctionnaires, deux de commerçants, une d'un étudiant en France frère d'une matrone, et enfin la dernière provient de la société d'épargne Fucec pour sa nouvelle agence. Il s'agit donc toujours de fonctionnaires ou de commerçants importants qui choisissent un quartier périphérique aéré et un lot facilement accessible.

Pour les fonctionnaires qui occupent des postes importants ou qui ont accès à des ressources extra-salariales, les investissements peuvent être massifs et spéculatifs si la petite ville leur paraît porteuse de dynamisme comme Anié et son marché ou Torodi et sa position à la périphérie de la capitale. De plus ils peuvent jouer de leur pouvoir ou de leur position

d'intermédiaire pour obtenir des avantages ou des "cadeaux", mais pour eux les investissements dans la petite ville ne constituent qu'une part de leur patrimoine qui se répartit sur plusieurs lieux dont la capitale.

A Anié, le directeur du CEG est le seul particulier à avoir bénéficié d'un don de parcelle lotie de la part de la collectivité propriétaire des terrains. Par ailleurs, de nombreux fonctionnaires d'Atakpamé et quelques uns en poste dans d'autres centres secondaires de la région (Badou, Glé, Kpalimé) ont acquis des parcelles dans la localité entre 1984 et 1988, alors qu'elle paraissait promise à une promotion urbaine rapide. Si la plupart des petits fonctionnaires ont acquis une parcelle comme placement dans l'épargne résidentielle, ceux qui occupent des positions importantes l'ont fait dans un but uniquement spéculatif, comptant sur la revente ou le marché locatif potentiel pour valoriser rapidement leur investissement. Ainsi l'ancien préfet de l'Ogou à Atakpamé a acquis 3 lots en 1986, de même que deux administrateurs civils de la préfecture.

Le comptable de l'Institut de Recherche sur le Coton du Togo de Kolokopé offre l'itinéraire particulier d'un fonctionnaire en poste dans la région qui investit et s'implante progressivement dans une petite ville. Arrivé à l'IRCT à l'âge de 25 ans en 1980, il se marie cinq ans plus tard avec une coiffeuse dont la famille réside à Anié, bien qu'originaire du sud (préfecture de Yoto) comme lui. Un an plus tôt il avait commencé à organiser des bals le week-end en louant une piste à la préfecture et en étant aidé par un coopérant français pour l'achat du groupe électrogène. En 1986, il achète et occupe des lots sur les terres domaniales proches de la gare. Il y construit progressivement un complexe de restauration et de loisir. A sa résidence et au bar initial viennent s'adjoindre un night-club, un hôtel de cinq chambres, le salon de coiffure de son épouse et enfin une salle vidéo. La jeunesse locale peut y voir pour 100 f CFA deux films qui selon les soirs relèvent du romantisme égyptien ou des arts martiaux extrême-orientaux, mais le pensionnaire de l'hôtel voisin aura bien du mal à les distinguer par la bande son assourdissante et saturée qui lui parvient. Notre hôtelier a comme projet de terminer la mise en valeur de ses lots par la construction d'une pharmacie. Il voit son avenir dans une installation définitive à Anié où il se consacrerait totalement à ses affaires tandis qu'il construirait et louerait à Lomé, où il a déjà acheté des lots.

A Torodi, le chef de poste administratif et le chef du bureau des douanes en place sous le régime Kountché, incarnent des figures de dirigeants locaux de l'administration qui accumulent rapidement grâce à leurs fonctions et se constituent un patrimoine en investissant sur place compte tenu des opportunités que leur offre un milieu en devenir.

Le chef de poste administratif de Torodi de 1985 à 1990 était adjudant chef dans l'armée nigérienne. Promu dans l'administration à la faveur du régime militaire, il fut nommé chef de poste administratif à partir de 1981. En poste d'abord à Abala puis à Bosso, sa nomination à Torodi lui permet de réintégrer sa région d'origine puisqu'il est peul, natif de Say. Lors de son passage à Torodi, il investit dans l'immobilier en se faisant construire deux villas sur des parcelles offertes, il obtient également un vaste jardin au bord du Goroubi qu'il met en valeur en faisant forer un puits et en employant un manœuvre, enfin il se constitue un troupeau qu'il fait garder dans un village à quelques kilomètres. Ses investissements multiformes, il a également acquis quelques parcelles du nouveau lotissement, sont en fait un complément du patrimoine immobilier qu'il s'est constitué à Niamey où il dispose de deux villas.

Un chef du bureau des douanes est devenu l'une des principales figures économiques de la région, notamment lors de ses séjours professionnels prolongés à Torodi. Il y fut affecté à trois reprises depuis le début des années 70, il est aujourd'hui en poste à Niamey. Il a investi dans la construction à Niamey et à Torodi où il dispose de deux maisons. Il fut notamment le promoteur d'une grande villa équipée d'un château d'eau et d'une superbe salle de bain sise face à l'ancien bureau des douanes, mais en son absence aucun locataire n'occupe cette maison suréquipée par rapport à la demande locale. Outre la constitution d'un patrimoine immobilier considérable, ses investissements se sont dirigés vers le commerce et l'agriculture régionale. Mais qu'il s'agisse du grand domaine rural (53 ha) dévolu à l'élevage et à l'agriculture qu'il a ouvert grâce à un forage, ou qu'il s'agisse des trois boutiques coopératives gérées par sa femme, ces différentes activités économiques sises au nord-ouest du canton sont dirigées depuis Niamey. Par contre un de ses fils est installé comme taxi à Torodi où il dessert justement les sites aurifères du nord du canton.

Tout en ayant souvent bénéficié des opportunités qu'offrait un marché foncier non encore spéculatif, ce sont ces acteurs qui poussent à l'équipement et à l'encadrement urbanistique normatif du centre. C'est-à-dire à l'affirmation de processus de sélection des acquérants à la propriété légale et donc de ségrégation, de spécialisation et de hiérarchisation des quartiers. Cela dans le but de valoriser leurs investissements, mais aussi parce que les tensions et la pluralité des filières qui existent sur le marché foncier des villes secondaires bénéficient particulièrement à cette bourgeoisie administrative et à ses alliés de circonstance, commerçants ou notables traditionnels. C'est ce qu'ont montré C. Goislard (1991, 1993) pour Banfora au Burkina Faso et M. Bertrand (1988, 1990 a et b) pour trois villes secondaires du sud du Mali, c'est-à-dire dans des contextes juridiques proches de ceux du Niger où l'État et les collectivités locales s'approprient les terrains urbanisables et les lotissent avant de les céder aux particuliers.

Il faut noter qu'au Ghana, avec des salaires proportionnellement moins élevés, le poids relatif dans l'économie locale de la bourgeoisie administrative est plus réduit. Par ailleurs, l'existence d'un parc locatif public grève le marché privé de la location, les investissements immobiliers pour la spéculation locative sont donc moins nombreux et n'émanent pas du groupe des fonctionnaires en poste dans les petites villes.

Le bénéfice des opérations de développement subventionnées

Dans les pays sahéliens, les fonctionnaires ont été encouragés à s'investir dans des opérations de développement agricole, avec un accès facilité aux périmètres aménagés et parfois des décharges horaires significatives (au Niger). Ce sont donc les terroirs périurbains qui ont été systématiquement privilégiés dans ces opérations. Le monde paysan subissant un éloignement à la fois géographique et institutionnel par rapport à ces projets, qui lui étaient déjà étrangers. Des opérations de développement ont donc pu avoir des effets pervers importants, au grand bénéfice de certaines classes bourgeoises urbaines, mais au détriment du dynamisme économique local. Le processus a été particulièrement bien décrit par J. Gallais (1984) pour le Moyen-Niger⁹⁰. En effet, la bourgeoisie administrative et

⁹⁰ "Par la localisation de leurs principales activités, les opérations de développement renforcent la société urbaine ou les ruraux les plus en contact avec la ville. Il est devenu habituel de commencer une opération par une implantation lourde de logements, bureaux, garages qui absorbe le financement pendant une première phase prolongée. Les habitudes anglo-saxonnes de confortables infrastructures s'accordent avec les intérêts du corps administratif local pour justifier une telle pratique. Dans un second temps, l'opération ouvre ses activités par celles qui trouvent place en ville, choix des casiers rizières, construction d'abattoirs, aménagement de marchés de bétail, services sociaux, d'alphabétisation, de santé. Au bout de quelques années, l'opération a atteint une telle autosuffisance bureaucratique urbaine que la prise en charge des problèmes ruraux n'est plus envisagée que sous la pression du donateur et la menace du non-renouvellement de financement. Mais une certaine connivence rapproche trop souvent le donateur de l'administration. Le donateur est ici représenté par une mission d'experts dont les carrières de fonctionnaires internationaux sont favorisées par un déroulement sans complication diplomatique des projets qu'ils supervisent. Dans ces conditions, il faut un réel courage pour «empêcher de tourner en rond»" (p 239)

commerciale urbaine, aux réelles capacités entrepreneuriales, a ainsi dirigé ses investissements vers un secteur largement subventionné (accès prioritaire au crédit, aux intrants, à des circuits de commercialisation et à des infrastructures subventionnées) dont les bénéfices retombent essentiellement sur l'économie urbaine, participant à l'inflation sur les marchés urbains et à la double marginalisation du monde paysan et des classes citadines sans capital.

A Keïta, le projet de développement intégré (PIK), qui intervient sur l'ensemble de l'arrondissement, a pour principe de ne pas privilégier le centre administratif où sa base logistique est implantée. Ainsi le terroir de Keïta, l'encadrement de son artisanat et ses équipements scolaires et sanitaires ne bénéficient pas de l'aide du "projet" (voir Livre 1 : III-B-2-d et Fig. 78 à 80). Mais par ses investissements immobiliers et les emplois administratifs, techniques (conducteurs d'engins et chauffeurs) et sans qualification (cuisiniers, employés de maison, manœuvre) qu'il a créés, les retombées économiques directes du projet sont importantes pour l'économie urbaine. Sur la dizaine d'employés ayant acquis des lots sur le nouveau lotissement de Keïta entre 1989 à 1991, tous étaient affectés au "projet" ou employés par lui. Les acquisitions (ou plutôt, l'acquisition d'une et l'occupation de neuf parcelles) d'un "entrepreneur" ou celles d'une employée de maison et d'un cuisinier sont également à mettre à l'actif des revenus tirés du PIK.

b) L'enrichissement par le commerce

L'abordage commercial

Les petites villes recèlent de nombreuses opportunités pour le commerce. Soit que la localité émerge et constitue un nouveau marché exploitable, soit qu'elle s'impose comme un maillon essentiel dans les filières du commerce des produits vivriers ou du commerce transfrontalier, soit que des positions de grossistes en biens importés pour le marché local et régional restent vacantes après le départ des succursales des compagnies commerciales de traite. Ces opportunités ont suscité et suscitent encore des vocations extérieures à la localité. Le cas des bourgs sahéliens mauritaniens de "la route de l'espoir" décrit par d'Hont (1986) est à ce titre exemplaire.

Avec la croissance de ces bourgs (leur passage au stade de petite ville ?) et leur approvisionnement facilité par la nouvelle route, "de gros commerçants, jusqu'alors étrangers à ces bourgs, y sont entrés en compétition avec les commerçants locaux, en vue de gagner une partie d'une clientèle devenue plus solvable. Ces nouveaux venus qui ne résident pas toujours sur place, ont développé leur propre réseau de boutiques avec des partenaires locaux, souvent d'anciens émigrés. Les micro-marchés conservent leur caractère captif, mais de meilleures conditions sont proposées aux consommateurs, comme l'abaissement du coût du crédit marchand. La multiplication des points de vente aboutit à une réduction de la clientèle de chacun et celle-ci se compose de moins en moins d'acheteurs en situation de dépendance chronique" (D'Hont, 1986, p. 162).

A Torodi, les boutiques ouvertes à partir de Niamey concurrencent également celles des commerçants du Zongo implantées depuis longtemps autour du marché.

Les fortunes des entreprises commerciales d'origine extérieure sont contrastées ; d'une manière générale, on peut dire que la rotation des gérants et des propriétaires d'une partie des boutiques est importante. Nous avons pu observer les échecs de tentatives

d'implantation de succursales de sociétés commerciales nationales, comme à Badou en 1990, la SONACOM (Société nationale du commerce) nouvellement privatisée. Échec également d'hommes d'affaires déjà implantés dans de plus grandes villes : un algérien à Keïta, un syrien à Badou, un proche de la famille Kountché à Torodi dont la station-service cesse son activité en 1991. Ils sont victimes d'infortunes commerciales sur d'autres implantations ou d'autres segments de leurs activités, ou encore victimes de leurs gérants, parents ou non, ou enfin de l'hostilité du milieu commercial local⁹¹.

Certains réseaux commerciaux privés arrivent cependant à pénétrer l'économie locale par l'implantation d'une nouvelle antenne dans une petite ville.

A Badou, plusieurs exemples se présentent mais ils sont tous trop récents pour pouvoir affirmer qu'ils ne subiront pas le même sort que de nombreux prédécesseurs, qu'il s'agisse des établissements Djomatin, implantés à Atakpamé et à Lomé et qui ont ouvert une grosse boutique en location à Badou, ou qu'il s'agisse de la société Banamba, d'origine malienne, qui ouvre une succursale à Badou en 1987 pour la collecte et la commercialisation du cacao et du café. Le gérant malien de cette société consacre beaucoup de son temps et de celui de ses employés à la gestion de la boutique de gros que sa femme a ouverte dans le centre !

Le vivier local

Le commerce de gros est donc en partie aux mains de sociétés anciennement implantées ou de grossistes de la capitale nationale et des capitales régionales qui tentent régulièrement leur chance dans les petites villes les plus actives ou les mieux placées. Mais de nombreux cas de réussite commerciale, avec intégration de la filière jusqu'à la position de grossiste, proviennent de commerçants implantés dans le centre ou dans sa région. Ils démarrent comme collecteurs des productions rurales ou comme détaillants dans la distribution de produits importés. Ce peut être des étrangers qui restent en marge de la vie sociale de la localité (les commerçants maliens de Torodi et les Yoruba de Badou), mais plus souvent ils y sont implantés par leurs investissements et leur notabilisation. Leurs itinéraires sont variés et leur implantation plus ou moins ancienne comme en témoigne ces quelques figures.

⁹¹ Le cas d'Ourossogui dans la moyenne vallée du Sénégal montre comment, après l'époque des barrages et des grosses opérations de développement rural puis celle de la sécheresse, des commerçants maure et ouolof tentent d'exploiter par l'ouverture de nouvelles boutiques l'afflux d'argent qu'ont engendré les nouvelles associations et les projets de développement aidé par des ONG et des émigrés. Devant cette offensive commerciale l'association de développement d'Ourossogui réplique en ouvrant une boutique coopérative qui s'approvisionne à Dakar et pratique des prix moins élevés pour des produits de consommation courante (Nuttal, 1989, p. 310) Précisons que cette association a un projet de développement rural intégré et exalte les valeurs de l'encadrement traditionnel et de la communauté, ce qui l'amène à s'opposer à l'érection en commune de la localité (Kane, 1989, p. 278)

Un commerçant notabilisé

Le chef du quartier Zongo à Torodi est aussi un important boutiquier et le président de l'Union Locale de Coopérative. Ses origines sont haoussa par sa mère et vraisemblablement "peul rimaibé", (anciens captifs des familles de la chefferie peul torobé) par son père, immigrant au Nigeria. C'est un des plus anciens commerçant de la localité. Outre sa boutique du chef lieu, il est propriétaire d'une autre sur les sites aurifères de la Sirba, à Dogona au nord-ouest du canton, relié à Torodi par son propre parc de taxis. Ses investissements seraient essentiellement tournés vers le bétail, à l'instar des notables peul de la cité. Toujours proche du pouvoir local et national (RDA puis Mouvement National pour la Société de Développement), il a pu accéder à des postes de représentation de communautés locales. La situation évolue et il est actuellement en conflit avec le chef de Poste Administratif au sujet du paiement de sa patente.

Une entreprise commerciale régionale développée à partir du chef-lieu

Un actuel gros boutiquier de Badou est venu directement au centre depuis Zio, comme gérant de boutique il y a 20 ans. Après le retrait de son employeur, la société OTC, (sigle par lequel il est toujours dénommé !), il est resté à Badou. Il a successivement acquis une boutique ; une maison en banco à Outisibé ; une grande maison au village d'origine ; une grande maison à Lomé , une plantation dans le Litimé, revendue depuis ; des taxis puis des camions à Badou ; une grande concession en dur à Lom Nava (véritable ensemble immobilier, elle regroupe la résidence familiale, des logements en location et un grand bar dancing) ; une importante boutique sur le marché frontalier de Badou Djindji et enfin un terrain à la périphérie de Lomé. Cela tandis qu'une de ses femmes est propriétaire d'une boutique à Badou.

De la cacaoyère au chef-lieu

Un riche commerçant de cacao est installé depuis 40 ans dans un hameau du Litimé où il est arrivé de Bafilo comme métayer. Il a réparti ainsi ses investissements : une grande concession familiale au hameau, réalisée en deux étapes (banco puis semi-dur) ; deux maisons à Badou, l'une utilisée par ses enfants élèves, l'autre louée à un service public ; une maison à Atakpamé et une à Lomé ; un parc automobile de taxis et de camions qui assurent des liaisons de courtes et de longues distances depuis Badou. Ses projets vont vers la capitale pour l'immobilier locatif et vers Badou pour l'ouverture d'une boutique.

L'assise du grossiste au service de l'immobilier et de l'agriculture

A Keita, après le départ de ses deux principaux rivaux venus de Tahoua , le plus gros commerçant est un ressortissant de la région, anciennement implanté au centre comme cultivateur mais en relation avec les réseaux marchands originaires de Tamaské au Nigeria. Il domine à partir de sa boutique et avec des parents un réseau de revendeurs qui opèrent sur les marchés de l'arrondissement. Ses investissements sont de deux ordres, immobiliers par la constitution d'un parc locatif et productifs par la création d'exploitations agricoles (oignons, dates...) gérées par ses enfants et employant des manœuvres. Notons que si les parcelles sur lesquelles il a construit ont été acquises avant le lotissement du quartier, mais après l'adduction d'eau, il a tenu à régulariser sa situation en obtenant les titres fonciers directement à Niamey.

Opportunisme marchand et réussite fulgurante

En 1992, un commerçant d'Anié ("bon prix") a acheté à la sucrerie pour 6 millions de f. CFA d'alcool, sachant que l'usine allait être en rupture de stock, le bénéfice escompté est de 3 millions de f. CFA. En 1989, dans des conditions similaires et initié sur l'état du magasin de l'usine qu'il visite régulièrement, il put réaliser des profits très importants en achetant la fin du stock de sucre, et en l'écoulant après que les prix aient doublés. Si l'intéressé nous reçoit maintenant dans sa grande maison en comptant les liasses de billets que lui amènent des associés, sa fortune est récente et elle s'est faite exclusivement à Anié. Il est le fils d'un commerçant kotokoli, originaire de Tchamba, qui s'est installé à Kpalimé pour travailler avec le Ghana. A la suite de querelles familiales, le futur "Bon Prix" décide de venir s'installer seul à Anié. C'est en 1985 et il a alors vingt cinq ans.

Locataire d'une chambre chez des Kabié dans un quartier du centre, il sillonne la région pour vendre au tablier des produits de consommation courante. Trois ans plus tard et avec le soutien de sa famille, il installe une baraque à Anié et fait venir un jeune frère, puis il loue une boutique en bord de route ainsi qu'une maison dans le péri-centre. Rapidement il commence le commerce du sucre produit par la SINTO qu'il revend sur le marché pour la fabrication d'alcool notamment. Les gérants chinois de l'entreprise lui consentent des livraisons à crédit (2 semaines), ce qui lui permet de réaliser de substantiels profits sans immobiliser de capital. Il estime que c'est à ce moment qu'il devient réellement commerçant. Son mariage, la construction d'une grande maison et le démarrage de la spéculation sur les stocks viennent alors concrétiser sa réussite ! Depuis 1989, les réalisations se multiplient : achat de deux camions pour le transport entre Lomé et Anié et pour l'approvisionnement de son nouveau réseau régional de boutiques (Atakpamé, Pagala ...) gérées par des parents. Ses projets ultérieurs vont à l'aide au financement des séjours en Europe de deux de ses frères, dont l'un est footballeur, à la constitution d'un troupeau à Tchamba pour le retour de ses parents, et à la construction d'une maison à Lomé. Il entend également contribuer désormais aux besoins de la communauté musulmane d'Anié et notamment au financement d'une nouvelle mosquée. A son avis les perspectives pour l'activité économique d'Anié sont très bonnes, et il regrette que la cité soit bloquée par sa non-reconnaissance administrative. Il explique notamment que l'impossibilité d'obtenir un titre foncier ferme l'accès à un prêt bancaire pour la construction, dans ce contexte, il ne valorisera pas immédiatement les deux lots qu'il a achetés au-delà du marché.

L'entrepreneur tout azimuth : du commerce aux services, en passant par l'artisanat

Un jeune ressortissant peul de Bankilaré (arrondissement de Téra) s'installe à Torodi en 1988. Il est alors âgé de vingt six ans mais un passé professionnel et conjugal déjà riche. Sans formation il est parti jeune de Bankilaré pour "chercher l'argent". Le petit commerce à Niamey ne marche pas aussi il se rend au Nigeria pour faire le commerce de nattes avec le Bénin. A Lagos, il est logé chez des ressortissants de sa localité gardiens d'immeuble, mais au Bénin où il ne connaît personne, il ne fait que vendre à la journée. Au Nigeria, il a remarqué le développement de la technique du transport de l'eau potable par des charrettes à bras qui portent 4 ou 6 touks (Bidons cubiques de vingt litres). Il décide d'introduire plus systématiquement cette innovation sur des marchés nigériens. De retour à Niamey, il en fait construire par des artisans et les loue à des Garaoua du quartier Talladié. Il continue à se rendre au Nigeria plusieurs mois par an et s'intéresse en parallèle au commerce de bétail. C'est pour cela qu'il se rend à Torodi chez sa sœur et son beau-frère (réfugié sinistré de Bankilaré, il est manoeuvre). Il constate que mis à part un porteur d'eau, les autres Garaoua n'utilisent que la technique du transport de deux touks par palanche portée à dos d'homme ou celle de la charrette à âne portant de gros bidons de 100 l. Il s'installe donc et entreprend la location de charrettes à bras adaptées au transport de l'eau. Le prix de la location à la journée est de 200 f/jour et 4 loueurs se partagent désormais le marché de Torodi. Si notre entrepreneur innovateur fait toujours fabriquer ses engins à Niamey, ses concurrents alimentent le marché artisanal local. Son parc est aujourd'hui constitué de 7 charrettes à Niamey, 5 à Torodi et 8 dans d'autres localités de la région (3 à Kobadié, 3 à Namaro, 2 à Dogona). Cette activité de service s'accompagne toujours d'un actif commerce saisonnier au Nigeria ainsi que du commerce de bétail en direction de Niamey. Malgré ces activités ubiquistes, Hama est implanté à Torodi, c'est là qu'il s'est marié pour la quatrième fois et son quatrième divorce ne remet pas en cause son installation qu'il pense définitive. En effet, il a déjà fait construire une première résidence à Sabon Carré où il loge avec le ménage de sa sœur ; parallèlement deux maisons sont en construction, l'une à Sabon Carré et l'autre au quartier Chantier, toutes hors du lotissement. S'il évoque la possibilité d'ouvrir un atelier de construction de charrettes à Torodi, ses projets d'investissements semblent plus sûrement tournés vers l'immobilier locatif à Torodi et si possible à Niamey. La boucle sera alors bouclée : son entreprise partie de Niamey aura donc pénétré le marché de tout le canton de Torodi via son chef-lieu, les revenus tirés de l'activité seront pour finir partiellement réinvestis dans la capitale après avoir financé l'implantation et l'assise immobilière de l'entrepreneur dans la petite ville.

La petite ville apparaît donc pour certains comme un lieu unique d'ancrage et de notabilisation, mais pour la plupart d'entre-eux c'est la plaque tournante de leurs affaires et un observatoire pour des comportements exploratoires en direction des opportunités

commerciales de la région et des opportunités immobilières des plus grandes villes. Une constante cependant, le recours au pouvoir financier et au crédit (à l'usure ?) pour se créer une clientèle captive d'acheteurs ou de revendeurs, dans le centre et dans sa région.

Les structures commerciales des petites villes naissantes sont en fait des viviers de commerçants potentiels ; c'est ce qu'observe A. Galaup (1988) dans les villages-centres sénégalais en voie d'urbanisation où "les grossistes sont presque toujours originaires de Dakar ou des capitales régionales", mais où "la lutte des intermédiaires pour occuper une place importante entre les producteurs et les grossistes est le reflet du désir de ces localités de servir de relais entre la campagne et la grande ville". A Dogondoutchi, une étude déjà ancienne (Guillon et alii, 1968) montrait un continuum entre les tabliers et les boutiquiers. Ceux-ci au nombre de treize (haoussa du pays maouri) ont tous commencé par une activité commerciale plus modeste. Ils entretiennent actuellement un réseau de petits détaillants plus ou moins hiérarchisé autour d'eux.

Les civilisations marchandes et urbanisantes

Il faut aussi mentionner le cas spécifique des petites villes portées quasi-exclusivement par le dynamisme marchand des autochtones, qu'il s'agisse des petites agglomérations de l'aire marka au Mali (Galais, 1984), avec par exemple Konna et Sofara (Ba Oumar Boubou, 1982), ou de celles de l'aire haoussa, comme Tamaské, ou encore des "villes de la cola" en pays kotokoli (Barbier, 1989). Dans ce cas, les autochtones sont souvent hégémoniques sur le terrain commercial, du grossiste au détaillant. Cependant, les entreprises commerciales les plus performantes peuvent émaner de clans politiquement dominés, c'est le cas des Jibalawa de Tamaské dont le quartier accueille le marché et qui sont à l'origine des fortunes les plus remarquables réalisées à Kaduna (Nigeria) dans le commerce. C'est d'ailleurs dans des conditions de domination politique que ces groupes commerçants participent activement, à partir de leur Zongo, au développement urbain de nombreux bourgs et places commerciales situés hors de leur aire d'origine. Cette participation active à la genèse urbaine peut même les amener dans certaines conditions (régions de colonisation agricole à la périphérie de leur aire) à revendiquer la direction du centre ; c'est le cas à Anié où les kotokoli majoritaires et leur chef se sentent les principaux acteurs urbains de la localité et réclament la nouvelle chefferie de canton.

Une fréquente adéquation entre réussite commerciale et marginalité politique ne concerne pas exclusivement les formations sociales des ethnies à la spécialisation commerciale reconnue. A Torodi, nous savons que l'aristocratie locale s'est imposée comme intermédiaire de vente sur le très important marché de bétail de la localité, mais le commerce

des biens de consommation sur le canton et dans son chef-lieu leur échappe très largement. En effet, outre les quelques grossistes niaméens, les principaux commerçants du centre proviennent de la colonie haoussa du Zongo comme nous l'avons vu, mais aussi du groupe des anciens captifs de la principauté peul (les Rimaibé) ou encore du village suburbain de Pingona aux lointaines origines yoruba. Enfin, notons le cas de cette vieille femme de l'aristocratie du centre qui a développé un actif commerce de céréales et de vêtements importés dont les bénéfices ont été réinvestis dans l'immobilier et dans un pèlerinage à La Mecque ! Elle a su notamment constituer un marché captif au sein de la clientèle politique et foncière traditionnelle de sa famille grâce à un sens aigu de la spéculation et de l'utilisation du crédit. Faut-il voir dans ce cas particulier l'illustration du dynamisme commerçant d'un autre groupe dominé, celui des femmes ?

Domination et dynamisme commerçant : Les femmes et l'émancipation par le commerce

Les femmes apparaissent bien souvent dans les pays côtiers comme la catégorie "socio-sexuelle" la plus apte globalement à développer des comportements commerçants entrepreneuriaux dynamiques. C'est ce que relève G. Balandier dans l'introduction du travail de Sylvie Brédeloup sur la ville moyenne ivoirienne de Dimbokro (1989). Les citadines y sont selon lui plus entreprenantes, plus audacieuses ; elle peuvent opérer des révolutions personnelles à la tête de libres entreprises. Avec le déclin de la ville et la multiplication des échanges, des comportements rationnels qui associent intuition et calcul, souplesse d'adaptation et mobilisation de l'information leur permettent de maîtriser la complexité des relations de négoce. On peut donc se demander si le milieu le plus apte à épanouir leurs potentialités de maîtrise des "situations d'incertitude"⁹² n'est pas celui de la ville moyenne ou du marché d'importance nationale comme celui d'Anié. Sur ce dernier, M. Pasteur dans sa thèse en cours de rédaction, relate le cas de commerçantes de produits vivriers qui sont à la tête d'entreprises commerciales familiales intégrées, de la collecte à la revente à Lomé, en passant par le stockage et le transport. Elle précise cependant que douze hommes sont grossistes sur le marché et y occupent des positions importantes. Par ailleurs, M. Pasteur compare les caractéristiques sociales des commerçantes de vivrier de différentes places

⁹² Concept utilisé en anthropologie pour qualifier les marchés incertains et changeants sur lesquels la variété des agents et des causes de fluctuation nécessitent un recours constant à l'information et une capacité d'adaptation rapide et souple aux nouvelles conditions. Le Pape (1991) définit ainsi "la situation d'incertitude" : elle ne décrit pas un sentiment, mais se rapporte à une situation où les conséquences de leurs actes économiques et de leurs placements sociaux sont, pour la plupart des agents, improbables, parce que ces derniers manquent d'informations, parce qu'ils doivent de plus en plus pratiquer des activités marchandes, parce que la stabilité des rapports sociaux, le contrôle du marché du logement et la qualité des services publics sont de moins en moins garantis par l'État". Voir Dubuy J.-P., 1992, *Le sacrifice et l'envie*, Paris ; Calman Levy ; Akerlof G., 1970, "The market for «lemons» quality, uncertainty and the market mechanism.", *The Quarterly Journal of Economics* 336

commerciales de la Région des Plateaux. Ainsi un profil de la commerçante de petite ville (Badou) se dégage, qui montre sa moins grande émancipation que celle de la commerçante de ville moyenne (Atakpamé, Kpalimé). En effet, les commerçantes de Badou sont plus âgées, plus fréquemment mariées et leurs mari sont plus souvent agriculteurs, elles ont une faible ancienneté dans la filière et n'ont presque jamais été apprenties ou initiées par leur mère. Les spécificités locales, telles que l'isolement de la région, le fait que ce soit une aire importatrice de vivrier et le désintérêt des autochtones akposso pour le commerce, expliquent une part des caractéristiques des commerçantes de Badou, notamment le fait qu'elle soit très majoritairement d'ethnie kotokoli, mais leur situation de famille (elles sont très majoritairement mariées) semblent en rapport avec la taille de la ville.

Au Niger sahélien et musulman, l'activité des femmes en petite ville est moins évidente mais elle est loin d'être négligeable pour autant. Près de 20 % des parcelles vendues sur le nouveau lotissement de Keïta ont été acquises par des "ménagères" qui tirent leur revenus d'une activité commerciale ou artisanale. A Torodi, la reconstitution des biographies de cinq cantinières parmi la dizaine qui tiennent un restaurant ayant pignon sur rue, montre la diversité des parcours et des initiatives commerciales.

Une seule reprend et développe l'activité artisanale de sa mère en restant dans sa localité d'origine (elle est en fait originaire de Makalondi, bourg du sud-ouest du canton) pour y ouvrir un restaurant, les deux autres ressortissantes de Torodi sont passées par la capitale ou par la Côte-d'Ivoire pendant plusieurs années avant de se replier sur leur centre. Toutes trois sont séparées de leur mari (emprisonné à Niamey pour l'une, parti au Gabon pour l'autre) ou mère célibataire. Elles développent une activité de commercialisation de produits importés qu'elles veulent développer, mais elles sont maintenant attachées à la localité où elles souhaitent rester. C'est également le cas de l'une des épouses du gros commerçant, chef du quartier Zongo. Elle est venue à Torodi chez des parents après l'incendie du grand marché de Niamey où elle était installée. Elle souhaite également y rester en développant son commerce de pagnes importés. La cinquième ne réside pas à Torodi, mais à Niamey où son mari est fonctionnaire. Au gré des affectations de son mari (Maradi pendant 10 ans, Téra 6 ans et Niamey depuis 1974), elle a été successivement employée à la poste puis à la BDRN (Banque de Développement Régional du Niger) comme secrétaire. A Téra, elle s'est lancée dans la vente de beignets et dans l'importation de condiments depuis le marché béninois frontalier de Malanville, arrivée à Niamey elle continue ce commerce tout en développant la restauration. C'est en partant à la recherche d'un courtier malveillant qu'elles se rend à Torodi et Makalondi et y vend des bonbons glacés le jour du marché. A la suite de cette expérience, elle décide d'ouvrir un restaurant à Torodi, où elle réside du Jeudi au Dimanche, et de vendre ses confiseries le Lundi sur le marché de Makalondi lors des canicules de février à juin. Ses projets d'investissements, notamment immobiliers, vont à Niamey, mais elle est attentive aux développements possibles de ses activités commerciales sur l'axe routier en direction du Burkina.

Pour la plupart de ces restauratrices la petite ville est une base de repli ou l'aboutissement de leur itinéraire, mais dans tous les cas, elles y développent leur activité et les possibilités commerciales associées. Par ailleurs, en employant des jeunes filles, elles contribuent à la fonction de formation de la petite ville et diffusent leur modèle de comportement économique.

Conclusion : existe-t-il des défenseurs de la petite ville ?

Stöhr (1981) montre comment les succès d'opérations de développement par le bas dans le Tiers-Monde sont liés au dynamisme de certaines communautés, mais aussi aux relais qu'elles peuvent avoir dans l'appareil d'État. C'est que la question de l'existence de véritables défenseurs des villes secondaires africaines se pose depuis plusieurs décennies : "Dans les pays anciennement urbanisés, les classes dirigeantes urbaines agissent efficacement pour promouvoir ou défendre leur cité. Elles savent peser sur les prises de décisions collectives, ou même agir directement en tant que républiques urbaines (de la Grèce antique à la Hollande du XVII^e siècle...). Mais qui domine les villes moyennes africaines ? Des fonctionnaires nommés par l'État, qui tôt ou tard partiront (la récompense d'une gestion efficace étant précisément une promotion dans la capitale), des commerçants étrangers, qui ne sont là que tant que les affaires marchent. Elles n'ont personne -personne qui compte- pour les défendre." (Marguerat, 1978, p. 181).

Ces interrogations sont-elles toujours d'actualité dans le contexte de décentralisation et de désengagement de l'État ? Par ailleurs ne supposent-elles pas que l'attachement à la cité est uniquement lié à l'autochtonie ? Enfin peut-on associer attachement indéfectible à son lieu d'origine et véritable défense d'une localité ?

Les enseignements de l'étude des élites de petites villes donnent des éléments de réponse à ces questions

Les objectifs des détenteurs du pouvoir local urbain

Le pouvoir local urbain dans les petites villes est largement conditionné par les héritages coloniaux, les évolutions nationales et les conditions économiques et sociales locales. Un clivage existe notamment entre les centres ghanéens et ceux de l'ensemble francophone. L'expression locale a toujours été plus favorisée au Ghana, mais surtout, les centres locaux non chefs-lieux ont bénéficié d'une plus grande diffusion des équipements et des services publics, ainsi que de la délégation d'éléments de gestion urbaine.

Cependant, d'importants points communs relatifs aux pouvoirs urbains unissent les petites villes d'Afrique de l'ouest. Ces agglomérations, à l'articulation de plusieurs systèmes d'organisation, sont marquées par l'interconnaissance d'acteurs déjà nombreux. Elles sont souvent dans une situation transitoire de complexification des structures sociales, qui n'a pas encore abouti à une sélection dans la sphère du pouvoir. Parallèlement, les interventions de pouvoirs extérieurs sont nombreuses et parfois déterminantes.

Dans le contexte actuel, il est possible de parler d'un double mouvement, à la fois vers l'émancipation et vers l'éclatement des pouvoirs. Émancipation, car l'administration

reconnaît progressivement l'existence de besoins urbains spécifiques et octroie des statuts de collectivité territoriale qui se traduisent par l'arrivée ou la promotion de nouveaux acteurs locaux en charge de la gestion urbaine, mais rarement indépendants. Éclatement et dispersion des pouvoirs, car les nouvelles institutions locales ne se substituent pas aux autres sphères de pouvoir, internes et externes, mais se superposent à une panoplie d'acteurs hétérogènes.

Des objectifs et des stratégies traversent la quasi-totalité des segments du pouvoir local urbain. L'aspiration à l'autonomie administrative est ainsi largement partagée ; elle recouvre différentes ambitions qui vont du désir d'obtenir une dotation en équipements à celui de faire contrepoids aux pouvoirs extérieurs, sans parler de l'aspiration des élites locales à la gestion urbaine ou à son noyautage. Par ailleurs, confrontés à la pénurie de moyens, les pouvoirs urbains locaux définissent comme priorité la création de ressources régulières. Cette légitime obsession conditionne souvent les maigres budgets d'investissement. C'est une dérive malheureuse car l'enjeu de la réussite des politiques de décentralisation pour les petites villes est ailleurs : il s'agit de permettre l'émergence d'équipes municipales, contrôlées démocratiquement, capables d'organiser et d'accompagner la croissance urbaine sans exclusion.

Différents itinéraires économiques pour accéder à la sphère des élites, mais reconversions et alliances sont toujours possibles

Trois groupes dominent les petites villes. Ils tirent leurs pouvoirs de sources d'accumulation différentes : sources politique et foncière pour les notables, sources politique et administrative pour les dirigeants locaux de la fonction publique et source marchande pour les commerçants. L'existence de ces trois sphères est avérée partout. Cette tripartition de l'élite locale n'est d'ailleurs pas l'apanage des petites villes, la plupart des villes secondaires connaissent les mêmes structures de pouvoir local : Khorhogo en Côte-d'Ivoire (Labazée, 1993) et Maradi au Niger (Grégoire, 1993) offrent deux cas de figure aux agencements différents. Notables, bourgeois et administrateurs interviennent sur la scène politique et économique intérieure où il existe de nouvelles opportunités et des positions laissées vacantes par le désengagement de l'État et la décentralisation. Mais ces groupes sont également en compétition dans le contrôle des relations entre la petite ville et son arrière-pays, considéré comme une base politique ou un gisement économique exploitable. Le phénomène ressort des stratégies de nombreux acteurs évoqués ici. Phénomène bien étudié à travers quelques monographies, telles que celle de Kita au Mali (Hopkins, 1979). Les commerçants et les fonctionnaires, d'abord associés au sein du RDA, puis rivaux à partir de l'indépendance, s'y sont lancés dans "l'extorsion du surplus commercial" de la campagne. Parallèlement, les notables locaux se sont instaurés médiateurs politiques et culturels en

filtrant et en traduisant les directives nationales, après que le modèle étatique d'encadrement des campagnes par le parti unique ait échoué.

L'importance relative des différents groupes est variable d'une agglomération à l'autre, elle dépend des conditions de sa genèse et de son support fonctionnel. Il peut exister des formations sociales très contrastées dans un même milieu. Les cas de Niaogho et Beghedo au Burkina Faso, rapportés par A. Faure (1993) et déjà évoqués comme centres ruraux accédants à la taille de petite ville, sont éloquentes. Il s'agit de deux petites agglomérations voisines, l'une (Niaogho) est portée par son aristocratie rurale mossi, l'autre (Beghedo), aux mains des marchands, est une place commerciale sur l'ancien circuit de la cola. Les deux formations sociales se sont opposées violemment au sujet de la promotion administrative au rang de chef-lieu d'arrondissement, chacune comptant sur ses représentants dans l'appareil d'État ; opposition également au sujet de l'utilisation intensive par les uns (commerçants de Beghedo) du terroir détenu par les autres (chefferie paysanne de Niaogho).

Mais au-delà des oppositions entre les principaux groupes détenteurs du pouvoir, nous observons des clivages multiples qui traversent les catégories : oppositions de personnes ou de familles pour les postes de direction, pour les charges honorifiques et rémunératrices, ou encore pour les positions commerciales les plus éminentes. Inversement, les passerelles, les solidarités et les alliances entre les différents groupes sont légion. Soit qu'elles procèdent d'individus isolés qui cherchent à se notabiliser ou à entreprendre dans le commerce ou l'agriculture. Soit qu'elles procèdent du groupe tout entier : communauté commerçante portée vers la reconnaissance politique, notables traditionnels ou fonctionnaires qui tentent d'accompagner et de participer au développement des échanges dans leur localité, tentative de pénétration du pouvoir administratif par des employés de la fonction publique, issus de l'aristocratie locale .

Prédation et promotion

Certains auteurs (voir notamment les travaux réalisés sous la direction de A. Southall) opposent placage externe de fonctions et d'activités et développement endogène porté par les autochtones. Une typologie génétique des villes, ou comportementale des ethnies, permettrait alors de distinguer d'une part, les localités portées par une formation sociale ancrée localement, localités qui seraient structurellement dynamiques et auraient un rôle positif pour leur environnement, et d'autre part, les centres artificiels, simples lieux d'extorsion momentanée d'une rente agricole ou industrielle. Nous avons vu dans la conclusion du livre premier que cette approche dualiste ne rendait pas toujours compte des phénomènes de convergences entre des dynamiques de départ opposées. Cependant,

l'analyse apparaît pertinente lorsqu'elle permet de distinguer des "civilisations urbanisantes" selon l'expression de J.-C. Barbier, ou lorsqu'elle se base sur une évaluation critique des projets de développement ruraux qui ont renforcé le "pouvoir urbain" (Bruneau et Courade, 1983 ; Gallais, 1984).

Prolongeant la réflexion sur l'attachement des formations sociales à leur matrice localisée, J. Middleton s'est penché sur le rapport des immigrés à leur localité d'origine. A partir du cas d'Akropong au Ghana, il a développé le concept de "ville-foyer" (Home-town) ancrée historiquement à sa région qui s'opposerait à celui de "centre d'articulation", simple relais local de l'appareil commercial et administratif externe. La "ville foyer" fédérerait ses ressortissants, tandis que le "centre d'articulation" ne créerait pas d'attachement au-delà des possibilités d'ascension individuelle qu'il offre à ses habitants de passage. Dans le contexte des monts de l'Akwapim au nord d'Accra, Akropong, "la ville foyer" est l'ancienne capitale historique. Elle cumule les facteurs de constitution d'une communauté émigrée mais unie dans l'attachement à la matrice socio-spatiale : centre coutumier et aristocratique supérieur ; région cacaoyère riche et tôt en rapport avec la côte et la capitale proches, mais fortement individualisée par son isolement topographique ; structure sociale matrilineaire ; rôle ancien des missions pour le dégagement d'élites et la cohésion du groupe. Mais l'auteur montre que si la population de la localité double le week-end, grâce aux visites hebdomadaires de ses enfants de la capitale, elle subit également la fuite d'immigrants d'origine familiale servile qui vont chercher une réalisation individuelle hors de ce lieu de domination. Ainsi cohabitent dans la même cité des représentations, des perceptions et des pratiques opposées du rapport à la localité.

En reprenant les enseignements de l'analyse d'une "civilisation urbanisante" et celle de la "ville-foyer", et en les confrontant à nos observations, on peut dire que **plusieurs cultures et plusieurs références cohabitent dans la plupart des petites villes**. "Attachement à la matrice" pour les groupes dominants. Pratique marchande communautaire et individuelle au service de l'activité urbaine pour les ressortissants des civilisations urbanisantes. On peut ajouter comme référence pour les groupes dominés politiquement (femmes, anciennes populations serviles, immigrés) : entrepreneuriat individuel exacerbé.

"L'attachement à la matrice" peut recouvrir différents objectifs selon le positionnement politique initial et selon qu'elle provient de l'intérieur ou de l'extérieur du centre : maintien des positions de notables, reconnaissance du groupe par investissements de prestige ou productifs, besoin d'une base politique locale pour une carrière nationale. Ces trois types de rapports à la localité s'articulent entre eux, avec pourtant des stratégies opposées. Certaines visent à maintenir des positions rentières menacées par l'urbanisation et par la croissance des interventions extérieures, ceci en s'opposant à toutes transformations institutionnelles et en s'imposant comme médiateur entre la localité et les opérateurs

extérieurs. D'autres stratégies poussent au contraire à la promotion urbaine du centre pour valoriser des investissements immobiliers, politiques ou plus rarement productifs. Les particularismes ethniques (société centralisée ou au contraire lignagère acéphale) mais aussi les modèles nationaux dominants (au Ghana le modèle de la réussite économique du planteur ouvert à l'urbanisation sociologique fut tôt répandu, à la différence du Togo) peuvent expliquer des différences de comportements dans un même milieu. Ainsi les tentatives d'accompagnement du développement commercial par l'immobilier chez les Buem de Jasikan et Kadjebi qui contrastent avec l'attentisme rentier de la plupart des akposso de Badou.

Dans leur aire culturelle, les ressortissants des "civilisations urbanisantes" relèvent également des comportements liés à "l'attachement à la matrice", à ceci près qu'ils ne peuvent alors avoir des comportements qui visent à bloquer l'ouverture de la localité pour qu'elle garde un caractère rural. En effet, outre leur spécialisation marchande, les "civilisations urbanisantes" se définissent par un haut degré d'ouverture et une aptitude à agglomérer différentes composantes. Cela donne les "agglomérations multicentrées" des routes de la cola en pays kotokoli (Barbier, 1986 et 1991), ou la ville marka au Mali : "La société [y] est animée d'un constant mouvement qui porte ses éléments les plus doués de la périphérie au centre ; les immigrants étrangers y ont leur place, leur rôle, ils sont assimilables et promouvables. C'est cette combinaison de tradition et de dynamisme qui donne au milieu urbain marka son pouvoir d'intégration." (Gallais, 1984, p. 170).

Hors de leur aire originelle, les ressortissants des "civilisations urbanisantes" sont assimilables aux groupes dominés pour qui toute ascension sociale est d'abord économique et passe par l'entrepreneuriat commercial ou artisanal, ce qui n'exclut nullement l'ancrage dans le centre d'accueil et de réalisation.

En fait, dans le contexte actuel la notion de défenseur de la ville ne nous paraît plus pertinente. Cela pour plusieurs raisons. D'une part elle suppose que "la défense" d'un centre va forcément dans le sens de sa promotion urbaine (administrative, commerciale, industrielle), d'autre part, que tout acteur attaché au centre (défenseur potentiel) souhaite cette promotion, enfin que seuls les ressortissants peuvent être attachés au centre au-delà d'une conjoncture favorable, c'est-à-dire affectivement attachés. Or, on peut être "promoteur sans attachement" (cas des agents de la fonction publique qui souhaitent valoriser des investissements immobiliers) ou "promoteur/prédateur" d'une ville (en tentant de s'imposer comme représentant/médiateur entre la localité et sa région d'une part et l'administration ou les partenaires extérieurs d'autre part).

D'une manière générale, on peut estimer que les aspirations à l'acquisition ou à la conservation d'une position rentière ne peuvent en aucun cas être assimilées à "la défense"

d'une localité. Or ce type d'aspirations passe tantôt par la promotion de la localité, tantôt par sa stagnation. Inversement, on peut se demander si les petites villes ne recèlent pas d'entrepreneurs potentiels dont l'action pourrait contribuer à leur "défense". Pour identifier d'éventuels gisements d'entrepreneurs/défenseurs, quittons la sphère des pouvoirs et intéressons nous à la masse des "citadins de petites villes"

B. Entre le rural et l'urbain : Un profil du "citadin de petite ville"

"Alors, les paysans de la ville commencent leur ballet"

Pierre Magnan,
L'amant du poivre d'âne.

1- Des structures démographiques singulières

a) La structure par âge et par sexe : y a-t-il une spécificité des petites villes ?

La variété des configurations

Nous devons ici nous poser la question de l'éventuelle spécificité des structures démographiques des petites villes. Parmi les localités de notre échantillon, seules Torodi, Keïta et Badou acceptent de dévoiler leurs structures en offrant des données suffisamment détaillées, bien que de nature légèrement différente⁹³. Notre comparaison doit donc s'appuyer sur d'autres petites agglomérations d'Afrique noire qui ont fait l'objet d'études démographiques, ou dont les structures par âge et par sexe ont été décrites. Ces centres ne sont donc pas sélectionnés en fonction de leur représentativité à un moment donné, mais plutôt en fonction des monographies disponibles. Il n'est donc pas question d'isoler les caractéristiques démographiques prégnantes des petites villes d'Afrique noire, mais plutôt d'émettre des hypothèses à ce sujet.

Même si l'on exclut les petites villes industrielles (voir encadré et Fig. 98 et 99), c'est d'abord la variété des structures qui frappe, comme l'avait déjà bien montré F. Dureau (1987, pp. 273-294) pour la Côte-d'Ivoire.

Quoi de commun en effet, entre des populations où l'on compte plus d'hommes que de femmes (106 hommes pour 100 femmes à Keïta en 1988 ; 105 pour Mbalmayo⁹⁴ en 1979 ; 103 à Badou en 1981 ; 106 pour les petits chefs-lieux du Congo⁹⁵ en 1962), celles où la représentation des deux sexes est équilibrée (102 à Torodi en 1987 ; 101 à Say en

⁹³ Pour Torodi, il s'agit d'une série de recensements administratifs qui excluent notamment les fonctionnaires en poste dans le centre ; pour Keïta et Badou, il s'agit de données issues du dernier recensement général de la population de chacun des pays et qui prennent en compte l'ensemble des résidents.

⁹⁴ I.F.O.R.D., 1983 b

⁹⁵ Vennetier, 1992, p 94

1988 ; 96 à Bafia⁹⁶ en 1973, 98 et 97 à Dagana et à Ouro Sogui⁹⁷ en 1976) et celles où les femmes dominant largement (94,5 pour Dogondoutchi⁹⁸ en 1966 ; 87 à Tamaské en 1988 ; 83, 86 et 87 à Podor, Dahra et Linguere⁹⁹ en 1976 ; 82 pour Kiffa et Aïoun-El-Atrouss¹⁰⁰ en 1988) ?

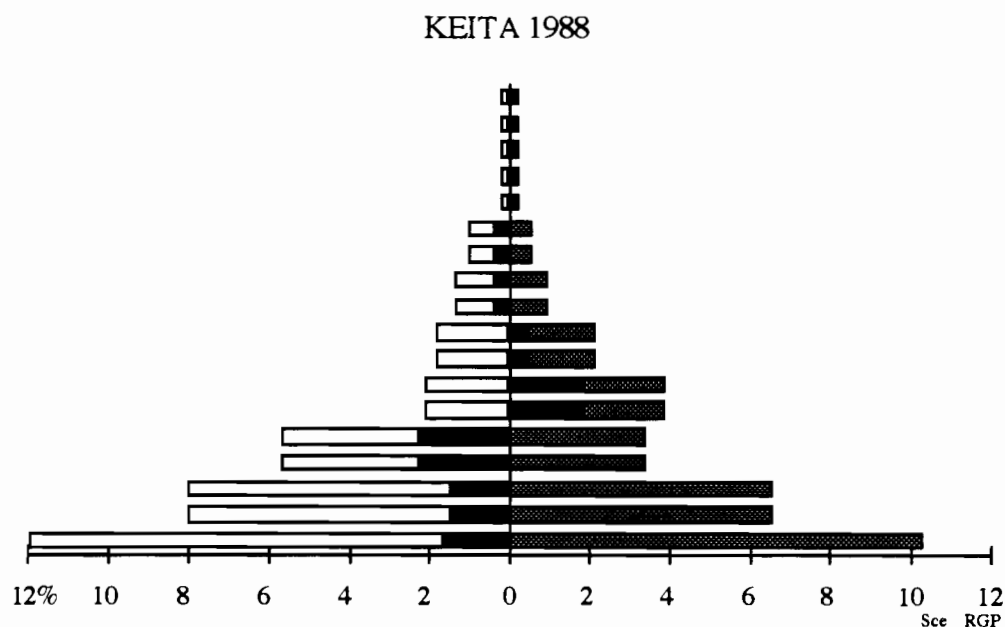
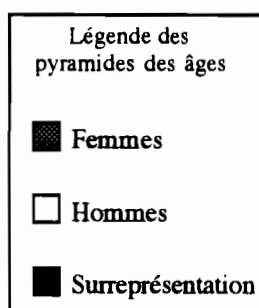


Fig. 92



⁹⁶ I.F.O.R.D., 1983 a.

⁹⁷ Kane, 1989.

⁹⁸ Guillon et alii., 1968, p. 313.

⁹⁹ Kane, 1989

¹⁰⁰ Kamara et alii., 1988

Arrondissement de KEITA 1988

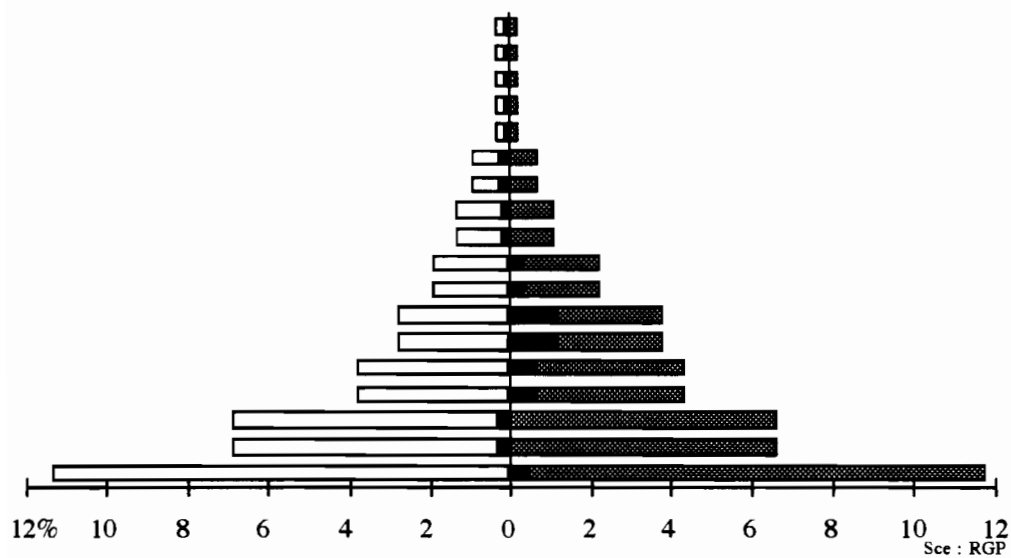


Fig. 93

Canton de TAMASKE 1988

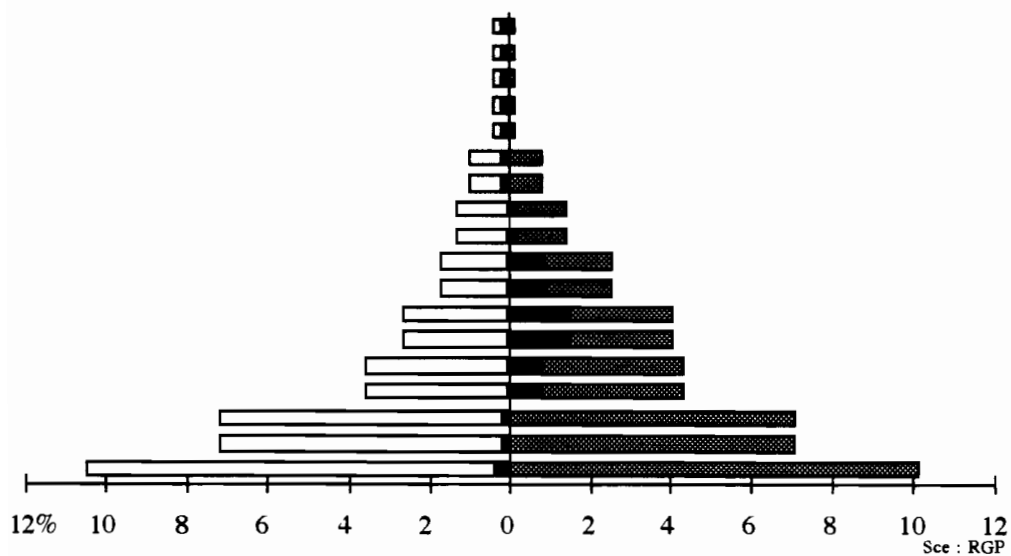


Fig. 94

BADOU 1949

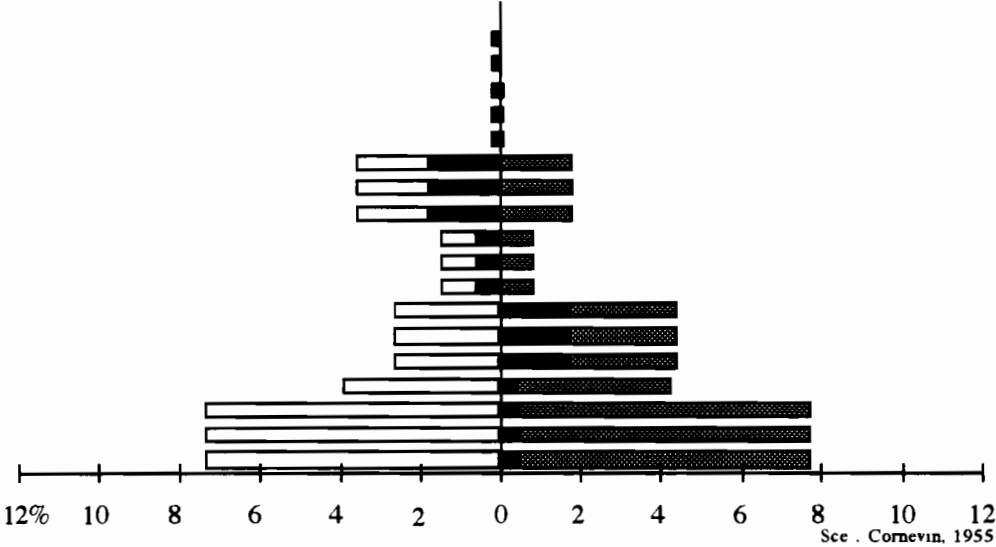


Fig. 95

LITIME 1949

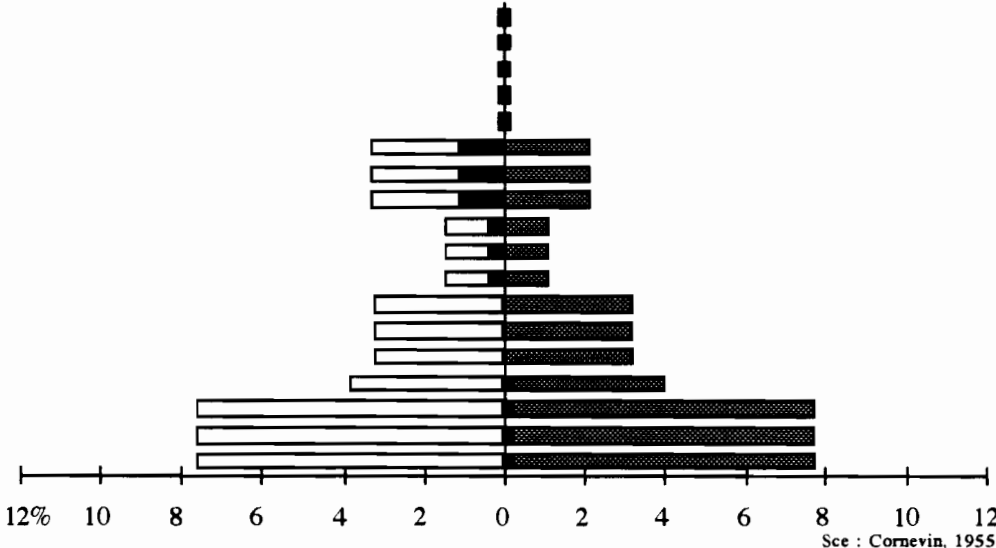


Fig. 96

BADOU 1981

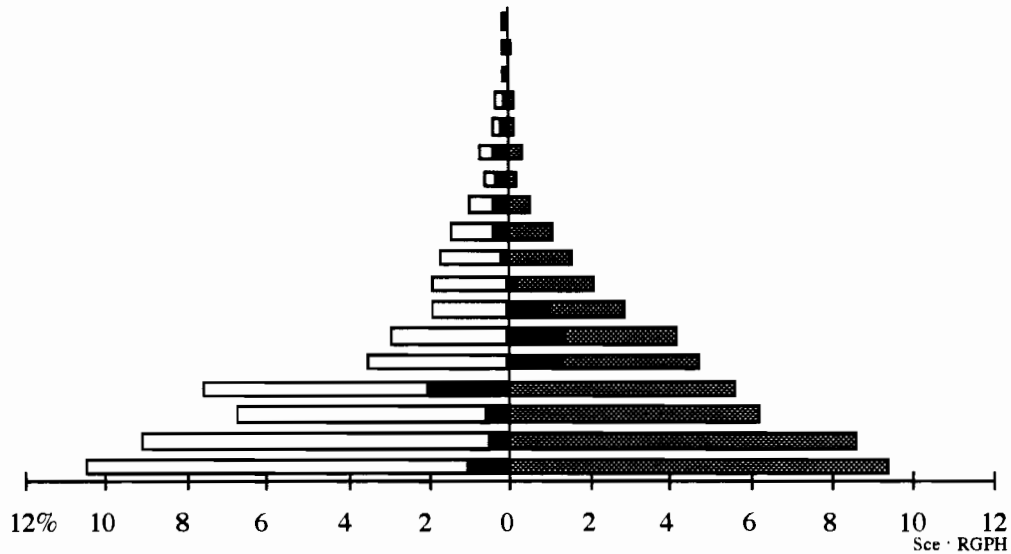


Fig. 97

Les structures par âge apparaissent nettement moins diversifiées. Cependant, de notables différences sont enregistrées : les enfants de moins de quinze ans représentent entre 40 % (Aïoun en 1988) et un peu plus de 50 % (Badou en 1981 et Keïta en 1988) de la population. Les jeunes de 15 à 30 ans représentent pour leur part de 24 à 29 %. Il s'agit là de valeurs proches des moyennes nationales. La petite taille de la ville ne semble donc pas devoir engendrer des sur ou sousreprésentations particulières de grands groupes d'âges, si ce n'est une légère sousreprésentation des adultes¹⁰¹.

¹⁰¹ A l'issue d'un classement de 66 villes de Côte-d'Ivoire réalisé par F. Dureau (1987) à partir des données de 1975 concernant la répartition de la population en trois grands groupes d'âges, l'auteur conclut : "Il n'existe pas de très nette corrélation entre la situation sur cet axe et la taille de la localité ; on observe néanmoins que ce sont les villes les plus grandes qui ont les proportions d'adultes les plus élevées." (p. 291).

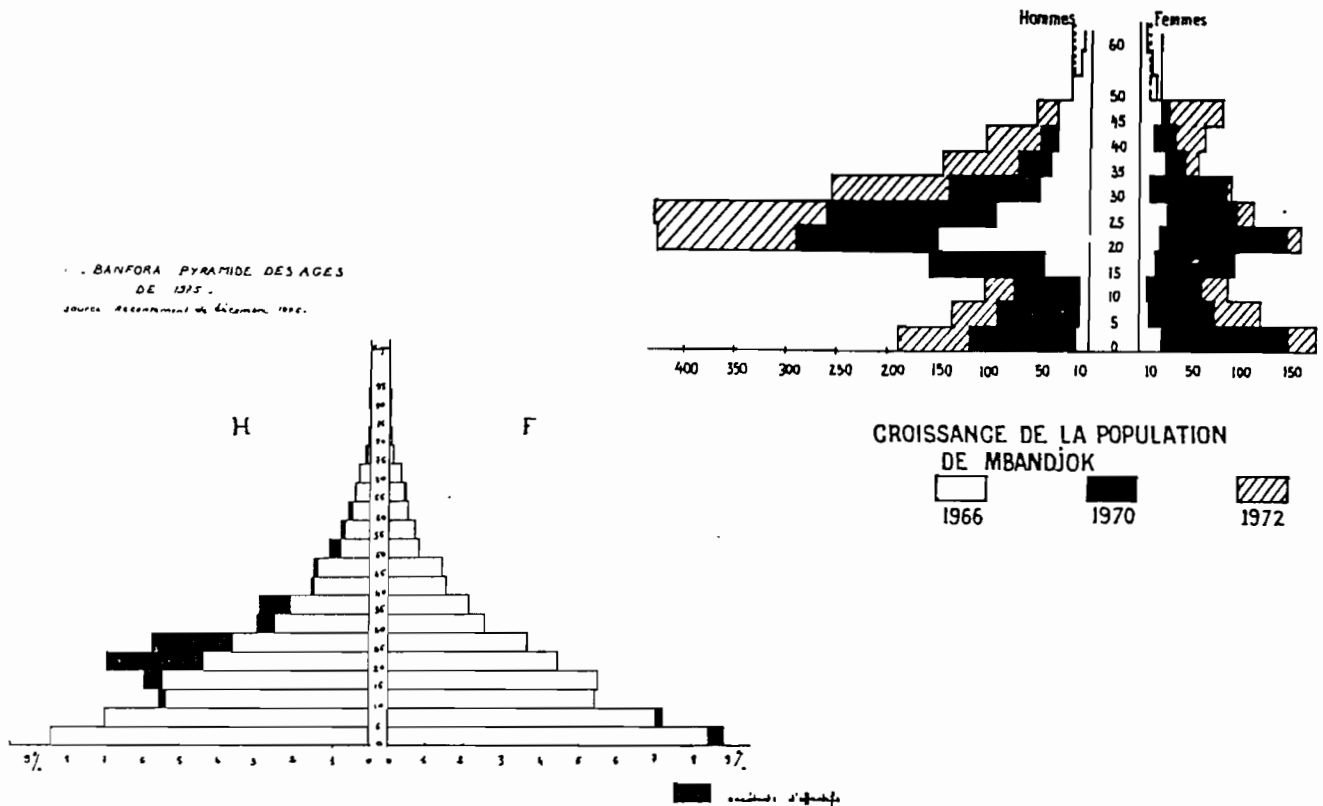


Fig. 98 et 99
(Barbier et alii, 1980) et (Ouattara, 1981)

Les petites villes industrielles

Mbandjock en 1972 (Barbier et alii, 1980) offre le cas unique d'une petite ville naissante de la seule fonction industrielle à partir d'une sucrerie (évolution de la population : 100 habitants en 1963, 1 800 en 67, 9 800 en 1976 et 11 500 en 1987).

L'état de sa population reflète donc le seul apport industriel : une structure extrêmement déséquilibrée avec une très forte surreprésentation des jeunes hommes de 20-30 ans et dans une moindre mesure des 30-45 ans. Secondairement, on peut lire la présence de familles : pointe pour les enfants de 0 à 15 ans et les jeunes femmes. La présence de ces deux groupes est surtout notable en 1970, c'est-à-dire à l'ouverture du complexe, lorsque les ouvriers permanents éclipsent presque totalement les saisonniers et les employés temporaires. Ceux-ci représentent par contre un contingent important en 1966 (construction du complexe) et en 1972 (début de la coupe massive de la canne). Enfin notons depuis 1970, la surreprésentation des femmes de 40-45 et surtout 45-50, venues sûrement assurer l'approvisionnement et les divers services de restauration (au sens large !) nécessaires à cette population masculine.

Banfora au recensement de décembre 1975 (Ouattara, 1981) présente une pyramide des âges en «toit de pagode» avec juste une surreprésentation des jeunes adultes hommes. L'apport industriel (hypertrophie des classes d'âges masculines entre 20 et 40 ans) se lit en superposition sur la structure d'une petite ville. Parallèlement, le relèvement des effectifs des jeunes des deux sexes de 15 à 20 ans par rapport à ceux de la classe d'âges inférieure traduit la fonction de formation du centre.

Citons également le cas de **Richard Toll** (Kane, 1989), dont la pyramide des âges s'oppose à celles des autres petites villes du Sahel du Sénégal. Les adultes hommes y sont largement surreprésentés et l'on y trouve plus de 113 hommes pour 100 femmes, c'est seulement au-delà de 65 ans que la population est très fortement féminisée.

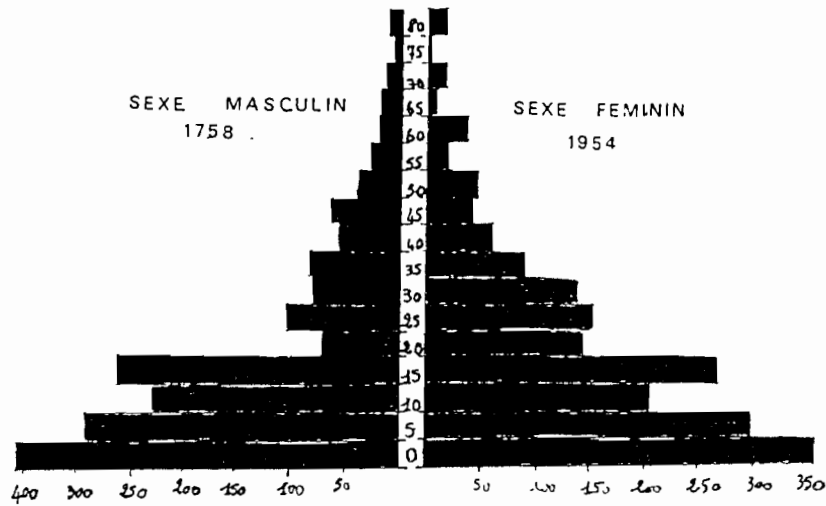


Fig. 100 : Pyramide des âges de Ouallam en 1977
(Combasset, 1984)

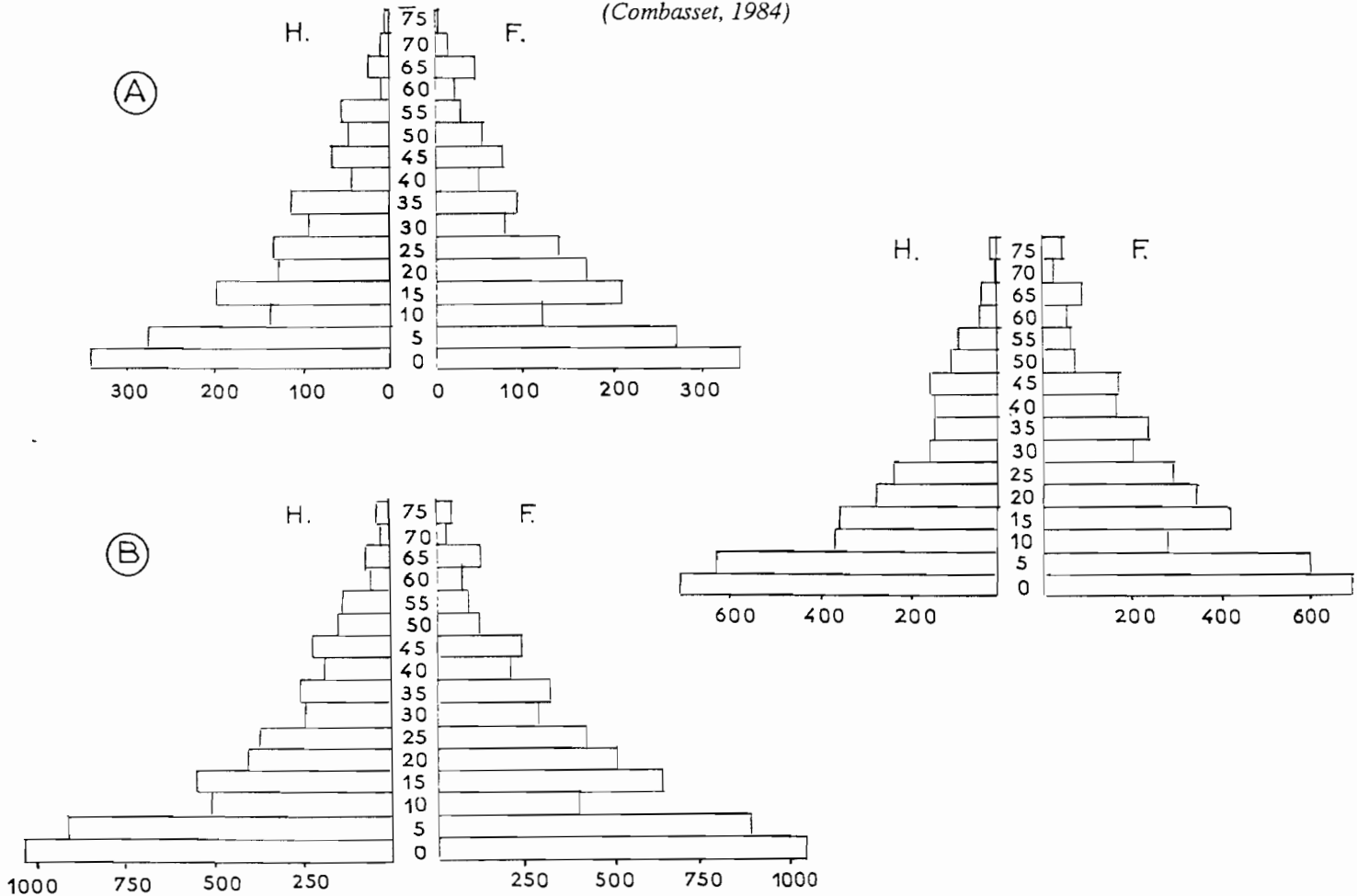
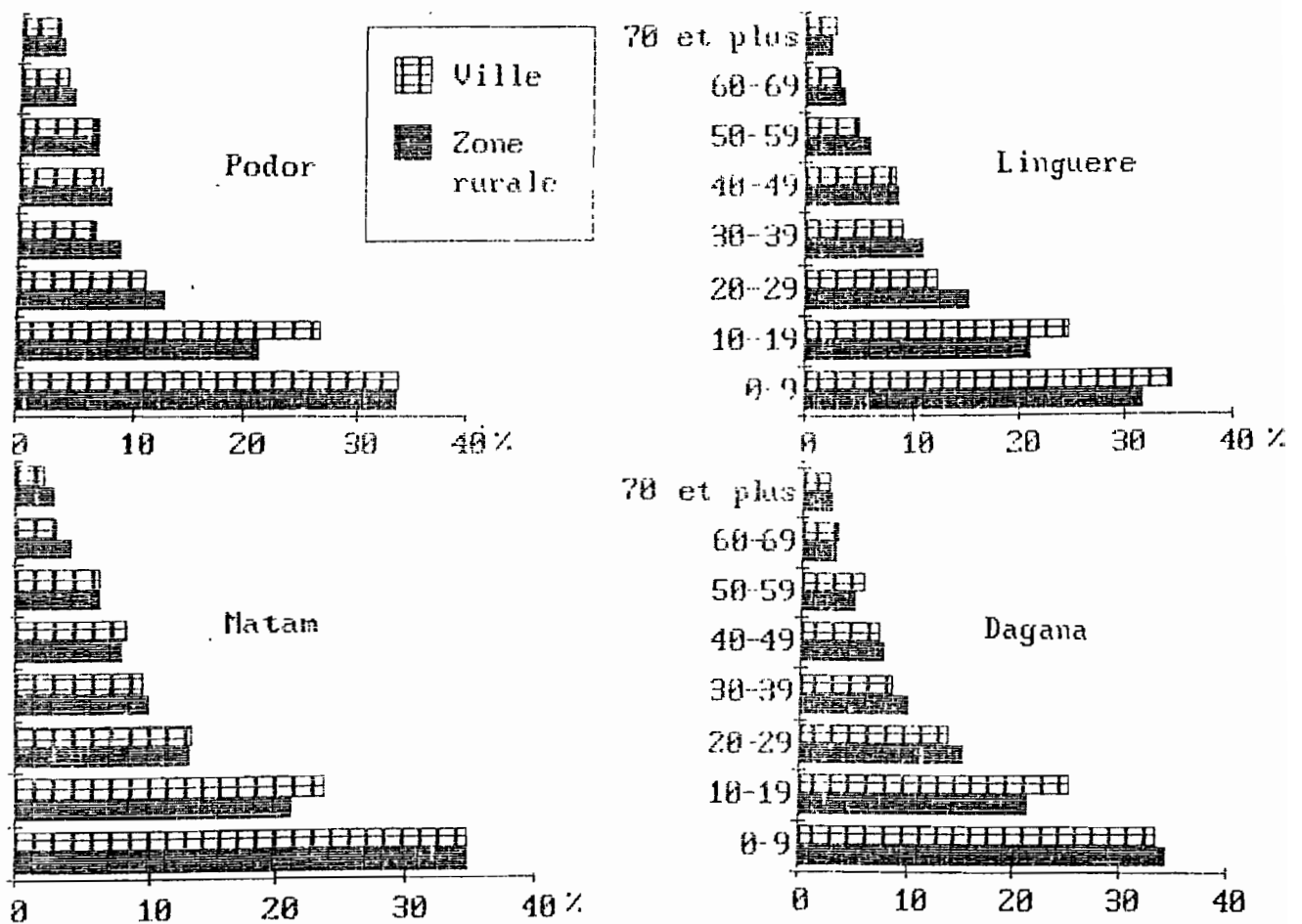


Fig. 101 a, b et c :
Pyramides des âges de Dogondoutchi et de ses villages suburbains en 1966
(Guillon et alii, 1968)

Pyramides des âges en 1966.

A) Villages sub-urbains (3 528 hab.) : Maïzari, Bozarawa N'Koré, Tantchia;
B) Ensemble urbain de Dogondoutchi (10 885 hab.); C) Ville de Dogondoutchi
(7 357 hab.).

Des spécificités peuvent néanmoins émerger du croisement des deux critères, sexuel et générationnel, ainsi que de la prise en compte de classes d'âges plus réduites, et enfin des rythmes et des alternances, autrement dit des successions de sur et sousreprésentations générationnelles et sexuelles que l'on observe dans la distribution de la population. Une séquence type pouvant intervenir avec plus ou moins cinq ans, ce qui fausse totalement les comparaisons par grand groupe d'âges.



Source: Recensement Général de 1976

Fig. 102 :
Comparaison ville/campagne pour quatre petites agglomérations du Sahel sénégalais
(Kane, 1989)

Des villes de jeunes en formation

Première surreprésentation dans la succession des générations, celle qui concerne les adolescents et les jeunes des deux sexes (10 à 20 ans). Ce phénomène s'accompagne d'une plus grande masculinisation de ces classes d'âges.

Il peut s'agir d'un phénomène absolu : «surplomb» dans la pyramide des âges et excédent d'hommes à Badou (Fig. 97), dans la plupart des petites villes du Sahel du Sénégal (Fig. 102 , Kane, 1989), à Mbalmayo (IFORD, 1983 b) et dans certaines petites villes ivoiriennes¹⁰² telles que Dabou, Agboville, Bocanda et Toumodi (Dureau, 1987).

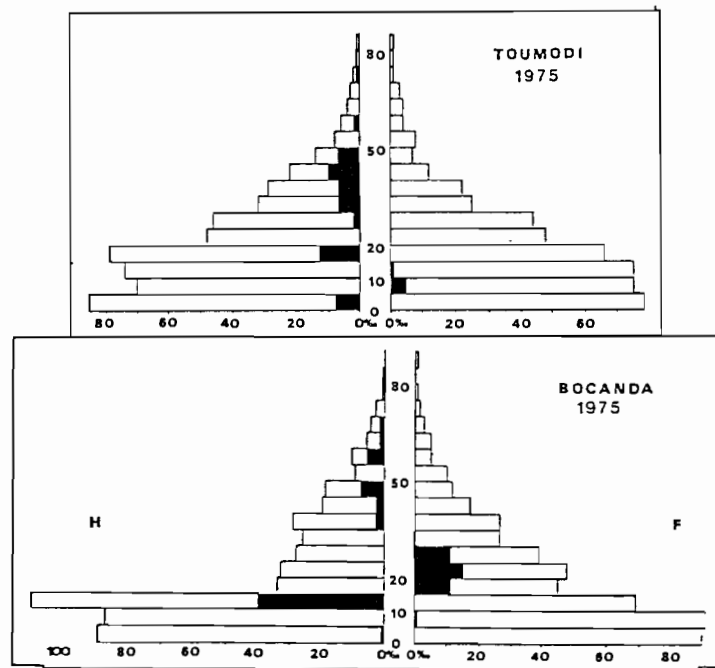


Fig. 103 et 104 : Pyramides des âges de deux petites villes ivoiriennes en 1975
(Dureau, 1987)

Pour les autres petites villes considérées, il s'agit d'un phénomène relatif, c'est-à-dire de tendances qui marquent la structure du centre par rapport à celle de son environnement. Elles ne sont donc pas détectables par des indicateurs statistiques, mais par comparaison avec les structures régionales. Ainsi, les 10-20 ans, sans être en «surplomb», représentent un pourcentage de la population supérieur à la moyenne régionale ou locale et ils y sont davantage masculinisés. Ce cas de figure transparaît de la comparaison entre la pyramide des âges de l'agglomération de Torodi et celle de l'ensemble du canton.

¹⁰² Parmi celles décrites par F. Dureau, celles qui ne rentrent pas du tout dans ce schéma correspondent toutes à des cas particuliers comme Anyama aux portes d'Abidjan, ou Grand Lahou, cité déchue marquée par le déclin.

La principale cause de ce phénomène réside dans la fonction de formation qu'occupent les petites villes. En effet, les petites villes sont presque toujours des centres scolaires, mais leur importance en la matière, notamment pour l'enseignement secondaire, dépend étroitement de leur statut administratif. Les cas de Dabou en Côte-d'Ivoire et de Badou illustrent bien la spécialisation scolaire de petites agglomérations chefs-lieux administratifs avec ses conséquences démographiques. Seules les missions et leurs écoles implantées hors des principaux chefs-lieux administratifs viennent compenser légèrement le privilège accordé à ceux-ci, mais bien souvent la concentration s'impose même aux missionnaires¹⁰³.

La spécialisation scolaire de nombre de petites villes engendre un afflux de jeunes, majoritairement des garçons, qui proportionnellement est plus important que dans les grandes villes (Saint-Vil, 1975 et 1981). A équipement égal (collège et lycée) des ménages choisiront d'envoyer leurs enfants dans la plus petite ville où ils disposent d'un accueil familial potentiel, soit qu'une partie du ménage s'y installe, soit que l'on sollicite un parent en poste dans le centre (voir II-C-2-b). Mais cette spécialisation dans la formation dépasse le seul cadre scolaire, les petites villes sont également des centres d'apprentissage. Pour l'ensemble des petites villes du Sahel sénégalais étudiées par Kane, plus de 20 % des immigrants viennent pour étudier et plus de 11 % pour être apprentis (p. 146).

Si l'hypertrophie relative du groupe des jeunes en formation est presque toujours avérée, elle est enregistrée avec un certain décalage selon les centres. L'intensité du phénomène et l'âge auquel il intervient de la manière la plus prégnante dépendent du potentiel scolaire et de formation du centre. Les centres les mieux équipés¹⁰⁴ en collège et lycée, et à fortiori en séminaire ou centre de formation professionnelle, sont ceux où le phénomène est le plus marqué et où il intervient le plus tardivement : jusqu'à 20 ans, (Badou), voire au-delà, (Dabou). Dans les autres cas on enregistre surtout une surreprésentation des 10-15 ans.

Par ailleurs, pour les 15-20 ans, la masculinisation n'est pas toujours avérée, c'est le cas des petites villes mauritaniennes étudiées par la SCIC AMO en 1988, de Dogondoutchi en 1966 (Guillon et alii, 1968), de Ouallam en 1977 (Combasset, 1984) et de Toulépleu en 1975 (Dureau, 1987). Il s'agit de centres au potentiel de scolarisation encore faible, mais surtout dans ces localités, un autre phénomène contradictoire intervient et masque le premier.

¹⁰³ Voir la rivalité entre Badou et Tomégbé qui s'est réglée par une domination du chef-lieu de préfecture.

¹⁰⁴ Il serait particulièrement intéressant de connaître les structures démographiques d'un centre scolaire comme Jasikan particulièrement bien équipé pour sa taille, avec ses écoles primaires et secondaires confessionnelles et publiques ainsi que son école normale

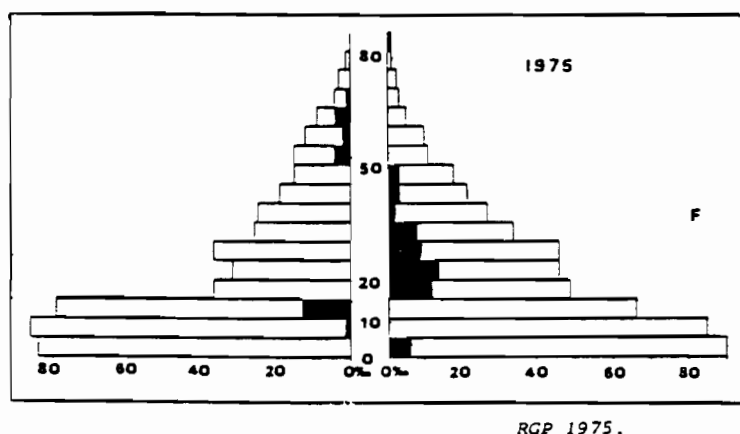


Fig. 105 : Pyramide des âges de Toulepleu en 1975
(Dureau, 1987)

Des villes de femmes adultes jeunes

Le second phénomène est **la forte féminisation du groupe réduit des jeunes adultes qui s'oppose à la prédominance masculine chez les quinquagénaires**. En effet, quelle que soit la petite ville, on enregistre toujours un excédent féminin chez les jeunes adultes. Dans certains cas cet excédent est très fort, comme à Tamaské en 1988 (tous âges confondus on compte 114 femmes pour 100 hommes dans l'agglomération, un record régional !), à Ouallam en 1976 (Fig. 100) ou au sud de la Mauritanie à la fin des années 80 (à Aïoun-El-Atrouss on compte 123 femmes pour 100 hommes en 1988 et plus de 175 dans la classe d'âges des 25-39 ans !), citons encore les petites villes de Linguere et Matam au nord du Sénégal (Fig. 102) ou, dans un autre contexte, Bafia en 1973, qui compte 130 femmes pour une centaine d'hommes entre 30 et 40 ans¹⁰⁵. Il peut être appuyé mais plus léger dans des villes où le sex ratio global est proche de l'équilibre ou légèrement excédentaire pour l'un des deux sexes : comme à Dogondoutchi en 1966 (Fig. 101) ou à Torodi, Keïta et Badou dans les années 80, exceptionnellement un équilibre entre les sexes peut exister chez les jeunes adultes, comme à Toumodi en 1975 (Fig. 103), mais il contraste alors avec la masculinisation des classes d'âges encadrantes.

Il peut intervenir plus ou moins tôt, ici (Badou) il sera avéré dès la classe d'âges des 20-25 ans, là (Keïta) il est notable à partir de 25 ans ; l'observation des courbes de masculinité (Fig. 106 à 110) nous montre qu'il intervient en fait généralement peu après 20

¹⁰⁵ De tels taux étaient enregistrés en 1968 par C. Prioul (1972) dans les "centres urbains centrafricains provinciaux" (5 villes de 17 000 à 28 000 hab.) pour la classe d'âges de 15 à 40 ans

ans. Les classes d'âges touchées par la féminisation sont également plus ou moins nombreuses, à Badou (1981) et Torodi (1987) la tendance s'inverse à partir de quarante ans contre quarante-cinq à Keïta (1988), Ouallam (1977) et Dogondoutchi en 1966, les petites villes ivoiriennes en 1975 offrent des extrêmes, l'inversion intervient à 30 ans pour Bocanda et à 50 pour Toulepleu. Il faut encore évoquer les cas atypiques et contradictoires de deux villes secondaires, Tsevié au Togo (Volpoët, 1978) et Anyama en Côte-d'Ivoire (Vernière, 1969 et Dureau, 1987), situées à la grande périphérie d'une capitale pour la première et à la proche périphérie pour la seconde. En 1970, Tsevié enregistrait bien dans ses structures un afflux d'adolescentes et surtout d'adolescents en formation, mais le fort déficit en jeunes hommes (plus de 20 ans) ne laissait pas place à une surreprésentation des hommes après 40 ou 45 ans ; inversement, Anyama en 1975 atteint presque 30 000 habitants mais n'apparaît absolument pas comme un centre de formation pour adolescents, au contraire, par contre, sa structure par âge et la domination masculine à partir de 25 ans traduisent une immigration d'hommes adultes.

La plupart des écarts constatés s'expliquent essentiellement par des spécificités locales et régionales. En Mauritanie, Aïoun et Kiffa, les deux petites villes situées sur «la route de l'Espoir» étudiées par les experts de la SCIC AMO (Kamara et alii, 1988), ont fonctionné comme refuges pour sinistrés et comme centres de distribution de vivres, aussi ce sont surtout les femmes qui se sont rapprochées de ces points, tandis que nombre d'hommes continuaient leur périple urbain vers la capitale ou l'étranger. Tamaské constitue en quelque sorte l'archétype régional d'un centre rural émetteur de migrants vers l'étranger, le prestige de la pratique pour les jeunes hommes y est à son comble et ils bénéficient de réseaux constitués qui font la force et la réputation de la cité, aussi le déficit de jeunes hommes y atteint des records avec un sex-ratio général de 87, encore inférieur à celui de l'ensemble du canton (92), pourtant déjà fort déséquilibré. A l'inverse, Keïta la sous préfecture voisine, constitue par son offre de formation, son marché de l'emploi et ses traditions, le seul centre de rétention relative de jeunes hommes de l'arrondissement. Au Cameroun, à la grande périphérie de Yaoundé dans les années 70, Mbalmayo se caractérise par un équipement scolaire et de formation très important par rapport à Bafia, ce qui se traduit par un retard et une atténuation de la prédominance féminine parmi les jeunes adultes.

Mentionnons également l'existence de biais statistiques plus ou moins importants selon les localités et selon la nature des données. Les recensements administratifs nigériens réalisés par les autorités locales à des fins fiscales, minorent légèrement le nombre d'adultes hommes et éventuellement celui des adolescents dans la mesure où les fonctionnaires et leurs familles ne sont pas recensés et les écoliers ou collégiens locataires non plus. C'est ce type de données qui a été utilisé pour l'étude dynamique des structures démographiques de Torodi. Mais les recensements généraux ou à visée scientifique peuvent également omettre

des résidents temporaires, qu'il s'agisse de pensionnaires d'institutions (hôpitaux, séminaires, internats privés, prisons...) ou plus souvent, de migrants saisonniers qui peuvent être fort nombreux dans ces petites villes.

Mais, au-delà des différences, le phénomène général constaté est le résultat d'un double mouvement : émigration de jeunes hommes et immigration de familles mûres et éventuellement polygames avec décalage d'âges entre époux, voire de femmes seules. Ce double mouvement est donc différent et plus complexe que celui qui marque le monde rural. En effet, celui-ci est souvent marqué par l'émigration des jeunes dès l'adolescence, et notamment des jeunes hommes, puis par un mouvement de retour pour les personnes âgées. En petites villes, les adolescents et les très jeunes adultes sont surreprésentés ainsi que les jeunes femmes adultes. L'émigration touche essentiellement les hommes des classes d'âges situées entre 25 et 35 ans et l'immigration des hommes se fait ressentir dès cet âge. C'est qu'elle concerne souvent des fonctionnaires en poste, des commerçants et artisans, mais aussi en région de plantation, des exploitants agricoles de la région qui emploient des manœuvres, ont un mode de vie semi-rentier et choisissent de se rapprocher du centre de service et du centre scolaire tout en se notabilisant.

Pas de modèle, mais une allure démographique

Certaines tendances sont toujours repérables au fur et à mesure que l'on avance en âge dans les générations. Cela induit une allure de la courbe de masculinité : pic chez les adolescents, creux chez les jeunes adultes, bosse pour les adultes mûrs. Cette allure caractérise l'ensemble des populations de petite ville avec plus ou moins de vigueur. Ainsi pour Dhara (Fig. 109) qui vient de connaître une très forte croissance en 1976, le profil est extrêmement atténué par rapport à celui de Linguéré et surtout par rapport au «profil type» de Matam, petites agglomérations sénégalaises de même taille (10 000 hab. environ) mais plus stables. Le cas de Mbalmayo montre que les différences démographiques sont grandes entre communautés autochtones et allochtones, mais bien qu'évoluant à des niveaux de féminisation très différents, l'allure générale des courbes de masculinité enregistrent des mouvements comparables (Fig. 110).

L'allure de la courbe de masculinité enregistrant les deux phénomènes précités distingue toujours la petite ville de son environnement, comme l'attestent les cas de Badou¹⁰⁶ (Fig. 108), Torodi (Fig. 120 et 121) et Keïta (Fig. 106 et 107) par rapport à leurs préfecture, canton et arrondissement respectifs.

¹⁰⁶ En 1981, la population de Badou, bien que majoritairement masculine (S.R.=103), est plus féminisée que celle de son canton (S.R.=106), mais pour les 15-25 ans c'est bien une majorité d'hommes que l'on enregistre au chef-lieu de préfecture (S.R.=107) contre une majorité de femmes pour le reste de la préfecture de la Wawa (S.R.=94).

Keïta 1988 : Surreprésentations sexuelles par classe d'âge

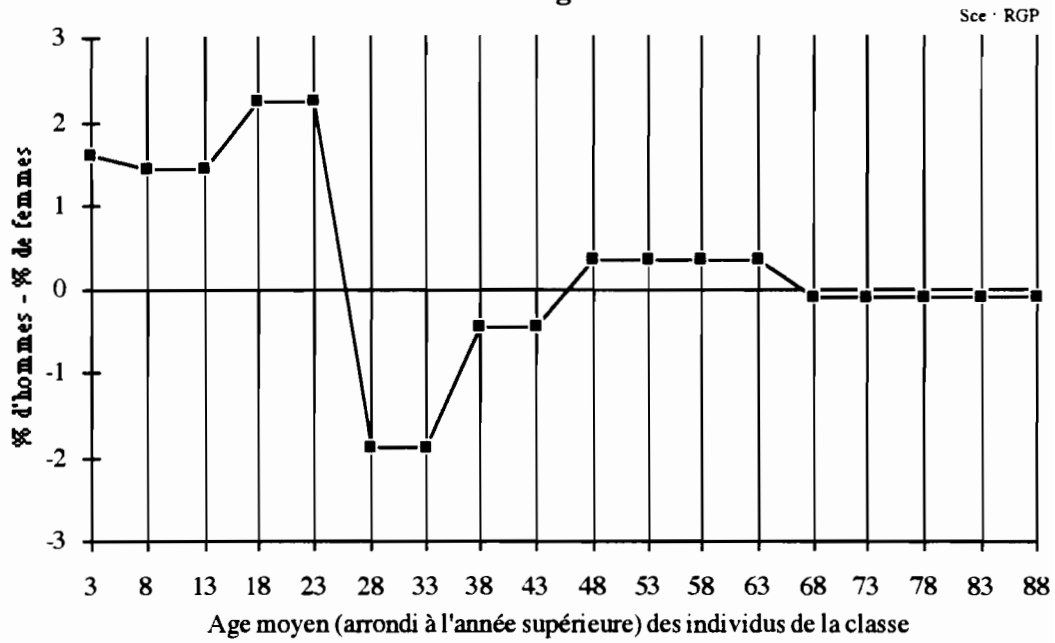


Fig. 106

Arrondissement de Keïta 1988 : Surreprésentations sexuelles par classe d'âge

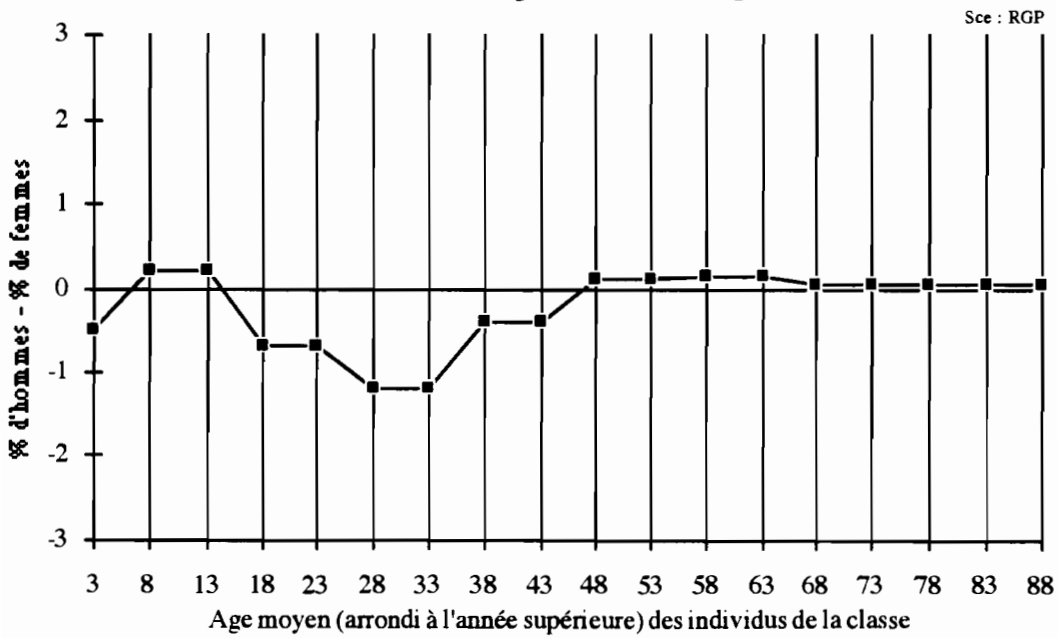


Fig. 107

Badou 1981 : Surreprésentations sexuelles par classe d'âge

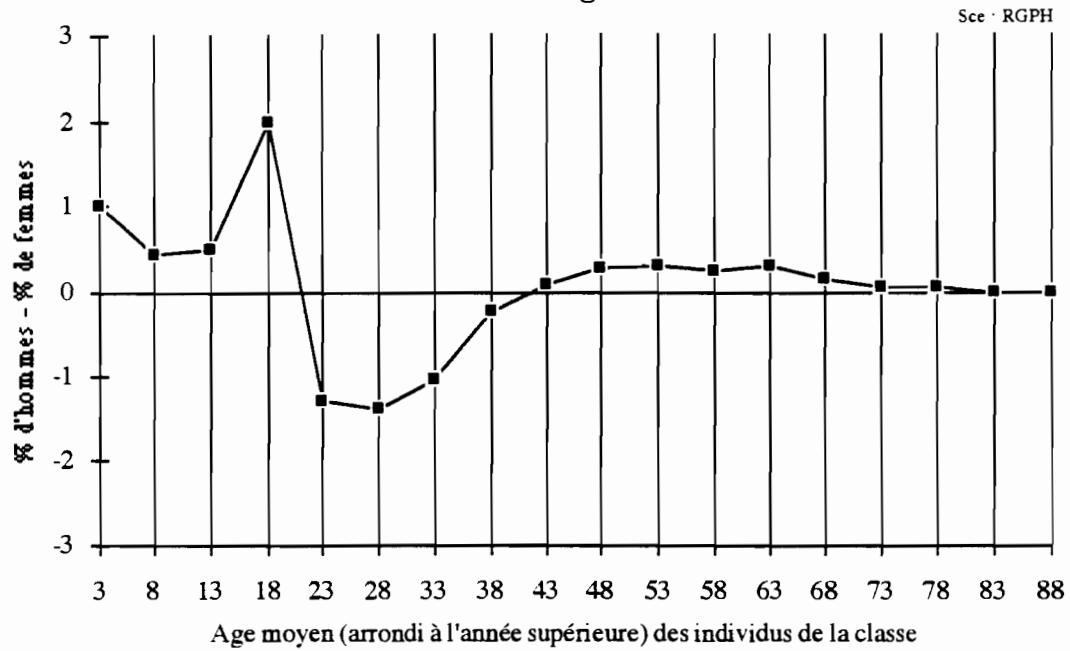


Fig. 108

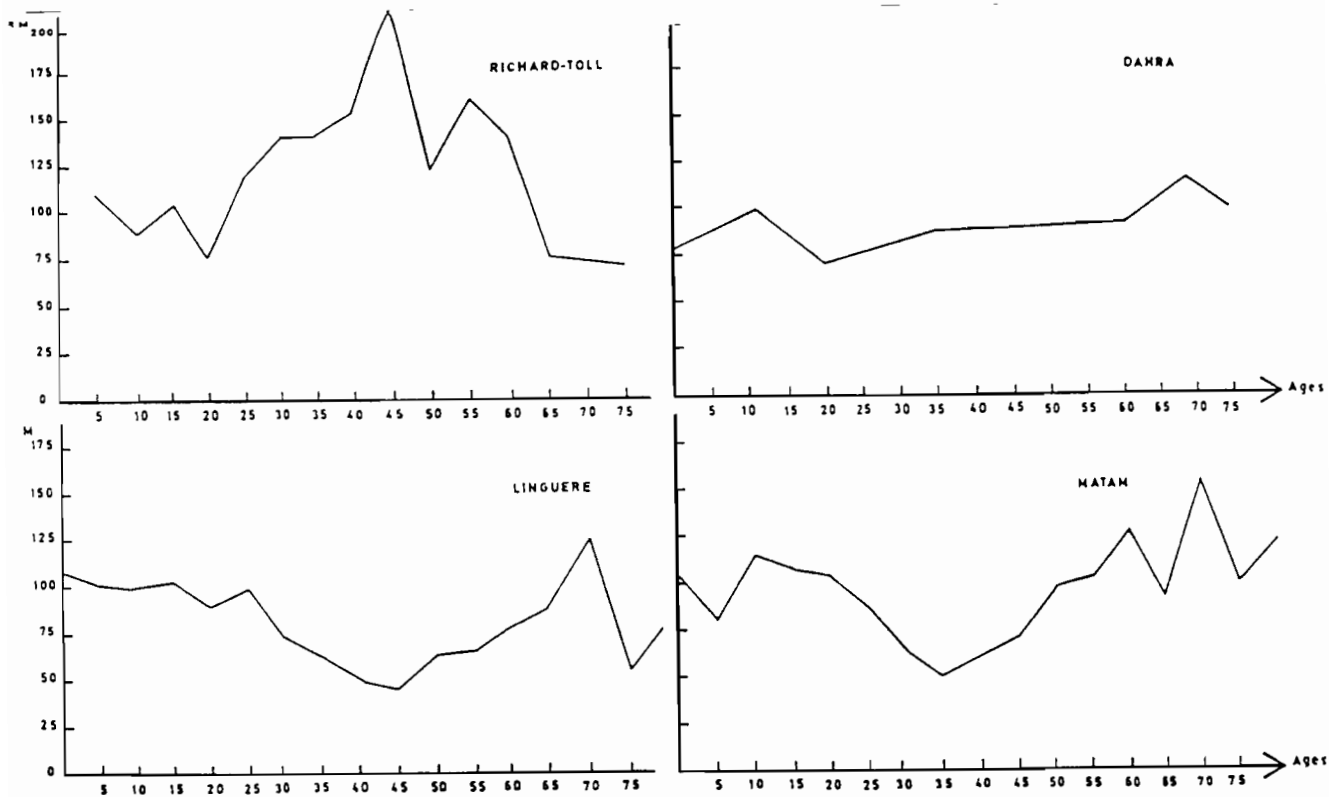


Fig. 109 :
Courbes de masculinité de quatre petites villes du Sahel sénégalais
(Kane, 1989)

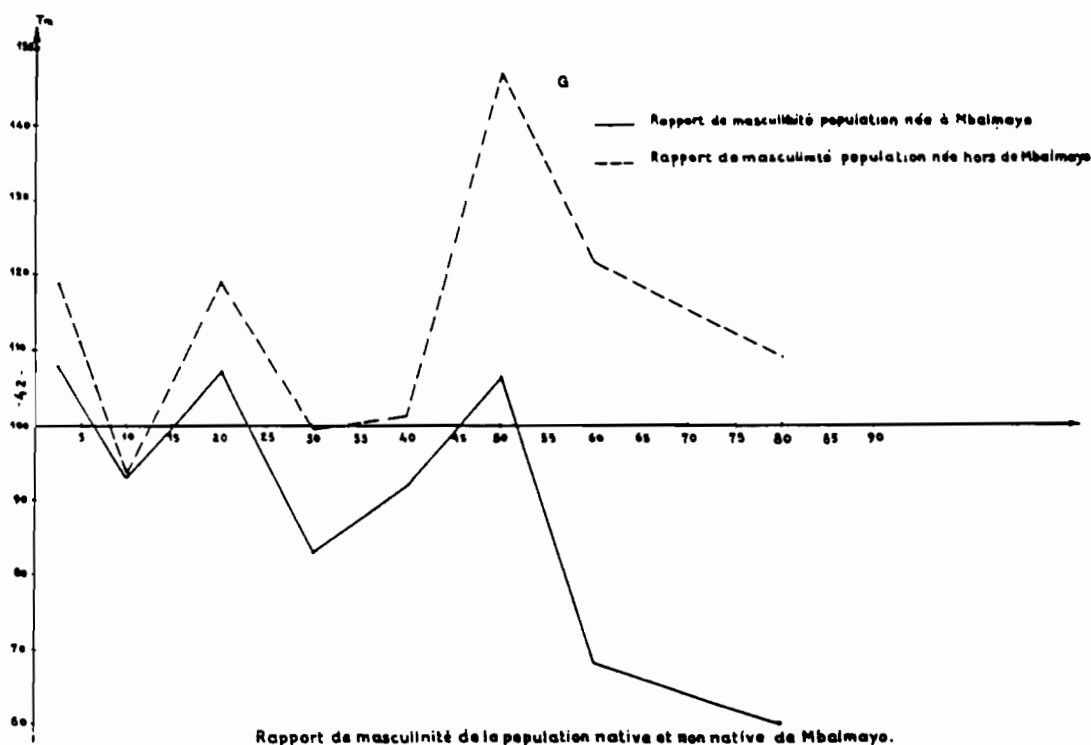


Fig. 110 :
Courbes de masculinité des résidents natifs et non-natifs de Mbalmayo en 1979
(IFORD, 1983 b)

Cependant, une comparaison attentive des structures par âge et des courbes de masculinité tend à montrer que les deux phénomènes constatés (surreprésentation des adolescents, notamment des hommes, et surreprésentation des jeunes femmes adultes) correspondent à des phases transitoires dont l'intensité maximale ne s'exprime pas exactement au même stade de croissance. Il n'est donc pas systématique d'enregistrer simultanément les deux phénomènes de manière significative sur les structures d'une même petite ville.

Le cas d'Agboville en région de plantation est éloquent. L'évolution de Torodi sur une courte durée et celle de Badou sur la longue durée le sont également. Dans tous les cas on voit que la caractéristique la plus prégnante glisse de la surreprésentation des jeunes femmes et des hommes d'âge mûr à celle des jeunes en formation.

Cependant des contre-exemples sont à noter. Ainsi, une comparaison, non plus dans le temps mais dans l'espace, entre différents centres secondaires mauritaniens en 1988 (Kamara et alii, 1988) ne confirme pas immédiatement cette tendance. Rosso qui est déjà une ville moyenne, concentre la population dont les alternances entre surreprésentations masculines et féminines sont les plus conformes au profil type de petite ville ; mais Kiffa et

Aïoun ont une courbe de masculinité dont l'allure est également conforme bien qu'évoluant à des niveaux de féminisation toujours positifs. Par ailleurs, entre 1970 et 1979, Kpalimé et Atakpamé au Togo bien que sortant progressivement de la catégorie petite ville, voient un déficit en jeunes hommes apparaître ou se creuser (Dupont, 1986, p. 143). Enfin parmi les villes secondaires congolaises étudiées par Anglade (1988), c'est N'kayi qui, bien que de taille moyenne, enregistre le plus vigoureusement l'alternance domination des femmes chez les jeunes adultes et domination des hommes après 35 ans (Fig. 113).

Structures par sexe et âge à Agboville -
1956, 1968 et 1975

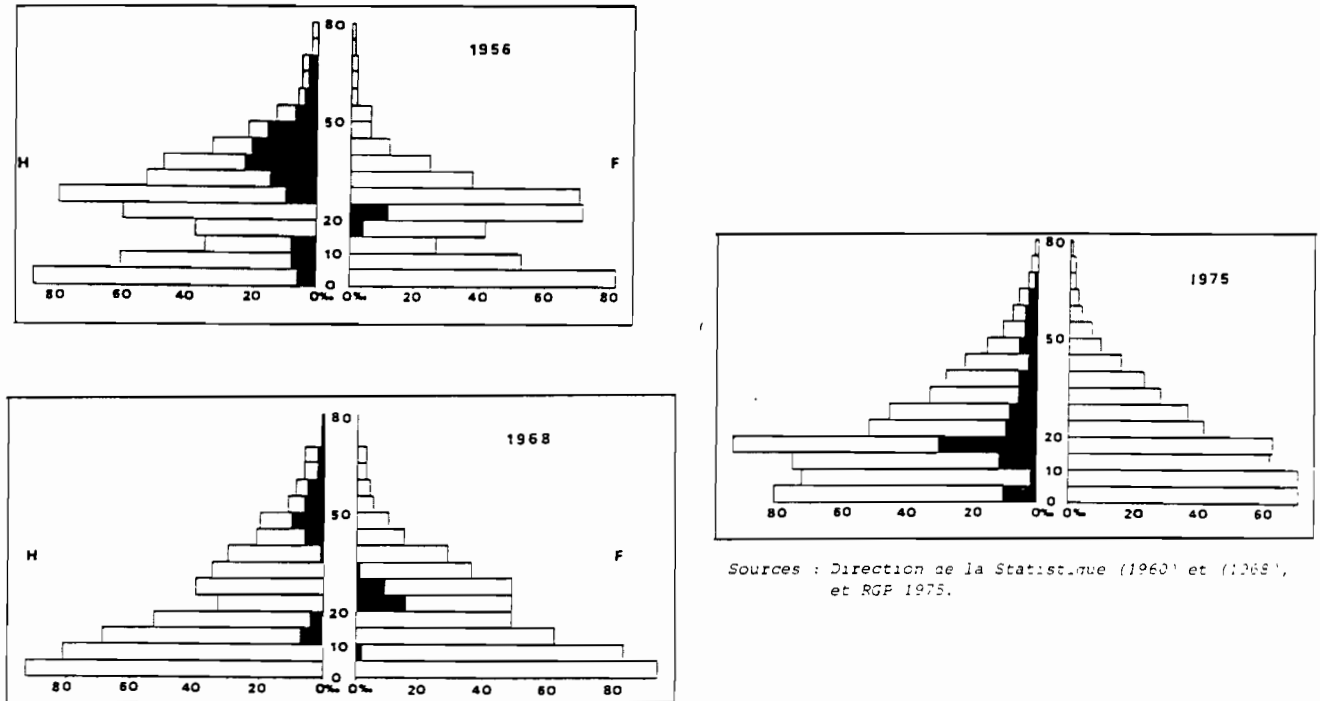


Fig. 111 a, b et c
(Dureau, 1987)

Évolution des structures démographiques d'Agboville

La petite ville en région de plantation de 1956 (11 000 hab.) est marquée par un déficit en adolescents et en très jeunes adultes hommes, ces classes d'âges creuses sont les seules à être majoritairement féminines, alors que dans son ensemble la ville est peuplée de 125 hommes pour 100 femmes.

En 1968, la ville a franchi le seuil des 20 000 habitants après une période de forte croissance et l'obtention d'un rôle administratif accru. C'est à cette période que sa structure démographique est la plus proche du profil type d'une petite ville : son sex-ratio est presque équilibré (104) ; la classe d'âges des 10-20 ans n'est plus déficitaire et les garçons y sont majoritaires ; les jeunes adultes hommes sont sousreprésentés tandis que les femmes de 20 à 35 ans et les hommes de plus de 45 ans sont surreprésentés.

Six ans plus tard, la croissance de la ville est quasiment stoppée, Agboville est devenue une petite ville moyenne de région de plantation en crise. Sa structure démographique enregistre à nouveau une forte domination masculine. La seule forte surreprésentation qui ressort de la pyramide des âges est désormais celle des jeunes 10 à 20 ans et notamment celle des hommes de 15 à 20 ans.

Malgré l'existence fréquente d'un décalage dans le temps pour l'expression des deux phénomènes démographiques identifiés, la plupart des petites villes de moins de 10 000 habitants voient leurs structures démographiques marquées à des titres divers par le double phénomène : Bocanda, Toumodi ou Toulépleu en 1975 (Fig. 103, 104 et 105), Dogondoutchi en 1966 (Fig. 101), Ouallam en 1977 (Fig. 100), Torodi depuis 1981 (Fig. 116 et 118), Keïta en 1988 (Fig. 106), la quasi totalité des petites villes sahéliennes du Sénégal étudiées par Kane à partir des données de 1976 (Fig. 102) et les centres secondaires congolais étudiés dans les années 60 (Fig. 112) puis dans les années 80 (Fig. 113).

Les structures démographiques des centres secondaires congolais

En 1965, il s'agit de toutes les localités dont la population se situe entre 2 et 5 000 hab. En 1988, M'binda et Mindouli regroupent respectivement 6 000 et 8 000 hab. tandis que N'kayi en regroupe plus de 35 000. Ils enregistrent dans leurs structures singulières la permanence de phénomènes propres aux petites agglomérations.

Pour les centres secondaires de 1965, les jeunes de 15 à 20 ans ne se distinguent de ceux des villes et villages que par leur légère prédominance masculine, par contre l'alternance chez les adultes entre une majorité de jeunes femmes (20 à 40 ans) puis une majorité d'hommes d'âges mûrs (plus de 40 ans) est très nette. En 1985, ce qui est le plus net pour les petites villes, Mbinda et Mindouli, c'est le déficit en jeunes adultes qui contraste avec les forts effectifs des classes d'âges jusqu'à 20 ans. C'est paradoxalement la ville moyenne de N'Kayi qui laisse transparaître le plus nettement l'alternance jeunes femmes/hommes d'âge mûr, ailleurs plutôt remarquable pour les petites villes.

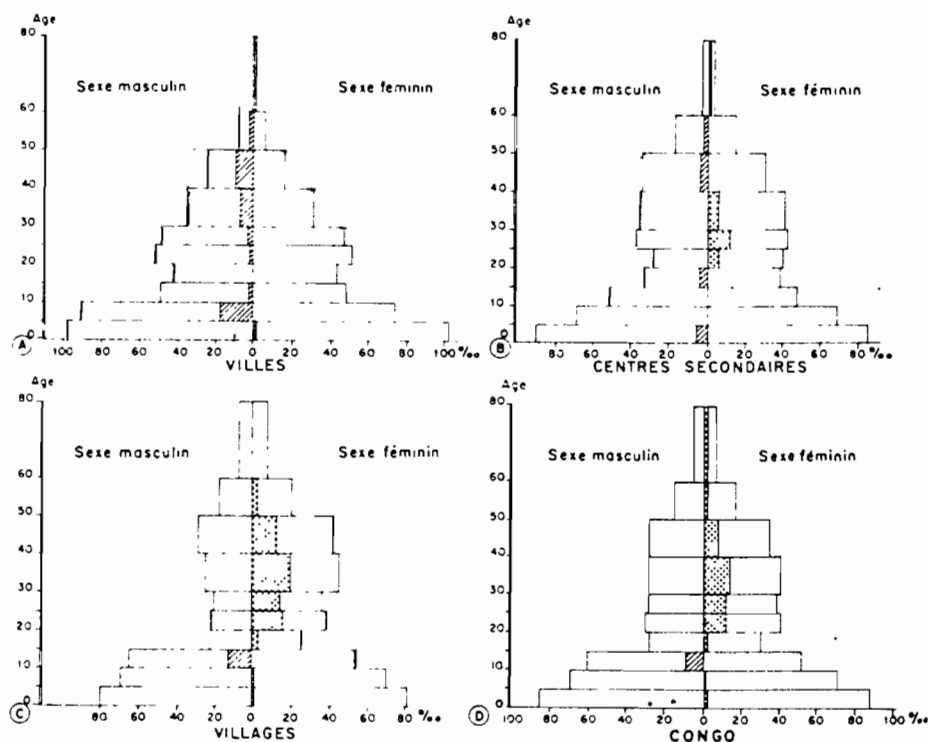


Fig. 112
(Auger, 1968)

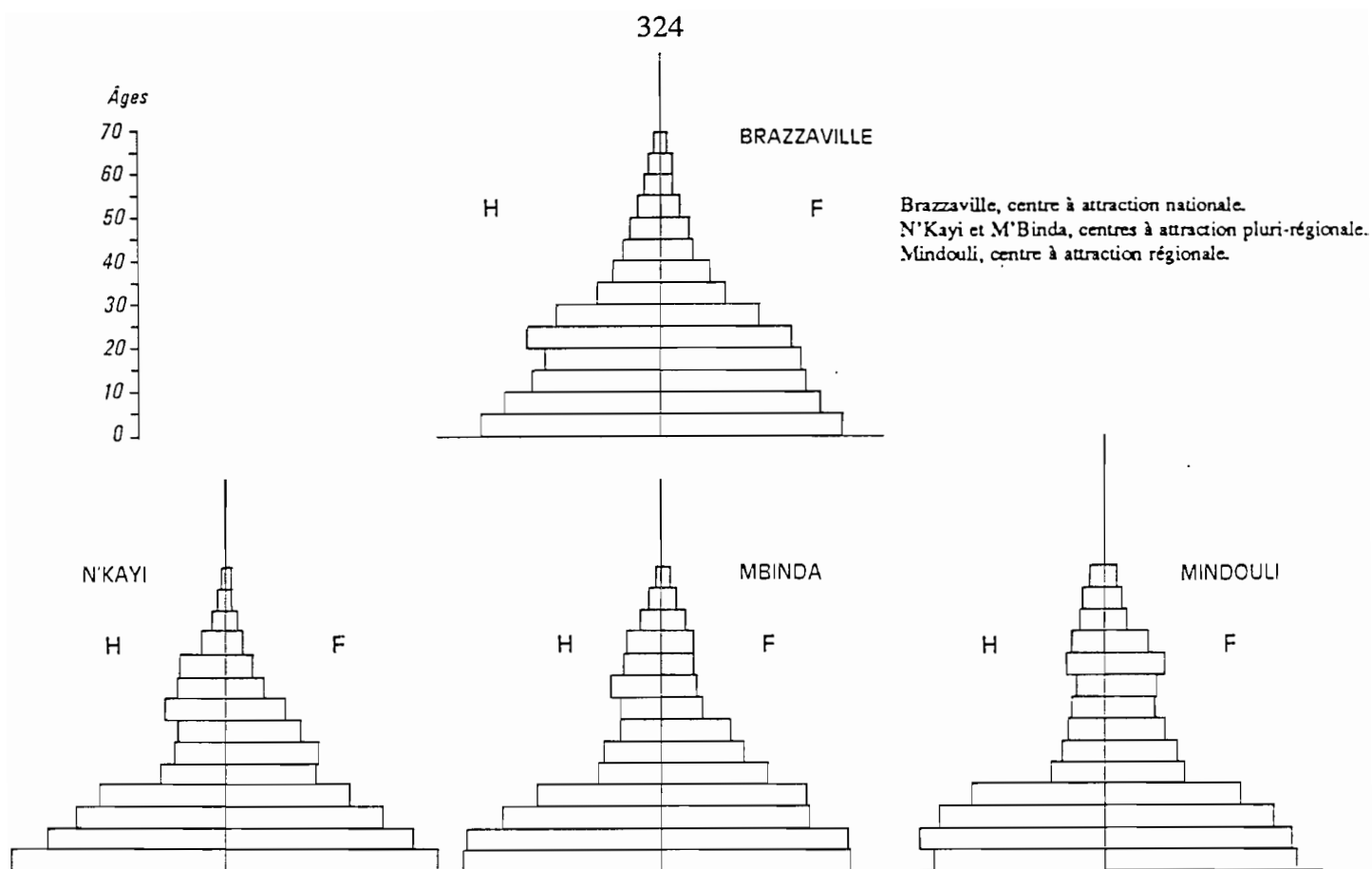


Fig. 113
(Anglade, 1988)

Canton de TORODI 1988

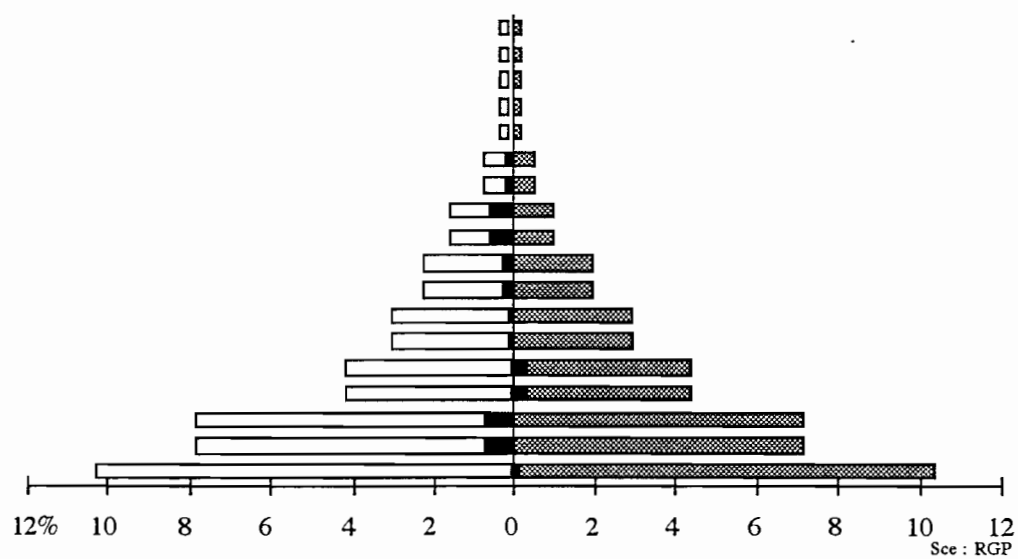


Fig. 114

Agglomération de TORODI 1987

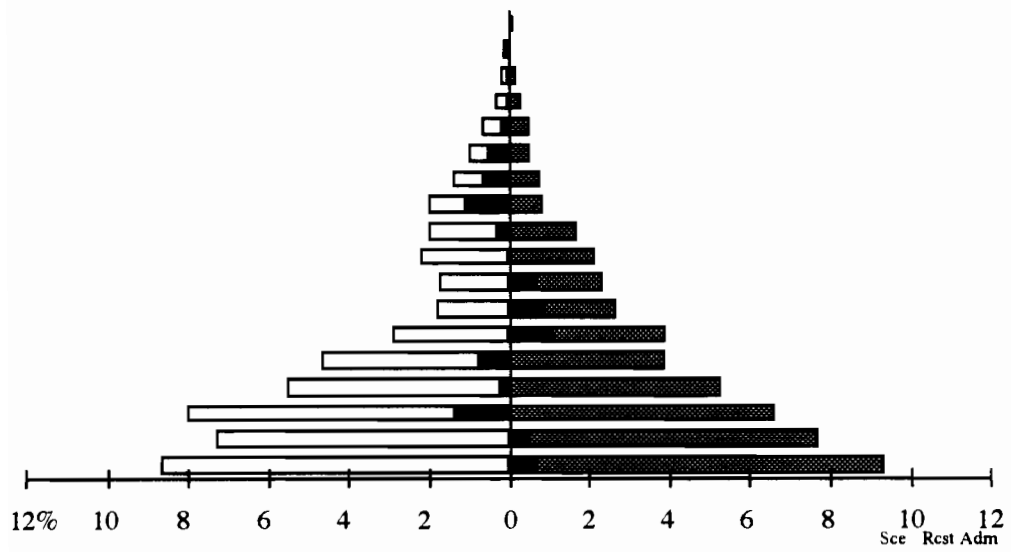


Fig. 115

PINGONA 1987

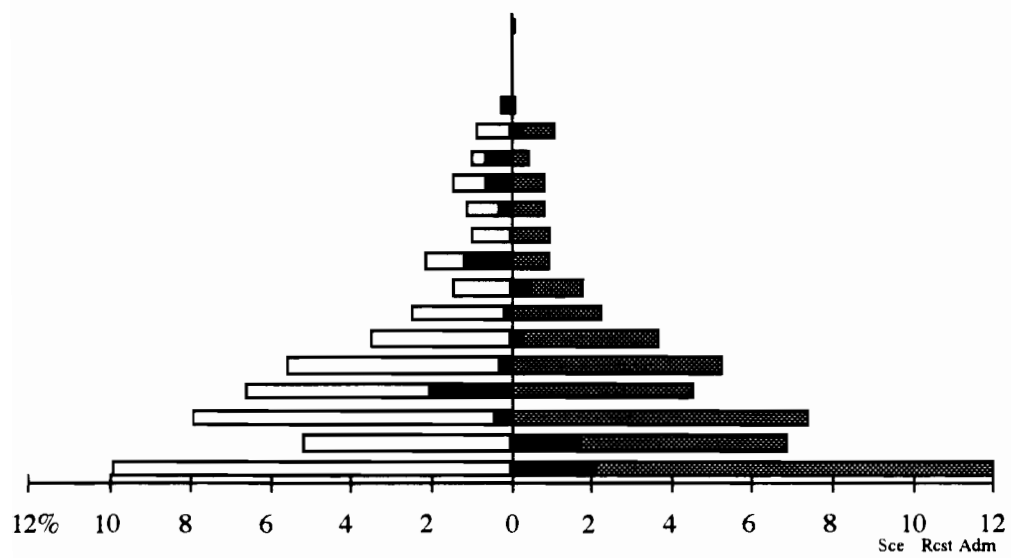


Fig. 116

TORODI 1987

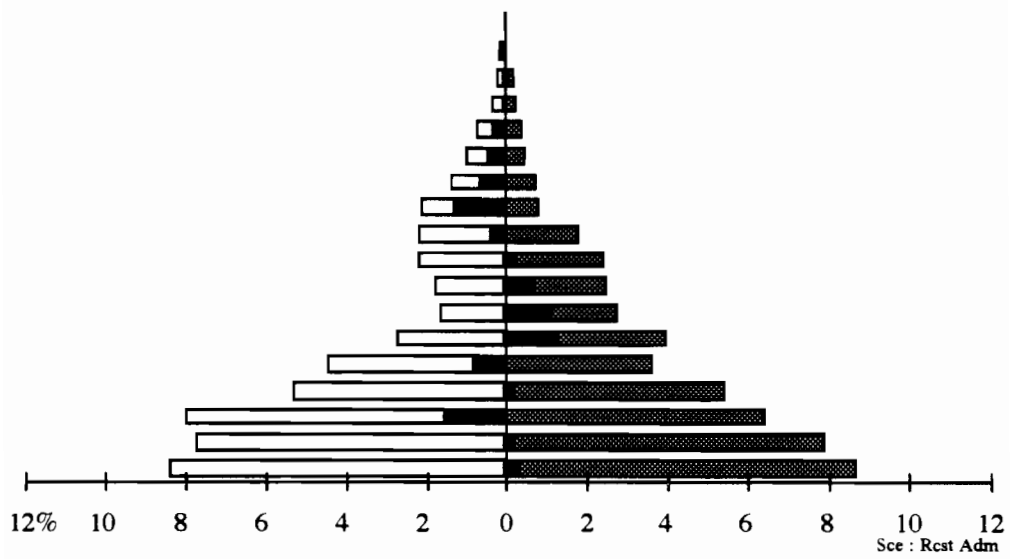


Fig. 117

TORODI 1981

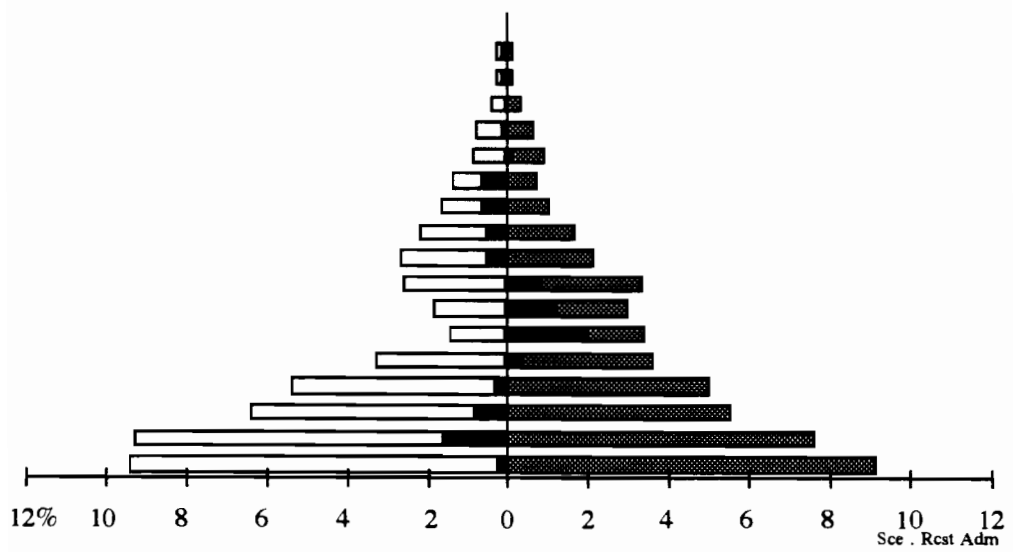


Fig. 118

TORODI 1974

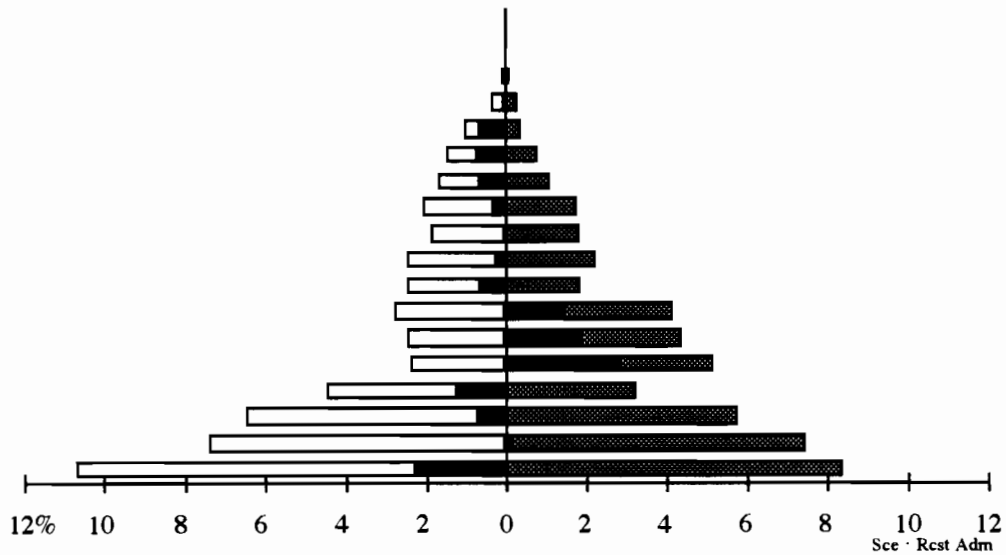


Fig. 119

Le cas exemplaire de Torodi : derrière l'apparente stabilité, le mouvement

Torodi, qui devient une petite ville au cours des années 80 et englobe le village mitoyen de Pingona, voit ses structures démographiques évoluer sensiblement et se différencier de celles de son canton.

L'émigration des jeunes hommes se tarit légèrement, dans la mesure où le mouvement se poursuit mais qu'il est plus que compensé pour les plus jeunes, par un mouvement inverse d'immigration, la localité apparaissant comme un centre de formation malgré son sous-équipement scolaire manifeste.

Le groupe nombreux des jeunes femmes se distingue relativement moins, pourtant il est renforcé par l'arrivée d'épouses plus jeunes que leur mari. En effet, l'immigration est en partie familiale, et elle est le fait de chefs de famille d'âge avancé (surreprésentation des hommes de 50 à 64 ans en 1987). A noter que le groupe des hommes adultes est minoré par la non prise en compte dans les recensements administratifs des fonctionnaires, militaires et douaniers.

La structure par âge et par sexe tend donc à évoluer vers une pyramide en toit de pagode traduisant la jeunesse de la population et laissant penser qu'il s'agit d'une population stable davantage animée par le mouvement naturel que par les mouvements migratoires. En fait, elle enregistre des départs et des arrivées, souvent familiales, qui se télescopent ou se greffent à la structure préexistante en en atténuant les aspérités plus qu'en créant des ruptures. Seule la surreprésentation des adolescents et des très jeunes adultes tend à s'affirmer, surtout pour les hommes, ainsi que la surreprésentation des hommes quinquagénaires.

Torodi 1987 : Surreprésentations sexuelles par classe d'âge

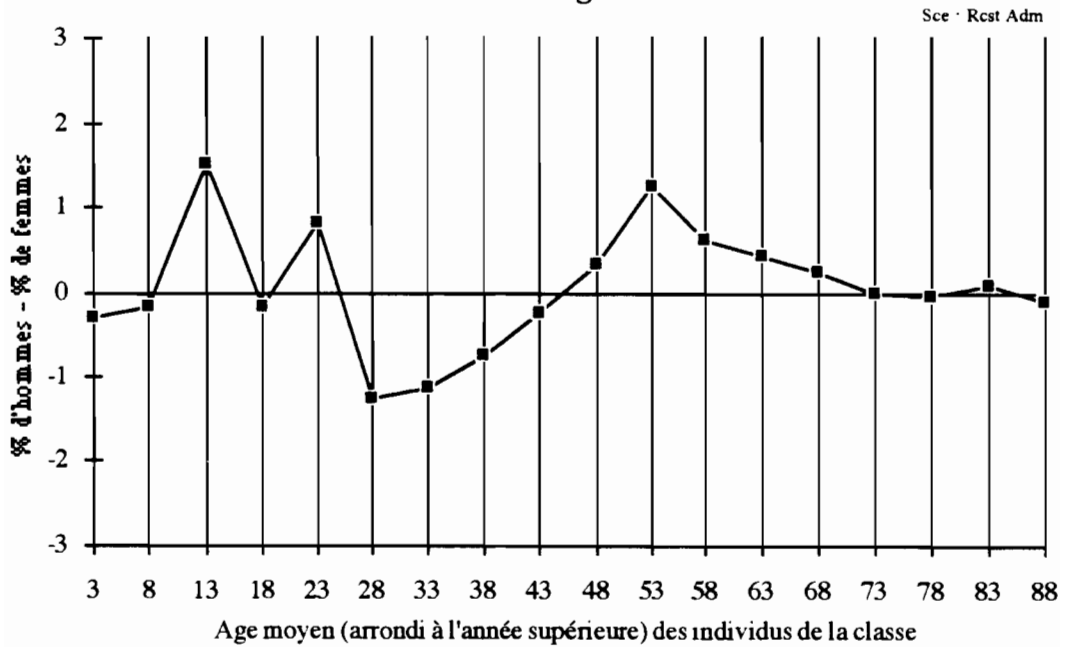


Fig. 120

Canton de Torodi 1988 : Surreprésentations sexuelles par classe d'âge

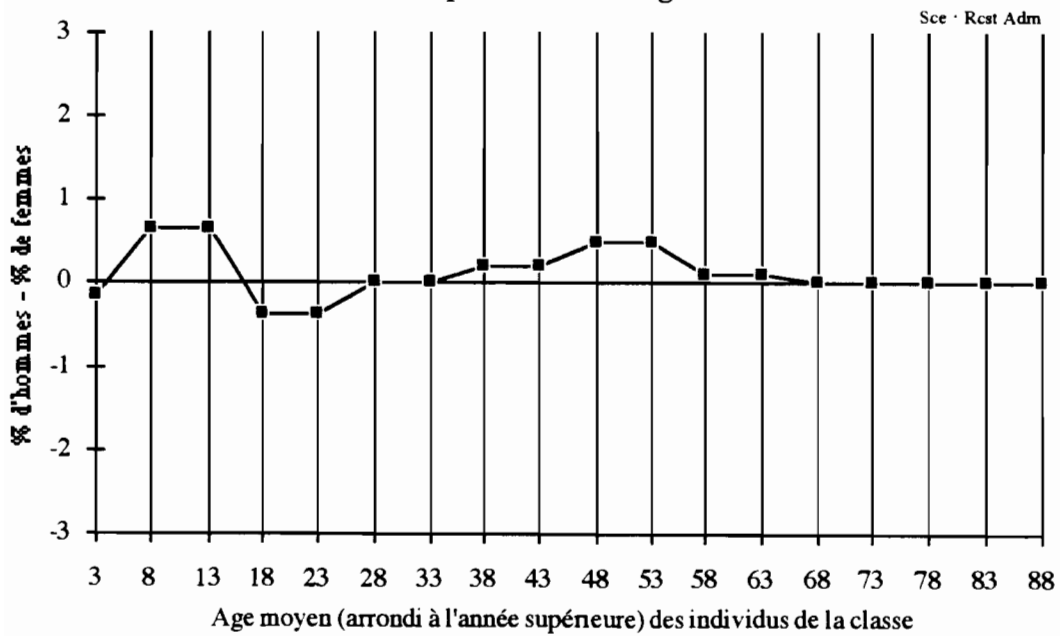


Fig. 121

b) Un milieu particulièrement fécond ?

De nombreux auteurs soulignent la forte natalité en milieu urbain (Vennetier, 1991 ; Prioul, 1972) en la liant aux structures démographiques et aux progrès sanitaires. Certains travaux, montrent que pour nombre de centres urbains, quelle que soit leur taille, la composante naturelle de la croissance urbaine est très importante ; en 1980, sur l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, elle est même majoritaire¹⁰⁷, comme le constate P Hugon (1988, p 72). Celui-ci considère que "les villes africaines sont, pour l'essentiel, caractérisées par une mortalité inférieure à celle du monde rural et par une forte fécondité." Il ajoute que, "même si la fécondité urbaine chutait, le taux de natalité urbaine demeurerait élevé jusqu'en l'an 2000, compte tenu de la structure par âge de la population". En fait dans l'Afrique contemporaine, la ville n'est pas un mouvoir, elle peut donc cumuler les effectifs, et des réserves de migrants existent qui peuvent également nourrir sa croissance. Cela est différent de ce qui se passait en Europe préindustrielle, où pourtant le fond de l'urbanisation était également constitué d'un semis de petites villes, mais il s'agissait d'un semis très stable sur lequel émergeaient quelques villes plus importantes et connues.

T.J. Makannah (1988) montre que, pour les années 60 et 70, la croissance naturelle rend compte de 50 % de la croissance urbaine ghanéenne mais de seulement 18 % du croît urbain sierra léonais, de grandes différences existent donc d'un pays à l'autre, mais aussi d'une ville à l'autre. Nombre de petites villes connaissent de fortes croissances lors de cette décennie et le doivent essentiellement à un afflux migratoire. C'est particulièrement le cas de la ville ghanéenne d'Akosombo (croissance annuelle moyenne de 45,5 % de 1960 à 1970, due à 94 % au solde migratoire) qui se développe sur le site d'un complexe hydroélectrique, ainsi que des villes minières diamantifères du Sierra Leone : Koidu et Motema, dont l'accroissement annuel moyen d'environ 15 % entre 1963 et 1974 est dû à près de 85 % à l'arrivée d'immigrants. Au Nigeria, l'étude de trois villes moyennes (Ikanem I.I., 1982) montre que le solde migratoire reste la composante principale de la croissance, mais que la forte fécondité des immigrantes, notamment celles d'origine urbaine, participe à faire évoluer cette situation. L'article se conclut sur le besoin de multiplier les études démographiques dans les villes secondaires africaines, notamment sur les questions de fécondité. En effet, rares sont les études systématiques permettant de comparer la fécondité selon la nature du milieu urbain.

Ainsi, lorsque l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) du Cameroun s'intéresse à la fécondité des villes moyennes et petites qu'elle étudie, elle

¹⁰⁷ Alors qu'en 1950, l'émigration rurale représentait environ les deux tiers de la croissance urbaine.

constate de hauts niveaux de fécondité¹⁰⁸, mais cet institut se base sur l'Enquête Nationale sur la Fécondité, pour affirmer que "il existe un continuum de l'évolution des phénomènes démographiques entre le rural, les villes petites et moyennes et les grandes villes" (Dackam Ngatchou et alii, 1989). Or, cette enquête (menée dans le cadre de l'Enquête Mondiale sur la Fécondité des Nations Unies¹⁰⁹), repose sur trois catégories : les grandes villes, les autres centres urbains et le milieu rural ; sont ainsi englobées dans une même catégorie toutes les villes secondaires officielles, la spécificité éventuelle des petites villes n'est donc pas discernable. Dans le cas du Ghana, l'enquête des Nations Unies¹¹⁰, menée en 1979, isole les centres dont la population se situe entre 5 et 10 000 habitants et constate que la fécondité des femmes y est légèrement inférieure (de 7 %) à celle des femmes rurales. Dans les villes plus grandes, la différence moyenne avec les campagnes est nettement plus importante (21 %). Malheureusement, les enquêtes menées dans le pays en 1988¹¹¹ ne distinguent plus la catégorie "petites villes" à l'intérieur de l'urbain, considéré comme un tout.

Le contre-exemple relatif du Ghana, et l'absence générale d'information, ne suffisent pas à réfuter nos hypothèses et nos observations sur le milieu démographique potentiellement fécond que constituerait la petite ville d'Afrique noire. Ces hypothèses ont déjà été formulées au sujet de Dogondoutchi en 1968 (Guillon et alii, 1968, p. 319), les auteurs constatant un taux de fécondité plus élevé dans la petite ville que dans les principaux villages de la région invoquaient en plus de facteurs classiques (précocité de l'âge du mariage et nuptialité, polygamie), "l'évolution de la condition sociale de la femme" dans l'agglomération. Celle-ci serait marquée par un recours aisé et plus systématique aux infrastructures sanitaires, par une libération des tâches ménagères pour celles dont l'époux fait partie de l'élite économique du centre, par une moindre observance de l'abstinence post-partum, et par la pratique courante du divorce sur demande d'une épouse. Autant de facteurs qui iraient dans le sens d'une forte fécondité. Cependant les auteurs s'interrogeaient sur la portée réelle du phénomène : "Peut-être est-ce là un phénomène propre à Dogondoutchi [l'urbanisation favorisant natalité et fécondité], à un moment donné, après les forts courants migratoires ?" (p. 321).

¹⁰⁸ Bafia et Mbalmayo en 1973 et 1979, villes de 20 000 hab. environ, se caractérisaient par des taux de fécondité voisins de 5,2.

¹⁰⁹ Voir : Nations Unies., 1986, *Rural-urban residence and fertility : selected findings from the data*, 69 p. Dans ce rapport, seuls trois pays africains ne présentent pas une diminution de la fécondité depuis le milieu rural jusqu'aux grandes villes en passant par les villes secondaires : le Cameroun justement où les villes secondaires recèleraient les plus forts taux de fécondité ; au contraire, au Sénégal et en Mauritanie, il s'agirait du milieu le moins fécond.

¹¹⁰ Ghana Fertility Survey (First report), 1979-1980, Accra : Central Bureau of Statistics, 2t. Principaux résultats dans : Nations Unies., 1987, *Fertility behaviour in the context of development : evidence from the World Fertility Survey*, New York.

¹¹¹ Ghana Statistical Service., 1989, *Demographic and Health Survey*, Columbia, Mar. . Institute for Resource Development, 190 p.

Ces hypothèses sont confortées, si ce n'est confirmées, lors d'un détour vers une autre aire géographique : l'Afrique centrale. Deux études sur la fécondité ont été menées au Congo à 25 ans d'intervalle, en 1961 et en 1985 (Anglade, 1991). A l'échelle du pays, la fécondité, qui a fortement baissé¹¹², serait actuellement corrélée négativement avec le niveau d'instruction des femmes et avec la pratique d'une activité professionnelle. Mais, ces travaux nous apprennent surtout qu'en 1985, les taux de fécondité les plus élevés du pays sont enregistrés pour les centres urbains de plus de 5 000 habitants qui n'ont pas le statut de commune, autrement dit les "petites villes". On y enregistre 4,9 enfants par femme, selon l'indice synthétique de fécondité, contre 4,3 à Brazzaville, ainsi que dans les 6 communes congolaises, et 4,8 en monde rural. En revanche, en 1961, la capitale Brazzaville constituait le milieu le plus fécond avec 6,3 enfants par femme, contre 5,2 pour les "centres coutumiers".

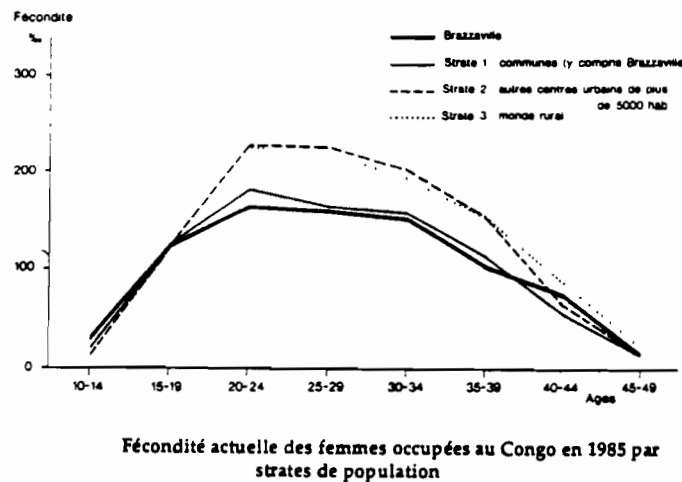
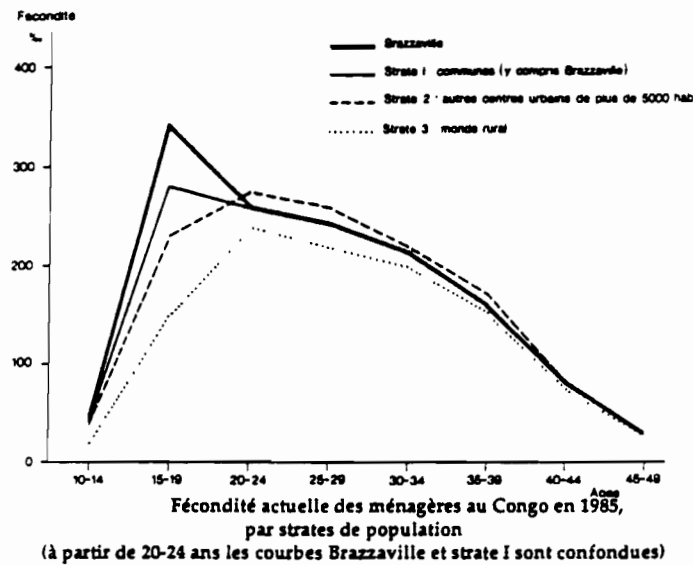


Fig. 122 et 123
(Anglade, 1991)

¹¹² L'indice synthétique de fécondité du pays est passé de 5,4 en 1961 à 4,55 en 1985

Il faut invoquer un faisceau de facteurs explicatifs, parmi lesquels la forte stérilité biologique rurale apparaît secondaire, la nature de l'activité et les choix qu'autorise le milieu sont en revanche déterminants. L'exercice d'une occupation professionnelle en milieu rural, et dans une certaine mesure encore dans les petites villes, est lié à l'agriculture. L'activité professionnelle féminine plus élevée en milieu rural et en petite ville n'induit alors pas, à l'instar des emplois tertiaires et surtout "modernes" des grandes villes, une baisse importante de la fécondité. Parmi les femmes "occupées" ce sont même celles des petites villes qui sont les plus fécondes entre 20 et 40 ans (Fig. 123). Par ailleurs, les femmes qui se déclarent ménagères apparaissent plus fécondes lorsqu'elles sont citadines (Fig. 122), en particulier dans les petites villes, à partir de 20 ans. Cela semble indiquer qu'il s'agit alors d'un "choix de vie" destiné à avoir le grand nombre d'enfants souhaité¹¹³, et non pas d'un état transitoire ou subi. Enfin, parmi les jeunes femmes élèves, les plus fécondes résident en petite ville (où la scolarisation des femmes aurait surtout pour effet de retarder la première naissance, mais pas leur rythme ultérieur) et les moins fécondes dans la capitale.

Ces travaux et nos observations indiquent que les petites villes constituent un milieu démographique spécifique dans lequel certains facteurs jouent dans le même sens, mais relèvent de l'appartenance à deux catégories différentes : ruralité de l'activité féminine d'un côté, et, de l'autre, possibilité offerte à des citadines de se consacrer uniquement, ou en parallèle aux études, à leur vocation de mère de famille. Ceci dans un environnement, encadré sanitaires, où le coût de la vie, du logement et de la scolarisation est encore réduit. L'existence d'un groupe de citadines de petites villes développant un comportement nataliste particulier n'exclut pas le développement simultané de comportement plus spécifiquement urbains pour d'autres femmes dont les pratiques et les représentations de la petite ville en font une modalité de la vie urbaine opposée au monde rural.

¹¹³ L'étude faite par l'IFORD à Mbalmayo au Cameroun en 1979 montre que les citadines instruites ont une fécondité élevée, mais que les naissances interviennent pour elles plus tardivement

2- A la croisée des itinéraires

"Y a eu ben du progrès,
Ben d'l'asphalte, ainsi d'suite ,
J'me demande qui je s'rais
Si j'étais resté icitte."

Richard Desjardins,
...et j'ai couché dans mon char.

a) Des mouvements de va-et-vient entre la petite ville, la campagne et le reste de l'armature urbaine.

L'importance de l'immigration scolaire pour beaucoup de petites villes¹¹⁴ et plus généralement pour les villes secondaires est maintenant bien connue (Saint-Vil, 1981 ; Nyassogbo, 1983 ; Anglade, 1988 pour le Congo en Afrique centrale), ses conséquences sur le gonflement du marché de la location ont été soulignées¹¹⁵. Si les mouvements de population scolaire sont fondamentaux et qu'ils alimentent une filière ascendante du rural vers la grande ville, via le centre scolaire, ils ne peuvent en aucun cas occulter les autres flux de populations auxquels la petite ville est associée.

En effet, contrairement aux observations et aux évidences prospectives des années 70¹¹⁶, les mouvements de population contemporains en direction des petites villes ne se résument pas à une simple étape des ruraux de la campagne environnante vers les grandes villes. Il existe des mouvements dans les deux sens et des immigrations de longue distance ; phénomène bien étudié au Togo (Dupont, 1986) et en Côte-d'Ivoire (Dureau, 1985 et

¹¹⁴ Certaines petites villes émergent tardivement comme centre scolaires. Torodi et son vaste canton dépendent toujours du CEG de Say, Tamaské ne dispose d'un tel établissement que depuis 1989. Par ailleurs, A. Gallaup (1991) constate qu'au Sénégal certains milieux culturels locaux sont plus ouverts à la scolarisation que d'autres. L'équipement scolaire d'un "village-centre" peut en être hâté, ce qui a des conséquences sur la dynamique urbaine des localités.

¹¹⁵ "Les équipements scolaires occupent une place particulière, car l'internat n'existe que rarement. Élèves, collégiens ou lycéens doivent trouver eux-mêmes logement, nourriture, etc. dans la ville où ils veulent suivre leurs études. La solution la plus simple est naturellement l'hébergement chez des parents, mais elle n'est pas toujours possible, et cette situation a donné naissance à une fonction d'accueil spécifique dans certains centres secondaires. L'un des exemples les plus connus (rapporté par J. Saint-Vil) est celui de Gagnoa où, en 1975, existaient 27 établissements d'enseignement dont 7 du secondaire, les élèves de tous âges représentant 40 % de la population, et se logeant pour partie chez des tuteurs et dans des chambres louées. Les deux tiers d'entre-eux étaient originaires du département. Plus récemment, a été signalé le cas de Mfou, petite agglomération de 5 000 habitants située à une vingtaine de kilomètres de Yaoundé, la population scolaire est évaluée à 2 300 personnes grâce notamment à la présence d'un lycée de 1 200 places où se pressent des enfants de tout le département" (Vennetier, 1991, p. 220).

¹¹⁶ "Les chefs-lieux locaux sont encore le réceptacle des courants peu ou prou mineurs en provenance des zones les plus reculées, mais ils tendront de plus en plus à ne devenir que des étapes transitoires dans un cheminement toujours plus polarisé par les grandes métropoles à la croissance galopante" (Marguerat, 1975, p. 45). "La vie rurale contemporaine n'est pas la vie africaine traditionnelle (...). La vie urbaine et la pénétration capitaliste ont tellement appauvri la vie rurale, tellement attaqué ses valeurs traditionnelles et sa morale d'intégration, que la vie urbaine paraît préférable à beaucoup, à cause des espoirs qu'elle suscite, souvent à tort, et de ses valeurs artificielles et corrompues. C'est dans ce contexte que les petites villes, étapes potentielles sur la voie de la vie urbaine, doivent être envisagées." (A. Southall, 1986, p. 3). Voir aussi P. Vennetier (1991).

Chaléard et Dubresson, 1989), mais aussi au Mali pour les villes de Kita et Kati (Slits, 1983).

La multi-localisation familiale et les ménages éclatés

En Mauritanie, les experts de la SCIC (Kamara et alii, 1988) constatent l'extrême complexité des parcours migratoires et nient le schéma du nomadisme à la sédentarisation en passant par la semi-sédentarisation : "Les familles semblent mettre à profit les possibilités que laissent entrevoir les informations recueillies dans des espaces aujourd'hui sillonnés par les camions et les divers véhicules. Un fils partira à Nouakchott, un autre à Kiffa, certains éléments se rapprocheront du centre secondaire tout en maintenant l'activité pastorale, d'autres s'y installeront quelques mois mais reviendront vers les campements au moment de l'hivernage". Dans un autre contexte, Holm (1992) montre comment une petite ville tanzanienne accueille des migrants "envoyés" comme éclaireurs par des familles villageoises de la région qui disposent ainsi d'une antenne urbaine.

Andreasen (1990) analyse la pratique de la location résidentielle à Thika au Kenya et constate qu'elle est souvent le fait de ménages éclatés, avec une implantation masculine en ville sous la forme d'une chambre louée, tandis que les investissements vont vers la campagne où se situe la propriété familiale, qui est aussi la résidence féminine. Cette démarche est tout à fait rationnelle d'un point de vue économique, car elle assure une sécurité en cas de perte d'emploi et dans la perspective de la retraite. De plus, elle permet de rester inscrit dans le réseau ethnique, générateur d'assistance mutuelle, de prestige social, d'emploi urbain....

Cette pratique du ménage éclaté ou de la multi-implantation familiale que nous avons appréhendée par de nombreuses biographies (voir L II-II-A-5 et L II-II-B-4) tend à se développer et remet en cause l'unité statistique du ménage qui ne correspond pas à l'unité de production, de résidence et de reproduction.

Mobilité résidentielle et mobilité socio-professionnelle

En allant plus loin, des chercheurs ont pu corréliser mobilité résidentielle, éclatement des pratiques spatiales, et mobilité socio-professionnelle :

"De fait, la vie d'un individu en Afrique de l'Ouest est fortement marquée par son caractère multispatal : les décisions et les actes individuels s'inscrivent en général en plusieurs lieux de l'espace régional ou supra régional...De même que la migration n'implique pas de rupture réelle, le changement d'activité n'est qu'une manifestation d'un état dynamique permanent" (Dureau, 1987, p. 42).

"It was never correct to divide African labour markets into neat categories -rural/urban, formal/informal. Most workers have always straddled both the rural and urban sector ('circulatory

migration') and the formal and informal sector ('moonlighting') And now, as a result of the deepening economic crisis, that kind of 'doubling' has become more the rule than the exception" (Jamal et Weeks, 1988, p. 289).

"Tant les chercheurs et praticiens du développement que les migrants africains ont ainsi à faire l'apprentissage d'une urbanisation par le bas, dans laquelle des pratiques spatiales éclatées sur plusieurs sites pallient aux insuffisances de chacun d'entre eux" "Des épargnes internationales s'y rapatrient (...) ; des apprentis y font l'expérience de formes souples d'emploi, de futurs placements artisanaux et marchands qu'ils contracteront ou élargiront, dans ces contextes pauvres au gré des dépendants familiaux accueillis dans leurs sillages. Ces villes contribuent à l'éducation tournante d'une jeunesse conduite à faire le lien entre différents points d'appui familiaux, scolaires et professionnels ; des fonctionnaires y déchargent la capitale d'une partie des coûts de formation de la main-d'œuvre citadine ; des émigrés internationaux y transforment les vieilles filières de thésaurisation de leurs parents. (...) Les relations de proximité et de continuité spatiale ne semblent pas y déterminer les choix d'implantation économique et résidentielle de leurs résidents. Le «local» n'y existe pas pour soi, mais s'insère plutôt dans une pratique multipolaire de rapports des migrants à l'espace régional puis national ; la mobilité ne signifie pas nécessairement rupture avec les lieux d'origine ou les étapes antérieures dont la mémoire pratique est conservée par le biais de relations sociales larges. L'apprentissage du centre secondaire semble donc se diversifier tant par la quête d'une promotion sociale «ascendante», que par des replis «descendants» de sécurité (flux scolaires, réfugiés des crises macro-urbaines), tant par le bas de l'échelle sociale (immigrés ruraux, élèves) que par son élite (commerçants autochtones, fonctionnaires mutés, entrepreneurs expatriés)" (Bertrand, 1993, p. 136).

"Le commerce et la migration constituent en effet les supports à cette nouvelle dynamique urbaine : ils déterminent une redistribution spatiale des acteurs sur le territoire ivoirien à travers les circuits marchands et les réseaux migratoires. Ce sont bien souvent les mêmes agents qui s'associent aux déplacements migratoires et à la circulation des marchandises" (Brédeloup, 1989).

b) Diversité des itinéraires pour les artisans de petites villes

"A la fin, je me rendais chez les artisans ; car, si moi, j'avais conscience que je ne savais à peu près rien, j'étais sûr de trouver en eux du moins des gens qui savent beaucoup de belles choses. En cela, je ne fus pas déçu : ils savaient en effet des choses que je ne savais pas et, en cela, ils étaient plus savants que moi."

Platon

Apologie de Socrate

Des corporations composites et hétérogènes

Nous avons procédé à la collecte de biographies et à une enquête (voir annexes) sur les itinéraires résidentiels, familiaux et professionnels d'artisans de quatre petites villes parmi celles de notre échantillon : Badou, Torodi, Keïta et Tamaské (Anié avec seulement trois cas ne peut être réellement incluse).

Le choix des professions s'est porté à la fois sur une activité ubiquiste que l'on retrouve dans l'ensemble des petites villes (couture) et également sur des activités liées aux spécialisations locales ou régionales et à la valorisation de ressources particulières (menuiserie pour Badou, boucherie pour Torodi et Tamaské, métallurgie pour Keïta).

Après prospection dans les quartiers et entretiens avec les chefs de corporations, nous avons retenu des cas représentatifs de la diversité des corporations. Nous avons préféré récolter des fiches biographiques approfondies, plutôt que de sacrifier la compréhension des

modalités d'inscription dans le centre à l'exhaustivité. L'échantillon ne permet donc pas de généraliser les données quantitatives qui en sont issues, cependant ces données permettent de confirmer nombre de tendances déjà identifiées.

	Badou	Torodi	Keita	Tamaské	Anié	Total
Tailleurs	12	14	12	8		46
Couturières	8		2		1	11
Restauratrices		5				5
Bouchers		4		3		7
Forgerons		3	15			18
Menuisiers	11					11
Cordonnier	1					1
Mécaniciens					2	2
Total	32	26	29	11	3	101

Tab. 15 : Distribution des artisans enquêtés par activité et par site

Sur 101 artisans seuls 38 sont originaires de la localité ou de son arrière-pays. Parmi eux, 29 pensent rester définitivement, soit les trois quarts. Mais parmi les 63 allochtones, il y en a encore près de la moitié qui compte s'établir définitivement. Au total ce sont donc 58 artisans qui envisagent leur avenir sur leur lieu de travail actuel et 7 jusqu'à la retraite. Parmi ceux qui envisagent un départ (43), seuls 12 savent que c'est pour rejoindre leur lieu d'origine et 4 pour rejoindre la capitale.

Au Niger, comme au Togo, parmi les biographies d'artisans réalisées par nous, certaines montrent le choix délibéré de la petite ville après un passage par la capitale nationale¹¹⁷ (31), par une grande ville du sous-continent (44) ou par l'étranger (36). Rares sont celles qui établissent une provenance directe de la région, si ce n'est pour certaines corporations traditionnelles d'artisans : forgerons, orfèvres et maroquiniers touaregs de Keita ou bouchers de Tamaské.

Tamaské et Keita se situent dans une région d'émigration et dans une région où le commerce et l'artisanat sont le fait de corporations autochtones. Aussi ces localités n'attirent pratiquement pas d'immigrés provenant d'autres régions, si ce n'est par le biais de la fonction publique. Cela n'exclut pas, pour les autochtones, un parcours complexe et des allers-retours entre la petite ville et l'extérieur, la quasi-totalité des artisans et des commerçants de Tamaské sont passés par le Nigeria au cours de leur carrière.

Mais un phénomène est intéressant à noter. Tamaské en tant que gros marché d'une région sinistrée et en tant qu'agglomération de ruraux qui vivent sur un terroir saturé, est

¹¹⁷ Un bon exemple nous est donné par ces deux tailleurs de 33 et 36 ans, un béninois et un zarma, sans attache locale, qui viennent en 1984 à Torodi après avoir exercé ensemble à Niamey pendant huit ans. C'est la rumeur qui les amène pour " faire des économies, car la vie est moins chère même si la clientèle paie moins ". Quelques mois après leur installation, l'un se marie avec une mère de famille divorcée de Torodi. Leur association se dissout alors sans remettre en cause leur installation dans la ville, désormais séparée

essentiellement un pôle d'immigration. Par contre Keita la voisine, avec les petits emplois induits par la présence de fonctionnaires et par la logistique du projet de développement rural intégré attire, au moins saisonnièrement, des ressortissants de la région notamment dans l'artisanat.

A Badou, les départs sont compensés par l'arrivée de nouveaux artisans et commerçants qui tentent "l'aventure" d'une petite ville promue préfecture en 1981. Sur les 9 menuisiers indépendants enquêtés, 7 sont venus s'installer à Badou durant cette période à partir d'une autre région, c'est également le cas de 8 des 12 tailleurs enquêtés¹¹⁸. Pour les passages par le Ghana voisin, 2 des 11 menuisiers enquêtés et 4 des 12 tailleurs ont connu un tel itinéraire. Kotokoli, Tchamba, Nigérian, Kabye et Ewé, ils avaient tous de la famille au centre lorsqu'ils sont arrivés après l'expulsion de 1969.

Quel ancrage dans la petite ville ?

La moitié des artisans enquêtés est propriétaires de sa résidence, un tiers est locataire et 15 % sont logés gratuitement. La proportion de locataires est légèrement supérieure pour les locaux d'activités. Mais il est vrai que les deux tiers des artisans travaillent sur le même site que leur résidence. Il est remarquable de constater que la totalité des enquêtés, quel que soit leur statut résidentiel, souhaite pouvoir investir dans la construction. Ce type d'investissements n'est pas toujours prioritaire. Pour la moitié des artisans la réalisation est envisagée dans la localité même.

A Badou, où les ressortissants de la localité sont inexistant parmi les 30 artisans et artisanes indépendants enquêtés. Il apparaît que 3 ne disposent que d'un établi ambulant et 22 sont locataires de leur local d'activités, parmi eux 7 menuisiers et tailleurs ont construit un apatam sur une parcelle louée. 20 sont également locataires de leur résidence, dont 14 à proximité immédiate de leur activité. La majorité des 10 propriétaires de leur résidence en loue une partie ; à noter que 5 couturières sur les 8 enquêtées font partie de ces propriétaires.

Les projets ou les souhaits d'investissements montrent un certain attachement au centre et une ambition souvent limitée aux seules améliorations des conditions de vie et de travail : 18 artisans souhaitent construire à Badou pour y résider avec leur famille et éventuellement pour louer. Parmi eux, 11 souhaitent aussi y réaliser un local d'activités, c'est d'ailleurs la priorité pour 3 menuisiers, 2 autres souhaitent au contraire devenir planteurs, tandis que 3 couturières veulent ouvrir une boutique, et 2 posséder un atelier à

¹¹⁸ Les itinéraires résidentiels, professionnels et familiaux peuvent être plus ou moins complexes avant l'arrivée à Badou, mais qu'il s'agisse d'apprentissage, d'emploi salarié ou d'installation à son compte, l'inscription dans la ville s'effectue toujours, sauf dans un cas, à partir d'une antenne ou d'un réseau familial.

Atakpamé ou à Lomé. Seulement 8 artisans désirent construire une résidence dans leur lieu d'origine, dont 5 sont déjà propriétaires à Badou.

c) Les mouvements de retour

G. Sautter a déjà souligné l'ancienneté du phénomène de retour vers les petites villes après un échec ou la survenue de quelques avatars dans la grande ville. Il lie ces mouvements au caractère ambigu de la petite ville et à ses potentialités : "Il existe un mouvement de citoyens âgés ou «repentis», dont une partie revient au village, tandis que d'autres ne dépassent pas, dans ce retour en arrière, la petite ville. Déjà, il y a plus de vingt ans, dans le Centrafrique, une récession consécutive à l'arrêt des grands travaux «provoque, à partir de 1955, un reflux vers l'intérieur, qui s'arrête au chef-lieu administratif du district et ne touche pas les villages d'origine des immigrants». (Leynaud, 1960, p. 12). Le phénomène a été maintes fois signalé depuis. Le caractère «à cheval entre deux mondes» de la petite ville apparaît clairement : c'est le plus bas échelon où puissent se satisfaire les aspirations à la vie urbaine, et le plus élevé où soient disponibles les facilités de survie qu'offre la campagne." (Sautter, 1981, p. 413). C'est aussi ce que constatait Mondjannagni (1982) pour le sud du Bénin lors de ses études des années 70 : "In any case, rural-urban migration remains very flexible. Many rural people return to the countryside after failing in Cotonou, which is the city where sometimes one comes to take a gamble".

Les mouvements de retours sont donc anciens et touchent différents milieux socio-professionnels. Parmi les artisans que nous avons enquêtés, un tiers avait déjà résidé dans la capitale et près de la moitié dans une autre grande ville, un tiers s'était momentanément installé à l'étranger, et enfin un cinquième avait déjà effectué plusieurs mouvements résidentiels d'aller-retour entre la petite ville et un autre milieu. Ces replis ne se traduisent pas par une marginalisation puisque le taux de propriétaires de leurs résidences y est légèrement supérieur à la moyenne (53 % contre 50).

Le contexte de la fin des années 80 et du début des années 90 est celui d'une grave crise qui affecte particulièrement l'appareil d'État et l'économie urbaine. Les mouvements d'«exode urbain» prennent donc une autre dimension et touchent dorénavant des citoyens intégrés. Jamal and Weeks (1988 cités par Baker, 1990) soulignent que les revenus de la plupart des classes urbaines ont considérablement décliné. Parallèlement les emplois du secteur formel n'apparaissent plus comme une garantie de prospérité et de stabilité. Un glissement du secteur formel au secteur informel s'est opéré pour nombre de citoyens. Pour certains il s'agit d'un repli qui leur permet de mettre en valeur leur compétence en tant que médiateur entre l'administration et la société, sous la forme d'une activité de service.

Les petites villes apparaissent comme des lieux où cette fonction de médiation entre société civile et monde bureaucratique est exacerbée, voir le cas de Kita (Hopkins, 1979) déjà évoqué. Par ailleurs, pour une éventuelle reconversion d'hommes habitués au monde de la fonction publique et des grandes entreprises dans le commerce ou la petite production marchande, la petite ville pourrait constituer un milieu où les nouvelles "situations d'incertitudes"¹¹⁹ dans lesquelles ils sont plongés sont minimisées. En effet, les hommes citadins, auparavant davantage insérés dans des activités salariées "à statut", sont massivement confrontés à ces "situations d'incertitude", alors que les femmes dans leur majorité en ont une expérience plus ancienne, acquise dans l'économie concurrentielle des activités commerciales et de la petite production marchande. Aussi, la question se pose de savoir si la petite ville ne peut pas constituer un milieu de (re ?) déploiement de la petite production marchande masculine. Les hommes pouvant y trouver un milieu moins "incertain", plus "maîtrisable", pour y développer des activités artisanales et commerciales. Le profil type du "retourné" de petite ville serait alors plutôt un homme, ce qui pourrait avoir des conséquences sur les structures économiques et démographiques, avec un développement de certaines activités artisanales (services de réparation, tailleurs au détriment des couturières) et des concurrences socio-sexuelles aiguës sur les activités commerciales.

Il s'agit là d'hypothèses qui devront être testées ultérieurement, elles sont nées des réflexions de Marc Le Pape et de l'observation de quelques cas.

3- Une pluriactivité généralisée

L'activité principale du chef de ménage est souvent complétée par une ou des activités secondaires. Le statut d'agriculteur est ainsi très ambigu et ne reflète pas la même réalité que dans un village. Lors d'une étude menée par la SCIC en 1986 dans trois villes secondaires mauritaniennes, dont deux petites (Kiffa et Aïoun el Atrouss), à la question : "êtes vous agriculteur ?" 185 des 1 000 chefs de ménage répondaient oui. Avec le même échantillon, à la question : "Quelle est votre profession ?" 46 répondaient agriculteur ! Sur les 185, 106 déclaraient exercer une autre activité, pour la plupart dans les domaines du commerce (32), des services (32) et de l'artisanat (16).

Dans ces petites villes, comme dans celles des régions méridionales de l'Afrique de l'ouest¹²⁰, l'agriculture est une activité largement pratiquée par l'ensemble de la population à

¹¹⁹ Voir note 93.

¹²⁰ Nous avons relevé le phénomène au Togo, à Badou au coeur d'une région de plantation forestière. La quasi totalité des artisans enquêtés s'adonne à l'agriculture. Cela, sous la forme, soit d'un jardin ou d'un champs qu'ils entretiennent avec leur famille ou leurs apprentis, soit d'une véritable exploitation avec salariés agricoles, dont la surveillance les occupe pendant une partie de la semaine. Enfin, certains investissent dans la plantation de café.

des titres divers. Au Niger, il s'agit d'une constante : à Torodi en 1985, les parcelles de cultures de contre-saison sont majoritairement détenues par des fonctionnaires ; à Dogondoutchi, en 1968, sur les 142 commerçants dénombrés, seuls quelques boutiquiers pouvaient se dispenser de cultiver ; en 1991 à Keïta, les fonctionnaires et les commerçants dominent la très rémunératrice culture d'oignons. La pluriactivité revêt donc différents aspects, moyen de survie pour les uns, elle est une opportunité supplémentaire pour d'autres, qui développent de véritables exploitations agricoles avec recours au salariat.

A Dadjia (Togo), une enquête a été menée en 1987 par Y. Marguerat (1994) auprès des salariés d'une usine textile en voie de fermeture. Il en ressort que plus des trois quarts s'adonnent à l'agriculture (65 % de ceux qui résident à Atakpamé, ville moyenne voisine de 15 km) en marge de leur activité principale. Remarquons que le taux est plus élevé pour les agents de maîtrise (79 %) que pour les ouvriers (75 %). S'il est très rare que ces ouvriers-paysans mettent en valeur plusieurs champs (69 % en ont un seul et 24 % deux), en revanche plus de la moitié se font aider de manœuvres (56 %). L'auteur conclut son étude sur une interprétation de la perception de la localité par ses habitants : "Il se dégage donc très nettement l'image d'une agglomération favorisée par la proximité du lieu de travail, ainsi que l'abondance des terres agricoles disponibles pour compléter son revenu, mais handicapée par de gros problèmes d'infrastructures. Ni par ses équipements, ni par sa vie sociale, Dadjia n'est perçue comme une ville digne de ce nom. Le village originel a grossi, mais, pour ses usagers, il est resté un village."

Une étude, menée en 1991 (Holm, 1992) auprès des immigrants d'une petite ville tanzanienne de 15 000 habitants : Makambako, révèle que 6 chefs de famille sur 10 sont agriculteurs, qu'un tiers est commerçant, un quart manœuvre agricole salarié et 5 % fonctionnaires. Par contre plus de 80 % des épouses ont une activité agricole et 15 % une activité commerciale, enfin 12,5 % sont des salariées agricoles. Outre cette pluriactivité des ménages, près d'un chef de famille sur quatre exerce une activité secondaire, commerce et agriculture étant la combinaison la plus fréquente (64, 5 %). Moins de 3 % de leurs épouses sont sans activité, plus de 80 % cultivent et une sur cinq exerce même une double activité.

Parmi les artisans que nous avons enquêtés, plus de 80 % pratiquaient une activité secondaire agricole et près de 20 % une activité commerciale. La totalité des épouses de ceux de Badou (sur 24 enquêtés tous sauf un étaient mariés, dont deux avaient deux femmes) exerçaient une activité rémunératrice dans la restauration (préparation de plats, de poisson fumé et boulangerie) ou dans le commerce sur le marché. Certaines cumulant cette activité avec l'entretien d'un champs. Par contre, parmi les épouses des tailleurs des trois petites villes nigériennes, la pratique d'une activité rémunératrice était minoritaire. Sur 33 tailleurs, 24 étaient mariés dont deux avec trois femmes et deux avec deux. Au total donc 30

épouses et seulement 12 qui exerçaient une activité, dont trois uniquement agricole et les neuf autres dans le petit commerce (2), l'artisanat (1) et surtout la restauration.(6). Parmi la douzaine de couturières permanentes enquêtées, deux étaient divorcées, les époux des autres étaient fonctionnaires dans la majorité des cas (6 dont cinq enseignants), artisan, chauffeur, agriculteur et travailleur agricole pour les quatre restants.

Mise à part l'exploitation de champs ou de jardins, pratiquée par la grande majorité des ménages de petites villes, la pluriactivité des unités familiales relève le plus souvent de petites activités informelles et surtout occasionnelles, donc difficiles à identifier. Pour une couturière avec pignon sur rue mariée à un fonctionnaire, combien de couturières occasionnelles à domicile épouses de chauffeurs ou de petits commerçants ? Pour une gargote, combien de vendeuses de beignets ?

Chaléard et Dubresson (1989) pour la Côte-d'Ivoire remarquent : "Dans «les villes de l'intérieur», les actifs sont en grande majorité des indépendants, aides familiaux et apprentis et plus de la moitié des emplois sont fournis par des établissements artisanaux, sédentaires ou non". Dans un ouvrage consacré à la décentralisation industrielle et à l'industrie de petite échelle ("small scale industry") au Ghana, Thomi et Yankson (1985) montre que pour les très petits centres (5 000 à 10 000 hab.), les fabrications alimentaires et l'administration sont surreprésentées parmi les activités non agricoles, alors que pour les agglomérations de 10 à 20 000 hab., c'est le commerce de gros qui est légèrement surreprésenté (Tab. 16). Mais, quelles que soient les légères différences de structure, l'«informalité» des activités des villes secondaires tendrait à se développer. Le concept de "Petty Commodity Production", qualifiant le mode de production et de subsistance qui se développe parallèlement à la "marginalisation" des économies africaines, a été développé et appliqué par Gould et Mickels (1990) dans la province zambienne de Luapula et son chef-lieu, Mansa. Ils le définissent ainsi : "La production mise en marché se combine avec l'autoconsommation, le travail n'est pas salarié et provient des ressources familiales. Le "petty commodity producer" possède ou contrôle ses moyens de production, mais ses moyens de subsistance sont partiellement médiatisés par le marché. En d'autres termes, le "petty commodity producer" consomme sa propre production mais ne peut pas produire tout ce qu'il voudrait consommer." (p. 229)

Dans ce contexte, la distinction emplois de base/emplois domestiques n'est pas opérante puisque l'activité des individus, et à fortiori des ménages, repose souvent sur les deux types à la fois. La proportion souvent avancée, de 60 actifs sur 100 travaillant pour les besoins des autres (de 55 pour les petites villes à 65 pour les grandes métropoles selon P. Claval, p. 348) en milieu urbain des pays développés, n'a donc ici pas de sens. A Jasikan,

dans le lotissement pour fonctionnaires certains bungalows sont ornés d'un grand four de boulangerie !

Type of Non-Farm Units in the Four Categories of Centres

	very small towns (A)	medium small towns (B)	small medium towns (C)	medium sized towns (D)	total
1. Manufacturing (food)	20.1 (546)	14.8 (539)	10.8 (632)	5.6 (65)	13.4% (1782)
2. Manufacturing (clothes)	9.2 (250)	10.0 (364)	10.7 (626)	9.1 (105)	10.1 (1345)
3. Manufacturing (diverse)	7.6 (207)	7.5 (272)	7.3 (429)	6.6 (76)	7.4 (984)
4. Retail trade	46.4 (1258)	53.1 (1936)	49.5 (2898)	57.4 (661)	50.6 (6753)
5. Business services	1.7 (47)	1.3 (49)	1.8 (105)	1.6 (19)	1.6 (220)
6. Government Administration	5.8 (157)	3.3 (119)	3.9 (227)	5.4 (62)	4.2 (565)
7. Repair services	7.7 (210)	8.6 (312)	14.2 (831)	12.2 (140)	11.2 (149)
8. Government, Buying, Distribution	1.5 (40)	1.2 (43)	1.6 (95)	2.1 (24)	1.5 (202)
9. Others	0 (1)	0.2 (9)	0.2 (9)	—	— (19)
10. Total	100 (2716)	100 (3643)	100 (5852)	100 (1152)	100 (13363)

- . The centres were divided into four groups for this analysis
- very small centres (i.e. those with population of 5,000 – 9,999)
There were 13 centres of this size
 - medium small centres (population between 10,000 – 19,999)
There were 13 centres in this group
 - small medium (20,000 – 49,999)
There were 9 centres in this group
 - medium (over 50,000)
One centre

Tab. 16
(Thom et Yankson, 1985)

4- Une “petite bourgeoisie intellectuelle et marchande”

Entre les groupes animés par une stratégie de survie et l'élite économique se situe une “petite bourgeoisie”. Ses frontières sont floues. On peut tenter de la définir par certains signes extérieurs d'aisance relative : propriétaire de sa résidence, le petit bourgeois, s'il n'est pas planteur, dispose de quelques champs mis en valeur par la main-d'œuvre familiale ou à l'occasion par quelques manœuvres. Se déplaçant en cyclomoteur, le petit bourgeois accroît progressivement son patrimoine foncier et immobilier sur place, mais l'un de ses objectifs principaux est d'assurer la scolarisation et la formation de ses enfants.

Il s'agit d'une catégorie hétérogène, les filières d'accès sont variées, tant sur un plan géographique que social. Nous proposons trois sous-catégories :

Les petits notables, chefs de communautés

Situés à la périphérie du pouvoir local urbain, les chefs de communautés sont, pour la plupart, déjà des notables. Leur rôle politique et économique est souvent à l'image de celle de la communauté qu'ils représentent et dont ils peuvent tenter de s'éloigner pour se rapprocher du “centre”.

L'itinéraire de l'actuel chef de la communauté éwé de Badou est exemplaire. Venu seul dans le Litimé en 1949, il s'installe comme planteur métayer. Après quelques années et son mariage avec une femme éwé, il devient propriétaire, prend à son tour des métayers et décide de s'installer à Badou en 1956. Il fait donc construire dans l'actuel quartier d'Outisibé. Toujours planteur, il estime que la scolarité de ses enfants est ainsi facilitée. De plus sa femme boulangère peut dorénavant vendre sur le marché la production du beau four en terre cuite qui trône dans leur concession. Notable de sa communauté, il devient représentant de celle-ci en 1972.

Le chef kabyé d'Anié représente tous les colons de son ethnie installés dans la région, mais ce jeune chef a vécu l'héritage de la charge, à la mort de son père en 1984, comme une fatalité. Il a en effet dû revenir de Lomé où il était employé aux usines de fabrication de chaussures Bata. La fréquentation des anciens de sa communauté et les tournées en cyclomoteur ne l'empêchent pas de regretter la vie métropolitaine !

Inversement, le chef kabyé de Badou présente le cas d'un rural devenu citadin, sans déménagement ! Métayer, il est venu s'installer il y a 30 ans, après un séjour au Ghana. Il résidait alors dans une ferme à proximité de la localité. Celle-ci est aujourd'hui dans le tissu lâche du quartier Lom Nava, et donc englobée dans l'agglomération. La charge de chef lui incombe en tant que doyen de sa communauté, mais il est totalement marginalisé par rapport à la vie citadine à laquelle il ne participe pas. Ce chef là n'est vraiment pas un petit bourgeois.

Le représentant des akposso d'Anié, sans être marginalisé ne peut être considéré comme une figure bourgeoise. Menuisier-cultivateur, son insertion a été progressive et son mode de vie est très simple. Il ne cherche qu'à entretenir de bonnes relations avec les autochtones en restant en dehors de la querelle qui les oppose à la chefferie d'un village akposso voisin.

Les représentants de groupes dominés peuvent aussi tenter d'intégrer le profil du petit bourgeois. Le chef de Pingona, le village suburbain de Torodi, est venu s'installer en bord de route sur le finage de son village. Cultivateur et éleveur, il peut ainsi stocker du bois de chauffe pour l'approvisionnement de Niamey, en employant des manœuvres qui utilisent ses deux charrettes. Par ailleurs, il est depuis 1990 (date à laquelle il a hérité de la charge de chef), le gardien du forage d'un projet de

développement situé à côté de sa résidence. La prise de distance géographique avec le village dont il est le représentant ne l'empêche pas de s'insurger contre le lotissement et le bornage d'une partie des concessions du village, dont les propriétaires sont sommés de régulariser leur situation en achetant les lots

Autre cas de distinction et d'éloignement par rapport à la communauté représentée : le chef de l'importante communauté kotokoli de Badou. Il n'a jamais résidé dans le Zongo alloué en 1950 à son groupe ethnique, il a construit une villa sur les hauteurs voisines où son élevage de pintade et de dindons prospère

Le "patronat" local

La sphère de l'artisanat et de la petite production marchande génère également des "petits bourgeois".

Outre les deux mécaniciens d'Anié déjà évoqués, qui ont développé le GIPATO et tentent d'encadrer l'artisanat local en bénéficiant de financements extérieurs, quelques figures sont remarquables :

Un tailleur de Badou, originaire du plateau akébou voisin, a d'abord transité par Lomé avant de s'installer au chef-lieu de préfecture. Durant les quinze années passées à Lomé, d'abord apprenti puis tailleur indépendant, il venait régulièrement dans la Litimé pour travailler sur la plantation de son oncle, métayer devenu propriétaire. Lorsque celui-ci lui donne un terrain de culture, il décide de venir s'installer à Badou. En quelques années (de 1985 à 1990), il passe de trois machines à coudre à cinq, loue un atelier plus grand et mieux placé et prend des apprentis. Du côté des activités agricoles, il cultive des produits vivriers, de la banane, du maïs, du taro et du manioc, tandis que sa plantation de cacao issue des opérations de "rénovation" initiées par la SRCC commence à rendre en 1990. Son temps de travail est partagé entre les deux activités, l'exploitation agricole l'occupant le plus. Il a déjà fait construire une maison au village (Kougnohou la nouvelle sous-préfecture de l'Akébou), mais souhaite devenir propriétaire à Badou, où il a déjà acquis deux lots et où il souhaite que ses deux jeunes enfants soient scolarisés, comme son neveu qui vit chez lui. Si sa plantation donne bien, il envisage tout de même de retourner en "ville" et d'y faire le commerce des pagens dans son atelier (Atakpamé ou Lomé).

L'inventeur de Torodi, Alzouma Issa est un personnage haut en couleur. Ses expressions et son accent traduisent son long passé ghanéen où il est né de parents gourmantché émigrés. Sa formation technique le conduit à des emplois de manœuvres d'abord en Côte-d'Ivoire puis au Niger, après quelques déconvenues il décide de s'installer à Makalondi (le village familial originel) chez un garagiste. Dès lors, il peut continuer à réaliser quelques maquettes et quelques inventions, dont le fleuron est sa machine à battre le mil. Ces inventions lui valent des prix et des diplômes décernés au festival de Niamey en 1983 et à l'exposition industrielle de 1989, ainsi qu'un voyage d'étude à Dakar et au Nigeria. Mais surtout ces distinctions lui ont permis d'obtenir le soutien d'un projet financé par l'USAID pour l'encadrement des artisans entrepreneurs. Cette aide lui a permis d'acquiescer un groupe électrogène et d'ouvrir son propre atelier de ferronnerie où il fabrique essentiellement des charrettes et des lits. Le développement de son entreprise et surtout la fabrication de ses prototypes ne sont pas au rendez-vous, aussi la rupture est consommée avec le projet qui n'a pas été remboursé de ses prêts, mais aussi avec le village de Makalondi, "hostile à ses projets modernistes". Il est maintenant installé à Torodi, toujours à la recherche de financements qui lui permettraient de substituer une entreprise industrielle à son atelier de ferronnerie !

Les salariés entre "formel" et "informel"

Des petits fonctionnaires à la recherche de "la qualité de la vie"

Certains fonctionnaires implantés en petite ville y trouvent des conditions de vie et d'installation moins onéreuses et moins contraignantes que dans les plus grandes villes. Il n'est d'ailleurs pas rare d'en retrouver implantés dans des quartiers irréguliers¹²¹.

En fait, ces salariés trouvent dans les petites agglomérations, les moyens d'un mode de vie conforme à leurs aspirations. C'est ce que montrait en 1970 J.-L. Boutillier en observant les comportements socio-démographiques de la population de fonctionnaires du "centre urbain secondaire" de Bouna en Côte-d'Ivoire. Il constatait que dans ce milieu semi-urbain, les petits fonctionnaires avaient tendance à se comporter en notables de villages et à prendre femmes, alors que les fonctionnaires de niveaux supérieurs se conformaient davantage au modèle acculturé de leur niveau socio-éducatif. Il concluait : "Dans les grandes villes, l'entretien d'une famille nombreuse nécessite des moyens importants, notamment pour l'habitat et la nourriture, la polygamie représente une charge ressentie comme très lourde : la tendance à la diminution de la taille du groupe familial est certaine et elle ira probablement en s'accroissant. Dans les petites villes, au contraire, le logement et la nourriture posent des problèmes qui sont résolus au moins partiellement de façon traditionnelle : le terrain est le plus souvent gratuit et la construction bon marché ; femmes et filles peuvent exploiter un petit champ, vendre ou revendre des produits vivriers sur le marché." (1972, p. 374). Vingt ans plus tard la polygamie semble beaucoup plus rare dans la petite fonction publique, mais le milieu petite ville avec ses facilités est toujours attractif. Cependant, les fonctionnaires ne maîtrisent pas (ou rarement) leur affectation, aussi certains installent femmes et enfants dans un centre scolaire qui sera leur base familiale.

Un bon exemple nous est donné par ce fonctionnaire akposso originaire de Kessibo. Père de cinq enfants et marié à une Moba de Dapaong, il est en poste à Kara à la Direction Régionale du Développement Rural. Il vient de construire une petite maison en semi-dur à Badou dans le quartier périphérique de Lom-Nava. Elle est édifiée sur un lot accessible seulement par sentier, mais à proximité de la future (et hypothétique) déviation routière par le sud, dont il connaît le projet. Cette maison peu onéreuse présente l'avantage de se trouver au chef-lieu de sa région d'origine, à proximité de services nombreux, scolaires notamment, et déjà un peu éloignée du village familial où il possède également une maison. Pour l'instant sa femme vit à Badou en permanence avec quatre enfants. L'aîné réside avec lui à Kara, il revient à Badou pour les vacances en attendant qu'il puisse y prendre sa retraite.

¹²¹ A Keita, un garde républicain et un ancien receveur des postes révoqué ont chacun fait construire une maison en banco améliorée en dehors du lotissement, dans le quartier spontané qui s'étend aux abords du kon

Alodzissode ou le repli sur la ville d'adoption familiale

Le cas d'Aladzissodé, jeune enseignant contractuel au lycée de Badou est doublement intéressant :

D'une part, il est issu de la communauté immigrée ouatchi, originaire de la région d'Afagnagan dans le sud-est du pays. Sa propre famille (voir annexes) illustre la variété des formes d'ancrage et de relations avec la région d'origine. En effet, venus au départ pour travailler sur les plantations comme métayers, les parents et parentes de Yaovi Alodzissodé se retrouvent dans les hameaux de culture, aussi bien qu'au chef-lieu en passant par les marchés frontaliers, alors que certains sont retournés au "pays". Outre l'agriculture, les ressortissants de la région d'Afagnagan pratiquent aussi le commerce et l'artisanat, les femmes s'étant faite une spécialité de la préparation et du commerce du poisson fumé. Une génération de voisinage et les liens à la chefferie (Kondé, le second arrivant dans la région était le métayer du chef Eglomassé II) ont permis à cette communauté d'établir des liens solides avec les autochtones. Liens scellés notamment par deux mariages, dont celui de la fille du premier arrivant (Anlongan) avec Dentey, gros planteur akposso, frère d'un procureur, ex-député de la circonscription.

Yaovi Alodzissodé présente également le cas d'un individu de formation supérieure replié en petite ville. Après des études démarrées à Badou et poursuivies à Kpalimé et Atakpamé, il est titulaire d'un bac et devient professeur vacataire de physique à Lama Kara en 1979. Mais il préfère tenter de décrocher un diplôme universitaire. Après une année infructueuse en agronomie, il réussit une Licence en Géographie; Lors de l'année de maîtrise, il se met à chercher un emploi de manœuvre sur Lomé, c'est un échec, aussi décide-t-il de se replier en province et d'y développer une activité commerciale. Il collecte le charbon de bois dans l'Adélé depuis Kpagala, où il a de la famille, et le revend ensuite en bord de la route nationale 1 aux camions de retour du Burkina Faso qui se rendent à Lomé. Il est ensuite aidé par la propriétaire d'un dépôt de bois de Lomé pour importer des planches depuis l'Adélé. Il achète des chargements en provenance du Ghana ainsi que du bois togolais, abattu sans autorisation et déclaré ghanéen, et l'achemine jusque dans la capitale. L'activité est rémunératrice (20 000 f de bénéfices par voyage et au moins deux voyages par mois) mais risquée, car les forestiers togolais veillent. La commanditaire lui conseille de se rendre à Badou pour continuer ce commerce. Il hésite car il y est très connu, mais finit par s'y rendre et rejoindre par la même occasion son épouse qui vivait avec sa mère. L'importation du Ghana étant de plus en plus difficile et les abattages de plus en plus contrôlés du côté togolais, il cesse rapidement cette activité. Il se consacre pendant deux ans à la construction de deux maisons et à la gestion des champs familiaux : notamment deux plantations de cacao sur lesquelles travaillent des métayers, il décide d'en abattre une pour la réaffecter aux cultures vivrières. Parallèlement son épouse prépare et vend des poissons fumés. En 1989, il retourne vers la fonction publique et devient professeur vacataire d'histoire-géographie au lycée de Badou, sans espoir de titularisation contrairement à ce qu'il pouvait escompter dix ans plus tôt. En 1990, il fait construire pour sa femme une boutique de quartier mais il doit momentanément renoncer au projet d'ouverture après le vol du stock initial. Toujours attiré par la capitale où il est inscrit en maîtrise, il loue une chambre double dans un quartier périphérique. Elle lui sert de pied à terre dans la capitale. Le logement est occupé en permanence par de jeunes parents d'Afagnagan, qu'il aide ainsi dans leurs études, car ses liens au village d'origine continuent d'exister malgré le divorce de ses parents et son implantation définitive à Badou.

Le gérant de la station B.P. d'Anié ou le double ancrage

Le gérant de l'ex-station B.P. d'Anié est à la fois un témoin de l'histoire commerciale d'Anié et l'exemple type d'un entrepreneur ubiquiste qui répartit sa résidence, sa famille et ses investissements sur deux localités : une petite ville dynamique où il a exercé l'essentiel de son activité professionnelle et son bourg d'origine, aujourd'hui situé à l'immédiate périphérie de la capitale.

Né en 1934 à Agoényivé, il y travaille dans une boutique privée puis part à Anié en 1952. Il est employé auprès du gérant de la succursale des Établissements Rabe. Il s'agit d'une factorerie qui achète le coton par un réseau de collecteurs et vend des produits d'épicerie, de l'essence, des boissons et des tissus. La compagnie R. Eychemme dont la base est à Atakpamé et qui est associée à l'UNICOMER reprend la factorerie Rabe d'Anié en 1955. Tete Agbekogni part alors pendant un an à

Kpalimé chez un parent pour travailler dans le commerce du café et du cacao. En 1956, il retourne dans les établissements R. Eychenne, cette fois comme magasinier de produits pétroliers à Atakpamé. Un an plus tard, il prend la gérance de l'agence d'Anié dont le patron est promu à Atakpamé où le commerce est plus actif notamment grâce au café et au cacao. A cette époque six boutiques sont installées sur le lotissements commercial qui borde le marché d'Anié, les établissements R. Eychenne en détiennent deux. La première ferme dès 1957 et la seconde dix ans plus tard, victimes de la mauvaise conjoncture sur le coton et du mouvement général de recul des circuits de traite sur les grandes villes. A partir de 1967, la seule activité de Tete Agbekogni est la gérance de la station essence B.P. d'abord sous couvert des établissements Eychenne puis directement avec la firme pétrolière. Depuis 1969, il subit la concurrence d'une station Mobil, (une station Schell avait fermé en 1956). En 1985 il est acculé à la faillite consécutivement à un problème de fuite de ses cuves qui n'avait pas été détecté et qui a laissé sceptique la compagnie qui "refusait de l'aider". Il est maintenant détenteur de deux lots près du grand marché et espère que la B.P., qui lui a demandé de trouver un nouvel emplacement, va lui accorder une concession et l'aider à s'installer. Durant toutes ces années, il a entrepris une double implantation. A Anié, il a une épouse originaire de la localité, elle vit dans une grande concession de la périphérie qu'il a bâti en 1968 et régularisé depuis, en achetant à posteriori deux lots bornés. Sur les neuf enfants qui résident à Anié deux sont en âge de travailler : l'une est coiffeuse et a épousé le fonctionnaire propriétaire de l'hôtel qu'elle cogère, son frère l'aide en "bricolant". Par ailleurs, il a fait construire dans sa concession familiale des pétrins qui nécessitent l'emploi permanent d'un mitron depuis 1981. Cette activité parallèle est plus sûre et rémunératrice que les champs de vivrier (maïs, haricot, arachide) qu'il a tenté de mettre en valeur par trois fois, mais sans jamais arriver à "contrôler la main-d'œuvre". Par contre, il pratique l'agriculture à Agoényivé où son père était cultivateur et où il est un notable. En 1972, il devint adjoint au chef de la localité, à partir de cette époque et surtout depuis la mort de son père en 1983, sa résidence principale est dans sa localité d'origine où il a épousé deux femmes boulangères pour lesquelles il souhaite aussi réaliser un pétrin. Il est également propriétaire de deux taxis qui font la navette avec Lomé, l'un a été récemment acheté par un fils émigré en Allemagne. Il exploite donc les ressources du marché local périurbain, mais ses projets de constructions sont toujours dirigés vers Anié où il dispose de plusieurs lots.

On le voit la notion de "petite bourgeoisie" en petite ville est susceptible de regrouper des individus d'origines variées, rassemblés avant tout par un mode de vie. Nombre de commerçants évoqués précédemment peuvent relever aussi de ce groupe social. Le mouvement de retour vers les petites villes, s'il s'amplifie chez "les diplômés", renforcera certainement cette catégorie, à l'image de Alodzissodé.

Il semble que cette petite bourgeoisie, attentive aux opportunités économiques qu'offrent les activités agricoles de l'arrière-pays, et souvent initiée aux rouages de l'administration, du commerce et de la gestion, constitue la population cible d'une nouvelle génération de projets de développement rural. Ces projets à la logistique légère veulent stimuler d'éventuels entrepreneurs agricoles par une aide technique appropriée et des formules de crédit alternatives. Le cas de la vallée du Sénégal (Nuttal, 1989 ; Miroux, 1991), montre le rôle joué par les immigrés, mais aussi par la petite bourgeoisie des centres semi-urbains, dans la mise en place de tels projets.

III. Un système social et spatial

A. La genèse des sociétés urbaines et la genèse du paysage

1- La complexification des sociétés locales

a) Étapes de la ségrégation ethnique/sociale et de la dissociation activités/résidences à Badou

Des structures socio-ethniques déjà complexes

La population de Badou présente une structure sociale complexe traversée de nombreux clivages, l'un des principaux relève des origines ethniques (Tab. 17). Ainsi en 1981, quatre groupes constituent l'essentiel de la population du centre :

- Les communautés musulmanes originaires du centre-nord, essentiellement kotokoli, qui avec plus de 2 200 individus, regroupent 27 % de la population du centre. Ces populations sont largement spécialisées dans le commerce et sont surreprésentées dans la place centrale du Litimé, puisqu'elles ne représentent que 9% des ruraux de la préfecture. Autrement dit, le quart des ethnies musulmanes togolaises de la préfecture habite Badou, alors que la ville regroupe 8 % de la population de la circonscription. Il est possible de rattacher à ce groupe les 300 Nigériens et Haoussa, également surreprésentés au centre, (67 % de la communauté de la préfecture résident dans son chef-lieu). Enfin, une part des 320 Nigériens et Béninois a des affinités avec ces communautés, sur un plan religieux, professionnel et résidentiel. En effet, ces différentes populations constituent l'essentiel des 3 300 habitants des Zongo de Badou ; soit 44 % de sa population en 1981 (Tab. 18).

- Les Akposso, avec près de 1 700 individus, représentent un peu plus de 20 % des habitants. A noter que les autochtones : Akposso, Akébou (50 % de la population de la Wawa) sont très sousreprésentés dans leur capitale administrative, qui n'en regroupe que 4 %. Ils résident dans tous les quartiers, mis à part les Zongo, mais constituent la quasi totalité des 1 300 habitants de Badou Djigbé, seul quartier majoritairement féminin.

- Les ressortissants du sud du pays : les Ewé, Fon, Ouatchi et Mina, soit 22 % de la population avec 1 750 individus, dont 1 500 pour le seul groupe éwé. Les contrastes professionnels sont très importants au sein de cette communauté répartie dans les différents quartiers non musulmans et non autochtones de la ville.

	Citadins de Badou		Ruraux de la Wawa		Cit/Rur
	hab	%	hab	%	
AKPOSSO	1 621	20	21 894	22	7
AKEBOU	152	2	28 662	28	1
<i>T 1: Autochtones</i>	<i>1 773</i>	<i>22</i>	<i>50 556</i>	<i>50</i>	<i>4</i>
KOTOKOLI	1 898	23	8 200	8	23
TCHAMBA	299	4	902	1	33
BASSILA	17	0	262	0	6
<i>T 2: Mus, Centre N</i>	<i>2 214</i>	<i>27</i>	<i>9 364</i>	<i>9</i>	<i>24</i>
HAOUSSA	82	1	41	0	200
NIGER	219	3	408	0	54
<i>T 2 Bis: Mus, Niger</i>	<i>301</i>	<i>4</i>	<i>449</i>	<i>0</i>	<i>67</i>
EWE	1 512	19	14 109	14	11
ADJA	21	0	98	0	21
FON	33	0	131	0	25
OUATCHI	44	1	399	0	11
MINA	134	2	210	0	64
<i>T 3: Sud forte d</i>	<i>1 744</i>	<i>22</i>	<i>14 947</i>	<i>15</i>	<i>12</i>
YORUBA	41	1	19	0	216
NAGO	61	1	73	0	84
<i>T 3 Bis: Sud Nigéria</i>	<i>102</i>	<i>1</i>	<i>92</i>	<i>0</i>	<i>131</i>
BENIN (T2,T3)	291	4	2 960	3	10
NIGERIA (T2B,T3B)	30	0	269	0	11
GHANA	61	1	2 998	3	2
KABYE	929	11	14 841	15	6
LAMBA	10	0	321	0	3
LOSSO	134	2	592	1	23
TAOULAMBA	3	0	106	0	3
<i>T 4: Nord forte d</i>	<i>1 076</i>	<i>13</i>	<i>15 860</i>	<i>16</i>	<i>7</i>
ANA	186	2	881	1	21
ANYANGA	20	0	84	0	24
ADELE	20	0	87	0	23
<i>T 5: Centre</i>	<i>226</i>	<i>3</i>	<i>1 052</i>	<i>1</i>	<i>31</i>
BASSAR	61	1	497	0	12
GOURMA	47	1	9	0	522
TCHOKOSSI	26	0	10	0	260
KONKOMBA	5	0	37	0	14
MOBA	35	0	146	0	24
<i>T 6: Savane</i>	<i>174</i>	<i>2</i>	<i>699</i>	<i>1</i>	<i>25</i>
AUTRES	119	1	2 222	2	5
TOTAL	8 111	100	101 468	100	8

Tab. 17 :
Origines de la population en 1981

- les ressortissants des régions nord densément peuplées : les Kabye et les Losso. Avec environ 1 000 individus et 13 % de la population, il s'agit d'un groupe important mais tout à fait minoritaire, qui est davantage représenté dans le milieu rural régional (16 % de la population rurale de la préfecture).

QUARTIER	1981		1992		
	HABITANTS	%	ELECTEURS	%	Estimation Pop
BADOU DJIGBE	1 311	17	958	20	2 108
dont : Alakpatadi	338		337		741
Aluna	973		245		539
Ekitedjoe			376		827
ZONGO	3 279	44	1 895	39	4 169
dont : Aledjo Zongo			757		1 665
Kotokoli Zongo			598		1 316
Préfecture			157		345
Djida			383		843
OUTISIBE	1 104	15	469	10	1 032
dont: Coin de Paris	451				
Ahlomado	653				
IKPABE	1 216	16	764	16	1 681
LOM-NAVA	626	8	723	15	1 591
<i>TOTAL</i>	<i>7 536</i>	<i>100</i>	<i>4 809</i>	<i>100</i>	<i>10 580</i>

Sources : 1981, Recensement Général de la Population et de l'Habitat (Résultats provisoires, les plus satisfaisants pour le décompte par quartier) ; 1992, Recensement électoral. (Estimation de la population : Nb d'électeurs * 2,2)

Tab. 18 :
Poids démographique des quartiers de Badou

Le facteur ethnique trouve une traduction spatiale, mais il ne peut à lui seul rendre compte des clivages qui traversent la société urbaine locale. L'ancienneté de l'arrivée et la nature de l'activité sont autant de facteurs de différenciation sociale, voire de ségrégation spatiale. C'est donc dans la genèse et la dynamique de la formation sociale que se trouve les clés de son fonctionnement contemporain.

Jusqu'au début des années 1950 : Complexification d'un bourg.

Badou est alors le chef-lieu d'une région de plantation en pleine expansion, de 1949 à 1959 la population du Litimé est multipliée par 5, celle de Badou par 6, avec une croissance annuelle de près de 20 %. La région voit arriver des métayers d'origines diverses, qui vivent surtout dans les hameaux de la plaine et rarement dans les principaux villages du piémont¹²². Arrivent également des commerçants qui se partagent entre les trois marchés de Badou, Tomégbé et Maflou (Cornevin, 1955), mais les succursales des factoreries (U.A.C., J. Holt,

¹²² Au recensement de 1949, les "originaires du Sud" constituent 18 % de la population de Badou (181 sur 1 006 hab.), et vivent essentiellement dans les "copés" du finage, tandis qu'ils constituent près de 25 % de la population du Litimé et sont même majoritaires à Kpété Béna

S.C.I.A.) s'installent au chef-lieu. Tous les fonctionnaires sont à Badou et le centre s'enrichit d'institutions d'encadrement, auparavant privilège d'autres centres du Litimé (mission évangélique, d'abord à Kessibo ; mission catholique, qui vient compléter celle de Tomégbé réputée pour son école, son dispensaire et sa maternité ; dispensaire public, qui s'installe dans une ancienne boutique en 1945, après un passage par Kessibo).

Ainsi le centre s'étend et la population se diversifie. Outre le quartier originel qui s'enrichit momentanément de populations allochtones, l'extension s'effectue sur deux aires :

- Autour de l'axe principal où s'installent certains services, des boutiques et le marché, s'ébauche alors la constitution d'une véritable aire centrale qui concentre une bonne part des activités commerciales.

- Un quartier de commerçants musulmans alloué aux étrangers et dénommé Zongo Haoussa¹²³. Bien visible sur la carte IGN au 1/50 000° de 1954, il est ainsi décrit par Comevin à la même date : "Un important Zongo existe à Badou qui sert à la fois d'auberge et d'entrepôt de contrebande.(...) Une petite mosquée et une école coranique sont les seules manifestations de l'Islam en ce pays, où les musulmans, tous étrangers, ne font guère que passer pour leur commerce."

Fin des années 1950 et années 1960 : Constitution d'un organisme urbain.

Durant cette phase, l'arrivée massive de population continue et la transformation du centre en petite ville se réalise. Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs de communautés existantes (Kotokoli, Ewé, Mina, Kabye, Tchamba, Haoussa, Djerma, Yoruba). Ils viennent directement au chef-lieu (cela est surtout vrai pour les commerçants et artisans d'origine musulmane et étrangère), ou sont passés par la région avec le statut de métayer. Il y a donc cohabitation de groupes ethniques, religieux et professionnels et amorce d'une stratification selon l'ancienneté de l'installation, avec dégagement progressif d'une élite de notables dans les communautés. Par ailleurs, un groupe de riches commerçants émerge de cette région cacaoyère en pleine expansion. Enfin c'est à cette période, que certains autochtones akposso participent aux transformations immobilières et politiques mais non économiques.

Comment cela se traduit-il dans la structure urbaine ?

¹²³ Du nom du groupe commerçant soudanien, en fait, outre des Haoussa, y résident des Djerma, venus également du Niger, (ce groupe hétérogène, d'une cinquantaine de personnes en 1949, est uniquement présent à Badou) Mais ce quartier musulman accueille également des Kotokoli (la majorité des Kotokoli de Badou demeure à proximité du quartier akposso en direction de Tomégbé). Ceux d'Aledjo Koura (Bénin actuel) sont travailleurs agricoles, alors que la plupart des habitants du Zongo sont commerçants ou artisans et travaillent sur les marchés ou dans leur quartier.

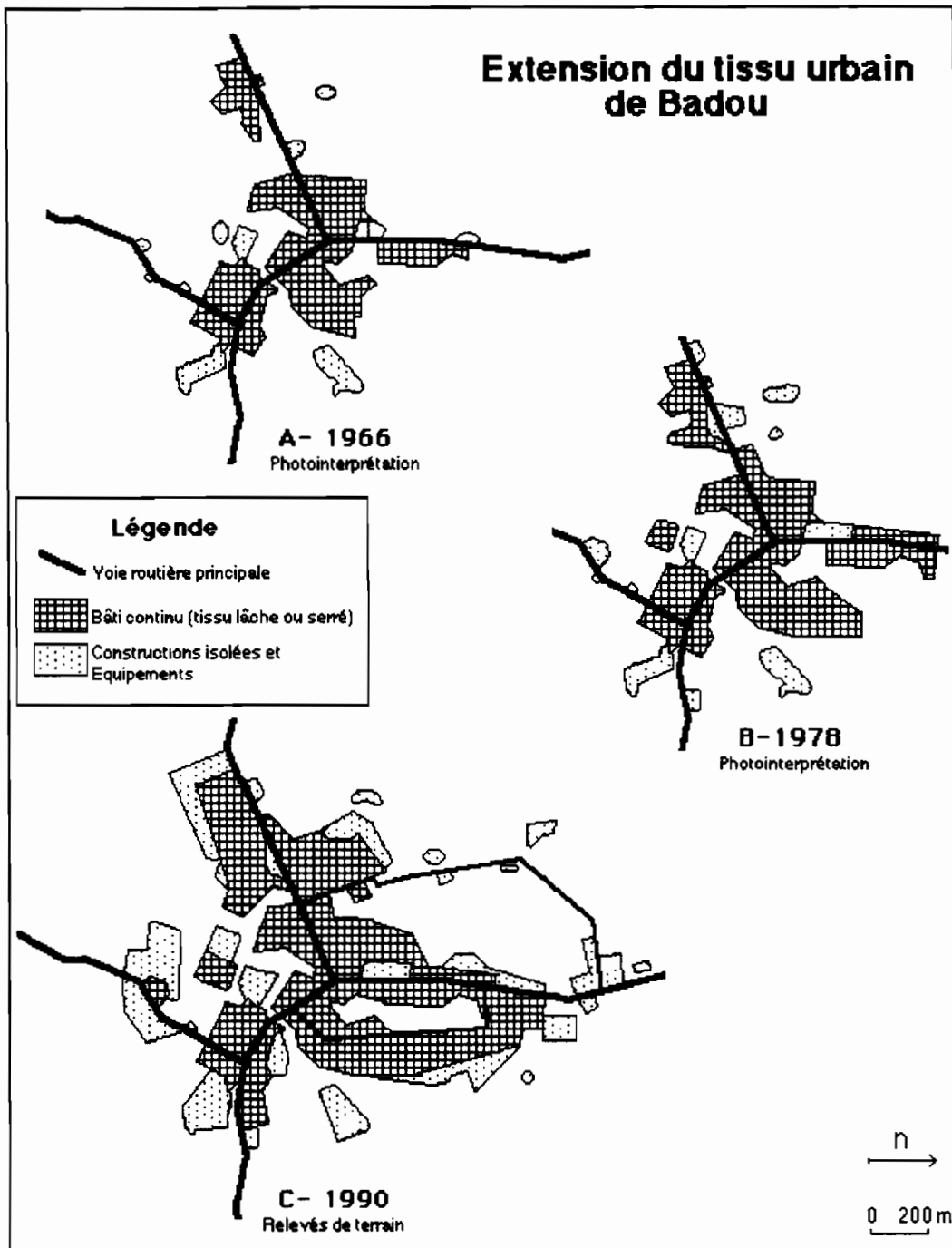


Fig. 124

- L'aire centrale se structure définitivement, en parallèle avec la marginalisation du centre originel.

- Un nouveau Zongo est alloué aux populations musulmanes et notamment kotokoli, désormais indésirables à proximité des autochtones. Au pied du talus, il s'étend le long de la route de Kessibo. Comme l'ancien Zongo, il est constitué de concessions densément bâties,

très fermées. On n'y note aucune construction de villas spacieuses en semi- dur, qui pourtant fleurissent autour de l'aire centrale en ce milieu des années 1950. Ainsi en 1953, lorsque le représentant des Kotokoli décide de faire construire une résidence familiale, il ne le fait pas dans le nouveau Zongo qui vient juste d'être alloué à sa communauté, mais sur les hauteurs légèrement périphériques d'Ikpabé, où il obtient une vaste concession !

- Des résidences et des boutiques s'élèvent autour de l'aire centrale. Elles amorcent ainsi la constitution des futurs quartiers d'Ikpabé (au nord-est) et de Lom Nava (à l'ouest), tandis qu'en arrière du marché et face au Zongo haoussa, un véritable quartier cosmopolite (Ahlomado) s'est établi.

L'agglomération est donc constituée de quatre quartiers structurés autour d'une aire centrale, et de quelques bourgeonnements. Ces quartiers correspondent aux aires actuellement les plus densément construites, avec, en 1978, des densités supérieures à 20 concessions à l'hectare et des pointes à plus de 30 c/h pour les Zongo.

Années 1970 et 1980 : Stagnation et structuration

Un net ralentissement de la croissance du centre se fait sentir depuis la décennie 1960. Entre 1970 et 1981, la croissance annuelle de Badou est de l'ordre de 2 %, toujours légèrement inférieure à celle du Litimé.

En fait, durant cette période de nombreux jeunes scolarisés quittent la ville et la région. Des départs sont également enregistrés chez les commerçants. Par contre l'arrivée des métayers dans le Litimé est quasiment stoppée car la plantation atteint son extension maximum et ses revenus sont en baisse importante. De même le mouvement de certains planteurs de la région vers son chef-lieu est arrêté.

Pourtant, le solde migratoire est presque équilibré. En effet, les départs sont compensés par l'arrivée de nouveaux artisans et commerçants qui tentent "l'aventure" d'une petite ville promue préfecture en 1981.

Par ailleurs, la promotion administrative du centre a augmenté le nombre de fonctionnaires affectés dans la cité, celui-ci s'élève à plus de 300 en 1990¹²⁴. En effet, le centre passe du statut de poste administratif (depuis le 1^{er} octobre 1959, décret n° 59-166) à celui de chef-lieu de circonscription le 8 mai 1974 (Ordonnance n° 15), transformé en préfecture, et agrémenté du statut de commune de moyen exercice le 23 juin 1981 (loi n° 81-08 et 81-09).

¹²⁴ La préfecture ne tient pas de liste de l'ensemble des fonctionnaires qui relèvent de différents budgets, de plus, il n'est pas possible de connaître précisément le nombre de douaniers, de gendarmes, de gardes de préfecture et de policiers.

L'ouverture du lycée (1978) aurait également tendance à renforcer le poids de la population scolaire du centre. Mais au début des années 1980, et notamment en 1983-84 (année de l'intégration des nouveaux locaux du lycée auparavant uni au Collège d'Enseignement Général), un mouvement de "déscolarisation" est enregistré dans tout le Togo¹²⁵. Ce phénomène, préjudiciable aux places centrales régionales et locales, s'est vite ralenti. Ainsi pour Badou, les effectifs de l'enseignement secondaire passent de 676 en 1984-85 à 977 en 1987-88, depuis le nombre d'élèves est stabilisé autour de 950.

Enfin, il faut noter l'arrivée de populations réfugiées du Ghana au gré des soubresauts politiques et économiques du pays, ainsi que de sa politique migratoire¹²⁶. Ils sont nombreux à s'installer à Badou, ville d'une région frontalière et de plantation sans véritable rupture dans la mise en valeur et le peuplement avec le pays voisin. De plus, le centre maintient de nombreux liens sociaux et économiques avec le Ghana. Badou fonctionne donc comme un refuge idéal pour des populations qui disposent ici d'antennes, et qui entretiennent parfois des liens avec leur ancienne terre d'élection. Ces réfugiés du Ghana, se rencontrent dans la plupart des communautés ethniques et professionnelles de la ville.

Nous assistons aux derniers éléments d'une sédimentation et d'une stratification de population. En quelques décennies, des vagues successives ont ainsi contribué à l'avènement puis à l'évolution d'une petite ville.

La pluralité des normes : cohabitation de différentes pratiques foncières et immobilières à Badou,

Le marché foncier est en évolution rapide¹²⁷, il est maintenant partout de type urbain, c'est-à-dire marqué par des phénomènes de rareté, de spéculation et de ségrégation, néanmoins des pratiques de natures différentes coexistent.

Les transactions foncières peuvent être de trois types : totalement informelles non attestées ; contrôlées et attestées par le chef de canton¹²⁸ ; certifiées administrativement par

¹²⁵ Voir : LANGE M.-F., 1987, "Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée?" in *Togo authentique*, Po Af 27, pp 74-86.

¹²⁶ L'ensemble des étrangers en situation illégale, les nigériens étaient particulièrement visés, dut quitter le pays en 1969/70, à la suite de l'"Aliens Expulsion Order" pris par le pouvoir central ghanéen en décembre 1969.

¹²⁷ En 1973, une femme originaire du sud et installée dans la région avec de nombreux autres ressortissants demande une parcelle à Ikpabé. Elle connaît le patriarche d'une vieille famille akposso de Badou, propriétaire d'une bonne partie du périmètre urbanisable d'Ikpabé. Il lui cède une parcelle constructible contre un don (5 000 f et une bouteille de gin), mais sans certificat de donation. Dès 1974, la femme fait construire pour sa famille une maison (trois pièces en banco). En 1980, les fils de l'ex-propriétaire akposso (dont un géomètre) remettent en cause la transaction. Pour éviter un conflit, la propriétaire et son fils rachètent le terrain (85 000 f), le font border (20 000 f) et demandent un certificat administratif.

¹²⁸ Sous la forme d'un contrat de vente ou d'un certificat de donation.

la préfecture, dans ce cas une procédure d'obtention de titre de propriété peut démarrer. L'obtention du permis de construire nécessite un certificat administratif de propriété.

A Badou, la majorité des transactions en reste au niveau de l'attestation par l'autorité coutumière. Ces pratiques informelles sont le fait de citoyens locataires dans les quartiers centraux ou péricentraux : artisans, petits commerçants, cultivateurs. Ils disposent de peu de capitaux et souhaitent accéder à la propriété dans le seul but de se loger avec leur famille. Ce projet limité les amène, soit à s'inscrire dans le cadre d'une concession du péricentre déjà existante, soit à rechercher un lot peu onéreux¹²⁹, donc souvent non viabilisé et en situation parfois inondable. Cela explique d'une part, la forte densité des quartiers péricentraux et d'autre part, le fait que la progression de la cité ne s'effectue pas prioritairement sur les sites les plus propices à l'urbanisation planifiée.

Les pratiques formelles qui débouchent sur une autorisation de construire sont le fait d'investisseurs disposant de capitaux mobilisables. La construction s'inscrit pour eux dans une logique de constitution d'un patrimoine à valeur marchande, voire secondairement à valeur ostentatoire. Il s'agit toujours d'un bâtiment en dur, une villa le plus souvent, parfois un ensemble de chambres autour d'une cour. Ces bâtiments sont généralement destinés à la location aux fonctionnaires et non à la résidence du promoteur.

En fait, derrière la double dynamique urbaine - spontanée et organisée - et derrière la dualité des pratiques foncières et immobilières, il y a une pluralité de normes et de conceptions de la ville :

- Pour l'administration locale (le préfet-maire), la préfecture doit être une ville digne de son rang ! Jusqu'à son éviction¹³⁰ par la population du centre et son remplacement par un autochtone en 1991, ses préoccupations étaient :

. fiscales¹³¹, en tentant de formaliser les transactions foncières et immobilières ;

¹²⁹ En 1990, les prix des lots de 25 m de côté, soit environ 600 m², vont de 100 000 à 130 000 f à l'immédiate périphérie urbaine ; ils peuvent descendre jusqu'à 50 000 f hors du périmètre urbain, à titre de comparaison, des lots de même superficie valent 150 000 à 200 000 f CFA à Atakpamé ou à Anié, mais pas plus de 70 000 f CFA à Glei (gros marché au sud d'Atakpamé). A Lomé, un lot non viabilisé coûte plus d'un million et après viabilisation les transactions s'effectuent entre 6 et 13 millions.

¹³⁰ C'est surtout son mépris affiché pour les autochtones akposso, qualifiés par lui d'étrangers, qui fut à l'origine de manifestations d'hostilité et l'obligeât à fuir.

¹³¹ Lors de la réunion du conseil municipal du 29 décembre 90, le préfet maire demande aux conseillers municipaux de contribuer efficacement au règlement du problème des recettes, en soutenant notamment les collecteurs de tickets sur le marché. Il souligne également le problème de la taxe sur la valeur locative des propriétés bâties en préconisant la formation d'un agent de voirie pour leur recouvrement. En juillet de la même année, le Conseil Municipal proposait une majoration de la taxe sur les permis de construire et rappelait qu'il y avait lieu de "relancer certains propriétaires malicieux qui échappent au contrôle des géomètres de la préfecture".

. fonctionnelles¹³², en limitant les coupures dans le tissu central et en continuant à se référer au Schéma directeur de 1978, jamais appliqué ;

. hygiénistes, en dénonçant "les habitudes rurales" de la majorité des habitants, et en investissant dans un programme d'assainissement avec l'aide de l'organisme de jumelage-coopération ;

. formel¹³³, en sensibilisant les populations à l'entretien du bâti, et en luttant contre "la divagation des bêtes".

- Les fonctionnaires, les commerçants et plus généralement les élites locales et régionales non autochtones souhaitent une valorisation de leurs éventuels investissements fonciers et immobiliers ou du patrimoine déjà acquis. Ils poussent à la constitution puis au développement d'un marché urbain, ainsi qu'à l'équipement de la ville. Ce sont surtout les fonctionnaires en poste dans cette préfecture qui se plaignent du manque d'équipement et de l'isolement actuel de la cité. Or, ceux-ci ont le choix de la localisation de leurs investissements au gré de leurs mutations. Les commerçants du Litimé sont plus naturellement portés vers la place centrale, même dans le cadre d'investissements répartis sur différents sites : capitale nationale, capitale régionale, place centrale locale et lieu d'origine. Le centre local offre l'avantage de la proximité, donc de l'information sur les opportunités, d'usages multiples pour les bâtiments en propriété (résidence familiale ou location), ou encore de la valorisation de la construction par ostentation ou par démonstration d'une implication locale.

- Les autochtones propriétaires sont des rentiers du sol. Dans bien des cas, ils valorisent peu leur patrimoine immobilier ancien, si ce n'est par l'obtention de certains privilèges dans les équipements publics. Ils investissent néanmoins dans l'immobilier. Mais bien souvent il s'agit d'une réponse réactive à la dilapidation inexorable de leur patrimoine foncier ou politique.

¹³² Sa référence reste le SDU, mais ses services sont incapables de faire respecter ses grandes orientations urbanistiques. La distribution même des services publics doit composer avec une politique de répartition des préemptions sur les différentes propriétés foncières autochtones. La voirie est son principal instrument d'urbanisme, ainsi dans le cadre du jumelage avec Cerizay, il a été décidé de la réalisation d'un pont sur la Bénéa mettant en communication le quartier originel et l'Ouest de l'axe central avec Ikpabé et l'école centrale pour "éviter cette coupure de la ville, faciliter le passage des enfants vers leur école et les échanges entre différents quartiers, améliorer la circulation les jours de marché."

¹³³ Le 29/12/90, le préfet maire "exhorte les conseillers à sensibiliser les populations urbaines afin qu'elles investissent dans l'habitat pour le meilleur devenir de la commune. Il déplore le problème d'insalubrité de la ville". Au sujet de l'éclairage public et d'un projet canadien d'équipement à partir du barrage de Nangbeto : "Le problème majeur reste le plan directeur clair pour pouvoir bénéficier des infrastructures d'une commune moderne." Enfin le conseil souligne que le problème de la divagation des bêtes est très préoccupant et il recommande à la police de prendre les mesures qui s'imposent pour enrayer ce mal. Dans les faits, et d'après nos informations sur place en 1990, la police procède deux à trois par an au ramassage des bêtes errantes. Il en coûte au propriétaire 3 000 f par tête, plus 400 f par jour de garde ; le bétail non réclamé est revendu à Atakpamé.

- Les artisans, les planteurs et les petits fonctionnaires de la région, c'est-à-dire la majorité de la population, qui, lorsqu'ils s'installent et parfois construisent, souhaitent accéder aux services d'une petite ville ainsi qu'aux possibilités de pluriactivité qu'elle offre à la famille, tout en restant proches du monde rural, de ses activités, de son coût de la vie et de son marché immobilier non tendu. Ils ne poussent donc pas à l'équipement et à la modernisation de la ville, mais ils tentent parfois de se positionner par rapport à l'évolution et aux projets d'urbanisme.

b) Origines et activités de la population de Torodi : creuset ou stratification ?

Nous avons vu que la structure par âge de Torodi masquait de nombreux mouvements derrière son apparente stabilité. C'est en fait une population cosmopolite et en pleine mutation qu'il nous est donné d'observer. C'est l'étude de ses origines et de ses activités qui va nous permettre, par delà la structure démographique, de constater la rupture avec le milieu social et culturel originel.

Le peuplement originel

Ce sont les Peul Torobé, venus du Fouta Toro¹³⁴ qui sont à l'origine du village. Partis du Macina, au cours du XVIII^e siècle, c'est après un long périple qu'ils s'installent au bord du Goroubi vers 1850. Tout d'abord, sur la rive droite à l'emplacement de l'actuel Sirimbana, puis en 1882¹³⁵, ils créent sur l'autre rive le village de Lamorde Torodi.

Il s'agit d'un groupe guerrier, qui assure son emprise sur sa principauté en combattant les premiers occupants qu'étaient les Gourmantché, ainsi qu'au nord quelques groupes de Songhai, de Touareg et de Peul Fulani. Ils sont aidés en cela par quelques petits clans peul (les Souabé, les Dioribé et les Leribé) qui les ont suivis dans leur périple et se sont installés à proximité. Ils se constituent un contingent de captifs, en asservissant les vaincus. Ce sont ces esclaves, dits Rimaibé, qui s'occupent du travail de la terre et de l'élevage. A Lamorde Torodi l'artisanat semble être dévolu à quelques Bella, qui, en marge des Rimaibé, ont perpétué cette vocation jusqu'à aujourd'hui où leur concession : Bellare, dans le quartier peul originel, est toujours un lieu de production des poteries.

Avec la colonisation et la suppression de l'esclavage, les Rimaibé sont associés en une seule et même entité ethnique avec leurs anciens maîtres peul. Mais le clivage social et économique subsiste, aussi un grand nombre de villages se scindent pour occuper deux terroirs distincts¹³⁶. L'abolition de la captivité a provoqué, dans un premier temps, un grand nombre de départs d'anciens captifs vers leurs régions d'origine¹³⁷.

Lamorde Torodi, lieu du pouvoir cantonal, a connu des départs, mais pas de scission. Le chef de canton affirmait en 1985, qu'il y a eu un véritable métissage entre Peul

¹³⁴ Région du nord-est du Sénégal.

¹³⁵ D'après Alfa Massi, Chef de Sirimbana, qui situe même l'installation en février 1882.

¹³⁶ Par exemple le village de Adaré est formé de deux entités distinctes : Adaré Foulbé et Adaré Rimaibé.

¹³⁷ L'Administrateur Lousteau note dans son rapport de mai 1906 (A.N.N. dossier Say) : "l'abolition totale de la captivité est une autre cause de dépeuplement. En effet, la plupart des captifs s'en vont dans leur pays d'origine. Gourma, Djerma, etc ; et il est certain que cet exode va devenir de jour en jour plus important."

Torobé et Rimaibé. Le terme de Rimaibé est d'ailleurs officiellement banni des mémoires et tous les habitants vraiment originaires de Torodi se disent Peul. Néanmoins, les liens de dépendance subsistent notamment par le biais de la détention du patrimoine foncier, ce que montre J. M. Bellot (1980) au niveau de l'ensemble de la société des Peul du Torodi. Cette situation ressort très nettement des propos d'une vieille femme, membre de la famille de la chefferie originelle : "Les Rimaibé sont restés et leurs anciens maîtres leur ont offert l'habitation et les champs à cultiver. Les Rimaibé propriétaires reconnaissent leurs donateurs et font quelques travaux ou donnent un peu de mil (...) Dans Torodi c'est difficile de donner sa fille à un «esclave» à cause de ce que les gens pourront dire”.

Actuellement, ce fond de population (Peul Torobé au sens large) n'est plus majoritaire, mais il joue un rôle considérable dans les activités du centre. Parallèlement à ses activités d'élevage et de culture, nombre de ses membres se sont dirigés vers des activités commerciales. S'ils ne détiennent que peu de boutiques (un cas issu d'une famille dominée), ils sont présents dans les filières de vente sur les marchés, et notamment sur celui de bétail où ils détiennent la fonction de dillam, intermédiaire de vente.

Mais c'est bien évidemment par la détention du patrimoine foncier et du pouvoir coutumier que, parmi cette population originelle, les "vrais descendants" de la chefferie¹³⁸ occupent une position primordiale. Cette position est cependant de plus en plus précaire et le récent lotissement de la périphérie orientale de l'agglomération met en principe un terme au monopole de la chefferie sur la gestion foncière des terrains urbanisables.

Les soubresauts de la période coloniale

Durant toute la période coloniale, qui va du début du siècle aux années 1940, le cercle de Say et le canton de Torodi voient leur population stagner et même diminuer. Cela à cause de divers événements : les famines consécutives aux sécheresses et aux attaques de criquets (1910 à 1913, et surtout 1930-1931 : Famine "Adda"), et les épidémies (grippe espagnole en 1918, méningite cérébro-spinale en 1919, 1922 et 1939). Mais il faut également signaler les départs qu'entraîneront la surimposition, la conscription, puis le travail obligatoire. Ainsi, en 1919, l'Administrateur Rougier¹³⁹ note, au sujet de "l'exode considérable survenu, à partir du début de 1918, à la suite du brusque alourdissement des charges militaires et fiscales" : "Il faut peut-être se féliciter que le Peuhl n'ait pas été plus attaché à la terre et que cette soupape de sûreté ait été ouverte au mécontentement général". Trente années

¹³⁸ Selon l'expression du Chef de Canton : Ces "vrais descendants" seraient constitués de quelques familles réunies dans trois ou quatre concessions. Ils formeraient donc un groupe d'une centaine de personnes au maximum.

¹³⁹ Rapports trimestriels de 1919, Administrateur Rougier, ANN dossier Say.

plus tard, un administrateur¹⁴⁰ rappelle que "La route, de création récente (1940), provoqua une réquisition de main d'œuvre et de produits, qui pesèrent lourdement sur les populations et provoquèrent certains déplacements".

Il est vraisemblable qu'en tant que chef-lieu de canton et relais du pouvoir colonial, le village de Lamorde Torodi ait été épargné partiellement, aussi bien par les départs (privilèges fiscaux et présence de l'autorité) que par certaines catastrophes (lieu des réserves cantonales). Néanmoins, le village est encore de taille réduite à la fin de cette période. Le recensement de 1948 indique 577 habitants. Mais la population s'est déjà enrichie de nouveaux éléments. En effet, l'Administration note qu'il existe une petite colonie Haoussa à Lamordé Torodi.

C'est donc durant cette période coloniale que quelques Haoussa viennent s'installer dans la région pour y pratiquer le commerce "complètement abandonné aux mains des étrangers par la population qui se consacre à l'élevage et l'agriculture". Ils se sont installés de préférence dans les quelques marchés et notamment à Torodi. Ils sont bouchers, ou pratiquent le commerce de la noix de cola ou de quelques autres produits avec les pays côtiers. Mais cette colonie qui s'installe au Zongo, est encore réduite et ce n'est qu'à partir de la fin des années 1950 que de nouvelles installations vont avoir lieu.

Avec les premières implantations de services administratifs et le développement du trafic routier, quelques nouvelles possibilités commerciales apparaissent. C'est notamment à cette époque qu'est créé le quartier Chantier par quelques commerçants haoussa, autour des Travaux Publics et bientôt du Poste de Douane.

Les premières années de l'indépendance

Le développement des potentialités commerciales continue durant les années 60 car l'infrastructure administrative se développe et la demande niaméenne commence à se faire sentir. C'est également durant cette période qu'une mutation importante intervient : parallèlement à l'accession à la terre et à l'élevage d'une partie de la population haoussa, les Peul se mettent à s'intéresser au commerce. Ainsi les différentes spécialisations ethniques dans les activités s'estompent en partie. Le champ des expectatives pour les nouveaux arrivants peut alors s'élargir. Ces années vont voir une diversification de l'immigration : parallèlement à des commerçants attirés également par le terroir du centre, vont venir s'installer, après une mauvaise récolte, des agriculteurs qui envisagent éventuellement une seconde activité commerciale. Cette dernière catégorie est surtout représentée par des Zarma, (quelques uns s'étaient déjà installés à Torodi après la famine "Wande Wassou" en 1944).

¹⁴⁰ Cahier des villages du Canton de Torodi vers 1951, ANN, dossiers Say.

Quelques Maliens originaires de la région de Gao, viennent tenter l'aventure commerciale dans ce marché de bétail, ils constituent actuellement une communauté nombreuse dont les fortunes et l'ancrage dans le centre sont variés.

Mis à part les maliens qui pratiquent une immigration de jeunes hommes célibataires, la majorité des nouvelles installations sont familiales.

C'est avec la sécheresse du début des années 70 que l'immigration connaît une accélération. Torodi se présente alors en pleine période de pénurie, comme le chef-lieu d'une région d'accueil au rôle traditionnel de refuge, où "il y a du mil". Mais la réalité de la localité a encore évolué et les possibilités offertes aux nouveaux arrivants sont radicalement différentes de ce qu'elles étaient et de ce qu'elles peuvent être dans le reste de la région :

- La taille est maintenant celle d'un gros bourg (plus de 1 000 habitants), les activités sont nombreuses et semblent ouvertes à de nouveaux arrivants en marge de l'agriculture (pratique saisonnière de l'artisanat, entre autre).

- Les travaux salariés commencent à se développer. En 1975, le chef de canton explique : "Des Haoussa et des Arandatché vendent de l'eau à Lamordé. Eux aussi vont bientôt aller aux champs. Vers la fin du mois, ils iront demander leur crédit et partiront, alors il en restera peu" "Il y a beaucoup de gens qui en engagent d'autres pour les cultures. Il y en a qui prennent à la journée, d'autres leur montrent un morceau de terre à cultiver et ils les paient" (...) "Les employeurs sont des Alfas, des fonctionnaires, des commerçants et quelques cultivateurs éleveurs".

- Le terroir est déjà intensivement mis en valeur et les possibilités d'obtenir des parcelles relativement proches de l'agglomération s'amenuisent.

Dans un premier temps, ces nouvelles données vont davantage créer des mouvements saisonniers plutôt que modifier fondamentalement la nature de l'immigration définitive. Celle-ci est toujours familiale (directement ou par étapes), elle est, dans ces années, à l'origine de la création des quartiers de Sabon Carré et de Koiria Tégui. Cette immigration est principalement alimentée par des populations maouri et zarma (proches des migrants précédents), qui viennent pratiquer l'agriculture dans le cadre d'un petit centre qui leur ouvre d'autres perspectives.

Un nouveau contexte pour la dernière génération d'immigrés

Les immigrations que nous avons évoquées ci-dessus se poursuivent jusqu'au début des années 80, en variant d'intensité selon la conjoncture. L'état de la population définitivement établie, que constitue le recensement administratif de 1981, n'a donc pas encore intégré les nouvelles tendances qui régissent l'activité. Ces tendances sont, en fait, la

confirmation et le développement des données nouvelles qui ont été présentées pour la période précédente :

- Il est possible de parler désormais d'une quasi saturation du terroir. Le recensement de 1981 faisait déjà état de 139 chefs de famille dont l'activité principale est l'agriculture, auxquels il faut ajouter une grande majorité des 64 chefs de famille, dont la profession n'est pas mentionnée, mais aussi une partie des 22 commerçants et des 30 artisans qui possèdent des parcelles. Aussi le nombre des chefs de famille qui se partagent le terroir a considérablement augmenté depuis 1974. S'il est toujours possible d'obtenir des champs, ceux-ci sont très éloignés (10 à 15 km, et même davantage, selon les chefs de quartier).

- La taille du centre, ainsi que la renommée nouvelle que lui confère le bitumage de la route nationale 6, amènent quelques nouveaux restaurateurs ou artisans. Ceux-ci viennent souvent de centres urbains importants et disposent de moyens divers pour tenter l'aventure de cette petite ville en développement.

- Les petits emplois saisonniers se sont multipliés assez récemment. Il s'agit, d'une part d'emplois indépendants : Garouas (livreurs d'eau à domicile)¹⁴¹, bouchers¹⁴², vendeurs au micro détail, ou encore différents petits services, d'autre part d'emplois de manœuvre salariés. Ces derniers sont principalement l'apanage des Gourmantché de l'arrière-pays. Ils logent souvent chez leur employeur, dans la concession ou même sur les champs. Ils servent surtout de travailleurs agricoles, mais aussi de maçons ou encore, durant la saison sèche, ils vont ramasser le bois et livrer l'eau avec l'âne et la charrette de leur employeur. En 1984, la fonction de manœuvre va considérablement se développer sur le centre et s'ouvrir à une nouvelle catégorie d'arrivants. En effet, dans le cadre de la politique de culture de contre-saison, lancée après la sécheresse, fonctionnaires et commerçants vont pratiquer le maraîchage en employant des manœuvres pour créer et entretenir des jardins. Ces employés logés chez le propriétaire, sont, outre les Gourmantché, des Bella. Chassés du nord par la sécheresse, ils ont été assez nombreux à affluer dans cette région qui faisait partie de leur aire de transhumance, et offrait, en la circonstance, des possibilités d'embauche.

Le milieu des années 80 a donc été marqué par une migration d'hommes souvent seuls et démunis venant occuper des emplois salariés. Elle relègue au second plan les migrations familiales, animées d'un projet de "cultivateurs éventuellement commerçants" pour les Haoussa et Maouri (des régions de Tahoua et de Dogondoutchi) et de "cultivateurs éleveurs" pour les Zarma (des régions de Dosso et Filingué) et quelques Bella. Ce fut une

¹⁴¹ Durant la saison sèche 1984-1985, une trentaine de Bella, de Haoussa ou de Zarma exerçaient cette activité.

¹⁴² 13 bouchers sont titulaires d'une autorisation d'abattage, mais l'activité fait travailler plus de 50 personnes en saison sèche d'après le chef de la corporation.@

mutation importante qui n'a pas radicalement transformé le profil de la population de la petite ville, aussi bien sur un plan démographique qu'ethnique ou social. En effet, parmi les sinistrés qui ont afflué, on a enregistré quelques installations et l'arrivée de la famille, mais plus souvent le passage à Torodi fut une étape pour une implantation sur les aires de colonisation de l'arrondissement ou au contraire un passage momentané avant un retour dans la région d'origine. Le passage par Torodi peut inaugurer une pratique régulière de migrations saisonnières.

Ancienneté, Activité(s), Ethnie : les 3 critères de différenciation de la population

Les différentes migrations que nous venons d'évoquer ont constitué les étapes du peuplement de Torodi. Elles n'ont souvent été le fait que de quelques individus ou de quelques familles. Mais c'est leur cumul qui a permis la constitution d'une population cosmopolite et assez nombreuse pour conférer au centre le statut de petite ville.

Si l'on s'intéresse à l'appartenance ethnique pour différencier cette population, il est possible de discerner les groupes suivants :

- Les Haoussa, qui constituent le groupe le plus important. Les plus nombreux sont des Maouri originaires de la région de Dogondoutchi, les autres sont, pour la plupart, originaires de la région de Tahoua.
- Les Zarma, le second groupe à être représenté qui constitue avec le précédent le gros du peuplement. Leurs régions d'origine sont celles de Dosso, Filingué et Ouallam.
- Les Peul, terme désignant donc la population originelle. Elle est devenue marginale en importance numérique, mais reste fortement individualisée notamment en ce qui concerne "les vrais descendants" de la chefferie des Torobé.
- Les Bella et les Maliens qui constituent deux groupes marginaux et composites.
- Les Gourmantché, peu nombreux (une dizaine de familles en 1985) à être installés, ils sont bien davantage à venir de l'arrière-pays participer à la vie de la localité, par leur activité.

Le seul véritable enseignement de cette structure ethnique de la population est son caractère profondément étranger à la région. En effet, le peuplement ne s'est jamais nourri d'une quelconque appropriation du centre par les autochtones, mais bien d'une colonisation externe. Seule l'incorporation du village de Pingona à l'agglomération compense légèrement le phénomène.

En fait, la répartition par groupe ethnique n'est pas vraiment satisfaisante, dans la mesure où elle n'exprime pas la réalité des solidarités et des rapports de production qui

réglissent les relations entre les habitants. Ce sont davantage les activités qui nous permettent d'approcher la diversité des situations économiques et sociales.

La répartition socio-professionnelle, d'après le recensement administratif de 1981 laissait apparaître une nette prédominance des cultivateurs : 66 % des chefs de famille. Ce taux était important, sans être exceptionnel, pour une petite ville africaine. Le tiers des chefs de famille de sexe masculin restant se partageait entre artisans (10,1 %), commerçants (7,4 %), employés des services administratifs (5,4 %), marabouts et griots (3,4 %) et "sans profession" (élèves et infirmes ; 5,4 %).

Il s'agissait d'une structure qui escamotait une bonne partie de l'activité, pour la rendre bien plus homogène qu'en réalité. Aussi convient-il d'apporter un certain nombre de précisions :

- Tout d'abord, environ un tiers des chefs de famille qui exercent une activité sur le centre n'apparaissent pas dans les recensements administratifs ou pas comme tels. Il faut en effet rajouter : les fonctionnaires, les femmes chefs de famille (souvent dans la restauration), les manœuvres et employés (pour la plupart non recensés, car ne résidant pas officiellement toute l'année, seuls apparaissent les employés des services administratifs), et enfin les artisans saisonniers. Prendre ces actifs en considération, oblige à une complète remise en cause de la répartition issue du recensement, puisqu'aucun d'eux n'est cultivateur (du moins sur Torodi).

- Parallèlement à leur activité principale, de nombreux cultivateurs peuvent exercer (ou des membres de leur famille) une activité secondaire de type commerciale, ou divers petits services. Les attentes du cultivateur de Torodi et les possibilités qui lui sont offertes sur place ne sont donc pas celles d'un paysan mais déjà celles d'un urbain. A l'inverse, un certain nombre d'artisans et de commerçants pratiquent l'agriculture, soit directement, soit en employant des salariés agricoles. L'agriculture et l'élevage peuvent même servir de refuges après un échec dans le commerce.

- La tendance des années 80 fut à une nette augmentation de la part des employés et travailleurs agricoles, avec notamment l'embauche, sur les sites de culture de contre-saison, de nombreux manœuvres. Il s'agit là d'une population dont l'activité est liée à l'exploitation du terroir, mais dont le statut et le mode de vie sont bien éloignés de ceux du cultivateur.

En définitive, c'est une assez grande diversité dans les activités qui apparaît. Elle ne recoupe pas nécessairement la répartition ethnique. Ainsi, au sein de la population haoussa, certains détiennent les commerces les plus importants du centre, d'autres ne sont que

cultivateurs sans cheptel, et enfin parmi les derniers arrivants sinistrés certains sont garouas (porteurs d'eau) ou manœuvres.

Pour rendre compte de la pluralité des situations, il faut donc tenir compte simultanément de la période d'arrivée à Torodi, de l'ethnie d'origine et du secteur d'activité : quatre groupes apparaissent alors au sein de la population :

- "L'élite : notables et bourgeois", groupe constitué de ceux qui détiennent les fonctions clés : le haut de l'armature commerciale ; et les situations clés : le patrimoine, la direction des organisations professionnelles (chefs des commerçants, des bouchers, de la coopérative). Il s'agit des Peul Torobé, ainsi que des premières familles Haoussa à être venues s'installer pour commercer. Ce groupe n'est pas vraiment homogène, puisqu'au-delà du partage de la fonction commerciale subsistent des spécialités : dillam pour les Peul ou bouchers pour les Haoussa. Néanmoins il y a une communauté d'intérêt certaine et de nombreuses affinités se sont développées après plus d'une génération de voisinage.

- "Les immigrés : travailleurs indépendants". Il s'agit du groupe le plus important, constitué d'artisans, commerçants ou cultivateurs. Ses membres ont en commun, quelle que soit leur activité principale, d'être arrivés sans biens de production, pour exploiter les possibilités d'un centre en expansion et au terroir accueillant. Cette population de Zarma et de Haoussa occupe les trois quartiers périphériques. L'ethnie et l'ancienneté ne semblent y être que des facteurs secondaires de différenciation.

- "Le Prolétariat", ce groupe, d'abord restreint et constitué de Gourmantché chrétiens, s'est récemment développé en s'ouvrant à des populations de sinistrés victimes de la sécheresse. Avec la croissance de la localité et le développement des exploitations qui ont recours au salariat, il est devenu un groupe social à part entière dont l'importance fluctue selon les saisons. Ce groupe est pour l'essentiel constitué d'étrangers à la cité qui n'y résident pas en permanence et sont souvent logés par leurs employeurs.

- "Les Fonctionnaires", c'est un groupe composite dont le rôle économique est important par son pouvoir d'achat global élevé. Une partie du commerce et du marché de la location repose ainsi sur ce groupe, pourtant restreint (une centaine d'actifs). On peut noter d'ailleurs que le centre et certains de ses lieux (les bars) servent de rassemblement à une grande partie des fonctionnaires du canton. C'est également par ses possibilités d'investissements (construction, défrichement, creusement de puits et enfin emploi de salariés pour l'entretien de champs ou de jardins) que des fonctionnaires chefs de services, des militaires et des douaniers jouent un grand rôle dans l'activité de la localité, ainsi que dans les mutations de son paysage social. Ceux qui sont en poste dans la localité sont accompagnés en cela par des fonctionnaires de la capitale voisine. Nous savons également que le haut de cette sphère administrative détient un rôle politique local important.

Une population cosmopolite et étrangère à la région dans sa grande majorité et le développement de rapports de production de type salarial, sont des éléments qui consacrent la rupture entre la société de la petite ville et le milieu social et culturel qui a engendré le centre.

2- La migration des centres révélatrice des mutations fonctionnelles et sociales

Nous avons vu que l'évolution des petites villes se traduisait inéluctablement par des mouvements de transfert de centralité parfaitement repérables dans l'espace, qu'il s'agisse de centres où l'encadrement est faible mais où les équipements sont nombreux avec un éclatement des fonctions et des communautés (Ghana) ou d'une ville abandonnée comme Anié. Mais analysons maintenant les modalités et les causes de cette tendance à travers les cas typiques de chefs-lieux nigériens et togolais. Le processus spatial s'avère un excellent révélateur des mutations socio-économiques de ces centres.

a) La migration des centres nigériens

L'urbanisme contre les vieux centres

Les interventions administratives en matière d'urbanisme peuvent aussi concerner très directement les vieux centres. Il s'agit alors d'un remodelage du tissu existant qui prend le nom de restructuration dans le plan élaboré par les services départementaux d'urbanisme. Ces interventions, qui se traduisent par le déguerpissement et la destruction de certaines concessions densément bâties, sont, en principe, accompagnées d'un plan de recasement. Il s'avère qu'il est rarement gratuit car aucune parcelle ni indemnité n'est fournie pour trouver place dans les lotissements périphériques. Il est alors possible de se demander si de telles opérations n'ont pas pour but de faciliter la vente des parcelles des lotissements périphériques.

En 1990, les quartiers centraux de Keïta (Lissawane et Moulela) connaissaient un nouveau plan de restructuration. Les concessions concernées furent marquées et la démolition débuta ; l'opération s'arrêta toutefois devant l'hostilité de l'entourage de la chefferie. Celle-ci protestait contre une opération dont l'intérêt urbanistique lui paraissait douteux pour un quartier bloqué au sud et déjà largement aéré lors des travaux d'adduction d'eau. L'absence de dédommagement et le contexte économique difficile finirent d'interrompre le programme.

Le projet de lotissement de Tamaské connaît également un volet remodelage du bâti existant (Fig. 87). Le quartier Jibalawa est le plus concerné, c'est aussi le moins fort politiquement car trois chefs de quartiers le représentent contre neuf, dont le chef de canton, pour Sabon Guida ; mais il est vrai que ce quartier est aussi le plus dense et le moins aéré.

Une conjonction de facteurs

Quelles que soient les motivations, ces interventions contribuent à un mouvement de migration de la centralité. Il peut s'expliquer par différents facteurs :

- **La marginalisation géographique des centres** anciens, phénomène déjà évoqué, dont Tamaské nous offre le meilleur exemple avec un chef de canton obligé de siéger le jour de marché dans une annexe de sa résidence située dans le quartier commerçant rival du sien.

- **Le tropisme routier**, c'est-à-dire la localisation préférentielle des activités commerciales et artisanales, à proximité des routes qui traversent les agglomérations, phénomène observable dans la totalité des petites villes.

- **Le transfert de pouvoir** qui va de la sphère coutumière vers l'administration dans ces centres intermédiaires. Les aires administratives sont donc des lieux de pouvoir, dotés de symboles tels que les réserves alimentaires matérialisées par l'entrepôt de l'Office des Produits Vivriers du Niger. A Torodi, il trône à proximité de la résidence du chef de poste administratif, tandis que le vieux silo colonial rouille devant la concession du chef de canton. De plus, l'aire administrative exerce une certaine polarisation par le recours à ses différents services.

- **La fuite des élites autochtones** qui sont attirées par les opportunités foncières de la périphérie, loin de l'entassement central. C'est aussi pour elles le moyen de valoriser un patrimoine foncier en cours de dilapidation et d'occuper des positions dans des secteurs d'avenir. C'est ainsi que les premiers lotissements de Keïta ont attiré certains natifs du centre qui gardent un pied dans leur quartier d'origine. A Tamaské, les investissements immobiliers des commerçants originaires du centre et installés au Nigeria se localisent toujours à proximité de la route et de la nouvelle aire administrative, dans le secteur où la diaspora a fait construire une magnifique mosquée en 1979.

Une image de cette migration de la centralité nous est donnée par la dynamique spatiale de Torodi. La ville s'est étendue spontanément vers le nord avant même que le lotissement ne vienne consacrer cette tendance. Outre les extensions du quartier de la Douane au sud, tous les nouveaux quartiers se disposent autour de l'aire administrative et commerciale et se ferment sur la route. En cela, ils préservent la périphérie du cœur de la cité qui garde donc des réserves foncières sur son terroir proche. Cependant, en englobant l'ancienne périphérie administrative, ils consacrent ses nouvelles fonctions centrales.

b) La marginalisation du quartier autochtone et originel de Badou

Le quartier qui ouvre la ville lorsque l'on vient du plateau, donc du reste du Togo, est le cœur de la cité. Situé au pied même du talus, à la rupture de pente, c'est la dernière étape de la descente des autochtones vers la plaine¹⁴³, par le village intermédiaire de Ouviou¹⁴⁴.

Il s'agit de Badou Djigbé et de ses trois sous quartiers qui forment un ensemble assez homogène traversé par deux voies : la route Badou/Tomégbé et la rue perpendiculaire qui relie les missions catholique et évangélique. Ce quartier est longé sur tout son côté nord-ouest par la route principale, une grande partie de son activité est donc tournée vers cet axe. Les constructions qui se trouvent de l'autre côté de la route sur le terrain compris entre celle-ci et la Béna, relèvent également de Badou Djigbé et forment un sous quartier récent (Agadja) au tissu sensiblement différent.

Vétusté de l'intérieur résidentiel du quartier

L'essentiel du quartier est marqué par un habitat au tissu serré. En effet, sa population a doublé en 30 ans (de 662 hab. en 1949 à 1311 en 1981), essentiellement par densification, car les extensions périphériques continues sont limitées à Agadja. De plus, d'après l'étude de 1978 pour le SDU, la densité des concessions à l'hectare est élevée : 27, contre 26 pour Zongo kotokoli et 17 pour Zongo haoussa et Outisibé (on note pour ces derniers des îlots à plus de 31 concessions/ha), tandis que les quartiers récents d'Ikpabé et Lom Nava présentent des densités de l'ordre de 10 c/ha.

L'habitat est très majoritairement ancien. Il apparaît comme vétuste, le déchaussement de nombre de bâtiments est avancé, ainsi que le ravinement dans les cours intérieures, ou entre les concessions.

L'impression de vétusté, qui se dégage du quartier n'est pas uniquement liée à l'âge et au manque d'entretien des bâtiments. En effet, les revenus importants de la plantation dans les années 40 et surtout 50 ont moins marqué l'architecture de Badou que celle d'autres centres du Litimé et surtout du Ghana voisin. D'après Cornevin (1955), au début de 1949, Badou avec 1 000 habitants environ, compte 14 boutiques aux toits de tôles mais seulement 13 maisons de particuliers ; tandis qu'avec environ 700 hab., Tomégbé en compte déjà 38.

De même, à l'instar des centres ghanéens, certains bourgs sont ornés de belles villas de planteurs des années 50. Elles se distinguent par leurs péristyles aux piliers imposants, ou

¹⁴³ Cette descente intervient simultanément pour les sept premiers villages du Litimé (Kessibo, Badou, Anonoé, Wobé, Akloa, Tomégbé, Kpété Maflao), dans les toutes premières années du siècle. Ce sont les autorités allemandes, qui donnent son nom à Badou, contraction du nom Ashanti du premier hameau : "Oba Edou Krom " (La ferme des dix enfants).

¹⁴⁴ Son site est encore identifiable sur un replat dans la forêt classée de la Béna.

mieux encore par leurs étages. Rien de tel dans le “Badou autochtone”, les très rares bâtiments de ce type¹⁴⁵ se trouvent à Ikpabé, non loin du périmètre originel, mais déjà en rive droite de la Béna. Les quelques belles villas édifiées dans les années 70 et 80 l’ont toutes été dans les quartiers périphériques.

Outre l’état et l’aspect du bâti, c’est également l’équipement intérieur qui est médiocre. Ainsi, les branchements privés sur le réseau d’adduction d’eau sont rares dans le quartier¹⁴⁶, dont la population est réticente à la notion d’abonnement pour l’usage de l’eau.

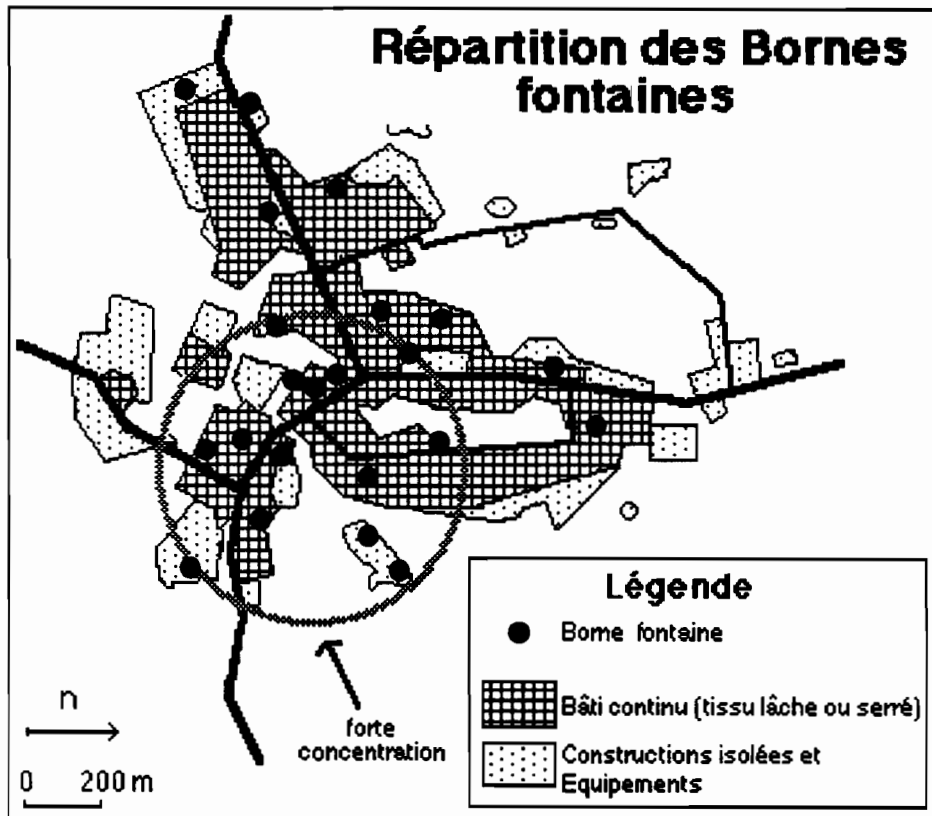


Fig. 125

¹⁴⁵ Elles sont au nombre de quatre : la première (1951) à piliers en terre cuite et à la façade goudronnée, sise à Ikpabé à quelques mètres de l’artère principale et de la Béna, est l’œuvre d’un cultivateur akébou installé à Badou Djindji ; de même que la quatrième (1956), à étage cette fois et construite en bordure de la route principale juste après les halles du marché, elle est occupée à l’heure actuelle par le service des affaires sociales et par le bureau d’un géomètre privé. La seconde (1953), est celle de la famille du chef de canton, il s’agit d’une grande villa en dur et à étage réalisée au-delà de la Béna et dominant l’actuelle aire centrale. Enfin, la troisième (1954), reconnaissable à ses piliers et construite au bord de la route par un commerçant dénommé Ahlomado, a donné son nom à un quartier, l’actuel Outisibé.

¹⁴⁶ D’après le responsable local de la régie des eaux, c’est dans ce quartier que la population s’est montrée la plus réticente vis à vis du principe de l’abonnement pour l’accès privé à la distribution d’eau potable, alors que les branchements étaient proposés gratuitement la première année (84/85). Mais dans d’autres quartiers (Zongo), les débranchements ultérieurs furent nombreux pour non paiement de l’abonnement. Les branchements privés de Badou sont ainsi passés de 144 en 1985 à 86 en 1990.

Par contre, la répartition des bornes fontaines (Fig. 125), montre le privilège du quartier en matière d'équipement collectif. En effet, Badou Djigbé, qui regroupe 16% des habitants de Badou en 1981, bénéficie de six bornes, alors que les Zongo regroupent deux fois plus de population (40%) pour seulement cinq bornes. Ce privilège transparaît également dans la voirie bien entretenue et têt élargie¹⁴⁷.

Double encadrement et blocage spatial du quartier

Nombre de services, d'administrations et d'équipements truffent et corsètent ce quartier. La plupart sont anciens : les missions et leurs écoles, la douane, les boutiques le long de la route et les bureaux d'administrations locataires. Les nouveaux sont rares : gare routière, station essence, gendarmerie et service du conditionnement des produits de plantation. Ils sont alors situés exclusivement le long de la route et à l'entrée de la ville.

En effet, la localité s'est têt affirmée comme centrale dans le Litimé. Que ce soit par son activité commerciale¹⁴⁸ ou par le choix de l'administration de privilégier le centre le plus peuplé du canton¹⁴⁹, au débouché de la route qui arrive en 1939, et de s'appuyer sur des élites non liées aux premières missions du Litimé, notamment celle de Tomégbé, comme en témoignent, dans les années 1940, les rapports sur le Litimé des commandants du cercle du Centre¹⁵⁰.

C'est donc le quartier originel, auquel se limitait l'essentiel des constructions du centre, qui a accueilli divers services au cours des décennies 40 et 50. Leurs emprises, et notamment celles des missions¹⁵¹ (qui ont suivi par force la promotion administrative du centre), ont rapidement provoquées par leur taille un blocage spatial du centre.

Le quartier est ainsi limité par la Béna au nord et à l'ouest, par la mission évangélique au sud-ouest, par un vallon au sud et par le talus et la mission catholique à l'Est. Les espaces disponibles pour son extension sont donc très limités. En fait, seule la portion d'espace, située à l'entrée de la ville entre la route et la Béna, offre quelques opportunités. Elles ont été

¹⁴⁷ Ainsi le tombeau d'Egblomassé I, décédé en 1954, constitue un marqueur de l'élargissement de l'axe intérieur qui relie les deux missions. En effet, élevé à l'arrière de la concession du chef de canton, il est aujourd'hui situé sur la voie publique. Il n'est pas rare de voir quelques jeunes venir écouter de la musique sur ce curieux mobilier urbain.

¹⁴⁸ D'après Cornevin (1955), au début de 1949, Badou compte la moitié des 28 boutiques aux toits de tôle du Litimé.

¹⁴⁹ 959 hab pour Badou, au recensement de 1945 cité par Cornevin (1955), contre 611 pour Tomégbé, 650 pour Kpété Mafloa et 714 pour Kpété Béna.

¹⁵⁰ Archives Nationales du Togo, fond d'Atakpamé : Rapport du 14 mars 1945 sur la (re)création du canton du Litimé ; "Notes sur commandement indigène et situation politique" du 10 septembre 1947 ; "Rapport sur situation politique" de février 1949.

¹⁵¹ La mission catholique s'implante avec son école dans son périmètre actuel dès 1938, soit deux ans après celle de Tomégbé. Des bâtiments en dur de 1959, rénovés et complétés en 1991, ainsi qu'une église occupent le site, cette dernière dominant la cité avec son architecture des années 1960. Le temple et l'école évangélique s'installent plus tardivement (1954), sur un périmètre moins étendu mais considérable (environ 2 ha), car situé à l'ouest, entre les habitations et la Béna. Ses grands bâtiments scolaires en dur sont très récents (1989) et sont accompagnés d'une nouvelle église.

récemment mises en valeur par la construction de locaux ou d'infrastructures pour quelques services. Ceux-ci sont liés au trafic routier, ou à la recherche des portes de la cité : nouvelle gare routière, station essence, service du conditionnement des produits de plantation, gendarmerie. Quelques résidences en dur ou semi-dur (les seules du quartier) ont accompagné ces services. Mais il s'agit de sites limités, sujets aux inondations (gare routière), ou qui gagnent sur les contreforts du talus (gendarmerie¹⁵²).

Ainsi le quartier originel, pourtant en position périphérique, apparaît comme fermé ou circonscrit. En témoigne le Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de 1978, qui, mis à part un petit lotissement réalisé à Agadja, affectait une fonction paysagère et récréative à toute la périphérie non bâtie du quartier. Cela explique également que l'un des projets d'aménagement urbain mis en oeuvre par la récente (avril 1989) association de jumelage-coopération Badou/Canton de Cerizay, soit un pont sur la Bénéa reliant Badou Djigbé et sa gare routière au périmètre de l'école centrale d'Ikpabé, en rive droite.

Perte de vitesse de l'activité et fuite inexorable de la centralité

La ville s'est étendue, l'activité et les équipements se sont diffusés. Ce mouvement est tout à fait logique pour un centre qui s'urbanise assez rapidement, passant de 1 000 habitants en 1950 à environ 8 000 en 1980. Mais il s'est opéré au détriment du quartier originel ; il faut donc parler de marginalisation et non pas de diffusion. Voyons les étapes du processus.

Un des premiers éléments est la migration du marché. Manquant de place sur son site initial (placette de "l'arbre à palabre", au départ de la route de Tomégbé), il finit par s'installer dans l'aire centrale, après un passage devant la douane. Ce déplacement s'accompagne de l'implantation de nouvelles boutiques à la recherche de place et de la nouvelle centralité commerciale. Le meilleur témoignage reste la belle boutique à piliers de 1954, dont le commerçant promoteur, Ahlomado, a donné son nom au quartier (rebaptisé Outisibé). Par la suite, lorsque de nouvelles activités commerciales ou financières¹⁵³ s'implantent, elles le font le long de l'axe principal, mais au-delà du quartier originel. Jusqu'à présent, rien de très original !

Plus symptomatiques sont les départs ou les fermetures de nombreuses boutiques du quartier. Un Akposso de Badou, riche et dynamique planteur, et sa femme, commerçante de

¹⁵² Après avoir été à l'extérieur de la ville, elle occupe les locaux municipaux de la mutuelle des planteurs, libérés par la préfecture depuis 1986. Elle voisine avec les locaux du service du conditionnement. Il y a ainsi un mini domaine administratif à l'entrée de la ville, qui participe au blocage spatial du quartier.

¹⁵³ Lorsque le Crédit du Togo (rebaptisé Banque Togolaise de Développement en 1967) installe une succursale à Badou en 1958, il loue un bâtiment au bord de la route à la sortie sud de la ville. Celui-ci a été racheté et transformé par la banque en 1985. Il s'agit, après le départ de la Caisse Nationale de Crédit Agricole en 1988, de la seule agence bancaire du centre.

poisson en gros, ont fermé trois boutiques ces dernières années, considérant qu'elles n'étaient pas rentables sans surveillance directe des employés. Une a été rachetée par un Libanais, qui l'a fermé à son tour.

Il faut bien entendu invoquer la conjoncture économique, mais, dans le cadre de la récession, la sélection des meilleurs sites opère au détriment du quartier originel. D'autant qu'à la progressive marginalisation spatiale vient s'ajouter la vétusté du bâti. La Sovinto (société nationale et privée de distribution de boisson) loue comme entrepôt un grand bâtiment en dur à proximité du marché, ceci après un passage malheureux dans une ancienne boutique située sur la route de Tomégbé ; les murs en banco avaient alors offert peu de résistance au percement d'un trou par des voleurs !

A l'heure actuelle, on ne recense plus à Badou Djigbé que deux boutiques, une station service et deux bars. Ces activités commerciales sont toutes localisées en bord de route et sont en fait à la recherche de l'entrée de la ville.

Parmi les anciennes boutiques, de nombreuses sont désertes ou ont changé de fonction. L'artisanat y a trouvé une forme d'accueil. Sur 36 tailleurs enregistrés auprès du représentant local du Comité National du Travail du Togo, 8 travaillent dans le quartier. Nous en avons enquêté 4, dont 2 ont installé leurs ateliers dans d'anciennes boutiques, sans résider dans le quartier. Il s'agit là d'une caractéristique de Badou Djigbé, qui accueille de nombreux artisans à la recherche d'un lieu de travail (ancienne boutique pour atelier, parcelle pour apatam ou garage, voire même chambre en location), tout en résidant souvent dans d'autres quartiers, où ils font éventuellement construire. Plus généralement on peut dire que l'artisanat est largement surreprésenté dans ce quartier avec ses quelques nuisances (notamment bruit des garages et des menuiseries).

Autre affectation possible pour une boutique de Badou Djigbé, la location à un service récemment installé. C'est le cas d'un organisme de crédit de type tontine, Laset Company, locataire d'une grande boutique sur la route de Tomégbé depuis novembre 1989, également du service de la main d'œuvre, installé sur la route principale. Mentionnons encore l'Agence Togolaise de Presse (ATOP) qui a succédé à la Société Togolaise de Commercialisation des Produits (STCP) dans une maison du quartier.

Cela témoigne des vides existants dans l'occupation du bâti à usage commercial, mais aussi de l'accueil de services nombreux et diversifiés depuis l'accession au statut de préfecture en 1981. Pourtant dans ce domaine aussi il y a marginalisation du quartier : si quelques bureaux sont loués temporairement, de nombreux services sont partis.

Pour une part, il s'agit d'un mouvement normal. En effet, les infrastructures scolaires élémentaires doivent desservir l'ensemble des quartiers. L'hôpital, le lycée et le collège nécessitent de fortes emprises au sol ; en tant que grands équipements, ils se dirigent donc vers les réserves foncières de la périphérie. Certains services publics sont générateurs

de flux routiers et recherchent une localisation hors du tissu urbain à l'accès au réseau aisé (Gendarmerie, Travaux Publics). D'autres, enfin, font construire dans les lotissements de la périphérie (Inspection du 2^o degré, Régie des Eaux).

Mais, il est des services qui fondent la centralité, leur départ est alors un élément de déchéance pour un quartier. La préfecture et la poste sont de ceux-là. La poste tout d'abord, qui, dès 1954, choisit pour son implantation définitive d'accompagner le marché, et de délaisser sa cabine primitive à la douane actuelle. La migration de la préfecture est beaucoup plus récente mais non moins grave. Elle élit domicile sur un grand terrain d'Ikpabé au bord de la route de Kessibo en 1986, après avoir occupé les locaux de l'actuelle gendarmerie à l'entrée de Mais, il est des services qui fondent la centralité, leur départ est alors un élément de déchéance pour un quartier. La préfecture et la poste sont de ceux-là. La poste tout d'abord, qui, dès 1954, choisit pour son implantation définitive d'accompagner le marché, et de délaisser sa cabine primitive à la douane actuelle. La migration de la préfecture est beaucoup plus récente mais non moins grave. Elle élit domicile sur un grand terrain d'Ikpabé au bord de la route de Kessibo en 1986, après avoir occupé les locaux de l'actuelle gendarmerie à l'entrée de la ville.

Dernière pièce au dossier de la marginalisation progressive de ce quartier, la désaffection des élites autochtones. Les élites politiques et économiques n'y résident et n'y investissent plus.

Plusieurs facteurs se conjuguent pour expliquer ce phénomène :

- le manque de place, l'entassement et l'ancienneté des constructions. Egblomassé II, en 1953, donne le coup d'envoi des départs en faisant construire sa grande villa, qui domine toujours l'aire centrale de la ville. Il est suivi par de nombreux notables, tel cet instituteur, aujourd'hui figure de proue de la vie politique locale, qui fait construire une nouvelle résidence à Outisibé et met en location son ancienne concession¹⁵⁴.

- le contrôle politique des extensions nouvelles de la cité. Ainsi l'actuel chef de canton est l' élu du quartier de sa nouvelle résidence (Ikpabé) ; l'instituteur évoqué ci dessus est le représentant d'Outisibé. De vieilles familles de Badou détiennent donc la représentation politique de quartiers récents.

- la valorisation du patrimoine foncier familial situé dans des zones loties. Pour parer à la dilapidation inéluctable de terrains bien localisés, certains propriétaires se lancent dans des projets immobiliers ambitieux.

¹⁵⁴ Le bâtiment principal est loué à l'Agence Togolaise de Presse (ATOP). Il s'agit d'une pratique assez rare, la plupart du temps des membres de la famille continuent d'occuper la concession désertée par le notable, même si quelques chambres sont louées.

C'est la famille de l'ancien député qui nous donne les meilleurs exemples de conjugaison de facteurs explicatifs. Son installation en périphérie correspond à une stratégie politique autant qu'à la recherche du confort. Les motivations de son frère, planteur dynamique qui réside dans une ferme isolée, sont plus économiques. Avec sa femme commerçante, ils ont fait construire différents bâtiments dans l'aire centrale au contact de la vieille gare routière. L'un est un bar, l'autre un grand bâtiment loué à la justice comme tribunal, le troisième est une résidence beaucoup plus confortable que la vieille concession familiale du quartier akposso, d'ailleurs revendue. De plus, ils nourrissent un projet de construction de villa pour leurs enfants à Lom Nava.

B. Un modèle socio-spatial

"Nous restons à la surface tant que nous ne nous occupons que de souvenirs et de représentations. La seule chose qui compte dans la vie psychique, ce sont plutôt les sentiments ; toutes les forces psychiques n'ont de signification que par leur aptitude à éveiller des sentiments. Les représentations ne sont refoulées que parce qu'elles sont liées à des libérations de sentiments qui ne doivent pas avoir lieu ; il serait plus juste de dire que le refoulement concerne les sentiments, mais nous ne pouvons saisir ces derniers autrement que liés à des représentations."

Sigmund Freud

Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen

Après l'étude de l'évolution concrète de la société et de l'espace des petites villes de notre échantillon nous proposons maintenant une modélisation du système social et spatial de la petite ville ouest africaine.

L'utilisation de l'approche systémique en géographie a déjà fait l'objet de nombreuses réflexions dont l'ouvrage collectif : *Espaces, jeux et enjeux*, paru en 1986 chez Fayard fait la synthèse.

Pour les organismes urbains la synthèse pluridisciplinaire la plus récente est présentée en préambule d'une étude du système urbain de Castres (Jalabert, 1989). Les petites villes françaises avaient auparavant fait l'objet d'études systémiques qui intégraient leur positionnement dans la division spatiale du travail, leur réalité socio-politique interne et l'organisation socio-spatiale de leur tissu urbain (Laborie, 1979 et 1987 ; Laborie et Lugan, 1975 ; Laborie et Verges, 1986 ; Lugan, 1983). Nous bénéficions donc des apports de ces travaux dont les problématiques recoupent fréquemment la notre, mais qui s'exercent dans un environnement très différent. Aussi notre approche reste exclusivement qualitative, seuls les ordres de grandeur et les poids relatifs des groupes socio-professionnels ou des types de quartiers sont significatifs.

Nous avons fait le choix de présenter d'abord un modèle d'évolution de l'organisation spatiale, puis un modèle du système social et politique de la petite ville. La compréhension du fonctionnement de ce système, c'est-à-dire du jeu des acteurs et de leurs pratiques, nécessite de prendre en compte les projets et les logiques qui les animent¹⁵⁵. Ce parti pris nous amène à superposer plusieurs regroupements qui traversent les types socio-

¹⁵⁵ Freud, cité en épigraphe, explique que les représentations n'ont pas d'intérêt en soi, mais qu'elles seules peuvent éclairer les sentiments. Pour élargir la portée de cette affirmation et la sortir du contexte psychanalytique, il faut traduire la notion de sentiment par celle de pratique.

professionnels de départ, mais éclairent les articulations avec la société globale, les relations internes et la nature des interventions sur le milieu petite ville.

Les grands types de projets, de pratiques et de logiques constituent évidemment des pôles, et rares sont les acteurs qui s'inspirent uniquement de l'un d'eux, autrement dit le fait pour un groupe d'être lié dans le système à un type de projet n'exclut pas des tentations secondaires¹⁵⁶ et le recours à d'autres pratiques.

1- Un modèle de l'organisation spatiale des petites villes et de son évolution

Ce modèle se présente sous la forme d'une schématisation graphique de deux phases d'organisation spatiale de l'agglomération. La première phase correspond à la complexification initiale de la structure spatiale par l'acquisition des caractères d'un bourg attractif. Au regard des cas étudiés, nous avons daté cette phase des dernières années de la colonisation ou des premiers temps de l'indépendance.

Le modèle général représente une moyenne des compositions, des configurations, des agencements et des évolutions. C'est une synthèse applicable globalement à l'ensemble des petites villes mais ne correspondant précisément à aucune. Par exemple, selon la spécialisation de la petite ville, la zone d'activités (qui en fait peut être éclatée sur plusieurs sites) peut recevoir une usine, des entrepôts de sociétés d'achat de produits agricoles d'exportation, un marché de bétail et un abattoir, une base de travaux publics, un poste de douane accompagné de transitaires...

Aussi nous présentons deux variantes, l'une plus particulièrement applicable aux petites villes ghanéennes des régions de plantation, l'autre aux petites villes soudano-sahéliennes d'après notre expérience nigérienne. La variante ghanéenne¹⁵⁷ propose une structure plus éclatée et moins compacte dans laquelle les missions sont plus présentes et où la promotion immobilière publique a réalisé un parc de logement.

Dans la variante soudano-sahélienne le quartier des immigrants musulmans commerçants disparaît du modèle. En effet, lorsqu'un tel quartier existe (hors des villes haoussa), il est en continuité avec le tissu originel, et il peut être assimilé à un quartier d'autochtones dominés. Pourtant, l'existence d'un Zongo est quasiment systématique au

¹⁵⁶ La pluralité du jeu des acteurs dans "le nouvel ordre urbain local" amène d'ailleurs certains auteurs à considérer les déterminations sociales comme largement inopérantes. Les stratégies jouant sur différentes normes, les alliances se nouant et se dénouant et personne n'ayant intérêt au conflit, on en vient à considérer que chaque acteur se trouve au carrefour de différentes normes (G. Hesselings, 1988).

¹⁵⁷ Dans ses travaux sur les villes du Cameroun de l'ouest, J. Champaud (1972 et 1983) modélise la structure urbaine des villes d'héritage colonial britannique et celle des villes d'héritage colonial français. Même si les villes considérées ne figurent plus pour la plupart dans la catégorie des petites villes, certaines de ses observations y sont opératoires.

Niger hors de l'aire haoussa. Mais le quartier est alors en continuité avec le tissu originel. Nous avons décidé de l'assimiler à celui des autochtones dominés qui au sein même de l'aire haoussa sont généralement plus prompts à se consacrer au commerce que les notables politiques. Le quartier spontané y est plus étendu que dans les petites villes des régions méridionales, moins soumises à la venue de sinistrés, et surtout qui évoluent dans un environnement foncier libéral. Enfin, compte tenu de la plus forte densité de projets de développement rural intégré dans les régions sahéliennes, la zone d'activité de la petite ville peut être constituée par la base logistique d'un tel projet.

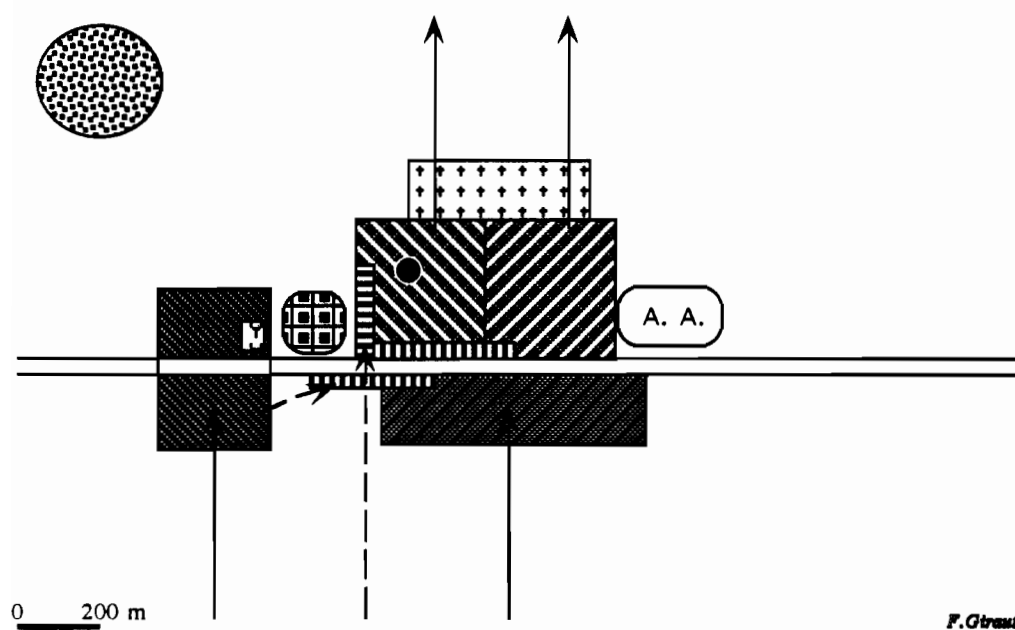
Légende des schémas d'organisation spatiale

Phase 1: Années 50 à 60

	Concession de la chefferie cantonale		Marché
	Quartier de l'aristocratie autochtone		Boutiques de grossistes ou factoreries
	Quartier des autochtones dominés		Mission
	Quartier d'immigrants ruraux		Aire administrative autour d'un poste administratif ou douanier
	Mosquée		Equipement sanitaire ou scolaire
	Zongo		Migrations
	Hameau périphérique		Implantations commerciales
	Route		

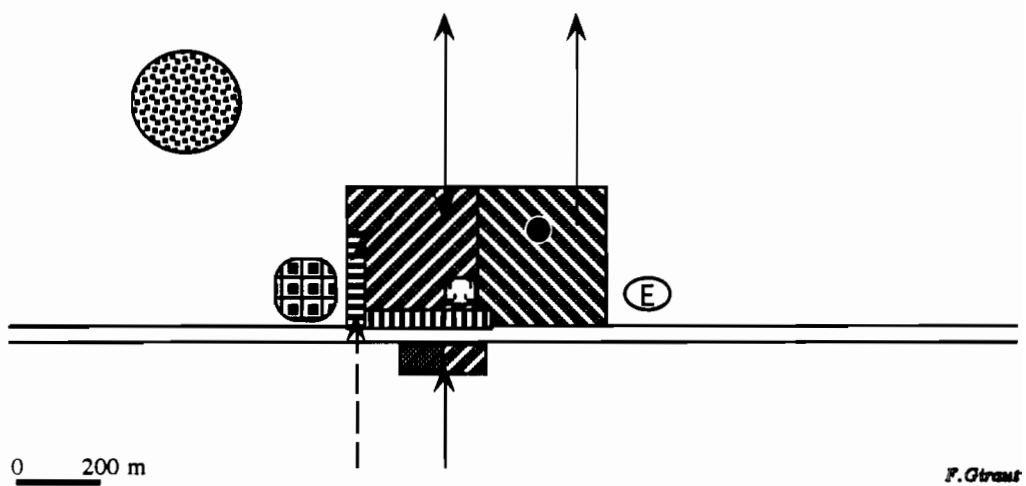
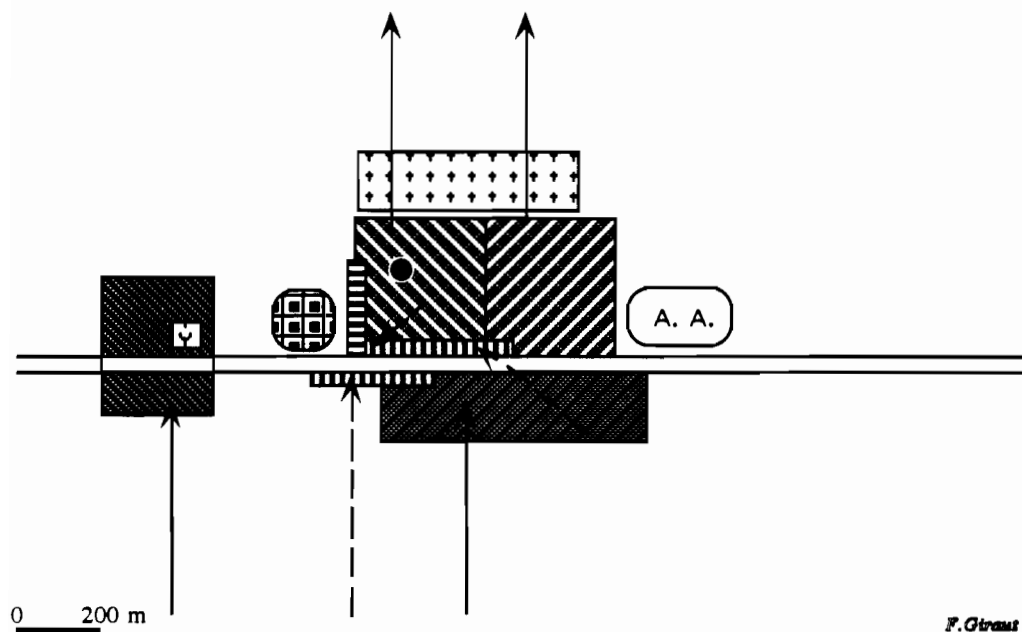
Phase 2: Evolution contemporaine

	Extension résidentielle des quartiers autochtones		Mouvements d'établissements commerciaux
	Quartier illégal ou spontané		Transfert du marché
	Extension résidentielle autoencadrée ou régularisée		Migrations de boutiques
	Villas		Colonisation artisanale
	Ensemble immobilier public		Migrations internes
	Nouveau lotissement		Migrations
	Ouverture et viabilisation du tissu ancien		
	Rocade		
	Zone d'activité		



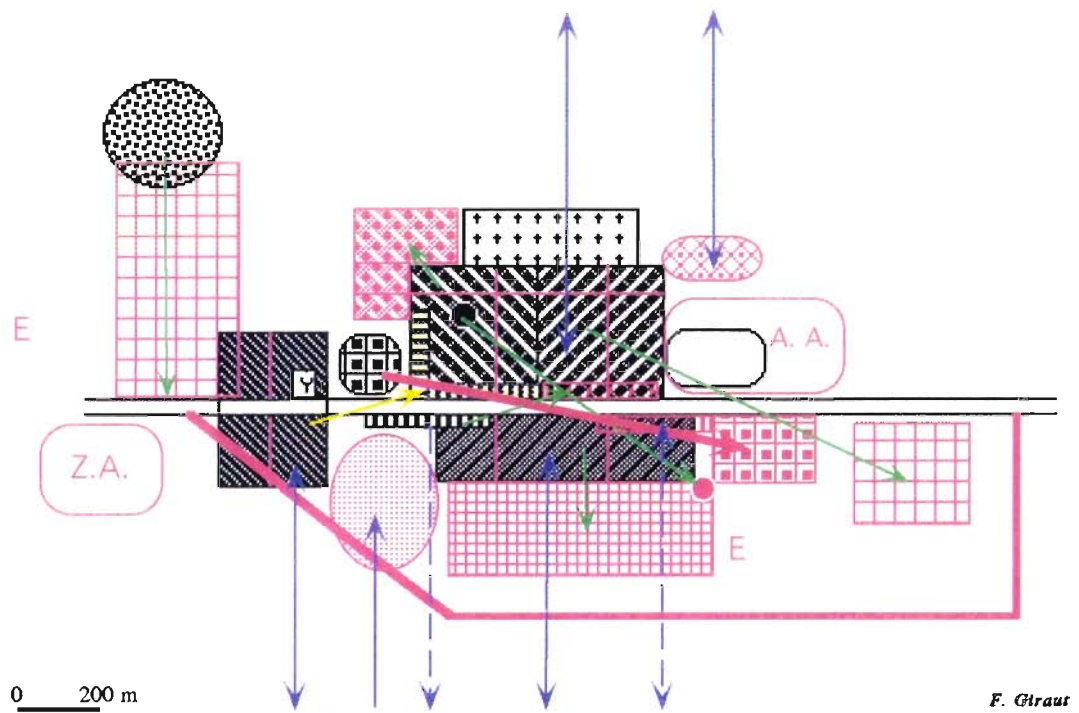
Le modèle général : Phase 1

Fig. 126



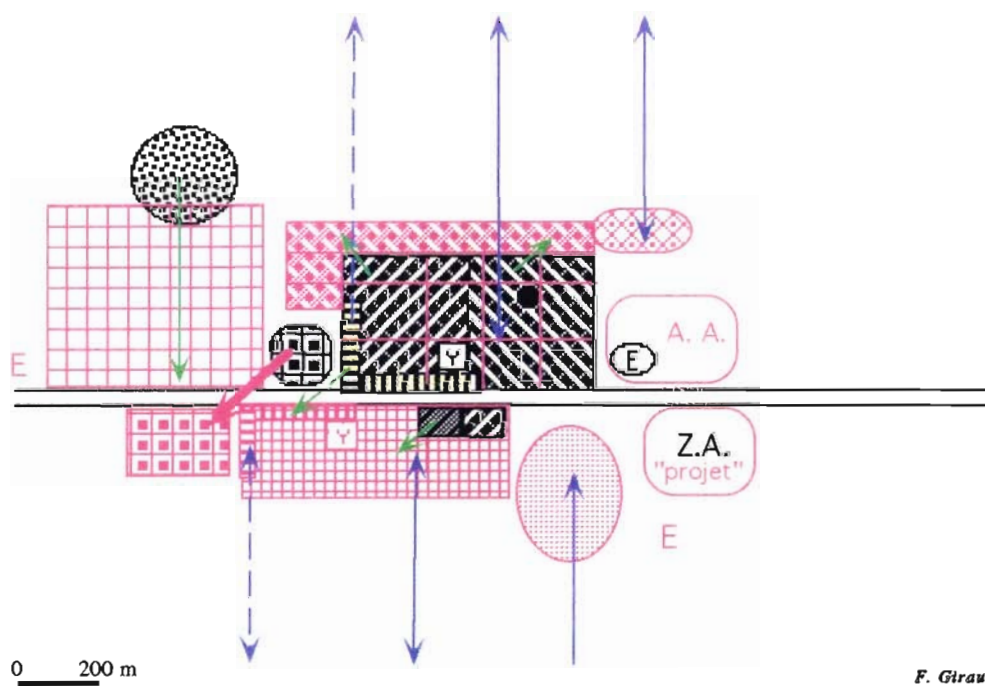
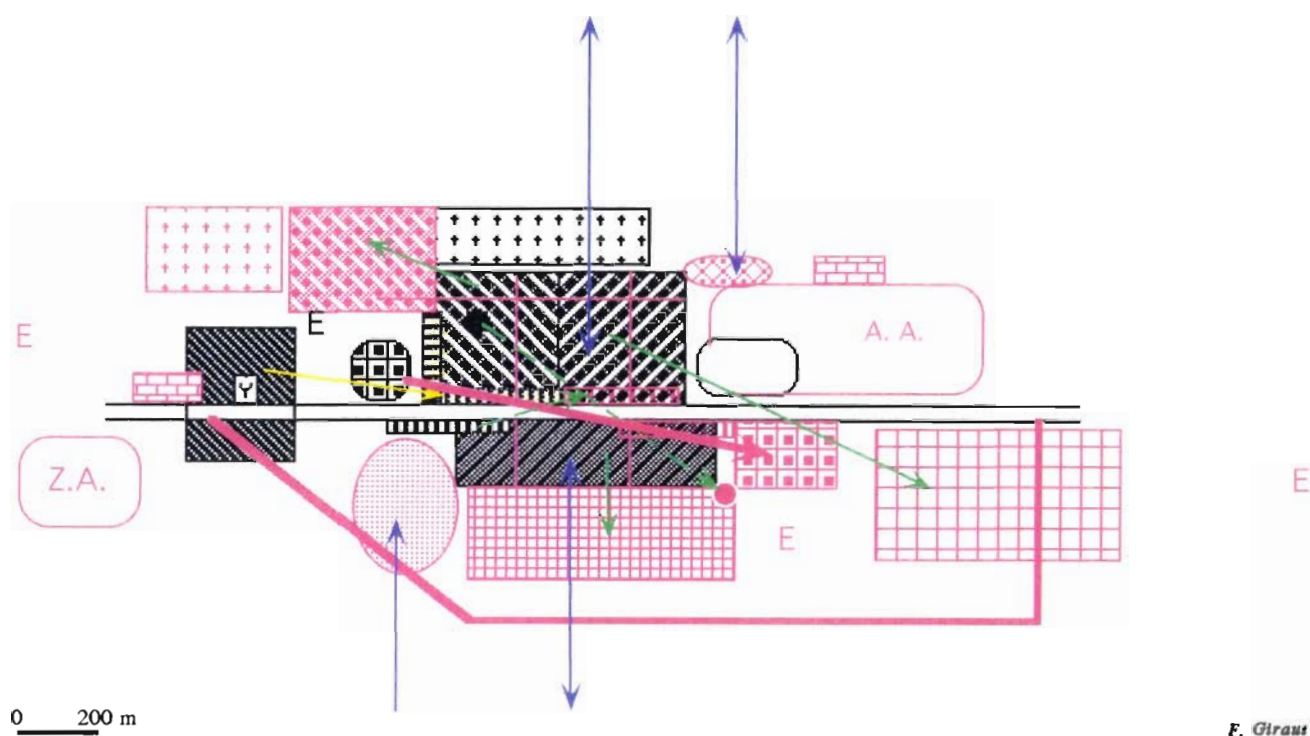
Les variantes ghanéennes et nigériennes : Phase 1

Fig. 127 et 128



Le modèle général : Phase 2

Fig. 129



Les variantes ghanéennes et nigériennes : Phase 2

Fig. 130 et 131

2- Un modèle du système social et politique de la petite ville

La petite ville est un milieu social complexe traversé d'oppositions potentiellement très fortes, même si les tensions sont souvent désamorcées par l'interconnaissance. Ce constat est établi pour les petites villes françaises (Laborie et Verges, 1986), aussi bien que pour une petite ville allemande des années 30, étudiée par un historien à la recherche des sources sociologiques du Nazisme hors des milieux les plus touchés par la crise : "Même une population aussi intégrée en apparence que celle de Thalburg contenait des éléments d'opposition et de désagrégation. En temps normal, ces différents éléments peuvent s'équilibrer ; en période de tension ils risquent de détruire la communauté ; un démagogue peut les exploiter, élargir les brèches existantes. En fait, et quoiqu'il s'agît d'une petite ville, Thalburg était une communauté étonnamment complexe." (William Sheridan Allen, 1967, *Une petite ville nazie (1930-1935)*, Paris : Robert Laffont, 340 p.).

Un système socio-spatial en mouvement

La petite ville est située par rapport à quatre espaces qui l'encadrent :

- l'arrière-pays, au sens de l'aire polarisée par la petite ville, mais aussi de l'espace pour lequel la petite ville est un observatoire privilégié et une porte d'entrée pour les interventions extérieures. Il s'agit également de l'espace dominé politiquement et administrativement par le centre.

- les régions d'émigration qui alimentent, ou ont alimenté, l'immigration dans la petite ville.

- les grandes villes et la métropole nationale dans lesquelles évoluent l'appareil politico-administratif avec à sa tête l'État.

- le Monde d'où interviennent directement quelques institutions : ONG, organismes internationaux et collectivités territoriales pratiquant la coopération décentralisée.

La société locale est composée de différents groupes socio-professionnels qui sont présents au centre ou dans l'arrière-pays. Sont distingués les autochtones dont l'activité principale relève généralement de l'agriculture, mais qui peuvent parfois occuper des spécialisations artisanales (orfèvrerie et ferronnerie touareg à Keïta). Au sein du groupe autochtone de la petite ville, se dégage une élite de notables que tentent de rejoindre quelques figures éminentes des autres communautés.

La population flottante des manœuvres saisonniers et des sinistrés n'est pas représentée en tant que telle, car sa présence n'est pas systématique et parce qu'elle se greffe aux groupes immigrés d'agriculteurs, artisans et petits commerçants. Ce groupe masqué n'en est pas moins important, car il peut alimenter le marché de la main d'œuvre salariée.

Les mouvements de "retour" depuis les grandes villes pourraient figurer au titre des mouvements géographiques, voire au titre des mouvements sociaux depuis la fonction publique et plus généralement les emplois du "secteur formels" vers la petite production marchande et de service de la petite ville (petit commerce et artisanat).

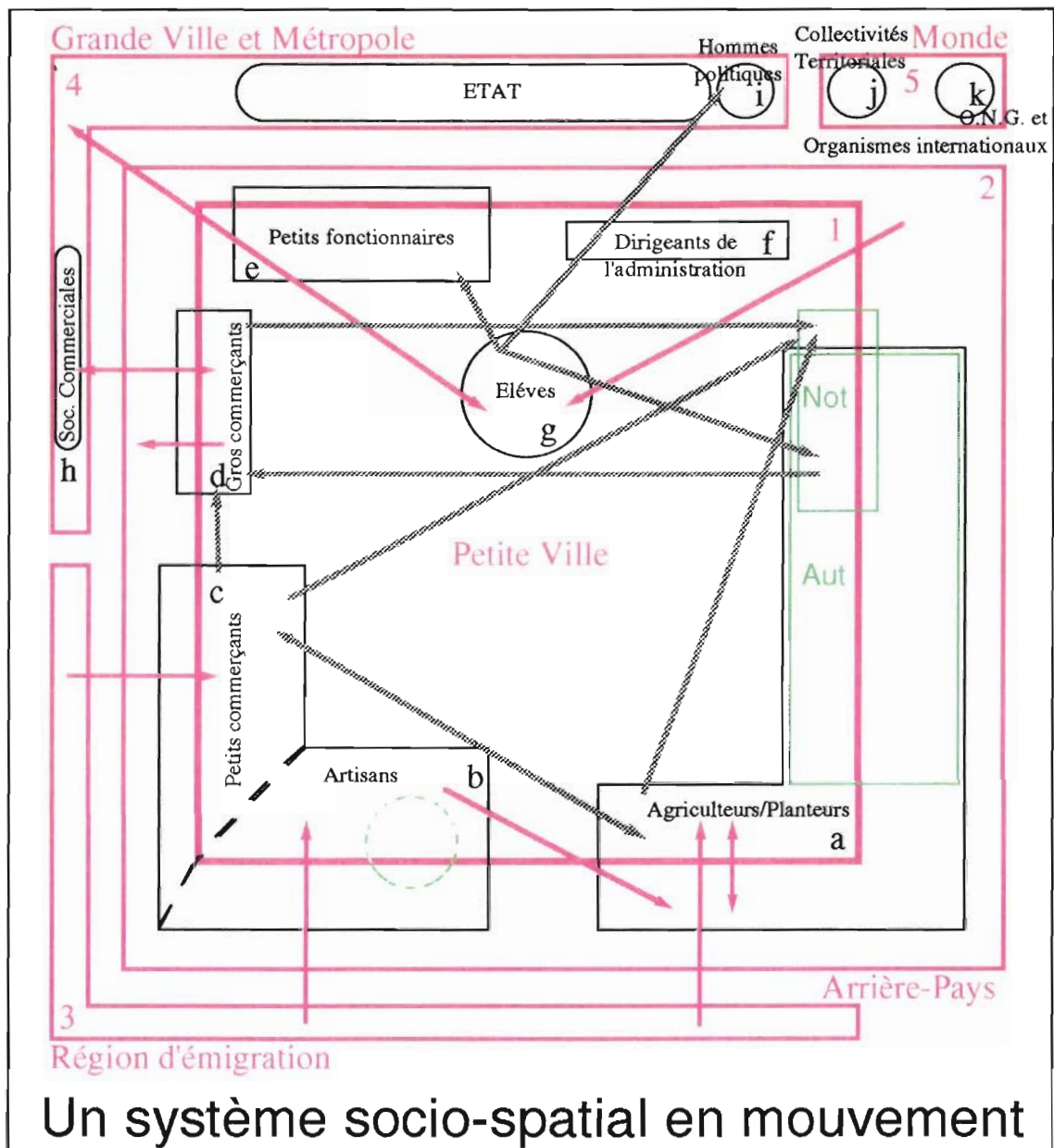


Fig. 132

Les projets

Les projets qui animent les individus ou les groupes sont principalement de quatre ordres :

- le "départ" est envisagé par ceux dont la perception du centre et de ses opportunités est répulsive. Qu'il s'agisse des élèves qui aspirent à des emplois citadins, qu'il s'agisse d'autochtones dominés pour qui le centre est synonyme de pesanteur villageoise et de contraintes familiales, sans la contrepartie d'une reconnaissance en tant qu'élite.

- "l'insertion bourgeoise" concerne les nouveaux venus à la recherche d'un centre intermédiaire accueillant. Petits fonctionnaires, artisans ou agriculteurs, ils constituent la majorité de la population. Ils proviennent de l'arrière-pays ou d'autres régions, du milieu urbain comme du monde rural, ils sont unis par le souhait d'accéder aux services d'une petite ville, ainsi qu'aux possibilités de pluriactivité qu'elle offre à la famille, tout en restant proche du monde rural, de ses activités et de son coût de la vie, c'est-à-dire de ses marchés non tendus¹⁵⁸.

- "l'entrepreneuriat" est le dénominateur commun de ceux qui sont avant tout animés par une stratégie d'enrichissement par exploitation des opportunités commerciales et immobilières locales, et pour qui l'insertion n'est pas un objectif en soi.

- "l'aspiration à une position rentière" anime les notables et les détenteurs du pouvoir administratif soucieux de valoriser leur position prééminente. Cette valorisation passe par la détention d'un patrimoine foncier et immobilier et par l'occupation d'une position de médiateur entre la société locale et les agents extérieurs. J.-L. Piermay a analysé les stratégies des intermédiaires et des médiateurs dans les villes d'Afrique centrale. Il montre que l'intermédiaire en milieu urbain est spécialiste de la complexité et qu'il a tendance à l'accroître¹⁵⁹. Mais pour les petites villes, les détenteurs du pouvoir dit coutumier occupent déjà une position de médiateur en tant qu'arbitres et représentants de la société locale. Leur stratégie, à la différence des hommes politiques, des fonctionnaires et des prestataires de services, va dans le sens du maintien de leurs positions et non pas de l'accroissement de la complexité du système.

¹⁵⁸ M. Bertrand (1988) montre que dans une ville moyenne malienne (Sikasso), la stratégie d'insertion des immigrés passe par l'accession à un terrain de culture et par le passage du statut de locataire à celui de propriétaire. L'existence de marchés spéculatifs rend cette stratégie très aléatoire et les risques de marginalisation sont plus forts que dans une agglomération plus petite.

¹⁵⁹ "Société de médiateurs, le milieu urbain l'est encore plus que le village, puisque la multiplicité des règles en vigueur fait qu'aucune n'y est fixée définitivement. L'intermédiaire tient donc le vrai pouvoir et cette dualité de fonctions est source d'une fondamentale ambiguïté. L'intermédiaire est spécialiste de la complexité, mais il a tendance à l'accentuer pour renforcer son pouvoir ; lubrifiant de la société il a aussi tout intérêt à gripper celle-ci ; médiateur, il est aussi accapareur. Tout se passe comme si l'action des intermédiaires - notamment des plus puissants d'entre-eux - tendait à aggraver l'écart entre les réalités et la loi et à maximiser les conflits qu'ainsi ils pourront seuls résoudre par la suite. Capable de jouer sur les deux tableaux, champion de l'incertain, l'homme politique utilise la médiation-prédation comme instrument de pouvoir." (Piermay, 1992, p. 266).

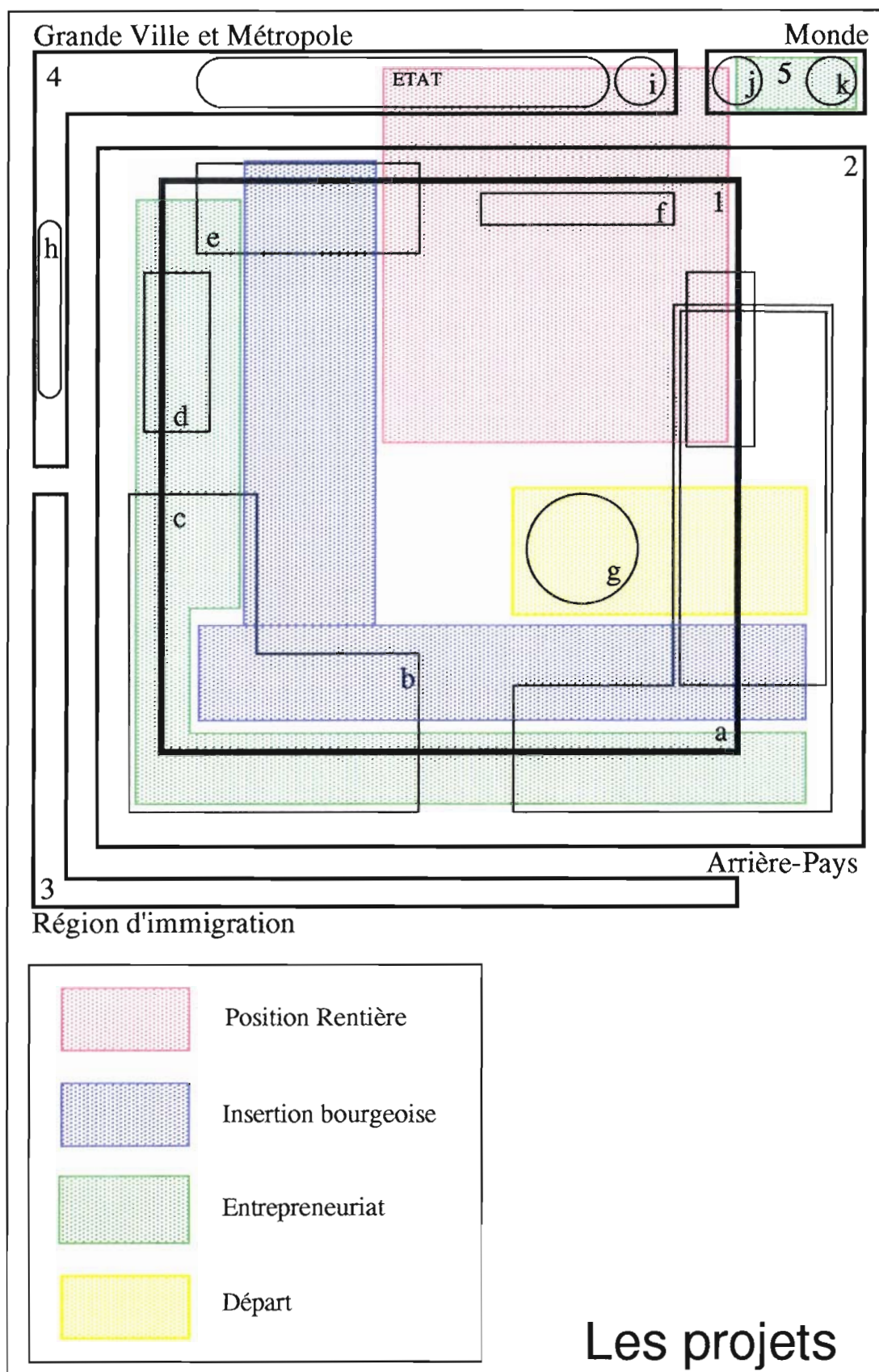


Fig. 133

Des projets aux pratiques

Le graphe présente les types d'investissements pratiqués selon les projets dominants des acteurs. Ces types d'investissements sont représentés par les flèches dont la direction indique la provenance et la destination géographique.

Dans les trois domaines que sont l'immobilier, la production et le commerce, les investissements sont soit spéculatifs (trait plein) soit reproducteurs (pointillé).

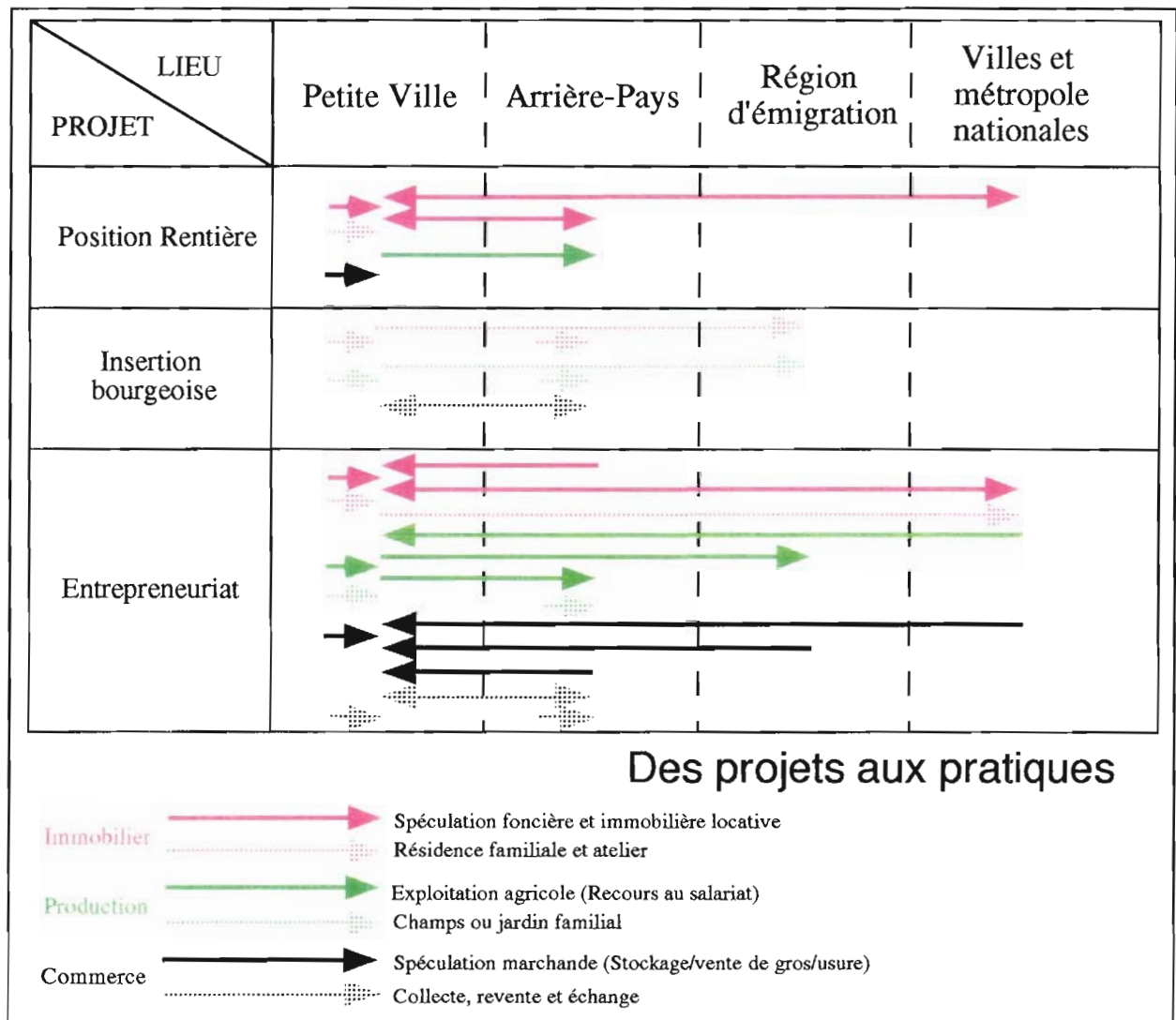


Fig. 134

Les logiques

Les acteurs animés de projets interviennent sur le milieu petite ville par leurs pratiques. Ces pratiques dépendent de leur situation dans le système, des moyens dont ils disposent et de leurs représentations du milieu local.

Il est possible d'opposer deux logiques antagonistes qui président à la nature de l'inscription des acteurs dans le milieu. La première logique est celle des agents du changement vers l'urbain. Ceux-ci ont intérêt à l'accroissement de la complexité des transactions et des relations entre les groupes, au développement des interventions extérieures et la normalisation technique et juridique des pratiques. Soit que ces tendances leur permettent de valoriser des investissements, soit qu'elles leur permettent de s'imposer comme intermédiaires.

La logique opposée est celle de la conservation des caractères ruraux. Il s'agit pour ses tenants soit d'éviter la marginalisation et l'illégalité, soit de préserver leurs positions traditionnelles de médiateurs. Nous avons vu que le projet "d'insertion bourgeoise" qui anime la majorité de la population passe dans un premier temps au moins par un faible coût de la vie et par l'existence de marchés fonciers et immobiliers peu spéculatifs qui permettent d'accéder au terroir et à la propriété résidentielle. Par ailleurs les notables en place ont intérêt à geler la complication du système ou en tous cas, à empêcher que le pouvoir local urbain soit découplé de l'arrière-pays, car c'est là un des principaux piliers de leur position rentière.

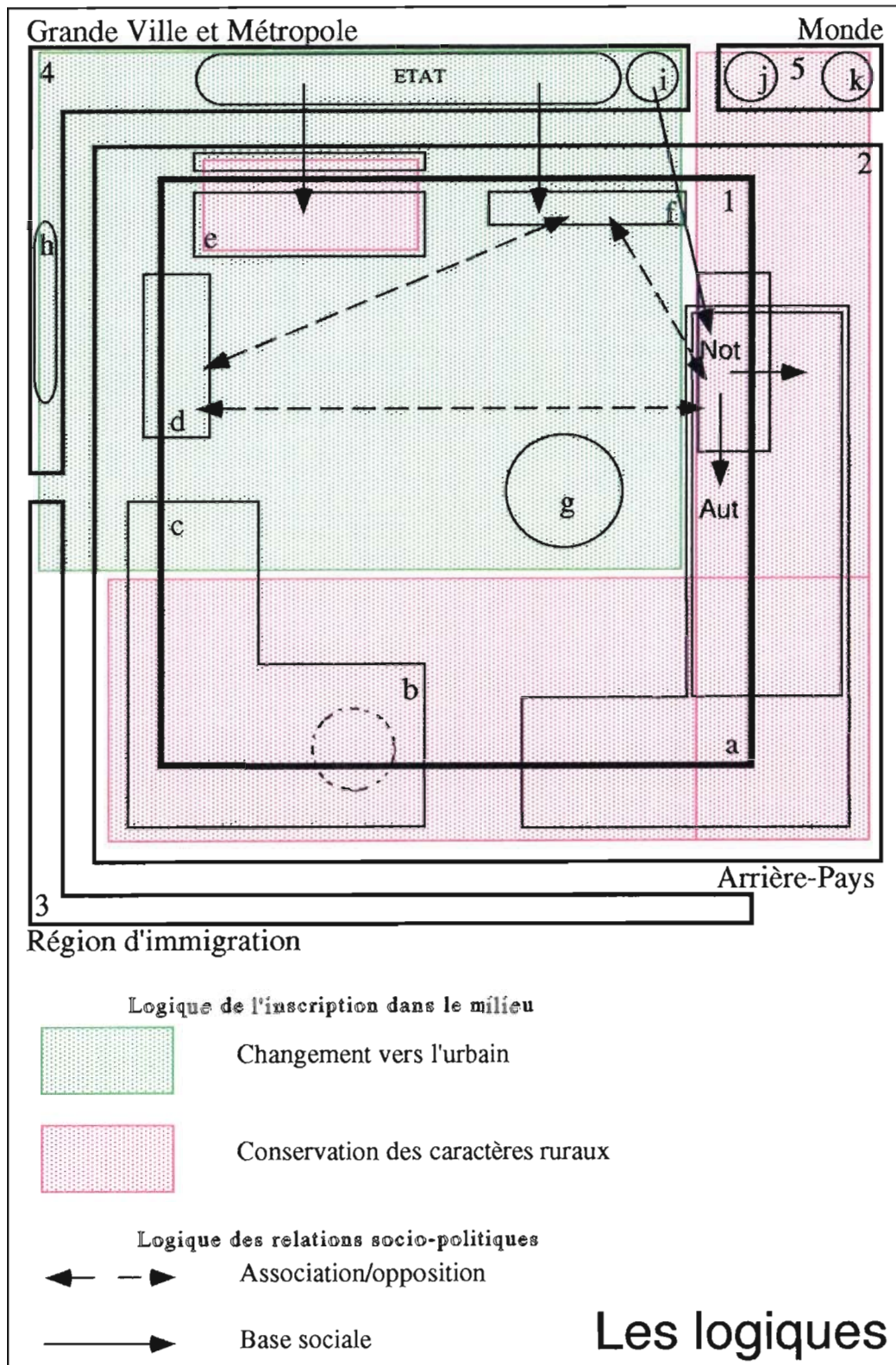


Fig. 135

La gestion urbaine

Les flèches indiquent la provenance de la demande en institutions et en interventions.

Avec l'urbanisme et le développement local, on voit comment les logiques déterminent les principales composantes du pouvoir local urbain.

Les agents de la fonction publique sont demandeurs d'institutions d'administration territoriales déconcentrées et appuient le mouvement de déconcentration de l'État motivé par la crise et la volonté de désengagement. Par contre la demande et les interventions pour obtenir la municipalisation proviennent surtout de l'extérieur. Sans garantie, "les notables" et "les bourgeois" restent dans l'expectative, prêts à tenter de pénétrer ou de s'approprier les nouvelles institutions. A la différence des autres segments du pouvoir urbain, les notables ne sont pas directement demandeurs d'interventions d'urbanisme, cependant ils sont sollicités pour représenter les intérêts de la localité dans les associations ou les commissions chargées de la définition des besoins ou des conditions d'application d'un projet. Ils peuvent alors tenter de les noyauter.

La grande majorité des citoyens n'est demandeuse que d'équipements et de services facilement accessibles. Les réalisations de prestige ou surtout les opérations lourdes d'urbanisme, présentées comme un préalable à l'équipement d'un centre, sont d'abord perçues comme une menace par la plupart des résidents.

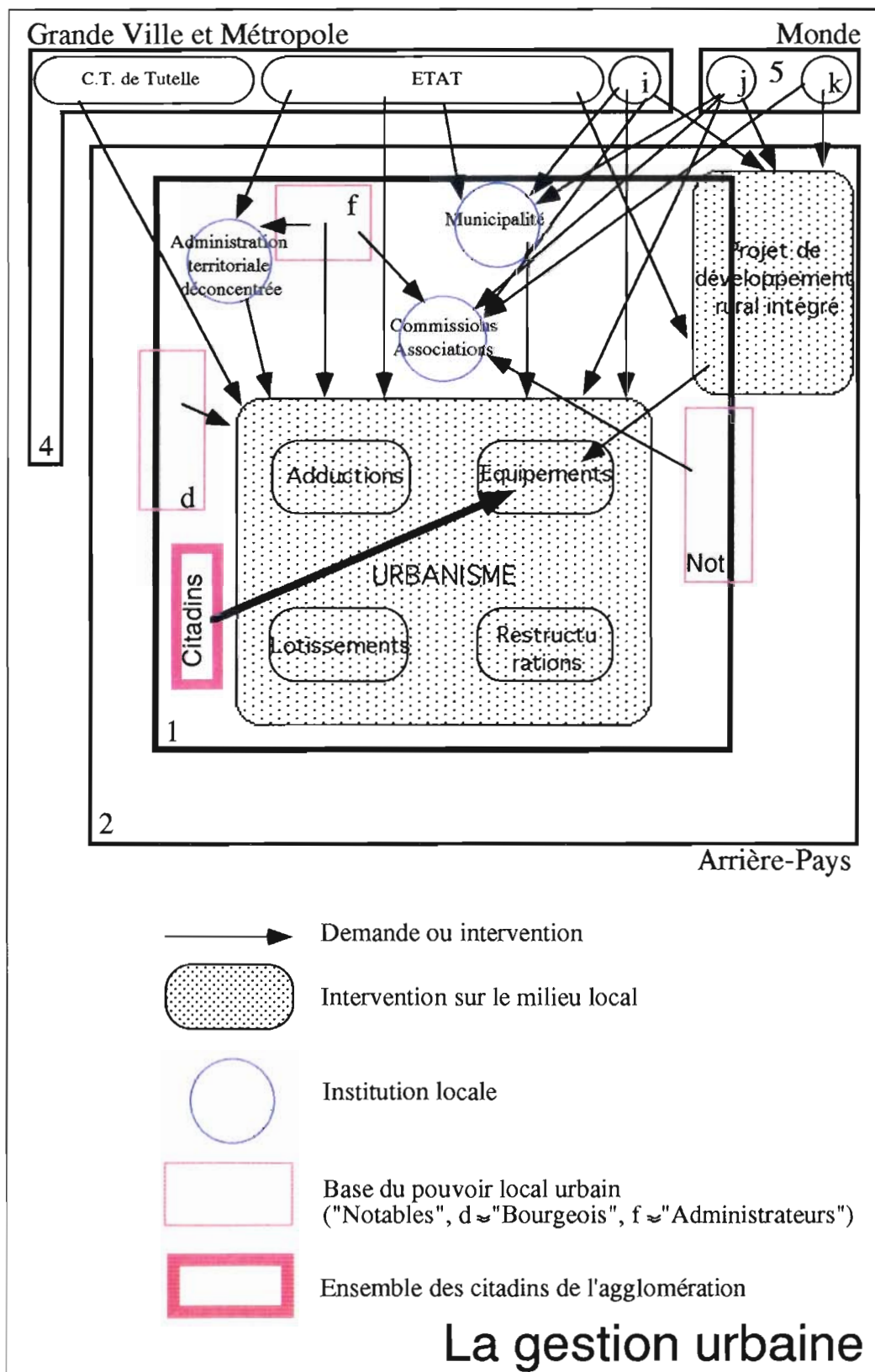


Fig. 136

Conclusion Générale:

Arrivés au terme de cette étude, il est temps de proposer la substitution de critères fonctionnels, sociaux et spatiaux de définition de la petite ville aux critères dimensionnels. Le fait que des centres pris en compte par la définition de départ (toutes agglomérations de 5 à 20 000 habitants) ne relèvent pas (ou pas encore) du modèle général de fonctionnement systémique, nous éclaire sur les modalités d'accès à la catégorie.

Par ailleurs, la mise en parallèle du jeu des acteurs avec les nouvelles affectations fonctionnelles, politiques, économiques et sociales attribuées aux petites villes ouest-africaines contemporaines, nous permet d'évaluer l'autonomie des dynamismes locaux.

De la pertinence de l'objet "petite ville"

Multiplication et poids croissant des petites agglomérations

Les petites agglomérations ouest-africaines prolifèrent. Entre 1960 et 1980, pour dix pays qui illustrent la variété des milieux et des histoires régionales, leur nombre est passé de moins de 200 à près de 500, et la part de la population qu'elles regroupent passe de moins de 6 % à près de 9 %. Les générations successives de petites villes sont de plus en plus nombreuses, mais aussi de plus en plus stables, c'est-à-dire proportionnellement de moins en moins fécondes en villes moyennes et grandes. Depuis la fin des années 50, la catégorie des petites agglomérations fonctionne comme un "piège" et un "filtre", attirant de plus en plus de localités, pour n'en laisser échapper que peu dans les niveaux supérieurs de la hiérarchie urbaine.

Un rôle spécifique dans la "transition urbaine"

Ainsi la catégorie des petites villes est polygénique. Elle est constituée de certaines anciennes cités qui stagnent car leurs potentialités métropolitaines se sont évanouies avec l'évolution des transports ou du système administratif, mais le gros de ses éléments correspond, d'une part, aux centres d'encadrement administratif postcoloniaux, et d'autre part, à l'émergence récente d'importants marchés ruraux. Ceux-ci accompagnent et organisent les mutations des économies locales et la promotion de la commercialisation de produits d'origine rurale en direction des marchés de consommation du sous-continent. Cependant, les nouveaux centres élus cumulent presque systématiquement cette fonction de marché avec un avantage de position, lié à l'un des principaux éléments structurants de

l'espace économique : route, frontière, métropole. Avec sa banalisation, le fait administratif devient un facteur d'urbanisation parmi d'autres, sauf dans les régions relativement sous-urbanisées où il est toujours un des moteurs du décollage urbain.

Il faut situer l'émergence de nouvelles générations de petites agglomérations et leur multiplication dans le cadre de la "transition urbaine" qui affecte l'ensemble des réseaux urbains ouest-africains. Cette transition intervient lorsque la métropole nationale, apparemment hypertrophiée, domine quelques villes secondaires, certaines ont alors déjà une taille de ville moyenne. Elle se traduit par le ralentissement de la croissance métropolitaine, par le gonflement et la diversification de la catégorie des villes moyennes, et enfin par la l'explosion du semis de base. Mais, à cette **transition morphologique** des armatures urbaines qui accèdent à la maturité, correspond une **transition fonctionnelle** qui marque le passage d'un réseau embryonnaire et externe vers un réseau lié à une économie marchande endogène dans le contexte de crise d'une économie rentière.

L'étude de trois réalités nationales permet d'identifier des stades dans la transition des armatures et des réseaux urbains. Stade élémentaire pour le Niger et le Togo, stade avancé pour le Ghana où la stagnation des petites villes est spectaculaire par rapport à la Côte-d'Ivoire voisine. Les trois pays offrent également toute une gamme d'héritages et de dynamiques contemporaines régionales qui éclaire la notion de "civilisation urbanisante" (des régions culturelles génératrices de villes petites et grandes, où les secteurs économiques primordiaux sont pris en charge par des autochtones) et celle de "milieux urbanisants" (régions économiques vivrières ou de plantations, dont l'encadrement commercial serré génère un semis dense de petites villes).

Par ailleurs, chaque cas révèle des processus particuliers. Le cas togolais permet d'appréhender une réelle situation de macrocéphalie qui n'inhibe pas pour autant la dynamique des villes secondaires. Le cas nigérien montre que l'interférence des crises climatiques dans les phénomènes d'exode rural et de sédentarisation accélère mais ne bouleverse pas les modalités de l'amorce de "transition urbaine". Au Ghana, outre la relative ancienneté de l'urbanisation, on note une quasi absence d'«effet chef-lieu» ; la pratique de dispersion des infrastructures et des services, dont elle résulte, est un héritage colonial britannique.

Différentes modalités d'inscription régionale

Les réseaux urbains contemporains sont composites et peuvent se décomposer en réseau de villes de terroir (centre de services et de productions agricole et artisanale), réseau de villes commerciales et réseau de centres d'encadrement administratif. La même ville peut relever de plusieurs catégories fonctionnelles par superpositions successives ou simultanées.

Les petites villes regroupent l'essentiel des villes de terroir et animent à des titres divers la base des autres réseaux. Leur rôle spécifique dans les filières marchandes d'approvisionnement des marchés urbains doit d'ailleurs être encore approfondi car il s'agit là d'une des clés du fonctionnement des réseaux urbains régionaux contemporains.

La notion de fonction urbaine apparaît donc comme un agencement complexe et évolutif. De plus une même forme, la petite ville, peut regrouper des organismes hiérarchisés fonctionnellement dans un domaine précis, la hiérarchie pouvant s'inverser dans un autre domaine. La taille n'est pas à elle seule un indicateur fonctionnel pertinent. C'est là le principal enseignement de l'étude fonctionnelle des sept petites villes dans leurs environnements régionaux. Anié, la "métropole du commerce vivrier" togolais, ou Tamaské, l'un des grands marchés historiques du Sahel nigérien, sont des centres élémentaires de services. Torodi, le grand marché de bétail régional est parallèlement un petit marché agricole périurbain. Inversement, malgré l'ancienneté de leurs fonctions de chef-lieu administratif, Keïta, Jasikan ou Badou occupent des positions commerciales secondaires ; ascendante pour Keïta qui bénéficie des effets d'un projet modèle de développement rural intégré, et déclinante pour Badou et Jasikan qui, de part et d'autre de la frontière togo-ghanéenne, subissent la crise cacaoyère et la concurrence d'autres localités.

Il n'est donc pas possible d'établir un profil fonctionnel de la petite ville par-delà les types, même si des mouvements de convergence sont partout à l'œuvre. Les dynamiques ruralo-commerciales appellent l'administration, et inversement l'«effet chef-lieu» commande partiellement l'organisation des communications et des échanges.

Une "allure démographique"

Agglomérations industrielles mises à part, les structures par âge et par sexe des petites villes offrent des régularités. Certaines tendances sont toujours repérables au fur et à mesure que l'on avance dans les classes d'âges. Cela induit une allure de la courbe de masculinité : pic chez les adolescents, creux chez les jeunes adultes, bosse pour les adultes d'âge mûr. Cette allure caractérise l'ensemble des populations de petite ville avec plus ou moins de vigueur, elle est le résultat de toute une série de mouvements. Ces mouvements répondent à des logiques et des représentations différentes et traduisent les fonctions variées qui animent les petites villes.

Les mouvements migratoires les plus caractéristiques sont les suivants :

Immigration de jeunes (enfants, adolescents et très jeunes adultes) en formation scolaire ou professionnelle par l'apprentissage. Ces jeunes sont majoritairement des garçons. Ils sont issus de l'arrière-pays, mais aussi d'autres milieux ruraux ou urbains, accueillis alors par des familles immigrées ou en poste dans la localité.

Émigration de jeunes adultes vers de plus grandes villes du pays ou du continent. Ces départs sont motivés soit par la recherche d'un emploi qualifié dans la fonction publique ou dans le secteur libéral ou privé, soit par la combinaison du prestige de l'enrichissement par l'aventure initiatique et de la répulsion des contraintes familiales et sociales de la localité d'origine. Deux facteurs qui affectent bien davantage les hommes que les femmes. Les départs ne sont donc pas compensés du côté masculin par l'arrivée de jeunes adultes pour qui la localité représente un milieu économique porteur.

Immigration familiale avec décalage d'âge entre époux. Cette immigration est le fait : de salariés de la fonction publique affectés dans la localité ; de ruraux semi-rentiers de l'arrière-pays qui s'installent au chef-lieu auprès des services et des notables, d'agriculteurs ou artisans à la recherche d'un milieu d'accueil semi-urbain où ils peuvent envisager une insertion résidentielle par l'accession à la propriété, et professionnelle par le recours à la pluriactivité familiale ; de sinistrés qui échouent momentanément dans un centre d'accueil et alimentent son salariat de manœuvres, de "retournés" qu'une expérience malheureuse dans une métropole incite à se replier sur une petite ville (pas forcément la leur). Ce dernier point est particulièrement d'actualité pour les "compressés" de la fonction publique et des grandes entreprises, victimes de la crise et des ajustements structurels. La question du retour dans les petites villes des chômeurs de formation supérieure mérite d'être approfondie, mais la fonction de repli des petites villes est déjà ancienne pour les autres groupes socio-professionnels.

Outre les mouvements migratoires de va-et-vient entre les villes et le monde rural, dont les petites villes sont partie prenante, il faut noter l'importance de l'immigration extra-régionale vers ce type de centres. Ces deux éléments fréquemment observés battent en brèche l'image ancienne des petites villes, simples étapes sur le parcours qui mènent le paysan de la campagne à la métropole.

Un "mode de composition urbaine"

Loin d'être composées d'un cœur qui concentrerait les formes urbaines et d'auréoles aux caractères ruraux de plus en plus affirmés vers la périphérie, les petites villes apparaissent sous la forme d'organismes complexes où les contrastes sont omniprésents. Si les configurations doivent beaucoup aux contraintes de site, aux conditions de genèse de la ville et aux particularismes architecturaux régionaux, les composantes de la structure urbaine et les problèmes d'urbanisme sont comparables d'un cas à l'autre.

La plupart des petites villes ouest-africaines relèvent d'un mode de composition urbaine¹⁶⁰ particulier. **Ce mode de composition est à la fois structurel et transitoire.**

Structurel, car lié à la nature même de la petite ville : centre d'encadrement administratif et commercial ; étape routière ; agglomération de populations ruralo-urbaines qui vivent du terroir et de la petite production marchande et de services dans la proximité des équipements de base ; lieu d'investissements immobiliers pour les bourgeoisies locales et régionales ; centre scolaire avec fort marché de la location.

Transitoire, car en voie d'encadrement urbanistique et d'imposition de normes, et, parallèlement, en voie de valorisation par des équipements. La plupart des élites du centre se positionnent par rapport à cette évolution en tentant de spéculer par l'anticipation ou par l'interposition, tandis que la grande majorité des citoyens subit ces interventions en tentant de maintenir ses pratiques. En ce sens l'ensemble des villes secondaires est, comme le souligne M. Bertrand (1988, 1990 et 1993) pour le Mali méridional, à l'avant-garde de rapports tendus dans les domaines fonciers et immobiliers. Pour les petites villes, la dualisation avancée qui en résulte s'opère dans le voisinage et la cohabitation de normes et de pratiques contrastées, sans qu'une ségrégation avec zonation de l'espace ne structure l'ensemble de l'agglomération.

Les rôles affectés aux petites villes et l'autonomie de leurs acteurs

De nouvelles fonctions dans un nouveau contexte

La fin de la décennie 80 fut marquée par une série de mutations qui ont affecté les organisations sociales politiques, économiques et spatiales de l'Afrique de l'ouest. Dans ce contexte, les rôles affectés aux petites villes ont considérablement évolué.

Dans le cadre des décentralisations/désengagements, elles accueillent les instances de nouvelles collectivités territoriales, souvent plus autonomes et moins dotées en équipements et en fonctionnaires que leurs aînées. Aussi, une promotion administrative n'est plus génératrice d'urbanité, mais elle vient davantage consacrer une dynamique endogène ou une position éminente. Il est moins question d'encadrement administratif serré des territoires locaux, l'heure est au gouvernement local (sous surveillance !) qui saura mobiliser les

¹⁶⁰ Expression empruntée au vocabulaire des architectes-urbanistes (Riboulet, 1986), et reprise par M. Coquery (1982), pour qualifier la structuration morpho-fonctionnelle des villes selon leur histoire sociale et économique.

ressources propres du milieu. Les enjeux de l'obtention d'un statut de collectivité territoriale sont donc considérables pour la dimension politique des relations villes/campagnes.

Parallèlement à cette évolution la démocratisation relative de nombre de régimes à parti unique devrait transformer la nature de la relation des hommes politiques avec leur base territoriale. D'une part, l'intérêt d'une localité ne se confond plus systématiquement avec celui du chef-lieu. D'autre part, la légitimité de l'homme politique vis-à-vis de sa base électorale évolue. Elle ne passe plus par le simple prestige de sa fonction et des investissements obtenus pour le chef-lieu, elle passe plutôt par l'acquisition d'équipements, de services et d'activités productives qui bénéficient directement à sa base socio-spatiale, à la communauté dont il est issu. Ces acquisitions nécessitent sa médiation auprès de l'État, mais de plus en plus auprès de la coopération décentralisée, des ONG ou des organismes caritatifs internationaux. La légitimité ainsi acquise peut lui servir de tremplin régional et national. Il s'agit là d'hypothèses basées sur l'observation de quelques cas et sur de nombreux indices.

Par ailleurs, depuis une dizaine d'années, les projets de développement rural sont "intégrés" et "autocentrés". Ils s'appuient donc sur l'armature élémentaire de centres de services, celle des localités encore ancrées dans la ruralité, mais en contact avec le réseau urbain et les flux qui l'animent. Les petites villes sont donc des centres d'accueil potentiels pour des opérations de développement qui visent leur arrière-pays.

Sur un plan économique et commercial, nombre de petites villes sont mobilisées par les filières informelles de drainage des produits vivriers et des biens de consommation issus des campagnes vers les marchés urbains du sous-continent. Elles peuvent se situer à des niveaux hiérarchiques très différents.

Enfin, nous avons vu que la fonction sociale et économique traditionnelle de repli qu'occupe la petite ville tend à s'affirmer davantage dans le contexte de crise des économies nationales et urbaines.

Compte tenu des fonctions dévolues aux petites villes contemporaines, leurs dynamiques sont fortement déterminées, mais les acteurs endogènes y jouissent d'une certaine marge de manœuvre et peuvent peser sur les évolutions majeures.

La cohabitation de deux conceptions antagonistes de la petite ville : un milieu en devenir ou un refuge stable au contact avec la modernité.

Envisager les groupes sociaux selon leurs projets et leurs logiques permet de comprendre la complexité du "système petite ville".

Les projets sont de différents types. Ils traduisent des itinéraires sociaux et spatiaux et des représentations de la localité.

- Aspiration à la “médiation” et aux rentes de situation pour les élites détentrices du pouvoir urbain.

- Recherche d’une “insertion bourgeoise” pour nombre d’immigrés d’horizons variés qui disposent de moyens de subsistance (petits fonctionnaires, cultivateurs, artisans) qui leur permettent de bénéficier pleinement des avantages matériels de la petite ville tant que le coût de la vie y est faible et que l’accès à des terrains de cultures et à la propriété immobilière y est aisé.

- Participation à l’entrepreneuriat local, c’est-à-dire volonté d’enrichissement par l’exploitation des opportunités commerciales ou éventuellement du secteur productif. Les tentatives s’exercent alors aussi bien dans l’agglomération qu’en direction de son arrière-pays.

- Fuite d’une localité ressentie comme un lieu de contraintes et de contrôles sociaux ou comme un lieu sans perspectives d’emplois qualifiés.

La réalisation d’un projet passe par des pratiques sociales et économiques et des choix d’investissements différents. Et pour un même projet, la logique de valorisation des investissements diffère selon la position économique et politique de départ. Les deux logiques antagonistes sont : soit le maintien des positions acquises sur des marchés peu tendus et dans un système local simple encore largement rural ; soit l’accroissement de la complexité avec l’avènement de marchés urbains spéculatifs et d’instances de gestion urbaine. Ainsi des groupes sociaux peuvent être animés d’un même projet et pratiquer des investissements similaires tout en s’opposant quant à la logique de leur inscription sur le milieu. C’est le cas au sein du pouvoir local urbain où la logique conservatrice des notables s’oppose à la logique déstabilisatrice des dirigeants de l’administration locale, les deux aspirants à occuper des positions rentières d’intermédiaires et de propriétaires.

Une des particularités du système de la petite ville est que les interrelations sont nombreuses entre les tenants des différents projets et des différentes logiques. D’une part, les projets et les logiques traversent les groupes socio-professionnels (commerçants, artisans, fonctionnaires, agriculteurs) et d’autre part, des agents actifs dans la sphère du pouvoir urbain peuvent s’appuyer sur des groupes aux logiques opposées. Ainsi, les hommes politiques issus de la localité s’appuient sur les notables sans toujours partager leur vision du développement du centre, de même les petits fonctionnaires sont sollicités par les dirigeants locaux de l’administration, sans que leur intérêt soit au “basculement vers l’urbain”.

De l'autonomie des acteurs

La croissance et la dynamique urbaine des petites agglomérations sont aléatoires. Elles dépendent des déterminations extérieures que sont les dynamiques économiques et géopolitiques régionales, nationales et internationales. Mais l'évolution d'un centre dépend aussi du rôle des acteurs locaux et de leurs relais dans l'appareil d'État comme force de pression, ainsi que de leur dynamisme économique.

La marge de manœuvre des acteurs locaux se situe dans l'exploitation et l'anticipation d'opportunités locales liées aux avantages de position (étape routière, proximité d'une frontière, chef-lieu administratif, marché rural régional...) et aux potentialités agricoles et commerciales de l'arrière-pays depuis l'observatoire privilégié qu'est la petite ville.

Un vivier potentiel d'entrepreneurs existe souvent dans les communautés immigrés (pour les petites villes qui ne se situent pas dans l'aire géographique d'une "civilisation urbanisante") pratiquent l'artisanat et le petit commerce. La question de l'attachement à la localité et donc des réinvestissements sur place se pose pour eux. Leur marginalisation par rapport au pouvoir local urbain nuit souvent à l'épanouissement d'un sentiment d'appartenance et donc à la participation active au développement local.

A la fois type d'organisme et stade d'évolution

C'est également "la double nature" de la petite ville qui apparaît avec une approche systémique de son fonctionnement social et spatial.

La petite ville peut être définie à la fois comme un type d'organisme ruralo-urbain qui s'individualise par ses fonctions, ses relations avec l'arrière-pays, la cohabitation et l'interconnaissance d'acteurs aux logiques différentes, un peuplement en rapport avec les possibilités de pluriactivité, d'accession à la propriété et la présence d'équipements.

Mais la petite ville correspond aussi à un stade transitoire, en quelque sorte, au moment du "bascullement vers l'urbain". En effet, c'est au niveau de base de l'armature urbaine que l'on enregistre généralement les premiers temps de l'intervention urbanistique, du développement d'un marché spéculatif des parcelles urbanisables et de l'immobilier locatif, de la mise en place d'instances locales de gestion urbaine, du besoin de médiation entre les groupes sociaux...

La question se pose donc de l'appartenance à la catégorie des petites agglomérations qui franchissent le seuil des 5 000 habitants en bénéficiant uniquement de l'activité de leur marché rural. Leur profil démographique et leur système social et spatial ne correspondent

pas au modèle, car leur société n'est pas encore réellement diversifiée. La quasi-absence de fonctionnaires, de services publics et d'élèves du secondaire y est pour beaucoup. Par ailleurs, les enjeux fonciers et immobiliers ne relèvent pas d'un marché urbain. Ces localités ne peuvent donc être incluses dans la catégorie. En revanche leur masse de population et leur position éminente vis-à-vis de l'arrière-pays en font des bourgs en voie d'urbanisation. En effet, pour peu que leurs ressortissants se manifestent, ces agglomérations ne manquent pas d'exercer un attrait sur l'administration, les organismes internationaux et les ONG. Ces institutions les prennent alors en compte dans leurs projets d'équipements et de dotations en instances de gestion. Parallèlement, l'arrivée de commerçants attirés par le marché local de consommation peut aussi contribuer à l'acquisition des caractères de la petite ville.

Une autre question se pose : fallait-il exclure de la catégorie les "grandes villes en germe" ? Autrement dit, était-il légitime de prendre en compte les études récentes de petites villes devenues des villes moyennes, ou encore d'étudier celles, comme Anié, que la dynamique actuelle projette rapidement dans la catégorie supérieure ?

Il est incontestable que leur niveau hiérarchique dans les structures d'encadrement, c'est-à-dire certaines de leurs fonctions, les situent d'emblée au dessus du niveau urbain de base. Mais si l'on envisage leur fonctionnement socio-spatial interne, ces centres acquièrent les caractéristiques de la petite ville durant toute la période de traversée de la catégorie. Une fois rejoint la catégorie de taille qui correspond à leurs fonctions, elles perdent les caractéristiques structurelles de la petite ville qu'elles n'ont été que de manière éphémère.

La petite ville un milieu en phase avec les paradoxes de l'Afrique de l'ouest

D'apparents paradoxes animent l'Afrique de l'ouest et plus généralement l'Afrique noire contemporaine. En voici quelques-uns :

Le capitalisme a son apogée et le recul du "formel".

La crise des économies urbaines rentières et le fait que les villes constituent de plus en plus un débouché pour les productions rurales.

La croissance urbaine rapide et le taux d'urbanisation encore faible.

L'imbrication entre monde rural et monde urbain par les échanges de biens, par la multilocalisation des individus et des groupes et des stratégies familiales.

Les itinéraires individuels complexes et la pérennisation de réseaux sociaux et familiaux, dans lesquels circulent hommes et épargnes.

La normalisation officielle et la généralisation des pratiques d'arrangements.

La démocratisation comme nouvelle phase de développement de l'Etat-Nation et le désengagement des Pouvoirs publics.

L'évocation de ces paradoxes permet de comprendre pourquoi le milieu de la petite ville, propice à toutes les articulations, est en expansion.

Tout converge pour laisser penser que la génération contemporaine des petites villes n'est pas significative d'un état primaire ou dégradé de l'organisation des échanges, ou en tous cas pas uniquement, mais plutôt d'un besoin social et économique d'organismes dont le fonctionnement interne et le lien au monde rural répondent aux attentes et aux moyens de différents groupes sociaux.

La place accordée à ces localités dans la planification régionale les mettait au cœur du débat sur les politiques d'aménagement. Le fait qu'une nouvelle génération de petites villes soit aujourd'hui investie d'instances de gestion administrative aux prérogatives politiques, les met également au cœur du débat sur les formes que peut revêtir la démocratisation des régimes autoritaires et centralisés africains.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie concerne l'ensemble de l'Afrique noire.

Elle se veut la plus exhaustive possible sur la question des petites villes, de leurs fonctions et de leur fonctionnement.

Elle est largement issue d'un travail mené en collaboration avec Monique Bertrand, en vue de la publication d'une bibliographie commentée sur les villes secondaires d'Afrique noire.

Abréviations utilisées dans la bibliographie

REVUES

- AC : *Afrique contemporaine* ; Paris : La Documentation Française.
 Af : *Africa* ; Londres.
African Affairs ; The journal of the royal african society ; Oxford University Press.
 ASR : *African Studies Review* ; African Studies Association, Emory University, Atlanta, Georgia.
 AUQ : *African Urban Quarterly* ; Nairobi.
African Urban Notes : USA.
 AUS : *African Urban Studies* ; Michigan State University.
 AG : *Annales de Géographie* ; Bulletin de la Société de Géographie ; Paris, Armand Colin.
 BAGF : *Bulletin de l'Association des Géographes Français* ; Paris.
 BSLG : *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie* ; Montpellier.
 CEA : *Cahiers d'Etudes Africaines* ; Paris
 CO sh : *Cahiers Orstom Série Sciences Humaines* ; Paris : Orstom (Jusqu'à fin 1985 avec le n° 21(4)).
 CSH : *Cahiers des Sciences Humaines* ; Paris : Orstom (Depuis 1986, avec le n° 22(1))
 COM : *Cahiers d'Outre-Mer* ; Bordeaux.
 EG : *L'Espace Géographique* ; Paris : Doin.
 ET : *Espaces Tropicaux* ; Talence, CEGET-CNRS.
 EU : *Environment and Urbanization* ; Londres : International Institute for Environment and Development.
 JESG : *Journal of Economic and Social Geography*
Journal of developing areas ; Western Illinois University.
Mappemonde ; Montpellier, Groupement d'Intérêt Public RECLUS.
 PU : *Pratiques Urbaines* ; Paris, Groupement de recherche INTERURBA.
 Po Af : *Politique Africaine* ; Paris : Karthala.
 PE : *Problèmes économiques* ; Paris : La Documentation Française.
Revue Internationale du Travail ; Genève : Bureau International du Travail.
 RGA : *Revue de Géographie Alpine* ; Grenoble : Institut de Géographie Alpine.
 RTM : *Revue Tiers-Monde* ; Paris : Presses Universitaires de France
 SA : *Studia Africana* ; Barcelone : Publicacio del centre d'estudis africans.
 TWPR : *Third World Planning Review* ; Liverpool University Press.
 TDGT : *Travaux et Documents de Géographie Tropicale* ; Talence, CEGET-CNRS.
 US : *Urban Studies*.
 VD : *Villes en Développement* ; La Défense : Bulletin de la coopération française pour le développement urbain, l'habitat et l'aménagement spatial.

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- TE : Thèse de doctorat d'Etat, France.
 Td : Thèse de doctorat, France, Belgique .
 T3 : Thèse de doctorat de troisième cycle, France.
 Dea : Diplôme d'études approfondies, France.
 M : Maîtrise, Pays francophones.
 Phd : Doctorat, Pays anglo-saxons.
 Ma : Master of art, Pays anglo-saxons.

A) Rôle et signification des petites villes

- Association des Petites Villes de France., 1991, *Actes des premières assises des petites villes de France, Chinon 12/13 sept 1991*, Paris, 112 p.
- BAKER J. (ed.), 1990, *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 268 p.
- BAKER J. et PEDERSEN PO. (eds.), 1992, *The rural-urban interface in Africa : expansion and adaptation*, seminar in Gilleleje, September 1990, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 320 p.
- BATAILLON C., 1970, "Rôles et caractères des petites villes" in *Villes et régions en Amérique latine*, Paris : Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine (Recherches coopératives 147), 91-105.
- BERTRAND M., 1986, *Les petites villes en Afrique au Sud du Sahara : Enjeux, Discours, Apprentissages de la ville*, Paris : Université Paris I, Dea, 156 p.
- BERTRAND M., 1993, "Plaidoyers pour les centres urbains secondaires en Afrique au Sud du Sahara", RTM 133, 117-138.
- BLITZER S., DAVILA J., HARDOY J.E. et SATTERHWAITE D., 1988, *Outside the large cities. Annotated bibliography and guide to the literature on small and intermediate urban centers in the third world*, Londres : IIED, 168 p.
- BRUNEAU M. et COURADE G., 1983, "Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers Monde", CO sh XIX(1), 59-92.
- CHALEARD J.-L. et DUBRESSON A., 1989, "Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 277-290.
- CHAMPAUD J., 1985, "Métropoles et centres secondaires en Afrique : à quoi servent-ils ?", Développement et Santé 59, 20-23.
- CHAMPAUD J., 1989, "A la recherche des villes moyennes" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 362-375.
- CLAVAL P., 1981, *La logique des villes. Essai d'urbanologie*, Paris : Litec, 633 p.
- COLIN DELAUDA A., 1972, *Uruguay, Moyennes et petites villes*, Paris : Institut des Hautes Etudes de l'Amérique latine
- COQUERY M. et DUBRESSON A., 1986-88, *Petites villes, centres urbains secondaires et développement en Afrique subsaharienne*, Paris : Paris X (Séminaire de Dea), 3 vol.
- de MAXIMY R., 1987, "Un développement fondé sur les petites villes ?", AG 535, 369-371.
- DUREAU F., 1987, *Migration et urbanisation : le cas de la Côte d'Ivoire*, Paris : Orstom, 516 p.
- GEORGE P., 1968, "Pour une étude systématique des petites villes", AG 424, 743-747.
- HARDOY J.F. et SATTERHWAITE D. (eds.), 1986, *Small and intermediate urban centers. Their role in national and regional development in the Third World*, Londres : Hodder and Soughton, 422 p.
- HARDOY J.F. et SATTERHWAITE D., 1988, "Small and intermediate urban centers in the Third world, what role for the government ? ", TWPR 10(1), 5-26.
- HUGON P. et POURTIER R. (eds.), 1993, *Villes d'Afrique*, n° spécial AC 168, 270 p.
- JALABERT G., 1989, *Système urbain et gestion de l'espace : Castres, ville moyenne*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 121 p.
- KAYSER B., 1972, "Les petites villes françaises", RGA LX(2), 269-284.
- LABORIE J.-P. et LUGAN J.-C., 1975, *Le système politique des petites villes*, Toulouse : Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines, 86 p.
- LABORIE J.-P., 1979, *Les petites villes*, Paris : CNRS, 363 p.
- LABORIE J.-P. et VERGES P., 1986, "Les petites villes françaises dominées par les classes moyennes" in *L'Esprit des lieux*, Paris : CNRS, 101-125.

- LABORIE J.-P., 1987, "Hiérarchie urbaine et division spatiale du travail" in *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours*, Paris : CNRS, 131-148.
- LANÇON F., 1990, *Circuits commerciaux, marchés et politique d'approvisionnement des villes en Afrique de l'Ouest, L'exemple des produits vivriers au Togo*, Paris : Paris X, Td, 580 p.
- LUGAN J.-C., 1983, *La petite ville au présent et au futur*, Paris : CNRS, 336 p.
- O'CONNOR A., 1983, *The african city*, Londres : Hutchinson University library for Africa, 358 p.
- PEDERSEN P.O., 1990, "The Role of Small Rural Towns in Development" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed.), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 89-107.
- POURTIER R., 1993, "Petites villes et villes moyennes développement local et encadrement étatique" in *Villes d'Afrique*, Hugon P. et Pourtier R. (eds.), n° spécial AC 168, 82-97.
- POUSSOU J.-P. et LOUPES P. (eds.), 1987, *Les petites villes du Moyen-Age à nos jours*, Paris : Editions du CNRS, Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 514 p.
- PRAKASH MATHUR O.M. (ed.), 1982, *Small cities and national development*, Nagoya : United Nations for Regional Development.
- RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard (Folio Essai), 278 p.
- RONDINELLI D.A., 1983, "Dynamics of secondary cities in developing countries", *The Geographical Review* 73(1), 42-57
- RONDINELLI D.A., 1983, "Towns and small cities in developing countries", *The Geographical Review* 73(4), 379-395.
- SANTOS M., 1971 a, *Le métier de géographe en pays sous-développés*, Paris : Ophrys, 119 p.
- SANTOS M., 1971 b, *Les villes du Tiers-Monde*, Paris : M.T. Génin, 428 p.
- SANTOS M., 1975, *L'Espace partagé*, Paris : M.T. Génin, 405 p.
- SAUTTER G., 1978, "Réflexions sur les petites villes dans les pays en voie de développement", *TDGT* 45, 393-420.
- SCHATZBERG M.G., 1979, *Bibliography of small urban centers in rural development in Africa*, Madison : University of Wisconsin, 246 p.
- SIMON D., 1992, "Conceptualizing Small Towns in African Development" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 29-50.
- SOUTHALL A. (ed.), 1979, *Small towns in African development*, Africa 49(3).
- SOUTHALL A. (ed.), 1979, *Small urban centers in rural development in Africa*, Madison : African Studies Program, University of Wisconsin, 409 p.
- SOUTHALL A. (ed.), 1988, *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3).
- SOUTHALL A., 1988, "Small urban centers in rural development. what else is development other than helping your own town ? ", in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 1-15.
- TROIN J.-F., 1971, "Essai méthodologique pour une étude des petites villes en pays sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain", *AG* 441, 513-533.
- TROIN J.-F., 1990, "Petites et moyennes villes marocaines : deux poids, deux mesures ? " in *Stratégies nationales et inter-régionales de développement urbain dans le Monde Arabe*, colloque du Caire, 11 p.
- URBAMA., 1986, *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Tours : Laboratoire Urbanisation du Monde Arabe (Fascicule de recherches 16-17), 2 t, 838 p.
- USAID. et COTE-D'IVOIRE, 1989, *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 242 p.
- VENNETIER P., 1991, *Les villes d'Afrique tropicale*, 2^e éd, Paris : Masson, 244 p.

VEYRET-VERNER G., 1969, "Plaidoyer pour les moyennes et petites villes", RGA LVIII(1), 5-24.

VEYRET-VERNER G., 1970, "Essai de définition et de classification des petites villes : leur insertion dans un réseau urbain", RGA LVIII(1), 51-66.

B) Les villes secondaires dans les réseaux urbains et dans les relations villes/campagnes

Outre les études sur les réseaux urbains et les relations villes-campagnes, des monographies régionales et de villes secondaires apparaissent dans cette section lorsqu'elles offrent des éclairages localisés.

ACHIKBACHEB. et ANGLADE F., 1988, "Les villes prises d'assaut : les migrations internes" in *Le Congo, banlieue de Brazzaville*, Po Af 31, 7-14.

ADAMOU A., 1979, *Agadez et sa région : contribution à l'étude d'une ville du Sahel et du Sahara nigérien*, Paris : Collège de France (Laboratoire d'Anthropologie sociale, Niamey : I.R.S.H.(Etudes nigériennes 44), 358 p.

ADE AJAYI J.F et CROWDER M., 1988, *Atlas historique de l'Afrique*, Paris : Edition du Jaguar, 172 p.

ADEPOJU A., 1982, "Issues in the study of migration and urbanization in Africa South of the Sahara" in *Population movement : Its form and functions in urbanization and development*, Morrison P.A. (ed.), Dolhain (Belgique) : Ordina Edition, 115-149

ADEPOJU A., 1982-1983, *Medium-sized towns in Nigeria research and policy prospects*, New York, Paris : Unesco (Selected studies on the dynamics, patterns and consequences of migration 53), 56 p

ÆRØE A., 1992, "The Role of Small Towns in Regional Development in South-East Africa" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 51-68.

Agence Coopération et Aménagement., 1984, *Les Villes Secondaires en Afrique, leur rôle et leurs fonctions dans le développement national et régional*, Paris (pour la C.E.E), 2 rapports de synthèse et 12 annexes de cas nationaux.

ALEXANDER J.W., 1954, "The basic/non basic concepts of urban economic founds", *Economy-Geography*, 246-261.

do AMARAL I., 1972, "Note sur l'évolution de la population urbaine d'Angola" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris, CNRS, 247-253.

AMADO F.R., CRUZ F., et HAKKERT R., 1992?, "Urbanization and disurbanization in Angola" in *Handbook of urbanization in Africa*, Tarver J. et Chadler T. (eds.), "Westport CT", Greenwood Press, 20 p.

ANCEY G., 1974, *Relations de voisinage ville/campagne. Une analyse appliquée à Bouaké : sa couronne et sa région (Côte d'Ivoire)*, Paris : Orstom (Mémoire 70), 258 p.

ANGLADE F., 1988, "L'attraction démographique des centres urbains au Congo", *COM* 161, 41-59.

ANIGNIKIN S.C., 1986, *Etude sur l'évolution historique, sociale et spatiale de la ville d'Abomey*, Cotonou : projet plans d'urbanisme en République populaire du Bénin, Paris : Urbanor, 43 p.

ANKERL G., 1986, *Urbanization overspeed in tropical Africa, facts, social problems and policy*, Genève : INU Press (INU societal research series), 117 p.

ARNAUD J., 1973, "Les lignes de force du peuplement de l'espace mauritanien", *Bull de l'IFAN XXXV(2)*, sér. B, 345-360.

ARNAUD J., 1976, "Profil démographique des villes de Mauritanie d'après l'enquête urbaine de 1975", *Bull de l'IFAN XXXVIII(3)*, 619-635.

Atlas "In Maps", London :

- *Liberia*, 1971, Gnielinski (ed.), Hodder and Stoughton, 111 p.
- *Nigeria*, 1982, Barbour K.M. et alii (eds.), Hodder and Stoughton, 150 p.
- *Sierra Leone*, 1966, Clarke J.I.(ed.), University of London Press, 119 p.
- *Zambia*, 1971, Davies D.H. (ed.), Hodder and Stoughton, 111 p.

Atlas "Jeune Afrique", Paris :

- *Burkina Faso* (2° ed.), 1993, 54 p.
- *Haute Volta*, 1975, Péron Y. et Zalacain V. (eds.), 48 p.
- *Cameroun*, 1979, Loung J.-F. (ed.), 72 p.
- *Centrafrique (République centrafricaine)*, 1984, Vennetier P. (ed.), 64 p.
- *Congo (République populaire)*, 1977, Vennetier P. (ed.), 64 p
- *Côte d'Ivoire*, 1978, Vennetier P. (ed.), 72 p.

- *Mauritanie*, 1977, Monod T. et Toupet C. (eds.), 64 p.
 - *Niger*, 1980, Bernus E. et Hamidou S.A. (eds.), 64 p.
 - *Sénégal*, 1980, Pelissier P. (ed.), 72 p.
 - *Togo*, 1981, Gü-Konu Y E. (ed.), 63 p.
- AUBERTIN C., 1983, *Le programme sucrier ivoirien. Une industrialisation régionale volontariste*, Paris : Orstom (Travaux et documents 169), 191 p.
- BAIROCH P., 1977, *Taille des villes, conditions de vie et développement économique*, Paris . Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 421 p.
- BAIROCH P., 1985, *De Jericho à Mexico : Villes et économie dans l'Histoire*, Paris : Gallimard, 706 p.
- BAKER J., 1990, "The Growth and Functions of Small Urban Centres in Ethiopia" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), Uppsala . Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 209-227.
- BAKER J. et CLAESON C.-F., 1990, "Introduction" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), Uppsala . Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 7-33.
- BAKER J. et PEDERSEN P.O., 1992, "Introduction" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P O (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 11-28.
- BARBIER J.-C., 1987, "Sokodé, capitale administrative, ou le destin d'une hégémonie au Nord-Togo", *Revue française d'administration publique* 42, 151-162.
- BARBIER J.-C., 1989, "Société sans ville et civilisations urbanisantes", *Orstom Togo Info* 6-7, 7-10.
- BARBIER J.-C., 1991, "A la recherche des citadins ou comment utiliser à bon escient les statistiques ethniques : l'exemple du Togo" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 99-119.
- BART F., 1976, *Cape Coast (Ghana). Etude de Géographie urbaine*, Bordeaux : Université de Bordeaux III, T3, 321 p.
- BENDAVID-VAL A , 1989, "Analyse régionale rurale pour planifier les interventions : le cadre de recherche des échanges ruraux-urbains" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 167-195
- BERRY B., 1961, "City size distribution and economic development", *Development and Cultural Change* IX(4), 573-587.
- BERRY B., 1967, *Géographie des marchés et du commerce de détail*, Paris, Armand Colin, traduction française de 1971, 254 p.
- BERTONCELLO B , 1988, *Une ville au dessus de tout soupçon: Dimbokro (RCI). Les mutations du commerce alimentaire dans une ville moyenne en déclin*, Thèse EHESS, 646 p.
- BIYONG B., 1972, "La croissance urbaine en Afrique noire et à Madagascar. L'exemple du Cameroun" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 339-356.
- BONDZA A., 1979, *L'espace rural face au fait urbain dans l'extrême Sud de la République populaire du Congo*, T3, Paris I, 366 p.
- BONNARDEL R., 1986, "Saint Louis du Sénégal : la survie par les petites activités", *Cités Africaines/African Cities* 4, 8-16.
- BONNARDEL R., 1988, "Saint-Louis du Sénégal : le règne des femmes dans les petites activités" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 2, Paris : L'Harmattan, 150-168.
- BONNARDEL R., 1992, *Saint-Louis du Sénégal : mort ou naissance ?* , Paris : L'Harmattan, 423 p.
- BOUDEVILLE J.R., 1966, *Problems of regional economic planning*, Edimbourg : Edimburgh University Press.
- BREDELOUP S., 1989, *Négociants au long cours. Rôle moteur du commerce dans une région en déclin*, Paris : L'Harmattan, 319 p.
- BRICAS N., COURADE G., COUSSY J., HUGON P. et MUCHNIK J (eds.), 1985, *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan (Villes et entreprises), 421 p.
- BRUNEAU J.-C, 1979, *Ziguinchor en Casamance. Une ville moyenne du Sénégal*, Talence : Ceget (TDGT 36), 163 p.
- BRUNEAU J.-C et KAKESE K., 1981, "Les marchés de Lubumbashi (Zaire) et leurs aires d'influence", *COM* 134, 133-152.

- BRUNEAU J.-C. et KASAY K., 1981, "Quelques aspects de la naissance et de l'impact du phénomène urbain dans le pays nande du Nord-Kivu (Zaire)", *Géo-Eco-Trop* (Lubumbashi) 5(2), 139-162.
- BRUNEAU J.-C., GIRAUT F. et MORICONI F., 1993, "Villes nigéennes. L'émergence d'une armature urbaine nationale en pays sahélien.", *RGA* (Ascendance), n° spécial Niger, 20 p, à paraître.
- BRUNEAU J.-C. et MANSILA F.K., 1983, "L'urbanisation spontanée post-coloniale et ses conséquences", *Annales Faculté des sciences* (P. U. Lubumbashi), pp. 66-79.
- BRUNEAU J.-C. et PAIN M., 1990, *Atlas de Lubumbashi*, Paris : Université de Paris X-Nanterre (Centre d'Etudes Géographiques sur l'Afrique Noire), 133 p et 24 planches.
- BURROWS S., 1992, "The Role of Indigenous NGOs in the Development of Small Town Enterprises in Ghana" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 187-199.
- CALCIO-GAUDINO C., 1991, "Urbanisation et déséquilibre de l'occupation de l'espace au Burundi" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 27-44.
- CALDWELL J.C., 1969, *African rural-urban migration. The movement to Ghana's towns*, Londres : C. Hurst & Co, 257 p.
- CAMARA C., 1968, *Saint-Louis du Sénégal : évolution d'une ville en milieu africain*, Dakar : IFAN (Initiation et études africaines), 292 p.
- CAMARA C., 1972, "Les relations ville/campagne autour d'Abèokuta (Nigéria)" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 375-400.
- CHALEARD J.-L., 1985, "Les agriculteurs face au ravitaillement urbain en région de plantation : l'exemple du département d'Agboville" in *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : l'Harmattan, 113-121.
- CHALEARD J.-L., 1988, "Le manioc, la ville et le paysan. Approvisionnement urbain et mutations rurales dans la région de Bouaké (Côte-d'Ivoire)", *CSH XXIV* (3), 333-348.
- CHALEARD J.-L., FECKOUA L. et PELISSIER P., 1990, "Réponses paysannes à la croissance urbaine en Côte d'Ivoire septentrionale", *COM* 169, 5-24.
- CHALEARD J.-L., DEMBELE O. et DUBRESSON A., 1990, "Villes, villages et recensement de Côte d'Ivoire : Qui est fou ? Note préliminaire sur les résultats provisoires du RGPH 1988", Abidjan : Orstom, 17 p.
- CHAMPAUD J., 1972, "L'utilisation des équipements tertiaires dans l'Ouest du Cameroun" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 401-413.
- CHAMPAUD J., 1983, *Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest*, Paris : Orstom (Mémoire 98), 508 p.
- CHAMPAUD J., 1990, "La dynamique urbaine. Propositions pour un observatoire de la croissance urbaine au Cameroun" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 160-169.
- CHAMPAUD J., LOMBARD. et SIVIGNON M., 1985, *Villes secondaires et développement régional au Sénégal*, Paris : Orstom, 71 p.
- CHOGUILL C.L., 1989, "Small Towns and Development : a Tale from Two Countries", *US* 26(2), 267-274.
- CHRISTALLER W., 1933, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena : Gustav Fisher Verlag.
- CLARKE J.I., 1972, "Demographic growth of cities in black Africa and Madagascar : the mechanism of growth and general characteristics of demographic structures" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 65-76.
- CLARKE J.I., 1972, "Urban primacy in tropical Africa" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 447-454.
- CLARKE J.I. et KOSINSKI L.A. (eds.), 1982, *Redistribution of population in Africa*, London : Heinemann, 212 p.
- CODOU A. MUTUNGU K. et GAHANGA G., 1991, "Urbanisation et difficultés de développement à Kikwit et au Kwilu (région du Bandundu-Zaire)" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 45-54.
- COQUERY-VIDROVITCH C. (ed.), 1988, *Processus d'urbanisation en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2 t, 135 et 138 p.

COQUERY-VIDROVITCH C., 1988, "Les villes pré-coloniales : essai de définition et de périodisation" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 1, Paris : L'Harmattan, 27-35

COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris : Albin Michel (L'évolution de l'humanité), 412 p.

COSAERT P., 1991, "Le transport en commun au Burkina Faso" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 161-170.

COTTEN A.M., 1969, "Introduction à une étude des petites villes de Côte d'Ivoire", CO sh VI(1), 61-70.

COTTEN A.M., 1972, "Les modifications apportées par la croissance urbaine dans les relations entre villes" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 205-214.

COTTEN A.M., 1972, "Les villes de Côte d'Ivoire. Essai de typologie fonctionnelle" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 455-474.

COTTEN A.M., 1973, "Le rôle des villes moyennes en Côte d'Ivoire", BAGF 410, 619-625.

COTTEN A.M., 1974, "Un aspect de l'urbanisation en Côte d'Ivoire", COM 106, 183-193.

COTTEN A.M. et MARGUERAT Y., 1976, "Deux réseaux urbains africains, Cameroun et Côte d'Ivoire : La mise en place des réseaux urbains", COM 116, 348-385.

COTTEN A.M. et MARGUERAT Y., 1977, "Deux réseaux urbains africains, Cameroun et Côte d'Ivoire : Les villes et leurs fonctions", COM 120, 348-382.

COUR J.-M. (ed.), 1984, *Une image à long terme de l'Afrique au Sud du Sahara*, Bruxelles : Commission des Communautés Européennes ; Paris : Caisse des dépôts et consignations (SCET International, SCET Agri, SEDES), 224 p.

COUR J.-M., 1988, "Une image à long terme de l'Afrique au Sud du Sahara (ILTA)" in *Les Afriques en l'an 2000, Perspectives économiques*, Hugon P. (ed), AC 146, 51-60.

COURADE G., 1985, "Villes/campagnes : les liaisons dangereuses" in *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan, 67-81.

DAVIS H.R.J., 1972, "Aspects of urban development in northern Nigeria" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 493-499.

DENIS J.-C., 1968, *Le phénomène urbain en Afrique centrale*, Bruxelles : Duculot, 407 p.

DETLEF KAMMEIR H. et SWAN P.J. (eds.), 1984, *Equity with growth. Planning perspectives for small towns in developing countries*, Bangkok : Asian Institute of Technology, 706 p.

D'HONT O., 1986, "Les petites villes de Mauritanie confrontées à la sédentarisation des nomades" in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, t. I, Tours : Urbama (Fascicule de recherches 16), 153-164.

DICKSON K.B., 1965, "Evolution of Seaports in Ghana : 1800-1928", *Annals of the Association of American Geographers* LV(1), 98-111.

DONGMO J.-L., 1981, *Le dynamisme Bamiléké*, Vol II : *La maîtrise de l'espace urbain*, Yaoundé, 293 p.

DRESCH J., 1946, "Sur une géographie des investissements de capitaux : l'exemple de l'Afrique noire", BAGF 177-178, 59-64.

DRESCH J., 1950, "Villes d'Afrique Occidentale", COM 11, 200-230.

DUBRESSON A., 1986, "Derrière la contradiction, l'Etat. Discours et pratique de l'aménagement du territoire en Côte d'Ivoire", Po Af 21, 77-89.

DUBRESSON A., 1989, *Villes et industries en Côte d'Ivoire*, Paris : Karthala, 845 p.

DUCHEMIN J.-P. et TROUCHAUD J.-P., 1969, "Données démographiques sur la croissance des villes en Côte d'Ivoire", CO sh VI(1), 71-82.

DUPONT V., 1986, *Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest. Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalimé, Badou.*, Paris : Orstom (Etudes et thèses), 440 p.

DUPONT V. et DUREAU F., 1986, *Migration et dynamique des villes moyennes en Afrique de l'Ouest. Le cas de quatre centres urbains en région de plantation (Côte d'Ivoire et Togo)*, Paris : Orstom, 155 p.

- DUPONT V. et DUREAU F., 1988, *Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations ? Essai méthodologique à partir d'expériences en Afrique de l'Ouest*, Paris : CNRS (Pratiques urbaines 4), 135 p.
- DUPONT V. et GUILMOTO C.Z. (eds), 1993, *Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique*, CSH 29(2-3), 304 p.
- DUREAU F., 1989, "Migration et dynamisation des villes de l'intérieur en Côte d'Ivoire. Des entrepreneurs face à la crise économique" in *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Actes du séminaire CRDI-Orstom-URD de Lomé, Paris : Orstom, 119-134.
- Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar., 1988, *Le rôle des petites villes dans le développement économique régional*, Séminaire de Dakar du 6 au 8 juillet 1988, 160 p.
- FRANCE. (Ministère des Relations Extérieures)., 1984, *Essai de quantification de la croissance urbaine en Afrique à l'Horizon 2000 : projections démographiques*, Paris : MRE (Etudes et documents 59), 402 p.
- FRENAY P., 1987, "Le Cameroun anglophone dans le processus d'intégration nationale. Les conséquences de la marginalisation d'une région sur le développement des villes", COM 159, 217-236.
- GALAUP A. et TIMERA A., 1988, *Rôle des petites villes dans le développement économique régional*, séminaire tenu à Dakar, Ecole nationale d'économie appliquée, 167 p.
- GALAUP A., 1991, "Les villages centres du Sénégal", COM 174, 187-206.
- GALLAIS J., 1982, "Pôle d'Etats et frontières en Afrique contemporaine", COM 138, 103-122.
- GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel*, Paris : Flammarion, 289 p.
- GALLAIS J., 1988, "Sécheresse sahélienne, migrations intérieures et perspectives au Mali", *Cahiers Géographiques de Rouen* 30, 35-51.
- GASCON A., "Les «bastides» d'Ethiopie. Les villes fortes de Menilek dans le sud de l'Ethiopie et l'urbanisation contemporaine" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 435-444.
- GAYIBOR N., 1988, "Les villes négrières de la côte des esclaves au XVIII^e siècle" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t. 1, Paris : L'Harmattan, 50-58.
- GENDREAU F., 1972, "Les centres urbains à Madagascar ; données récentes" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 591-609.
- GEORGE P., 1972, "Rapport de synthèse" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 231-240.
- GEORGE P., 1972, "Esquisse d'une comparaison statistique entre l'urbanisation de l'Afrique tropicale et celle de l'Amérique tropicale" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 611-615.
- GHOSH B., 1981, "Small towns in development (India)" in *Problèmes de croissance urbaine dans le monde tropical*, TDGT 45, 423-435.
- GIRAUT F. et MORICONI-EBRARD F., 1991, "La densification du semis de petites villes en Afrique de l'Ouest", *Mappemonde* 4, 12-16.
- GLEAVE M.B., 1982, "Population redistribution in Sierra Leone, 1963-74" in *Redistribution of population in Africa*, Clarke et Kosinski (eds), London : Heinemann, 79-84.
- GOULD W.T., 1987, "Urban bias, regional differentiation and rural-urban integration in Kenya", AUQ.
- GOULD J. et MICKELS G., 1990, "Regional Development in Marginal Africa : Luapula Province, Zambia" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 228-246.
- GOW D.D., 1989, "Promotion de la croissance rurale : personnes, lieux et priorités" in *Conférence de l'Afrique subsaharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 25-62.
- GREGOIRE E. et LABAZEE P., 1993, "Mobilité marchande et urbanisation. Le cas de Korhogo (Côte-d'Ivoire) et de Maradi (Niger)" in *Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique*, V. Dupont et C.Z. Guilmoto (eds), CSH 29(2-3), 527-546.

- GROVE D. et HUSZAR L., 1964, *The Towns of Ghana*, Accra : Ghana Universities Press (Planning research studies 2), 100 p.
- GUTINGNIDOGAYEK.J., 1992, *Croissance urbaine, migration et population au Bénin*, Paris : CEPED (Les études du CEPED 5), 114 p.
- HANCE W.A., 1970, *Population, migration and urbanization in Africa*, New York : Columbia University Press, 451 p.
- HANCE W A , 1972, "Controlling city size in Africa" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 653-658
- HANSEN N.M.,1981, "Development from above : The centre-down development paradigm" in *Development from above or below , The dialectics of regional planning in developing countries*, Stöhr W.B. et Taylor D.R.F., Chichester : John Wiley
- HARRISON CHURCH R.J., 1972, "The case for industrial and general development of the smaller towns of West Africa" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 659-665.
- HASSELMAN K.H., 1989, *Urbanization in Liberia, an analysis of the 1984 census data*, Monrovia, 23 p.
- HJORT af ORNAS A , 1990, "Town-Based Pastoralism in Eastern Africa" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 143-160.
- HODDER B.W , 1965, "Some comments on the origins of traditional markets in Africa south of the Sahara", *Transactions of the Institute of British Geographers* 36, 97-105.
- HODDER B.W. et UKWU U I , 1969, *Markets in West Africa*, Ibadan : Ibadan University Press, 254 p.
- HODDER B.W., 1972, "Urban growth and markets in West Africa" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 687-692.
- HOPKINS N.S., 1979, "The small urban center in rural development : Kita (Mali) and Testour (Tunisia)" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 316-328.
- HOSELITZ B.F.,1955, "Generative and parasitic cities", *Economic Development and Cultural Change* 3.
- HOSSENLOPPJ., 1970, "Evolution de l'urbanisation dans 14 Etats d'Afrique Noire et Madagascar, avec une esquisse prospective à l'horizon 1985" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 693-704.
- HOYLEB.S., 1972, "The port function in the urban development of tropical Africa" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 705-718.
- HUGON P., 1988, "Les indicateurs démo-économiques et leur représentativité du processus d'urbanisation en Afrique subsaharienne" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 2, Paris : L'Harmattan, 68-93.
- HUGONP., 1993, "La crise des systèmes urbains et l'ajustement structurel" in *Villes d'Afrique*, Hugon P. et Pourtier R. (eds.), n° spécial AC 168, 231-249.
- IGUEJ.O., 1989, "Le développement des périphéries nationales en Afrique" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactique), 594-605.
- IROKO A.F., 1988, "Le commerce caravanier, facteur de naissance et de développement de Djougou dans l'Atacoro" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, Coquery-Vidrovitch C (ed), Paris, L'Harmattan, t 1, 41-50.
- JAMAL V et WEEKS J., 1988, "The vanishing rural-urban gap in Sub-Saharan Africa", *International Labour Review* 127(3), 25 p.
- JOIGNY-GRUPP R.E., 1988, "Rôle et responsabilité du commerce moderne dans l'urbanisation africaine" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 2, Paris : L'Harmattan, 130-140.
- KABWEGYERE T.B., 1979, "Small urban centres and the growth of underdevelopment in rural Kenya" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 308-315.
- KANE M L., 1989, *Les petites villes du Sahel du Sénégal*, Grenoble : IGA, Td, 358 p.
- KARASKA G.J. et BELSKY E.S., 1987, "Rural/urban dynamics in regional planning : Examples from underdeveloped regions" in *Patterns of change in developing rural regions*, Bar-El R., Bendavid-Val A et Karaska G.J. (eds), Boulder : Westview Press.

KIPRE P., 1975, "La place des centres urbains dans l'économie de la Côte-d'Ivoire de 1920 à 1930", *Annales de l'Université d'Abidjan III*, sér. I, 93-120.

KIPRE P., 1985, *Villes de Côte d'Ivoire (1893-1940)*, Abidjan : NEA, 2 t, 298 et 290 p.

KOUAME K.A., 1989, *Les indicateurs de développement urbain en Côte d'Ivoire*, Abidjan : Direction et Contrôle des Grands Travaux (Etude réalisée pour le diplôme de l'Institut d'Aménagement Régional d'Aix en Provence), 58 p.

KRADOLFER S., 1991, *Dynamique des villes secondaires et migrations en Afrique de l'Ouest*, Neuchâtel : Université de Neuchâtel (EDES), 100 p.

LANÇON F., 1989, "Centres urbains secondaires et commercialisation des produits vivriers au Togo", *Economie Rurale* 190, 33-39.

LASSERE G., 1972, "Les effets de la croissance urbaine sur les relations villes/campagnes" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 189-204.

LASSERE G., 1982, "Quelques caractères originaux des relations villes/campagnes en Afrique tropicale" in *Les grandes villes africaines*, BSLG 16(1-2), 42-44.

LE BOURDIEC P., 1971, *Villes et régionalisation de l'espace à Madagascar*, Tananarive, 716 p.

LE BRIS E., 1984, *Les marchés ruraux dans la circonscription de Vo, République du Togo*, Paris : Orstom (Travaux et documents 171), 96 p.

LEPETIT B., 1988, *Les villes dans la France moderne (1740-1840)*, Paris : Albin Michel, 480 p.

LITTLE P.D., 1992, "Seasonality and Rural-Urban Linkages in Southern Somalia" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 85-101.

LOTTIN J.-J., 1972, "La croissance urbaine de Saint-Louis du Sénégal" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 803-816.

LERAT S., , "Les gisements de minerai de fer d'Afrique noire occidentale (Libéria, Sierra Leone, Guinée)", *COM*, 75-87.

Mc NULTY M.L., 1969, "Urban structure and development : the urban system of Ghana", *Journal of Developing Areas* III, 159-176.

MABOGUNJE A.L., 1969, *Urbanisation in Nigeria*, Londres : University of London Press.

MAHIEU F.-R., 1993, "L'opposition villes-campagnes est-elle fatale ?" in *Villes d'Afrique*, Hugon P. et Pourtier R. (eds.), n° spécial AC 168, 108-121.

MAINET G., 1988, "Diagnostic sur la place actuelle des petites villes au Sénégal", communication aux journées de réflexion : *Rôle des petites villes dans le développement économique régional*, Dakar : Ecole Nationale d'Economie Appliquée, 36 p.

MAINET G., 1991, "La conquête urbaine au Sénégal" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 17-26.

MAKANNAH T.J., 1988, "The components of urban population growth in Ghana and Sierra Leone", *AUQ* 3(3-4), 231-236.

MAKWALA maMAVAMBU ya BEDA, 1975, *Le réseau urbain du bas-Zaïre, contribution à l'étude des relations ville-campagne*, Bruxelles : Université Libre, Td, 2 t, 884 p.

MANSELL PROTHERO R., 1961, "Post-war West African Censuses" in *Essays on African population*, Barbour K.M et Prothero R.M (eds.), Londres : Routledge and Kegan Paul, 7-15.

MARGUERAT Y., 1972, "Réflexions provisoires sur la décadence des villes secondaires au Cameroun" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 841-845.

MARGUERAT Y., 1975, "La formation du réseau urbain au Ghana", 20 p. (non publié).

MARGUERAT Y., 1978, "Réflexions cursives sur l'évolution des réseaux urbains en Afrique Noire", *CO sh* XV(2), 173-185.

MARGUERAT Y., 1982, "Les réseaux urbains en Afrique Noire, de la Pyramide à la macrocéphalie." in *Les grandes villes africaines*, BSLG 16(1-2), 20-28.

MARGUERAT Y., 1985, *L'armature urbaine du Togo*, Paris : Orstom (Etudes et thèses), 166 p.

MARGUERAT Y., 1985, "Harbel, Yekepa, Kakata, Buchanan et les autres. Histoire sociale, vie politique et urbanisation au Libena", *Po Af* 17, 121-134.

MARGUERAT Y., 1988, "Kumasi, l'espace et le temps. Trois siècle d'évolution d'une grande ville africaine" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, Coquery-Vidrovitch C. (ed.), Paris : L'Harmattan, t. 2, 9-25.

MARGUERAT Y., 1988, "L'Etat et l'organisation territoriale du Togo", *Afrique Contemporaine*, n° 145, 47-54.

MARGUERAT Y., 1989, "Les activités informelles dans les réseaux urbains africains (Rôle du secteur des micro-entreprises dans l'économie des villes marchés)" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 157-163.

MARGUERAT Y., 1991, "Capitales en balade. Remarques historico-géographiques sur les changements de capitale en Afrique Noire" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 381-407.

MARGUERAT Y., 1991, "Capitales en balade. Remarques historico-géographiques sur les changements de capitale en Afrique Noire", *COM* 175, 217-241.

MARO P.S., et MLAY W.F.I., 1979, "Decentralization and the organization of space in Tanzania" in *Small urban centers in rural development in Africa*, *Africa* 49(3), 291-301.

MASSIAH G., et TRIBILLON J-F, 1987, *Villes en développement*, Paris : La Découverte, 320 p.

MITCHELL N.C., 1961, "Yoruba towns" in *Essays on African population*, Barbour KM et Prothero RM (eds), Londres : Routledge and Kegan Paul, 279-301.

MITCHELL P.K., 1970, "Settlement hierarchy and urban definition in Sierra Leone, an empirical essay" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 847-869.

MONDJANNAGNI A.C., 1977, *Campagnes et villes au Sud de la République Populaire du Bénin*, Paris : Mouton, 615 p.

MONDJANNAGNI A.C., 1982, "Rural-urban migration in the South of the People's Republic of Benin" in *Redistribution of population in Africa*, Clarke JI et Kosinski LA (eds), London : Heinemann, 102-108

MORICONI-EBRARD F., 1993, *L'urbanisation du Monde de 1950 à 1990. D'après une définition harmonisée des agglomérations urbaines*, Paris : Paris I, Td, 521 p + annexes.

NGUESSAN ZOUKOU L., 1990, *Régions et régionalisation en Côte d'Ivoire*, Paris : L'Harmattan, 179 p.

NICOLAI H., 1963, *Le Kwilu (Kikwit)*, Bruxelles : Cemubac, 472 p.

NICOLAI H., 1972, "Les modifications apportées par la croissance urbaine à l'organisation régionale" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 219-229.

NICOLAI H., 1987, "Originalité et tendances des semis urbains de l'Afrique tropicale et spécialement de l'Afrique centrale" in *Recherches de géographie urbaine, hommage au professeur J A Sporck*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 473-481.

MORTON-WILLIAMS P., 1972, "Some factors in the location, growth and survival of towns in West Africa" in *Man, settlement and urbanism*, Ucko et alii (eds), 883-890.

MUGABI E.A., 1988, *The development of towns in Uganda 1970-1980 : political change, the decline of a nation's capital and the spread of small towns*, Londres : Development Planning Unit (Working Paper 39), 37 p.

NYASSOGBO G.K., 1984, "L'urbanisation et son évolution au Togo", *COM* 146, 135-158.

NYASSOGBO G.K., 1990 a, "La maîtrise du développement urbain en Afrique sub-saharienne : le cas du Togo" in *Actes du colloque international de Ouagadougou: Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, pp. 462-463.

NYASSOGBO G.K., 1990 b, "Comment une capitale devient macrocéphale en Afrique sub-saharienne, le cas de Lomé au Togo", communication au colloque d'Ottawa : *Les capitales : condition de leur développement efficace et harmonieux*, 23 p.

OBUDHO R.A., et ADUWO G.O., 1990, "Small Urban Centres and the Spatial Planning of Kenya" in *Small Town Africa . Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 51-68.

- OBUDHO R.A. et El SAKHS S. (eds.), 1979, *Development of urban systems in Africa*, New York : Praeger.
- OBUDHO R.A., 1974, *Urbanization, national development and regional planning in Africa*, New York, : Praeger.
- O'CONNOR A., 1983, *The african city*, Londres Hutchinson University library for Africa, 358 p.
- OKAFOR F.C., 1985, "The functional role of medium-sized towns in regional development", TWPR 7(2), 143-159.
- OKAFOR F.C., 1988, "The role of medium-sized towns in regional development" AUQ.
- OLOUDE B., 1991, "Le développement urbain béninois" in *Actes du colloque international de Ouagadougou: Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, 481-488.
- OUEDRAOGO I., 1989, "Les relations entre les villes-marchés et le développement agricole dans le cadre de la nouvelle politique agricole au Sénégal" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 63-80.
- OUEDRAGO M.M., 1989, *Urbanisation, organisation de l'espace et développement au Burkina Faso*, Bordeaux . Université, TE, 850 p.
- PARKIN D., 1979, "Along the line of road : Expanding rural centres in Kenya's Coast province" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 272-283.
- PEDERSEN P.O., 1992, "Agricultural Marketing and Processing in Small Towns in Zimbabwe-Gutu and Gokwe" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 102-124.
- PERROUX F., 1951, "Economic space, theory and applications", Quarterly Journal of Economics 64.
- POINSOT J., SINOU A. et STERNADEL J., 1989, *Les villes d'Afrique noire entre 1650 et 1960*, Paris : La Documentation Française, 346 p.
- POULIN R., 1989, "Incidence des investissements engagés dans l'infrastructure et les services commerciaux sur la croissance rurale" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural . Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 135-155.
- POURTIER R., 1979, "Villes et espace en Afrique noire : l'exemple du Gabon", EG 2, 119-130.
- POURTIER R., 1986, "Encadrement territorial et production de la Nation (Quelques propositions illustrées par l'exemple du Gabon)" in *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan, 341-358.
- POURTIER R., 1989, "Les espaces de l'Etat" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 394-401.
- POURTIER R., 1989, *Le Gabon : Etat et développement*, Tome 2, Paris : L'Harmattan, 351 p.
- POURTIER R., 1991, "Crise de l'Etat et crise urbaine en Afrique noire" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 3-16.
- PROTHERO R.M., 1961, "Post-war West African Censuses" in *Essays on African population*, Barbour K.M. et Prothero R.M. (eds.), Londres : Routledge and Kegan Paul, 7-15.
- PUMAIN D., 1982, *La dynamique des villes*, Paris, Economica, 231 p.
- RAISON J.-P., 1989, "Les erreurs géographiques de l'Ujamaa tanzanienne" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 402-420.
- RENAUD B., 1985, *Politique nationale d'urbanisation dans les pays en développement*, Paris : Economica, 191 p.
- REQUIER-DESJARDINS D., 1985, "Urbanisation et évolution des modèles alimentaires. L'exemple de la Côte d'Ivoire" in *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan, 161-178.
- REQUIER-DESJARDINS D., 1991, "La ville comme facteur de développement : le cas de l'Afrique sub-saharienne.", PE 2 233, 15-20.
- ROCHEFORT M., 1956, "Rôle perturbateur des frontières sur le réseau des petites villes en Alsace", BAGF 255-256, 10-20.
- ROCHEFORT M., 1970, "Typologie fonctionnelle des villes en Afrique Noire et à Madagascar" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 139-144.

ROCHFERT M., 1990, "Villes, réseaux urbains et régions dans les pays sous-développés. Du mythe à la réalité" in *Géographe entre espace et développement*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp 225-226.

RONDINELLI D A., 1982, "The potential of secondary cities in facilitating deconcentrated urbanization in Africa", AUS 13, 9-29

RONDINELLI D.A., 1983, *Secondaries cities in developing countries. Policies for diffusing urbanization*, London : Sage publication, 288 p

RONDINELLI D A., 1987, "Cities as agricultural markets", The Geographical Review 77(4), 231-263.

RONDINELLI D.A., 1987, "Roles of towns and cities in the development of rural regions" in *Patterns of change in developing rural regions*, Bar-El R., Bendavid-Val A et Karaska G.J. (eds), Boulder . Westview Press.

RONDINELLI D A., 1988, "Market towns and agriculture in Africa . the role of small urban centers in economic development.", AUQ 3(1-2), 3-10.

RONDINELLI D., 1989, "Les villes marchés et le développement rural : mise en place des liaisons villes-campagnes" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 81-100.

SAINT MOULIN L., 1974, "Histoire des villes du Zaïre", Etudes d'Histoire Africaine VI, 137-167

SAINT MOULIN L., 1974 ou 77 ?, "Perspectives de la croissance urbaine au Zaïre", Zaïre-Afrique III, 35-52.

SAINT MOULIN L., 1976, *Atlas des collectivités du Zaïre*, Kinshasa : Presses universitaires du Zaïre, 65 p.

SANTOS M., 1972, "Les statistiques et l'étude de la croissance urbaine" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 985-988.

SAR M., 1973, *Louga et sa région (Sénégal)*, Dakar : IFAN (Initiations et études africaines XXX), 305 p.

SARM., 1974, "Un exemple de contribution de région en pays sous-développé : la région de Louga (Nord-Sénégal)" in *Différenciation régionale et régionalisation en Afrique francophone et à Madagascar*, Colloque de Yaoundé (octobre 1972), Paris : Orstom (Travaux et documents 39), 146-174.

SAUTTER G., 1968, "La région traditionnelle en Afrique tropicale" in *Régionalisation et développement*, Colloque international des sciences humaines de Stasbourg, juin 1967, Paris : CNRS, 65-107

SAUTTER G., 1978, "La notion de pôle de développement vue par un géographe" in *Foyers industriels nouveaux en Amérique latine, Afrique noire et Asie*, Paris : Pans III (Trav. et Mem. de l'IHEAL), 3 p.

SCHMITT F., 1992, *Les relations de la petite ville avec son arrière-pays (Afrique francophone)*, Dea, Paris I, 100 p.

SCHWARTZ A., 1993, *Sous-peuplement et développement dans le sud-ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris : Orstom (Etudes et Thèses), 492 p.

SECK A., 1965, "Les escales du fleuve Sénégal", Revue de Géographie de l'Afrique Occidentale 1-2, 71-118.

SECK A., 1989, "Découpage territorial et mal développement en Afrique" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 377-384.

S.E.R.H.A.U., 1992, *Atlas cartographique de la région nord du Bénin*, Cotonou : République du Bénin, Ministère de l'environnement, de l'habitat et de l'urbanisme, 54 p.

SIEGEL B., 1988, "Bomas, missions and mines . the making of centers on the zambian copperbelt" in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 61-84.

SILBERFEIN M. et KESSLER S., 1988, "The role of small towns in rural development : a Sierra Leone case study", Studies in Comparative International Development 23, 85-101.

SILBERFEIN M., 1990, "Spatial planning in Sierra Leone : a Kenema district case study" in *Sierra Leone studies at Birmingham 1988*, University of Birmingham, 121-132.

SILITSHENA R., 1990 "The Tswana Agro-Town and Rural Economy in Botswana" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 35-50.

SIRVEN P., 1984, *La sous-urbanisation et les villes du Rwanda et du Burundi*, Agen Le passage d'Agen, 786 p.

- SIRVEN P., 1987, "Démographie et villes au Burkina Faso", COM 159, 265-283.
- SIRVEN P., 1991, "La polarisation des transports par la capitale au Burundi" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 147-160.
- STEEL R.W., 1961, "The towns of tropical Africa" in *Essays on African population*, Barbour KM et Prothero R.M. (eds.), Londres : Routledge and Kegan Paul, 249-278.
- STOHR W.B. et TAYLOR D.R.F. (eds.), 1981, *Development from above or below, The dialectics of regional planning in developing countries*, Chichester : John Wiley.
- SURET-CANALE J., 1988, "Conakry, capitale de la Guinée" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t. 2, Paris : L'Harmattan, 93-103.
- TANDAP L., 1982, "Urbanization and population redistribution trends in Cameroon" in *Redistribution of population in Africa*, Clarke et Kosinski (eds), London : Heinemann, 138-145.
- TIRERA K., 1986, "Naissance et développement d'une ville «moyenne» en Mauritanie : Nouadhibou" in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, t. 1, Tours : Urbama (Fascicule de recherches 16), 265-284.
- TISSANDIER J., 1972, "Aspects des relations villes/campagnes dans le département de la Haute Sanaga (République Fédérale du Cameroun)" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 1029-1045.
- TRAGER L., 1988, "Rural-urban linkages : the role of small urban centers in Nigeria" in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 29-38.
- TRAORE N., 1990, "Le Programme 'villes moyennes' du Burkina Faso" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 653-663.
- TRINCAZ P.X., 1979, *Colonisation et régionalisme, la double domination. L'exemple de Ziguinchor en Casamance (Sénégal) : étude urbaine socio-économique d'une capitale régionale d'Afrique*, Paris : Université René Descartes, t3,
- von TROIL M., 1992, "Looking for a Better Life in Town : The Case of Tanzania" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 223-237.
- URBANOR., 1984, *Etude socio-urbaine des villes du Bénin. Rapport de synthèse*, Paris (Etude faite pour le projet plans d'urbanisme en République populaire du Bénin), 101 et 44 p.
- VAN HUYCK A.P., 1989, "The primate urban centre : friend or foe to the national development", AUQ 3(3-4), 197-202.
- VENNETIER P., 1963, "L'urbanisation et ses conséquences au Congo", COM 63, 263-280.
- VENNETIER P., 1972, "La poussée urbaine en Afrique noire et à Madagascar" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 46-64.
- VWAKYANAKAZI M., 1988, "Small urban centers and social change in South-eastern Zaïre" in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 85-94.
- WEKWETE K.H., 1989, "Growth centre policy in Zimbabwe", JESG 80(3).
- WEKWETE K.H., 1990, "Rural Urbanisation in Zimbabwe : Prospects for the Future" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 130-142.
- WERTTHEIMER M., 1985 "Les villes secondaires en Afrique : leur rôle et leurs fonctions dans le développement régional" in *Nourrir les villes en Afrique sub-saharienne*, Paris : L'Harmattan, 136-159.
- WESCOTT C.G., 1982, "Between farm and city : secondary towns in Kenya to the year 2000", AUS 13, 31-53.
- WUBNEH M., 1980, "City size distribution and urban development in Ethiopia", AUS 8, 37-53.
- YOUNG F.W. et NOLAN T., 1986, "Exports and urban centres in sub-saharan Africa : subnational comparisons from data", AUQ 1(3-4), 166-175.
- YOUNG F.W., 1989, "Subnational urban hierarchies in West Africa", AUQ 3(3-4), 212-217.

C) Espace et société des petites villes

Un certain nombre d'étude apparaissent qui ne traitent pas directement des petites villes, soit qu'elles aient un intérêt méthodologique, soit qu'elles analysent un processus repéré en petite ville.

- ABBA S., 1990, "La chefferie traditionnelle en question" in *Le Niger, Chroniques d'un Etat*, Po Af 38, 51-60.
- AGEVI E., 1991, "Case study : Eldoret, Kenya" in *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi, United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 38-74.
- AGIER M., 1987, "Usines, familles et ouvriers au Cameroun" in *Classe ouvrières d'Afrique noire*, Agier et Alii (eds), Paris . Karthala, 141-181.
- AHOYO J.R., 1975, "Les marchés d'Abomey et de Bohicon", COM 110, 162-184.
- ALLEN W S., 1967, *Une petite ville nazie (1930-1935)*, Paris, Robert Laffont, 340 p.
- ANDRÆ G., 1992, "Urban Workers as Farmers : Agro-links of Nigerian Textile Workers in the Crisis of the 1980s" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 200-222.
- ANDREASEN J., 1990, "Urban-Rural Linkages and their Impact on Urban Housing in Kenya" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), seminar in Uppsala and Enköping, September 1989, Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 161-171.
- ANGLADE F., 1991, "La fécondité à Brazzaville et dans les centres urbains : modèle congolais de demain ?" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 131-146.
- ANIGNIKIN S.C., 1988, "Perception du phénomène urbain en Afrique noire pré-coloniale : l'exemple d'Abomey, capitale du Danxome" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 1, Paris : L'Harmattan, 36-41.
- ARNAUD M., 1978, *Tiebissou (Côte d'Ivoire), diagnostic d'urbanisme*, Abidjan : Ministère des travaux publics, des transports de la construction, et de l'urbanisme de Côte d'Ivoire, 21 p.
- ARNAUD M. et OLAVARRRIETA A., 1979, "L'aménagement des petites villes", Equipement Transports en Côte d'Ivoire 3, 41-48.
- ATTAHI K. et OUSMANE D., 1991, "Case study : Bonoua, Côte d'Ivoire" in *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi : United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 92-115.
- AUGER A., 1968, "Notes sur les centres urbains secondaires au Congo Brazzaville", COM 81, 29-55.
- BARBIER J.-C., 1985, "Sokodé (Togo) : un plan d'urbanisme contesté", Cités africaines, African cities 2, 7-12.
- BARBIER J.-C., 1985, "Pour une recherche action en milieu urbain multicentré. L'exemple des quartiers de Sokodé au Nord-Togo", Habitat et aménagement dans les pays en voie de développement 7 (Marseille . Centre Habitat Tiers-monde), 88-103.
- BARBIER J.-C., 1986, "Kpăgalam et Sokodé : le village qui va vers la ville", CO sh 22(3-4), 443-450.
- BARBIER J.-C., 1987, "Les lotissements et leur destin, l'exemple de Sokodé au Togo" in *Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement ; politiques et pratiques sociales en matière d'urbanisme et d'habitat*, t 2, Haumont N. et Marie A. (eds.), Paris : L'Harmattan, 20-43.
- BARBIER J.-C., 1993, "Logiques de l'instance communale : la municipalité de Sokodé (Togo) dans tous ses états (1952-1987)" in *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Jaglin S. et Dubresson A. (eds.), Paris : Karthala, 69-100.
- BEAUVILAIN A., DONGMO J.-L., MAHAMAT P.S. et ROUPSARD M., 1983, "Les villes" in *Atlas aérien du Cameroun, campagnes et villes*, Beauvilain A (ed), Yaoundé : Université de Yaounde /Département de Géographie, 103-138.
- BERTRAND M., 1988, "Des politiques nationales aux pratiques locales : la question foncière à Sikasso (Mali)", E G XVII(2), 81-94.
- BERTRAND M., 1990 a, *Question foncière et villes secondaires au Mali, Les communes méridionales de Sikasso, Koutala et Bougouni*, Paris X, Td, 668 p.
- BERTRAND M., 1990 b, "Concurrences foncières et compromis locaux dans deux villes maliennes", Po Af 40, pp 21-30.

- BIKOKO ESEKA., 1984, "Problèmes fonciers et espaces urbains à Mbandaka (Zaïre)", COM 147, 291-299.
- BONOU Y.V., 1990, "Le programme d'investissement dans le cadre du programme de développement de dix villes moyennes au Burkina Faso" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 124-143.
- BOUQUET C., 1983, "Les formes embryonnaires de l'économie urbaine à Bol, Tchad" in *Les formes de l'économie urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, TDGT 47, 9-26.
- BOUQUILLION-VAUGELADE C., LACOMBE B. et VIGNAC-BUTTIN B., 1972, "Les unités collectives et l'urbanisation au Sénégal. Etude de la famille Wolof" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 357-370.
- BOUTILLIER J.-L., 1972, "Urbanisation et comportements socio-démographiques. Quelques caractéristiques d'une population de fonctionnaires d'un centre urbain secondaire (Bouna) au Nord de la Côte d'Ivoire" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 371-374.
- BURROWS S., 1992, "The Role of Indigenous NGOs in the Development of Small Town Enterprises in Ghana" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 187-199.
- CHAMAA S. et N'GGIRIYEME A., 1981, "Evolution et structure de la population de Bukavu", COM 133, 42-56.
- CHAMPAUD J., 1972, "Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest", CO sh 3, 325-336.
- CHAMPAUD J., 1977, "Pouvoir central, pouvoir locaux et développement au Cameroun" in *Etat, Pouvoir et Espace dans le Tiers Monde*, Bataillon C (ed.), Paris : PUF, 13 p.
- CHAUVET J., 1974, *Les quartiers de Sarh, ex Fort Archambault (République du Tchad) : essai de définition des quartiers d'une ville tropicale*, Bordeaux : Université de Bordeaux III (Géographie), T3, 358 p.
- CHEVASSU J., 1968, *Etude de quelques centres semi-urbains*, Adiopoumé : Orstom (Sciences Humaines 1(7)), 205 p.
- CHEVASSU J., 1972, "Essai d'interprétation de l'évolution récente de quelques petites villes de Côte d'Ivoire" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 433-445.
- CHEVASSU J., 1972, "Essai de définition de quelques indicateurs de structure et de fonctionnement de l'économie des petites villes de Côte d'Ivoire" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 415-432.
- CLAVEL J.-Y., 1990, "La dimension locale de la gestion urbaine", VD 7, 1-10.
- COLLECTIF., 1986, *Espaces, jeux et enjeux*, Paris : Fayard, 343 p.
- COQUERY M., 1982, "La notion de mode de composition urbaine : un outil opératoire en urbanisme (Le cas de l'Afrique Noire)" in *Les grandes villes africaines*, BSLG 16(1-2), 21 p.
- CRESPEL A., 1962, *Programmation d'équipement pour des petites villes nigériennes : équipements publics, socio-éducatifs, hôteliers, marchés et microthermes ; surfaces et protection contre le climat*, Paris : SMUH, 39 p.
- CROOK R.C., 1990, "Decentralisation and participation in Ghana and Côte d'Ivoire" in *Government and participation*, Research symposium, Bergen, 6-8 juin, 41 p.
- CROOK R.C., 1993, *Four years of the Ghana district assemblies in operation : decentralisation, democratisation and administrative performance*, (Draft outline), 30 p.
- DACKAM NGATCHOU R. et Alii., 1989, *Introduction à l'analyse démographique des villes moyennes du Cameroun*, Yaounde : Institut de Formation et de Recherche Démographique (Série villes moyennes I(I)), 59 p.
- DEI G J.S., 1992, "A ghanaian town revisited : changes and continuities in local adaptive strategies", *African Affairs* 362, 95-120.
- DOZON J.-P., 1983, "Les métamorphoses urbaines d'un «double» villageois", CEA XXI(1-3), 389-403.
- DUBRESSION A., 1990, "Réforme communale et gestion des villes 'de l'intérieur' en Côte d'Ivoire" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 237-248.
- DUBRESSION A., 1993, "Production et producteurs dans les espaces urbains" in *Villes d'Afrique*, Hugon P. et Pourtier R. (eds.), n° spécial AC 168, 171-186.

- DUBRESSON A. et VIDAL C., 1991, *Loin d'Abidjan : les cadres, urbanistes de l'intérieur. La préfecture de Toumodi. Sociologie et géographie politiques de la production de l'espace habité.*, Abidjan : Orstom, 77 p, multig.
- DUBRESSON A., 1992, "Collectivités locales et dynamismes économiques : que faire ?" in *La gestion sociale urbaine dans les pays en développement*, μ Recherche Cahiers (Laboratoire Théories des mutations urbaines, Institut français d'urbanisme), n° 3, 31-38.
- DUBRESSON A., 1993, "Urbanistes de l'intérieur : les cadres de la préfecture de Toumodi (Côte-d'Ivoire)" in *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Jaglin S. et Dubresson A. (eds.), Paris : Karthala, 259-284.
- DUGAST S., 1993, *Rites et organisation sociale : l'agglomération de Bassar (Nord-Togo)*, Paris : Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Td, 3 t, 966 p.
- DUPONT V., 1989, "Insertion différentielle des migrants dans les marchés du travail de trois villes moyennes de région de plantation (Togo)" in *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Actes du séminaire CRDI-Orstom-URD de Lomé, Paris : Orstom, 105-117.
- EKANEM I.I., 1982, "The dynamics of urban population growth : a case study of medium-sized towns in Nigeria" in *Redistribution of population in Africa*, Kosinski et Clarke (eds), London : Heinemann, 109-116.
- ELOUNDOU-ENYEGUE P.M., 1992, *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun*, Paris : CEPED (Les dossiers du CEPED 22), 40 p.
- FAURE A., 1993, "Niaogho versus Beghedo. Un conflit foncier à la veille de la révolution burkinabé", CSH 29(1), 105-119.
- FAUROUX E. et KOTO B., 1993, "Les migrations mahafales dans le processus de ruralisation de la ville de Toliara (Madagascar)" in *Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique*, V. Dupont et C.Z. Guilmoto (eds), CSH 29(2-3), 547-564s.
- GANNE B., 1986, "Le foncier et l'urbain. Le cas d'une ville moyenne sahélienne; Ouahigouya (Haute-Volta)" in *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Paris : Karthala, 145-163.
- GANNE B. et ILBOUDO E.K., 1989, "L'aménagement urbain à l'épreuve du quotidien. Retour sur deux opérations pilotes du PNUD au Burkina Faso (Gaoua, Fada N'Gourma)", Po Af 34, 89-103.
- GANNE B., 1990, "Villes moyennes et centres secondaires : Quelques réflexions à partir d'interventions prises au Burkina Faso" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 259-277.
- GASTELLU J.-M. et AFFOU YAPI S., 1982, "Un mythe à décomposer : la bourgeoisie de planteurs" in *Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire*, Faure Y. A. et Medard J.F. (dir), Paris : Karthala.
- GEFU J.O., 1992, "Part-Time Farming as an Urban Survival Strategy : A Nigerian Case Study" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 295-302.
- GEORGE P., 1972, "L'évolution des éléments moteurs du développement urbain et ses conséquences sur l'utilisation de l'espace urbain", RGA LX(2), 189-201.
- GIBBAL J.-M., 1973, "Le retour au village des nouveaux citadins. Résultats d'enquête et amorce méthodologique", Cahiers d'Etudes Africaines XIII(3), 549-574.
- GIBBAL J.-M., 1974, *Citadins et villageois dans la ville africaine*, France : Maspéro, 398 p.
- GIRAUT F., 1987, *Petites villes et pratiques foncières (Afrique Francophone)*, Paris : Université de Paris I, Dea, 79 p.
- GIRAUT F., 1990, "Les petites villes sahéliennes dans 'le système petite ville' d'Afrique de l'Ouest" in *Stratégies nationales et inter-régionales de développement urbain dans le Monde Arabe*, colloque international du Caire, 8 p.
- GIRAUT F., 1992, "Du bourg à la petite ville : l'ordonné et le spontané dans la complexification des structures sociales et spatiales de deux centres africains" in *Actes du colloque national d'écologie urbaine, Mions 27-28 septembre 1991*, Lyon : Université Claude Bernard, 15-29.
- GIRAUT F., 1993, "Les petites villes entre émancipation et éclatement des pouvoirs (Ghana, Togo, Niger)" in *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Jaglin S. et Dubresson A. (eds.), Paris : Karthala, 177-204.
- GIRAUT F., 1994, "Centres et périphéries des petites villes nigériennes", RGA, collection Ascendance, n° spécial Niger.

GOISLARD C., 1991, "Pratiques foncières à Banfora" in *Contribution à la connaissance d'un droit foncier intermédiaire dans les villes d'Afrique de l'Ouest*, Paris : Ministère de la Recherche et de la Technologie (Orstom, IFU- Paris VIII, CNRST-IRSSH), 87-102.

GOISLARD C., 1991, "Pratiques foncières à Banfora" in *Contribution à la connaissance d'un droit foncier intermédiaire dans les villes d'Afrique de l'Ouest*, Paris : Ministère de la Recherche et de la Technologie, 87-102.

GREGOIRE E., 1986, *Les Alhazai de Maradi. Histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Paris : Orstom (Travaux et documents 187), 228 p.

GREGOIRE E., 1990, *Croissance urbaine et santé à Maradi (Niger) : histoire économique, approvisionnement vivrier, emploi, problèmes fonciers*, Bordeaux : Université (Groupe de recherches interdisciplinaires pour le développement), Orstom, 117 p.

GREGOIRE E., 1993, "Réseaux de pouvoir et contrôle urbain l'exemple d'une ville moyenne au Niger, Maradi" in *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Jaglin S. et Dubresson A. (eds.), Paris : Karthala, 205-218.

GREGOIRE E., 1993, "L'encadrement et l'insertion des jeunes par les filières marchandes et religieuses dans une ville sahélienne (Maradi, Niger)" in *Actes du colloque : Jeunes, Ville, Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, (26-29 octobre 1992, Paris), Le Bris E. et

HARDING P., 1989, "Le renforcement des capacités locales de gestion en vue de la croissance économique : le cas de la Côte-d'Ivoire" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 101-110.

HARRIS D., 1983, "Central power and local reform : Ghana during the 1970s" in *Local government in the Third World, The experience of tropical Africa*, Chichester : John Wiley and Sons, 201-223.

HASSELMAN K.H., 1975, *Marketing in Gbanga (Liberia)*, Monrovia : University of Liberia, 36 p.

HENNION M., 1990, "Politique de décentralisation et villes moyennes", rapport de commission in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 46-47.

HESSELING G., 1986, "Le droit foncier dans une situation semi-urbaine le cas de Ziguinchor" in *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Karthala, 113-132.

HESSELING G., 1988, "Vers un nouvel ordre urbain local ?" in *Naissance d'une ville au Sénégal*, Paris : Karthala, Postface, 163-171.

HINDERINK J. et STERKENBURG J., 1975, *Anatomy of an African Town. A socio-economic study of Cape Coast, Ghana*, Utrecht : State University of Utrecht, 344 p.

HOLM M., 1992, "Survival Strategies of Migrants to Makambako -an Intermediate Town in Tanzania" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 238-257.

ISAAC B.L., 1981, "Price, competition and profits among hawkers and shopkeepers in Pendembu, Sierra Leone : an inventory approach", *Economic Development and Cultural Change* 29(2), 353-373.

I.F.O.R.D., 1983 a, *La population de Bafia (Cameroun). Résultats du recensement (1973)*, Yaounde : Institut de Formation et de Recherche Démographiques (Annales de l'I.F.O.R.D. 7), 98 p.

I.F.O.R.D., 1983 b, *La population de Mbalmayo (Cameroun) en février 1979*, Yaounde : Institut de Formation et de Recherche Démographiques (Annales de l'I.F.O.R.D. 8), 297 p.

IYEBI-MANDJEK O., 1993, "Les migrations saisonnières chez les Mafas, montagnards du Nord-Cameroun : une solution au surpeuplement et un frein à l'émigration définitive" in *Mobilités spatiales et urbanisation. Asie, Afrique, Amérique*, V. Dupont et C.Z. Guilmoto (eds.), CSH 29(2-3), 419-441.

KIPRE P., 1988, "Sociétés urbaines africaines et pratiques sociales de l'espace urbain : le cas ivoirien" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t 2, Paris : L'Harmattan, 37-46.

JAGLIN S., 1993, "L'ajustement gestionnaire à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire) : le «vieux» et la commune au «village»" in *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Jaglin S. et Dubresson A. (eds.), Paris : Karthala, 143-174.

JAGLIN S. et DUBRESSON A. (eds.), 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique noire. Décentralisations en questions*, Paris : Karthala, 312 p.

JALABERT G., 1986, "Le système urbain de Castres : Eléments de représentation graphique", Mappemonde 2, 31-35.

JONES-DUBE E., 1992, "The influence of Entrepreneurs on Rural Town Development in Bostwana" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 148-170.

KAMARA C.S.B., LABORIE J.-P. et LANGUMIER J.-F., 1988, *L'urbanisation de la Mauritanie. Enquête dans trois villes secondaires : Rosso, Kiffa et Atoun-El-Atrouss*, Paris : La Documentation Française, 96 p.

LAGERBERG C.S.I.J. et WILMS G.J., 1974, *Profile of a commercial town in West Cameroon : research finding of a socio-anthropological enquire in Kamba*, Tilburg : Tilburg university press (Tilburg studies on development research 1), 76 p.

LEBLANC M. et MALAISSE F., 1978, *Lubumbashi, un écosystème urbain tropical*, Lubumbashi M Leblanc editeur, 166 p.

LE BOURDIEC P., 1972, "Croissance et organisation de l'espace urbain et suburbain : la morphologie des villes malgaches" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 157-176.

LE BRIS E., LE ROY E. et LEIMDORFER F., 1982, *Enjeux fonciers en Afrique noire*, Paris : Orstom-Karthala, 425 p.

LE BRIS E., LE ROY E. et CROUSSE B., 1986, *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Paris : Karthala, 426 p.

LE BRIS E., LE ROY E. et MATHIEU P., 1991, *L'appropriation de la terre en Afrique noire. Manuel d'analyse, de décision et de gestion foncières*, Paris : Karthala, 359 p.

LE BRIS E., MARIE A. OSMONT A., et SINOUE A., 1987, *Famille et résidence dans les villes africaines*, Paris : L'Harmattan, 268 p.

LE ROY E., 1992, "L'effet de la crise mondiale sur la gestion municipale. Courtiers, filières d'acteurs et associations d'usagers dans trois villes moyennes du Sénégal" in *Etat et Société dans le Tiers-Monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Paris : Publications de la Sorbonne, 267- 275.

LUX A., 1982, "Centres ruraux du Mayombé et villages environnants : Problèmes de solidarité entre ouvriers et cultivateurs" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 817-825.

MARGUERAT Y., 1994, "Dadja, ou l'usine aux champs. Industrialisation et émergence du fait urbain au Togo", 24 p., A paraître.

MBUYI K., 1991, "Case Study : Mbuji-Mayi, Zaïre" in *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi : United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 116-141.

MENGHO B.M., 1985, "Quelques aspects de la ruralité des petites villes au Congo", COM 151, 263-275.

MENGHO B.M., 1988, "L'utilisation de l'énergie domestique et l'approvisionnement en eau potable dans les petites villes au Congo", COM 162, 159-178.

MIDDLETON J., 1979, "Home-Town : A study of an urban centre in Southern Ghana" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 246-257.

MIROUX F., 1991, "Quand le paysan devient entrepreneur", Chroniques (Magazine du GRET) 52, 16-26.

MLOZIM.R.S., LUPANGA I.J., et MVENA Z.S.K., 1992, "Urban Agriculture as a Survival Strategy in Tanzania" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds.), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 284-294.

NEUVY G., 1991, "L'Eau de consommation au Burkina Faso" in *Urbanisation et développement dans les pays tropicaux*, ET 4, 171-190.

NUTTAL M., 1989, "Les associations villageoises de développement dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal", AG 547, 302-321.

NYASSOGBO G.K., 1983, "L'enseignement dans le processus d'urbanisation en Afrique Noire, l'exemple du Togo" in *Les formes de l'économie urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, TDGT 47, 81-86.

NYASSOGBO G.K., 1986, "Les difficultés de recouvrement des coûts de l'eau dans les villes du Togo : l'exemple d'Atakpamé", communication au colloque de Marseille : *L'eau, la ville et le développement*, 4 p.

OBAT G., 1990, "Chronique de la guerre ordinaire : le massacre de Jebellein", Po Af 38, 111-120.

- OKAFOR F.C., 1991, "Case study : Nnewi, Nigeria" in *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi : United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 18-37
- OKPALA D.C.I., 1979, "Municipal government and city planning and management in Nigeria", ASR 22(3), 15-31.
- OMUTA G.E.D., 1986, "Settlement evolution and degradation of the physical environment. The case of Auch, Bendel state, Nigeria", TWPR 8(1), 69-84.
- OSMONT A. et alii., 1992, *La gestion sociale urbaine dans les pays en développement*, μ Recherche Cahiers (Laboratoire Théories des mutations urbaines, Institut français d'urbanisme), n°3, 59 p.
- OSUNADE M.A., 1978, "A descriptive profile of the non-farm sector : a case study of Ipetu Ijesa, Oyo state, Nigeria", South African Journal of African Affairs 8(1), 44-52.
- OTITE O., 1979, "Rural migrants as catalysts in rural development : the Urhobo in Ondo state, Nigeria" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 226-234
- PABA SALE M., 1982, "Petits métiers du transport à Maraoua (Cameroun)", COM 137, 77-85.
- PAIX C., 1979, *Petites villes dépendantes et sous-espaces dominés : Podor et N'Dioum dans la moyenne vallée du Sénégal*, Paris : Paris I-IEDES, 2 vol, 197 et 210 p.
- PIERMAY J.-L., 1986, "Naissance et évolution d'une ville post-coloniale, Mbuji-Mayi (Zaire). Acteurs et enjeux fonciers." in *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Paris : Karthala, 133-144.
- PIERMAY J.-L., 1992, "Géomètres, «commissionnaires» et hommes politiques dans les villes d'Afrique centrale, médiateurs et prédateurs de la société" in *Etat et Société dans le Tiers-Monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Paris : Publications de la Sorbonne, 257-266.
- PIERMAY J.-L., 1993, *Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique centrale*, Paris : L'Harmattan (Villes et entreprises), 560 p.
- PLOTNICOV L., 1967, *Strangers to the city : Urban man in Jos (Nigeria)*, Pittsburgh : University of Pittsburgh Press, 320 p.
- PRIOUL C., 1972, "Les caractères démographiques des centres urbains provinciaux en République centrafricaine" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 961-970.
- RAMBAUD P., 1973, "Village et urbanisation, problèmes sociologiques", Etudes Rurales 49-50, pp 14-32.
- RASMUSSEN J., 1992, "Entrepreneurial Milieu in Smaller Towns-the Case of Masvingo, Zimbabwe" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 171-186.
- REMY J. et VOYE L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris : L'Harmattan, 174 p.
- RIBOULET P., 1986, *Onze leçons sur la composition urbaine*, Cours, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 226 p.
- RODOT A., 1962, *Centres secondaires du Niger. Note générale concernant les croquis directeurs de Tillabery, Tera, Gaya, Say (Région ouest)*, Paris : SMUH, 30 p.
- RUTAKE P., 1992, *Développement décentralisé. Mutations politiques, pouvoir local et développement communal au Burundi.*, Paris : Publisud, 142 p.
- SAINT-VIL J., 1975, "L'immigration scolaire et ses conséquences sur la démographie urbaine en Afrique noire : l'exemple de Gagnoa (Côte d'Ivoire)", COM 112, 376-387.
- SAINT-VIL J., 1977, "La riziculture intra-urbaine à Gagnoa (Côte d'Ivoire)" in *Nouvelles recherches sur l'approvisionnement des villes*, TDGT 28, 231-257.
- SAINT-VIL J., 1981, "Migrations scolaires et urbanisation en Côte d'Ivoire", COM 133, 23-41
- SAMSON A., 1974, "L'urbanisme face aux problèmes du développement. L'exemple des villes secondaires du Sénégal.", Industries et travaux d'Outre-Mer 252, 977-985.
- SAUTTER G., 1970, "Les ruraux dans la ville : genèse et différenciation des sociétés urbaines" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 77-91.

- SCHATZBERG M.G., 1980, *Politics and class in Zaire : Bureaucracy, business and beer in Lisala*, New York et Londres : Africana Publishing Company.
- SHIMADA Y., 1984, *Cité cosmopolite du Soudan central : Rey Bouba, capitale d'un lamidat du Nord Cameroun*, Paris EHESS, T3, 598 p
- S.M.U.H., 1964, *Centres secondaires du Niger (Schéma d'urbanisme)*, Paris, 4 vol.
- S.M.U.H., 1970, *Villes nouvelles au site obligé. Monographie sur la création de Malbaza*, Paris, 63 p.
- SORET M., 1954, *Démographie et problèmes urbains en AEF : Poto-poto, Bacongo, Dolisie*, Brazzaville, Mémoire de l'Institut d'Etudes Centrafricaines 7, 131 p.
- SPRING A. et TRAGER L., 1989, "Les hommes, les femmes et les réseaux de commercialisation ruraux-urbains" in *Conférence de l'Afrique sub-saharienne sur les villes-marchés et le développement rural : Relations économiques et sociales*, USAID. et COTE-D'IVOIRE, 8 au 13 janvier 1989, Yamoussoukro, 115-132.
- STREN R.E., 1993, "Les collectivités locales urbaines en Afrique" in *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*, Stren R.E. et White R.R. (eds, Coquery M. pour la version française), Paris : L'Harmattan (Villes et entreprises), 32-49
- STREN R.E. et WHITE R.R. (eds), 1989, *African cities in crisis : Managing rapid urban growth*, Boulder : Westview Press, 335 p.
- STREN R.E. et WHITE R.R. (eds) et COQUERY M. (pour la version française), 1993, *Villes africaines en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*, Paris : L'Harmattan (Villes et entreprises), 345 p.
- TCHAMGME NJENDE D., 1984, "La population de Nkongsamba : structures et problèmes", COM 147, 257-285.
- TCHOUNKOU P.S., 1988, "Dynamique du secteur informel à Berbérati" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t. 2, Paris : L'Harmattan, 140-150.
- THOMI W.H. et YANKSON P.W.K., 1985, *Small scale industries and decentralization in small and medium sized towns in Ghana*, Legon : University of Ghana, 118 p.
- TROIN J.-F., 1971, "Essai méthodologique pour une étude des petites villes en pays sous-développé. Les structures commerciales urbaines du Nord marocain", AG 441, 513-533.
- TROIN J.-F., 1990, "Petites et moyennes villes marocaines : deux poids, deux mesures ?" in *Stratégies nationales et inter-régionales de développement urbain dans le Monde Arabe*, colloque du Caire, 11 p.
- United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 1991, *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi, 154 p.
- VAN ROUVEROY E.A.B., 1987, "Chef coutumier : un métier difficile" in *Togo Authentique*, Po Af 27, 19-29.
- VENNETIER P., 1975, "Quelques données sur l'artisanat dans les villes d'Afrique tropicale", COM 110, 105-113.
- VERHAEGEN B., 1988, "La famille urbaine face à la polygamie et à la prostitution. Le cas de Kisangani au Zaïre" in *Processus d'urbanisation en Afrique*, t. 2, Paris : L'Harmattan, 124-130.
- VIGARIE A., 1976, "Signification des transports dans la vie du groupe Nago de Save (Dahomey)" in *Transports et croissance urbaine dans les pays tropicaux* (Table ronde du CNRS 26-28 sept 1974, Talence), Talence : CEGET, 23-32.
- WEKWETEK H., 1991, "Case study: Masvingo, Zimbabwe" in *The management of secondary cities in sub-saharan Africa : Traditional and modern institutional arrangements*, Nairobi : United Nations Centre for Human Settlements (Habitat), 75-91
- YAPI DIAHOU A., 1990, "L'Etat et les municipalités en Côte d'Ivoire : un jeu de cache-cache ? ", Po Af 40, 51-59
- YAPI DIAHOU A., 1992, "Note sur les demandeurs de terrains à bâtir à Daloa (Côte d'Ivoire)" in *Etat et Société dans le Tiers-Monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Paris : Publications de la Sorbonne, 113-128.

D) Monographies de petites villes

- ABDEL-ATI H.A., 1992, "Small Towns under Conditions of Environmental Stress . The case of Sinkat, Eastern Sudan" in *The Rural-Urban Interface in Africa : Expansion and Adaptation*, Baker J. et Pedersen P.O. (eds), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 27), 69-84.
- AFFOUM G., 1990, *L'économie de plantation et la dynamique urbaine : l'exemple d'Agboville (Côte d'Ivoire)*, Paris Université de Paris X. M, 112 p.
- AHMAD A.M et SIN M.E.H.A., 1990, "Urban Development in a Rural Context : The Case of New Halfa, Sudan" in *Small Town Africa : Studies in Rural-Urban interaction*, Baker J. (ed), Uppsala : Scandinavian Institute of African Studies (Seminar proceedings 23), 247-263.
- AHMED A.G.M. et RAHMAN M.A., 1979, "Small urban centres : vanguards of exploitation. Two cases from Sudan." in *Small urban centers in rural development in Africa*, Af 49(3), 258-271.
- AMEGNONAN K., 1981, *L'implantation de l'usine CIMAO : conséquences socio-économiques sur les conditions de vie de la population de la ville de Tabligbo*, Lomé, Université du Bénin, M, 128 p.
- AUGER A., 1973, *Kinkala, étude d'un centre urbain secondaire au Congo-Brazzaville*, Paris : Orstom (Travaux et documents 28), 132 p.
- BA O.B., 1982, *L'évolution des petits centres urbains du delta intérieur du Niger (Konna et Sofara)*, Rouen : Université, T3, 214 p.
- BARBIER J.-C, CHAMPAUD J. et GENDREAU F., 1980, *Migrations et développement : Manjo et le Moungo central*, Yaoundé, Travaux et documents de l'ISH 24, 237 p.
- BARBIER J.-C., COURADE G et TISSANDIER J., 1980, "Mbandjock ou les promesses d'une ville liée à un complexe agro-industriel sucrier au Cameroun", Paris : Orstom (Travaux et documents 118), 127-231.
- BECCARI M., 1976, *Problèmes de développement à Vogan, une petite ville du sud-est du Togo*, Université de Paris I, M (Géographie)
- BERRON H., 1980, *Tradition et modernité en pays lagunaires de Basse Côte d'Ivoire*, Paris, Gap : Ophrys, 386 p.
- BETTIGNIES de J., 1969, "Toumodi, éléments pour l'étude d'un centre semi-urbain en moyenne Côte d'Ivoire, CO sh VI(2), 71-92.
- BOUTILLIER J.-L., 1960, *Bongouanou, Côte d'Ivoire, Etude socio-économique d'une subdivision*, Paris, Orstom, Berger Levraut, 210 p.
- BOUTILLIER J.-L., 1969, "La ville de Bouna, de l'époque précoloniale à aujourd'hui", CO sh VI(2), 3-20.
- BOUTILLIER J.-L., 1993, *Bouna. Royaume de la savane ivoirienne. Princes, marchands et paysans*, Paris Karthala/Orstom, 396 p.
- BOUITSINDIF., 1983, *Mouyondzi. Etude géographique d'un centre urbain secondaire du Congo méridional*, T3, Bordeaux III, 207 p.
- BROKENSHA D., 1966, *Social change at Larteh, Ghana*, Oxford : Clarendon press, 294 p.
- BRUNEAU J.-C. et MUKALAYI K., 1982, "Les paysages urbains de Manono (Zaire)", COM 140, 363-374.
- BURTON J.-W., 1988, "When the north wind blow : a note on small towns and social transformation in the nilotic Sudan" in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 49-60.
- CABOT J., 1965, *Le bassin du Moyen Logone*, Paris : Orstom, 327 p.
- CERULLI E. et PARODI da PASSANO M.-G., 1984, *Grand Bassam anni'80 : dinamica sociale di una metropoli africana in miniatura*, Ivrea : Hérodote, 215 p.
- CHAUVET J., 1977, "Tradition et modernisme dans les quartiers de Sarh (Tchad)", COM 117, 57-82.
- CHAUVET J., 1987, "Evolution de la famille et croissance des villes moyennes : Sarh (Tchad) et Toumodi (Côte d'Ivoire).", COM 158, 173-204.

- CHAUVET J., 1987, "Croissance urbaine et incidents de 1979 à Sarh (Tchad). Analyse géographique et problèmes du développement", COM 158, 205-211.
- CHEVASSU J., 1968, *Etude économique d'un centre semi-urbain, Béoumi*, Adiopoumé : Orstom (Sciences Humaines1(3)), 130 p.
- COMBASSET P., 1984, *Ouallam, étude de géographie urbaine*, Grenoble : IGA, M, 87 p.
- CORNEVIN R., 1957, "Etude sur le centre urbain de Bassari (Togo)", Bul de l'IFAN Sér b XIX(1-2), 72-110.
- COTTEN A M., 1969, "Le développement urbain d'Odienné, essai d'explication", CO sh VI(2), 21-49.
- COURADE G., 1972, "L'espace urbain de Buéa (Cameroun occidental). Essai de géographie sociale" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris : CNRS, 475-492.
- COURADE G., 1979, *Victoria-Bota, croissance urbaine et immigration*, Paris : Orstom (Travaux et documents 105), 125 p.
- DIKE A.A., 1979, "Growth and development patterns of Awka and Nsukka, Nigeria" in *Small urban centers in rural development in Africa*, Africa 49(3), 235-245.
- DUPON V., 1964, "Tambacounda : Capitale du Sénégal oriental", COM 67, 44 p.
- FROELICH J.-C., 1954, "N'Gaoundéré : la vie économique d'une cité peul", Etudes camerounaises 43-44, 3-66.
- GIRAUT F., 1986, *Fonctions, formes et perspectives d'une petite ville à la grande périphérie d'une métropole : Torodi en République du Niger*, Paris : Université de Paris I, M, 229 p.
- GIRAUT F., 1994, "La constitution d'une petite ville en région de plantation frontalière : Badou (Togo)", COM 187.
- GONDOLO A., 1979, "Evolution économique de la ville de Ngaoundéré (Cameroun)", COM 125, 179-193.
- GUILLON J.-M., HERNANDEZ B. et ROCHETTE R., 1968, "Dogondoutchi, petit centre urbain du Niger", RGA LVI(2), 297-358.
- HARTOG T., 1983, "Le périmètre sucrier de Banfora (Haute Volta) : du pouvoir technocratique aux déboires paysans", COM 142, 119-135.
- HARVEY M.E., 1967, "Makeni : a geographical study of a growing town and its environs", Sierra Leone Geographical Journal 11, 26-42.
- HASSELMAN K.H., 1974, *Zwedru, an urban development analysis*, Monrovia : University of Liberia, 73 p.
- HASSELMAN K.H., 1975, *Gbanga, an economic and geographical survey*, Monrovia : University of Liberia, 45 p.
- IGUE J.O. et N'BESSA B., 1987, "Le marché de Malanville (Benin)", TDGT 58, 122-140.
- ITURRIOZ M., 1985, *Etudes urbaines dans un pays en voie de développement. Recherches pour une approche géographique appropriée. Trois études de cas en Côte d'Ivoire (Bonoua)*, Paris : Paris I, T3, 333 p.
- JOULDSE S., 1982, *Say : étude d'une ville sahélienne*, Grenoble : IGA, M, 176 p.
- KEITA R.N., 1971, *Kayes et sa région*, Strasbourg, T3, 441 p.
- KOITA T., 1989, "Kaedi ou le nomade à la ville" in *Le nomade, l'oasis et la ville*, Tours : Urbama (Fascicule de recherches 20), 173-186.
- KOITA T., 1990, *Le nomade à Kaedi (Mauritanie) : la gestion urbaine à l'épreuve*, Td (Urbanisme), Paris : I.F.U., 380 p.
- LABATUT F., 1964, "Le site et les paysages de Fianarantsoa", COM 68, 33 p.
- LE ROY E., 1991, "Urbanisation et agro-industrie" in *La vallée du fleuve Sénégal, évaluation d'une décennie d'aménagement*, Paris : L'Harmattan, 161-195.
- LUNDQVIST J., 1973, *The economic structure of Morogoro town : some sectoral and regional characteristics of a medium-sized African town*, Uppsala : The scandinavian institute of African studies (Research report 17), 70 p.
- MANONA C., "Small town urbanization in South Africa: a case study" in *Small towns in Africa revisited*, ASR 31(3), 95-110.

- MARGUERAT Y., 1994, "Dadja, ou l'usine aux champs. Industrialisation et émergence du fait urbain au Togo" in *Autonomie des villes secondaires du Tiers-Monde*, Villes en Parallèle ?, 20 p.
- MEEKYA U.J. RAKODI C., 1990, "The neglected small towns of Nigeria : planning and housing in Aliade, Inugh and Ugba in Benue state", *TWPR* 12(1), 21-40.
- MENGHO B M., 1984, "Ouessou, quelques aspects géographiques d'un centre semi-urbain au Congo", *COM* 147, 235-255.
- MITCHELL J C., 1954, *African urbanization in Ndda and Luanshya*, Lusaka : The Rhodes-Livingstone Institute (Rhodes-Livingstone communication 6), 25 p.
- MONTEIL C., 1971, *Une cité soudanaise : Djenné, métropole du delta central du Niger*, Paris : Anthropos, 303 p.
- MOREL A., 1974, "Un exemple d'urbanisation en Afrique Occidentale : Dassa Zoumé (Dahomey Moyen)", *CEA* 56, 727-747.
- MUKALAY K., 1984, *Etude géographique de Manono, centre urbain secondaire du Zaïre*, Université de Bordeaux, T (Géographie)
- NICOLAS P. et GAYE M., 1988, *Naissance d'une ville au Sénégal*, Paris : Karthala, 200 p.
- NYASSOGBO G K., 1990 c, "L'essor d'une ville secondaire à l'Extrême-Nord du Togo : Dapaong", communication aux sixièmes journées géographiques de Côte d'Ivoire, 42 p.
- OBBO C., 1988, "Catalysts of urbanism in the countryside : Mukono, Uganda" in *Small towns in Africa revisited*, *ASR* 31(3), 39-47.
- OTITE O., 1988, "Sources of urban concentration in the nigerian countryside" in *Small towns in Africa revisited*, *ASR* 31(3), 17-27.
- OUATTARA A., 1981, "Les conséquences de l'implantation industrielle sur le développement urbain de Banfora (Haute Volta)", *Recherches Géographiques à Strasbourg* 18, 81-98.
- PORTAIS M., 1972, "L'influence d'une petite ville sur son environnement rural : le bassin d'Ambalavao" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris, CNRS, 935-954.
- RATSIMANDRATA C., 1982, "La dynamique urbaine de Tsiroanomandidy, capitale du Bongolava", *Revue de Géo de Madagascar* 41, 43 p.
- SAINT-VIL J., 1973, *Gagnoa, étude de géographie urbaine. Contribution à la connaissance des villes de Côte d'Ivoire*, Bordeaux : Université, T3,
- SALLES P., 1975, *Une région de plantation au Liberia : Kakata*, Toulouse : Université, T3, 152 p.
- SALLES P., 1979, "Plantations au Liberia" in *Plantations industrielles et productions paysannes*, Bordeaux : CEGET, 159-234.
- SCHWARTZ A., 1969, "Toulepleu, étude socio-économique d'un centre semi-urbain de l'Ouest ivoirien", *CO sh VI*(2), 51-70.
- SIVIGNON M. (dir.), 1987, *Goudomp un village en expansion*, DESS aménagement et développement local, Paris X, ?.
- SLITS P., 1983, *Kita, pôle de croissance ou centre urbain dans une économie territoriale ?*, Amsterdam : Université libre, 227 p.
- SLITS P., 1983, *Kati : développement autonome ou dépendant d'une économie urbaine*, Amsterdam : Université libre (Département de géographie humaine pour la société nationale d'études pour le développement du Mali), 46 p.
- STARY B., 1993, *Etude d'une périphérie nationale : Niablé et sa région*, Rapport de mission, 20 p.
- STECK B., 1972, "Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant", *CO sh IX*(3), 287-308.
- SY E., 1965, "Cayar, village de pêcheurs-cultivateurs au Sénégal", *COM* 72, 342-368.
- TIACOH G.K., 1983, *Dans le pays baoulé. Monographie de la commune de Toumodi. Origine et histoire.*, Abidjan : Presses de l'imprimerie nationale, 109 p.
- TONDI I., 1984, *Tillabéry : étude d'une ville secondaire du Niger*, Grenoble : IGA, M, 170 p.

VENNETIER P., 1961, "Mvouti, une agglomération semi-urbaine dans la République du Congo", Bul. de la Soc de Géo de Lyon XXXVI(1), 51-81.

VENNETIER P., 1963, "La Société Industrielle et Agricole du Niari (Congo-Brazzaville)", COM 61, 43-80.

VERNIERE M., 1966, *Anyama : Monographie d'un centre semi-urbain*, Paris : Orstom, 230 p.

VERNIERE M., 1969, "Anyama · Etude de la population et du commerce kolatier", CO sh VI(1), 83-111.

VILLIEN-ROSSI M.L., 1972, "Le développement du commerce à Jacob (République populaire du Congo)" in *La croissance urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, Paris · CNRS, 1055-1072.

VOLPOET P., 1978, *Tsévié, une ville de paysans dans le Sud-est du Togo*, Paris . Ecole Pratique des Hautes Etudes, T3, 247 p

VOLPOET P., 1983, "De l'indépendance à la dépendance économique, l'exemple d'une petite ville togolaise (Tsévié)" in *Les formes de l'économie urbaine en Afrique Noire et à Madagascar*, TDGT 47, 203-210.

E) Les contextes nationaux et régionaux de nos études de terrain

- ADARKWA K., 1981, "A spatio-temporal study of regional inequality in Ghana", AUS 11, 39-64
- ANTHEAUME B., 1981-82, "Des hommes à la rencontre des arbres : le cacaoyer et les Akposso dans le Centre-ouest du Togo", CO sh XVIII (1), 47-62
- ANTHEAUME B., 1982, "Ne dites pas à mon patron que je vends des produits vivriers, il me croit planteur de café", Economie rurale, janv., 120-122.
- ANTHEAUME B., 1989, "Quantifier la production villageoise de café ou la lecture dans le marc...L'exemple de Béna (Centre ouest du Togo)" in *Tropiques, lieux et liens*, Paris : Orstom (Didactiques), 127-137.
- ANTHEAUME B. et PONTIE G., 1990, "Les planteurs rénovateurs de cacao du Litimé, l'innovation à marche forcée", CO sh 26 (4), 655-677.
- APREKO S.K.O., 1976, *Jasikan as a service centre in the development of Buem*, Legon : University of Ghana, Ma, 53 p.
- Architectes Sans Frontière. et Architecture-Urbanisme-Ingénierie., 1984, *Les villes du Togo, bilans et perspectives*, Lomé Ministère du Plan (rapport réalisé par ASF, AUI et l'Orstom), 396 p.
- ATTA-QUAYSON J. (ed.), 1987, *Atlas for Ghana*, London : Macmillan, Accra . Unimax, 65 p.
- AYEE J.R.A., 1990, "The fonctions and financial resources of district assemblies under the 1988 local government law in Ghana", The journal of Management Studies 6, 46-55.
- BARBIER J.-C., 1987, "Jalons pour une sociologie électorale du Togo : 1958, 1985" in *Togo authentique*, Po Af 27, 6-18.
- BELLOT J.-M., 1980, *Kel Tamasheq du Gourma nigérien et Peul du Torodi. Sociétés agro-pastorales en mutation*, Université de Bordeaux III (Géographie), T3, 219 p.
- BENNEH G., 1974, "Bawku, une ville marché du Ghana du Nord", COM 106, 168-182.
- BENNEH G. et DICKSON K.B., 1988, *A New Geography of Ghana*, Harlow : Longman, 170 p
- BOUILLOT J., 1978, *Ville de Badou : Etude du schéma directeur d'urbanisme*, Lomé : Ministère des travaux publics et des mines, Direction Générale de l'Urbanisme et de l'Habitat, 20 p.
- CAMBREZY L., 1976, *Contraintes et déséquilibres en milieu soudano-sahélien : l'arrondissement de Say, République du Niger*, Université de Paris I, M, 100 p.
- CORNEVIN R., 1949, *Etude de la région d'Anié*, Cercle du centre, Subdivision d'Atakpamé, 20 p.
- CORNEVIN R., 1951, "Colons Kabré et Losso au Togo français", EMOM (Mai), 127-131.
- CORNEVIN R., 1955, "Le Litimé", Etudes Dahoméennes XIV, 21-65.
- CORNEVIN R., 1956, "Un transfert de main-d'œuvre réussi : La colonisation cabraise au Togo sous tutelle française", Bulletin de l'Institut Africain du Travail, 10-15.
- CORNEVIN R., 1983, "Evolution des modèles agricoles chez les Kabyè et les Losso du Togo dans leur canton d'origine et dans les terres de colonisation (1925-1955)" in *Les communautés rurales*, (t. XL des Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions), Paris : Dessain et Tolra, 157-169.
- CORNEVIN R., 1987, *Le Togo des origines à nos jours*, 4^e éd. del'*Histoire du Togo*, Paris : Académie des Sciences d'Outre-Mer, 556 p.
- DARKOH M., 1964, "Economic life of Buem 1884-1914", Bul. of the Ghana Geographical Ass. 9(1).
- DARKOH M., 1966, *An historical geography of the Ho-Kpandu-Buem area of the Volta Region of Ghana*, Accra : University of Ghana, Ma, 186 p.
- DICKSON K.B., 1969, *A Historical Geography of Ghana*, Cambridge . University Press, 379 p.

DO FELLI., 1990, "Les lotissements concertés comme stratégie de maîtrise du développement urbain dans un contexte foncier libéral au Togo" in *Maîtriser le développement urbain en Afrique sub-saharienne*, Actes du colloque international de Ouagadougou, Paris : Orstom, 249-258.

DORM-ADZOBA, 1974, "The impact of the migrant ewe cocoa farmers in Buem in the Volta Region of Ghana", *Bul of the Ghana Geographical Ass* 16.

ECHARD N., 1975, *L'expérience du passé, histoire de la société paysanne haussa de l'Ader (République du Niger)*, Paris-Niamey (Etudes Nigériennes 36), 232 p.

ECHARD N., 1985, "Note sur l'histoire du peuplement en Ader hausa (Niger)", *CO sh XXI*(1), 13-17.

GOZO K. et OGOUNDE L., 1989, *Rapport d'enquêtes sur les marchés frontaliers. les échanges Ghana-Togo, zone de Kpalimé-Badou*, rapport de la série : *Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest*, Club du Sahel (OCDE) et Alii, 108 p.

GU-KONNU E.Y., 1992, "A propos des migrations rurales au Togo", *EG* 4, 366-369.

I.N.R.S., 1991, *Economie et société togolaise. Chiffres, tendances et perspectives. Cahier 1991*, Lomé, 125 p.

IRSH., 1976, *Sans cheval, on se faisait vite tuer ou attraper*, t 5 (Torodi), Niamey, 396 p.

IRSH. et PNUD, 1977, *Etude de Say : Rapport final*, Niamey, 240 p.

LANGE M.-F., 1987, "Le refus de l'école : pouvoir d'une société civile bloquée?" in *Togo authentique*, Po Af 27, 74-86.

LUCIEN-BRUN B., et PILLET-SCHWARTZ A.-M., 1987, *Les migrations rurales des Kabyé et des Losso*, Paris : Orstom, 392 p.

MARGUERAT Y., 1992, *Les études urbaines au Togo. Bibliographie thématique des origines à 1991*, Lomé (Centre Orstom et Université du Bénin) : Presses de l'UB, 46 p.

MENSAH H.S.K., 1972, *The growth and functional structure of Jasikan*, Legon : University of Ghana, Ma, 53 p.

NYASSOGBO G.K., 1975, *Contribution à l'étude des rapports villes/campagnes dans la région des plateaux au Togo*, Toulouse : Université, T3, 266 p.

NYASSOGBO G.K., 1993, "La décentralisation et ses limites dans les villes secondaires du Togo", communication écrite aux *Journées d'études sur les petites et moyennes villes d'Afrique noire*, Caen 12-13 novembre, 13 p.

OLIVIER de SARDAN J.-P., 1984, *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris : Karthala, 303 p.

PASTEUR-CURIAL M., 1991, *Commerce privé traditionnel des produits vivriers et maîtrise de la sécurité alimentaire au Togo*, Lomé : Orstom, Td d'économie en cours de rédaction.

PINEAU A., 1993, "Niort/Atakpamé : une association de jumelage-coopération" in *Actes du colloque : Jeunes, Ville, Emploi. Quel avenir pour la jeunesse africaine ?*, (26-29 octobre 1992, Paris), Lebris E. et Chauveau F. (eds), Paris : Ministère de la coopération et du développement, 311-312.

PNUD. DTCD. République du Togo., 1992 (sd), *Atlas du Développement Régional du Togo*, 206 p.

REYNAUT C., 1971, "Organisation spatiale et organisation sociale d'un village Hausa du Niger", *COM* 94, 123-157.

RHUDO., 1991, *Ghanaian Decentralization*, Abidjan . USAID, RHUDO (Working Paper), 28 p.

RODOT A. et RAGOT G., 1965, *Habitat semi-rural au Niger. Rapport de synthèse*, Paris . SMUH, 40 p.

SASSI C., 1991, *D'un espace naturel à un espace habité et cultivé. Arrondissement de Keïta, Niger*, Lausanne : Université de Lausanne, Mémoire, 80 p.

SIDIKOU AROUNA HAMIDOU , 1980, *Niamey : étude de géographie socio-urbaine*, Rouen : Université, TE, 4 t, 448 p et 308 p d'annexes.

TOULABOR C.M; 1986, *Le Togo sous Eyadéma*, Paris : Karthala, 332 p.

VERLET M., 1992, "Du local au mondial : lieux et parcours du politique. Le paradigme ghanéen." in *Etat et Société dans le Tiers-Monde. De la modernisation à la démocratisation ?*, Paris . Publications de la Sorbonne, 345-357.

Table des matières

Introduction.....	1
Pourquoi s'intéresser aux petites villes ?.....	2
Une approche d'«écologie urbaine» comparative.....	4
Deux projets, Deux questions, Deux parties :	8
Une définition dimensionnelle de la petite ville, sans à priori	9
Livre premier : Le phénomène petite ville en expansion à travers l'Afrique de l'ouest ..	12
I. Des familles et des générations de petites villes.....	13
Introduction : Les recensements et leurs traitements statistiques et cartographiques.....	13
Sources et méthodes	13
Le biais statistique.....	16
A. Loin du centre, l'émergence de nouveaux milieux urbains	19
1- Le poids croissant du groupe des petites villes	19
a) Une vague d'émergence de petites villes.....	19
b) Des tendances confirmées par les évolutions contemporaines	22
2- Les rythmes de croissance des petites villes.....	23
a) Une tendance dernière des trajectoires urbaines variées	23
Des dynamiques contrastées.....	23
Des cohortes de petites villes de plus en plus stables.....	25
b) Les cités déchues	28
Les "ports"	28
Les centres de traite et d'encadrement administratif coloniaux	29
c) Le déterminisme administratif en recul	32
3- Le Bénin : vers un réseau pyramidal qui intègre toutes les générations de villes ?	35
B. L'hétérogénéité des petites villes.....	41
1- Grands contrastes régionaux et familles de petites villes	41
a) Les regroupements, les axes	41
b) Milieux et petites villes.....	45
2- Une génération fonctionnelle spécifique.....	46
a) Les étapes routières.....	46
b) Les centres frontaliers.....	48
c) Les satellites.....	50
C. Vers une génération spontanée de centres ruraux ?.....	52
1- Comment isoler le phénomène ?	52
2- L'adéquation croissante entre le semis de petites villes et les densités rurales.....	55
3- Des germes urbains potentiels dans le semis régulier des marchés....	59
Conclusion : Héritages et transition urbaine.....	62
II. La place des petites villes dans la constitution des armatures nationales.....	68
A. Le Niger : déséquilibres et hétérogénéité d'un réseau récent.....	69
1- Une image de l'armature urbaine contemporaine	70

2- Trois phases pour une genèse complexe.....	74
a) A l'aube de l'indépendance : sur fond de villes très anciennes, le paradoxe d'une armature urbaine embryonnaire	74
b) Au plus fort du boom de l'uranium : Niamey et le "désert nigérien"	77
c) Les évolutions récentes : crise économique et rééquilibrage du processus d'urbanisation	80
3- Le renouvellement par le bas : l'organisé et le spontané	82
B. Le Togo : derrière la macrocéphalie.....	88
1- Les enseignements du recensement électoral.....	89
a) Les premiers signes de la transition urbaine ?	89
b) L'affirmation d'axes urbains.....	92
2- L'administration et la dynamique des villes	96
a) Homogénéisation de la trame et resserrement de la maille administrative	96
b) Relativiser le poids des fonctions administratives dans les fortunes urbaines	99
3- Les milieux urbanisants.....	102
a) Le semis du sud-est togolais : un révélateur de la complexité du phénomène	102
b) "Les villes de la Cola"	107
C. Le Ghana : la marque d'une urbanisation diffuse et ancienne	110
1- Un réseau ancien et stable	110
a) D'une côte à l'autre : stabilité et dynamisme.....	110
b) Une spécificité ghanéenne ?	114
c) Un stade avancé de la transition urbaine ?	120
2- La dilution de la fonction administrative.....	122
a) Hétérogénéité et remaniements de la marqueterie territoriale .	122
Les régions héritières de l'histoire politique complexe du pays	122
Le maillage administratif local : imbrications, superpositions et inconstance	126
b) Absence d'"effet chef-lieu "	131
Le sort des premières places administratives coloniales	131
Les paradoxes de la fonction administrative.....	133
Conclusion.....	135
III. Des conditions d'émergence variées pour sept petites villes	137
Introduction- Une illustration de la variété des cas	138
Deux centres dans l'isolement sahélien : Keïta et Tamaské.....	140
Une petite sous-préfecture isolée	140
Une commune rurale, berceau d'une diaspora commerçante	140
Deux grands marchés en position d'étape routière : Torodi et Anié	140
Un marché frontalier cosmopolite	140
Un grand marché dans une agglomération dynamique non reconnue	141
Trois places centrales en région de plantation transfrontalière :	
Badou, Jasikan et Kadjebi.....	141
La capitale d'une enclave frontalière.....	141
Le centre de service d'un ancien front pionnier	142
La tête de pont d'une économie de plantation en crise. ...	142
A. Les positions	143
1- Étape, rupture de charge.....	143

a) Enjeux de la position de tête de pont dans le nord de la région ghanéenne de la Volta.....	143
b) Affirmation d'un marché intermédiaire malgré la perte des fonctions d'étape	150
a) Situation frontalière et enjeux géopolitiques ou le cacao coûte que coûte	160
b) Que peut espérer une petite étape douanière sur un axe de désenclavement ?	161
3- Périphérie de capitale.....	165
a) Torodi marché de collecte périphérique à la capitale.....	165
Une place centrale régionale qui s'affirme par rapport à un chef-lieu excentré	165
Un marché satellisé.....	169
b) La condition périphérique	172
B. Les dynamiques locales.....	175
1- Mise en valeur et évolution des économies régionales	175
a) Du front pionnier à la région cacaoyère en crise	175
b) Désertification dans l'Ader : Tamaské et sa diaspora.....	177
Centralité politique contre centralité économique	177
Désertification et constitution d'une diaspora	180
c) L'accueil dans le Liptako-Gourma	182
2- Valorisation de potentialités locales et investissements externes.....	186
a) Le complexe sucrier d'Anié ou la greffe industrielle sans aménagement.....	186
Le projet et sa réalisation.....	186
La spécificité du cas d'Anié parmi les cas ouest-africains.....	187
b) Le tourisme à Badou et dans les petites villes	190
c) Le projet de développement rural intégré à Keïta	192
3- Concurrence des centres.....	196
a) Concurrence des centres dans le Litimé.....	196
b) Jasikan, Kadjebi, Bodada, Worawora, Hohoé, Kpandu et les autres : les enjeux de la direction administrative	198
Conclusion : La petite ville et son environnement, Quel bilan des relations ?.....	200
Petite ville et développement : de l'idéalisation à la lucidité, en passant par le désappointement	200
La petite ville parée de toutes les vertus.....	200
"La petite ville avant-garde de l'exploitation capitaliste"	204
Pour une approche dialectique des rapports entre la petite ville et son environnement	206
Petite ville et dynamique régionale	209
La base régionale	209
Les rivalités urbaines locales	211
La détermination extérieure des systèmes locaux	211
L'évaluation des relations ville/campagne	213
La petite ville satisfait-elle la demande rurale ?	213
La petite ville est elle prédatrice ou dynamisante pour son arrière-pays ?	218
Livre second : Le milieu petite ville : un système à l'interface ville/campagne	220
I. L'espace	221
A. Centres et périphéries des petites villes	222
1- Du centre à la périphérie : gradient de densité et contraste d'activités.....	222
a) Le cas de Badou	222
Huit quartiers et une double toponymie.....	222

Pluralité des formes et des tissus	224
Double organisation sectorielle et zonale.....	227
b) Le cas de Torodi.....	228
c) Le cas de Kadjebi.....	233
d) Une typologie simple des tissus	235
2- La centralité périphérique et les périphéries centrales ou la variété des configurations.....	236
a) De vieux centres engoncés dans leur écrin.....	236
b) Anié ou la variété des contraintes dans la plaine	237
c) Jasikan : un site collinéen de carrefour propice à l'éclatement.....	238
d) Tamaské une petite conurbation	242
B. Des problèmes de fonctionnement spécifiques.....	244
1- Un milieu davantage subi que maîtrisé.....	244
a) Jasikan et Kadjebi ou la dégradation des rapports à l'environnement	244
b) Tamaské et Keita ou la ville grignotée	246
c) Badou ou le sous-équipement chronique	247
2- Vers des petites villes duales ?	249
a) Des périphéries de petites villes nigériennes sous surveillance ou sous-équipées	249
b) A Badou : Un équipement urbain et une viabilisation avant tout en rapport avec la ville administrative.....	255
Ville équipée et ville réelle	255
Une politique d'urbanisme peu affirmée.....	256
c) Anié ou la ville abandonnée	258
d) L'ordonné et le spontané : Malbaza la cité industrielle duale	260
Conclusion.....	263
II. La société.....	264
A. Le pouvoir local urbain ou la sphère des élites.....	265
1- L'affirmation des fonctions de chefs-lieux	265
a) Les petites villes en situation transitoire, sommet du coutumier et bas de l'administratif	265
b) Du volontarisme au vœu pieux : les décentralisations ghanéenne, togolaise et nigérienne	269
La décentralisation ghanéenne, entre modèle hérité et modèle importé.....	269
Au Togo, timide décentralisation par un retour aux municipalités	271
Au Niger, déconcentration sur fond de désengagement de l'État.....	272
2- Le pouvoir local urbain ou le ménage à trois.....	274
a) Les "administrateurs"	274
b) Les "notables"	275
c) Les "bourgeois".....	278
3- Les pouvoirs externes : prédateurs et défenseurs.....	280
a) Administrations et institutions : une attention parfois intéressée	280
b) Les ressortissants émigrés.....	282
4- Une gestion urbaine convoitée et paralysée	284
a) Une revendication : s'affranchir des tutelles.....	284
b) Une obsession : créer des ressources	286
5- Le mode de reproduction économique des élites.....	290
a) L'enrichissement par la direction administrative	290

Bourgeoisie administrative et investissements en petite villes.....	290
Le bénéfice des opérations de développement subventionnées.....	292
b) L'enrichissement par le commerce	293
L'abordage commercial	293
Le vivier local	294
Les civilisations marchandes et urbanisantes.....	297
Domination et dynamisme commerçant : Les femmes et l'émancipation par le commerce.....	298
Conclusion : existe-t-il des défenseurs de la petite ville ?	300
Les objectifs des détenteurs du pouvoir local urbain.....	300
Différents itinéraires économiques pour accéder à la sphère des élites.....	301
Prédation et promotion.....	302
 B. Entre le rural et l'urbain : Un profil du "citadin de petite ville"	306
1- Des structures démographiques singulières	306
a) La structure par âge et par sexe : y a-t-il une spécificité des petites villes ?	306
La variété des configurations.....	306
Des villes de jeunes en formation.....	314
Des villes de femmes adultes jeunes.....	316
Pas de modèle, mais une allure démographique	318
b) Un milieu particulièrement fécond ?.....	329
2- A la croisée des itinéraires.....	333
a) Des mouvements de va-et-vient entre la petite ville, la campagne et le reste de l'armature urbaine.....	333
La multi-localisation familiale et les ménages éclatés.....	334
Mobilité résidentielle et mobilité socio-professionnelle ..	334
b) Diversité des itinéraires pour les artisans de petites villes	335
Des corporations composites et hétérogènes	335
Quel ancrage dans la petite ville ?	337
c) Les mouvements de retour.....	338
3- Une pluriactivité généralisée	339
4- Une "petite bourgeoisie intellectuelle et marchande"	343
Les petits notables, chefs de communautés	343
Le "patronat" local.....	344
Les salariés entre "formel" et "informel"	345
Des petits fonctionnaires à la recherche de "la qualité de la vie".....	345
Alodzissode ou le repli sur la ville d'adoption familiale.	346
Le gérant de la station B.P. d'Anié ou le double ancrage	346
 III. Un système social et spatial	348
A. La genèse des sociétés urbaines et la genèse du paysage	348
1- La complexification des sociétés locales.....	348
a) Étapes de la ségrégation ethnique/sociale et de la dissociation activités/résidences à Badou.....	348
Des structures socio-ethniques déjà complexes	348
Jusqu'au début des années 1950 : Complexification d'un bourg.....	350
Fin des années 1950 et années 1960 : Constitution d'un organisme urbain.	351
Années 1970 et 1980 : Stagnation et structuration	353
La pluralité des normes : cohabitation de différentes pratiques foncières et immobilières à Badou, ...	354

b) Origines et activités de la population de Torodi : creuset ou stratification ?	358
Le peuplement originel	358
Les soubresauts de la période coloniale	359
Les premières années de l'indépendance	360
Un nouveau contexte pour la dernière génération d'immigrés	361
Ancienneté, Activité(s), Ethnie : les 3 critères de différenciation de la population	363
2- La migration des centres révélatrice des mutations fonctionnelles et sociales	367
a) La migration des centres nigériens	367
L'urbanisme contre les vieux centres	367
Une conjonction de facteurs	368
b) La marginalisation du quartier autochtone et originel de Badou	369
Vétusté de l'intérieur résidentiel du quartier	369
Double encadrement et blocage spatial du quartier	371
Perte de vitesse de l'activité et fuite inexorable de la centralité	372
B. Un modèle socio-spatial	376
1- Un modèle de l'organisation spatiale des petites villes et de son évolution	377
Le modèle général : Phase 1	380
Le modèle général : Phase 2	382
2- Un modèle du système social et politique de la petite ville	384
Conclusion Générale:	395
De la pertinence de l'objet "petite ville"	395
Multiplication et poids croissant des petites agglomérations	395
Un rôle spécifique dans la "transition urbaine"	395
Différentes modalités d'inscription régionale	396
Une "allure démographique"	397
Un "mode de composition urbaine"	398
Les rôles affectés aux petites villes et l'autonomie de leurs acteurs	399
De nouvelles fonctions dans un nouveau contexte	399
La cohabitation de deux conceptions antagonistes de la petite ville : un milieu en devenir ou un refuge stable au contact avec la modernité	400
De l'autonomie des acteurs	402
A la fois type d'organisme et stade d'évolution	402
La petite ville un milieu en phase avec les paradoxes de l'Afrique de l'ouest	403
Bibliographie	405
Table des matières	433

Table des Figures

1. L'urbanisation postcoloniale en Afrique de l'ouest	19
2. Ventilation de la population urbaine par catégorie de villes	20
3. La multiplication des villes ouest-africaines	21
4. Comptoirs et factoreries de Côte-d'Ivoire en 1930 (<i>Dureau, 1987, d'après Kipré, 1975</i>)	30
5. L'évolution du profil "rang/taille" du Bénin	35
6. Héritages et semis urbain au sud du Bénin (<i>Mondjannagni, 1982</i>)	36
7. L'armature urbaine du Bénin septentrional (<i>SERHAU, 1990</i>)	38
8. Évolution des positions au sommet de l'armature urbaine béninoise	39
9. Petites villes, littoral, fleuves et chemin de fer en 1960	43
10. Petites villes et frontières politiques en 1980	43
11. Routes, ressources et places commerciales ouest-africaines à la fin du XIX ^e siècle (<i>Atlas Historique de l'Afrique, 1985</i>)	44
12. Les périphéries nationales d'Afrique occidentale (<i>Igué, 1989</i>)	48
13. Armature urbaine en 1960	50
14. Armature urbaine en 1980	50
15. Petites villes et densités rurales en 1960	55
16. Petites villes et densités rurales en 1975	55
17. Part réelle de la population des métropoles en fonction de l'importance de la population urbaine (<i>Moriconi-Ebrard, 1993</i>)	64
18. Les villes de huit pays ouest-africains en 1980	66
19. Les familles de villes nigériennes en 1988	71
20. Types de villes nigériennes	72
21. Armature urbaine du Niger en 1956 et 1977	76
22. Poids relatif des catégories de villes nigériennes	78
23. Armature urbaine du Niger en 1988	81
24. Les centres administratifs nigériens en 1993	83
25. Villes et densités rurales au Niger	84
26. Distribution rang/taille des agglomérations du Niger en 1956, 1977 et 1988	85
27. Croissances comparées des catégories de villes togolaises	89
28. Evolution du poids des catégories de villes togolaises	90
29. Armature urbaine du Togo en 1992	93
30. Localisation des places de marché de la Région des Plateaux (<i>Lançon, 1990</i>)	94
31. Evolution du maillage administratif du Togo (<i>Barbier</i>)	97
32. Carte administrative du Togo en 1991 (<i>Barbier</i>)	98
33. Evolution comparée de l'ensemble des petites villes et des centres administratifs	100
34. La hiérarchie des marchés ruraux dans le sud-est du Togo (<i>Le Bris, 1984</i>)	103
35. L'urbanisation des ethnies togolaises (<i>Barbier, 1991</i>)	107
36. Principales places commerciales au nord de la Gold Coast en 1890 (<i>Dickson, 1969</i>)	114
37 et 38 a et b. Les comptoirs de la Côte de l'Or et les premiers ports de la colonie britannique (<i>Dickson, 1969</i>)	115
39. Les densités de population au Ghana, en 1921 et 1931 (<i>Dickson, 1969</i>)	116
40. Mise en place d'une armature urbaine ivoirienne (<i>Dureau, 1987</i>)	118
41. Une armature urbaine ghanéenne héritée (<i>Dickson, 1969</i>)	118
42. Distribution de la population urbaine ghanéenne selon les catégories de villes	120
43. Croissances comparées des catégories de villes ghanéennes	121
44. Croissances comparées des catégories urbaines ghanéennes	121
45. Provinces et territoires sous administration coloniale britannique en 1945	123
46 et 47. Proposition de redécoupage régional, selon les polarisations effectives et les centres de services à promouvoir, en 1964 (<i>Grove et Huszar, 1964</i>)	125
48. Les dix neuf districts de la colonie britannique en 1948 et les 69 Local Authorithies (districts et local councils) de 1960 (<i>Dpt. of Geography, University of Legon</i>)	127
49. Imbrication des local councils et des districts dans la Région de la Volta en 1969	128

50. La trame des districts et des conseils urbains au début des années 70 (<i>Dickson, 1969</i>)	129
51. Le découpage administratif ghanéen actuel (<i>Dpt. of Geography, University of Legon</i>)	130
52. Croissance des capitales régionales ghanéennes	132
53 et 54. Cartes de localisation des sept petites villes	139
55. Croissances comparées de Jasikan, Kadjebi et des entités géographiques environnantes	143
56. Évolution du réseau routier du nord de l'actuelle Région de la Volta (<i>Darkoh, 1966</i>)	145
57. L'extension du front pionnier cacaoyer au nord de l'actuelle Région de la Volta (<i>Darkoh, 1966</i>)	146
58 a et b. Évolution du peuplement entre 1931 et 1948 (<i>Darkoh, 1966</i>)	147
59. Croissances comparées d'Anié et des entités géographiques environnantes	151
60. Le schéma directeur de stratégie et de développement de la Région des Plateaux	154
61. Circuits de commercialisation en zone de Badou (<i>Pasteur-Curial, 1991</i>)	157
62. Circuits de commercialisation sur le marché d'Anié (<i>Pasteur-Curial, 1991</i>)	157
63. Les six types de circuits de commercialisation (<i>Lançon, 1990</i>)	158
64. Les cinq niveaux du système de commercialisation (<i>Lançon, 1990</i>)	158
65. Le système de commercialisation de la Région des Plateaux (<i>Lançon, 1990</i>)	158
66. Origine des principaux flux d'approvisionnement de Lomé (<i>Lançon, 1990</i>)	159
67. Flux d'approvisionnement à partir d'Atakpamé, Kpalimé, Notsé et Badou (<i>Lançon, 1990</i>)	159
68. Flux commerciaux du troisième niveau (<i>Lançon, 1990</i>)	159
69. Positions d'étape de Torodi	163
70. Croissances comparées de Torodi et des entités géographiques environnantes	166
71. Arrondissement de Say : Polarisations et aires de peuplement	168
72. Les marchés de l'arrondissement de Say (<i>Cambrezy, 1976</i>)	170
73. Les marchés du département de Niamey (<i>Sidikou Arouna Hamidou</i>)	170
74. Importance relative des zones d'influence de deux circuits par rapport aux différents niveaux urbains (<i>Santos, 1975</i>)	172
75. Croissances comparées de Badou et des entités géographiques environnantes	176
76. Croissances comparées de Tamaské, de Keïta et des entités géographiques environnantes	180
77. Le canton de Torodi dans l'arrondissement de Say	183
78, 79 et 80. Les réalisations du Projet Intégré de Keïta de 1984 à 1990	194 et 195
81. Les quartiers de Badou	223
82. Structure urbaine de Badou	224
83. Torodi, six types d'espaces morphologiques et fonctionnels	230
84. Le site contraignant de Keïta	237
85. Phases d'extension de l'agglomération de Jasikan	240
86. Tamaské : des centres à la périphérie de la conurbation	242
87. Tamaské : un projet de lotissement ambitieux aux conséquences inégalitaires	251
88. Torodi : l'inégalité devant le lotissement et l'adduction d'eau	252
89. Keïta, une extension multiforme	253
90. Organigramme de l'administrations nigérienne en 1986	267
91. Le réseau de coopératives et son système de distribution	268
92. Pyramide des âges de Keïta en 1988	307
93. Pyramide des âges de l'arrondissement de Keïta en 1988	308
94. Pyramide des âges du canton de Tamaské en 1988	308
95. Pyramide des âges de Badou en 1949	309
96. Pyramide des âges du Litimé en 1949	309
97. Pyramide des âges de Badou en 1981	310
98. Pyramide des âges de Mbandjok en 1966, 1970 et 1972 (<i>Barbier et alii, 1980</i>)	311
99. Pyramide des âges de Banfora en 1975 (<i>Ouattara, 1981</i>)	311
100. Pyramide des âges de Ouallam en 1977 (<i>Combasset, 1984</i>)	312
101. Pyramide des âges de Dogondoutchi en 1966 (<i>Guillon et alii, 1968</i>)	312
102. Comparaison ville/campagne pour quatre petites agglomérations du Sahel sénégalais (<i>Kane, 1989</i>)	313
103 et 104. Pyramides des âges de deux petites villes ivoiriennes en 1975 (<i>Dureau, 1987</i>)	314
105. Pyramide des âges de Toulepleu en 1975 (<i>Dureau, 1987</i>)	316
106. Keïta : surreprésentations sexuelles par classe d'âge	319
107. Arrondissement de Keïta : surreprésentations sexuelles par classe d'âge	319

108. Badou 1981 : surreprésentations sexuelles par classe d'âge	319
109. Courbes de masculinité de quatre petites villes du Sahel sénégalais (<i>Kane, 1989</i>)	320
110. Courbes de masculinité des résidants natifs et non-natifs de Mbalmayo en 1979 (<i>IFORD, 1983 b</i>)	321
111 a, b et c. Évolution des structures démographiques d'Agboville (<i>Dureau, 1987</i>)	322
112 et 113. Les structures démographiques des centres secondaires congolais (<i>Auger, 1968</i>) et (<i>Anglade, 1988</i>)	323 et 324
114. Pyramide des âges du canton de Torodi en 1988	324
115. Pyramide des âges de l'agglomération de Torodi en 1987	325
116. Pyramide des âges du canton de Pingona en 1987	325
117. Pyramide des âges de Torodi en 1987	326
118. Pyramide des âges de Torodi en 1981	326
119. Pyramide des âges de Torodi en 1974	327
120. Torodi 1987 : surreprésentations sexuelles par classe d'âge	328
121. Canton de Torodi 1988 : surreprésentations sexuelles par classe d'âge	328
122 et 123. Fécondité des femmes congolaises par milieu (<i>Anglade, 1991</i>)	331
124. Extension du tissu urbain de Badou	352
125. Répartition des bornes-fontaines à Badou	370
126. Le modèle général : Phase I	380
127 et 128. Les variantes ghanéennes et togolaises : Phase I	381
129. Le modèle général : Phase II	382
130 et 131. Les variantes ghanéennes et togolaises : Phase II	383
132. Un système socio-spatial en mouvement	386
133. Les projets	388
134. Des projets aux pratiques	390
135. Les logiques	392
136. La gestion urbaine	394

Table des Tableaux

1. Données disponibles et couverture de l'Afrique de l'ouest	15
2 a et b. Le devenir des petites villes de 1955	25
3 a et b. Le devenir des petites villes de 1960	26
4 a et b. Le devenir des petites villes de 1965	26
5 a et b. Le devenir des petites villes de 1970	27
6 a et b. Le devenir des petites villes de 1975	27
7. Hypothesized Factors for Two Segments of Regional Urban Hierarchies (<i>Young, 1989</i>)	47
8. Poids relatif des catégories de villes nigériennes	78
9 et 10 a et b. Matrices de transition des petites villes ivoiriennes et ghanéennes de 1965	111
11 et 12 a et b. Matrices de transition des petites villes ivoiriennes et ghanéennes de 1970	112
13. Présentation des sept petites villes	138
14. Anié parmi six cas africains de complexes sucriers	187
15. Distribution des artisans enquêtés par activité et par site	336
16. Type of Non-Farm Units in the Four Categories of Centres (<i>Thom et Yankson, 1985</i>)	342
17. Origines de la population de Badou et de la préfecture de la Wawa en 1981	349
18. Poids démographique des quartiers de Badou	350

Table des Photographies

1. Badou : <i>bâtiments en dur autour de la gare routière</i>	225
2. Badou : <i>atelier de menuiserie</i>	225
3. Badou : <i>le Zongo</i>	226
4. Badou : <i>formes hétérogènes en périphérie</i>	226
5, 6 et 7. Torodi : <i>l'évolution d'un espace vide à la périphérie du quartier originel</i>	231 et 232
8. Tamaské : <i>le quartier Sabon Guida coupé en deux</i>	248
9. Torodi : <i>formes hétérogènes en périphérie</i>	248
10. Keïta : <i>le lotissement sur la dune</i>	254
11. Malbaza : <i>la ville duale</i>	261

Sigles utilisés :

A.N.N. : Archives Nationales du Niger
A.T.O.P. : Agence Togolaise de Presse
B.P. : British Petroleum
C.E.E.T. : Compagnie de l'Energie Electrique du Togo
C.E.G. : Collège d'Enseignement Général
C.F.A. : Communauté Financière Africaine
C.F.T. : Chemins de Fer du Togo
C.F.A.O. : Compagnie Française de l'Afrique Occidentale
C.I.C.A. : Compagnie Industrielle et Commerciale de l'Afrique.
C.N.R.S. : Centre National de la Recherche Scientifique
C.U.T. : Comité de l'Unité Togolaise
G.H.C. : Ghana Housing Corporation
GIPATO : Groupement Interprofessionnel des Artisans du Togo
G.N.C.C. : Ghana National Construction Corporation
G.W.S.C. : Ghana Water and Sewerage Corporation
I.G.N. : Institut Géographique National
LAMCO : Liberian-American Minerals C° Joint Venture
M.N.S.D. : Mouvement National pour la Société de
Développement
Orstom : Institut Français de Recherche Scientifique pour le
Développement en Coopération
O.N.G. : Organisation Non Gouvernementale
O.P.V.N. : Office des Produits Vivriers du Niger
P.I.K. : Projet Intégré de Keïta
P.N.D.C. : Provisional National Defence Council
R.D.A. : Rassemblement Démocratique Africain
R.G.P. : Recensement Général de la Population
R.G.P.H. : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
R.P.T. : Rassemblement du Peuple Togolais
S.C.O.A. : Société Commerciale de l'Ouest Africain
S.E.R.H.A.U. : Société d'Etude Régionales d'Habitat et
d'Aménagement Urbain
S.G.G.G. : Société Générale du Golfe de Guinée
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
S.R.C.C. : Société Nationale pour le Développement de Cafèière
et de la cacoyère togolaises. ex : Société de Rénovation
de la Cafèière et de la Cacaoyère Togolaises, héritière de
l'Institut Français du Café et du Cacao (I.F.C.C.)
U.A.C. : United Africa Company